ANNALES DE LA FACULTÉ DES LETTRES DE BORDEAUX

BULLETIN ITALIEN

Bordeaux. — Impr. G. Gounouilhou, rue Guiraude, 9-11.

Annales de la Faculté des Lettres de Bordeaux
et des Universités du Midi
QUATRIÈME SÉRIE
Commune aux Universités d'Aix, Bordeaux, Montpellier, Toulouse

XXVIIIe ANNÉE

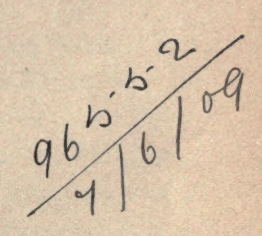
BULLETIN ITALIEN

Paraissant tous les trois mois

TOME VI

1906





Bordeaux :
FERET & FILS, ÉDITEURS, 15, COURS DE L'INTENDANCE
Grenoble : A. GRATIER & Cie, 23, GRANDE-RUE
Lyon : HENRI GEORG, 36-42, PASSAGE DE L'HÔTEL-DIEU
Marseille : PAUL RUAT, 54, RUE PARADIS | Montpellier : C. COULET, 5, GRAND'RUE
Toulouse : ÉDOUARD PRIVAT, 14, RUE DES ARTS
Lausanne : F. ROUGE & Cie, 4, RUE HALDIMAND
Rome : LOESCHER & Cie (BRETSCHNEIDER & REGENBERG), 307, CORSO UMBERTO I
Paris :
ALBERT FONTEMOING, 4, RUE LE GOFF

Vol. VI. Janvier-Mars 1906 N° 1.

L'IMPROVISATION POÉTIQUE EN ITALIE

D'APRÈS UN LIVRE RÉCENT[1]

La poésie improvisée n'est pas à proprement parler un genre littéraire. Quelle est la part de l'improvisation dans l'art de composer? Où commence-t-elle? où s'arrête-t-elle? Dans quel cercle se meut-elle? Rien de plus malaisé à définir. Tel versificateur, incapable de débiter un quatrain sans préparation préalable, vous alignera vingt, cinquante, cent vers sur le papier, sans effort et presque sans rature. Tel autre déclamera ou chantera deux heures durant sans contention d'esprit apparente, mais après de longues et pénibles méditations. Tous deux sont dans une certaine mesure des improvisateurs. Ni l'un ni l'autre ne l'est dans le sens italien du mot. Si l'Italie n'a point le monopole de l'art d'improviser, elle l'a pratiqué avec tant de succès et d'une façon tellement originale, qu'elle est en droit d'attacher à ce mot de *poesia estemporanea*, qui lui appartient en propre, un sens et une valeur tout particuliers.

Le véritable improvisateur italien n'écrit ni ne médite. Du moins il est censé ne pas le faire, car en pareille matière la supercherie est aisée à connaître, malaisée à découvrir. Offrez-lui un sujet à traiter : lyrique, tragique, comique. *Extemplo,* il s'en empare et vous récite d'abondance une ode, une tragédie, une comédie. L'œuvre est-elle un chef-d'œuvre? Il s'en faut. Mais la solennité des séances de récitation, le débit, le geste, le jeu de l'acteur-auteur, donnent aisément le change, et la complaisance ou l'engouement des auditeurs rend l'illusion encore plus facile. A la lecture, cela perdrait énormément;

1. Adele Vitagliano, *Storia della poesia estemporanea nella letteratura italiana dalle origini ai giorni nostri.* Rome, Lœscher, 1905.

mais il n'empêche qu'à un moment donné, tout le monde, jusqu'aux plus exigeants, s'est trouvé pris, entraîné, subjugué.

La faculté d'improviser se rencontre dans tous les pays, et ceux qui en sont doués ne sont pas seulement des poètes. Nous sommes même tous improvisateurs en un sens, car notre conversation courante n'est pas autre chose qu'une improvisation. Un avocat qui plaide, un prédicateur qui prêche n'ont pas toujours préparé l'un sa plaidoirie, l'autre son sermon. Un fond de culture juridique ou théologique, joint à l'habitude de parler en public, leur suffit dans la plupart des cas. Mais l'éloquence du barreau, de la tribune ou de la chaire, comme la conversation, ne sont pas choses d'ordre purement littéraire. C'est de la littérature sans doute, mais de la littérature appliquée, que son but pratique met à la portée d'un grand nombre. La poésie, et j'entends par ce mot tout ce qui est pure création imaginative, pure fiction, vers ou prose, discours, action ou récit, la poésie est par essence sans destination pratique, et n'a d'autre raison d'être que de charmer. Le poète est maître absolu de son œuvre, mais il doit la tirer tout entière de lui-même. Il s'ensuit que l'improvisation poétique est de toutes la plus difficile, qu'elle nécessite chez ceux qui s'y livrent des dons tout à fait extraordinaires, et que ces dons, dépensés jusqu'à la profusion et au gaspillage, peuvent encore n'aboutir qu'à des créations médiocres, à des œuvres qui, transcrites, supportent à peine la lecture.

C'est là une conclusion *a priori,* que l'histoire de l'improvisation poétique en Italie n'est point faite pour démentir. Cette histoire est pourtant bien intéressante, et il faut savoir gré à son auteur, Mlle Adele Vitagliano, de l'avoir retracée.

L'Italie est vraiment la terre classique de l'improvisation. Par tempérament et par tradition, l'Italien est improvisateur. Sa mémoire étendue et tenace, son extrême vivacité d'esprit, son oreille musicale le disposent admirablement à ce travail mental. Et, de fait, on trouve en Italie des improvisateurs à toute époque, du XIIIe au XIXe siècle; dans tous les milieux, populaires et érudits; dans tous les genres, narratif, tragique, comique, lyrique. Mais l'art d'improviser, dont l'origine se

perd dans la nuit des temps, va croissant ou déclinant, se déplaçant ou se transformant de siècle en siècle, et l'histoire de ces vicissitudes forme un aspect nouveau et un complément nécessaire de celle de la littérature écrite.

C'était déjà un improvisateur, et non des moindres, que le « jongleur du Seigneur », le *poverello* d'Assise, quand il faisait la prédication aux oiseaux, ou envoyait aux échos des montagnes d'Ombrie le Cantique du Soleil. C'en était un autre, dans ses moments d'exaltation mystique, que fra Jacopone da Todi, dont les chants passionnés et la mimique expressive impressionnaient si fort les foules. Mais c'étaient surtout des improvisateurs que ces *canterini* qui parcouraient en tous sens l'Italie, visitant les résidences féodales ou installant leurs « bancs » sur les places publiques. Devant les citadins ou les campagnards assemblés, ils chantaient, en s'accompagnant sur le luth, des *strambotti* et des lais d'amour, ou racontaient à leur façon naïve les histoires connues de tous de Fioravante, de Bovo d'Antona ou d'Orlando le paladin. Leur nombre était grand, la réputation de quelques-uns considérable. Bien peu de chose a pourtant survécu de toute cette littérature primitive. Nous ne la connaissons que par ce qu'en ont conservé les plus anciennes rédactions des poèmes chevaleresques ou par ce qu'en ont imité les vieux poètes lyriques.

Dans cette première phase de son histoire, la poésie improvisée vit étroitement unie à la poésie populaire, mais sans toutefois s'identifier avec elle. Car celle-ci, loin d'être toujours improvisée, est le plus souvent le fruit mystérieux du travail collectif de plusieurs individus ou même de plusieurs générations.

Cette union dure jusqu'au xve siècle. Le contact de l'humanisme vient la rompre, et apporter des modifications profondes à l'art d'improviser. Pour les humanistes, la littérature n'est plus seulement l'expression spontanée d'un sentiment ou d'une idée. C'est un objet de curiosité rétrospective et érudite en même temps qu'un art minutieux et conscient. La naïve poésie des improvisateurs populaires ne suffit plus à une société de philologues habitués aux œuvres savantes des

anciens. Ceux d'entre eux qui se livrent désormais à l'improvisation la compliquent, comme Niccolò Cieco d'Arezzo ou Cristoforo Fiorentino dit *l'Altissimo*, en la chargeant de sentences, de pointes, de souvenirs mythologiques. Ou bien, dédaignant la langue vulgaire italienne, comme Filelfe et Pic de la Mirandole, ils improvisent prétentieusement en latin et même en grec. D'autres enfin, comme Politien et Laurent de Médicis, recherchent les anciens chants populaires, mais en amateurs, et pour ainsi dire en collectionneurs, en vue de les transcrire, de les revêtir d'une forme littéraire, et de les réciter dans leurs réunions érudites. Le milieu dans lequel s'était primitivement développée la poésie improvisée n'est plus du tout le même. Aux rudes barons féodaux, aux naïfs auditeurs de *cantimbanchi*, ont succédé les bourgeois opulents et instruits qui sont à la fois les Mécènes de la Renaissance et la souche des grandes maisons princières d'Italie.

Au XVI[e] siècle, alors que le génie italien affirme de toute part sa fécondité dans des œuvres si puissantes et si solides, on conçoit que le talent fugitif d'improviser paraisse un genre de virtuosité assez mince. L'improvisation est alors considérée surtout comme un passe-temps, soit par les poètes, les artistes, les érudits qui s'y livrent à l'occasion, soit par les sociétés aristocratiques dont elle égaye les fêtes et rehausse le train de vie. Vasari raconte que le grand architecte Bramante se reposait de ses travaux ordinaires en chantant des poésies improvisées qu'il accompagnait lui-même sur le luth. Grâce à la réputation qu'il s'était faite comme improvisateur, le médiocre Serafino d'Aquila réussit à passer pour un grand poète. Les cours d'Urbino, de Mantoue, de Milan se disputèrent sa présence, et quand il mourut à Rome, à l'âge de trente-cinq ans, on lui fit des funérailles aussi grandioses que celles de Raphaël. C'est, avec Alamanni, le plus connu des improvisateurs sérieux du *cinquecento*.

Le pape Léon X raffolait de ce divertissement, et s'y livrait même pour son compte; mais il le comprenait de tout autre façon. Il avait toujours dans sa suite quelque faiseur de distiques latins, à qui il aimait à donner la réplique. Brandolini,

Marone, Baraballo, Querno, dit l'*Arcipoeta,* Accolti, dit l'*Unico Aretino,* personnages oubliés, mais qui firent en leur temps les délices de la cour pontificale, n'étaient guère autre chose que des amuseurs plus ou moins grotesques, des bouffons. Le plus clair de leur talent consistait à manier adroitement la louange ou l'épigramme, et à payer de cette monnaie leur titre de commensaux des cardinaux et du pontife. Léon X s'amusait d'eux, mais avait trop de finesse pour les prendre au sérieux. Quand le vaniteux Baraballo, qui se croyait l'émule de Pétrarque, demanda un jour à être comme celui-ci couronné poète au Capitole, le pape accéda à son désir. Mais au lieu d'une couronne de laurier, c'était une avalanche de feuilles de choux qui attendait le nouveau triomphateur. Heureusement pour lui, l'éléphant tout chamarré d'or et de pourpre sur lequel il avait pris place s'effraya du bruit des trompettes du cortège et des clameurs de la foule. Il renversa son cavalier, qui dut regagner pédestrement sa demeure avec une bosse au front, très mortifié de sa mésaventure.

L'improvisation, réduite à n'être qu'un divertissement occasionnel ou une bouffonnerie, paraît au XVIe siècle vouée à une décadence irrémédiable, et il semble que ses derniers représentants vont disparaître. Il n'en est rien cependant. Loin d'avoir dit son dernier mot, elle n'est même pas encore entrée dans sa phase brillante, qui commence vers le milieu du XVIIe siècle, pour durer jusqu'en plein dix-neuvième.

Nous assistons, vers cette époque, au réveil simultané de l'improvisation populaire et de l'improvisation savante. De la première, qui continue obscurément à se maintenir, vaille que vaille, dans les milieux non cultivés des villes et des campagnes, il n'y aurait guère à mentionner que son insignifiance si, au XVIIe siècle, elle ne changeait soudainement d'objet, et passait, avec un succès retentissant, de la place publique au théâtre, abandonnant le chant récité pour l'action scénique.

Les origines du théâtre comique en Italie sont assez obscures. Il est probable qu'elles remontent jusqu'à l'antiquité romaine, et que le peuple italien, de tout temps si friand de spectacles, n'en resta privé à aucune époque. Aux récitations des *cantim-*

banchi, aux exercices des *saltimbanchi* se sont certainement ajoutés, à un moment donné, des dialogues entre plusieurs virtuoses de la place publique. Peu à peu les tréteaux se sont élargis, les dialogues se sont développés jusqu'à devenir de véritables actions scéniques. Les acteurs de ces embryons de comédies en sont en même temps les auteurs. Un simple canevas composé par le chef de la troupe indique à chacun l'enchaînement général de scènes, et cela suffit. Dans ce cadre flexible, chaque acteur est maître de son rôle. Il a la spécialité d'un type consacré dans la troupe : Pantalon, le Docteur, le Capitan, le Valet, l'Amoureux, l'Amoureuse, la Suivante. Il improvise son dialogue au moment même où il le récite, en l'adaptant comme il lui plaît au dialogue de ses partenaires et aux indications du canevas donné. Telle est l'économie de cette *Commedia dell'Arte* qui jeta, durant près de deux siècles, un si grand lustre. On sait qu'elle franchit les Alpes à la grande joie de nos pères, et qu'elle s'établit en France pour le plus grand profit de notre théâtre comique et lyrique. Plusieurs acteurs de ces troupes étaient de véritables virtuoses de l'improvisation. Grâce à leur inépuisable répertoire de tirades sérieuses ou de *lazzi*, grâce à leur fantaisie créatrice qui ne restait jamais en défaut, ils parvenaient à tirer de canevas usés jusqu'à la corde de véritables et vivantes comédies. Les noms d'Andreini, de Barbieri, de Fiorelli, de Biancolelli, de Costantini, de Bertinazzi, sont demeurés célèbres, mais il faut un effort d'imagination pour concevoir tout ce que cet art fugitif de la comédie improvisée supposait de talent et contenait d'originalité. Ils ont ouvert la voie à Molière et à Goldoni, qui tous deux les ont d'ailleurs dépassés. Car, en Italie comme en France, la comédie écrite, née de la comédie improvisée, devait avoir bien vite raison de celle-ci, et accaparer à son profit les préférences du public.

Parmi les emprunts qu'avait faits à l'antiquité l'Italie de la Renaissance, il en est un qui passa longtemps inaperçu, mais qui devait prendre à un moment donné une extension considérable : les académies. A l'origine, simples réunions de quelques personnes que rapprochait leur commun amour des

lettres, elles en vinrent à se constituer peu à peu en importantes sociétés littéraires. Elles eurent leurs statuts et leurs dignitaires, tinrent leurs séances périodiques, intimes ou solennelles, privées ou publiques. On a dit beaucoup de mal d'elles et il n'est que trop vrai que toute la littérature sortie de ces officines, si abondante comme quantité, a été comme fond d'une nullité et comme forme d'une pauvreté désespérantes. Mais il reste à savoir si elles n'ont pas été plutôt un résultat qu'une cause, si elles n'ont pas participé à la décadence littéraire du XVIIe et du XVIIIe siècle plutôt qu'elles ne l'ont provoquée. Ce qui est certain, c'est que la poésie, telle qu'on la comprenait et la cultivait dans les académies italiennes, était surtout de la poésie de circonstance destinée à être récitée devant des auditeurs et applaudie d'eux. Or, l'art d'improviser en vers dans les conditions où l'avaient pratiqué Serafino d'Aquila et ses émules avait à peu près la même destination. Il trouvait donc dans les académies un refuge inespéré et un terrain d'acclimatation favorable.

Quelques années avant que se fondât à Rome la célèbre académie des Arcades, en 1681, naissait à Sienne l'un des plus grands poètes improvisateurs de l'Italie : Bernardino Perfetti. Le don de parler et de poétiser en vers était inné chez lui, et ce don naturel fut développé par une éducation des plus heureuses. Dans sa ville natale, il n'était point de fête pour laquelle son talent ne fût mis à contribution. Quelqu'un de l'assistance lui indiquait un sujet à traiter, et presque aussitôt, s'accompagnant lui-même d'un instrument, il se mettait à réciter. Sa réputation ne tarda pas à s'étendre. Un voyage qu'il fit à Rome fut le signal de sa célébrité.

Clément XI voulut l'entendre à Castelgandolfo. Violante de Bavière, gouvernante de Sienne, en fit le précepteur du prince Théodore, son neveu. A Florence, à Bologne, à Lucques, à Pise, il reçut partout un accueil triomphal. L'Académie des Apatistes fit frapper en son honneur une médaille avec l'inscription : DEUS, ECCE DEUS. Le pape Benoît XIII décréta son couronnement solennel, qui eut lieu à Rome le 17 mai 1725. Ce n'était plus la parodie de couronnement de Baraballo,

c'était bien le triomphe véritable, celui qu'avaient envié et obtenu Pétrarque et le Tasse. Toute la ville de Rome fut en fête et accompagna son cortège au Capitole.

Le premier mérite de Perfetti était d'être un véritable improvisateur. La fraude peut facilement s'introduire dans ce genre d'exercice poétique. Si quelqu'un l'a à bon droit dédaignée, c'est lui. Très érudit, très cultivé, il était en même temps très droit et très simple. Il croyait ingénument que cette spontanéité d'inspiration qu'il sentait en lui lui venait de Dieu comme une sorte de don prophétique. Il payait d'ailleurs cher cette supériorité. A la tension nerveuse et à l'activité cérébrale poussée au paroxysme pendant plusieurs heures succédaient chez lui des journées et des semaines d'abattement. Son inspiration était capricieuse : il lui suffisait de voir un auditeur essayer de transcrire ses paroles pour rester court et incapable de rien dire. Son talent se ressentait naturellement du milieu dans lequel il vivait. Il cultivait les genres en faveur dans cette société d'abbés galants et de sigisbées qui étaient les arbitres du goût à son époque : poésies pastorales, allégoriques, mythologiques, bibliques, historiques; poésies de circonstance, sur une naissance, un mariage, une prise de voile. Il les traitait selon la tradition de ses prédécesseurs et selon les préférences de ses contemporains, sans s'y montrer inférieur aux poètes écrivains.

Le président de Brosses assista à Sienne à une séance de Perfetti. Il lui proposa pour sujet à traiter : *l'aurore boréale*. Perfetti, raconte le président, se recueillit quelques minutes, tandis qu'un clavecin préludait discrètement à côté de lui. Puis il se leva et commença à déclamer doucement une série d'octaves, appuyées des accords du clavecin, qui se faisait entendre seul dans l'intervalle de chaque octave. Peu à peu le poète et le musicien s'animèrent, et c'est sur un ton d'inspiration enthousiaste que l'improvisation se termina. Le petit poème pastoral, imaginé par Perfetti, ne manquait pas de charme.

Trompée par les lueurs d'une aurore boréale qu'elle prend pour celles du matin, une jeune bergère court éveiller ses compagnes qui, bientôt, voyant le ciel s'empourprer et la terre

prendre des reflets étranges, sont saisies de frayeur. Vainement une autre bergère, moins naïve, essaye de les rassurer en leur révélant les causes physiques du phénomène. Toutes s'enfuient éperdues. Ces strophes harmonieuses, déclamées sans la moindre hésitation, produisaient sur l'assistance un effet extraordinaire.

A l'impression poétique, il est bon de remarquer que venait se joindre une impression musicale. Et quand c'était un artiste comme Corelli qui tenait le clavecin, quand la double inspiration du poète et du musicien se donnait simultanément carrière pour illustrer un même thème, on conçoit l'intensité de la sensation produite, et l'on s'explique les applaudissements enthousiastes de l'auditoire.

Perfetti inaugure la série des « professionnels » de l'improvisation savante. Il est le premier à qui son talent ait rapporté non seulement la gloire, mais la fortune. Aussi son exemple devient-il rapidement contagieux. Non seulement il met en vogue l'art d'improviser, mais il fait naître de tous côtés en Italie les vocations d'improvisateur. Partout, dans les salons comme dans les académies, on sacrifie à la mode du jour. Les poètes les plus en renom se mettent de la partie : le poète-abbé Frugoni, Rolli, le canzonettiste, et Métastase lui-même, qui avait cependant prononcé une parole amère à l'occasion du couronnement de Perfetti. Il se fonde même à Rome une académie d'improvisation, dont le fondateur et le président, le cardinal Ottoboni, est membre de celle des Arcades. Quant aux improvisateurs de profession, s'ils n'ont pas tout le talent de Perfetti, certains d'entre eux ont une physionomie originale et leur carrière romanesque n'est point faite pour diminuer l'intérêt de leur physionomie.

Au premier plan apparaissent deux figures féminines : Maddalena Morelli et Teresa Bandettini, plus connues sous leurs noms arcadiques de Corilla Olimpica et d'Amarilli Etrusca. Leur existence à toutes deux fut des plus agitées. Elles connurent, comme Perfetti, l'ivresse de la célébrité et la joie du triomphe; mais elles eurent de plus que lui leurs heures de lutte, de persécution et d'amertume.

La vie de Corilla est un véritable roman. Il s'y mêle des histoires de mariage malheureux, d'intrigues galantes, d'enlèvement, de jésuites, de franc-maçonnerie ; et le dernier biographe de la fameuse improvisatrice, A. Ademollo, ne s'y est pas toujours retrouvé dans l'enchevêtrement des mille incidents de cette aventureuse carrière. Née en 1727, elle s'essayait encore à improviser en 1797, âgée de soixante-dix ans! Attirante plutôt qu'aimable, séduisante sans être belle, son talent bénéficiait à coup sûr des attraits de son sexe, comme aussi de la curiosité que la renommée de ses aventures éveillait partout.

Elle avait ses détracteurs comme ses admirateurs, aussi passionnés les uns pour l'attaquer que les autres pour la défendre. L'Académie des Arcades lui décerna une couronne de laurier, et le pape Pie VI, qui l'avait prise en affection, en dépit de l'opposition du monde aristocratique et religieux, lui conféra, comme Benoît XIII l'avait fait à Perfetti, l'honneur d'un couronnement solennel au Capitole. Cette décision avait été prise à la suite d'une sorte d'examen solennel, où la poétesse avait dû improviser devant un jury de douze académiciens ou académiciennes, sur douze thèmes différents, parmi lesquels celui-ci : « Qui l'emporte en fidélité des hommes ou des femmes? » L'Académie en avait référé au Sénat romain, qui s'était prononcé pour le couronnement.

La cérémonie ne se passa pas sans incidents. Les amis et les ennemis de Corilla échangèrent des libelles. Il fallut un déploiement de force armée pour assurer l'ordre relatif du cortège qui se mit en marche le soir, à travers des rues étroites et peu fréquentées. Arrivée au Capitole, Corilla fit son entrée dans la salle consulaire, au son des tambours et des trompettes, aux applaudissements d'un auditoire plutôt restreint, car le parti hostile avait été soigneusement écarté, et une bonne partie de l'aristocratie romaine s'était abstenue. C'était, dit un spectateur, une femme de haute taille, de blanche carnation, aux longs cheveux blonds non poudrés et flottants. Elle avait les yeux bleus très vifs, la bouche un peu grande, mais rosée et souriante, les bras nus et bien faits. Elle portait une robe

de velours blanc et un manteau de voile constellé d'argent. Son port de reine faisait songer à l'impératrice Marie-Thérèse. La musique finie, Corilla s'agenouilla et reçut la couronne des mains du premier des Conservateurs, tandis que l'orchestre attaquait une symphonie, et que des salves d'artillerie annonçaient l'événement à toute la ville. Plusieurs discours furent lus en son honneur. Puis Corilla se leva, et, au son des instruments à cordes, entonna la louange des héros et des héroïnes de Rome, avec l'hymne traditionnel à la liberté. De là, ses dames d'honneur la conduisirent dans la salle des Horaces, où elle reçut les félicitations des invités. La cérémonie terminée, l'auditoire s'écoula discrètement, tandis que Corilla, accompagnée de son cortège officiel, regagnait sans bruit son habitation. Le lendemain et les jours suivants, ses ennemis se dédommagèrent de leur silence forcé en l'accablant d'épigrammes.

On dit que Mme de Staël, idéalisant cette figure de muse féminine, aurait fait de Corilla Olympica le prototype de sa Corinne.

Le dernier chant de Corilla fut une louange improvisée en l'honneur de sa jeune émule Amarilli Etrusca. A Florence, où elle s'était retirée, elle apprit la présence de celle-ci, et la convia à venir chez elle. Teresa Bandettini était née en 1763. Elle avait débuté comme danseuse, et ne se produisit en public comme improvisatrice qu'en 1792. Malgré les dangers inhérents à son état, malgré le nombre et la qualité de ses adorateurs (on compte parmi ceux-ci Alberto Fortis, Giovanni Pindemonte et le général français de Miollis), elle garda toujours dans sa vie une réserve qui contraste avec la facilité de mœurs de Corilla. A quinze ans, elle s'était vouée au théâtre pour faire vivre sa famille. Elle se maria jeune, et se trouva bientôt avoir à traîner après elle et à soigner un mari valétudinaire et un enfant. Le produit de ses récitations suffisait à peine aux besoins de son existence, et à plusieurs moments de sa carrière elle connut la gêne et presque la misère. Son talent n'était pourtant pas contesté, et les sommités littéraires du temps, Bettinelli, Parini, Monti, Alfieri lui-même, s'incli-

naient devant elle. Après avoir pendant treize ans parcouru l'Italie et visité l'Autriche, elle eut la bonne fortune d'improviser à Modène en 1805 devant Napoléon I[er]. L'empereur, à la fois touché et intéressé, lui conféra une pension viagère que les gouvernements postérieurs maintinrent jusqu'à sa mort, en 1837.

Il est incontestable que Corilla Olimpica et Amarilli Etrusca, comme les autres poétesses improvisatrices qui les imitèrent avec moins de talent ou moins de réputation, bénéficiaient auprès du public des avantages de leur sexe, au moins autant que de leur mérite. Corilla, imitant en cela Perfetti, s'abstint de rien écrire, et très peu de chose a été transcrit de ses improvisations. Amarilli, au contraire, imprima un recueil de pièces, naturellement « revues et corrigées »; elle composa, en outre, durant son séjour à Vienne, plusieurs livrets d'opéra, entre autres une *Mort d'Hector,* dont Paër écrivit la musique. Tout cela est d'un mérite littéraire assez mince. La forme en vaut le fond, qui lui-même ne vaut pas grand'chose. Rien n'est plus monotone, en effet, que le répertoire des poètes improvisateurs du XVIII[e] siècle. Ce sont toujours les mêmes thèmes bibliques *(Adam et Ève, le Festin de Balthazar),* mythologiques *(Héro et Léandre, Daphnis et Chloé),* historiques *(Mucius Scaevola, Annibal à Capoue, l'Incendie de Rome),* les éternelles *canzonette* arcadiques ou anacréontiques, les thèmes à discussion, littéraires ou autres. Après tout, n'est-ce pas aussi là le fond commun de la poésie écrite du *settecento,* si l'on en excepte celle de Parini? C'est tout ce que le public attendait et réclamait des poètes, qu'ils fussent ou non improvisateurs. Quant à la forme, puisque les improvisateurs triomphaient surtout de la difficulté vaincue, le public renchérissait naturellement sur la difficulté, et chacun se creusait le cerveau pour imposer à ces malheureux acrobates de la poésie les complications métriques les plus bizarres, comme celle de traiter le même sujet trois ou quatre fois sur des mètres différents, avec rimes imposées, acrostiches, et autres chinoiseries.

C'est au moment où les esprits italiens s'amusent à ces

puérilités qu'éclate la Révolution française. La Révolution ne tarit nullement la source de l'improvisation poétique, mais elle lui imprime, comme à la poésie écrite, une direction nouvelle.

Avec un talent presque égal à celui de Perfetti, et en tout cas supérieur à celui des deux muses féminines, Francesco Gianni débute d'abord avec succès en improvisant dans le goût du jour; puis, peu à peu, sous l'influence des commotions politiques qui ébranlent l'Italie, il adapte son talent à des sujets plus actuels. Gianni était l'ami d'enfance de Vincenzo Monti, et passait auprès de ceux qui les connaissaient tous deux pour être aussi bien, sinon mieux doué que lui. Une difformité, contractée à la suite de mauvais traitements reçus dans sa jeunesse, avait rendu son caractère ombrageux. Il se brouilla avec Monti, défia la Bandettini, et se mesura avec elle dans une séance de récitation mouvementée. Très admiré d'Alfieri et de Foscolo, il s'enthousiasma comme eux pour les idées nouvelles et fut comme eux en butte à quelques semblants de persécution. Il n'en fallut pas davantage pour transformer cet Anacréon en un Tyrtée. Le poème *Bonaparte en Italie*, l'ode *Sur les Héros français en Irlande,* le sonnet *Contre ses détracteurs* résistent à la lecture et ne pâlissent pas trop à côté de la *Bassvilliana* et du *Misogallo*. Gianni apporte une autre modification à l'art d'improviser. Il ne chante plus ses vers. Il les déclame, très lentement, comme il les compose, dédaignant le plus souvent de faire accompagner sa déclamation par un instrumentiste. Il a, d'ailleurs, la prétention de faire non seulement vite, mais bien; et loin de redouter pour ses vers la transcription et la publicité, il les appelle de tous ses vœux, déclarant le jugement des yeux plus sûr en cette matière que celui de l'oreille. Loin de dérober au public le secret de son talent, il lui en dévoile, au contraire, la recette détaillée dans une sorte de code de l'improvisation poétique *(Legislazione poetico-estemporanea)*. Certains articles de ce Code et leurs considérants sont vraiment curieux à noter :

« Improviser fréquemment : *la fréquence empêche la répétition et l'uniformité.* »

« Éviter les longs repos entre une partie et l'autre du même sujet : *l'embarras naît de la méditation.* »

« Accepter tout sujet honnête, quelle que soit la personne qui le propose : *l'universalité écarte jusqu'au soupçon de l'imposture.* »

« Si le thème proposé était inconnu au poète, en demander l'explication ou le récit : *l'objet de la science est immense, le rôle du poète n'est pas de tout savoir, mais bien de savoir tout chanter poétiquement.* »

« Ne point recourir aux invocations inutiles, aux épisodes étrangers au sujet, aux lieux communs : *tout cela n'est qu'artifice.* »

Gianni, pensionné par Napoléon et plus tard par Louis XVIII, visita plusieurs fois Paris, et y reçut un tel accueil qu'il s'attacha à la grande ville et finit par s'y fixer. Faut-il le soleil d'Italie pour maintenir en activité ces cerveaux d'improvisateurs qu'a fait naître la terre d'Italie? On le croirait, car le Gianni français d'adoption ne ressemble en rien au Gianni de la grande époque. Devenu Parisien, il cessa d'improviser, dit adieu à son bel idéal politique, vécut bourgeoisement de ses rentes, et finit ses jours dans la dévotion, en 1822.

En associant l'improvisation poétique aux aspirations et à la vie moderne, Gianni n'en avait pas moins ouvert une voie féconde que d'autres après lui devaient suivre. Une autre voie nouvelle s'ouvre presque en même temps. La comédie improvisée était à peine morte avec Goldoni que la tragédie improvisée prenait naissance avec Tommaso Sgricci.

C'est toute une révolution qui s'accomplit ici. Le poète ne parle plus en son nom; l'acteur n'improvise plus tel ou tel rôle. Il construit un drame de toutes pièces, en improvise toutes les scènes, et incarne à lui seul chacun des personnages de chaque scène. Le travail cérébral est d'une intensité plus grande que jamais, mais plus grand aussi est le triomphe de la difficulté vaincue. Peu d'improvisateurs ont joui d'une renommée pareille à celle de Sgricci. Après avoir émerveillé l'Italie, il voulut aussi s'imposer à l'admiration de la France et de l'Angleterre. Des hommes comme Pitt et Fox, Byron et

Lamartine, Béranger et Delavigne, Monti, Manzoni, Rossini s'empressèrent pour l'écouter et entrèrent en correspondance avec lui. Il a ingénûment décrit l'enivrement qui s'emparait de lui lorsque, à la suite de ses récitations dramatiques, il se voyait l'objet d'ovations interminables. Il en sortait d'ailleurs épuisé, et ce surmenage, joint à des mœurs très peu recommandables, eut rapidement raison de son tempérament vigoureux, et le conduisit à une mort prématurée. Né en 1789, quand il succomba en 1836, il n'était depuis plusieurs années que l'ombre de lui-même. Un certain nombre de tragédies de Sgricci ont été sténographiées et publiées. Lui-même ne dédaigna pas de les retoucher. Comme les nombreuses tragédies italiennes du XVIII[e] siècle, elles sont taillées sur le modèle de la tragédie française classique. Plusieurs d'entre elles, *Idoménée, Crispus, la Mort de Charles I[er]*, contiennent des scènes vigoureuses et bien venues, et valent assurément autant que les meilleures d'un abbé Conti, d'un Bettinelli ou d'un Cesarotti.

Sgricci n'est point le seul tragédien improvisateur qu'ait possédé l'Italie. Natali et Casser lui avaient ouvert la voie. Carrer et Cicconi l'y suivirent. Mais les uns et les autres demeurent si loin de lui que, dans son genre, il reste bien, comme il s'était appelé lui-même, *l'Unico,* l'incarnation vivante et inimitable de la tragédie improvisée.

Au contraire, la poésie improvisée à tendances politiques et patriotiques compte après Grilli des représentants de valeur, qui se succèdent sans interruption durant la période du *Risorgimento*.

C'est Bartolomeo Sestini, le poète mélancolique de l'*Adieu à l'Italie*. C'est Gabriele Rossetti, le conspirateur et l'exilé politique, qui lance de temps à autre contre la tyrannie quelque pamphlet poétique comme la *Constitution à Naples en 1820*. C'est Giuseppe Regaldi, « vagabond comme Homère et blond comme Apollon, » qui fit les délices du Tout-Paris de 1830 après avoir fait celles de toute l'Italie. Il ne se contenta pas d'improviser, il transcrivit, retoucha, et publia ses meilleures improvisations, *la Prophétie (il Vaticinio)*, apologie de la maison de Savoie en même temps que de l'unité italienne, *le Poète*

errant, qui rappelle à la fois Lamartine et Leopardi, les *Ruines de Pompéi*, qui le cèdent à peine aux plus belles de ses poésies écrites. C'est le barde en chemise rouge, le bouillant Eliodoro Lombardi, qui chanta d'abord l'*Italie sur la tombe d'Alfieri*, *Garibaldi en Sicile*, *le Chasseur de l'Etna*, *le Chasseur des Alpes*, puis se lança dans la littérature socialiste, improvisant les *Chants sociaux*, *Nature et Humanité*, pour finir tranquillement sa carrière, comme Regaldi, dans une chaire de professeur à l'Université de Catane.

C'est surtout la plus intéressante et la plus moderne figure d'improvisatrice qu'ait possédée l'Italie, Giannina Milli, dont les poèmes patriotiques étaient autant de prophéties, car de 1848 à 1867, elle prédit successivement à sa patrie Garibaldi et Cavour, Victor-Emmanuel et Napoléon III, et célébra avant même qu'elles fussent accomplies, l'expédition des Mille, les batailles de Marsala, de San Martino et de Solferino, la cession à la France et de Nice et de la Savoie, Rome capitale, et jusqu'à la chute de Napoléon III. Muse patriotique, la Milli était en même temps la muse de la famille et des vertus domestiques. Elle a laissé, dans cet ordre d'idées, un excellent recueil de poésies à l'usage de la jeunesse. La femme était chez elle à la hauteur de la virtuose. D'une modestie et d'une simplicité qui contrastent avec la vanité tapageuse de la plupart des professionnels de l'improvisation, elle ne s'égalait à aucun des grands poètes ses contemporains. Elle aimait son art, et si, dans une ode sur *la Poésie improvisée,* elle en prend noblement la défense, elle sait le mettre à sa véritable place à côté de la grande poésie. Son *canzoniere* est le plus varié et le plus considérable de tous.

La Milli est morte en 1888, cinq ans après Regaldi, six ans avant Lombardi. Les derniers improvisateurs patriotes sont donc presque nos contemporains, et la date récente de leur disparition indique que l'improvisation poétique n'a peut-être pas encore dit son dernier mot en Italie.

Il y a, en effet, dans le tempérament italien, comme nous le disions en commençant, une disposition à aimer la virtuosité du *far presto*, et l'improvisation poétique qui en est l'un des

aspects. La preuve en est que, parallèlement à l'improvisation érudite, l'improvisation populaire n'a jamais cessé de vivre et de se développer. Il n'est point de contrée, de la Corse à la Sicile, du Piémont à la Calabre et aux Abruzzes, où des illettrés, hommes et femmes, ne se révèlent de temps à autre comme poètes improvisateurs, et ne traînent à leur suite des concours immenses de populations. Qui ne se souvient de la *Colomba* de Prosper Mérimée? Des noms d'ailleurs sont restés de ces *stornellatori* et de ces *strimpellatori,* héritiers attardés des *cantimbanchi* du temps jadis. L'aveugle Beco Sudicio, de son vrai nom Domenico Somigli, grand mangeur non moins que grand rimeur, faisait naguère dans les rues de Florence la joie des passants de toute catégorie. Le fripier Chiarini, surnommé Baco, tenu en haute estime par l'artiste écrivain Giovanni Dupré, se riait du scepticisme d'Aleardi et de Prati dans une série d'octaves des mieux réussies. Mais la figure d'improvisatrice populaire la plus justement célèbre est celle de la montagnarde Beatrice Bugelli, plus connue sous le nom de Beatrice Del Pian degli Ontani, qui est celui de son mari. Mère de huit enfants, elle sut mener de front les soins de la vie domestique et le tumulte des tournois poétiques. La tradition s'est en effet maintenue de mettre en présence devant le public assemblé deux ou trois improvisateurs qui font assaut de virtuosité.

Si l'Italie est le pays de l'improvisation, elle est aussi celui des polémiques littéraires. Les triomphes faciles des improvisateurs ne pouvaient manquer de leur attirer des envieux dans le monde des hommes de plume. Et il ne fallait pas à ces derniers aller bien avant dans l'analyse du talent et des œuvres de leurs rivaux pour en reconnaître les côtés superficiels et factices. Pietro Giordani, dans un mémoire sur *Sgricci et les improvisateurs en Italie*, publié en 1816, a lancé contre la *poesia estemporanea* un véritable réquisitoire. Quel que soit le talent d'un improvisateur, — et Giordani porte assez haut celui de Sgricci, — sa prétention de versifier, vite et bien, sur toute espèce de sujet, est insoutenable. Ou il a une préparation préalable plus ou moins dissimulée, et alors il n'improvise réellement plus ; ou il est pris au dépourvu, et sa prétendue poésie *ex abrupto*

n'est qu'un amas de réminiscences et de lieux communs qui n'ont de poésie que les apparences. Si le résultat est mauvais ou simplement médiocre, qu'importe le temps mis pour l'obtenir? *Ludus impudentiae :* au fond de toute improvisation se cache une imposture. L'improvisateur est un charlatan qui promet ce qu'il ne peut tenir.

La sentence de Giordani est générale et absolue : elle sent le parti pris et provoque la défiance. Car elle atteint des hommes comme Perfetti, qui était la sincérité et la franchise personnifiées, comme Gianni, qui raisonnait de son art avec un détachement dont peu de poètes écrivains ont donné l'exemple, comme d'autres plus récents, auxquels Giordani aurait été le premier à rendre hommage s'il les avait connus. Le tort du critique est d'avoir voulu mettre sur le même pied et peser dans la même balance deux choses qui demandent à être considérées à part : la simple transcription des poésies improvisées et la poésie écrite. Que cette dernière reste en fin de compte très supérieure à l'autre, cela n'est pas contestable; que tout ce qui est grand et beau et durable en fait d'œuvre littéraire ait nécessité du temps et des retouches, c'est ce que démontre l'histoire de toutes les littératures.

Météore, feu d'artifice, exercice d'acrobatie : toutes ces métaphores prodiguées au jeu de l'improvisation poétique ne sont pas dépourvues de justesse. Mais à tout prendre, pour qui s'y connaît, un exercice d'acrobatie, un feu d'artifice, un météore ont encore leur intérêt : il y a manière de savoir les considérer. Si l'on veut raisonner juste en cette matière, il faut admettre une fois pour toutes que la littérature parlée et de circonstance n'est point la littérature écrite et définitive, et en laissant à cette dernière sa supériorité, il faut juger l'autre pour ce qu'elle est, avec son genre d'intérêt propre, tout théâtral, tout extérieur, tout fugitif; mais intérêt puissant et d'une variété aussi grande que le sont les physionomies des poètes artistes qui s'y consacrent.

Dans l'art du poète improvisateur, il entre à la fois une question de métier et une question de tempérament. Le métier consiste dans une connaissance étendue des auteurs, et dans

la pratique de la versification. L'improvisateur a besoin d'une érudition assez vaste pour faire face à toute espèce d'argument poétique. On conçoit que, si étendue soit-elle, cette érudition a des limites, et que l'un des éléments du succès de l'improvisateur résidera dans le plus ou moins d'adaptation de sa culture littéraire au sujet qu'il doit traiter. Le répertoire des *settecentisti*, dans son apparente variété, était au fond très uniforme et très restreint : une rhétorique poétique bien fournie, un ensemble de lieux communs d'un placement facile, tel était le fond de culture ordinaire de tout improvisateur. Ce n'était pas en somme une chose bien difficile à obtenir, et l'on s'explique le nombre des virtuoses de la *poesia estemporanea* à cette époque. L'improvisateur a également besoin d'une connaissance des mètres et d'une habitude de versifier consommées. Avec cette double préparation technique, il a des chances sérieuses de réussir, si ses dispositions naturelles le mettent à même d'en tirer profit. Il faut à l'improvisateur une oreille très musicale, une grande facilité d'associer des idées, une extrême vivacité d'esprit, une puissance d'émotion, d'exaltation, de surexcitation de la sensibilité, qui lui permettent d'accomplir en un rien de temps tout le travail que d'autres ne réalisent qu'à la réflexion et à loisir. Les grands improvisateurs ont tous été plus ou moins névropathes, et sont morts pour la plupart prématurément d'affections cardiaques ou de paralysies : c'est la meilleure preuve que leur art ne se réduit pas en une pure question de charlatanisme. Ce sont vraiment des cerveaux prodiges, des phénomènes intellectuels qui paient fort cher le privilège d'une organisation exceptionnelle.

La poésie improvisée reste donc, en fin de compte, en dépit de toutes les critiques fondées ou non fondées, un fait littéraire certain, une réalité dont il est impossible de faire abstraction dans l'histoire intellectuelle de l'Italie. Elle a subsisté pendant des siècles, occupant une place tantôt modeste, tantôt marquante, se mêlant à la vie du peuple italien, se modelant à elle, et reflétant l'état moral et l'idéal littéraire de chaque siècle. Elle méritait un historien et elle l'a obtenu. L'heure présente, il faut le reconnaître, ne lui est point favorable. En poésie

comme en prose, dans la pensée comme dans l'expression, le goût du jour se porte, en Italie comme partout, vers ce qui est rare, compliqué, raffiné. Les idées de solidarité, qui ont fait tant de progrès dans la vie sociale des peuples, n'ont point pénétré dans leur vie littéraire, où l'individualisme règne plus que jamais en maître. Improviser dans ces conditions est presque impossible. L'improvisation poétique ne peut guère se donner carrière que sur un ensemble d'idées générales, de faits connus, de formes consacrées. Ce qui est exceptionnel la paralyse. Mais des tendances nouvelles peuvent se manifester, et rien ne prouve que cette faculté d'improviser, innée dans la race italienne, ne reprendra pas après une période d'assoupissement momentané, un nouvel et puissant essor. Le passé semble même pour elle un garant de l'avenir.

Eugène BOUVY.

UNA CANDIDATURA NUZIALE

DI NICCOLÒ DI LUIGI ALAMANNI

Il professor H. Hauvette col suo bel volume su *Luigi Alamanni* (Paris, Hachette, 1903), del quale gli studiosi italiani hanno apprezzato il grande valore, ha lasciato ben poco da spigolare agli altri, ai quali occorra di parlar della famiglia dell' illustre fiorentino, che trovò così fortunata e munifica ospitalità all' ombra de' gran gigli d' oro. Alla solida opera del valoroso letterato francese poche minuzie, di tenue rilievo, potranno, credo, essere aggiunte qua e là; fra le più tenui io temo debba essere questa mia, che raccoglie qualche documento fiorentino intorno ad un matrimonio, che Luigi Alamanni vagheggiò per il figlio suo Niccolò, e che non ebbe luogo. Nelle trattative entrò direttamente anche Caterina de' Medici, che favorì costantemente l'esule fiorentino, e in questa e in altre[1] occasioni, specialmente dopo ch' egli ebbe sposata in seconde nozze (1543) Elena Bonajuti, giovane dama della Regina, e divenne maggiordomo di quest' ultima.

Niccolò Alamanni seguì una vita diversa da quella del fratello Battista. Quest' ultimo, uomo di studj e di religione, abate nel 1545, fu fatto vescovo di Bazas nel 1555; mantenne relazioni

1. La regina di Francia prese a sostenere le ragioni dell' Alamanni presso Cosimo I, quando sorsero difficoltà per definire, a vantaggio di lui, la successione ad una parte dei beni paterni, dopo la morte di Boccaccino, fratello di Luigi (cf. Hauvette, pp. 137-139). Tra le lettere di Caterina (*Lettres de Catherine de Médicis,* publiées par M. le comte Hector de la Ferrière, Paris, 1880, I, p. 34) una del 26 giugno 1550 tratta appunto di questa briga ereditaria, che dovette andar per le lunghe, perchè a Firenze ho trovato questo estratto d'un' altra lettera della Regina, in data 4 dicembre 1550, che mi sembra riferirsi alla stessa questione : « La Regina di Francia con la sua de' 4 di X^bre [1550] ringratia V. Ex^a di quello ha fatto per amor suo in favore della causa di Luigi Alamanni suo m^ro di casa, et perchè intende che la speditione non è ancor resoluta, et che si dubita non sia per andare in lungo, prega V. Exª a voler rompere tal lunghezza, et far administrar in detta causa breve et buona giustitia, come in cosa che toccasse lei medesima. » (Archivio di Stato di Firenze, *Carteggio Mediceo universale.* Filza 401, c. 428 *a.*)

letterarie in Italia, specialmente con il Varchi, il quale gli dedicò una parte, la terza, de' suoi *Componimenti pastorali* (Bologna, 1576, ediz. postuma). Invece Niccolò fu uomo d'armi : combattè con Piero Strozzi contro Cosimo I a Siena, e conseguì alti gradi nelle guerre di mare; poi accompagnò il duca d'Angiò, quando questi andò a porsi sul capo la corona di Polonia. Del 1551, e forse già della fine dell' anno precedente, sono i tentativi fatti, senza risultato soddisfacente, per fargli sposare una giovane toscana, orfana di Tommaso Guadagni, la quale abitava in Francia, forse presso i suoi tutori. La Regina di Francia scrisse il 29 gennajo 1551 a Cosimo I, raccomandandogli d' interporsi perchè le nozze avessero luogo « con quella dote et conditione che fu maritata una sorella di detta fig^{la} a un fig^{lo} di Ales^{o} Antinori », e di rivolgersi a tal fine agli zii della fanciulla, Jacopo, Filippo e Paolo Antonio Guadagni (quest' ultimo residente in Avignone) ed a Tommaso Sartini e Albizzo Del Bene, tutori di lei in Lione [1]. Caterina de' Medici, in un poscritto di sua mano, faceva sapere al suo serenissimo cugino, che essa desiderava « set mariage sortir à l'eyfayct ». Il carteggio mediceo ci apprende che anche il cardinale di Ferrara interpose i suoi buoni uffici presso Cosimo I in favore dell' Alamanni : « Il Car^{le} di Ferrara con la sua de' iij del presente [1551, *marzo*] prega V. Exª della medesima opera [2], acciò che tal parentado habbia effetto, desiderando che la sua intercessione giovi evidentemente al desiderio di Luigi Alemanni per amore di S. S. R^{ma}, pregandola a volere scrivere ai medesimi zii et tutori della fanciulla, che dice di sopra la Regina » : così un estratto della lettera del cardinale Estense nell' Archivio di stato fiorentino [3].

1. La lettera è pubblicata dal la Ferrière, I, 37 sg.

2. Intende la raccomandazione di Caterina de' Medici. All' estratto della lettera del Card. di Ferrara, precede infatti il seguente : « La Regina di Francia con la sua de' 29 di gennajo [1551] desidera che V. Exª faccia opera che M. Niccolò fig^{lo} di Luigi Alamanni habbia per moglie la fig^{la} del già Tomaso Guadagni, con scrivere a Jacopo et Filippo Guadagni, et a Paulo Ant^{o} Guadagni in Avignone, zii della fanciulla, che se ne contentano *(sic)* et similmente a Thomaso Sartini et a Albizo del bene in Lione tutori di essa, con quella dote et conditione che fu maritata una sorella di detta fig^{la} a un fig^{lo} di Ales^{o} Antinori, et ne prega V. Exª molto efficacemente. » (Archivio cit., *Filza* cit., c. 674 *b.*)

3. Archivio cit., *Filza* cit., c. 674 *b.* Il Cardinale di Ferrara era il secondo Ippolito d'Este, figlio di Alfonso I.

Cosimo I non si rifiutò di soddisfare il desiderio di Caterina e del cardinale di Ferrara, sebbene quegli Alamanni non gli fossero mai stati troppo simpatici, per la parte che Luigi aveva avuta nei moti politici di Firenze. Ma ormai si trattava del maestro di casa della Regina di Francia, cioè di un potente di quella Corte, e il Duca di Firenze era troppo accorto politico per non sapere spendere a proprio vantaggio la sua autorità presso i sudditi. Il matrimonio però non potè combinarsi, per quanto onorevole fosse il partito proposto per la giovane Guadagni, per l'opposizione dei parenti di lei. Ecco in proposito una lettera di Jacopo e Filippo Guadagni (senza nome di luogo, ma probabilmente da Firenze) dei 22 marzo 1551, nella quale essi rispondono negativamente, coi debiti riguardi, alla raccomandazione loro fatta dal principe :

« Illmo et Ecc^{mo} S.,

» Per una di V. Ecc^{a} s' è inteso come il desiderio di quella sarebe si compiacessi alla Chr^{ma} Regina che seghuisse il matremonio tra Nicholò di Luigi Alamanni e-lla nostra nipote figl^{la} di Tommaso Ghuadagni. Diciesi a quella che alquanti mesi sono ms. Albizo del Bene, tutore de' nostri nipoti, ci schrisse esserne stato ricierchо da detto Luigi, e per che si aveva praticha con altro, e non sapendo le qualità sua e delle facultà qua non cie n' è molte, si attende alla detta praticha. Il desiderio nostro è di darla a uno fiorentino stia qua si per che...(?) [1] la non abi a ghodere il benefizio come si usa in Francia per le fanciulle, che redano come li maschi, che saria (seghuendo) contro al voler del testatore, e chon troppo danno de' sua fratelli; si anchora che, non stando qua la detta nipote, saria con troppo dispiacere della sorella e nostro : ed essendo qua ciaschuna di esse più facil sarà li nipoti si risolvino a tornare a ghodersi la lor patria, come è conveniente e ne farano opera. E speriamo nella benignità di V. E. Ill^{a}, che l'aproverà tal nostro desiderio, e ne la suprichiamo. E a quella umilm^{te} il più ci raccoman-

1. In luogo dei puntini, nel ms. sono due o tre parole illeggibili.

diamo. Nostro S[re] Idio la exalti senpre di forze. Alli xxij di marzo 1550 [*stile fiorentino : 1551*].

» Di V. E. Ill[ma]

Umil. S[ri].

JACOPO e FILIPPO GHUADAGNI [1]. »

Gli ostacoli, che i parenti della Guadagni opponavano all'esecuzione del matrimonio proposto dall' Alamanni, erano varj : l'essersi già avviate in Firenze altre pratiche con altra famiglia fiorentina, il che rispondeva al desiderio dei Guadagni, di ricondurre in patria la seconda nipote, come già v'era la prima, accasata negli Antinori, e poi, per l'affetto delle sorelle, anche i fratelli di esse, che si trovavano in Francia; e, più valida ragione, il timore, che, maritata in Francia la giovane loro nipote, a lei dovesse spettare, nella divisione dell' eredità paterna, una parte uguale a quella dei maschi, secondo le leggi d'oltralpe, diverse dall' uso italiano, che alle fanciulle dava solo una dote condegna, ma non le ammetteva alla divisione in parti uguali dell' eredità paterna. A Jacopo e a Filippo Guadagni importava che la ricchezza, accumulata dalla loro famiglia, non trasmigrasse ad altre case, se non nella misura necessaria a collocare onorevolmente le fanciulle, che non fossero destinate alla vita monastica.

Così la pratica, avviata in Francia tra Luigi Alamanni e i tutori della fanciulla dei Guadagni, fallì in Italia per la circospezione economica degli zii di lei.

Torino, ottobre 1905.

ABD-EL-KADER SALZA.

1. Archivio cit., *Filza* cit., c. 766.

BERNARDINO BALDI
ROBERVAL ET DESCARTES

I

Une opinion de Bernardino Baldi touchant les mouvements accélérés.

En butinant quelques-unes des intuitions de Léonard de Vinci pour en enrichir son œuvre de mécanicien, Bernardino Baldi[1] a rendu à la pensée du grand peintre le plus signalé des services. Sans cet heureux larcin, tout ce que cette pensée si riche renfermait de neuf et de fécond fût demeuré ignoré et inutile; en la plagiant, l'abbé de Guastalla l'a publiée; il a ramené ses eaux fertilisantes au courant de la Science qui s'en est trouvé grandement accru et accéléré.

Suivons ce courant et voyons quelles découvertes vont germer sous la bienfaisante influence des idées de Léonard, transmises par Baldi.

Distinguer ce que la Mécanique du XVIIe siècle doit à Baldi, le séparer de ce qu'elle tient d'autres auteurs ne sera pas toujours chose aisée. Baldi n'a point marqué ce qu'il prenait à Léonard; à son exemple, ceux qui vont s'inspirer de lui s'empresseront de cacher la source à laquelle ils auront puisé; seul, l'honnête Père Mersenne prononcera son nom.

Une minutieuse enquête, semblable à celle qui nous a permis de retrouver la marque de Léonard sous la signature de Baldi ou de Villalpand, nous permettra seule de rendre à Baldi cer-

1. Voir notre précédente étude sur *Léonard de Vinci et Bernardino Baldi (Bulletin italien*, t. V, p. 309, 1905).

taines affirmations que nous lirons dans les écrits de Roberval ou de Descartes.

Cette enquête nous sera parfois facilitée par la connaissance de certaine opinion admise par l'abbé de Guastalla ; l'opinion dont nous voulons parler nous semble, en effet, tout à fait propre et personnelle au savant érudit. Mais pour en marquer avec précision les caractères, pour montrer à quel point ils différencient la pensée de Baldi des pensées de ses prédécesseurs, il nous faut remonter assez haut dans le passé, jusqu'à cette Mécanique du Moyen-Age, source de notre Science moderne.

La Dynamique Aristotélicienne a légué à la Dynamique du XIII[e] siècle deux affirmations qui, jusqu'aux temps modernes, furent considérées comme deux propositions également incontestables, comme deux lois expérimentales tellement appuyées sur les faits qu'elles ne pussent livrer au doute la moindre prise ; et cependant, tandis que la première de ces deux affirmations pose une grande vérité, la seconde énonce une très grave erreur.

Voici la première de ces affirmations : *Un grave qui tombe librement descend de plus en plus vite.* Et voici la seconde qui, pendant si longtemps, bénéficia, comme la première, du consentement universel : *La vitesse d'un projectile qu'un moteur vient de lancer commence par croître ; au bout d'un certain temps, elle passe par un maximum, puis diminue et s'annule.*

Accélération de la chute libre des graves, accélération initiale du mouvement des projectiles, cette vérité et cette erreur se donnaient, au même titre, comme des traductions fidèles des faits d'expériences ; elles bénéficiaient également de l'autorité d'Aristote[1] ; elles étaient l'objet d'explications analogues.

Parmi ces explications, laissons de côté celles qui sont antérieures au XIII[e] siècle[2] et arrivons de suite à saint Thomas d'Aquin.

1. La soi-disant accélération du mouvement des projectiles est affirmée par Aristote, Περί Οὐρανοῦ, B, ϛ (Livre II, ch. VI).

2. Au sujet de ces explications, voir : P. Duhem, *De l'accélération produite par une force constante ; notes pour servir à l'histoire de la Dynamique.* (Mémoire présenté au Congrès d'Histoire des Sciences. — *Comptes rendus du 2[e] Congrès de Philosophie,* p. 859 ; Genève, 1904.)

Avec Aristote et ses plus fidèles commentateurs, saint Thomas admet que le mouvement du projectile, séparé de l'instrument qui l'a lancé, est entretenu par le mouvement de l'air ambiant; il est naturel qu'il demande au mouvement de cet air d'expliquer la soi-disant accélération initiale du projectile; aussi est-ce ce qu'il fait : « Lorsqu'une grande quantité d'air a été agitée, dit-il[1], c'est-à-dire au milieu du mouvement du projectile, ce mouvement est plus rapide qu'au commencement, alors que la quantité d'air ébranlée est petite; il est aussi plus rapide qu'à la fin, alors que l'impression communiquée par l'instrument projetant commence à s'affaiblir. »

A l'époque où saint Thomas d'Aquin propose cette explication de la prétendue accélération des projectiles, un disciple de Jordanus de Nemore dont le nom nous est inconnu donne, en son traité *De ponderibus*[2], une explication analogue de la chute accélérée des graves. Voici, en effet, ce qu'a écrit cet auteur :

« Une chose grave se meut d'autant plus rapidement qu'elle descend plus longtemps. Ceci est plus vrai dans l'air que dans l'eau, car l'air est propre à toutes sortes de mouvements. Donc un grave qui descend tire, en son premier mouvement, le fluide qui se trouve derrière lui et met en mouvement le fluide qui se trouve en dessous, à son contact immédiat; les parties du milieu ainsi mises en mouvement meuvent celles qui les suivent, de telle sorte que celles-ci, déjà ébranlées, opposent un moindre obstacle au grave qui descend. Par le fait, celui-ci devient plus grave et donne une plus forte impulsion aux parties du milieu qui cèdent devant lui, au point que celles-ci ne sont plus simplement poussées par lui, mais qu'elles le tirent. Il arrive ainsi que la gravité du mobile est aidée par leur traction et que, réciproquement, leur mouvement est

1. Sancti Thomæ Aquinatis *Opera omnia* jussu impensaque Leonis XIII, P. M., edita; tomus III, Commentaria in libros de Caelo et Mundo, lib. II, cap. VI, lect. VIII, p. 150.

2. De ce traité, la Bibliothèque Nationale possède deux exemplaires manuscrits, tous deux du XIIIe siècle (fonds latin, Ms. 8680 A et Ms. 7378 A). Il a été imprimé au XVIe siècle, d'une manière extrêmement défectueuse, sous ce titre : Jordani *Opusculum de ponderositate* Nicolai Tartaleæ studio correctum novisque figuris auctum. Venetiis, apud Curtium Trojanum, MDLXV. Nous avons dit, dans nos recherches sur *Les origines de la Statique* (ch. VII), de quelle importance avait été ce traité pour l'évolution de la Statique.

accru par la gravité, en sorte que ce mouvement accroît continuellement la vitesse du grave. »

Pareille explication de la chute accélérée des graves ne pouvait manquer de satisfaire ceux qui attribuaient aux mouvements de l'air l'entretien du mouvement d'un projectile. Aussi voyons-nous, en la première moitié du XIV[e] siècle, Walter Burley[1] et Jean de Jandun[2] souscrire à cette théorie.

Ces explications, admises par Burley, par Jean de Jandun, ne seront naturellement pas acceptées par les physiciens qui attribuent la continuation du mouvement du projectile à une *gravité accidentelle*, à un *impetus impressus*. Déjà Burley nous avait avertis que « certains prétendent que le grave, en descendant, acquiert continuellement une nouvelle gravité accidentelle, qu'il devient ainsi continuellement de plus en plus grave et, par conséquent, qu'il se meut continuellement de plus en plus vite ».

Cette opinion est celle à laquelle se rallie nettement Albert de Saxe; à la fin de la *Question*[3] sur les *Physiques* d'Aristote où, si nettement, il formule la doctrine de l'*impetus impressus* et l'oppose à la théorie aristotélicienne, il s'exprime en ces termes : « On peut expliquer de la même manière pourquoi le mouvement naturel est plus rapide à la fin qu'au commencement; il faut dire à ce sujet que le mobile animé du mouvement naturel acquiert une certaine aptitude à ce mouvement et cette aptitude acquise, en s'unissant à la gravité, meut plus rapidement le mobile. »

Albert de Saxe admet donc, au sujet de la chute accélérée des graves, l'opinion que Walter Burley rejetait; quant à la

1. Burleus, *Super octo libros Physicorum*, lib. VIII, fol. 227, col. c. Colophon : Et in hoc finitur expositio excellentissimi philosophi Gualterii de Burley Anglici in libros octo de physico auditu Aristotelis Stagerite *(sic)*, emendata diligentissime, impressa arte et diligentia Boneti Locatelli Bergomensis, sumptibus vero et expensis nobilis viri Octaviani Scoti Modoetiensis... Venetiis, anno Salutis nonagesimoprimo supra millesimum et quadringentesimum, quarto nonas Decembris.

2. Joannis de Janduno *In libros Aristotelis de Cœlo et Mundo quaestiones subtilissimæ*, quibus nuper consulto adjecimus Averrois sermonem de substantia orbis cum ejusdem Joannis commentario et quæstionibus... Venetiis, apud Hieronymum Scotum, 1552. Quæstio XIX, fol. 32, col. d.

3. Alberti de Saxonia *Quæstiones in libros de physica auscultatione;* in librum VIII quæstio XIII. — Cf. : Alberti de Saxonia *Quæstiones in libros de Cœlo et Mundo*, lib. III, quæstio XII.

prétendue accélération du mouvement d'un projectile après qu'il a quitté son moteur, nous ne voyons pas qu'il en ait fait mention dans ses écrits. Gaëtan de Thiène qui, au milieu du xve siècle, reproduit[1] presque exactement l'argument d'Albert de Saxe en faveur de l'*impetus impressus,* n'hésite pas à nier cette soi-disant accélération : « Bien loin de se mouvoir plus rapidement à quelque distance de l'arc, la flèche se meut plus lentement. »

Les historiens de Léonard ont souvent signalé son caractère hésitant; difficilement, il s'arrêtait à un ferme parti, parce qu'il en reconnaissait, avec trop de clairvoyance, les points faibles et les défauts. De cette continuelle perplexité, ses idées en Dynamique offrent un nouvel exemple.

Au sujet des principes de cette science, il avait lu et médité tous les écrits dont il avait eu communication, aussi bien ceux de saint Thomas d'Aquin que ceux d'Albert de Saxe; voici une note qui nous en apporte le témoignage[2] :

« *Du mouvement en général.* Quelle chose est la cause du mouvement. Quelle chose est le mouvement en soi. Quelle chose est celle qui est le plus apte au mouvement. Quelle chose est l'*impeto;* quelle chose est la cause de l'*impeto* et du milieu où elle se crée. Quelle chose est la percussion; quelle chose est sa cause. Quelle chose est le rebondissement. Quelle chose est la courbure du mouvement droit et sa cause.

» Aristote, 3e de la Physique, et Albert, et Thomas, et les autres; sur le rebondissement, dans le 7e de la Physique. *De Cœlo et Mundo.* »

Entre les Écoles adverses, Léonard n'a pu se décider à faire un choix exempt de tout partage; il ne s'est point résolu à suivre l'École de saint Thomas d'Aquin qui attribue toutes les particularités du mouvement du mobile à l'agitation de l'air ambiant; il n'a point, non plus, donné son entière adhé-

1. *Recollecte* Gaietani *super octo libros Physicorum cum annotationibus textuum,* fol. 50, col. d, fol. 51, col. a. Colophon : Impressum est hoc Venetiis per Bonetum Locatellum jussu et expensis nobilis viri Octaviani Scoti civis Modoetiensis, anno salutis 1496, nonis sextilibus.

2. *Les manuscrits* de Léonard de Vinci, ms. I de la Bibliothèque de l'Institut, fol. 130 [82], verso.

sion à l'École d'Albert de Saxe qui, pour rendre compte de ces particularités, invoque seulement l'*impetus*.

Entre ces doctrines opposées, c'est une sorte de moyen terme et, pour tout dire, de cote mal taillée, qu'adopte Léonard de Vinci. Avec Albert de Saxe, il attribue le mouvement du projectile qui a quitté son moteur à l'*impeto,* à la *forza,* à la *gravité accidentelle* dont, à maintes reprises, il affirme l'existence et définit les caractères ; mais avec saint Thomas d'Aquin, il explique par l'agitation de l'air ambiant tous les phénomènes d'accélération, vrais ou supposés.

C'est saint Thomas d'Aquin qui inspire à Léonard de Vinci le passage suivant[1] :

« *Le milieu du chemin direct fait par des corps pesants qui traversent l'air par un mouvement violent est de plus grande puissance et de plus grande percussion, sur l'obstacle qu'ils rencontrent, qu'aucune autre partie de ce parcours.*

» La raison de ceci est que quand le poids part, de par la force de son moteur, il trouve, bien que ce départ soit au premier degré de sa puissance, l'air sans mouvement et, par suite, au premier degré de sa résistance ; et, bien que l'air offre une somme de résistance plus grande que n'est la force du poids qui y est poussé, néanmoins, le poids n'agissant que sur une petite partie de l'air, arrive à en rester vainqueur ; il chasse donc l'air de sa place et, en le chassant, est un peu empêché dans sa propre vitesse. Cet air étant donc poussé, en pousse et chasse d'autre, en produisant derrière lui des mouvements circulaires dont le poids qui se meut en lui est toujours centre ; les cercles ainsi formés étant semblables à ceux qui se font dans l'eau avec l'endroit frappé par la pierre pour centre. Chaque cercle en chassant ainsi un autre, tout l'air qui se trouve devant son moteur sur la même ligne que lui se trouve préparé au mouvement, mouvement qui s'accroît d'autant que le poids qui chasse l'air s'approche davantage ; par suite, le poids trouvant moins de résistance dans l'air, double la vitesse de sa course ; de même que la barque menée dans l'eau, laquelle

1. *Les Manuscrits* de Léonard de Vinci ; ms. A de la Bibliothèque de l'Institut, fol. 43, verso.

se meut avec difficulté dans le premier mouvement, bien que son moteur soit dans sa plus puissante force; mais quand l'eau, avec des ondes arquées, commence à prendre mouvement, la barque, suivant ce mouvement, trouve une faible résistance et, dès lors, se meut avec facilité... »

Léonard a formulé à plusieurs reprises[1], avec une grande netteté, la loi de l'accélération uniforme de la chute des graves. Cette accélération, d'ailleurs, il en rendait raison comme le faisait, dès le XIII[e] siècle, un mécanicien de l'École de Jordanus, dont Léonard paraît s'être fréquemment inspiré, et plus tard, Walter Burley et Jean de Jandun.

« *La gravité qui descend libre*, dit-il[2], *acquiert à chaque degré de mouvement un degré de poids*. Ceci naît par la deuxième du premier qui dit que *le corps sera plus grave qui aura une moindre résistance*. En cas de la descente libre des corps graves, on voit manifestement, par l'expérience déjà alléguée de l'onde de l'eau, que l'air fait la même onde sous la chose qui descend, parce qu'il se trouve poussé et, de l'autre côté, attiré, c'est-à-dire qu'il fait une onde tournante qui aide à pousser en bas. A présent, pour ces raisons-là, l'air qui fuit en avant du poids qui le chasse montre manifestement qu'il ne lui résiste pas et, par conséquent, qu'il n'empêche pas ce mouvement; dès lors, plus descend l'onde qui va plus vite que la gravité qui la meut, plus dure le mouvement de cette gravité; plus la dernière onde s'en éloigne et d'autant plus elle prépare l'air qui touche le poids à une facile fuite. »

Au XVI[e] siècle, les mécaniciens se divisent presque tous entre deux partis.

Les uns suivent la tradition de Walter Burley; à l'agitation de l'air, ils attribuent non seulement l'entretien du mouvement des projectiles, mais encore l'accélération de la chute des graves; c'est parmi ceux-ci qu'il convient de ranger le cardinal Gaspard Contarini et le jésuite Benedictus Pererius.

1. Cf. P. Duhem, *De l'accélération produite par une force constante; notes pour servir à l'histoire de la Dynamique* (*Comptes rendus du 2[e] Congrès de Philosophie*, p. 859; Genève, 1904).

2. *Les manuscrits* de Léonard de Vinci; ms. A de la Bibliothèque de l'Institut, fol. 31, verso.

Les autres sont nettement les disciples d'Albert de Saxe. Au premier rang de ceux-ci, plaçons Jules-César Scaliger. Non content de développer avec force les arguments d'Albert de Saxe en faveur de l'existence de l'*impetus,* Scaliger, dans ses *Exercitationes adversus Cardanum*, explique avec beaucoup de netteté comment une gravité persistante engendre à chaque instant un nouvel *impetus* au sein d'un grave qui tombe et comment cet *impetus* de plus en plus intense détermine une chute accélérée. La même pensée se trouve exprimée plus tard, avec non moins de clarté, par Jean-Baptiste Benedetti.

Entre ces deux Écoles, à l'exemple de Léonard de Vinci, dont il paraît bien avoir éprouvé la puissante influence, Cardan prend un moyen terme. Il admet que le projectile est mû par un *impetus acquisitus :* « Et quand on suppose[1] que tout ce qui est mouvé l'est de quelque chose, ce est très vrai ; mais ce qui mouve, c'est une impétuosité acquise, ainsi que la chaleur en l'eau, qui est induite en l'eau par le feu outre nature, et toutefois quand le feu est osté, l'eau brule la main de celui qui la touche. »

Mais cet *impetus acquisitus* ne peut rendre compte de l'accélération qu'éprouve un projectile après qu'il a quitté son moteur. Cette accélération, Cardan, comme Aristote, en admet la réalité et il l'explique[2] comme l'ont fait saint Thomas d'Aquin et Léonard de Vinci : « Car l'air au commencement n'aide point le mouvement, sinon que bien peu ; par succession de temps, le mouvement naturel de l'air, comme il est mouvé, est fait plus valide ;... pourquoi par lui mesme il est nécessaire la célérité du mouvement estre augmentée. »

Cette action accélératrice de l'air ébranlé, Cardan l'a étudiée à plusieurs reprises ; dans un de ses derniers ouvrages, l'*Opus novum de proportionibus*[3], il l'a décomposée, comme Léonard

1. *Les livres* de Hiérome Cardanus, médecin Milannois, *intitulés de la subtilité et subtiles inventions, ensemble les choses occultes et raisons d'icelles*, traduis de latin en françois par Richard le Blanc ; Paris, Charles l'Angelier, MDLVI ; p. 47, verso.

2. Cardan, *loc. cit.*, p. 48, verso.

3. Hieronymi Cardani Mediolanensis, civisque Bononiensis, philosophi, medici et mathematici clarissimi, *Opus novum de proportionibus numerorum, motuum, ponderum, sonorum, aliarumque rerum mensurendarum, non solum geometrico more stabilitum, sed etiam variis experimentis et observationibus rerum in natura solerti demonstratione illustratum, ad multiplices usus accomodatum, et in V libros digestum.* Basileæ, ex officina Henricpetrina, Anno Salutis MDLXX, mense Martio, lib. V, prop. XXX.

l'avait fait avant lui, en deux autres actions : une traction de l'air condensé à l'avant du mobile et une impulsion du fluide qui vient, en tourbillonnant, occuper la place que le projectile laisse vide derrière lui. « Il résulte évidemment de là qu'en tout mouvement, soit naturel, soit violent, il se fait un certain accroissement de vitesse depuis le début du mouvement jusqu'à un certain instant. C'est pourquoi les machines de guerre de tout genre exigent une certaine distance pour que leur coup atteigne sa plus grande violence. » C'est donc à l'action accélératrice de l'air ambiant que l'on doit attribuer[1] la vitesse croissante du mouvement naturel par lequel un grave tombe à terre; sur ce point, comme sur tant d'autres, Cardan se range à l'opinion de Léonard de Vinci.

Comme Léonard et Cardan, Tartaglia admet qu'un projectile accélère d'abord sa course et il attribue cette accélération à une action de l'air mis en branle. Cette action lui sert à répondre à une question[2] posée par le Signor Gabriel Tadino di Martinengo, chevalier de Rhodes et prieur de Barletta : « *Le Prieur :* Si l'on tire une même pièce d'artillerie deux fois coup sur coup, avec une même hausse, vers un même but et avec deux charges égales, les deux tirs seront-ils égaux? — *Tartaglia :* Sans aucun doute, ils seront inégaux; le second coup portera plus loin que le premier. — *P.* Pour quelle raison? — *T.* Pour deux raisons. La première est que, lors du premier tir, le boulet a trouvé l'air en repos, tandis que, lors du second tir, il le trouve non seulement tout ébranlé par le boulet lancé au premier tir, mais encore tendant fortement, courant au lieu vers lequel on tire. Or, il est plus facile de mouvoir et de pénétrer une chose déjà mue et pénétrée qu'une chose qui est en repos et en équilibre. Par conséquent, la balle tirée la seconde fois, rencontrant un moindre obstacle à son mouvement que la première, ira plus loin que celle-ci... »

1. Cardan, *Opus novum de proportionibus,* lib. V, prop. XXXI.

2. *Quesiti et inventioni diverse di* Nicolo Tartalea. Vinegia, Vent. Ruffinelli, ad instantia et requisitione et a propria spese de Nic. Tartalea Brisciano autore; MDXLVI. *Il primo libro delli quesiti et inventioni diverse di Nicolo Tartaglia, sopra gli tiri delle artiglierie, et altri suoi varii accidenti.* Libro primo. Quesito quarto. — Cf. Libro secondo. Quesito primo.

Tartaglia empruntait peut-être ces raisonnements à quelqu'une des notes laissées par Léonard de Vinci ; peut-être aussi les avait-il conçus en lisant le traité *de Ponderibus* écrit, au XIIIe siècle, par ce mécanicien de l'École de Jordanus que nous avons nommé le Précurseur de Léonard de Vinci. On peut le croire d'autant plus volontiers qu'au septième livre des *Quesiti et inventioni diverse,* Tartaglia a plagié l'œuvre statique de ce géomètre avec une impudence que Ferrari lui a durement reprochée ; on sait également que le traité de ce géomètre fut publié par Curtius Trojanus, d'après un manuscrit que lui avait légué Tartaglia.

Autant et plus que Cardan, Bernardino Baldi s'est nourri de la pensée de Léonard de Vinci. Les notes de Léonard de Vinci ne sont cependant pas les seuls écrits dont il se soit inspiré; il en cite, qu'il a lus, et, parmi ceux-ci, il mentionne à plusieurs reprises le commentaire aux *Questions mécaniques* d'Aristote qui a été composé par Alexandre Piccolomini[1].

Or, en ce qui concerne la cause du mouvement des projectiles, Alexandre Piccolomini se montre disciple très exact d'Albert de Saxe ; il attribue à un *impetus* communiqué par le moteur non seulement l'entretien du mouvement du projectile après qu'il a quitté ce moteur, mais encore la chute accélérée produite par une gravité permanente.

Cette doctrine, Piccolomini l'expose, en même temps que toute sa théorie du mouvement violent, dans son XXXVIIe chapitre, consacré à l'examen de la trente-deuxième question d'Aristote :

« Il faut remarquer, » dit-il, « qu'il y a deux sortes de gravités ou pesanteurs : l'une qui a sa source dans la nature même du corps ; l'autre, superficielle, que les Grecs nomment ἐπιπόλαιαν. Celle-ci n'est point autre chose qu'un certain *impetus* non permanent, qui peut ou bien s'acquérir dans le corps même, mû par sa propre tendance *(qui vel acquiritur in re ipsa ex suo nutu mota),* ou bien être imprimé par un moteur mouvant violemment.

1. Alexandri Piccolominei *In mechanicas quæstiones Aristotelis paraphrasis paulo quidem plenior,* ad Nicolaum Ardinghellum Cardinalem amplissimum. Excussum Romæ, apud Antonium Bladum Asulanum, MDXLVII.

» En effet, lorsqu'une pierre tend vers le bas, elle devient sans cesse plus rapide, parce que sans cesse, par suite du mouvement, elle acquiert une plus grande pesanteur (j'entends parler de la pesanteur superficielle)... »

Baldi, qui cite avec éloge[1] le passage où Alexandre Piccolomini a exposé ses idées au sujet de la Dynamique, admet toutes ces idées. Il admet[2] qu'« en un grave qui tombe, il y a deux pesanteurs, savoir la pesanteur naturelle et une pesanteur acquise au mobile par le fait même de son mouvement. Aussi plus ce mouvement est prolongé, plus haut, par exemple, est le lieu d'où tombe le grave, plus est grande cette pesanteur accidentelle engendrée par un plus grand mouvement ».

Piccolomini n'a point parlé du prétendu accroissement de vitesse qu'éprouverait une flèche après qu'elle a quitté l'arc; en cela, il s'est conformé à une tradition constante dans l'École d'Albert de Saxe; ou bien les physiciens de cette École ne font aucune allusion à cette soi-disant accélération, ou bien même, comme Gaëtan de Tiène, ils en nient la réalité.

Baldi rompt avec cette tradition. Léonard de Vinci, dont il a si fréquemment suivi la pensée, a trop nettement insisté sur la prétendue accélération initiale du projectile séparé de son moteur pour qu'il lui vienne à la pensée de négliger ou de nier cette accélération; et cependant, il ne veut point, avec saint Thomas d'Aquin, Léonard et Cardan, l'expliquer par l'ébranlement du milieu.

Il admettra donc la réalité de cette accélération et il l'interprétera en imitant l'explication qu'Albert de Saxe et Piccolomini ont donnée de la chute accélérée des graves. La gravité accidentelle imprimée par le moteur au projectile est fort analogue à la gravité naturelle; de même que celle-ci produit une chute accélérée, de même celle-là déterminera un mouvement accéléré. Toutefois, une différence sera à signaler : la gravité naturelle est persistante; aussi la chute qu'elle détermine s'accélère-t-elle sans cesse. Au contraire, la gravité accidentelle, née de la violence, est périssable; le mouvement

1. Bernardini Baldi *In mechanica Aristotelis problemata exercitationes*, p. 180.
2. Bernardino Baldi, *loc. cit.*, p. 129.

qu'elle régit commencera donc par s'accélérer, mais au bout de quelque temps il se ralentira et prendra fin de lui-même.

« Les projectiles cessent de se mouvoir[1], car l'impression dont la vertu et l'impétuosité les entraîne n'est point naturelle, mais purement accidentelle et violente; or, rien de ce qui est accidentel et violent, rien de ce qui est hors nature, n'est perpétuel. Cette impression accidentelle s'évanouit donc, et tandis qu'elle s'évanouit graduellement, le mouvement du projectile se ralentit et le mobile finit par atteindre l'immobilité absolue. Ajoutons une remarque que beaucoup d'auteurs ne font point : tant que la violence prédomine, le mouvement violent est tout semblable au mouvement naturel; il est plus lent à son début; puis, par le fait même du mouvement, il devient plus rapide; ensuite, comme la violence imprimée s'affaiblit peu à peu, il se ralentit; enfin le mouvement s'évanouit en même temps que l'*impetus* et le mobile tombe au repos. Aussi l'expérience nous enseigne-t-elle que le coup porté par un projectile devient plus violent à quelque distance du point de départ de son mouvement; ce coup est nuisible au maximum lorsque le projectile, ayant acquis la plénitude de son mouvement, est animé de sa plus grande vitesse. Voilà pourquoi nous voyons les enfants, instruits par la nature, se placer à quelque distance d'un mur lorsqu'ils veulent briser des noix ou quelque autre chose en les lançant contre ce mur; si vous leur demandez pourquoi ils s'y prennent de la sorte, ils vous diront qu'à cette distance le coup devient plus vigoureux et plus efficace. »

L'idée que Baldi exprime en ce passage est étrange et peu logique; si l'on peut admettre que la gravité naturelle, qui est un moteur permanent, crée à chaque instant un nouvel *impetus*, on n'en saurait conclure que la gravité artificielle, c'est-à-dire l'*impetus* imprimé au projectile par le moteur, engendre à son tour un *impetus* de second ordre; visiblement, Baldi s'est laissé entraîner par l'analogie entre la gravité naturelle et la gravité accidentelle jusqu'à des corollaires inaccep-

1. Bernardino Baldi, *loc. cit.*, p. 179.

tables; que nul, avant lui, n'ait formulé ces corollaires, ainsi qu'il le donne à entendre, nous ne saurions nous en étonner.

Mais que cette théorie, assez étrange, porte la marque, très profondément gravée, de Bernardino Baldi, c'est particularité très précieuse pour l'historien; elle lui permet en effet de reconnaître, en des écrits plus récents, l'influence qu'ont exercée les doctrines de l'érudit abbé de Guastalla.

II

Bernardino Baldi et le P. Mersenne.

Les doctrines professées au sujet de la Dynamique par Bernardino Baldi ont exercé une très profonde influence sur les recherches des géomètres qui, vers la fin du règne de Louis XIII et au début du règne de Louis XIV, ont contribué au progrès de cette science. Mersenne, Roberval, Descartes ont recueilli les idées de Baldi; quelques-unes de ces idées ont germé en leur esprit et y ont produit d'amples théories.

Que Mersenne ait connu les *Exercices* composés par Bernardino Baldi sur les *Questions mécaniques* d'Aristote, nous le savons par son propre témoignage. Contrairement à un usage trop répandu au XVIe siècle et au XVIIe siècle, le probe et loyal Minime nomme volontiers les auteurs qu'il a lus et dont il s'est inspiré.

C'est en ses *Questions théologiques, physiques, morales et mathématiques*, imprimées en 1634 [1], que le P. Mersenne fait mention des *Exercices* de Bernardino Baldi.

La question IX, examinée par Mersenne, est formulée en ces termes : *Peut-on donner la raison de tout ce qui arrive à la romaine et aux balances ?* C'est en répondant à cette question que le laborieux religieux écrit [2] ces lignes :

« Il faut donc conclure que les poids peuvent estre rendus

1. *Les Questions théologiques, physiques, morales et mathématiques*, où chacun trouvera du contentement, ou de l'exercice. Composées par L. P. M. à Paris, MDCXXXIV. Chez Henry Guenon, ruë sainct Jacques, près les Jacobins, à l'image sainct Bernard.
2. Mersenne, *loc. cit.*, pp. 37-38.

pesans en les éloignant dudit point de la balance, et plus légers en les en approchant; que la capacité, et la puissance qu'ils ont à faire plus de chemin ou à descendre plus viste, est cause de leur plus grande pesanteur; que tous les instruments de la Mechanique, dont parle Aristote dans ses Questions, et Balde, Blancan, Monantolius, et Gueuare dans leurs Commentaires, tirent leurs forces de ces raisons. »

Mersenne, d'ailleurs, a fait d'assez larges emprunts aux *Exercitationes* de Baldi. La Question VIII : *Quelle est la ligne de direction qui sert aux mechaniques ?* en est presque textuellement extraite. En cette question, nous apprenons combien il est utile, pour rendre compte des diverses attitudes de l'homme, de considérer la verticale issue du centre de gravité. Déjà en 1626, dans son *Synopsis mathematica,* Mersenne avait produit des considérations semblables; il les extrayait alors du volumineux ouvrage du P. Villalpand. Il les demande maintenant, on le reconnaît sans peine, non plus au savant Jésuite, mais à l'érudit abbé Guastalla; l'un et l'autre, d'ailleurs, lui transmettent, à peine modifiées, les intuitions de Léonard de Vinci

Parmi les vues de Léonard de Vinci que Bernardino Baldi a transmises à Mersenne, il en est que Villalpand n'avait pas recueillies, telle la notion du centre de la gravité accidentelle, au sujet duquel le Minime s'exprime en ces termes[1] :

« D'où il est aisé de conclure que le point, dont les corps sont suspendus, se rencontre toujours dans la ligne de direction. Mais il faut remarquer que cette ligne a 3 sortes de points, à sçavoir le supérieur, l'inférieur, et celui du milieu, qui concurre avec le centre de pesanteur; et que chaque corps peut estre suspendu par l'un de ces 3 points, que l'on appelle pour ce sujet, *points de rétention, et de suspension,* autour desquels le corps se peut mouvoir. L'on peut encore les nommer centres de violence, ou du mouvement violent, lors qu'on lève un corps pesant, ou qu'on le jette en haut, ou en bas, car la pierre jettée en bas est portée par ces 2 centres, ou par un mesme centre, lequel est double en puissance. L'on peut aussi mettre

1. Mersenne, *loc. cit.*, p. 34.

un centre de légèreté dans les corps légers, mais ils ne sont pas dans la puissance de nostre Mechanique, comme est celuy de pesanteur. »

Ce passage, que d'évidentes omissions, que des lapsus faciles à corriger rendent quelque peu confus, est presque une traduction des *Exercices* de Bernardino Baldi. Il nous montre que la notion de *centre de violence* avait attiré l'attention de Mersenne.

Or, attirer l'attention de Mersenne, c'était, par le fait même, attirer l'attention de tous les géomètres français; tous, en effet, entretenaient un commerce assidu avec l'actif et curieux Minime; celui-ci ne cessait de leur communiquer ce qu'il avait appris par la lecture des savants étrangers et de leur soumettre les problèmes que cette lecture lui suggérait. Nous ne nous étonnerons donc pas de voir les idées de Bernardino Baldi connues de Roberval, qu'une étroite amitié liait à Mersenne, et de Descartes, dont la correspondance avec le Minime était incessante.

Mais ni Roberval ni Descartes n'avaient pris de leur religieux ami la loyale coutume de citer les auteurs dont ils s'inspiraient; Roberval, en ses écrits, ne nommait guère que les auteurs auxquels il ne devait rien; et si Descartes, en sa correspondance, mentionnait quelque géomètre, c'était le plus souvent pour entamer avec lui une discussion qui prenait bientôt le ton d'une querelle ou pour le condamner par un jugement hautain et tranchant.

Ne cherchons donc point dans les écrits de Roberval et de Descartes l'aveu de ce qu'ils ont pu emprunter à Bernardino Baldi; cherchons plutôt, parmi leurs pensées, celles qui portent la marque, encore reconnaissable, de l'abbé de Guastalla.

III

Bernardino Baldi et Roberval.

Roberval avait rédigé à l'usage, semble-t-il, des artisans, un petit traité de Mécanique et d'Hydraulique qu'il avait intitulé : *Traicté de Méchanique et spécialement de la conduitte et élévation*

des eaux, par M. de Roberval. Cet ouvrage ne fut jamais imprimé; une copie manuscrite, conservée à la Bibliothèque Nationale[1] avec les copies d'autres ouvrages du même auteur, nous l'a seule gardé.

Ce traité de Mécanique n'est pas daté. Il en est de même, d'ailleurs, de plusieurs des pièces avec lesquelles il se trouve; celles de ces pièces dont la date est connue appartiennent à des époques diverses; il en est de 1636, d'autres de 1645.

Un passage de ce traité nous donne une indication au sujet de l'époque où il fut composé. Parlant de l'élévation des eaux au moyen du « Syphon », Roberval s'exprime en ces termes[2] :

« Et quoyque par ce moyen il semble qu'on peut faire passer l'eau par une haute montaigne, touttefois on se souviendra qu'une telle conduitte d'eau est impossible aux lieux plus haults que 32 pieds de France, et qu'un peu au dessoubs de 32 pieds elle est fort mal asseurée par deux raisons. La première qu'il est fort difficile que le syphon soit si bien soudé que l'air n'y trouve bientost passage, et par ce moyen le syphon s'emplissant d'air l'eau ne coule plus. L'autre raison est qu'en une grande haulteur il faut un syphon trop hault, ainsy il est subject à crever. »

L'expérience de Torricelli a placé en la pression de l'atmosphère la raison véritable des effets que mentionne Roberval. Il est clair que celui ci n'a encore, à l'époque où il rédige son *Traicté de Méchanique,* aucune idée de cette expérience célèbre. Or, c'est en 1644 qu'au retour d'un voyage en Italie, Mersenne répéta à Paris l'expérience de Torricelli et « la divulgua en France, non sans l'admiration de tous les savans et curieux »[3].

Familier de Mersenne, Roberval dut connaître un des premiers l'importante « expérience d'Italie ». Si donc il l'ignore en son *Traicté de Méchanique,* c'est apparemment que celui-ci fut rédigé avant 1644.

Du *Traicté de Méchanique* de Roberval, une bonne part est consacrée à la Dynamique; la Dynamique qu'enseigne le « pro-

1. Bibliothèque Nationale, fonds latin. Ms. 7226, fol. 85, recto, à fol. 207, verso.
2. Roberval, *loc. cit.*, fol. 176, verso.
3. Pascal, *Nouvelles expériences touchant le vide;* au lecteur (*Œuvres complètes* de Blaise Pascal, éd. Hachette, 1880, p. 1).

fesseur en la chaire de Ramus, au Collège de France », c'est le plus souvent la Dynamique de Léonard de Vinci ; mais, habituellement, il serait malaisé d'indiquer les sources où il en a dû puiser la connaissance ; Tartaglia, Cardan, Baldi ont pu également la lui fournir.

Il est, toutefois, un passage où l'influence de Bernardino Baldi nous semble particulièrement reconnaissable; nous y trouvons, en effet, l'étrange théorie que l'abbé de Guastalla avait imaginée pour expliquer la prétendue accélération des projectiles.

Voici ce passage[1] :

« La violence d'un boulet de canon est composée de deux impressions. L'une est purement violente venant du canon mesme et de la poudre enflammée à pousser le boulet. L'autre est naturelle, estant causée par la pesanteur propre du boulet. De la première impression la violence après s'estre un peu augmentée jusques à quelque distance du canon à cause des degrez acquis par le mouvement, lesquels degrez s'adjoustent à l'impression de la poudre, avant que cette impression soit insensiblement diminuée, il arrive ensuite que cette impression diminuant beaucoup plus de soy qu'elle n'est augmentée par les degrez acquis, elle s'allentit continuellement, tant qu'au bout de certain temps elle finit; or, au commencement la ligne de direction de cette impression violente est dressée vers la part où est pointé le canon ; puis elle change continuellement et la cause de ce changement est l'impression naturelle, c'est-à-dire la pesanteur du corps, qui le porte vers le centre de la terre. Car le meslange de ces deux impressions violente et naturelle faict que le boulet ne suit précisément ny l'une ny l'autre; mais au commencement il suit presque entièrement la violente laquelle est sans comparaison plus grande que la naturelle. Ensuite la violente s'allentit petit à petit, la naturelle se rend sensible, et ainsy le boulet commence à descendre une ligne courbe, et ce d'autant plus que l'impression violente diminue, et la pesanteur naturelle s'augmente par les degrez acquis. »

1. Roberval, *loc. cit.*, fol. 126, recto.

En cette impression violente qui « s'augmente un peu jusques à quelque distance du canon à cause des degrez acquis par le mouvement », nous reconnaissons bien aisément une supposition dont Bernardino Baldi a revendiqué l'invention. D'autres marques des doctrines qu'il a développées dans ses *Exercitationes* se retrouvent, d'ailleurs, au *Traité de Méchanique* de Roberval; mentionnons seulement la théorie de la stabilité et de la sensibilité de la balance[1]. Ces rapprochements nous assurent que Roberval avait lu les *Exercices* de Bernardino Baldi sur les *Questions mécaniques* d'Aristote et qu'il avait parfois adopté les opinions qu'exposait cet ouvrage.

IV

Bernardino Baldi et Descartes

Descartes a-t-il lu le livre de Baldi? Nous n'avons rien trouvé dans ses écrits qui nous permît de donner à cette question une réponse catégorique. Du moins pouvons-nous affirmer que Mersenne, qui avait lu ce livre, communiquait parfois au grand philosophe les réflexions et les problèmes que cette lecture lui avait suggérés.

Le 26 avril 1643, Descartes répond à une lettre de Mersenne, lettre dont le texte nous est malheureusement inconnu; voici ce que nous lisons[2] en cette missive : « Pour la plus grande force d'une espée, ie ne doubte point qu'elle ne fust au centre de gravité, si, en donnant le coup, on la laissoit aller de la main; et, au contraire, qu'elle ne fust tout au bout de l'espée, si on tenoit parfaitement ferme; car ce bout est meu plus viste que le reste. Mais, pource qu'on ne la tient iamais extremement ferme, et aussy qu'on ne la laisse pas aller tout à fait, cete plus grande force est entre le centre de gravité et le bout de l'espée, et aprochant plus ou moins de l'un que de l'autre, selon que celuy qui s'en sert a la main plus ferme. »

1. Roberval, *loc. cit.*, fol. 89.
2. *Œuvres* de Descartes, publiées par Ch. Adam et Paul Tannery, *Correspondance*, art. CCC, t. III, p. 658.

A quelle question de Mersenne Descartes répondait-il en ce passage? Nous pouvons, je crois, le deviner; Mersenne lui avait sans doute proposé un problème que Baldi avait formulé et qu'il avait prétendu résoudre; voici, en effet, ce que l'on peut lire dans les *Exercitationes*[1] :

« A ce sujet, une fort belle question se présente à notre esprit. On peut se demander si le coup porté par une épée est plus efficace si l'on frappe avec la partie voisine de la pointe, ou avec la partie médiane, ou avec la partie voisine de la garde; on peut, en effet, invoquer des raisons soit en un sens, soit en l'autre.

» Soit AB une épée *(fig. 1)*, A la garde de cette épée, B la pointe, C le centre de gravité, D la partie voisine de la garde. Si l'on assène un coup de cette épée, on décrit trois arcs de cercle, BE, CF, DG. On demande où le coup sera le plus fort, en E, en F ou en G? Il semble qu'il sera plus fort en E, car, grâce à la plus grande longueur du rayon AB, l'arc de cercle BE est le plus grand et, par conséquent, le mouvement le plus rapide est celui qui est fait de B en E. D'autre part, il semble que le coup sera plus fort en F, car c'est là que, grâce au centre C, se fait toute l'impression de la pesanteur. Il peut sembler encore que le coup le plus puissant se produise en G, bien que le mouvement y soit plus lent que partout ailleurs; si, en effet, on regarde l'épée comme un levier dont le point d'appui serait en A, tandis que la puissance qui passe serait en B, et la résistance de l'objet frappé en D, le rapport de BA à AD sera plus grand que le rapport de BA à AC, en sorte que la pression du coup sera plus violente en D qu'en C. Tout bien considéré, je serais porté à croire que le coup le plus violent est frappé en F par

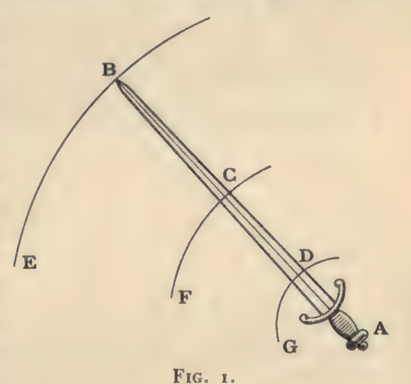


Fig. 1.

1. Bernardini Baldi *In mechanica Aristotelis problemata exercitationes*, p. 131.

le milieu C, plutôt qu'aux extrémités E, G. En B, en effet, la vitesse est la plus grande, mais le poids fait défaut. En effet, considérons de nouveau l'épée comme un levier où deux points d'appui A et B soutiennent un poids placé en C, là où se trouve le centre de gravité. Si les deux longueurs AC et BC étaient égales, il y aurait seulement en B une pression égale à la moitié du poids C ; donc ce que le coup frappé par la pointe B gagne en vitesse, il le perd en poids. D, au contraire, participe davantage du poids, mais la vitesse y a sa plus petite valeur. En C, la vitesse est médiocre, il est vrai, mais, par suite de la présence du centre de gravité, l'impression du poids s'y fait sentir tout entière. »

Le rapprochement de ces deux citations ne saurait laisser place au doute; Descartes n'avait peut-être pas lu les *Exercitationes* de Bernardino Baldi; mais, à coup sûr, il connaissait par Mersenne certaines des idées émises en cet ouvrage.

V

La discussion entre Roberval et Descartes au sujet du centre d'agitation. — Le P. Honoré Fabry. Christiaan Huygens.

Parmi les idées que Baldi exposait en son ouvrage, il en est peu qui fussent aussi nettement mises en évidence que l'analogie entre le *centre de violence* et le *centre de gravité;* cette idée n'avait point échappé à Mersenne lorsqu'il avait lu les *Exercitationes;* ni Roberval ni Descartes n'ont ignoré cette importante notion de *centre de la gravité accidentelle* que Baldi lui-même tenait de Léonard de Vinci.

Roberval s'est constamment préoccupé de donner aux théories de la Mécanique la plus grande généralité possible; il a cherché à les mettre sous une forme qui comprît à la fois le mouvement naturel et le mouvement violent; dans ce but, il a constamment fait porter ses raisonnements sur la notion générale de puissance : « Nous appelons en général une puis-

sance[1] cette qualité par le moyen de laquelle quelque chose que ce soit tend ou aspire à un autre lieu que celuy où elle est, soit en bas, en haut ou à côté, soit que cette qualité convienne naturellement à la chose ou qu'elle lui soit communiquée d'ailleurs. » Au nombre des *puissances*, Roberval range donc aussi bien le poids d'un corps que l'impression qui lui peut être communiquée par violence.

L'examen des circonstances où les *puissances* appliquées à un corps solide admettent un *centre*, la détermination de ce centre lorsqu'il existe, semblent avoir constamment sollicité l'attention de Roberval; les résultats qu'il avait tirés de cette recherche le vont mettre aux prises avec Descartes.

Une question posée par Mersenne à Descartes donne occasion au philosophe de faire connaître ses idées au sujet du point qu'il nomme *centre d'agitation,* et qui est précisément le *centre de violence* de Baldi.

Un corps solide de forme quelconque, pendu à un axe, exécute des oscillations d'une durée déterminée. Imaginons qu'à un fil de masse négligeable ou pende un poids de très petites dimensions, de manière à former ce qu'au XVII[e] siècle on nommait un *funépendule*, ce que nous nommons aujourd'hui un *pendule simple.* Quelle longueur devrait avoir ce funépendule pour que ces oscillations fussent de même durée que les oscillations du solide considéré en premier lieu? Cette *détermination du pendule simple synchrone d'un pendule composé donné* est le beau problème que Mersenne proposait à Descartes en 1646, dans une lettre aujourd'hui perdue.

La réponse de Descartes, envoyée d'Egmond le 2 mars 1646, nous a été conservée[2]; nous y lisons ce qui suit :

« L'autre point de vostre lettre, auquel ie ne veux pas differer de répondre, est la question touchant la grandeur que doit avoir chaque corps, de quelque figure qu'il soit, estant sus-

1. *Lettre de Monsieur de Roberval à Monsieur de Fermates* (sic) *conseiller de Thoulouze contenant quelques propositions mechaniques* (Bibliothèque Nationale, fonds latin, Ms. n° 7226, fol. 34, recto, à fol. 54, verso. — *Œuvres* de Fermat, publiées par Paul Tannery et Ch. Henry, t. II, p. 75-82). Cette lettre est du 11 octobre 1636.

2. *Œuvres* de Descartes publiées par Ch. Adam et P. Tannery, *Correspondance*, Art. CDXXIII, t. IV, p. 362.

pendu en l'air par l'une de ses extremitez, pour y faire ses tours et retours égaux à ceux d'un plomb pendu à un filet de longueur donnée. Car ie voy que vous faites grand estat de cette question, et ie vous en ay escrit si negligemment, il y a huit jours[1], que mesme ie ne me souviens pas de ce que ie vous en ay mandé, aussi que vous ne m'aviez proposé qu'un seul cas. La règle generale que ie donne en cecy est que, comme il y a un centre de gravité dans tous les corps pesans, il y a aussy dans les mesmes corps un centre de leur agitation, lorsqu'ils se meuvent estant suspendus par l'un de leurs points, et que tous ceux en qui ce centre d'agitation est également distant du point par lequel ils sont suspendus, font leurs tours et retours en temps égaux, pourveu toutes fois qu'on excepte ce que la résistance de l'air peut changer dans cette proportion... »

Peu de temps après qu'il eut écrit cette lettre à Mersenne, Descartes, consulté par Cavendish au sujet du même problème, lui adressait[2] ces éclaircissements :

« Il y a environ un mois que, le R. P. Mersenne m'ayant proposé la mesme difficulté, je luy fis response que, comme il y a un centre de gravité en tous les cors, selon lequel ils descendent librement en l'air, ainsy ceux qui se meuvent estant suspendus, ont un centre de leur agitation, lequel règle la durée de ce que vous nommez leurs vibrations, en sorte que tous ceux en qui ce centre d'agitation est également distant de l'aissieu autour duquel ils se meuvent, font leurs vibrations en tems égal.

» Premièrement, comme le centre de gravité est tellement situé, au milieu d'un cors pesant, qu'il n'y a aucune partie de ce corps qui puisse, par sa pesanteur, détourner ce centre de la ligne suivant laquelle il descend, dont l'effect ne soit empesché par une autre partie qui luy est opposée et qui a justement autant de force qu'elle; d'où il suit que ce centre de gravité se meut tous jours, en descendant, par la mesme ligne

1. Dans une lettre aujourd'hui perdue.

2. *Œuvres* de Descartes, publiées par Ch. Adam et Paul Tannery; *Correspondance*, Art. CDXXVII; Descartes à Cavendish; d'Egmond, le 30 mars 1646; t. IV, p. 379.

qu'il feroit s'il estoit seul, et que toutes les autres parties du cors dont il est le centre fussent ostées, ainsy ce que je nomme le centre d'agitation d'un corps suspendu, est le point auquel se rapportent si également les diverses agitations de toutes les autres parties de ce cors, que la force que peut avoir chascune d'elles à faire qu'il se meuve plus ou moins viste qu'il ne fait, est toujours empeschée par celle d'une autre qui luy est opposée ; d'où il suit aussy *(ex definitione)* que ce centre d'agitation se doit mouvoir autour de l'aissieu auquel il est suspendu, avec la mesme vitesse qu'il feroit si tout le reste du cors dont il est partie estoit osté, et par conséquent, de mesme vitesse que feroit un plomb pendu à un filet à mesme distance de l'aissieu. »

Il est clair par ces deux passages que la notion de *centre d'agitation,* dont Descartes fait usage pour déterminer la longueur du pendule simple synchrone d'un pendule donné, a sa source dans la notion de *centre de la gravité accidentelle* ou *de la violence* conçue par Léonard de Vinci et par Bernardino Baldi.

Descartes ne s'est pas borné à définir cette notion ; il a tenté de marquer en certaines figures la position du centre d'agitation. La règle par laquelle il a prétendu résoudre ce problème n'était point correcte. Sans entrer en des détails techniques qui seraient déplacés ici[1], nous nous bornerons à dire que Descartes, en cette détermination du centre d'agitation, tenait compte de la grandeur de la *quantité de mouvement* de chacun des points de la figure, mais point de la direction de cette quantité de mouvement ; en sorte que sa règle n'est exacte que dans le cas où tous les points de la figure ont des vitesses pareillement dirigées.

Roberval, par sa discussion avec Fermat, au sujet des propriétés du centre de gravité, était rompu à la composition d'actions qui ont, aux divers points d'un corps, des directions différentes ; l'erreur de Descartes lui apparut donc tout d'abord.

1. A ce sujet et au sujet de la querelle qui survint entre Descartes et Roberval, voir : Paul Tannery, *Les autographes de Descartes à la Bibliothèque Nationale*, X, XI, XII, XIII et XIV (*Bulletin des Sciences mathématiques*, 2e série, t. XV, pp. 287, 291, 301 et 307 ; 1891 — t. XVI, pp. 33 et 35 ; 1892).

Il la signalait, en mai 1646, à Cavendish[1], en y joignant une autre critique bien moins justifiée.

« Nous convenons de définition, Monsieur Descartes et moy, disait Roberval, touchant le poinct qu'il appelle le centre d'agitation, lequel nous nommons icy le centre de percussion; mais sa conclusion est entièrement différente de la mienne, de laquelle pourtant j'ay la démonstration absoluë. Il y a donc quelque deffaut en son raisonnement... Mais nostre démonstration est trop longue pour ce lieu... Le deffaut de ce raisonnement est qu'il considère l'agitation seule des parties du corps agité, oubliant la direction de l'agitation de chacune de ces parties; laquelle direction change et est différente... »

« Je passe encore que, quoyque le centre de percussion ou d'agitation fust assigné comme dessus, il ne paroist pas qu'il fust la règle ou distance requise pour les vibrations ou balancement des corps, auquel balancement le centre de gravité contribuë quelque chose, aussy bien que le centre d'agitation. Car le centre de gravité est la cause de la réciprocation de ce balancement de gauche à droite... »

A l'encontre de l'opinion émise ici par Roberval, Descartes avait raison, lorsqu'il déterminait la longueur du pendule simple synchrone d'un pendule donné, de considérer le centre d'agitation et point le centre de gravité; mais de sa géniale intuition, il ne pouvait rendre un compte satisfaisant; la Dynamique dont il se réclamait était encore trop incomplète et trop inexacte; il n'opposait donc à Roberval qu'une affirmation accompagnée de considérations fort obscures : « Je trouve aussi, disait-il[2], qu'il s'est mépris en pensant que le centre de gravité du mobile contribue quelqu'autre chose à la mesure de ses vibrations, que ne fait le centre d'agitation; car le mot de centre de gravité est relatif aux corps qui se meuvent librement, ou bien qui ne se meuvent point du tout; et pour ceux qui

1. *Œuvres* de Descartes, publiées par Ch. Adam et Paul Tannery; *Correspondance*, art. CDXXXVI, Roberval à Cavendish pour Descartes, de Paris, mai 1646; tome IV, p. 420.

2. *Œuvres* de Descartes publiées par Ch. Adam et Paul Tannery; *Correspondance*, art. CDXXXVII, Descartes à Cavendish, d'Egmond, 15 juin 1646; t. IV, p. 432.

se meuvent autour d'un essieu auquel ils sont attachez, ils n'ont aucun centre de gravité au regard de cette position et de ce mouvement, mais seulement un centre d'agitation. »

Aux affirmations de Descartes, Roberval se contentait d'opposer d'autres affirmations, arguant toujours de la longueur de ses démonstrations pour ne les point publier[1]. Une telle discussion ne pouvait guère être féconde; elle devint bientôt très acerbe et se termina par une complète rupture entre Roberval et Descartes.

Les efforts de Roberval et de Descartes n'avaient pu amener l'immédiate solution du problème qu'ils avaient abordé; la Dynamique devait encore progresser avant qu'elle pût être donnée; toutefois, les tentatives de Roberval et de Descartes ne furent pas sans influence sur l'achèvement de cette solution.

Parmi les hommes de science qui vivaient dans la familiarité de Mersenne se trouvait un savant jésuite, le P. Honoré Fabry; ses écrits, comme ceux de Mersenne, nous montrent que ces deux religieux mettaient souvent leurs efforts en commun lorsqu'il s'agissait de résoudre quelque difficile question de Mécanique ou de Physique. Fort au courant des doctrines du XVI[e] siècle, comme des recherches plus récentes de Galilée, de Descartes et de Gassendi, le P. Fabry entreprit de donner un exposé systématique de la Dynamique. Le *Traité physique du mouvement local* qu'il composa ne fut pas publié sous son nom, mais sous le nom de son ami, Pierre Mousnier, docteur en médecine[2].

Ce livre fut en grande faveur, notamment dans la Compagnie de Jésus; il méritait, d'ailleurs, cette faveur, car il était le fruit d'un très grand effort logique. Cette vogue ne fut

1. Parmi les écrits inédits de Roberval que renferme le Ms. 7226 (fonds latin) de la Bibliothèque Nationale, on trouve (fol. 2, recto, à fol. 30, verso) un fragment rédigé en latin et intitulé : *Tractatus mechanicus a D. D. Roberval*, anno 1645. Avec un grand appareil logique, Roberval se propose d'y traiter des centres de toutes sortes de puissances. Mais ce fragment inachevé examine seulement le cas où toutes les puissances appliquées au corps sont parallèles entre elles.

2. *Tractatus physicus de motu locali*, in quo effectus omnes qui ad impetum, motum naturalem, violentum et mixtum pertinent, explicantur, et ex principiis physicis demonstrantur; auctore Petro Mousnerio, Doctore medico; cuncta excerpta ex prælectionibus R. P. Honorati Fabry, Societatis Jesu; Lugduni, apud Joannem Champion, in foro Cambii, MDCXLVI.

point sans inquiéter Descartes, toujours enclin à la jalousie : « Si le P. Fabri n'escrit rien contre moy, je ne me soucie pas aussy de le voir[1]; mais pour ce qu'on vous avoit dit qu'il escrivoit toute la philosophie beaucoup mieux et en meilleur ordre que je n'ay fait, je pensois que les Jésuites eussent dessein de l'opposer à moy, et en ce cas je serais obligé de voir son livre, afin de tascher de me defendre; mais rien ne seroit pourtant si pressé, que je ne peusse bien attendre à le recevoir par mer. »

Les craintes que Descartes manifestait en ce passage étaient peu justifiées; non seulement il n'était point attaqué dans le *Tractatus physicus de motu locali,* mais l'influence de ses doctrines mécaniques y était reconnaissable en maint passage; en particulier, il eût pu revendiquer presque tout ce que le P. Fabry, sous le nom de Pierre Mousnier, avançait au sujet du *centre de percussion*[2]. Non seulement le P. Fabry, en dépit des critiques de Roberval, déterminait le centre de percussion suivant la règle erronée que Descartes avait formulée[3], mais encore il donnait raison à Descartes contre Roberval au sujet de la théorie du pendule synchrone : « Dans ce mouvement circulaire, dit-il[4], le centre de percussion régit le mouvement de tous les autres points, car c'est lui qui joue le rôle de centre de gravité... Ce point se comporte donc comme s'il réunissait en lui le poids total et la totalité de la force. Mais il serait alors semblable à un funépendule, où l'on ne tient aucun compte de la masse du fil, mais seulement du poids suspendu; sa vibration a donc même durée que la vibration de ce funépendule. »

En 1646, un jeune géomètre de dix-sept ans, dont le génie allait bientôt éclater à tous les yeux, Christiaan Huygens, soumet au P. Mersenne ses premiers essais. La première lettre qu'il lui adresse[5] se termine par ces mots : « Et en attendant

1. *Œuvres* de Descartes, publiées par Ch. Adam et Paul Tannery; *Correspondance,* art. CDLV, Descartes à Mersenne, d'Egmond, 2 nov. 1646; t. IV, p. 554.

2. Petrus Mousnerius, *loc. cit.,* Appendix prima, physico-mathematica, de centro percussionis.

3. Petrus Mousnerius, *loc. cit.,* theorema 17, p. 427.

4. Petrus Mousnerius, *loc. cit.,* theorema 30, p. 435.

5. *Œuvres complètes* de Christiaan Huygens publiées par la Société Hollandaise des Sciences; tome premier, *Correspondance,* n° 14 : Christiaan Huygens à Mersenne, 28 octobre 1646; p. 28.

aveeq grand desir quelque particularitez des centres de percussion, je demeureray, Monsieur, votre très humble Christien Huygens. »

A cette demande, Mersenne répond en ces termes[1] :

« J'eusse plustost satisfait à vostre desir pour ce qui concerne le centre de percussion, ou d'agitation des corps suspendus qui ont leurs vibrations libres, comme le plomb pendu à un filet suspendu, lequel j'appelle *funépendule,* pour fuyre les circonlocutions, mais parce qu'il y a tant de différentes figures dans les corps qui font tousjours de nouvelles difficultez, je ne voy pas qu'une seule règle y puisse satisfaire, si ce n'est celle que Mr. Des Cartes, le plus excellent esprit du monde à mon advis, a donné, laquelle je vous repeterois icy, si je ne croiois qu'ayant cette source inépuisable a commandement puisque je sçay qu'il est vostre amy intime, ce seroit vous faire tort comme a luy aussi, de vous envoyer d'icy ce que vous avez bien plus proche et de vous faire boire d'un ruisseau, quand vous avez la source chez vous. »

A quelque temps de là, Mersenne écrit à Constantyn Huygens, père du grand géomètre[2].

« Il faut que vous vous résolviez de faire donner une demie pistole pour deux volumes in-4° d'une nouvelle philosophie, dont la 1re est la Logique démonstrée et la 2me la première partie de la Physique, qui apartient aux mouvemens tant naturels que violents, tant simples que composez d'un ou plusieurs plans ou directions, il y a 10 Livres... Et il y a un traité particulier des centres de percussion à la fin ; si je peux faire baler dez demain ce 2d volume pour vous l'envoyer après tout entier avec le sieur Tassin espiant l'occasion, la commodité pour vous le faire tenir, mais seulement les 2 ou 3 feuillets où sont les centres de percussion, je vous l'enverray avec cette lettre, car je brusle d'envie que Mr. vostre fils le voye ce traité et qu'il l'examine, peut estre, que l'envie luy en prendra à luy mesme de le mieux démonstrer... Pleust à Dieu que vostre fils

1. *Œuvres complètes* de Christiaan Huygens ; tome premier, *Correspondance,* n° 23 : Mersenne à Christiaan Huygens, 8 décembre 1648 ; p. 45.

2. *Œuvres complètes* de Christiaan Huygens ; tome premier, *Correspondance,* n° 24 ; Mersenne à Constantyn Huygens, père, 3 janvier 1647.

voulust démonstrer tout ce qui est à sa manière plus noble, car je crains bien qu'il s'y trouve quantité de paralogismes; ἀπέχω tamen, jusques aux examens. »

L'écrit sur lequel Mersenne appelle si instamment l'attention de Christiaan Huygens n'est autre que le *Tractatus physicus de motu locali* du P. Fabry, publié par Pierre Mousnier.

Le 8 janvier 1647, Mersenne annonce de nouveau[1], et directement cette fois, à Christiaan Huygens « qu'il attend à lui envoyer un traité des centres de percussion qui vient de s'imprimer »; il ajoute : « Je m'asseure qu'aprez avoir vû l'auteur que je vous envoye des centres de percussion, vous renchairez dessus, et que vous trouverez quelque règle plus excelente, ou plus exquisite; et si vous y apercevez des paralogismes, vous me ferez plaisir de m'en avertir. »

En cette circonstance la bienveillance de Mersenne s'était montrée singulièrement clairvoyante; en ce jeune homme de dix-sept ans, qui lui envoyait une démonstration fausse de la loi de la chute des corps, il avait deviné le génie du géomètre; il l'avait jugé capable de tirer au clair la doctrine si confuse et si controversée des centres d'oscillation; l'avenir devait prouver qu'il n'avait point trop préjugé du jeune Christiaan Huygens.

En effet, vingt-six ans plus tard, en 1673, Huygens donnait son immortel traité de l'horloge à pendule[2]; le problème sur lequel Mersenne avait appelé l'attention du jeune géomètre hollandais y était résolu d'une manière complète et définitive; la querelle qui s'était élevée entre Roberval et Descartes était jugée sans appel. Une Dynamique enfin assurée prouvait que Descartes avait eu, contre Roberval, raison de prendre le centre d'oscillation d'un corps comme extrémité du funépendule synchrone à ce corps; elle montrait, d'autre part, que la véritable règle pour déterminer le centre d'oscillation d'une figure était celle que Roberval avait énoncée, et non point celle que Descartes avait proposée. Ainsi les vérités aperçues par ces

1. *Œuvres complètes* de Christiaan Huygens; tome premier, *Correspondance*, n° 25, p. 50.

2. *Horologium oscillatorium, sive de motu pendulorum ad horologia aptato demonstrationes geometricæ, auctore* Christiano Hugenio; Lutetiæ, 1673.

deux irréconciliables adversaires prenaient place dans une théorie mise hors de doute, tandis que les erreurs qu'ils s'étaient opposées l'un à l'autre avec passion tombaient dans l'oubli.

« Il y a là, sans contredit, a écrit Paul Tannery[1], un des exemples les plus remarquables de l'influence exercée par la correspondance du Minime sur le progrès des Sciences au XVIIe siècle. »

Nous pouvons dire plus : Il y a, dans l'histoire que nous venons de retracer, un des exemples les plus remarquables de la continuité suivant laquelle s'enchaînent les découvertes scientifiques.

Avant d'attirer l'attention du jeune Huygens sur le problème des centres d'oscillation, Mersenne avait suscité, à l'endroit de ce problème, les efforts de Roberval, de Descartes et du P. Fabry; il les avait suscités en faisant connaître à ces géomètres le livre ou les pensées de Bernardino Baldi. Mais Bernardino Baldi, à son tour, avait emprunté à Léonard de Vinci la notion de *centre de la gravité accidentelle;* et cette notion s'était présentée à l'esprit de Léonard comme une suite naturelle de la théorie de l'*impetus*, développée par les physiciens du XIVe siècle. Non plus que la Nature, la Science ne fait point de saut brusque.

P. DUHEM.

Bordeaux, 19 juin 1905.

1. Paul Tannery, *Les autographes de Descartes à la Bibliothèque Nationale* (*Bulletin des Sciences mathématiques*, 2e série, t. XV, p. 296; 1891).

L'AFFAIRE DE LA TACHE D'ENCRE
SUR LE MANUSCRIT DE LONGUS
A LA BIBLIOTHÈQUE LAURENTIENNE
D'APRÈS DES DOCUMENTS INÉDITS

I

Paul-Louis Courier et Francesco del Furia

1. — A la suite d'une grave altercation avec le général Dedon, Courier avait reçu l'ordre de quitter l'armée de Naples et d'aller joindre son régiment à Vérone. Mais il ne se décida à partir de Résina, où il passa l'été, que lorsqu'il y eut terminé sa traduction de Xénophon, c'est-à-dire dans les premiers jours du mois de décembre 1807. Encore devait-il, selon son habitude, perdre beaucoup de temps en route. Il ne put traverser Rome, sa ville de prédilection, sans y passer quinze jours avec ses amis : Mme Dionigi, M. d'Agincourt, l'abbé Marini.

A ce dernier, qui était Préfet des Archives du Vatican, il fit part de son projet de s'arrêter à Florence, pour voir à la Laurentienne des manuscrits de Xénophon, et il lui demanda une lettre de recommandation pour le bibliothécaire.

Muni de cette lettre qui l'accréditait auprès du sieur del Furia, Courier se mit en route pour Florence où il arriva vers le 15 décembre. C'était la première fois qu'il voyait la capitale de la Toscane, lui qui, séjournant en Italie depuis près de quatre ans, avait visité presque toutes les villes importantes de la Péninsule. Le froid était vif[1], comme il arrive souvent

1. Lettre à d'Agincourt, 17 février 1808.

dans cette région, à cette époque de l'année; les rives de l'Arno sont alors balayées par un vent glacé qui tombe de l'Apennin. Courier, habitué au climat de Naples, de la Pouille et de la Calabre, fut fort péniblement impressionné et regretta l'Italie méridionale. Il eut si froid que, renonçant à visiter la ville et ses trésors artistiques, il courut s'enfermer à la Bibliothèque de San Lorenzo installée, comme on sait, dans le cloître voisin de l'église du même nom.

Il se trouva en présence d'un petit homme, assez disgracieux de taille et de tournure, qu'enlaidissaient encore de gros yeux qui semblaient lui sortir de la tête. C'était Francesco del Furia, préfet de la Bibliothèque Mediceo-Laurenziana. Né le 28 décembre 1777, à Pratovecchio, de Paolo del Furia et de Margherita Mercatelli[1], il était d'une humble origine. Ses parents lui trouvèrent un protecteur dans la personne de l'abbé Bandini, alors célèbre conservateur de la Laurentienne. Grâce à lui, le jeune Francesco put venir continuer à Florence les études qu'il avait ébauchées à l'école de son village. Bientôt, l'application et les progrès de l'écolier le faisant remarquer davantage du Bandini, celui-ci entreprit de le pousser plus haut. Il le recommanda chaudement à son ami, l'archevêque de Pise, qui lui accorda une place au séminaire de cette ville. Là, del Furia étudia le grec et les langues sémitiques. En 1797, à peine âgé de vingt ans, il revint à Florence et fut attaché (surrogato) au Bandini comme vice-bibliothécaire à la Laurentienne. On voit que ce qu'on pourrait appeler les études supérieures du futur professeur de grec avaient été courtes; il n'était resté que trois ans au séminaire de Pise. Était-ce une préparation suffisante pour former un helléniste vraiment digne de ce nom? A moins d'aptitudes exceptionnelles et prodigieuses, del Furia devait-il être à la hauteur de sa tâche s'il se trouvait appelé à succéder au Bandini dans la direction de la Bibliothèque Médicéenne? Et pourtant cet honneur insigne lui échut bientôt, car son protecteur étant

1. Ces détails biographiques, ainsi que le portrait de del Furia, sont empruntés à la notice nécrologique que lui consacra F.-L. Polidori, érudit estimé à son époque, dans l'*Archivio storico italiano*, Firenze, 1856.

mort en 1803, il obtint de le remplacer à l'âge de vingt-six ans; et à cette charge il put ajouter, grâce à la bienveillance du gouvernement, les autres emplois qu'avait occupés le Bandini, la direction de la Bibliothèque léguée par Marucelli et l'emploi de professeur de langue grecque « nello studio Fiorentino », c'est-à-dire à l'Académie de Florence.

Il y avait quatre ans que del Furia était en possession de ces avantages lorsque Courier, pénétrant dans l'enceinte vénérable de la Bibliothèque San Lorenzo, lui présenta la lettre de Monsignor Marini, qui devait lui servir d'introduction.

Il serait certes malaisé d'imaginer deux hommes plus différents, au physique comme au moral, que ceux qui se trouvent pour la première fois en présence l'un de l'autre dans ce cloître bâti par Michel-Ange. Paul-Louis Courier, alors âgé de trente-six ans, était grand et élancé. Il avait le front haut, la tête fine et intelligente; des yeux vifs et pétillants de malice éclairaient son visage que défiguraient la grandeur excessive de la bouche et les marques de la petite vérole qu'il avait eue dans son enfance.

Petit, trapu et court d'encolure, del Furia avait un gros visage joufflu, une tête énorme qui s'attachait directement sur ses larges épaules; ses gros yeux proéminents étaient d'une myopie telle, qu'elle semblait s'accompagner de strabisme[1].

Au point de vue intellectuel et moral, l'opposition est aussi nette : l'un, rêveur, indépendant, impatient de toute contrainte, quitte l'armée pour suivre ses goûts, pour aller où il lui plaît, sans avoir à se mettre en règle avec l'autorité militaire.

L'autre, régulier, ponctuel, s'acquitte avec exactitude, pendant plus de cinquante ans, de ses nombreux devoirs de professeur, d'académicien della Crusca, de bibliothécaire à la Laurenziana et à la Marucelliana. Son biographe observe avec attendrissement qu'à cette dernière bibliothèque, plus fréquentée par le public, chaque jour, jusqu'à la fin de sa vie, on le trouvait à son poste, prêt à répondre aux lecteurs et à les guider dans leurs recherches. Appliqué et docile, il fut,

1. Ce portrait peu flatteur est emprunté au biographe de del Furia, F.-L. Polidori, *loc. cit.*

dans la force du terme, un bon fonctionnaire. D'ailleurs, il ne fit de sa vie montre d'aucune initiative ni d'aucune indépendance de caractère. Il ne fut même pas l'artisan de son heureuse fortune, car depuis l'enfance il se laissa guider par son protecteur l'abbé Bandini, qui le poussa du séminaire au fauteuil de conservateur.

Un pareil homme devait être toujours de l'avis du parti régnant ; et, en effet, nous voyons que del Furia servit avec un égal empressement tous les maîtres qui gouvernèrent sa patrie. Après l'abolition du royaume d'Étrurie et la chute du prince de Parme, auquel il devait ses emplois, il accueillit sans hésiter le régime nouveau que l'Empereur et Roi imposait à la Toscane convertie en départements français, et adressa sa demande au Préfet de Florence pour être admis dans l'Université impériale[1]. Depuis 1814, il servit Ferdinand III avec autant de zèle que ses prédécesseurs.

Courier, tout au contraire. Spectateur indifférent des grandes scènes de la Révolution, d'un « sans-culottisme » plus que tiède pendant la Terreur, anti-militariste[2] sous l'Empire, libéral et démocrate sous la Restauration, il devait être par tempérament l'adversaire du pouvoir.

S'il est vrai que l'antipathie naît de la différence absolue des caractères, Courier et del Furia ne devaient pas tarder à devenir ennemis jurés ; or jamais ne se manifesta entre deux types une opposition plus marquée que celle de ces deux hommes qui, après avoir, pendant quelques mois, entretenu l'un avec l'autre des relations courtoises et même cordiales, allaient en venir aux mains dans la retentissante affaire de la Tache d'encre.

Le premier service que Courier demanda au bibliothécaire, ce fut de lui montrer ses manuscrits de Xénophon. Il en collationna trois avec soin, restant enfermé toute la journée à la Laurentienne. Les leçons qu'il y releva ne le payèrent

1. Firenze, Archivio di stato. Prefettura del Arno, 452. Un décret de la Junte de Toscane du 9 décembre 1808, inséré au *Bulletin des Lois*, invitait les professeurs qui désiraient être admis dans l'Université à faire leur déclaration avant le 1er janvier 1809.

2. Si l'on veut bien me permettre cet anachronisme d'expression.

point, il est vrai, de sa peine; du moins eut-il la certitude de ne laisser à d'autres aucune trouvaille à faire.

Courier ne nous dit pas quels sentiments lui inspira Furia dès ce moment. Tout au moins peut-on présumer que, satisfait de sa complaisance, il ne le jugea point de prime abord « un cuistre, garde d'une bibliothèque qu'il devrait encore balayer ». Quant à del Furia, il nous assure qu'il accueillit Courier avec joie et fut ravi de voir en cet officier un émule des Xénophon et des Polybe, « qui surent, au milieu du tumulte des armes et des cris des combattants, s'attacher aux utiles et agréables études littéraires[1]. » Tout en travaillant, les deux hellénistes lièrent connaissance. Courier parla de Naples et de l'abbé Andrès[2], de Rome et des amis qu'il venait d'y laisser. Il nomma M[me] Dionigi et raconta que cette dame venait d'écrire un ouvrage sur la Perspective, qu'elle lui en avait confié une copie et qu'il se proposait d'en faire la traduction en français.

En même temps qu'il entrait en relation avec del Furia, Courier se liait avec un aimable érudit d'origine suédoise, M. Akerblad, dont la réputation d'helléniste et d'orientaliste avait contribué à l'attirer à Florence. La sympathie qui les unit tout de suite était d'autant plus vive qu'elle prenait naissance dans des goûts communs. Ils trouvaient, l'un comme l'autre, dans la fréquentation des auteurs grecs une jouissance d'amateurs, un plaisir réservé à quelques intelligences d'élite nourries de fortes études. Ils ne faisaient pas du grec par métier, comme del Furia; enfin, quelque épris qu'ils fussent de manuscrits rares et de variantes inédites, ils avaient assez d'esprit pour sortir de leurs occupations préférées et pour savoir se divertir par le spectacle de la vie et des hommes.

Akerblad était un voluptueux qui avouait ses goûts avec si peu de réserve que Courier ne tarda pas à l'en plaisanter, même devant témoins. C'est un fait piquant que sur les trois

1. F. del Furia, Lettera al Sig. Domenico Valeriani, publiée dans la Collezione di Opuscoli scientifici e letterari, 5 febrajo 1810. Stamperia di Borgo Ognissanti, Firenze.

2. L'abbé Andrès, bibliothécaire et familier du marquis Tacconi, avait donné à Courier un mot pour del Furia.

lettres qui existent de Courier à del Furia (en comptant celles que nous publions pour la première fois), il s'en trouve deux qui contiennent des allusions aux mœurs relâchées de celui qu'il appelle en riant l'Aristippe suédois.

Akerblad ne pouvait mieux faire les honneurs de Florence à son nouvel ami qu'en le conduisant à la *Badia*. Cette bibliothèque, comme toutes celles des moines, avait été jusqu'à ce jour presque inaccessible. Mais le gouvernement français, qui prenait alors possession de la Toscane, se disposait à faire ouvrir aux érudits ces trésors longtemps enfouis. Courier y pénétra donc à la suite de son compagnon. « En une heure, dit-il, nous y vîmes de quoi ravir en extase tous les hellénistes du monde, quatre-vingts manuscrits des neuvième et dizième siècles[1]. » Il admira fort, entre autres, un Plutarque où se trouvait une vie d'Épaminondas, qui manque dans les imprimés. Mais surtout, pendant qu'Akerblad consultait le catalogue, il avisait un manuscrit de petit format in-octavo, à peu près carré, dont l'écriture très fine, décolorée par le temps, semblait illisible[2]. En l'examinant de plus près, il y découvrit, parmi beaucoup d'autres matières, les quatre livres de Daphnis et Chloé du sophiste Longus, et crut même s'apercevoir que la lacune qu'on remarque au premier livre de toutes les éditions, n'existait pas dans ce manuscrit.

Pour faire la preuve de sa découverte, Courier aurait eu besoin de livres et de loisirs; pressé de quitter Florence (il était attendu depuis cinq mois à Vérone), il y renonça et même n'y pensa plus.

Dès ce moment, à n'en pas douter, del Furia lui apprit qu'il travaillait depuis longtemps[3] sur ce même manuscrit de la *Badia*, lequel contient les Fables d'Esope, dont il préparait alors une édition. Mais, par un trait de prudence qui le caractérise assez bien, Courier se garda de révéler à del Furia la trouvaille qu'il venait de faire et dont il n'avait pas alors les

1. Lettre à Renouard.
2. « Il faut être sorcier pour le lire. » Lettre à M. Clavier, 16 octobre 1809.
3. La bibliothèque des moines della Badia était inaccessible au public, mais à la faveur de protections, del Furia et son sous-bibliothécaire l'abbé Bencini avaient pu s'y glisser.

moyens de s'approprier tout le mérite. Il ne souffla mot de Longus, ne se souciant pas de faciliter à autrui une découverte qu'il se proposait de garder pour lui et d'exploiter plus tard.

Dès les premiers jours de janvier 1808, comme le temps continuait à être glacial, Courier, sa collation des manuscrits de Xénophon achevée, quitta la capitale de la Toscane. Il n'avait rien vu de ses monuments ni de ses chefs-d'œuvre artistiques, mais il avait constaté l'existence d'un fragment inédit de Longus, lequel devait depuis donner à son nom une certaine célébrité. Il n'avait donc pas perdu son temps !

Il revint à Florence au milieu de février, après avoir subi à Vérone les arrêts que le Ministre de la Guerre lui avait infligés pour son inexactitude. Il revit donc del Furia et aussi Akerblad. L'amour du grec commun à ces trois érudits donne assez à penser s'il fut question entre eux des écrivains d'Athènes et des trésors encore enfermés à la Badia ; car le gouvernement n'avait point de hâte de faire chez les moines la descente domiciliaire réclamée par les lettrés. Mais Courier ne passa pas tout son temps sur les manuscrits : il put visiter Florence dont il commença de goûter le charme [1].

Toutefois ce séjour fut aussi court que le précédent.

L'arrivée du général d'Arancey fixa le sort de Paul-Louis qui fut envoyé à Livourne en qualité de commandant de l'artillerie. Il y arriva le 2 mars. Les relations qu'il avait nouées à Florence avec del Furia étaient si cordiales, malgré leur nouveauté, que celui-ci n'hésita pas à lui écrire, le 30 avril, pour lui demander communication du manuscrit de Mme Dionigi que, depuis Rome, il traînait « dans sa malle ». Courier mit à le satisfaire un empressement suffisant. Pour éviter des frais d'envoi, il adressa l'ouvrage au général d'Arancey [2], qui commandait à Florence ; en même temps, il écrivit, par la poste, à del Furia la lettre suivante que nous croyons inédite et que

1. Lettre à d'Agincourt, 17 févr. 1808.

2. Courier mit fréquemment à profit la complaisance du général, en se faisant adresser par son intermédiaire des livres et des collections de manuscrits qui voyageaient ainsi aux frais du gouvernement, comme papiers militaires.

nous avons eu la bonne fortune de retrouver à la Biblioteca nazionale centrale[1].

A Monsieur

Monsieur Francesco Furia *(sic)*,

Prefetto della Bibliotheca *(sic)* Laurenziana,

Firenze.

Livorno, 13 maggio 1808.

Gentilissimo Signore,

Per adempire a quanto mi richiede colla sua compitissima dei 30 dello scorso aprile, diriggo *(sic)* al Sig^r Generale Darancey il manoscritto fidatomi dalla Signora Marianna Dionigi. Si compiaccia dunque di mandarlo a prendere dal detto Sig^r Generale, il quale abita in casa Caponi *(sic)* dietro alla chiesa della SS^a Trinita overo della nunziata *(sic)*, e sempre mi creda, qual mi pregio d'essere.

Di Vost. Ill^a

Devotissimo ed obligatissimo servo,

Courier.

Al Sig^r Akerbladt *(sic)* faccia i miei piu cari complimenti.
Che cosa e dunque se amor non e quel che lo stringe,
e lo trattiène al grande Arno in riva?

Cette lettre contient quelques lapsus curieux, d'ailleurs faciles à corriger. Courier ne semble pas connaître encore le nom exact du préfet de la bibliothèque San Lorenzo qu'il appelle *Furia* tout court. Une autre erreur plus grave lui fait confondre la fameuse église della Santissima Annunziata, avec celle della Sta Trinità. Le Palais Capponi où habitait d'Arancey est situé près de la première de ces églises.

Signalons aussi la réminiscence poétique du *post-scriptum* qui nous laisse entendre que le docte mais voluptueux Akerblad n'était pas retenu aux rives d'Arno par le seul amour du grec.

L'intérêt principal de ce billet est de nous montrer entre Courier et del Furia un échange de politesses sous lequel perce

1. Collezione del Furia. Lettere di Diversi al Prof. del Furia, n° 398.

une certaine cordialité. L'officier avait besoin des complaisances du bibliothécaire et il s'empressait de lui être agréable pour mieux se les assurer dans l'avenir. D'ailleurs cette lettre est une des premières pièces d'une correspondance assez suivie qui s'échangea pendant cette année 1808, entre le conservateur de la Laurentienne et le commandant de l'artillerie à Livourne. Avant de quitter Florence, ce dernier avait vu à San Lorenzo un manuscrit de Sophocle. Ne pouvant le collationner faute de temps, il chargea les deux acolytes de del Furia, les sieurs Bencini et Gelli[1], de lui adresser à Livourne quelques échantillons[2] des variantes de Philoctète, que contenait ce manuscrit. Courier, charmé de ces leçons qui étaient inconnues de Brunck, écrit à del Furia : « Priez ces Messieurs, en mon nom et au nom des muses, de terminer la collation du Philoctète. Ce travail fini, ils devront s'attaquer au Plutarque de la Riccardiana[3]. »

Il faut noter dans cette lettre l'estime particulière qu'il témoigne au préfet de San Lorenzo en lui adressant ce compliment : « Mi creda, Signor Furia, non usiamo fra noi ceremonie de' tempi bassi, ma tutto all' uso del secolo d'oro Ἔῤῥωσο. » N'était-ce pas sous la plume de l'helléniste une tournure gracieuse qui élevait Furia au rang des esprits d'élite, dignes du siècle d'or de la littérature grecque? Aussi, pour se montrer reconnaissant, celui-ci s'empresse d'expédier à Livourne la collation du Philoctète exécutée sous sa surveillance par ses deux collaborateurs, avec tout le soin possible, et il déclare que tous les trois se feront un plaisir de « coopérer à ses doctes travaux »[4].

1. L'abbé Bencini était sous-bibliothécaire à la Laurenziana; Gelli, dont le nom est écrit par erreur Selli dans les éditions de Courier, était lecteur de langue grecque. Nous avons trouvé, au tableau des dépenses des Établissements publics à la charge de la ville de Florence pour 1808 et 1809, l'état des traitements de ces employés : del Furia touchait par an 1,512 lires, le lecteur de langue grecque recevait £ 705,60 et le sous-bibliothécaire £ 470,40. Les dépenses totales de la Laurenziana sont de £ 5,960,20. Archivio di Stato. Prefettura del Arno.

2. « Un saggio ».

3. Al signor del Furia. Cette lettre à del Furia est la seule qui soit publiée dans les œuvres de Courier, encore n'est-elle pas complète. En revanche, l'original n'en existe pas dans la Collection des lettres et papiers que del Furia a léguée à la Biblioteca nazionale de Florence.

4. Faut-il voir une flatterie — au lieu d'une ignorance — dans ce fait qu'il appelle Courier : « *Stimatissimo Signor Colonnello,* » alors qu'il n'était que chef d'escadron? Je penche pour la flatterie.

A cet envoi, qui est du 7 octobre, Courier répond, vingt jours après, par une lettre que nous avons trouvée dans la Collezione del Furia, et qui nous semble inédite[1]; nous la publions donc :

Livorno, 27 octobre 1808.

Stimatissimo Signor mio,

Ebbi a tempo suo la collazione del Filottete e non le posso dire quanto mi sia cara, si per le interessantissime varianti in essa contenute, come per quelle che dal medesimo Codice mi spero in avvenire, medianti i suoi pregiatissimi favori.

Ora stò aspettando dalla sua bontà e di quei Signori Bencini e Gelli un simile saggio del plutarco Riccardiano che mi premerebbe di spogliare tutto anche prima del Sofocle.

Mi lusingo che dalla parte dell' eruditissimo bibliotecario non ci sarà nessun ostacolo, e per quest' oggetto mi raccomando alla sua amicizia da me per tanti contrassegni sperimentata.

Non trovandosi attualmente a Firenze il Generale Darancey faccia consegnare al Sig^r capitano Boucher ogni lettera o piego ch' ella mi voglia favorire. Dove abiti detto Sig^r Capitano si potrà sapere a casa Capponi.

In tanto, mi creda, colla piu distinta stima, Signore, suo obligat^o servitore.

Courier.

Cette lettre, pourrait-on dire, marque l'apogée de l'amitié — le mot s'y trouve — de l'auteur et de del Furia. On y relève l'expression d'une juste reconnaissance pour les services rendus, l'espoir d'en obtenir d'autres, enfin d'adroites flatteries à l'*eruditissimo bibliotecario* qui lui a donné tant de marques de sa bonté. Il ne s'agit pas sans doute d'un attachement solide, fondé sur la similitude des goûts et des idées, comme celui qui unissait notre officier avec Akerblad, mais enfin il est certain, d'après ce document, que Courier entretint avant la querelle de la Tache d'encre des relations fort cordiales avec l'homme sur lequel il devait déverser un torrent d'injures. Comparons le ton de cette correspondance avec les principales invectives contenues dans la lettre à Renouard : « M. Furia est un cuistre, ... ancien cordonnier comme son père, qui fait aujourd'hui

1. Lettere di Diversi al Prof. del Furia, n° 399.

de mauvais livres, n'ayant pu faire de bons souliers, helléniste fort peu habile, à huit cents francs d'appointements; copiant du grec pour ceux qui le paient; élève et successeur du Seigneur Bandini, dont l'ignorance est célèbre. »

Nous avons vu que le père de del Furia était pauvre. Lui-même, apprit-il l'état de cordonnier? En tout cas, il l'apprit fort peu de temps, car tout jeune il vint étudier à Florence, et, avant cette époque, il s'était fait remarquer par son application à l'école de Pratovecchio. Quant au reproche de copier du grec pour ceux qui le paient, nous ne voyons pas jusqu'à présent qu'il ait été question d'argent entre del Furia et Paul-Louis. Ce dernier paya aux sieurs Bencini et Gelli le prix convenu pour leurs services, mais il est hors de doute que del Furia ne demanda ni ne reçut rien pour ses propres complaisances. Or quelque peu de mérite qu'on lui suppose, il est hors de doute qu'il rendit plus d'un service à Courier, au cours de cette année 1808, et la lettre que nous venons de publier en fait foi; mais les caresses qu'elle contient étaient intéressées, et si peu sincères qu'au premier heurt elles firent place aux outrages les plus blessants. Après avoir qualifié Furia de « doctissime bibliothécaire », il le déclara « stupide » et digne seulement de balayer la bibliothèque. Or, si del Furia fut, ce qui est vrai, un fonctionnaire consciencieux plutôt qu'un savant helléniste, nous conviendrons qu'il ne méritait ni cet excès d'honneur, ni ce torrent d'injures. Concluons donc que ce qui caractérise surtout Paul-Louis Courier en colère, c'est d'oublier l'art des nuances et de dépasser singulièrement la mesure; mais ce qui nuit à l'équité de son jugement contribue au succès du pamphlétaire.

2. — Retenu à Livourne par son service pendant tout le reste de l'année 1808, Courier savait charmer ses loisirs en lisant et relisant les Anciens. C'est ainsi qu'il entretenait sa « belle et constante passion pour les muses grecques » jusque « dans la ville la plus indocte de l'Italie et où l'on n'entend parler que de lettres de change et de marchandises coloniales »[1].

1. Lettre de M. Akerblad. Florence, 16 nov. 1808.

Sur l'invitation d'Akerblad, il se permit une courte fugue à Florence pour y visiter des manuscrits.

La Junte extraordinaire de Toscane, qui comprenait le comte Menou, président, et MM. Chaban, de Gérando et Janet, avait prononcé la suppression d'un grand nombre de couvents. Quelques-uns, comme ceux de San Marco et della Badia à Florence, contenaient des manuscrits d'une valeur incroyable par leur antiquité. Nul parmi les lettrés ne se préoccupa plus de ce qu'allaient devenir ces trésors de parchemin que Courier et son ami Akerblad. Ils parvinrent à s'introduire à la Badia, où ils avaient déjà pénétré une fois, et ils constatèrent avec douleur que les moines, prévoyant une visite domiciliaire, avaient commencé à faire disparaître quelques-uns des manuscrits les plus précieux. Aussitôt, ils se rendirent chez les membres de la Junte, devant lesquels ils plaidèrent avec chaleur la cause des érudits. Elle était gagnée d'avance, car MM. Chaban et de Gérando étaient gens lettrés; ce dernier était même un ami de Clavier et de Sainte-Croix; leur zèle ainsi stimulé, ces messieurs décidèrent de faire rechercher les manuscrits disparus et de les réunir dans la Bibliothèque de San Lorenzo à tous ceux que l'on trouverait encore dans les couvents supprimés. Courier et Akerblad firent partie de la commission qu'on chargea de cette recherche; mais Paul-Louis rappelé d'urgence à Livourne dut refuser cet honneur, et Akerblad, en sa qualité d'étranger, se fit scrupule d'accepter. C'est pourquoi le soin de retrouver les manuscrits vendus par les moines resta confié à MM. Puccini[1], directeur de la Galerie de Florence, et del Furia, qui s'en acquittèrent avec fort peu de zèle. La négligence qu'ils apportèrent à cette enquête est le premier grief de Courier contre ces florentins trop complaisants qui « ne voulaient faire de la peine à personne »; et, dans cette querelle commençante, nous devons nous ranger de son côté, avec tous les lettrés et les érudits, contre ces deux fonctionnaires timorés qui se soucièrent beaucoup moins de la science que de leur propre repos.

1. Tommaso Puccini, conservatore dei Publici Stabilimenti, e de' monumenti d'arti e di scienze, e direttore dell' Imp. Galleria di Firenze.

Non seulement ils ne voulurent point écouter la voix publique qui leur apprenait où étaient passés les manuscrits volés, mais ils laissèrent encore aux moines le temps d'en enlever d'autres, et lorsque eut lieu, le 1er décembre seulement, « la fameuse descente domiciliaire » chez les révérends pères della Badia, Akerblad, qui s'était joint en curieux aux commissaires, eut la douleur de constater que vingt-six des plus précieux manuscrits avaient disparu « et entre autres le beau Plutarque » qu'il avait admiré avec Courier. Le dépit de ce dernier dut être vif à cette nouvelle, et il en conçut dès lors de la rancune contre Puccini et Furia qui par leurs atermoiements et leur timidité excessive avaient facilité la supercherie des moines. Il devait, quelques mois plus tard, les dénoncer dans la *Lettre à Renouard*.

Sur ces entrefaites, Courier reçut l'ordre de quitter Livourne pour se rendre à Milan. Arrivé dans la capitale du Royaume d'Italie, il sollicita un congé pour aller s'occuper en France d'intérêts pressants. Ayant été éconduit, il mit enfin à exécution un projet qu'il avait conçu depuis quelques mois. Il « régala de sa démission » le Ministre de la Guerre. On sait que de France il se rendit en Allemagne pour reprendre du service dans la grande armée et qu'il assista à la bataille de Wagram. Après cette aventure de Vienne, qui tourna si mal pour lui, Courier ne tarda pas à revoir l'Italie. De Milan, où il revint après une fugue de six mois, il forme l'agréable projet d'aller hiverner à Rome, en passant par Florence. Là, il pourra étudier à loisir les manuscrits que l'on a transportés de la Badia à la Laurentienne. Mais la pensée qu'on a laissé perdre quelques-uns des plus beaux l'indispose et l'irrite contre MM. Puccini et del Furia qui n'ont rien fait pour les retrouver. Ils ont voulu ménager et les moines qui ont volé les manuscrits et les amateurs de Florence qui les ont achetés ou les recèlent. L'amour de l'Antiquité aurait dû exciter leur zèle; mais au fait comprennent-ils la valeur de ce qu'ils ont laissé perdre? Puccini, chambellan de *Madama la Granduchessa,* n'est qu'un homme de cour ignorant et vaniteux. Quant à del Furia, qui use ses yeux myopes sur les caractères illisibles des plus vénérables

bouquins, est-il autre chose qu'un *savantasse*, une façon de pédant capable de déchiffrer la lettre, mais non de comprendre l'esprit? Telles sont les réflexions que faisait Courier : telle était, après un an de séjour en Toscane, l'impression qu'il avait gardée des érudits florentins. Son esprit caustique et sa malice aidant, il n'allait pas tarder à les bafouer dans ses lettres familières. Une lecture d'Homère, chez le poète Monti à Milan, lui fournit le premier trait blessant. A propos des célèbres comparaisons de l'âne et du porc, qui sont dans l'Iliade, il s'engagea, entre lettrés italiens, une grave discussion : peut-on dire en vers héroïques *porco* et *asino*? L'affirmative passa tout d'une voix. « Notifiez cet arrêt à vos lettrés toscans, » écrit Courier à Akerblad, « la chose intéresse beaucoup de gens qui ne pourraient sans cela espérer de voir jamais leurs noms dans la haute poésie. » Il semble bien qu'en faisant cette médiocre plaisanterie, il ait pensé à ceux avec qui l'affaire de la Tache d'encre allait le mettre en guerre ouverte.

Les temps étaient proches où cette fameuse querelle devait éclater. Courier pensait toujours à ce manuscrit de Longus qu'il avait vu avec Akerblad à la Badia, deux ans auparavant, et qui lui avait paru contenir en son entier le premier livre de *Daphnis* et *Chloé,* lequel est mutilé dans les éditions. Se trouvant de loisir, après avoir rompu le dernier lien qui l'attachait à l'armée, il résolut de se rendre à Florence pour copier ce fragment inédit. Qu'il en connût l'existence, il n'y a pas de doute à ce sujet, puisque, dès le 16 octobre, il écrivait de Milan à M. Clavier : « Je projette une fouille à l'abbaye de Florence[1] qui nous produira quelque chose... Avec le Chariton de Dorville est un Longus que je crois entier; du moins n'y ai-je point vu de lacune quand je l'examinai. » Toutefois, ne pouvait-il pas craindre que, depuis deux ans, del Furia n'eût fait la même découverte? Nous avons vu certes qu'il avait bien gardé son secret. Mais le lourd et consciencieux bibliothécaire, aidé de l'abbé Bencini, travaillait sans relâche, depuis longtemps, sur

1. Il est à remarquer que Courier s'exprime mal. Le manuscrit de Longus avait été transporté, avec tous ceux qu'on avait pu saisir, de la Badia à la bibliothèque San Lorenzo.

ce même manuscrit où se trouvent les Fables d'Esope dont il préparait une édition. Courier put être rassuré quand parut l'ouvrage sous ce titre :

Fabulae aesopicae ex vetusto codice abbatiae florentinae nunc primum erutae cura ac studio Francisci de Furia.

Florentiae typis Carlianis, MDCCCIX.

Dans ses Prolégomènes, del Furia donnait en ces termes une description minutieuse du manuscrit... « Codex est bombycinus in-octavo, ut vocant, minutissimo charactere, et modo singula modo binis columnis, circa finem saec. XIII, ut ex allato specimine patet, exaratus; forma vero, si librum spectes, pene quadrata, quod etiam non leve est vetustatis argumentum. » Suivait alors l'énumération des ouvrages contenus dans le Manuscrit. Ils sont au nombre de vingt-deux : l'avant-dernière place est occupée par les Fables d'Esope, la dernière par des Epistolae Gregorii Theologi et Basilii. Quant aux Pastorales de Longus, elles sont le treizième morceau du manuscrit, où elles figurent, à la page 21, sous ce titre :

Λόγου ποιμενικῶν περὶ Δάφνιν καὶ Χλόην

Après avoir traduit ce titre en latin, del Furia s'exprime ainsi : « Longus, Logus heic appellatus, incertae aetatis scriptor est. »

En arrivant à Florence, le 4 novembre 1809, Courier était donc assuré que del Furia n'avait pas remarqué dans Longus le fragment que lui-même se disposait à déterrer pour l'offrir à Clavier et aux amis des muses grecques. Il voyageait, depuis Bologne, avec un savant libraire de Paris, M. Renouard, dont il avait fait rencontre dans la capitale de l'Emilie, et qu'il mit tout de suite au courant de ses projets littéraires. Dès le lendemain matin, ces messieurs se présentèrent chez del Furia. Celui-ci, qui connaissait bien Courier, leur fit un aimable accueil. Après l'échange des premiers compliments, Paul-Louis lui demanda la faveur de conduire son ami à la Bibliothèque de San Lorenzo. Ce serait grand dommage, ajouta-t-il d'une manière flatteuse pour le Conservateur, si passant par

l'Athènes de l'Italie M. Renouard n'avait visité et vénéré un sanctuaire aussi fameux de la docte antiquité[1].

On se rendit donc à la Laurentienne. A peine y fut-on arrivé que Courier s'enquit du manuscrit de Longus et fit part à del Furia de son dessein d'imprimer les amours de Daphnis et Chloé. Le bibliothécaire s'empressa de le satisfaire et lui présenta le vénérable volume. Alors Courier sortant de sa poche[2] un texte imprimé de Longus et le confrontant avec le manuscrit lui fit voir qu'il se trouvait dans ce dernier un long morceau inédit. Si l'on en croit le pamphlétaire, à cette découverte del Furia fut si interloqué qu'il « demeura stupide » et qu'il lui fit pitié. Mais bientôt, il devint furieux et ses yeux lancèrent des éclairs de rage. « Si des regards il eût pu mordre, j'aurais mal passé mon temps. »

De son côté, del Furia racontant cette découverte dit simplement : « Nous portâmes aussitôt nos regards avides sur le passage qui dans l'édition est incomplet et nous trouvâmes avec un extrême plaisir que le texte de l'auteur n'offrait dans ce manuscrit aucune lacune[3]. »

Sans doute, ils le constatèrent ensemble; mais le seul et véritable auteur de la trouvaille est bien Paul-Louis qui venait de loin pour montrer à del Furia et lui faire toucher du doigt un long morceau inédit, qu'il n'avait pas vu, depuis tant d'années qu'il étudiait le manuscrit pour le décrire dans ses Prolegomena. Un premier point est donc acquis : la découverte est l'œuvre de Courier, et l'auteur de la *Lettera* altère la vérité quand il dit : *questa comune scoperta*.

Sur ce qui suit, il est plus aisé de mettre d'accord les deux parties. L'ancien officier d'artillerie s'empressa de copier le supplément de Longus avec l'aide de del Furia et de Bencini, ou, plus exactement, ce furent ces messieurs, habitués aux caractères si fins et si peu lisibles du manuscrit, qui lui dictèrent tout ce qu'ils en purent déchiffrer[4]. Quand il se trouvait

1. F. del Furia. Lettera al Sig. Domenico Valeriani.
2. Il n'y a pour ainsi dire point d'imprimés à la Laurenziana.
3. Lettera al Sig. Domenico Valeriani.
4. Les caractères du manuscrit sont d'une extrême ténuité; en outre, ils ont pris avec le temps une teinte jaunâtre qui se confond presque avec la couleur du parchemin, si bien qu'en quelques endroits ils sont à peine visibles.

des mots qui leur échappaient, Courier laissait des espaces en blanc. Lorsque ce travail fut fini, il prit à son tour le volume et, guidé par le sens, lut ou devina les mots que ses deux collaborateurs n'avaient pu comprendre. C'étaient alors ces derniers qui tenaient la plume et qui comblaient les blancs laissés par Courier. Ce mélange des écritures des trois hellénistes devait avoir l'avantage imprévu de constater l'authenticité de la copie, avantage précieux pour Paul-Louis le jour où sa tache d'encre, ayant fait disparaître une petite partie de ce supplément reconquis, eut rendu impossible le contrôle du texte. Le service rendu en cette occasion au traducteur de Longus fut considérable, et del Furia est fondé à faire valoir l'utilité de sa collaboration, quand il constate que, de son propre aveu, l'helléniste aurait eu peine à venir à bout de cette tâche en quarante jours.

Le bibliothécaire de la Laurentienne avait donc raison de se plaindre de ce qu'on ne lui rendît pas justice dans un article qui fut inséré en la *Gazzetta universale* de Florence le 11 novembre 1809, et qui est ainsi rédigé :

Letteratura.

E stata fatta in Firenze una scoperta che dee interessare egualmente e i dotti ed inclusive i lettori i più frivoli. Il romanzo di Longo che contiene gli amori di Dafni e Cloe e mancante nel primo libro del maggiore interesse, stante una considerabile lacuna che vi si trova, e che Amyot ha lasciata sussistere nella sua traduzione. Annibal Caro formò in italiano un supplimento, poco gustato dagli stessi italiani. Questa lacuna è al presente riempiuta. Un antichissimo manoscritto greco, che si conserva ora nella biblioteca Laurenziana, e che era già in quella dell' Abbazia di Firenze, contiene fra le altre opere quella di Longo, scritta in carattere complicatissimo e così fine che difficilmente può leggarsi : ma il primo libro e intiero in questo manoscritto, che d'altronde offre da per tutto delle importantissime varianti. Il sig. Courier antico ufiziale d'artiglieria trovandosi in Firenze col sig. Renouard libraio, fu quegli che fece questa felice scoperta e copiò e tradusse il passo inedito del romanzo. Il testo del manoscritto accuratamente confrontato con le migliori edizioni formerà un testo molto più corretto di quello attualmente stampato, e il frammento completerà la versione di Amyot. Questo lavoro molto avanzato, e che supera per l'esattezza le precedenti traduzioni, sarebbe già alla sua fine, se la salute

del sig. Courier gli avesse permessa una continuata applicazione. Nonostanto il Sig. Renouard pensa nel suo ritorno a Parigi di pubblicare subito il frammento inedito con la traduzione francese di M. Courier, ed in seguito l'intero testo. Questa edizione sarà eseguita con tutta l'accuratezza possibile, e nella maniera la più semplice ed elegante; essa avrà, stante le varianti ed il supplemento del manoscritto di Firenze, un vantaggio infinito su tutte le precedenti, e sarà senza dubbio l'edizione fondamentale di questa galante opera, la quale tradotta in tutte le lingue ha incontrato il genio di tutte le nazioni.

Ce long article, qui porte l'empreinte des préoccupations professionnelles de M. Renouard, ne nous choque pas seulement par les trop nombreux gallicismes dont le style — d'ailleurs facile — est émaillé. Il nous déplaît de voir la trouvaille d'un savant exploitée de cette façon par un libraire, même quand nous savons que ce libraire est un homme de goût; le grec de Longus devient une denrée avec laquelle on s'efforce d'allécher les érudits comme les simples badauds; car ces lignes sont évidemment destinées à prévenir le public en faveur des deux éditions que l'on prépare : celle du fragment avec la traduction française d'abord, puis celle du texte complet.

Il faut remarquer aussi la hâte avec laquelle sont annoncées ces publications qui étaient encore loin de voir le jour. Il est clair qu'on se dépêche de profiter de la découverte pour empêcher del Furia de se l'approprier. Je le répète, ce procédé est choquant et indigne aussi bien de l'érudit que nous aimons à voir dans Courier que de l'homme distingué que fut Renouard. Évidemment ils n'espéraient point gagner de l'argent avec le fragment inédit; mais ils ont le grand tort de se donner l'air, par leur précipitation indiscrète, de vouloir profiter d'une aubaine lucrative.

Non seulement on veut devancer del Furia, mais on pousse l'inconvenance jusqu'à omettre le rôle utile qu'il a joué dans cette affaire, on lui refuse les remerciements auxquels il a droit pour son concours, et qu'il devait s'attendre à trouver dans cet article. On ne le nomme même pas. Bref, on le traite déjà en ennemi. Pourquoi cette attitude? C'est que le jour

même où fut rédigée la note de la *Gazzetta* avaient éclaté les hostilités.

Depuis quelques jours, Courier, ayant terminé la copie du supplément, faisait la collation entière de tout le manuscrit de Longus, afin de remettre à Renouard le texte complet que celui-ci se proposait d'imprimer à Paris. Pour ce nouveau travail, del Furia lui accorda toutes facilités, lui permettant de travailler à la Laurentienne « dalle ore nove fino all' imbrunir della sera », et l'aidant même. « Nous étions arrivés, » dit-il, « au 10 novembre, quand, prenant moi-même des mains de M. Courier le manuscrit pour le replacer dans mon secrétaire, j'aperçus à l'intérieur une feuille qui, se distinguant du manuscrit par sa couleur et sa largeur, paraissait ne pas lui appartenir. J'ouvris et... ô ciel! quelle ne fut pas mon épouvante et ma douleur en constatant que cette feuille était attachée à une page du manuscrit, qui, tachée d'une encre abondante et épaisse, y demeurait collée. Cette page était précisément celle où se trouvait le supplément. »

Telle est à peu près la façon dont s'exprime del Furia. Quant au style tragique dont il se sert pour décrire sa douleur à la vue de cette horrible tache, nous en faisons grâce au lecteur. Bien qu'il déplore cet accident sur un mode trop élevé, nous comprenons assez son déplaisir pour n'être pas tenté de nous égayer à ses dépens.

Courier, interpellé, expliqua ainsi ce qui était arrivé : « M'étant servi dans la journée d'une plume (d'oie) pour remuer l'encre dans l'encrier, afin qu'elle fût plus fluide, et ayant ensuite jeté cette plume, ainsi souillée, sur la table où des papiers étaient épars, un de ces papiers s'est taché à son contact et, placé ensuite pour servir de marque, a probablement communiqué la tache au manuscrit [1]. »

Ces explications sont mauvaises : prises au sérieux, elles dénoteraient chez Courier un lecteur bien étourdi et bien malpropre; mais elles ne sont pas dignes de foi; del Furia et ses amis ont bien vu les objections qu'on peut opposer à ce

1. D'après del Furia, Lettera al Sig. Domenico Valeriani.

moyen de défense : Pourquoi, disent-ils, Courier a-t-il remué l'encre avec la plume d'oie en se servant della *piuma* plutôt que della *penna?* Pourquoi a-t-il placé sur la table cette plume souillée (imbrattata), plutôt que de la jeter? Quel besoin avait-il de remuer une encre qui, étant dans un encrier fraîchement préparé (di fresco preparato) n'avait pas eu le temps d'épaissir? Enfin, la plume ayant été posée *sur* une feuille de papier et l'ayant souillée, Courier n'a pas pu, en prenant cette feuille, ne pas voir la tache (ce qui ne serait pas arrivé si la tache avait été par dessous). Toutes ces réponses sont fort sensées; mais si elles condamnent le coupable, elles ne réparent pas le dommage.

Ce soir-là, pour calmer un peu del Furia, Paul-Louis écrivit sur la malencontreuse feuille la déclaration suivante, destinée à dégager, jusqu'à un certain point, la responsabilité du bibliothécaire :

« Ce morceau de papier, posé par mégarde dans le manuscrit pour servir de marque, s'est trouvé taché d'encre : la faute en est toute à moi, qui ai fait cette étourderie; en foi de quoi j'ai signé — Courier. Florence, le 10 novembre 1809. »

Il offrit, en outre, à del Furia sa copie, que depuis il lui refusa. Celui-ci eut le tort de ne pas l'accepter sur-le-champ. Mais, abattu et désespéré, il se contenta d'observer qu'aucune copie ne pourrait réparer le mal fait au manuscrit.

(A suivre.) ROBERT GASCHET.

QUESTIONS D'ENSEIGNEMENT

RAPPORT SUR LE CONCOURS DE L'AGRÉGATION

D'ESPAGNOL ET D'ITALIEN EN 1905

Monsieur le Ministre,

En 1905, le nombre des candidats inscrits pour la langue espagnole a été de dix-neuf, dont une femme. Dix-sept ont subi les épreuves écrites.

Pour l'italien, le nombre des inscrits a été de quinze, dont une femme, et treize candidats ont subi les épreuves écrites.

Thème espagnol. — Le texte était emprunté aux *Lettres persanes* de Montesquieu. Il ne présentait pas de difficultés particulières quant au vocabulaire et les expressions en elles-mêmes ne pouvaient embarrasser les candidats. Mais il fallait, sans tomber dans le gallicisme, reproduire les qualités de légèreté élégante, de grâce ironique qui donnent un cachet éminemment français à la fine satire du moraliste. C'est cette intelligence des qualités particulières de ce style qui manque dans un trop grand nombre de traductions, d'ailleurs matériellement correctes en général et même exactes. La connaissance des règles de la syntaxe ne suffit pas toujours : l'ambition d'un candidat à l'agrégation doit viser plus haut qu'à une correction, qui n'est, somme toute, qu'une qualité négative; il doit faire preuve de sens critique, de goût littéraire, et être capable de donner à la page qu'il écrit la couleur et le tour du texte original. Peu de copies se sont distinguées cette année par des qualités exceptionnelles : deux ont mérité la note élevée de 24 sur 30. En revanche, on n'a pas eu à constater d'insuffisance manifeste : une seule copie n'a pas atteint la moyenne.

Version espagnole. — Le sujet était un conte en vers de José Somoza, écrivain sobre et soigneux et qui, bien qu'il soit mort en 1852,

appartient encore par les tendances de son esprit comme par ses habitudes littéraires au XVIII[e] siècle. Ce conte contient quelques mots un peu rares qui dans plusieurs copies ont été mal rendus, par exemple *quimerista,* dont le sens de « querelleur » n'a été compris que par quelques candidats; il contient aussi des expressions qui supposent chez le traducteur la connaissance de certains usages particuliers à l'Espagne. En un endroit, Somoza fait allusion à l'*honrado concejo de la Mesta*, titre officiel de la junte ou de l'assemblée des propriétaires de troupeaux, qui jouissait de privilèges considérables et formait une très puissante corporation ; or, plusieurs candidats n'ont pas su de quoi il s'agissait et ont commis en outre la faute de traduire *concejo* par « conseil », ce qui est une fâcheuse ignorance. Enfin, des traits d'esprit, des jeux de mots, ou ont passé inaperçus, ou n'ont pas été rendus même par des à-peu-près. Ainsi le mot *perrada,* puisqu'il s'agit d'un chien, est pris ici à la fois au propre et au figuré. Aucun candidat n'a risqué la traduction un peu familière, mais qui est la bonne : « chiennerie. » Eu égard toutefois aux difficultés qu'elle présentait, tant pour le vocabulaire que par quelques-uns de ses tours, cette version n'a pas donné de mauvais résultats. Un seul candidat est resté très au-dessous de la moyenne; presque tous les autres l'ont dépassée et le jury a pu donner les notes de 24 et 22,50 aux deux meilleures compositions.

Dissertation française. — La question posée était : « Que nous apprennent les *Cartas marruecas* de Cadalso sur l'évolution qui s'opéra pendant le XVIII[e] siècle dans les idées et les mœurs des Espagnols, et comment jugent-elles cette évolution ? » Ouvrage agréable, très facile à comprendre et dont l'auteur nous est suffisamment connu, cette imitation notoire des *Lettres persanes* aurait dû, ce semble, éveiller chez les candidats, tenus de l'avoir lue, plus d'idées intéressantes, plus de considérations bien appropriées et de nature à mettre en lumière la valeur intrinsèque et comparative du livre. Et d'abord, il convenait de définir en quoi a consisté l'évolution que l'on voit s'opérer dans les idées et les mœurs en Espagne au XVIII[e] siècle, depuis l'avènement de Philippe V jusqu'au milieu environ du règne de Charles III, en rappelant brièvement quels adeptes et quels adversaires l'influence étrangère et les changements introduits pendant cette période ont suscités dans le public et chez les publicistes nationaux. La plupart des candidats ont tout à fait omis cette introduction nécessaire ; ils n'ont parlé qu'en passant de Philippe V et de quelques-unes de ses réformes ; un seul a prononcé le nom de Charles III, ce qui a lieu de surprendre puisque c'est sous la règne de ce roi qu'a vécu Cadalso. Il y avait lieu aussi de noter qu'à l'influence française, prépondérante, s'ajoute l'influence italienne, qui, grâce aux anciennes relations de

l'Italie et de l'Espagne, à l'action personnelle d'Isabelle Farnèse et de plusieurs hommes d'État italiens, au succès qu'obtiennent l'opéra italien et les artistes qui l'interprètent, prend pied de plus en plus en Espagne et provoque des changements notables dans les mœurs (que l'on pense, par exemple, à l'introduction du sigisbéisme). Cette question de l'influence italienne n'a été ni traitée ni même vue. Après se plaçait naturellement l'analyse des *Cartas marruecas* dont les principaux sujets seuls devaient retenir l'attention, car il y a chez Cadalso des répétitions et du verbiage sans portée. Ces sujets, pour éviter la confusion, il importait de les grouper sous certains chefs, tels que : éducation, rapports entre elles des classes de la société, relations conjugales, mœurs politiques, industrielles, littérature, etc. En dernier lieu, et pour répondre à la seconde partie de la question, quelques renseignements sur l'auteur des *Cartas*, ses origines, sa condition, ses voyages, ses connaissances de littérature étrangère, son caractère étaient de mise et devaient servir à expliquer la nature et la portée de sa critique, Cadalso occupant une position en quelque sorte intermédiaire entre les adversaires intransigeants et les admirateurs fanatiques des idées étrangères. Beaucoup des dissertations soumises au jury ont donné trop de place à l'analyse des lettres qu'il fallait restreindre au strict nécessaire, et n'ont pas su extraire de ces longues énumérations des données claires et précises sur la société que Cadalso tour à tour attaque, défend ou explique. Quelques copies se sont recommandées au jury par des qualités appréciables de style et de composition : la meilleure a mérité la note 28 sur un maximum de 40 points.

Dissertation espagnole. — On avait proposé la matière suivante : « Chateaubriand en el *Ensayo sobre la literatura inglesa* dice : Plus le talent est intime, individuel, national, plus ses mystères échappent à l'esprit qui n'est pas, pour ainsi dire, compatriote de ce talent. » Y añade M. Brunetière (*Revue des Deux Mondes*, 15 septembre 1900) : « Cette littérature espagnole avait un grand défaut, parmi toutes ses qualités... Elle était trop *particulariste,* et le goût du terroir en était trop prononcé. » « ¿ Hasta qué punto se puede aplicar este criterio al juicio de los autores siguientes del programa : Ercilla, Bartolomé de Argensola, Cervantes ? » En somme, il s'agissait de juger à un point de vue particulier, précisé par les citations de Chateaubriand et de M. Brunetière, trois des auteurs du programme : Ercilla, Bartolomé de Argensola et Cervantes. Dans quelle mesure ces trois écrivains prêtent-ils à la censure des critiques français qui sont choqués par le caractère trop particulier, la saveur trop marquée de la littérature espagnole ou qui se déclarent au moins incapables de l'apprécier ? Et après tout, cette originalité si fortement accusée n'est-elle pas souvent un mérite, une qualité rare, qu'il y aurait danger à sacrifier, pour

viser à une banalité qui ravalerait les œuvres des écrivains espagnols au niveau médiocre du vulgaire international? Le mieux ne serait-il pas, tout en conservant précieusement les qualités de la race, l'esprit national, la saveur du terroir, de les subordonner sévèrement aux lois de la raison, du bon sens et du bon goût, lois qui sont partout les mêmes? C'est en unissant ces deux éléments, qui ne sont pas contradictoires, et c'est précisément dans la mesure où ils les ont unis que les écrivains se sont assuré une place plus ou moins enviable dans l'histoire littéraire. Et c'est ce que pouvaient montrer, à des degrés divers, Argensola, qui a peut-être trop sacrifié à l'imitation classique, Ercilla, chez qui l'inspiration nationale se mêle encore d'une façon incohérente et déréglée avec les traditions et les imitations antiques ou italiennes, et enfin Cervantes qui, par une admirable et en partie inconsciente synthèse, a su rester le plus national et devenir en même temps le plus humain des écrivains espagnols. A peine deux ou trois candidats ont su poser avec netteté la question et s'y maintenir exactement. Beaucoup ont vu dans ce *particularisme* reproché aux auteurs de la Péninsule un simple et pur patriotisme, et ont développé cette thèse bizarre que plus ils étaient patriotes, plus ils devenaient inintelligibles en dehors de l'Espagne. La vue nette du vrai sujet, la rigueur du plan, l'exactitude d'un raisonnement bien suivi sont des qualités qui décidément deviennent rares chez nos candidats. Ils les remplacent trop souvent par des développements à côté, des hors-d'œuvre qui veulent être brillants ou des généralités vagues et banales. Plusieurs dissertations sont écrites avec facilité et élégance; quelques-unes témoignent d'une connaissance réelle de la langue, et il semble qu'il y ait sous le rapport de la forme un progrès sensible, même dans les dernières copies.

Thème italien. — Le texte, emprunté à un conte de G. de Maupassant *(Sur l'eau)*, était un morceau descriptif présentant quelques difficultés de style et deux ou trois écueils de syntaxe. Il y avait en particulier une série de propositions contenant des participes présents, intraduisibles par le gérondif italien, faute que les Français ne manquent presque jamais de faire, peu habitués qu'ils sont à distinguer ces deux modes ; la moitié à peine des concurrents a su éviter ce piège. Au contraire, la majorité a su traduire le conditionnel présent par le conditionnel passé dans des propositions qui dépendent d'un verbe à un temps passé. En somme, la correction grammaticale a paru satisfaisante; elle l'eût été davantage si les fautes d'orthographe — en particulier portant sur les consonnes doubles — avaient été plus soigneusement évitées. Le style, le choix des expressions et des tournures laissent toujours à désirer; cinq copies seulement ont été écrites avec assez de goût et de simplicité. Quelques candidats s'obstinent à croire

que, pour rendre un texte dont le ton est aussi naturel et coulant, il faut chercher les expressions les plus contournées, les plus rares et finalement les moins exactes. Depuis plusieurs années, le jury dénonce le déplorable attachement de certains concurrents aux fausses élégances. L'un d'entre eux, cette année, n'est-il pas allé jusqu'à traduire « cet effroi bête et inexplicable » par *siffatto non spiegabile tremar da sciocco !*

Version italienne. — Cette version, tirée d'une lettre de Lapo Mazzei à Franc. Datini du 24 juin 1391, si elle ne marque pas un progrès sensible sur les épreuves des précédents concours, ne marque pas non plus un recul. Six copies dépassent la moyenne, dont quatre sensiblement ; toutefois parmi les sept copies qui restent au-dessous, quelques-unes tombent assez bas. Si l'on tient compte de la difficulté du texte, la pluralité des copies assez bonnes est satisfaisante. Ce n'est pas que la page proposée offrît de ces phrases que les candidats de choix seuls puissent déchiffrer, mais elle en présentait beaucoup où plusieurs sens plausibles s'offraient à l'esprit. Il est absolument nécessaire que de futurs italianisants s'accoutument à ce genre de difficultés, puisqu'on le rencontre à chaque instant chez Dante et chez Pétrarque. Il va de soi que le jury n'a pas compté comme des contresens formels des interprétations défectueuses, mais qui, jusqu'à un certain point, peuvent se soutenir ; il a, non moins naturellement, préféré les bonnes. Ce qu'il a regretté, c'est que trop de candidats ignorent le sens propre d'expressions sur lesquelles il ne peut y avoir de doutes ; ils devraient savoir que *fondachi* signifie non pas « propriétés », mais « comptoirs » ; *capezzale,* non pas « linceul », mais « traversin » ; *entrate* (en parlant d'argent), non pas « fortunes », mais « revenus » ; *operazione* (à propos d'une réconciliation à traiter), non pas « opération commerciale », mais « démarche ». Ces deux dernières remarques nous amènent à rappeler une fois de plus la nécessité d'éclairer les phrases par le contexte : *isquadernati* ne peut signifier ici « affaires en désordre », puisque tout le morceau roule sur une fortune considérable, solide, dont il convient de faire un charitable emploi, et cette fortune il ne peut s'agir de la distribuer tout entière aux pauvres, puisque aussitôt après avoir prescrit l'aumône à Datini, Mazzei lui recommande de la posséder comme s'il ne la possédait pas, c'est-à-dire de ne pas en faire son idole. Enfin Mazzei ne peut vouloir dire à son ami : « Arriverez-vous à soixante ans sans vous occuper de vos enfants ? » puisque d'un bout à l'autre de la lettre il lui reproche de trop songer non pas à des plaisirs égoïstes, mais au soin charnel de faire une bonne maison. La platitude ou la lourdeur, que plusieurs candidats se permettent, choque peut-être un peu moins cette fois parce que le caractère du morceau est une touchante simplicité ; mais la simplicité même devrait

avoir son élégance. Un seul des candidats y a sérieusement pensé. Du moins, les véritables incorrections sont assez rares.

Dissertation française. — Le sujet proposé était ainsi formulé : « Dans un écrit intitulé *Della poesia lirica* (1811), Ugo Foscolo, après avoir posé en principe que la seule vraie poésie lyrique est celle qui « chante avec enthousiasme les louanges des dieux et des héros », et qu'il ne faut la confondre ni avec la poésie amoureuse ni avec la poésie morale, concluait en ces termes : « Chi volesse sceverare d'agli infiniti nostri canzonieri, da Dante sino all' Alfieri, le poesie veramente liriche, appena ne ritrarrebbe un mediocre volume. » S'il avait pu prévoir le développement qu'a eu la poésie italienne, Foscolo n'aurait-il pas dû reconnaître que, grâce à quelques poètes du xixe siècle, la lacune qu'il signalait allait être comblée dans une certaine mesure? On demandait donc d'indiquer à grands traits les sources d'inspiration qui se sont manifestées au xixe siècle dans la poésie lyrique italienne, en dehors de l'amour et de la morale; c'est-à-dire les préoccupations religieuses et philosophiques, patriotiques et politiques. Les poésies de ce genre ont été, au xixe siècle, plus abondantes qu'à aucune autre époque de la littérature italienne; elles ont comblé, dans une certaine mesure, la lacune signalée par Foscolo; on y distingue quelques œuvres supérieures et un plus grand nombre de pièces dont la valeur absolue ne répond pas à l'enthousiasme qu'elles ont suscité en leur temps. Il y avait à passer rapidement en revue toute cette poésie de foi — ou de désespérance — et d'héroïsme civique, en distinguant avec soin les courants principaux qu'on y peut reconnaître, en assignant à chacun sa place. Le programme de cette année supposait une connaissance particulière des poésies lyriques de Manzoni et d'un des meilleurs poètes de la génération suivante, G. Prati; mais on pouvait exiger des concurrents des notions générales de littérature italienne suffisantes pour caractériser, au point de vue indiqué, l'œuvre poétique de Foscolo lui-même, celle d'un Leopardi, d'un Giusti et d'un Carducci : il était permis d'omettre G. Rossetti, représentant du mouvement évangélique, et les chantres tout récents de Garibaldi. La façon dont le sujet était présenté a paru dérouter plusieurs candidats. Quelques-uns se sont arrêtés à discuter en elle-même la définition de Foscolo, discussion fort bien placée dans un préambule, mais qui ne devait pas faire dévier les développements essentiels; d'autres ont recherché de quoi se serait composé le « modeste volume » de poésies héroïques et sacrées antérieures à 1811, ce qui est encore tolérable, à la condition que cette enquête occupe une place restreinte par rapport à l'ensemble; mais on tombe dans un défaut insupportable avec ceux des concurrents qui ont longuement démontré que jusqu'alors la poésie italienne avait été surtout amoureuse! Plusieurs, et parmi les meilleurs, connaissant

à fond les hymnes de Manzoni et le *Cinque Maggio*, ont écrit de véritables dissertations sur ces pièces, sans omettre le parallèle détaillé des poèmes de Manzoni et de V. Hugo sur la mort de Napoléon, et il est clair que la vue d'ensemble, qui était l'objet du devoir, souffre de ces développements trop particuliers. Aucune des cinq premières copies n'est à l'abri de ces critiques; toutes présentent soit des lacunes, soit des développements parasites : elles témoignent cependant de connaissances précises et assez étendues. Un candidat s'est en quelque sorte disqualifié en ne parlant que de Leopardi et de Carducci : autant dire qu'il ne connaissait pas le programme. Deux ou trois ont remis des copies très insuffisamment développées et superficielles.

Dissertation italienne. — « Come si spiega l'evidente ingiustizia di Galilei verso di T. Tasso? » Cette dissertation a été cette année véritablement satisfaisante. Trois copies seulement descendent au-dessous de la moyenne et une seule très sensiblement; trois l'atteignent, sept la dépassent, dont deux, il est vrai, de très peu, mais deux en revanche sont tout à fait distinguées. Celle qui est classée première est écrite d'un style formé, ferme, vif, elle n'offre presque pas une tache; l'auteur eût bien fait de noter au moins d'un mot ce qui, dans le Tasse, impatientait légitimement Galilée, et il a tort de dire, d'ailleurs en fort bons termes, que Galilée n'a d'yeux que pour le monde physique; mais, outre qu'il a bien caractérisé le ton de Galilée, il l'a très bien expliqué par les habitudes de la critique du temps et par l'opposition de son caractère avec celui du Tasse; il a fait preuve de connaissances étendues et précises en même temps que d'une verve soutenue. La deuxième copie contient quelques longueurs et marque un peu moins de force; l'auteur y joue un peu avec les idées et s'attarde à les exprimer joliment, mais il a de l'esprit et de plus il fait très bien voir comment le purisme florentin, la manie d'exactitude géométrique empêchent Galilée de goûter la mélancolie du Tasse, comment d'autre part ses critiques justes ou non sont bien à lui et n'empruntent rien aux superstitions d'école. Viennent ensuite deux copies assez bien écrites, où la conception d'ensemble n'est plus aussi bonne : l'une insiste beaucoup plus que la question ne le comportait sur le point trop négligé par la première copie, savoir que le Tasse et ses prôneurs sont en partie responsables des exagérations de Galilée; l'autre, qui se lit agréablement, trahit le défaut qui va devenir très sensible dans une bonne partie des copies suivantes, l'insuffisante connaissance du sujet : si l'on y trouve des passages dont on n'aperçoit pas bien le rapport avec la question, c'est que l'auteur n'a qu'un souvenir effacé des *Considerazioni;* il prouve qu'il ne faut pas sacrifier le Tasse à l'Arioste, bien plus qu'il n'explique pourquoi Galilée l'a fait; du moins, il parle des deux épiques italiens avec finesse et sentiment. La copie classée

dernière aurait, grâce à une certaine vivacité de style, une note relativement satisfaisante malgré des raisonnements singuliers, si Galilée n'y brillait pour ainsi dire par son absence, comme si le Tasse et l'Arioste étaient seuls en cause; l'auteur, en outre, a tout d'abord été puni par les anachronismes qui lui échappent : il croit Galilée antérieur à Copernic! Dans une copie qui n'est point sans valeur, la dernière page seule roule sur le sujet; là, l'auteur voit assez bien l'antipathie des caractères du Tasse et de Galilée : jusque-là, il bat les buissons faute de mieux. Même dans des copies qui ont en somme mérité la moyenne, on rencontre de ces digressions prudentes; il y en a une dont l'auteur se méprend sur le vrai Galilée au point d'assurer que dès le jour où il connut la vérité sur la révolution de la terre, il l'a proclamée hardiment : il est difficile de dire plus exactement le contraire de la vérité.

* * *

Les épreuves orales auraient dû être subies par cinq candidats déclarés admissibles pour chaque langue, mais deux candidats espagnols ont, au cours de ces épreuves, abandonné la lutte.

Malgré les avertissements qui leur ont été présentés à plusieurs reprises déjà par le jury, les concurrents n'arrivent pas à se convaincre que les épreuves du thème et de la version doivent donner à ceux qui les écoutent l'impression de leçons destinées à des élèves. La plupart des candidats se contentent de traduire et ne font aucun effort pour justifier le choix de leurs expressions ou pour commenter leur texte; ils préfèrent attendre les questions des membres du jury au lieu de les devancer. Cette méthode est à réformer, car elle ne répond pas du tout à l'objet de ces épreuves qui ont été instituées pour permettre aux examinateurs d'apprécier comment les candidats s'y prendraient dans une classe pour interpréter un texte ou exercer des élèves à traduire du français dans une langue étrangère. A l'avenir, le jury se propose de n'intervenir qu'exceptionnellement et de se borner surtout à écouter, comme il le fait pour la leçon de grammaire et la leçon de littérature.

Leçon de langue. — Comme au concours précédent, on a proposé aux candidats quelques sujets de grammaire historique et de grammaire particulière à un auteur du programme. L'expérience, qui avait été tentée avec assez peu de succès en 1904, a mieux réussi en 1905, et le jury a eu le plaisir d'entendre quelques leçons très estimables qui ont porté soit sur l'histoire d'un des deux idiomes, soit sur les particularités de la langue d'un écrivain.

Les sujets de la leçon de langue ont été les suivants :

Pour l'espagnol :

La langue de Berceo surtout d'après la *Vida de Santo Domingo de Silos.*

Exposer l'origine de l'élément constitutif et les acquisitions successives du vocabulaire de la langue espagnole jusqu'à nos jours.

Formation et syntaxe du comparatif et du superlatif.

Exposer la géographie linguistique de la péninsule ibérique en insistant sur la région dont la langue a fini par prévaloir en Espagne et en indiquant les raisons de cette prédominance.

Syntaxe du régime des verbes transitifs.

Pour l'italien :

Pertes et gains de la conjugaison italienne comparée à la conjugaison latine.

Nature et place de l'accent tonique, son rôle dans la transformation du latin en italien.

Esquisser la géographie linguistique de l'Italie en insistant sur la région dont la langue a fini par prévaloir dans la péninsule et en indiquant les raisons de cette prédominance.

Relever dans les chants XXIII et XXIV du *Purgatoire* les traits les plus saillants de la langue de Dante (phonétique, morphologie, vocabulaire).

Exposer l'origine de l'élément constitutif et des acquisitions successives du vocabulaire de la langue italienne jusqu'à nos jours.

La meilleure de ces leçons, tant pour le fond que pour la forme, a été celle qui avait pour sujet la syntaxe du régime des verbes transitifs en espagnol : bien ordonnée et dite avec beaucoup de clarté et de précision, cette leçon aurait vraiment instruit et intéressé des élèves. Après, le jury a apprécié la leçon qui portait sur la géographie linguistique de la péninsule ibérique et qui eût mérité une note plus élevée si elle n'avait été déparée par quelques erreurs de chronologie et une diction à la fois saccadée et indécise. Les leçons sur la conjugaison italienne et l'histoire de la langue italienne ont été jugées satisfaisantes, malgré quelques faiblesses, et enfin le candidat auquel il appartenait d'étudier dans deux chants du *Purgatoire* ce qui caractérise la langue de Dante par rapport à la langue commune de son temps s'est très convenablement tiré des difficultés de ce sujet.

Leçon de littérature. — Les sujets ont été les suivants :

Pour l'espagnol :

El estilo de Cervantes en el Quijote, ¿es verdaderamente un modelo de lengua? Caracter y particularidades de este estilo.

Juicio crítico de la intriga, de los caracteres, del estilo y de la versificación de *García del Castañar.*

La Araucana; sus méritos y sus defectos.

¿Como se explica la acceptación que tuvo la poesía que llaman *de clerecía ó de cuaderna vía*, y por qué motivos vino á desaparecer?

Caracter é influencia de la obra poética de Campoamor sobre la lírica española del siglo decimo nono.

Pour l'italien :

Dopo letto *Il Tumulto dei Ciompi*, vi pare o no che la libertà di Firenze fosse fin d'allora irremissibilmente condannata a perire?

Mostrare che nel modo col quale il Machiavelli discorre della vita e del carattere di Cosimo il Vecchio, si riconosce ben bensì l'uomo che vuole aggraziarsi i Medici, ma anche lo storico che non vuole ingannare i posteri.

Le ballate del *Decamerone*.

La parte dell' imitazione classica nell' *Orlando furioso* (principalmente nei canti XIV e XVIII).

Il colloquio di Dante e di Bonagiunta da Lucca nel canto XXIV de Purgatorio.

Deux des leçons espagnoles, celle sur *García del Castañar* et celle sur l'influence de Campoamor sur la lyrique espagnole, n'ont pas été entendues, les candidats auxquels elles incombaient ayant renoncé au concours. La leçon sur le style de Cervantes, qui débutait par une longue bibliographie parfaitement oiseuse, n'a pas répondu à l'attente du jury et est restée sensiblement au-dessous de la moyenne. L'auteur s'est égaré dans des considérations fort contestables et qui ne répondaient pas à la question. Au contraire, la leçon sur l'*Araucana*, malgré d'assez graves défauts de diction, a plu par sa bonne ordonnance, son information précise et quelques aperçus ingénieux et fins. De même l'histoire du *mester de clerecía* a été exposée avec exactitude et dans un langage suffisamment correct.

En ce qui concerne les leçons italiennes, on peut dire que le sujet assez facile sur la part de l'imitation classique dans l'Arioste a été consciencieusement et clairement traité, que le sujet plus difficile sur l'entretien de Dante avec Bonagiunta a montré de la part du candidat un effort méritoire pour poser dans leurs termes exacts le problème que soulève cet épisode, et que le sujet sur les ballades du *Décaméron* a trouvé un interprète intelligent, mais plus habitué aux dissertations de pure rhétorique qu'à l'analyse objective des textes : les différences essentielles entre la poésie de Boccace, celle du *dolce stil nuovo* et celle de Pétrarque, comme les emprunts de Boccace aux traditions de la poésie populaire, sont des points de vue qui lui ont complètement échappé. La leçon concernant le *Tumulto dei Ciompi*, quoique conçue d'une façon un peu étroite, n'eût pas déplu si elle avait été débitée d'une voix moins fatigante; on sentait trop, à la vérité, que l'auteur n'avait lu que le récit de Gino Capponi, mais enfin il a clairement indiqué les causes qui rendaient Florence mûre pour la tyrannie.

Malheureusement, cela était dit sur le ton monotone et hésitant d'un écolier qui sait mal sa leçon. Le candidat qui avait à montrer comment Machiavel, en peignant Côme l'Ancien, ménage à la fois les Médicis et la vérité, a obtenu deux points de plus que le précédent ; ce n'est pas qu'il ait parlé avec plus d'assurance, car une fois ou deux on a pu craindre qu'il ne restât court, mais son exposé supposait plus de lectures et il a comparé les jugements de Machiavel avec ceux d'autres historiens et, par là, fait comprendre le mérite de l'intermittente sincérité de l'ancien secrétaire florentin.

Il a paru cette année au jury que l'élocution était moins bonne chez les candidats italiens que chez les autres. Les candidats espagnols ont parlé avec plus ou moins de correction et d'élégance, ils ont commis çà et là des fautes de prononciation, mais enfin ils ont, en général, parlé d'abondance ; tandis que chez les premiers on sentait un effort constant et il leur échappait des expressions qui, à leur place dans les ouvrages de critique où ils les ont lues, constituent des non-sens dans le langage parlé.

En terminant, le jury juge à propos d'avertir les futurs concurrents qu'ils doivent se préoccuper, plus que ne l'ont fait leurs devanciers, d'acquérir des connaissances historiques un peu approfondies et précises. A diverses reprises et dès les premiers concours, il n'a pas été difficile aux juges de se convaincre que beaucoup de candidats ne possédaient que des notions très vagues de l'histoire politique et sociale du pays dont ils sont tenus de parler la langue et de connaître la littérature. Or, on peut bien jusqu'à un certain point posséder le maniement d'un idiome étranger sans rien savoir des destinées du peuple qui le parle, mais on ne comprend et ne goûte vraiment une littérature que si l'on se rend compte de son origine et des conditions dans lesquelles elle a pu se produire ; en un mot, la littérature d'un peuple est inséparable de son histoire. Tant que l'agrégation restera un concours à la fois littéraire et linguistique, il est indispensable que ceux qui s'y préparent se munissent d'une connaissance sérieuse de l'histoire, et de la géographie aussi, de l'Italie ou de l'Espagne. L'histoire de ce dernier pays, qui est assez concentrée surtout à partir de la fin du XVe siècle, s'apprend facilement ; celle de l'Italie est plus difficile, ce pays n'étant arrivé que très tard à l'unité politique : on ne peut pas demander aux candidats d'étudier les annales de toutes les principautés italiennes depuis le Moyen-Age jusqu'à nos jours, mais ils doivent savoir l'essentiel, par exemple l'histoire des papes, celle de Florence, au moins à partir de l'époque de Dante. Les bons livres historiques ne manquent pas en Italie, et il leur sera aisé autant que profitable de s'initier à ce genre de littérature qui explique les autres et les place dans leur vrai jour.

Alfred MOREL-FATIO.

BIBLIOGRAPHIE

Esercitazioni sulla letteratura religiosa in Italia nei secoli XIII *e* XIV, *dirette da* **G. Mazzoni**. Firenze, Alfani e Venturi, 1905; in-12 de XII-345 pages.

M. Mazzoni publie dans ce volume, *in extenso* ou sous forme de sommaires développés, les travaux exécutés sous sa direction au cours de la dernière année scolaire. De ces travaux, au nombre de vingt-cinq, quelques-uns apportent vraiment des vues originales ou des faits nouveaux. Tels sont ceux de MM. M. Maffii, L. Dami, M. Catalano Tirrito ; le premier montre l'influence exercée par les *laude*, notamment celles de Jacopone da Todi, sur la peinture au XIVe siècle, spécialement sur le *Triomphe de la Mort* du Composanto de Pise; le second essaie de prouver — c'est une idée intéressante à laquelle on adhérerait plus volontiers si l'auteur avait pris la peine de la préciser et de l'appuyer d'exemples — que l'esprit franciscain a imposé sa marque à la Renaissance italienne; le troisième a étudié de très près les versions italiennes de la *Vindicta Salvatoris* et classé les vingt-quatre manuscrits conservés dans les bibliothèques de Florence. Les autres travaux sont ou des résumés, précis et substantiels, des recherches antérieures ou des études littéraires et morales. Ceux sur la nature et le développement de la légende (par M. U. Scoti-Bertinelli), sur la figure de la Vierge dans les hymnes latins (par Mlle A. Vago) et la poésie en langue vulgaire (par M. A. Oberdorfer), sur le sentiment religieux chez Pétrarque (par M. E. Benvenuti), contiennent des pages ingénieusement pensées et finiment écrites, qu'il eût vraiment été dommage de ne pas recueillir. — On a pu se demander récemment [1], non sans quelque apparence de raison, si les études exclusivement historiques et philologiques, en enfermant les jeunes gens dans la recherche stricte de fait, ne risquaient pas de leur inculquer l'horreur des idées générales, d'émousser leur goût et de paralyser leur invention : ce volume prouve éloquemment que ce sont là des dangers

1. Voy. *Bulletin italien,* I, 244.

auxquels ne sont pas exposés les élèves de l'Institut des études supérieures de Florence[1].

A. JEANROY.

Em. Terrade, *Études comparées sur Dante et la Divine Comédie*. Paris, Poussielgue.

C'est un recueil de onze conférences faites au cercle du Luxembourg « devant un auditoire nombreux, composé surtout de femmes du monde et de jeunes filles ». C'est ce qui explique, mais n'excuse pas les trop nombreuses lacunes, les assertions erronées, les appréciations légères, les comparaisons inattendues que contient cet ouvrage. On peut parler à des femmes du monde et à des jeunes filles avec moins d'érudition et avec un sentiment plus profond de la vérité.

Études comparées! dit le titre. Je ne vois pas quelle comparaison on peut tenter entre *Dante et Léon XIII*, entre *Dante et Brizeux*, entre *Dante et Manzoni*. Mais voilà! Dante représente pour M. Terrade le Catholicisme triomphant, l'Église dominatrice du monde, la Papauté souveraine. Léon XIII, Brizeux et Manzoni sont des âmes religieuses, quoi d'étonnant que ce soient des figures comparables à celle de Dante?...

J'avoue que le gibelin farouche qui appelait de tous ses vœux la domination impériale sur le parti guelfe, qui plongeait dans les sépulcres en flammes et les glaces de l'Enfer les papes simoniaques, m'a apparu plutôt comme le justicier terrible de cette église d'où « les vendeurs du temple » chassaient ironiquement le « poverello » d'Assise.

Dante et Victor Hugo, Dante et Gœthe, Dante et Byron, voilà encore des conférences de littérature comparée! direz-vous. Oh! que non pas. M. Terrade en veut à V. Hugo de ce qu'il a refusé à sa mort l'assistance de l'Église. Dante, qui est du Tiers ordre est mort revêtu de la bure des franciscains; mais V. Hugo est mort « solitaire ». Les funérailles faites à notre grand et infortuné poète furent « de vraies saturnales du néant ». V. Hugo est un « véritable fléau littéraire ». Son génie a passé comme une « trombe semant des ruines » dans notre siècle. La « Légende des siècles est un poème avorté », etc.

J'aurais voulu m'indigner : je préfère rire: ou plutôt ceux qui pensent comme M. Terrade, renvoyons-les au vers de Dante :

Non ragioniam di lor......

1. Il y a dans l'*Avviamento bibliografico* quelques omissions, celle par exemple des *Carmina Burana;* les travaux de M. P. Meyer sur les légendes des Saints sont cités d'une façon très incomplète; les deux volumes de M. Marignan sur *les Saints mérovingiens* ne le sont pas du tout. La *Grande Encyclopédie* est confondue avec le *Nouveau Larousse illustré;* quelques noms propres sont estropiés : *Vigoroux, Montbiliard, Tillemont* (pour *Tirlemont*).

Je m'accuse déjà d'avoir trop insisté sur de la prose aussi pédantesque et aussi malfaisante. Je crois bien que M. Terrade n'a jamais lu Dante et qu'il se tient en dehors du mouvement dantesque de la critique italienne. Je relève des contresens grossiers dans certaines traductions, des assertions gratuites (où a-t-il vu que Dante ait séjourné à Paris? où sont les preuves?), des citations incorrectes : *vetusta* pour *vestuta; ornate* pour *onorate*, *capello* pour *cappello*... J'en passe et des meilleures...

Il faut cependant lire ces conférences pour voir jusqu'à quel point un esprit étroit et ultramontain peut faire descendre la critique littéraire. Ce sera avoir profité que de n'avoir pu se plaire à cette lecture... J. MARCHIONI.

V.-L. Bourrilly, *Guillaume du Bellay, seigneur de Langey, 1491-1543*. Paris, 1905; in-8° de XVI-449 pages. — *Fragments de la Première Ogdoade de Guillaume du Bellay, seigneur de Langey, publiés avec une introduction et des notes*. Paris, Société nouvelle de librairie et d'édition, 1905; in-8° de XVIII-172 pages.

La thèse de doctorat que M. Bourrilly vient de consacrer à Guillaume du Bellay est une importante contribution à l'histoire diplomatique du règne de François Ier. Le labeur est considérable : l'auteur a retrouvé les éléments épars de la correspondance de Langey à la Bibliothèque nationale (fonds français, fonds Dupuy, fonds Moreau, pièces originales, fonds Clairambault), aux Archives du ministère des Affaires étrangères, au Musée Condé; il a recueilli environ trois cents lettres de Guillaume du Bellay et près de deux cents à lui adressées. Parmi les autres dépôts fouillés par M. Bourrilly, il convient de signaler particulièrement ici les Archives nationales, série J, cartons 990 à 994, « infiniment précieux pour la connaissance du Piémont au début de l'occupation française », la Bibliothèque de l'Institut, dont le manuscrit 537 contient l'original des instructions données aux membres de la commission d'enquête chargée en 1538 d'examiner la gestion de Montjehan en Piémont, et les Archives de Turin, qui renferment les comptes des trésoriers de France dans le marquisat de Saluces. Ces recherches, très sagaces et très consciencieuses, complètent heureusement les récentes publications sur la même époque, en particulier la monumentale *Correspondance de Guillaume Pellicier*, de M. Tausserat-Radel. La mise en œuvre de ces nombreux documents est faite d'une main experte et sûre : M. Bourrilly se guide et nous guide avec assurance à travers le dédale souvent très compliqué des négociations où fut mêlé son héros[1]. On peut lui reprocher peut-être

1. P. 41, lig. 13, on lit : « Tandis que *Russell* allait chercher Lannoy... » John Russell était un agent de Henri VIII (cf. p. 39), c'est-à-dire un ennemi des Impériaux ;

de suivre trop strictement l'ordre chronologique de la biographie : il en résulte un peu de confusion. Le lecteur est parfois brusquement transporté d'Italie en Allemagne sans nécessité logique, du moins apparente. N'eût-il pas été possible de liquider dans un chapitre spécial la part que Langey continuait à prendre aux affaires d'Allemagne à partir de 1537? Le livre y eût sans doute gagné d'être moins touffu, mieux composé et d'une lecture plus agréable. L'exécution matérielle trahit aussi quelque hâte[1].

Après avoir été au collège de Coqueret probablement l'élève de Denys Lefebvre (Dionysius Faber), c'est en Italie que Guillaume du Bellay fit ses premières armes, comme soldat et comme diplomate. On l'y trouve dès 1515 avec son frère Martin. Fait prisonnier à Pavie, il sert de courrier entre François Ier et Louise de Savoie et accompagne Marguerite d'Angoulême en Espagne. En 1526-1527, il est chargé de trois missions successives à Rome auprès des princes italiens et de Clément VII, membres de la Sainte Ligue. Missions particulièrement ingrates : il s'agissait de maintenir dans l'alliance française Venise et le pape en les payant de bonnes paroles. Langey s'y employa avec zèle et habileté, sinon avec bonheur. Il ne put empêcher l'irrésolu Clément VII d'osciller entre le roi et l'empereur, ni Rome d'être prise par Bourbon. L'année suivante, il ne put pas empêcher davantage le désastre de l'expédition de Sardaigne et la défection d'André Doria. Ces insuccès et la haine du chancelier Duprat lui valurent une courte disgrâce, mais ces deux années passées au delà des monts furent pour lui un fécond apprentissage. Au contact des Italiens il apprit son métier de diplomate et prit conscience de ses qualités naturelles : souplesse, ténacité, énergie froide, sens aigu de la réalité. On trouvera dans le livre de M. Bourrilly des détails nouveaux sur ces missions à Rome, dont il a publié ici-même une relation en partie inédite, et aussi sur l'expédition de Lautrec à Naples.

Ces qualités acquises en Italie, c'est en Angleterre et surtout en Allemagne que Langey les développa. M. Bourrilly a mis en lumière la grande part qu'il prit à la signature et à l'exécution du traité de Cambrai, ainsi qu'à l'affaire du divorce de Henry VIII, dont il mena toute l'intrigue en Sorbonne; il a aussi débrouillé la politique très

comment aurait-il pu aller chercher le vice-roi de Naples? Il faut, je pense, corriger *Russell* en *Sérenon*.

1. L'*erratum* n'est pas complet : p. IV, n. 1, au lieu de : *livre IV, chapitre IV,* lire : *livre IV, chapitre III*. P. 12, n. 1, lig. 6, au lieu de : *ominere,* lire : *ominari*. P. 28, n. 4, lig. 4, au lieu de : καὶ ἐλέζαμεν περί τοῦ, lire : καὶ ἐλέξαμεν περὶ τοῦ. P. 44, lig. 13, au lieu de : Langey *lui* fit « acertener », lire : *le* fit « acertener ». P. 239, lig. 12, au lieu de : *recouvrir,* lire : *recouvrer*. P. 268, lig. 13, au lieu de : *Pietro Corso*, lire : *San Piero Corso* (que l'on trouve p. 293). L'*erratum* n'est pas lui-même exempt d'erreurs : lig. 1, au lieu de : *page II,* lire : *page VI;* lig. 8, au lieu de : *note 8,* lire : *note 5;* lig. 4 (en partant du bas), au lieu de : Sarmetto *que* Guillaume, conserver : Sarmetto *dont* Guillaume.

complexe de François I[er] avec les princes allemands, marquée d'abord par un succès, — la dissolution de la ligue souabe, — compromise ensuite par l'affaire des Placards. Dans ces négociations délicates, Langey déploya toutes les ressources d'une intelligence singulièrement déliée et d'une éloquence qui lui valut une renommée quasi européenne. On le retrouve en Italie, où il termina sa carrière relativement courte, comme gouverneur de Turin, puis du Piémont, de 1537 à 1543. Le livre de M. Bourrilly, composé ici presque exclusivement à l'aide de documents inédits, présente un tableau très complet de l'administration française en Piémont à cette époque. Langey s'y révèle administrateur habile et prévoyant, sachant avec adresse gagner à la cause du roi et employer les services d'Italiens, René de Birague, Marino di Pescara, le sieur de Bene, Francesco Bernardini di Vimercato, Jean de Turin, San Piero Corso, Girolamo Marini, surveillant, de concert avec Guillaume Pellicier, notre politique à Venise, à la Mirandole, à Mantoue, à Gênes, procurant à la France des soldats, tels que Piero Strozzi, Cesare Fregoso et d'autres condottieri, enfin menant l'enquête qui fit éclater la responsabilité du marquis del Vasto dans l'assassinat de Fregoso et Rincon, cause première de la rupture entre François I[er] et Charles-Quint. Tout ce récit est très complet et très neuf : les nombreux renseignements de détail qu'il renferme sont destinés à être fréquemment utilisés.

Langey n'a pas été seulement un soldat, un diplomate et un administrateur : ce fut aussi un humaniste, un orateur et un écrivain. A sa sortie de l'Université, il semble avoir connu Aleandre; dans ses premiers voyages en Italie il fut en rapports avec le cicéronien Longueil et Simon Villanovanus, son successeur à l'Université de Padoue. Ses discours d'apparat prouvent avec qu'elle aisance il maniait la période latine; il savait aussi le grec, parlait et écrivait l'italien. Ami de Lazare de Bayf, de Jacques Colin, de Germain de Brie, d'Étienne Dolet, protecteur de Sadolet, de Salmon Macrin, de Paul Manuce, il eut une véritable clientèle littéraire et à Turin une petite cour, où les Français, tels que Rabelais, Jean de Boyssonné, Jean de Morel, Guillaume Bigot, coudoyaient le Piémontais Alexandre Loseus. A trente-deux ans, il avait entrepris, avec une belle confiance, d'écrire, à l'imitation de Tite-Live, une grande histoire de son temps. De ces *Ogdoades* latines, que les occupations d'une vie trop bien remplie empêchèrent Langey de poursuivre, il n'est resté que des fragments de la première, dont M. Bourrilly a procuré, dans sa petite thèse, une édition critique qui paraît établie et annotée avec beaucoup de soin[1], et de nombreux matériaux que Martin du Bellay a utilisés plus ou moins heureuse-

1. Les fragments conservés se rapportent à l'année 1521 ; il n'y est pour ainsi dire pas question des affaires d'Italie. On y trouve seulement mentionnés quelques faits militaires et une explication confuse de la défection de Léon X.

ment dans ses *Mémoires*. Capitaine et diplomate, administrateur et lettré, Langey nous offre un type achevé de l'homme du xvi[e] siècle. Sa renommée fut très grande; elle a depuis été obscurcie par celle de son cousin Joachim, le poète. Remercions M Bourrilly de l'avoir remis à sa vraie place et souhaitons que Jean du Bellay, le cardinal, dont il a précisément entrepris de publier la vaste correspondance, en collaboration avec M. P. de Vaissière[1], trouve à son tour un biographe aussi informé, aussi habile et aussi sûr.

Paul COURTEAULT.

Eugène Sol, *Les Rapports de la France avec l'Italie, du XII[e] siècle à la fin de l'Empire, d'après la série K des Archives nationales.* Paris, Champion, 1905; in-8° de 167 pages.

M. l'abbé Sol, dont on connaît les importantes recherches dans les archives ombriennes, offre aujourd'hui au public — sous le titre un peu ambitieux que nous venons de reproduire — un très utile inventaire des documents relatifs aux rapports de la France et de l'Italie conservés dans la série K des Archives nationales (Monuments historiques). Son travail de dépouillement a porté principalement sur les cartons cotés K 1324-1361. Il en a tiré la matière de plus de 550 notices, comprenant souvent des analyses détaillées, parfois des transcriptions intégrales ou partielles de textes historiques non encore utilisés. Un très petit nombre des pièces ainsi signalées par M. Sol sont antérieures au xvi[e] siècle; presque toutes appartiennent au xvii[e] ou au xviii[e]. Elles touchent aux questions les plus diverses : élections pontificales; conclaves; cérémonies ecclésiastiques; affaire des quartiers de Rome; affaire de la succession de Mantoue; relations diplomatiques des rois de France avec les différents états italiens, etc. Une annotation assez copieuse, que l'on pourra même trouver surabondante, accompagne ce catalogue, dont une table très soignée des noms de lieux et de personnes facilitera la consultation.

Dans la pensée de l'auteur, le présent inventaire ne serait qu'une assez petite partie d'un ouvrage beaucoup plus considérable. M. Sol avait, en effet, formé le projet de dresser une sorte de répertoire général de toutes les pièces manuscrites relatives aux rapports de la France avec l'Italie, conservées dans les Archives de Paris. Souhaitons que les circonstances lui permettent de reprendre et de mener à bonne fin ce grand travail, malheureusement interrompu, et qui serait appelé à rendre tant de services aux historiens des deux pays.

L. AUVRAY.

1. Le premier volume renferme la première ambassade de Jean du Bellay en Angleterre (septembre 1527-février 1529). Il fait partie de la collection des Archives de l'histoire religieuse de la France. (Paris, Picard, 1905, in-8° de XLII-562 p.)

Alberto Lumbroso, *Pagine veneziane*. Roma, Forzani, MCM-MCMV; 1 vol. in-folio, III-167 pages. — *(Edizione non venale di soli 300 esemplari.)*

Ce livre n'a été, à le bien considérer, qu'un « divertissement » pour l'auteur dont on connaît les infatigables études historiques (la *Revue napoléonienne* est pourtant bien en retard!) et qui récemment publiait coup sur coup un énorme in-folio de documents sur l'amiral Persano et la bataille de Lissa, et un intéressant volume de souvenirs sur Maupassant, avec des lettres inédites. Il nous donne ici des articles d'histoire et de critique, des notes polémiques, des fragments de souvenirs, des anecdotes personnelles souvent savoureuses, des documents inédits ou réimprimés : témoignages d'une information aussi variée qu'érudite, mais parfois bien désordonnée. Il se laisse volontiers aller au plaisir d'enchaîner ses souvenirs, ses citations, et les noms et les faits que lui fournit avec une étonnante richesse une mémoire puissamment douée. Ce luxe d'aménités bibliographiques nous semble souvent du superflu : peut-être s'explique-t-il par son utilité pour le public italien auquel s'adressent la plupart de ces morceaux choisis. Rien qu'à remettre sur fiches et à classer tous les renseignements jetés ici par le geste auguste d'un trop prodigue semeur, le lecteur transalpin se documenterait à merveille sur une part notable des événements littéraires et des auteurs contemporains. Et même chez nous l'on y pourra reprendre, dans cinquante ans, bien des anecdotes inconnues d'ailleurs, des bouts de conversations, des reparties d'actrices ou de gens de lettres. Le volume se compose de dix morceaux d'importance fort diverse, plusieurs simples articles de la *Gazzetta di Venezia*, ou comptes rendus repris de la *Rivista storica italiana;* l'un est un écrit de circonstance à propos du cinquantième anniversaire de la sortie de Mestre; un autre remet en lumière l'anecdote vénitienne, racontée par Bandello, de Marulla la belle guerrière. Notons deux études d'histoire littéraire sur les séjours à Venise de J.-J. Rousseau en 1743, de Mérimée en 1858. Lumbroso, qui s'amuse sous son n° V à résumer *La courte vie de Baldassare Aldramin, vénitien* (et non *Vendramin,* comme le lui fait dire son titre courant), s'égaye (n° VI) aux dépens de la topographie fantaisiste de Venise que Paul Alexis imagine dans *Vallobra* (il aurait pu y ajouter Léon Daudet dans *la Flamme et l'Ombre),* et s'indigne (n° VII) peut-être trop copieusement contre Gabriele d'Annunzio à propos des indiscrétions qu'on veut qu'il y ait dans l'admirable *Fuoco* (dirai-je à ce propos que certains défenseurs de la belle amie du poète, de la tragique Eleonora *dalle belle mani,* me paraissent quelquefois avoir, pour la venger de « Gabrielaccio », emprunté des pavés à l'ours?). Le n° VIII, consacré aux *Amants de Venise* (rappelons que c'est à Lumbroso que Maurras

a emprunté ce nom, qui a fait fortune), est un véritable mémoire, où l'auteur a voulu résumer toutes les polémiques précédentes, rappeler les documents antérieurs, en citer d'autres; il insiste surtout sur le rôle de Pagello et la vie ultérieure de ce personnage. Il y a là des remarques curieuses et des vues nouvelles. [Mais pourquoi cette singulière disposition typographique qui n'ajoute rien à la clarté de la narration? Et, entre nous, cette histoire, passionnée mais peu conjugale, était-elle la plus appropriée à une publication *per nozze?*] — Nous revenons à la pure histoire littéraire avec *un' amicizia veneziana de lord Byron* (le général Mengaldo) et à la polémique avec *un Storico veneziano del plàgio* où l'auteur d'*Avvisaglie e Scaramuccie* houspille vertement l'avocat Giuriati. Citons encore, publiées en appendice, des lettres à Jacopo Bernardi, une polémique sur la trahison de Maroncelli et un supplément de notes et de réflexions sur la question Sand-Musset. — Cette simple nomenclature montre de quels éléments variés, disparates si l'on veut, est composé ce livre (vraie merveille de typographie, disons-le en passant). Il faut le lire ou le feuilleter, comme l'auteur l'a écrit et imprimé, cinq ans durant, en manière de repos et de distraction. Si l'on n'y cherche pas une composition, une unité absentes, si l'on ne s'attend pas à y trouver, sur la foi du titre, Venise à toutes les pages, on fera là d'agréables et diverses promenades littéraires, on rencontrera bien des souvenirs et de précieuses impressions.

Sui torpidi canali
Di Venezia, — città di lagrime, — ove tanti
Cuori han cercato un loro sogno e si son infranti.

L.-G. PÉLISSIER.

CHRONIQUE

--- Un volume intitulé *Aus romanischen Sprachen und Literaturen* a été offert à M. le professeur Heinrich Morf par ses élèves (Halle, Niemeyer, 1905, 427 pages). Les mémoires qui y sont contenus sont les suivants :

E. Bovet, *La préface de Chapelain à l'Adonis;* E. Brugger, *Alain de Gomeret;* W. Degen, *Die Konjugation im Patois von Crémines;* A. Farinelli, *Dante nell' opere di Christine de Pisan;* A. Fluri, *Die Anfänge des Französischunterrichts in Bern;* L. Gauchat, *L'unité phonétique dans les patois d'une commune;* J. Jud, *Die Zehnerzahlen in den romanischen Sprachen;* J. Jeanjaquet, *Un document inédit du français dialectal de Fribourg au XVe siècle;* L. Keller, *Zur italienischen Syntax;* M. Langkavel, *H. Blazes Uebertragung des zweiten Teils von Goethes Faust;* M. J. Minckwitz, *Ein Scherflein zur Geschichte der französischen Akademie von 1710 bis 1731;* K. Schirmacher, *Der junge Voltaire und der junge Goethe;* L. Tappolet, *Ueber die Bedeutung der Sprachgeographie;* L. P. Betz, *Bibliographie der Werke Jakob Heinrich Meisters.*

Parmi ceux de ces mémoires qui concernent l'Italie, le *Bulletin italien* a déjà tenu compte de celui de M. E. Bovet sur la préface de l'Adonis (t. V, 1905, p. 392). Il reste à dire quelques mots de l'étude de M. Farinelli, « Dante nelle opere di Christine de Pisan, » second chapitre publié du grand ouvrage annoncé sur « Dante en France » (le premier, sur Marguerite de Navarre, a paru dans la *Rivista d'Italia* en février 1902); nous pouvons annoncer qu'un troisième chapitre, sur Dante et Voltaire, ne tardera pas à paraître, Le chapitre sur Christine de Pisan, après une introduction sur toute la littérature allégorique issue, en France, au XIVe siècle, du *Roman de la Rose,* et où l'on remarque quelques analogies fortuites, mais pas une imitation dantesque, rappelle ce qu'a été la vaillante et savante Italienne qui a compilé tant de poèmes et de traités en français, aux environs de 1400. M. Farinelli analyse minutieusement et commente toutes les réminiscences de Dante qu'il a pu relever dans l'« Épître d'Othéa », dans le « Chemin de long estude » et dans le « Livre de mutacion de fortune »; chercheur infatigable, il a exploré les œuvres plus tardives de Christine, les « Visions », le « Livre de Prudence », le « Livre des faits et bonnes

meurs », et bien d'autres : mais la pensée de Christine s'était alors détournée de Dante, auquel d'abord elle avait voué une admiration sincère, un culte où revivaient peut-être quelques lointains souvenirs et des impressions de son enfance. A dire vrai, la touchante et courageuse femme ne s'est rien assimilé de l'art souverain du poète florentin ; mais elle méritait l'étude attentive que lui a consacrée M. Farinelli, pour le seul mérite d'avoir la première révélé aux Français le nom de Dante. — H.

〰 Deux volumes, les tomes VII et VIII, des *Atti del Congresso internazionale di Scienze storiche* (Rome, 1903), viennent de s'ajouter aux huit antérieurement parus. Le tome VII, *Storia dell' arte musicale e drammatica,* avec plus de soixante pages de musique, ne relève pas de cette Chronique; il y faut cependant signaler trois études qui ont un rapport plus direct avec l'histoire de la littérature et des relations franco-italiennes. M. O. Chilesotti a transcrit divers airs de danse d'un manuscrit de Vincenzo Galilei ; son travail contribue à mieux faire ressortir l'importance de la musique composée par le père du célèbre physicien, au point de vue des rythmes et des tonalités. — La très longue communication de M. G. Radiciotti sur les théâtres et la musique à Rome, de 1825 à 1830, rappelle et confirme, tout en en faisant remarquer l'exagération, les jugements rageurs de Berlioz sur le goût musical des Romains; un autre Français, G. Despréaux, en 1830 (*Revue musicale*, VII, 169), exprimait une opinion analogue, mais sur un ton plus équitable. La liste des œuvres exécutées à Rome de 1825 à 1850 ramène constamment les noms de Rossini, Bellini, Donizetti, et, dans les dernières années, celui de Verdi. Deux fois seulement y paraît le nom d'Auber, en 1835, avec *la Muette,* et en 1847, avec un *Pescatore di Brindisi,* qui tomba à plat ; le nom de Meyerbeer n'est représenté que par un *Armando d'Orville,* qui n'est autre que le *Croisé*, réduit par les artistes à l'état de « potpourri di musica meyerbeeriana, rossiniana, paciniana, un *Crociato* deformato, evirato, fatto divenire un'Accademia ». — M. Luigi Rasi, enfin, parle de la « Constitution d'un musée de l'art dramatique italien », idée caressée par lui depuis une vingtaine d'années, et en vue de laquelle il a déjà réuni d'abondants matériaux ; il fait resortir avec raison l'intérêt international d'une telle entreprise, « étant donnés les rapports intimes que les acteurs italiens ont eus, et ont encore, avec les écrivains, les artistes et les cours du monde entier. »

Le tome VII, *Storia dell' arte,* enrichi de nombreuses reproductions photographiques, renferme bien des communications qu'il serait intéressant d'analyser avec détail, comme celles de M. D. Scani sur « l'art médiéval en Sardaigne », et de M. P. D'Achiardi, sur « les fresques de S. Piero a Grado, près de Pise, et celles qui décoraient jadis le porche de la basilique vaticane ». Il faut nous borner à en signaler deux qui

intéressent plus spécialement l'histoire littéraire; toutes deux sont signées de M. V. Waille. Dans la première *(Note sur une inscription et des peintures murales de la basilique Saint-Clément à Rome)*, M. Waille montre que le commentaire exact des peintures de Saint-Clément relatives à la vie de saint Alexis, ou du moins à cinq épisodes de cette vie, est fourni par le vieux poème français consacré justement à ce sujet; faute d'avoir utilisé ce texte, les interprètes des fresques n'en avaient pas clairement saisi le sens jusqu'à ce jour. L'autre communication de M. Waille est intitulée : *Les voyages de Rabelais à Rome et l'influence que l'art italien de la Renaissance a pu exercer sur lui.* L'auteur y proteste vivement contre l'opinion, assez généralement répandue, que Rabelais a visité l'Italie en philologue, en botaniste, mais non en artiste; et, après avoir expliqué pour quelles raisons l'auteur du *Pantagruel* ne nomme pas les auteurs des fresques, des statues, des bas-reliefs, des monuments divers sur lesquels se sont arrêtés ses regards, M. Waille s'attache à trouver dans le texte même de Rabelais des souvenirs assez précis de l'impression que lui avait laissée la vue même des œuvres. Les passages cités ne sont pas très nombreux, mais ils sont probants et justifient cette conclusion : « Rabelais, esprit très compréhensif, d'une curiosité toujours en éveil et qui s'étendait à tout, est loin d'être demeuré étranger, comme on le prétend, aux émotions esthétiques... Il sut, à l'occasion, jouir de la vue des belles choses qui se trouvaient rassemblées » à Florence et à Rome. « Par le sentiment de l'art, qu'on me paraît lui dénier injustement, comme par sa prodigieuse érudition et sa croyance à l'amélioration indéfinie du sort de l'homme par la culture intellectuelle, il est un de ceux qui ont le mieux et le plus complètement incarné chez nous l'esprit de la Renaissance. » — H.

~~~ Dans la seconde partie du tome Ier de l'*Histoire de l'Art, depuis les premiers temps chrétiens jusqu'à nos jours*, publiée sous la direction de M. André Michel, à la librairie Armand Colin, plusieurs chapitres, très importants, concernent soit l'Italie seule, soit les rapports de la France et de l'Italie. C'est d'abord, dans le chapitre V (l'architecture romane), rédigé par M. Enlart, la section VII, où les influences françaises sont indiquées à côté des influences germaniques. C'est ensuite, dans le chapitre VI (la sculpture romaine), la section II : la sculpture en Italie de 1070 à 1260, due à M. Émile Bertaux. Le même auteur a également étudié, dans le chapitre VII (peintures, miniatures et vitraux de l'époque romane), la peinture dans l'Italie méridionale du XIe au XIIIe siècle. Cette magnifique publication continue à justifier les espérances qu'elle avait fait concevoir et à satisfaire les délicats en même temps que les érudits. G. R.
~~~

PUBLICATIONS NOUVELLES ADRESSÉES au *BULLETIN ITALIEN*

Ernesto Anzalone, *Il Canto XXV dell' Inferno*. Caltanissetta, Tip. Petrantoni, 1906; 27 pages.

Giovanni Boccaccio, *Le lettere autografe del codice Laurenziano XXIX, 8,* per cura di Guido Traversari. Castelfiorentino, 1905 (Fasc. IV de la *Raccolta di studi e testi Valdelsani*); in-8°, 85 pages. (Le texte, soigneusement publié d'après l'autographe des cinq lettres de Boccace, est précédé d'une introduction substantielle.)

Ettore Callegari, « *Re Giannino* » (Giovanni Baglioni da Siena); *Storia o Romanzo?* Florence, 1905 (Extrait de la *Rassegna Nazionale*, 1er août 1905); 39 pages.

Dino Compagni, *Chronique des événements survenus de mon temps*, traduction annotée par Charles Weiss. Paris, Foulard (1905); in-8°, 166 pages, 4 planches.

Alessandro D'Ancona, *La poesia popolare italiana*, seconda edizione accresciuta. Livourne, Giusti, 1906; in-8° de VIII-571 pages.

Antonio De Stefano, *Una nuova grammatica latino-italiana del secolo XIII* (Extrait de la *Revue des Langues romanes*, nov.-déc. 1905); Montpellier, 1905, 34 pages. — (Il s'agit d'une grammaire contenue dans un ms. de Munich; les caractéristiques qu'en révèle l'étude permettent d'attribuer à la région de Vérone, au XIIIe siècle, l'origine de cette compilation grammaticale.)

Dott. Ramiro Ortiz, *Le imitazioni dantesche e la questione cronologica nelle opere di Francesco da Barberino*. Naples, 1904 (Extrait des *Atti dell' Accademia di Archeologia, Lettere e Belle Arti*, vol. XXIII).

Enrico Proto, *L'Apocalissi nella Divina Commedia;* Studi sul significato della visione del Paradiso Terrestre, in relazione alle dottrine etiche, politiche e religiose di Dante. Naples, Pierro, VIII-343 pages, 1905.

Th. Roth, *Der Einfluss von Ariost's Orlando furioso auf das französische Theater*. Leipzig, A. Deichert, 1905 (fasc. 34 des *Münchener Beiträge zur roman. und engl. Philologie*); in-8°, XXII-263 pages. (Travail important, sur lequel il y aura lieu de revenir.)

Enrico Sicardi, *La guida de' Trionfi* (Extrait de la *Nuova Antologia*, 16 novembre 1905; Rome, 12 pages).

Edmondo Solmi, *Nuovi Studi sulla Filosofia naturale di Leonardo da Vinci:* il metodo sperimentale; l'astronomia; la teoria della visione. Mantoue, typogr. Mondovi, 1905; in-8° de 224 pages.

5 février 1906.

Le Secrétaire de la Rédaction, Eugène BOUVY.
Le Directeur-Gérant, Georges RADET.

Bordeaux. — Imprimerie G. Gounouilhou, rue Guiraude, 9-11.

Vol. VI. Avril-Juin 1906 N° 2.

THÉMON LE FILS DU JUIF

ET

LÉONARD DE VINCI

I

LES *QUESTIONS SUR LES MÉTÉORES* DE THÉMON, LE FILS DU JUIF.

Léonard de Vinci a dû beaucoup aux ouvrages composés, au milieu du XIVe siècle, par Albert de Saxe[1]. Le cahier manuscrit conservé à la Bibliothèque de l'Institut sous la rubrique F est rempli de réflexions qu'ont suggérées les discussions scolastiques du vieux maître de l'Université de Paris, et ces discussions ont provoqué l'éclosion, en l'esprit du grand peintre, de quelques-unes de ses idées les plus originales, de ses plus profondes intuitions.

Le cahier F, qui porte tant de marques de l'influence exercée sur Léonard par Albert de Saxe, contient aussi nombre de pensées qui ne doivent rien à Albertutius. Parmi ces pensées, il en est un grand nombre sur la perspective, sur le clair-obscur, sur la lumière et les couleurs, qui se retrouvent, sous une forme plus achevée, au *Traité de la Peinture*. D'autres ont pour objets la figure des mers, l'origine des sources, la formation des nuages, la cause des marées ou de l'arc-en-ciel, en un mot, les divers phénomènes dont Aristote avait traité dans ses Μετεωρολογικά, auxquels le Moyen-Age et la Renaissance conservaient le nom de *Météores;* de ces pensées, la plupart se retrouvent au traité *Del moto e misura dell' acqua*.

1. Voir Albert de Saxe et Léonard de Vinci (*Bulletin Italien*, t. V, p. 1 et p. 113; 1905).

De ces ébauches relatives au mouvement des eaux, il en est un grand nombre qui portent, bien visible, la marque originale de Léonard; les diverses figures qu'affectent les eaux courantes, les ondes variées qui en rident la surface, les tourbillons qui roulent en leurs profondeurs et en affouillent le lit, tous ces effets si complexes ont été longuement étudiés sur nature, ont été minutieusement décrits et dessinés par le grand ingénieur hydraulicien.

Mais à côté de ces observations où Léonard n'a eu d'autre guide que l'expérience, on trouve, au cahier F, des considérations théoriques analogues à celles dont on disputait fréquemment dans les écoles. Ces considérations sont-elles aussi des fruits spontanés du génie de Léonard? ne sont-elles pas plutôt des réflexions suggérées par la lecture de quelque commentaire aux *Météores* d'Aristote?

Que Léonard, si curieux de tout ce qui concerne la Physique du globe, n'eût point cherché à connaître ce qu'on en disait dans les écoles, ce serait chose bien peu vraisemblable; l'affirmer serait professer une erreur; nous en avons pour garant son propre témoignage.

Recourons à cet inventaire inscrit par Léonard sur la couverture du cahier F, à cet inventaire qui nous a révélé la présence, en la bibliothèque du peintre, du *Tractatus proportionum* et des *Quæstiones in libros de Cœlo et Mundo* d'Albert de Saxe; là, en une colonne qui porte en tête cette indication : « Livres de Venise », entre ces titres : « Vitruve » et « Archimède, *De centro gravitatis* », nous trouvons ce mot : « *Meteura*, météores ». Léonard avait donc en mains, en 1508, en même temps que les *Quæstiones* d'Albert de Saxe, un traité des météores et, vraisemblablement, un traité imprimé à Venise.

Quel était cet écrit sur les météores possédé par le Vinci?

Une foule de rapprochements nous ont permis de reconnaître que le traité des météores lu et commenté par Léonard de Vinci était celui que l'imprimerie a fréquemment reproduit sous ce titre : *Quæstiones super quatuor libros meteorum compilatæ per doctissimum philosophiæ professorem Thimonem.*

L'écossais Georges Lokert, qui, en 1516, enseignait à Paris,

au Collège de Montaigu, et, en 1518, à la Sorbonne, publia, à ces deux dates, deux éditions d'un même ouvrage[1]. Cet ouvrage avait pour objet de réunir les enseignements sur la Physique donnés, au milieu du XIVe siècle, par la brillante école nominaliste qui occupait alors les principales chaires de l'Université de Paris. Il reproduisait d'abord les *Quæstiones* d'Albert de Saxe sur le *De physico auditu,* sur le *De generatione et corruptione,* sur le *De Cœlo et Mundo;* venaient ensuite les *Quæstiones super quatuor libros meteorum* de Thimon ; enfin la collection était complétée par les *Quæstiones* où Jean Buridan traitait des divers écrits d'Aristote que réunit la commune désignation de *Parva naturalia.*

En publiant ces *Quæstiones et decisiones* de Philosophie naturelle, composées « depuis près de deux cents ans par ces trois hommes éminents qui formaient alors une sorte de triumvirat en la célèbre École de Paris », Georges Lokert a soin de nous avertir que les écrits de Buridan étaient seuls inédits jusqu'alors ; il nous apprend que « la solide doctrine et la grande érudition » d'Albert de Saxe et de Thimon n'étaient point demeurées inconnues des Italiens et, particulièrement, des Vénitiens; que ceux-ci avaient pris soin de faire imprimer les œuvres des deux illustres professeurs de l'Université de Paris, « afin que nous ressentions une honte méritée de notre coupable négligence, nous qui avons si longtemps souffert que nos grands auteurs demeurassent ensevelis dans l'abandon et la poussière. »

Les *Questions* sur les Météores, compilées par Thimon, avaient donc été imprimées à Venise bien avant 1516 ; elles le furent encore après cette date; en 1522, les héritiers d'Octaviano Scoto les adjoignirent à la belle édition des *Commentaires aux Météores d'Aristote,* composés antérieurement à 1476 par Gaëtan de Tiène, qu'ils donnèrent à cette époque[2].

Les *Questions* sur les Météores, composées par Thimon, ont

1. En notre étude sur *Albert de Saxe et Léonard de Vinci,* nous avons donné des indications bibliographiques complètes au sujet de cet ouvrage.

2. Gaietanus *super Metheo. Habes solertissime lector in hoc codice libros Metheororum Aristotelis Stagirite peripatheticorum* (sic) *principis cum commentariis fidelissimi expositoris Gaietani de Thienis : una cum duplici translatione, videlicet Francisci Vatabli et*

exactement même forme que les *Questions* sur la Physique, sur le *De Cœlo,* sur le *De generatione et corruptione*, rédigées par Albert de Saxe; celles-là sont visiblement destinées à faire suite à celles-ci, de telle sorte que leur ensemble forme un commentaire complet de l'œuvre physique du Stagirite. Ce commentaire, profondément original parfois, où le respect éclairé de la tradition péripatéticienne s'unit au sens de l'observation et à un esprit vraiment scientifique, a exercé une influence profonde et durable; de cette influence la trace se reconnaît, bien visible, en maint écrit de la Renaissance et même du XVIIe siècle. Mais si les physiciens les plus célèbres de ces temps n'ont point hésité à recevoir l'inspiration des deux maîtres nominalistes, par une sorte de convention tacite, ils se sont entendus pour ne les jamais nommer, alors même qu'ils les plagiaient impudemment; ils ont traité les pensées d'Albert de Saxe et de Thimon comme des idées tombées dans le domaine commun, auxquelles il n'est plus dû de droits d'auteur. A quel point la mémoire d'Albert de Saxe fut victime de cette conspiration du silence, inexplicable et inexcusable, nous avons eu l'occasion de le montrer ailleurs[1]; le nom de Thimon ou, plus exactement, de Thémon, n'a pas moins souffert de cet oubli systématique et injuste.

II

Ce que nous savons de Thémon, le fils du juif

Ce parti pris, de la part des physiciens qui ont succédé à la brillante École nominaliste de Paris, de cacher la source à laquelle ils puisaient, explique que nous soyons si peu et si mal renseignés au sujet des maîtres qui composaient cette

Antiqua: noviter impressos : ac mendis erroribusque purgatos.— Tractatum de reactione. Et tractatum de intensione et remissione ejusdem Gaietani. — Questiones perspicacissimi philosophi Thimonis super quatuor libros metheororum. Colophon : *Opuscula hec imprèssa fuerunt Venetiis nutu ac impendio heredum quondam nobilis viri domini Octaviani Scoti civis Modoetiensis : ac sociorum. Anno salutis 1522. Die 20 Novembris.*

1. V. P. Duhem, *Les origines de la Statique.* Chapitre XV : *Les propriétés mécaniques du centre de gravité, d'Albert de Saxe à Evangelista Torricelli.*

École. De Thimon, en particulier, nous ne savions presque rien jusqu'à ces dernières années. Aux quelques mots que Georges Lokert nous en a dits, nous ne pouvions joindre qu'un court passage emprunté à Du Boulay [1]. Voici ce passage :

« *Temo Judæus,* Témon ou Timon le Juif, originaire de la Westphalie, était un clerc de la ville de Münster; il débuta comme maître ès arts, sous maître Dominique de Chivasso, en 1349; plus tard, il fut élu procureur de la Nation anglaise, le 26 août 1353, puis, de nouveau, le 18 novembre 1355. Alors qu'il était procureur, on rendit une ordonnance qui prescrivait à tous les maîtres de l'Université de dire leurs leçons et de ne les point dicter. Ce fut, d'ailleurs, un très célèbre professeur de philosophie; nos lectures nous ont montré que bon nombre d'étudiants avaient subi devant lui les épreuves du baccalauréat ou de la licence, qu'ils avaient, sous sa direction, débuté comme maître ès arts. »

Pendant longtemps, on ne sut rien de plus de ce physicien. Aujourd'hui, il nous est possible d'ajouter plus d'un détail à ces renseignements si concis et si insuffisants, et cela grâce au P. Denifle et à M. Chatelain.

Ces deux érudits, en effet, ont entrepris la publication du *Livre des Procureurs de la Nation anglaise en l'Université de Paris* [2].

La Nation anglaise était une des quatre *Nations* entre lesquelles se partageaient professeurs et élèves de l'Université parisienne; elle réunissait les maîtres et les étudiants qui avaient pour pays d'origine l'une des quatre *provinces* d'Allemagne, d'Écosse, de Dacie et de Suède.

De même que le Recteur présidait à l'Université tout entière, chaque Nation avait à sa tête un *Procureur* [3]; élu, en général, parmi les jeunes maîtres, le Procureur n'était nommé que pour un mois; au bout de ce temps, il devait être réélu ou céder

1. Bulæus, *Historia Universitatis Parisiensis,* t. IV, p. 991; MDCLVIII.

2. *Auctarium chartularii Universitatis Parisiensis* sub auspiciis Consilii generalis Facultatum Parisiensium ediderunt Henricus Denifle O. P. et Æmilius Chatelain; Tomus I : *Liber Procuratorum Nationis Anglicanæ (Alemanniæ) in Universitate Parisiensi;* Tomus I, ab anno MCCCXXXIII usque ad annum MCCCCVI. Parisiis, apud fratres Delalain, anno MDCCCLXXXXIIII.

3. *Auctarium,* tomus I, Introductio, p. XXI.

ses fonctions à un autre. D'après un règlement datant de 1288, le procureur devait, aussitôt élu, inscrire son nom et la date de son élection sur un registre spécialement consacré à cet objet; en outre, il s'engageait par serment à noter sur ce registre tous les faits, importants pour la Nation, qui se produiraient au cours de sa procuration, en particulier les noms de ceux auxquels un grade universitaire serait conféré. Ainsi fut composé ce *Livre des Procureurs de la Nation anglaise* qui nous permet de reconstituer, de 1333 à 1492, la vie d'une partie de l'Université parisienne.

Ce livre nous fournit, au sujet du physicien qui nous occupe, de multiples renseignements.

Il nous permet, en premier lieu, d'en fixer le nom. Ce nom, les divers imprimeurs qui ont publié les *Quæstiones in quatuor libros Metheorum* l'ont orthographié *Thimo;* Du Boulay l'a écrit *Temo;* la forme que le *Livre des Procureurs* lui attribue invariablement est *Themo;* il convient donc de garder à ce nom cette forme authentique : *Thémon*.

Le *Livre des Procureurs de la Nation anglaise* ne nous permet pas seulement de rectifier l'orthographe du nom de Thémon; il nous conduit à modifier son surnom. Du Boulay l'appelle *le Juif, Temo Judæus*, en sorte que certains biographes ont traduit par *rabbin* le titre de *clericus* que lui donne le même Du Boulay. Or, si le *Liber Procuratorum* adopte cette même forme, *Themo Judæus,* c'est d'une manière tout accidentelle; presque invariablement, il nomme Thémon non pas *le Juif,* mais *le fils du Juif, Themo Judæi;* et c'est, notamment, ce surnom que Thémon lui-même se donne dans un passage écrit de sa main[1].

Il est clair, par la forme de ce surnom, que si le père de Thémon était juif, Thémon lui-même était chrétien; on pourrait, d'ailleurs, donner d'autres preuves, telles les longues études de théologie que notre maître ès arts fit en Sorbonne[2].

C'est en l'année 1349 que les deux frères Thémon et Nicolas,

1. *Auctarium,* tomus I, col. 219.

2. *Auctarium,* tomus I, Introductio, p. XXXIV, d'après la p. 351 du ms. n° 1021 de la Bibliothèque de l'Arsenal.

de Münster, surnommés *les fils du Juif*, subissent l'examen de *déterminance* ou de baccalauréat devant Maître Henri de Herne de Unna[1].

De ce Nicolas de Münster, le *Livre des Procureurs* ne fait plus aucune mention, tandis qu'il nous tient au courant des progrès de son frère. En l'année même (1349) où il a *déterminé,* nous le voyons subir l'examen de licence devant Maître Walter de Wardelaw[2] et faire sa première leçon de maître ès arts sous la présidence de Maître Dominique de Chivasso[3].

Le 26 août 1353, les maîtres de la Nation anglaise se réunirent auprès de l'église Saint-Julien-le-Pauvre afin d'élire un procureur; leur choix se porta sans aucune opposition sur Thémon[4]. Le 18 novembre 1355, la Nation devait confier derechef à Thémon les fonctions de procureur[5]; elle lui conféra une troisième fois cette dignité le 10 février 1356[6].

On ne peut parcourir le *Livre des Procureurs de la Nation anglaise* sans être surpris et ému de la pauvreté qui règne parmi ces étudiants, venus de si loin pour recueillir les enseignements de l'Université parisienne. La plupart ne peuvent acquitter les droits afférents aux examens qu'ils subissent; il leur faut affirmer sous serment la pénurie où ils se trouvent, solliciter des délais, engager leurs livres ou leurs vêtements qu'au jour de l'échéance ils seront hors d'état de dégager. Tel, comme Wiskin Wenslay ou comme Albert de Saxe, a déjà rempli les fonctions de procureur de la Nation, qui n'est point encore quitte de ses droits de baccalauréat.

Thémon, le fils du Juif, n'est sans doute pas de ces infortunés; lorsqu'il passe des examens, il acquitte les droits sans solliciter de remise[7]; devenu maître ès arts, il est souvent le bailleur de fonds de la Nation anglaise.

Soit seule, soit en commun avec la Nation picarde, la Nation anglaise possédait certaines écoles; Thémon était préposé

1. *Auctarium,* tomus I, col. 130.
2. *Auctarium,* tomus I, col. 134.
3. *Auctarium,* tomus I, col. 138.
4. *Auctarium,* tomus I, col. 166.
5. *Auctarium,* tomus I, col. 187.
6. *Auctarium,* tomus I, col. 189.
7. *Auctarium,* tomus I, col. 136.

à l'entretien de ces écoles; il y pourvoyait de ses deniers, quitte à se faire rembourser de ses avances par le trésor de la Nation. Il semble que ce trésor fut parfois fort mince et que le remboursement fut lent et laborieux.

Ainsi, en 1355, dans une réunion générale de la Nation, tenue près de l'église Saint-Mathurin, Thémon demande qu'on lui rembourse ce qu'il a avancé pour l'entretien des écoles[1]; un peu plus tard, le 23 septembre 1355, le receveur de la Nation, Wiskin Wenslay, rendant ses comptes avant de quitter sa charge, reconnaît la dette contractée envers le fils du Juif[2]; en 1356, le nouveau receveur, Jean de Louvain, fait derechef mention de cette dette[3]; et cependant, elle n'est point encore acquittée le 26 juin 1356; ce jour-là, Thémon réclame à la Nation assemblée les trois écus dépensés pour l'entretien des écoles et il est fait droit à sa requête[4].

C'étaient, semble-t-il, de francs buveurs que les maîtres de la Nation anglaise en l'Université de Paris. Le maître ès arts qui venait de débuter, le procureur ou le receveur nouvellement élu devaient payer un écu ou un florin comme don de joyeux avènement; et cet écu était aussitôt dépensé par les maîtres de la Nation en quelqu'une de leurs tavernes accoutumées, *Aux deux épées, A la grange* ou *A l'épitoge de Gilet*. Parfois, le don du nouveau venu ne suffisait pas à étancher la soif des nombreux maîtres ès arts; de la dépense excédante chacun, alors, payait son écot.

Mais, bien souvent, les nouveaux dignitaires n'étaient point en fonds; ils ne pouvaient acquitter de suite ce que la Nation avait consommé; ils avaient recours à la bourse obligeante de Thémon, le fils du Juif.

Le 5 février 1356, en la taverne du faubourg Saint-Jacques dont l'enseigne porte : *A l'image de Notre-Dame,* la Nation a joyeusement fêté la désignation de l'examinateur de Sainte Geneviève et l'élection de maître Jean de Wanczeberch, de Luneburch, aux fonctions de procureur; c'est Thémon qui

1. *Auctarium,* tomus I, col. 186.
2. *Auctarium,* tomus I, col. 187.
3. *Auctarium,* tomus I, col. 189.
4. *Auctarium,* tomus I, col. 199.

a réglé la dépense. Il lui faut, pour obtenir le remboursement de son dû, adresser une réclamation à l'assemblée de la Nation; le jugement de celle-ci oblige Jean de Wanczeberch à s'exécuter[1].

Une autre fois, une réunion de maîtres ès arts a besoin d'un écu, sans doute pour quelqu'une de ces « beuveries » dont le *Livre des Procureurs* fait si complaisante mention; on donne l'ordre au fils du Juif de fournir l'écu; la Nation remboursera[2].

Thémon se trouvait, en quelque sorte, le banquier de la Nation anglaise; il était tout désigné pour assumer la charge de receveur.

C'était une fonction délicate que celle de receveur[3]; ayant mission de percevoir les revenus de la Nation, d'en solder les dépenses, il lui fallait être très au courant du change des monnaies, dont la valeur variait d'un jour à l'autre; il était pécuniairement responsable de toute erreur, de toute libéralité consentie par lui; aussi la fonction de receveur n'était-elle guère briguée par les maîtres peu fortunés; on la confiait, en général, à des maîtres déjà anciens et d'esprit mûr.

Le 23 septembre 1357, la Nation anglaise, assemblée près de l'église Saint-Mathurin, confia l'importante charge de receveur à Thémon, le fils du Juif, en même temps qu'elle élevait Jean de Duns à la dignité de procureur; pour fêter cette double élection, les maîtres se rendirent à une taverne de la cité, nommée *le Cygne,* où ils dépensèrent 6 livres et 12 sous[4].

Thémon garda les fonctions de receveur jusqu'à la fin de son séjour à l'Université; alors, en octobre 1361, il fut remplacé par maître Albert de Saxe[5].

Chaque mois, le receveur devait soumettre ses comptes à la Nation assemblée; mais beaucoup, peu exacts en leur gestion, négligeaient de se présenter à la réunion. Thémon ne fut point, sans doute, de ces fonctionnaires peu zélés; il semble

1. *Auctarium,* tomus I, col. 190.
2. *Auctarium,* tomes I, col. 205.
3. *Auctarium,* tomus I, Introductio, p. XXII.
4. *Auctarium,* tomus I, col. 221.
5. *Auctarium,* tomus I, col. 267.

avoir rendu compte à la Nation de l'état de sa caisse plus souvent même que ne l'exigeaient les statuts; ainsi, le 23 septembre 1358, un an après son élection, son mandat est renouvelé, sans doute après exposé et approbation de sa gestion[1]; et cependant, il met de nouveau la Nation au courant de l'état des finances le 22 octobre[2], le 18 novembre[3] et le 3 décembre[4] de la même année.

Parmi les dépenses que Thémon devait solder au nom de la Nation, les « beuveries » tenaient assurément une large place. Ainsi, le 11 février 1359, on a élu comme procureur Henri de Egher de Kalker et l'on fête cette élection en la taverne *A l'image de Notre-Dame;* on dépense cinquante-huit sous et demi; le nouveau procureur paye vingt-huit sous et le receveur, maître Thémon, solde le reste[5].

Le zèle que Thémon semble avoir apporté dans l'accomplissement de ses fonctions de receveur, il le mettait sans doute en toute besogne dont il était chargé; aussi la Nation anglaise lui confiait-elle volontiers les missions particulièrement délicates.

La Nation anglaise et la Nation picarde se disputaient parfois certains étudiants; les provinces qui ressortissaient à chacune d'elles étaient mal délimitées. En 1357, les deux nations résolurent de mettre fin à ces différends et de fixer, par un statut invariable, la commune frontière de leurs départements respectifs.

L'élaboration de ce statut n'alla point sans discussions, délibérations et formalités prolongées.

Le procureur de la Nation anglaise, Jean-Nicolas d'Upsal, devait, à cet effet, comparaître devant les notaires; le 10 septembre, il avait, en présence des députés de l'Université, prêté serment de dire la vérité; mais à peine ce serment était-il prêté que des affaires personnelles l'obligeaient à s'absenter; bien vite, il délégua en son lieu et place maître Thémon, le fils

1. *Auctarium,* tomus I, col. 237.
2. *Auctarium, ibid.*
3. *Auctarium,* tomus I, col. 238.
4. *Auctarium,* tomus I, col. 239.
5. *Auctarium,* tomus I, col. 241.

du Juif; le lendemain 11 septembre, près du couvent des Carmélites, Thémon comparut devant les notaires; mais les Picards refusèrent de le laisser déposer, ne le trouvant point dûment autorisé; il fallut qu'une assemblée de la Nation anglaise confirmât la délégation donnée à Thémon par le procureur Nicolas-Jean d'Upsal[1].

Les théologiens de la Sorbonne ne pouvaient se résoudre à reconnaître la prééminence du recteur; ils ne voulaient point admettre qu'on le nommât chef et supérieur de l'Université; à plusieurs reprises, ils s'étaient élevés contre les prérogatives de ce haut fonctionnaire; au début de l'année 1359, ils rédigèrent un exposé de leurs griefs qu'ils envoyèrent aux maîtres de la Faculté des Arts et des autres Facultés; ils demandaient aux maîtres de la Faculté de Droit de juger le litige; à leur défaut, ils en appelaient à la sentence du Pape[2].

Cette prétention des théologiens excita une grande rumeur dans l'Université, si nous en jugeons par le *Livre des Procureurs de la Nation anglaise*.

Le 14 février 1359, la Faculté des Arts tout entière, réunie près de l'église Saint-Julien-le-Pauvre, décide de déléguer quelques-uns de ses membres qui composeront une réponse au « rotulus » des théologiens; huit écus Philippe sont déboursés à cet effet; les quatre Nations se partagent également cette dépense et maître Thémon paye les deux écus dus par la Nation anglaise[3].

Ce premier débours ne pouvait suffire aux frais de la querelle soulevée par les récriminations des théologiens; le 25 février, la Faculté des Arts, assemblée de nouveau, décide que chaque Nation versera vingt écus pour couvrir ces frais et, en particulier, pour envoyer un député à la Curie d'Avignon; maître Thémon acquitte la contribution de la Nation anglaise à cette dépense[4].

1. *Auctarium*, tomus I, col. 219.
2. *Chartularium Universitatis Parisiensis* sub auspiciis Consilii generalis Facultatum Parisiensium collegit Henricus Denifle, O. P, auxiliante Æmilio Chatelain; n° 1246; Tomus III, pp. 61-69. Parisiis, ex typis fratrum Delalain, anno MDCCCLXXXXIIII.
3. *Auctarium*, tomus I, col. 241.
4. *Auctarium*, tomus I, col, 242.

Quels envoyés furent chargés de présenter au Pape les réponses que les Facultés opposaient aux doléances des théologiens? Nous l'ignorons; ces réponses furent vraisemblablement jointes au *rôle* que l'on envoyait périodiquement à Avignon et sur lequel se trouvaient consignés les noms des dignitaires et des maîtres de l'Université. Le 30 septembre 1359, l'assemblée de la Nation anglaise charge Thémon et Henri de Kempen de composer la partie du rôle qui la concerne; à l'unanimité, elle désigne Thémon pour porter ce rôle à Innocent VI, en compagnie des députés que les autres Nations ont élus ou qu'elles vont élire; rendant grâce de l'honneur qui lui était fait, le fils du Juif promet d'accomplir fidèlement les deux missions qui lui sont confiées et, en particulier, la seconde, pourvu du moins que le manque d'argent n'y mette point obstacle[1].

Thémon mena sans doute à bien son ambassade auprès du Pape, car, bientôt après, nous voyons la Nation anglaise lui en confier une autre, en des circonstances particulièrement marquantes.

Fait prisonnier à la bataille de Poitiers, Jean le Bon venait d'être rendu à la liberté par le traité de paix de Brétigny, signé le 8 mai 1360; l'entrée solennelle du roi à Paris était fixée au 13 décembre de la même année.

Le 3 novembre, après avoir convoqué l'Université entière auprès de l'église Saint-Mathurin, le recteur proposa d'envoyer au Pape, en signe de réjouissance, un *rôle* exceptionnel. Sur les instances des théologiens, on décida que ce rôle serait établi avec une rigueur toute particulière; seuls, les noms des véritables régents actuellement présents à Paris y seraient portés et le délai d'inscription serait clos irrévocablement le samedi suivant.

Le 10 novembre, la Faculté des Arts et la Nation anglaise s'assemblèrent auprès de l'église Saint-Julien-le-Pauvre pour nommer l'ambassadeur qui remettrait ce rôle extraordinaire aux mains d'Innocent VI; le choix se porta sur le fils du Juif;

1. *Auctarium*, tomus I, col. 252.

en outre, d'un commun accord, les maîtres de la Nation ouvrirent à leur élu un crédit de cent écus Jean.

Thémon accepta avec reconnaissance l'honneur qui lui était fait; pour fêter l'élection dont il était l'objet, il emmena tous les maîtres de la Nation anglaise à une taverne voisine de l'hôtel *du Bon Jean l'apothicaire;* et là, largement, on but à ses frais[1].

Cette joyeuse « beuverie » est le dernier trait de la vie de Thémon que rapporte le *Livre des Procureurs de la Nation anglaise*. Après son ambassade à Avignon, le fils du Juif n'appartint plus à la Faculté des Arts de l'Université de Paris. Que devint-il? Nous l'ignorons. La nuit qui enveloppa ses premières années nous dérobe aussi les dernières.

III

Quelques rapprochements entre les doctrines de Thémon et les pensées de Léonard de Vinci.

S'il est une théorie qui ait particulièrement sollicité l'attention de Thémon, le fils du Juif, c'est assurément celle de l'arc-en-ciel; elle tient une grande place dans son œuvre; dix-huit questions du troisième livre des Météores sont consacrées à l'étude de l'*Iris;* ce que Thémon dit de ce phénomène passe de beaucoup tout ce qu'en ont dit non seulement les physiciens de l'Antiquité et les commentateurs arabes, mais encore, en la dernière partie du XIIIe siècle, les grands scolastiques, comme Albert le Grand et Roger Bacon, ou le célèbre opticien Witelo; seules, les considérations développées par Thierry de Saxe, au début du XIVe siècle, au sujet de l'arc-en-ciel, peuvent être comparées aux raisonnements de Thémon, qu'elles ont peut-être inspirés et qu'elles dépassent en un point.

En fait, Thémon a expliqué d'une manière correcte la formation du premier arc-en-ciel; non seulement l'explication

1. *Auctarium*, tomus I, coll. 260-261.

qu'il a donnée est l'esquisse de celle que nous admettons aujourd'hui, mais encore celle-ci provient de celle-là ; de Dominis, que l'on cite souvent comme ayant été, en cette matière, le précurseur de Descartes, ne fut qu'un plagiaire impudent et inintelligent de l'œuvre de Thémon ; le vrai précurseur de Descartes, ce n'est pas de Dominis, c'est Thémon ; et les *Questions sur les quatre livres des Météores*, composées par le vieux maître scolastique, étaient peut-être sous les yeux du grand philosophe lorsqu'il composait ses *Météores*.

Or, dans le cahier F, où Léonard de Vinci jetait, à peine ébauchées, les pensées que suggérait en lui la lecture d'Albert de Saxe ou du traité des *Météores* qu'il possédait à ce moment, une page entière[1] est consacrée à des réflexions sur l'arc-en-ciel. Il est difficile de parcourir cette page sans juger que les idées émises par Léonard se rapprochent étroitement de certains passages écrits par Thémon ; et le rapprochement est d'autant plus frappant que certains de ces passages, très caractéristiques des *Questions* de Thémon, n'ont point leur analogue dans les divers commentaires sur les *Météores* qu'il nous a été donné de feuilleter.

Thémon se pose, entre autres, la question suivante[2] : « L'iris est-elle une forme réelle imprimée en la nuée, où n'est-elle qu'une forme imaginaire ? » Parmi les réponses données à cette question se trouve celle-ci : « L'iris est une forme réelle imprimée en la nuée ou en la pluie ; on le prouve : car elle est analogue à l'image qui se forme dans un miroir ; or celle-ci est une forme réelle ; donc, etc. » Un peu auparavant[3], notre auteur avait écrit : « L'expérience nous montre que nous pouvons voir l'iris naturel dans un miroir. » Ce sont visiblement ces deux passages qui ont inspiré à Léonard d'écrire ce fragment[4] :

« *De l'arc-en-ciel*. Si l'arc-en-ciel est engendré par l'œil (c'est-à-dire sa rondeur) ou par le soleil moyennant le nuage. »

1. *Les manuscrits* de Léonard de Vinci, publiés par Ch. Ravaisson-Mollien ; ms. F de la Bibliothèque de l'Institut, fol. 67, verso.
2. Thimonis *Quæstiones in quatuor libros Metheorum;* in librum III quæstio XII.
3. Thimonis *Quæstiones in quatuor libros Metheorum;* in librum III quæstio XI.
4. Léonard de Vinci, *loc. cit.*

« Le miroir ne prend d'espèces que celles des corps visibles, et les espèces ne se produisent pas sans ces corps; donc si cet arc est vu dans le miroir et que les espèces y concourent qui ont pour origine cet arc-en-ciel, il suit que l'arc est engendré par le soleil et par le nuage. »

Si nous poursuivons la lecture de Thémon, nous rencontrons[1] le passage suivant :

« Lorsque apparaît l'iris naturel ou l'arc en ciel, ces quatre points (centre du soleil, centre de l'arc, centre de l'œil et centre du cercle de l'horizon) sont sur une même droite idéale... Il faut bien entendre que cette proposition se rapporte à un œil déterminé et au centre de l'horizon relatif à cet œil; si divers yeux se trouvent en des positions différentes, ils verront des arcs différents; mais pour chacun d'eux, ces quatre points se trouveront toujours en une même ligne droite. »

N'est-ce pas ce passage que Léonard nous présente sous cette forme[2] :

« L'arc-en-ciel est vu dans les pluies fines par les yeux qui ont le soleil derrière et le nuage devant, et toujours une ligne imaginée continuellement droite à partir du centre du soleil, en passant par le centre de l'œil, se terminera au centre de l'arc. Et un tel arc ne sera jamais vu par un des yeux au même endroit que par l'autre œil; il sera vu en autant d'endroits du nuage où il se forme qu'il y a d'yeux qui le voient. Donc cet arc est tout dans le nuage où il s'engendre et tout en chacun des endroits où il peut se trouver, et ainsi il paraîtra plus grand ou plus petit, demi, entier, double, triple. »

Plus tard, au cahier que Venturi a marqué de la lettre E, et dont la rédaction n'est point antérieure à 1513[3], Léonard résumait, en ces termes[4], les opinions que nous venons de lui voir énoncer :

« Les couleurs au milieu de l'arc se mêlent entre elles. »

1. Thimonis *Quæstiones in quatuor libros Metheorum;* in librum III quæstio XX.
2. Léonard de Vinci, *loc. cit.*
3. On y lit, en effet, le passage suivant : « Je partis de Milan pour Rome au jour 24 de septembre 1513, avec Jean, François de Melzi, Salaï, Laurent et le Fanfoïa. » (*Les manuscrits* de Léonard de Vinci, ms. E de la Bibliothèque de l'Institut, fol. 1, recto.)
4. *Les manuscrits* de Léonard de Vinci, ms. E de la Bibliothèque de l'Institut, verso de la couverture.

« L'arc en soi n'est ni dans la pluie, ni dans l'œil qui le voit, bien qu'il s'engendre avec de la pluie, du soleil et de l'œil. »

« L'arc céleste est toujours vu par les yeux qui s'interposent entre la pluie et le corps du soleil; donc le soleil étant à l'Orient et la pluie à l'Occident, l'arc s'engendre dans la pluie occidentale. »

Volontiers, en son étude de l'arc-en-ciel, Thémon invoque les observations faites sur des arcs-en-ciel obtenus artificiellement; c'est ainsi qu'il mentionne[1] « le petit arc-en-ciel qui se produit en hiver, ou pendant un temps froid et serein, en l'haleine émise par la bouche d'un homme, lorsque cet homme tourne le dos au soleil et la face vers l'ombre. » Or Léonard jette cette note en marge du feuillet que nous analysons : « Qu'on fasse encore avec l'eau soufflée dans le rayon solaire qui passe en lieu obscur, en ayant le soleil à la nuque, et aussi avec la lumière des torches ou de lune. »

Thémon observe[2] que l'arc-en-ciel artificiel n'est pas toujours de forme circulaire :

« Nous avons vu, » dit-il, « les couleurs de l'iris apparaître dans une foule d'autres expériences, sans prendre cependant la forme circulaire ; elles apparaissent ainsi... lorsque l'on souffle l'haleine dans le rayon solaire qu'un trou laisse passer. » C'est la même pensée que Léonard exprime en cette note marginale : « Si deux sphères de métal envoient le rayon solaire en un lieu obscur, les eaux soufflées feront l'arc d'iris de figure longue. »

La page du cahier F où Léonard a consigné ses réflexions sur l'arc-en-ciel ne contient pas un mot que n'ait suggéré la lecture des *Questions* de Thémon.

Léonard paraît également avoir adopté, au sujet des marées, l'opinion de Thémon, qui est fort originale.

Thémon n'ignore pas[3] que beaucoup d'astronomes attribuent le phénomène de la marée à une action lunaire, que cette action s'exerce par l'intermédiaire de la lumière ou qu'elle

1. Thimonis *Quæstiones in quatuor libros Metheorum;* in librum III quæstio XIV.
2. Thimonis *Quæstiones in quatuor libros Metheorum;* in librum III quæstio XIX.
3. Thimonis *Quæstiones in quatuor libros Metheorum;* in librum I quæstio I, et in librum II quæstio II.

soit due à une influence spéciale; mais cette explication lui paraît sujette à bien des objections; il en esquisse une autre qui lui paraît préférable.

L'un des éléments de la théorie des marées proposée par Thémon lui est fourni par Aristote. Au second livre des *Météores,* le Stagirite affirme qu'il existe en mer des courants engendrés par la plus grande hauteur des eaux en certaines régions; la région septentrionale est celle où la surface de l'eau est la plus élevée, en sorte que l'Océan est le siège d'un courant continuel dirigé du nord au sud. Cette doctrine était généralement acceptée des scolastiques; Albert le Grand, en particulier, l'avait longuement développée.

Thémon admet[1] cette opinion; il y joint une hypothèse qu'il déclare tirée « d'un certain traité du flux et du reflux de la mer » ; cette hypothèse est telle: « La mer s'enfle et entre en ébullition sous le parcours du soleil; » de ces deux suppositions, il tire cette explication des marées[2] :

Tandis que le soleil se meut entre les tropiques, ses rayons tombent normalement sur la mer et l'échauffent violemment; l'eau qui se trouve exactement sous le soleil entre en ébullition exactement comme en une marmite placée sur le feu; elle s'enfle donc, produisant une extumescence qui se meut d'orient en occident comme le soleil. Pendant ce temps, dans les régions septentrionales, la lune dont la vertu est propre à créer l'eau, refroidit les vapeurs et produit une augmentation de la mer; ainsi se trouvent engendrées deux pleines mers, l'une par la raréfaction que détermine le soleil, l'autre par la génération d'eau qui provient de la lune.

Cette théorie peut nous sembler enfantine; elle n'en était pas moins en progrès sur toutes celles qui l'avaient précédée. Depuis Ptolémée, les astrologues expliquaient presque tous les vives-eaux des syzygies, les mortes-eaux des quadratures, en supposant que le soleil pouvait exalter ou atténuer l'influence de la lune suivant la position relative des deux astres. Pour la première fois, avec Thémon, nous voyons la marée

1. Thimonis *Quæstiones in quatuor libros Metheorum;* in librum II quæstio I.
2. Thimonis *Quæstiones in quatuor libros Metheorum;* in librum II quæstio II.

totale décomposée en deux marées partielles, de périodes différentes, dont l'une dépend de la marche de la lune et l'autre de la marche du soleil. L'idée sera reprise, au premier tiers du XVIe siècle, par Frédéric Grisogone de Zara[1], et cela pour ne plus être abandonnée.

Or, que cette curieuse théorie des marées ait attiré l'attention de Léonard de Vinci, nous n'en saurions douter lorsque nous lisons le passage suivant[2] :

« La mer sous l'équinoxe s'élève par la chaleur du soleil et prend mouvement, en toute partie de la colline ou partie de l'eau qui s'élève, pour donner l'égalité et rendre la perfection à sa sphère. »

C'est encore la même théorie qui suggère cet autre passage[3] inscrit en un cahier que Léonard composa, nous en aurons bientôt la preuve, postérieurement au cahier F :

« *Du mouvement de la mer toutes les six heures*... Si le chaud meut les humeurs, le froid les arrête, et où le froid est plus grand, se trouve une plus grande solidification d'humeurs.

» Si quelqu'un voulait dire que ce fût la lune, augmentatrice du froid, qui fît croître et décroître la mer toutes les six heures, cela paraît impossible pour les raisons ci-dessus énoncées. En effet, une chose étant semblable à une autre, elle n'attirera pas par ressemblance, mais par dissemblance; tu ne verras pas le feu chaud et sec attirer à lui le feu, mais bien au contraire, il attirera le froid et l'humide ; tu ne vois pas l'eau attirée par d'autre eau. »

Léonard combat visiblement ici en faveur de la théorie du flux et du reflux proposée par Thémon, contre la doctrine qui attribue la marée à l'action sympathique de la lune, astre humide par excellence, sur les humeurs terrestres.

1. Federici Chrisogoni nobilis Jadertini *De artificioso modo collegiandi, pronosticandi et curandi febres et de prognosticis ægritudinum per dies criticos, necnon de humana felicitate, ac denique de fluxu et refluxu maris:* Venetiis, impr. a Joan. A. de Sabio, 1528.

2. *Les manuscrits* de Léonard de Vinci, publiés par Ch. Ravaisson-Mollien ; ms. F de la Bibliothèque de l'Institut, fol. 70, verso.

3. *Les manuscrits* de Léonard de Vinci, publiés par Ch. Ravaisson-Mollien ; ms. A de la Bibliothèque de l'Institut, fol. 57, recto.

Plus tard encore, au cahier E[1], Léonard formule de nouveau sa croyance à une marée solaire :

« ... Décris... comment l'eau des mers équinoxiales est plus haute que les eaux septentrionales, et est plus haute sous le corps du soleil qu'en aucune autre partie de ce cercle équinoxial. »

Si nous nous proposions simplement d'établir que Léonard a lu les *Questions* compilées par Thémon, le fils du Juif, sur les *Météores* d'Aristote, il serait superflu d'insister; la preuve est faite. Mais nous voulons davantage ; notre objet est de suivre, en l'esprit du Vinci, le progrès de certaines pensées suggérées par la lecture du vieux maître de l'École nominaliste de Paris.

IV

La mer est-elle plus haute que la terre?

Nous allons, en effet, prendre quelques-unes des doctrines qui ont contribué à former le traité *Del moto e misura dell' acqua*, publié en 1826 par F. Cardinali, et nous allons retracer l'évolution par laquelle elles se sont développées au sein du génie de Léonard. Les notes manuscrites du grand peintre nous permettront de suivre pas à pas les démarches par lesquelles il s'est efforcé d'atteindre la vérité et, au cours de ces démarches, nous constaterons la continuité de l'influence exercée par Thémon. C'est la lecture de Thémon qui aura déposé le premier germe de la théorie au progrès de laquelle travaille Léonard; et si celui-ci s'écarte un moment des opinions du vieux maître scolastique, il ne tardera pas à revenir vers elles.

La mer est-elle plus élevée que la terre? Cette question était souvent agitée au sein des écoles du Moyen-Age. Les quatre éléments qui forment le monde sont, en allant du plus grave au plus léger, la terre, l'eau, l'air et le feu ; ne convient-il pas

1. *Les manuscrits* de Léonard de Vinci, ms. E de la Bibliothèque de l'Institut, fol. 12, recto.

qu'ils se succèdent dans cet ordre à partir du centre de l'Univers? Et de même que le feu se trouve au-dessus de l'air, ne convient-il pas que la surface des mers soit plus distante du centre du monde que la surface de la terre ferme? Telle était l'opinion soutenue par Averroës.

Assurément, cette opinion avait rencontré, dès le Moyen-Age, de vigoureuses contradictions. Déjà au XIII[e] siècle, Campanus de Novare soutenait que partout où la terre ferme émergeait, elle était plus distante du centre du monde et, partant, plus haute qne la surface des mers; la doctrine de la pesanteur exposée par Albert de Saxe prêtait son appui à l'affirmation de Campanus; nombreux étaient toutefois ceux qui tenaient pour la supposition d'Averroës; on la trouve, ouvertement professée, non seulement au XV[e] siècle, mais encore au milieu du XVI[e] siècle.

Thémon a développé[1] avec beaucoup de force l'opinion de Campanus; au cours de sa minutieuse discussion, nous lisons ce qui suit : « La surface qui termine les eaux de la mer est plus rapprochée du centre de l'Univers que la surface convexe de la terre sur laquelle nous nous trouvons; comme le remarque Aristote, cette proposition peut se constater expérimentalement; considérons, en effet, la surface d'une rivière qui se jette à la mer, de la Seine par exemple; aux lieux où nous nous trouvons, la terre est visiblement plus élevée, c'est-à-dire plus éloignée du centre du monde que la surface de l'eau de la rivière; mais au fur et à mesure que la rivière s'approche de la mer, la surface de ses eaux devient plus voisine du centre du monde; sinon, l'eau ne descendrait pas plutôt vers la mer que vers une autre région; puisque la mer reçoit cette rivière, c'est que la surface de la mer ne s'éloigne pas davantage du centre que l'eau de la rivière, mais, au contraire, qu'elle en est plus proche; la convexité de la mer est donc sûrement plus voisine du centre de l'Univers que la surface de la terre ferme où nous sommes. »

1. Thimonis *Quæstiones in quatuor libros Metheorum;* in librum I quæstio V (ap. edd. Parisiis 1516 vel 1518), vel quæstio VI (ap. ed. Venetiis 1522). La première question du premier livre en cette dernière édition manque dans les deux éditions données par Georges Lekert.

Ce passage était sans doute sous les yeux de Léonard lorsqu'il composait celui-ci[1], où il explique l'illusion qui fait, parfois, paraître la mer plus haute que la terre :

« Naturellement, jamais aucune partie de la terre que découvrent les eaux n'est plus basse que la surface de la sphère de l'eau. DB *(fig. 1)*, est une plaine où un fleuve court à la mer, cette plaine ayant pour terme la mer ; en fait, cette plaine découverte n'est pas dans la position de l'égalité[2], puisque, s'il en était ainsi, le fleuve n'aurait pas de mouvement; puisqu'il se meut, cette position doit plutôt être dite plage que plaine. Ainsi la plaine DB confine de telle manière à la sphère de l'eau, que si l'on s'avançait en continuelle rectitude suivant BA, elle entrerait sous la mer ; de là naît que la mer ACB paraît plus haute que la terre découverte. »

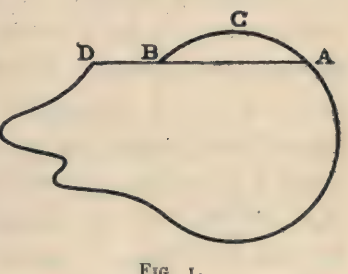


Fig. 1.

Chose curieuse, nous allons voir Léonard rejeter l'opinion qu'il soutient dans ce passage et admettre que la mer peut être plus élevée que les plus hautes montagnes ; ses méditations sur l'origine des sources vont le conduire à cette singulière opinion.

Nous admettons aujourd'hui comme un fait d'évidence immédiate que les sources proviennent, pour la plupart, des eaux pluviales qui ont imbibé la terre et se sont infiltrées dans les fissures des roches. Cette vérité qui nous paraît si simple et si obvie, est, en réalité, une de celles qui ont eu le plus de peine à s'accréditer. Au premier livre des *Météores,* Aristote ne pense pas qu'une telle cause suffise à expliquer la masse des eaux qui sortent du flanc des montagnes et donnent naissance aux fleuves ; il veut encore qu'une grande partie de ces eaux ait été vraiment engendrée au sein de la terre ; Thémon par-

1. *Les manuscrits* de Léonard de Vinci, publiés par Ch. Ravaisson-Mollien ; ms. F de la Bibliothèque de l'Institut, fol. 73, recto. — Ce passage est textuellement reproduit dans le traité *Del moto e misura dell' acqua,* libro primo, capitolo XIX.

2. C'est-à-dire : n'est pas horizontale.

tage cette opinion[1]; quant à Léonard, observateur si sagace de tout ce qui concerne les eaux courantes, il ne paraît pas, en tout ce qu'il a écrit touchant les sources, qu'il leur ait attribué un seul instant une origine pluviale.

Pline l'Ancien attribuait aux sources une autre origine qu'Aristote; il voulait[2] qu'elles vinssent de la mer : « La mer pénètre dans la terre entière, à l'intérieur, à l'extérieur, à la surface, par les veines et les canaux qui la sillonnent en tous sens; on la voit s'échapper des plus hauts sommets auxquels elle est parvenue comme par un siphon, grâce à l'effort des vents, à la pression produite par le poids des terres; bien loin donc que la mer ne risque de tomber, on en voit l'eau jaillir en tous les sommets, même les plus élevés; et par là on voit clairement pourquoi l'afflux quotidien d'un si grand nombre de fleuves ne fait pas croître la mer. »

Thémon[3] avait fort sagement réfuté les raisonnements que Pline avait tirés d'une Hydrostatique bien mal informée : « L'eau des sources ne monte pas aux orifices des fontaines, du moins en général, par suite de la pression des terres; si la terre était un fluide, ou bien encore si elle était entièrement imprégnée d'eau, elle pourrait comprimer l'eau et la faire monter; mais alors la terre entière descendrait peu à peu et finirait par être submergée... »

«... L'eau peut bien monter naturellement jusqu'au déversoir d'une fontaine, mais jamais elle ne peut monter plus haut que le lieu d'où elle vient; ce mouvement est simplement un effet de la vertu par laquelle un corps moins grave monte pour céder sa place à un corps plus grave. Cette vérité apparaît clairement par les expériences que nous fournissent les canaux et les aqueducs; jamais on ne peut conduire l'eau d'une source en un lieu plus élevé que son lieu d'origine. »

Léonard de Vinci est trop bon hydraulicien pour méconnaître la valeur des objections de Thémon contre l'hypothèse de Pline; il fonde d'ailleurs toute son Hydrostatique sur ce

1. Thimonis *Quæstiones in quatuor libros Metheorum;* in librum I quæstio XIX (ap. edd. Parisiis 1516 et 1518), vel quæstio XX (ap. ed. Venitiis 1522).
2. C. Plinii Secundi *Naturalis historiæ* liber II.
3. Thémon, *loc. cit.*

principe : « L'eau ne se meut pas d'elle-même si elle ne descend pas. » Cependant, il est séduit par cette hypothèse [1] qui attribue aux infiltrations des eaux de la mer l'origine des fleuves; il lui faut donc prouver que la mer, ou tout au moins quelqu'une de ses parties, est plus élevée que les sources les plus haut situées, partant que les cimes des plus grandes montagnes.

Il s'imagine, en effet, avoir obtenu de cette proposition une démonstration convaincante et, dans sa joie d'une telle découverte, il célèbre la supériorité de la méthode qui la lui a fournie, de l'observation directe de la nature, sur la lecture des livres qu'il tient de fra Bernardino [2].

« Si l'eau qui sourd par les hautes cimes des monts vient de la mer, dont le poids la pousse là-haut, afin qu'elle soit plus haute que ces monts, pourquoi une telle particule d'eau a-t-elle ainsi possibilité de s'élever à une si grande hauteur et de ne pénétrer la terre qu'avec tant de difficulté et de temps? Pourquoi n'a-t-il pas été accordé au reste de l'élément de l'eau de faire de même, lequel confine à l'air qui n'est pas pour lui résister, de telle manière que le tout ne s'élève pas à la même hauteur que la susdite partie? A toi qui as trouvé une telle invention, il revient d'apprendre de nouveau par l'observation de la nature; car tu te trouveras bientôt pris de court avec toutes les opinions dont tu as fait grande provision en lisant le fonds du frère, dont tu es possesseur [3]. »

Quelle est donc l'invention qui arrache à Léonard ce cri de joie et de triomphe? La voici en substance :

Un courant constant déverse les mers les unes dans les autres; ce courant suppose une pente; par suite de cette dénivellation, le niveau de certaines mers surpasse celui de l'Océan, plus que ce dernier n'est dominé par les plus hautes montagnes; ainsi, l'eau provenant de ces mers peut sourdre aux

1. N'oublions pas que Léonard possédait une *Histoire naturelle* de Pline parmi les livres dont le *Codice atlantico* nous a conservé la liste.

2. *Les manuscrits* de Léonard de Vinci, publiés par Ch. Ravaisson-Mollien; ms. F de la Bibliothèque de l'Institut, fol. 74, verso.

3. La fin de ce passage est peu claire dans le manuscrit de Léonard ; nous l'avons légèrement paraphrasée, en suivant les indications données par M. Charles Ravaisson-Mollien.

sommets des monts les plus élevés. Voyons naître cette hypothèse en l'esprit de Léonard [1] :

« *On demande si un fleuve qui passe par un lac altère l'uniformité de la distance au centre du monde que présentait la surface de ce lac, avant que le fleuve passât par le susdit lac.*

» C'est là une belle question ; et l'on prouve qu'une telle surface ne garde pas l'uniformité de sa distance au centre du monde lorsqu'elle donne passage au susdit fleuve, par la quatrième qui montre que l'eau ne se meut pas si elle ne descend pas. Et, ici, il faut entendre que la sortie du lac a une largeur semblable à celle de l'entrée ; s'il en est ainsi, il est nécessaire que l'eau soit de cours uniforme, par la septième, qui montre que le mouvement de tout fleuve en temps égaux donne à toute partie de sa longueur un égal poids d'eau. Maintenant, si le fleuve émettait de l'eau qui voulût une brasse de descente par mille, la largeur de la sortie étant, comme il est dit, égale à la largeur de l'entrée, il est nécessaire que tout le fleuve qui passe par le lac ait, lui aussi, une brasse de descente par mille ; ainsi donc l'eau d'un tel lac sera, à sa surface, à une distance variée du centre du monde. »

C'est là, selon le mot de Léonard, une belle question ; mais la réponse est incomplète ; la section du lac surpasse de beaucoup la section du fleuve ; les vitesses d'écoulement du lac et du fleuve et, partant, les inclinaisons de leurs surfaces sont en raison inverse de ces sections ; la pente de la surface du lac sera donc insensible. Cette remarque ruine d'avance toute l'argumentation de Léonard ; mais n'y insistons pas ; Léonard saura bien se corriger lui-même. Pour le moment, contentons-nous de suivre le développement de sa pensée et de reproduire la conséquence qu'il tire des considérations précédentes : « Il suit de là que la mer de Tana [2], qui confine au Tanaïs, est la plus haute partie qu'ait la mer Méditerranée ; or elle est éloignée du détroit de Gibraltar de 3500 milles, comme montre la carte à naviguer, ce qui donne une descente de 3500 brasses,

1. *Les manuscrits* de Léonard de Vinci publiés par Ch. Ravaisson-Mollien ; ms. F de la Bibliothèque de l'Institut, fol. 68, verso, et fol. 68, recto. Cf. : *Del moto e misura dell' acqua,* libro I, cap. XII.

2. La mer d'Azow.

c'est-à-dire un mille et un sixième; cette mer est donc plus haute que tout mont d'Occident. »

Léonard revient un peu plus loin[1] à cette même conclusion : « *Pourquoi l'eau est en haut des monts?* Du détroit de Gibraltar au Don, il y a 3500 milles, c'est-à-dire un mille et un sixième de différence de niveau, en donnant une brasse de descente par mille à toute eau qui se meut médiocrement; et la mer Caspienne est beaucoup plus haute; et aucun des monts d'Europe ne s'élève d'un mille au-dessus de la peau de nos mers; donc on pourrait dire que l'eau qui est aux cimes des monts vient de la hauteur des mers et des fleuves qui se déversent en ces mers, étant plus hauts qu'elles. »

Invoquer la dénivellation des mers pour expliquer la présence des sources à la cime des montagnes était assurément une idée nouvelle. Mais l'hypothèse même de cette dénivellation et de l'écoulement qui en résulte n'appartenait point en propre à Léonard; au second livre des *Météores*, Aristote l'avait très formellement énoncée : « Cet ensemble de mers qui aboutit aux colonnes d'Hercule, avait-il dit, écoule dans le sens de la déclivité terrestre les eaux que lui amènent une multitude de fleuves. Le Palus-Méotide coule dans le Pont-Euxin et le Pont-Euxin dans la mer Égée. L'écoulement des autres mers est moins visible. Cela est dû au grand nombre des fleuves, car le Palus-Méotide et le Pont-Euxin reçoivent plusieurs grands cours d'eau. Cela est dû aussi à la hauteur de la mer. La mer semble être d'autant plus basse qu'elle s'avance vers les colonnes d'Hercule. Le Pont-Euxin est plus bas que le Palus-Méotide; la mer Égée est plus basse que le Pont-Euxin; la mer de Sicile est plus basse que la mer Égée; la mer Tyrrhénienne et la mer de Sardaigne sont, de toutes, les plus basses; quant aux eaux qui se trouvent en dehors des Colonnes d'Hercule, elles sont comme en une cavité. De même que l'on voit les fleuves couler des lieux les plus élevés vers les lieux les plus bas, de même, dans l'Océan, un courant continuel s'établit des lieux les plus élevés

1. *Les manuscrits* de Léonard de Vinci, publiés par Ch. Ravaisson-Mollien; ms. F de la Bibliothèque de l'Institut, fol. 50, recto. — On observera que le ms. F a été, presque en entier, écrit à rebours; les feuillets qui portent les numéros les plus élevés doivent être lus les premiers.

de toute la Terre, qui sont les régions arctiques, vers les lieux les plus bas. »

Lorsque cette explication des sources qui coulent au sommet des montagnes s'était offerte à l'esprit de Léonard, il l'avait accueillie avec enthousiasme; il ne s'y tint pas longtemps; il ne tarda pas à la rejeter, avouant qu'il était absurde de supposer la mer plus élevée que la terre ferme.

Si, en effet, la dénivellation des mers est entretenue par l'eau qu'amènent des fleuves plus élevés que la plus haute des mers, il est impossible que ceux-ci tirent leur origine de la mer; il faut qu'ils viennent de certains réservoirs; mais ceux-ci ont dû s'épuiser au cours des siècles, et la surface des mers a dû redevenir horizontale. Telle est, en résumé, l'argumentation par laquelle Léonard dissipe l'illusion qui l'avait un instant séduit.

Voici en quels termes[1] il confesse et corrige son erreur :

« *Opinion de quelques-uns qui disent que l'eau de quelques mers est plus haute que les plus hauts sommets des montagnes et que l'eau est poussée vers ces sommets.* — L'eau n'ira d'un endroit dans un autre que si ce dernier est plus bas que le premier, et elle ne pourra jamais remonter par son courant naturel à une élévation égale à celle de la première place où, en sortant des monts, elle parut au ciel. Quant à cette partie de la mer que tu disais[2], avec une fausse imagination, être si haute qu'elle se déversât sur les cimes des hautes montagnes, elle serait, après tant de siècles, épuisée et écoulée par les issues de ces montagnes. Tu peux bien penser que, depuis tant de temps que le Tigre et l'Euphrate se sont déversés par les sommets des montagnes, on peut croire que toute l'eau de l'Océan a passé un très grand nombre de fois par les dites embouchures; or tu ne crois pas que le Nil ait mis plus d'eau dans la mer qu'il n'y en a à présent dans tout l'élément de l'eau. Il est certain que

1. *Les manuscrits* de Léonard de Vinci, publiés par Ch. Ravaisson-Mollien; ms. A de la Bibliothèque de l'Institut, fol. 56, recto et verso.

2. Ce passage nous permet d'affirmer que le ms. A est postérieur au ms. F; des rapprochements de ce genre permettraient, croyons-nous, de classer dans leur ordre chronologique la plupart des manuscrits de Léonard et de suivre, plus exactement qu'on ne l'a fait jusqu'ici, le développement de ses pensées.

si cette eau était tombée hors de ce corps de la terre, cette machine aurait été sans eau depuis longtemps déjà; en sorte que l'on peut conclure que l'eau va des fleuves à la mer et de la mer aux fleuves, en faisant toujours le même circuit, et que toute la mer et les fleuves ont passé par l'embouchure du Nil. »

Débarrassé de la « fausse imagination » qui avait, un instant, troublé son jugement, Léonard revient à la doctrine soutenue par Campanus de Novare, par Albert de Saxe, par Thémon, le fils du Juif, à l'affirmation que la surface de la terre ferme s'éloigne, plus que la surface de la mer, du centre du monde. A l'appui de cette affirmation, il accumule maintenant les raisons; et dans la forme passionnée qu'il donne parfois à ses arguments, on sent la joie qu'il éprouve d'avoir retrouvé la vérité, le désir de la sauver à jamais du doute :

« *Preuve*[1] *que la surface de la mer est équidistante au centre de la terre et est la plus basse surface du monde.* — Les parties les plus basses des montagnes sont où elles se rejoignent à leurs vallées; et la partie la plus basse d'une vallée est sa rivière, cause de cette vallée; les fleuves ont leur partie la plus basse à leur confluent avec le fleuve royal où, en perdant leur forme, ils perdent leur nom; enfin la partie la plus basse des fleuves royaux est la mer, où les fleuves, avec leurs affluents, se reposent de leurs pérégrinations. »

« *Du centre de l'océan*[2]. — Le centre de la sphère de l'eau est le vrai centre de notre monde. Celui-ci se compose de terre et d'eau, en forme ronde. Mais si tu voulais trouver le centre de l'élément de la terre, il est contenu en un lieu équidistant de la surface de l'Océan, et non pas équidistant de la surface de la terre ferme; car il est facile de comprendre que cette boule de la terre n'a vraiment rien d'une parfaite rondeur, sinon en ces parties que couvrent la mer, les lacs ou autres eaux mortes, et toute partie de la terre qui émerge de la mer s'éloigne de son centre. »

1. *Les manuscrits* de Léonard de Vinci, publiés par Ch. Ravaisson-Mollien; ms. A de la Bibliothèque de l'Institut, fol. 56, verso.

2. *Les manuscrits* de Léonard de Vinci, publiés par Ch. Ravaisson-Mollien; ms. A de la Bibliothèque de l'Institut, fol. 58, verso. Cf. : *Del moto e misura dell' acqua*, libro I, cap. IX.

« *Preuve*[1] *de ce que la terre n'est pas ronde et de ce que, n'étant pas ronde, elle ne peut pas avoir un commun centre.* — Nous voyons le Nil partir des régions méridionales et arroser diverses provinces, en courant vers le septentrion sur un espace de 3000 milles, puis se jeter dans les eaux méditerranéennes, sur les rivages d'Égypte ; or, si nous voulons donner à cette descente dix brasses par mille, qu'on accorde communément à l'universalité du cours des fleuves, nous trouverons que le Nil est, à la fin, plus bas de dix milles qu'au commencement. Nous voyons encore le Danube, le Rhin et le Rhônc partir des contrées germaniques, comme d'une sorte de centre de l'Europe, pour prendre leur course vers les mers, l'un à l'orient, l'autre au septentrion, et le dernier vers les mers méridionales ; si tu considères bien tout, tu verras que les plaines d'Europe font un concours beaucoup plus élevé que ne le sont les hautes cimes des monts maritimes ; et figure-toi combien ces cimes sont elles-mêmes plus élevées que les rivages maritimes. »

« *De quelques-uns qui disent que l'eau est plus haute que la terre découverte.* — Certes, ce n'est pas peu d'admiration que me donne l'opinion commune formée, à l'encontre du vrai, par le concours universel des jugements des hommes ; ils tombent tous d'accord que la surface de la mer est plus haute que les plus hautes cimes des montagnes, en alléguant beaucoup de vaines et puériles raisons ; contre ces raisons, j'en alléguerai, moi, une seule, simple et courte : Nous voyons d'une manière évidente que si l'on ôte à la mer ses digues, elle couvrira la terre et la fera de parfaite rondeur ; or, considère quelle quantité de terre on enlèverait pour faire que les ondes marines couvrissent le monde ; donc ce qu'on enlèverait serait plus élevé que les rivages de la mer. »

(A suivre.) P. DUHEM.

1. Cf. : *Del moto e misura dell' acqua,* libro I, cap. X.

NOTA SULLA LETTERATURA CORTIGIANA
DEL RINASCIMENTO

La morte di Serafino dall' Aquila, mentre, giovine ancora, dopo un assiduo vagar per le corti italiane, s'era ridotto novamente in Roma, nella cerchia letteraria del Valentino, fu come il richiamo, e rimase ai posteri il segno della nostra volgare poesia, quale fiorì, sregolata, speciosa, enfatica, tra il finire del Quattro- e gl'inizi del Cinquecento; e lo studio maggiore che s'abbia tuttavia di quel vastissimo gruppo di rimatori, potè seguire per testo le Collettanee d'esaltazione e di rimpianto per l'*ardente* poeta[1]. Vincenzio Colli, il Calmeta, un *virtuoso* anche lui[2], primo amico di Serafino e il gran teorico della brigata, registra le vicende del corifeo, ove s'accoglieva ormai la gloria di quella scuola, che parea sentisse la stagione rivolta e voleva celebrarla a tutt'uomo: attraverso le corti di Napoli, d'Urbino, Mantova, Milano, e cominciando dai convegni romani (la « nostra academia », dice il Calmeta) in casa di Paolo Cortese « giovene per doctrina, grado et affabilità in la Corte assai reverito, per modo che non casa di corteggiano, ma officina di eloquentia e recettaculo d'ogni inclyta virtù se potteva chiamare... Erano de Poeti Vulgari in grandissimo pregio li ardori de lo Aretino, nè anchora de' nostri frammenti si faceva poca extimatione ». Convegni questi, di poeti, eruditi e prelati, che si continuarono negli orti del Colocci, quand' egli, dopo un soggiorno di alcuni anni a Napoli, venne a stabilirsi presso la corte pontificia[3].

1. D'Ancona, *Del secentismo nella poesia cortigiana del secolo XV*, in *Studj sulla letterat. ital. de' primi secoli*, Ancona, 1884.
2. Flamini, *Varia*, Livorno, 1905, p. 178.
3. Lancellotti, *Poesie ital. e latine di Mons. Angelo Colocci*, Jesi, 1772, p. 18 segg.; Cian, in *Giornale storico*, XI, 240 e n., e, nel vol. XVIII, il cap. I dei *Gioviana*: la lettera del Sadoleto, da Carpentras (1529), rievoca tali riunioni in un periodo alquanto posteriore a quel che ora c'importa, negli anni precedenti il sacco di Roma.

Un sonetto del Colocci è pure fra i moltissimi delle *Collettanee;* ma men di un anno avanti[1], nel curare egli stesso un' edizione delle rime di Serafino, vi aveva aggiunto un' *Apologia*, per ribattere alcune critiche mosse al poeta. E, la prima cosa « li obiectano non haver in tucto familiare la toscana lingua, come che poche rime da singular poeti sian state scripte, ch' alla materna lingua de' toscani non l'habbino accomodate ». La discolpa vien dopo lungo tratto, sul fine dell' *Apologia*, e ci trae nel vivo della question sulla lingua, come già si combatteva in quegli anni.

« Chi mai, all' infuori di qualche eruditissimo, conoscerebbe Vincenzo Calmeta, se non fosse per motivo della Lingua Cortigiana[2]? », la teoria, che, esposta in nove libri d'un trattato ora perduto, noi dobbiamo industriarci di ricostruire sulla confutazione del Bembo nel lib. I delle *Prose*, e più sulle *Giunte* di Lodovico Castelvetro. Il Colocci, più studioso, più colto, e ingegno più serio, certo, del Calmeta, ne condivideva le idee, in fatto di lingua cortigiana; e, come ha pur dimostrato lo studio attento d'una serie di postille sue, egli conosceva un trattato più antico, dove il *vulgare aulicum* avea molto che fare, il *De vulgari Eloquentia*, di Dante[3] : ma n'ebbe notizia soltanto dopo la venuta del Trissino a Roma (1514)? Nella *Apologia*, che appare la prima volta nell' edizione di Roma, 5 ottobre 1503[4], è il passo, che rilevo qui, ove par bene si alluda al trattato dantesco :

« Ma pongasi da un lato lauctorita de Toscani & dicamo che gli habbi usato el suo materno ydioma, che ben era iusto che

1. Le *Collettanee grece, latine e vulgari*, ove si contiene la « Vita del facondo poeta vulgare Seraphino Aquilano per Vincentio Calmeta composta » furon pubblicate a Bologna nel luglio 1504; l'ediz. curata dal Colocci, a Roma, nell'ottobre 1503. Serafino, come si sa, era morto a mezzo l'anno 1500.

2. Rajna, *La Lingua Cortigiana*, nella *Miscellanea linguistica in onore di G. Ascoli*, p. 296; studio ch'io suppongo presente al lettore, poichè ogni attestazione vi è esposta e discussa magistralmente, nè io vorrei qui in altro ordine ripeterle.

3. Debenedetti, *Intorno ad alcune postille di Angelo Colocci*, in *Zeitschr. f. roman. Philol.*, XXVIII, p. 56 segg.

4. Seconda del Besicken; l'*Apologia* fu riprodotta nell' ediz. di Venezia, per Maestro Manfredo de Monteferrato (Manfrino Bon), 1505, 31 nov.; e la parte che c'interessa, sul fine, dopo la ballata del Cavalcanti, in tutta una serie di ristampe, a cominciare dalla veneziana del Bon, 1508 : v. *Le Rime di Serafino de' Ciminelli dall' Aquila, a cura di M. Menghini*, vol. I, Bologna, 1894, p. LXVIII segg.

in tante carte da lui vergate & scripte qualche segno della sua p̄ria [1] ve rimanesse. Et lassamo star che dante secondo che lui dice con ogni industria sforzavasi ampliar la sua vernacula lingua, & pur nellalta comedia piu tosto dicer volse la nostra pica che la sua Ghiandaia & altri nostri vocabuli infiniti in cio scusandolo se alle volte non e stato verecundo nella novita delle vocabuli. Benche nisuno edicto ne prohibisce proferir quelle parole (si sono ingenue) che la nostra nutrice con le canzon della cuna & con lacte [2] nha insegnato senza che essendo el S [eraphino] subdito et propinquo del regno di Napoli, non e fuor dhonesta cha Sicilia matre dalle rime se sia alle volte conformato, che come scrive el petrarca ad Socrate in una epistola [3] pochi seculi avanti allui le rime che da Romani erano perse in Sicilia fertile provintia dingegni furono retrovate & tanto piu quanto la memoria di Pontio [?] & di Coletta [4] era anchor frescha. »

Se qui dobbiamo scorgere una certa cognizione del *De vulgari Eloquentia* — e che si miri ad un' opera speciale di Dante, risulta dalla distinzion che vi è fatta dalla commedia *(et pur nell'alta Comedia)* — e se il Colocci, com' è largamente provato da' suoi appunti mss., accoglieva la teoria del Calmeta sulla lingua cortigiana, io credo pure si possa ammettere fra quest' ultima ed il pensiero dantesco una relazione di dipendenza, relazione « ragionevole », e quasi spontanea per i nostri vecchi eruditi, cui ora s'opponeva soltanto, poichè il Calmeta morì nel 1508, il limite cronologico delle prime testimonianze del risorto *De vulgari,* sul codice posseduto dal Trissino e il *Dialogo intorno alla lingua* del Machiavelli, datato, per le indagini del Rajna, all' autunno del 1514 [5].

1. Così l'ed. 1503, ch'io seguo direttamente sul frammento marciano (n° 4668, accodato all' ed. 1519), e così l'ed. 1505; il Menghini (p. 31) scioglie in *propria;* nell' ed. di Ven., Bindoni, 1516, *patria,* che meglio si accorda col senso.

2. L'ed. moderna, *con l'arte;* ma *con lacte,* le prime stampe.

3. La lettera *Quid vero nunc agimus,* a Socrate (Luigi di Campinia), che va innanzi, quasi prefazione, alle *Familiari :* trad. Fracassetti, I, p. 240.

4. Il rimatore calabrese di cui ci rimangono alcuni saggi : v. Mandalari, *Rimatori napoletani del Quattrocento,* Caserta, 1885, p. IX e 4-5 n. (cfr. *Giorn. stor.*, VII, 415, e VIII, 319 n.)

5. Rajna, Introduz. al *De vulg. Eloq.,* p. L n. 3; e *La data del* Dialogo intorno alla lingua *di N. Machiavelli,* nei Rendic. dei Lincei, Cl. di sc. mor. ecc. S. V, vol. II,

Il Calmeta — e v'insiste fin dal principio il Castelvetro, quando oppugna il riassunto polemico delle *Prose* — « non parla mai della lingua volgare in generale, con la quale si scrivono le prose e i versi, ma sempre in ispeziale di quella, con la quale solamente si scrivono i versi »; e da ciò, e dalle spiegazioni addotte in seguito[1], riteniamo gli ammaestramenti di un uso letterario, *poetico* — per l'oggetto particolare dell'opera. Le accuse che si moveano a Serafino, il banditore di una scuola poetica che ha caratteri suoi, e cui si opponeva il Colocci, nello spirito stesso delle teoriche di lingua cortigiana, non erano scarse di certo, nè per Serafino soltanto; dovette esserne, in quei primi anni del Cinquecento, come una fitta trama, di mille assidue contestazioni pratiche, sì da far sentire la necessità di teorie più complesse a giustificar l'uso. La storia del Quattrocento, per Ph. Monnier, è conchiusa con la Rinascenza a Napoli; dove, per le speciali condizioni della corte, così distinta, divisa da ogni traccia di pubblico popolare, quand' essa riconosce la necessità di valersi dell' italiano, ne sorge una lingua faticosa, studiata, *livresque;* di fronte all'italiano, gli spiriti colti, gli eleganti di Napoli son nella stessa posizione che gli umanisti di fronte al latino, e nell' italiano essi avviano la tradizione, la disciplina letteraria e deformatrice dell' umanesimo[2]. Questo risalto dell' azione letteraria della corte degli ultimi Aragonesi, che fu ormai studiata da

p. 203 segg. Di quale ms. disponesse il Colocci, tanti anni prima della venuta del Trissino a Roma, non possiamo stabilire; certo, il frammento conservato nel ms. Vatic. 4817 potrebbe derivare anche da una fonte diversa da quella cui attingeva il Colocci le sue prime notizie sul *De vulg. Eloq.*, ma in mancanza di altri documenti dobbiamo pur sempre muover da questo e dagliargomenti ch' espose nel pubblicarlo il Debenedetti (art. cit., p. 77 segg.); ma la fonte stessa ne rimane incerta ove mutino le ragioni storiche che suggerivano di ricercarla nel ms. Trivulziano, già del Trissino. Così me ne scrive il Prof. Rajna, ch' io ringrazio anche qui vivamente d'aver voluto per me riprendere in esame la questione : « In favore del Trivulziano parlerebbe il *nisi* omesso nella l.ª 56 e più omissibile avendo davanti *n°*, che in cospetto di una rappresentazione distesa, quale s'ha nel codice di Grenoble. Ma questo alla sua volta darebbe conto dell' *ea* convertito in *causa*, l.ª 37, in quanto colà l'*ea* ha sopra l'iniziale maiuscola, sicchè si potè credere come mascherato un segno di compendio. Ora, del codice di Grenoble la preistoria è oscura » (cfr. Introduz. al *De vulg. Eloq.*, p. LXVII-VIII, a proposito delle allegazioni del Tolomei nel *Cesano*); e potrebbe financo aprirsi la via l'ipotesi d'un terzo ms. ora perduto; ma, debbo avvertire, son conclusioni « messe innanzi con riserva ».

1. Castelvetro, Giunta alle *Prose* (Bembo, *Opere*, ed. Class. Ital., X, p. 185 segg.); cfr. Rajna, *Lingua Cortig.*, p. 300-301.

2. *Le Quattrocento*, Paris, 1901, II, p. 397-398.

vicino ne' suoi maggiori rappresentanti, è il riconoscimento deciso de' molti fatti che ricollegano tutto il movimento *cortigiano,* al passaggio dei due secoli, col Sannazaro, il Cariteo, il Tebaldeo, con l'imitazione più fortemente classica e latineggiante dei grandi scrittori fiorentini[1]. Poichè il primo studio, da cui muove pur la teorica del Calmeta, era del fiorentino commendato « oltre a tutte le altre lingue d'Italia » e poi « con grandissima diligenza, e giudicio Dante Alighieri, e Francesco Petrarca »[2]: s'avverta che il Castelvetro batte, contro il Bembo, sulla *volgar poesia,* ma il Calmeta stesso, nell' esaltare come un secondo rinascimento, per opera dei *virtuosi*, vi comprende anche la prosa, ed il terzo modello : « In modo che la vulgare poesia et arte oratoria dal Petrarca e Boccacio in qua quasi adulterata, prima da Laurentio Medice e suoi coetanei, poi mediante la emulatione di questa[3] et altre singularissime donne di nostra etade, su la pristina dignitade essere ritornata se comprhende »[4].

A parer mio, il Calmeta dovette muovere dall' uso letterario della sua scuola, già aggredito da più parti ed in nome d'una cultura più fina, di norme linguistiche più chiare e precise; egli vi cercò il sostegno teorico d'una *lingua*, di un uso effettivo e continuo, attraverso le corti italiane, regolata e quasi governata alla corte di Roma : teoria che si avvalorava della tradizione dantesca, e di cui il Rajna ha determinato quanto nel fatto vi poté rispondere o concorrere. L'uso letterario ci è noto; gli scrittori, che il Magnifico Giuliano negava, per ultimo argomento, alla lingua cortigiana, propagarono in buona schiera questo ch' è insomma il *volgare uso tetro* da cui l'Ariosto vantava deterso l'idioma nostro per opera del Bembo. L'uso « cortigiano » è divenuto in pochi anni l'uso « volgare »[5]: fu

1. Scherillo, Introduz. all' *Arcadia,* Torino, 1888, p. CCLXV segg. Pèrcopo, *Le Rime di B. Gareth,* Napoli, 1892, P. I, p. CLXXXVIII.

2. Castelvetro, cit. p. 186.

3. Beatrice Sforza, alla cui memoria il Calmeta dedicava il poemetto dei *Triumphi* (v. Pèrcopo, in *Rass. crit. lett. ital.,* I, p. 143 segg.); le altre principesse cui si accenna, Elisabetta Gonzaga e Isabella d'Este.

4. *Vita di Serafino,* nella cit. ed. Menghini, p. 11.

5. E vale, chi legga bene il passo, « del volgo ». — Fra le molte discussioni, che, soprattutto col Trissino, s'impegnano intorno alla lingua comune italiana, io debbo sol più ricordare la teorica e l'uso del Castiglione, ch'è, sebbene più alto, sulla stessa

di quella lingua, come della poesia, ch' è la poesia cortigiana della fine del sec. xv, e con Panfilo Sasso e i numerosi seguaci di Serafino, degli *strambottisti*, si disperde nelle *opere nove e piacevoli* delle rozze stampe popolari[1]. Nè soltanto la lirica, chè, nello stesso tipo letterario, noi vediam proseguirsi le rappresentazioni cittadinesche del Notturno Napoletano, le tragedie e le commedie in rima, e, di paro ai poemetti, le prose delle epistole d'amore. Di queste ultime è ricca la letteratura napoletana del secondo Quattrocento, sì che basta ricordare Pietro Jacopo de Jennaro e Francesco Galeota, cui era modello, com'essi stessi dichiaravano ed appar facilmente, « el limato dire del fiorentin voccaccio »[2]; e ne ritroviamo aggiunte a canzonieri dei nostri virtuosi poeti. — *Ad crudelem Amorem*, per es., nell' *Opera gentile et amorosa... in laude de Clitia*, di Francesco Cei, un fiorentino, che appartiene meritamente allo stesso gruppo, e il Varchi s'indignava fosse ancor tanto ammirato[3].

All' elegia di Madonna Fiammetta[4] s'ispira un anonimo romanzo in persona di Panfila, che ci è conservato nel ms. Vatic. Barber. 3799[5], e che fra i saggi citati, non è, credo, de' primi

via del Calmeta e della scuola cortigiana: v. D'Ovidio, *Le correz. ai Promessi sposi e la questione della lingua*, 4ª ed., Napoli, 1895, p. 172-173, e il vol. I del Vivaldi, *Le controversie intorno alla nostra lingua dal 1500 ai nostri giorni*, Catanzaro, 1894.

1. D'Ancona, cit., p. 214 segg. Renier, *Strambotti e sonetti dell' Altissimo*, p. xxxii-iii, Flamini, *Cinquecento*, p. 179-180. La fama e l'arte di Serafino si continua qualche tempo ancora in Francia, per opera soprattutto di Maurice Scève, della scuola poetica lionese: v. Vianey, *L'influence italienne chez les précurseurs de la Pléiade* (*Bulletin italien*, III, p. 85 segg.).

2. Mandalari, *Rimatori napoletani*, cit., p. 155 segg. Flamini, *F. Galeota*, in *Giorn. stor.*, XX, p. 46-47. Rossi, *Quattrocento*, p. 363-364.

3. Volpi, *Note di varia erudiz. e critica letter.*, Firenze, 1903, p. 56 segg. L'epistola, nell' ultima carta dell' ediz. di Milano, per Augustino de Vicomercato, alle spese di Io. Iacobo et fratelli da Legnano. Anno Domini MDXX. adi. V. de Febraro.

4. Sull' imitazione delle Eroidi nella *Fiammetta*, v. Crescini, *Contrib. agli studi sul Boccaccio*, Torino, 1887, p. 156 segg.; e sulla fortuna del libretto boccaccesco, Albertazzi, *Il romanzo* (nella *Storia dei generi*), p. 55 segg. Notevole, nel sec. XV, la *Deifira* dell' Alberti, che reca anche, in alcuni mss. l'inserzione di passi interi della *Fiammetta*: sì che la *Fiammetta* stessa si volle poi modernamente attribuire all'Alberti; tesi questa, del Bonucci, ripresa senza più eco dal Symonds (Mancini, *Vita di L. B. Alberti*, Firenze, 1882, p. 82-83; Hauvette, nella *Revue critique*, 1895, 2ª sem., p. 452-53).

5. Antica segnat. barberin., XLIV, 160. L'explicit a c. 80 *a* reca: « Io s... [poi, cancell. *philippo di*] philippo banchj | ho finito di scrivere el presente lib- | ro oggi questo di 13 di aprile 1537. » La preghiera rivolta subito dopo al lettore, di emendare le scorrezioni in cui può essere incorso, fa credere che il B. non sia l'autore del romanzo; ad ogni modo, egli è ignoto per altra fonte: un « Filippus Francisci

in tempo, anche se volessimo ritrarne di molti anni un termine *a quo*. — Panfila avverte nell'esordio: « In pero che non havendo mai ne laboriosi studii insudato ma solo solo il materno idioma havendo familiare, non alle eminente celeste regione per fama volare, anzi le infirme terreste parte demirare mhe forza. Onde solum dalli impetuosi amorosi assalti quali di continuo, heu heu me experimento excitata con rigidi et plutonici aceti la miseria o vero infelicita mia deplorando e mia non mai al sechulo auditi affanni descrivere in charte et aluniverso palesare ho voluto: non mi parendo possibile in alchun altro modo la atroce e gravissima mia amaritudine potere exalare, volendo etiam la famosa e dal impiissimo arciere amorosa ferita grecha fanciulla imitare: flendus amor me est elegi ac flebile carmen[1]. » E in questo *principiato stilo* racconta le sue sventure, dalla fanciullezza trascorsa con parenti lontani, cui l'avean mandata i genitori, impoveriti per un rovescio di fortuna, al matrimonio, negli anni floridi, con uomo di miglior condizione, e poi subito — ch'è il soggetto della storia — i suoi amori per Deifebo, giovine elegante e nobile, che s' era trasferito nella città di lei. L'amore della donna è sincero ed umile, sì ch' ella non contrasta al sollecitar di Deifebo se non quel tanto dovuto all' onestà: e alla seconda lettera, col sonetto primo, dell' amante, già risponde, e che la lasci stare, ma con molto ossequio; e alla terza, e sonetto secondo, non sa resistere più. Sulla gelosia paurosa di Panfila, i danni di Deifebo che « per alcuna rivolutione di stato » si riduce a completa rovina, e l'amore scoperto dalla famiglia, ma più sull' abbandono dell' amante, che l'aveva anche tradita con una sua stessa amica, si svolge in un lamento continuo, *maledicendo el faticoso amore con impetuosa ira* (cap. XXXV), il romanzo, intrecciato d'epistole, con alcune rime (due sonetti, due strambotti, due capitoli) e tutto quanto *elegia* nel senso della *Fiam-*

Banchi » — come m'indica cortesemente il sig. C. Mazzi — è registrato, per il quartiere di S. Maria Novella e con la data 1520, negli Spogli dell' Ancisa (vol. CC, c. 28 *b*: Archivio di Stato di Firenze). — Panfilia stessa dedica questa « parte de *sua* giovenili amori et frutti del *suo* tenuissimo ingegno » ad un *glorioso et pietosissimo signore*, di cui è omesso il nome.

1. *Heroides;* Sappho Phaoni, v. 7. (ed. Palmer: « flendus amor meus est; elegiae flebile carmen ». Merkel: elegeia.)

metta[1] : più decisamente segnati i personaggi secondari[2], come nella *Storia di due amanti* del Piccolomini, e le minute vicende private, cui deve porgere come un più nobile aspetto, e un valore più degno, l'erudizione mitologica, l'invocazione frequente, lo stile, rozzo e insieme materiato d'elementi classici, tanto il più aspro latineggiare era proprio delle forme di minor cultura.

Ferdinando NERI.

1. E vi sono esemplati molti passi : l'inizio stesso del racconto, e il breve lieto periodo di calma, prima dell' innamoramento (cap. II), la visione simbolica di nuovi mali (cap. XXX), e i rimpianti segreti, le invettive, le implorazioni sparse a piene mani dovunque.

2. Antinoro, che prima fa conoscere Deifebo alla donna, poi finge di esser con lei in amicizia più intima per distoglierne il giovine, e dopo una lunga assenza ci riappare (cap. XXVIII) come un « satanico et diabolico satellito », ospite della prigione, e divulgatore per la città degli amori che invidia; di contro, Beltramo, il messo fidato, e un « intrinsecho et familiare amicho [di Deiphebo] detto per nome Tiberio, quale d'ogni nostro caso era bene istrutto, huomo veramente sprendido et di virtù mirificho, notabile et claro di costumi, di acuto et elegante parlare, di somma prudentia inserto, di optimo et maturo consiglio » (cap. XXVI); Semidea, l'amica di Panfila e colta alla stessa rete, e Fulgentia, la diletta cognata, che la soccorre, la ritiene dal suicidio, mentre l'« irato marito » denunzia la rotta fede ai magistrati (cap. XXXIII). — Della *Storia di due amanti,* più che all' originale, alludo ora, per lo stile, per l'amplificazione erudita, per le rime attribuite ad Eurialo, al rifacimento in volgare del Braccesi, pubbl. nel 1489, e composto intorno all' 80, al qual tempo risale pure la versione, più fedele e concisa, di Alamanno Donati (Zannoni, *Per la « Storia di due amanti »* nei Rendic. dei Lincei, S. IV, vol. VI, p. 122-27, e *Per la storia di una storia d'amore,* nella *Cultura,* vol. XI (1890), p. 85 segg.). Sul preconcetto retorico del nostro romanzo nel Rinascimento, v. Albertazzi, cit., p. 41 sgg. e *Romanzieri e rom. del Cinquec. e del Seicento,* Bologna, 1891, p. 37 segg. : la *Filena* del Franco.

LES DIPLOMATES DE FRANÇOIS I[er]

MARAVIGLIA A MILAN (1532-1533)

Parmi les agents diplomatiques de François I[er], Maraviglia, ou, comme on disait alors, « Merveilles, » est, avec Raincon, un de ceux qui firent la fin la plus tragique. Giovanalberto Maraviglia était d'origine milanaise[1]; il entra au service de Louis XII vers 1506 ou 1507 et vint à la cour de France à la suite de son compatriote Galeazzo di Sanseverino, grand écuyer de France. Il fut pourvu d'une charge d'écuyer d'écurie, et dès le début du règne de François I[er], on le trouve en cette qualité gratifié de 400 livres de pension[2]. Il est difficile de suivre sa trace et rares sont les documents où il est fait mention de lui. Dans une montre du 29 mars 1524[3], il est qualifié de lieutenant à la compagnie de Barnabò Visconti, un autre Milanais, et il est probable qu'il prit part aux campagnes des Français au delà des monts en 1524 et qu'il fut à la bataille de Pavie, où son premier protecteur, Galeazzo di Sanseverino, trouva la mort. Ce qui est sûr, c'est qu'il était en Italie à la fin de 1526 avec les troupes que François I[er] avait envoyées sous le commandement de Michel-Antoine, marquis de Saluces, pour se conformer aux clauses de la Ligue de Cognac[4]. Il y

1. La notice biographique la plus étendue qui ait paru sur notre personnage est celle qu'a donnée M. E. Picot: *Les Italiens en France au* XVI[e] *siècle*, dans le *Bulletin italien*, I, p. 284-285.

2. B. Nat. *Pièces originales*, vol. 20, dossier 562, reçus du 8 août 1515 et du 15 avril 1517.

3. Fleury-Vindry, *Dictionnaire de l'état-major français au* XVI[e] *siècle, Atlas*, p. 265.

4. B. Nat. fr. 3063 f. 41, lettre à Montmorency « In campo à Piottelo » 8 novembre 1526, pour lui demander le payement des compagnies. La lettre adressée à Jean Breton, s[r] de Villandry (B. Nat. fr. 3096 f. 69) pour un objet analogue doit être de la même époque. — Au mois de décembre suivant, François I[er] mandait au trésorier de l'Épargne de payer à Maraviglia, par l'intermédiaire de Jean Grolier, trésorier des guerres, 200 livres, soit la moitié de sa pension annuelle (B. Nat. fr. 5502 f. 46).

retourna lors de l'expédition de Lautrec, qu'il rejoignit vers le royaume de Naples[1]. Atteint de la peste à la fin de juin 1528, il resta deux mois malade et réussit à grand'peine à s'enfuir après la retraite des nôtres sur Aversa et la prise de Capoue (28 août 1528). La fièvre et le danger ne l'empêchèrent pas de demander la succession de quelqu'un des capitaines qui avaient péri devant Naples ou devant Capoue, Paolo-Camillo Trivulzio, le comte Ugo di Pepoli, le sieur de Pompérant ou le sieur de Nègrepelisse[2]. Dans les quelques documents qui émanent de lui, Maraviglia se révèle donc, et en cela il ressemble à tous les Italiens qui servaient alors la France, comme un quémandeur infatigable. Nous ignorons si sa requête fut favorablement accueillie; ce que nous savons, c'est qu'il avait déjà obtenu, par l'intercession de l'ancien duc de Milan, Massimiliano Sforza, une pension de 2,000 livres et même après la mort de ce dernier, qui survint le 25 mai 1530, cette pension paraît lui avoir été assez régulièrement payée, ce qui, joint aux 3,000 livres que lui accorda le roi vers cette même date, lui faisait annuellement 5,000 livres[3].

C'est sans doute ces relations avec les Sforza et, d'une manière plus générale, avec les Milanais qui firent choisir Maraviglia en septembre 1532 pour une mission diplomatique mi-officielle mi-secrète à Milan. Guillaume du Bellay, qui a donné de cette mission un récit détaillé et documenté[4], assure que c'est à la sollicitation même du duc de Milan Francesco

1. En novembre 1527, il est à Lyon d'où, le 9, il écrit à François I[er] pour lui demander la compagnie du sieur Théolde, décédé. Le 29 décembre, il est à Todi, sur le Tibre, dans l'Ombrie. Il écrit à un destinataire inconnu (peut-être Montmorency) pour le prier de lui faire avoir la terre de Montréal que tenait Federigo di Gonzaga, s[r] de Bozzolo, qui venait de mourir, B. Nat. fr. 3045 f. 11; 3034, f. 47.

2. Maraviglia à Montmorency, d'Alba (dans l'Abruzze, au nord du lac Fucino), le 4 septembre 1528, Chantilly, Musée Condé, L, vol. II, f. 133.

3. Lettre citée du 29 décembre 1527. — Mandements des 15 juin 1531 et 19 septembre 1532, *Catalogue des actes de François I[er]*, n[os] 4092, 4887 et 26587. — Sur la mort et les funérailles de Massimiliano Sforza, voir le récit (d'après une plaquette contemporaine) donné dans le *Journal d'un Bourgeois de Paris*, p. 404-407.

4. *Mémoires de Martin et Guillaume du Bellay*, éd. Michaud et Poujoulat, p. 258-264. Nous avons montré ailleurs (*Guillaume du Bellay, seigneur de Langey*, p. 388, n. 1) que le livre IV des Mémoires n'est, dans sa presque totalité, que la reproduction pure et simple du résumé laissé par Guillaume et dont une copie manuscrite est aux Archives du ministère des affaires étrangères, *Mémoires et documents*, vol. 752, f. 279-348. Seul le texte des lettres de François I[er] au duc de Milan et à Charles-Quint n'est pas dans ce résumé.

Sforza et de son chancelier Taverna, passant par la cour de France pour se rendre auprès de l'Empereur, que fut envoyé Maraviglia. Il suffit de considérer les circonstances politiques où se trouvait François Ier à la fin de 1532 pour comprendre l'intérêt que le roi de France avait à posséder dans l'Italie du Nord un agent de confiance. Charles-Quint était sur le point de repasser par l'Italie pour rentrer en Espagne. Les avantages que l'Empereur avait retirés de son précédent voyage en Italie (1529-1530), la prépondérance qu'il avait prise sur la plupart des princes italiens, faisaient craindre qu'il ne profitât de son retour pour consolider encore davantage sa puissance et pour englober dans son alliance les incertains et les douteux.

François Ier ne perdait pas de vue l'Italie : même à l'instant où, dans l'entrevue de Boulogne, il resserrait son union avec Henry VIII, où il paraissait préoccupé des Turcs et de l'Allemagne, c'est au Milanais qu'il songeait toujours, aux moyens de rentrer dans la péninsule, d'y paralyser tout au moins la politique impériale. A Venise, Lazare de Bayf surveillait la Seigneurie; à Rome, pour suppléer François de Dinteville, évêque d'Auxerre, notre ambassadeur ordinaire, on envoyait deux de nos meilleurs diplomates, les cardinaux de Grammont et de Tournon. Milan était le meilleur poste de surveillance et le principal foyer d'intrigues. De là, on pouvait avoir l'œil sur toute l'Italie du Nord, centraliser les renseignements, encourager les espoirs secrets ou raffermir les dispositions hésitantes de tous ces aventuriers grands et petits, seigneurs et condottieri, qui, postés aux passages de Lombardie ou sur les escarpements de l'Apennin, flairaient le vent et guettaient l'occasion.

C'est le 19 septembre que Maraviglia reçut l'argent nécessaire pour sa mission : 2,400 livres pour un an, à commencer du 1er octobre suivant. Lorsqu'il arriva à Milan, Francesco Sforza en était déjà parti pour rejoindre Charles-Quint. Après avoir séjourné environ un mois à Mantoue, l'Empereur était venu à Bologne, où à partir du 13 décembre il eut une nouvelle entrevue avec le pape Clément VII. C'est de cette ville que

Francesco Sforza répondit le 17 décembre à la lettre que Maraviglia lui avait adressée quelques jours auparavant.

Dux Mediolani, etc.

Sp[ectabi]lis dil[ectissi]me n[oste]r. Havendo inteso per le vostre de XII del presente ci scriveti de la gionta vostra costi et ordine teneti dal Christianissimo, il che noi e stato di somma sattisfattione, essendo noi quello humile servitor di Sua Maesta che siamo et intendemo di esser, havendo caro che ne tengate in sua bona gratia. Quanto al star vostro in quella nostra citta e stato, vi dicemo piacerne che li stati quanto vi parera, havendovi sempre di vedere voluntieri per molti rispetti et il primo per esser servitore de la Christianissima Maestà et dove vi potremo far cosa grata, sempre lo faremo di bona volunta. Dio vi conservi. — Da Bologna, alli XVII di decembre di D XXX II. FRANCISCO[1].

Du séjour de Maraviglia à Milan, il ne nous est resté qu'une lettre, la plus longue de toutes celles qui nous ont été conservées de lui, et qu'il adressa de Milan, le 22 mars 1533, à Montmorency. Elle renferme sur le passage de Charles-Quint en Lombardie des détails curieux qui nous ont paru mériter d'être reproduits :

Monseigneur,

Combien que je pense que vous aurez esté adverty d'autre costé que du myen de la venue de l'Empereur en ceste ville ; toutesfoys, pour non faillir à faire mon devoir, ne laisseray à vous escripre commant ledict sieur Empereur acompaigné de sept enseignes d'Espagnolz feist son entrée en cestedicte ville le x[e] jour de ce présent moys et entra sans faire grant bruit ne sans luy estre fait nulle joye de par ceulx de ceste ville, alla loger au chasteau ouquel ne demoura personne de ceulx du duc que tout ne fust mis dehors ; et s'en alla loger ledict duc auprès de porte rommaine, duquel lieu il alloit deux foys le jour audict chasteau à veoir ledict Empereur sans nulle compaignye quelzconques de gentilzhommes ne d'autres, sinon de ses laquays tant seullement ; et feist deffence à tous gentilzhommes de non porter acoustrement de soye et que nul n'alast avecques luy, en démonstracion de pouvreté meslée d'ypocrisie ; et n'a demeuré icy ledict Empereur que cinq jours, puis s'en est allé à Vigesve[2], lequel lieu il a esté très

1. B. Nat. fr. 3063 f. 7. Guillaume du Bellay donne la traduction, suffisamment exacte, de cette lettre (*Mémoires*, p. 259).

2. Vigevano, sur la rive droite du Tessin, à une dizaine de kilomètres au N.-E. de Mortara.

aise de veoir, tant pour la beaulté d'icelluy que pour le passe-temps que le duc luy a fait donner à la chasse, dont le conte Maximilien[1] a fait tous les fraiz moyennant la somme de dix mil escuz que ledict duc luy a baillée ou fait bailler secrètement de peur que ceulx de ceste ville en sceussent riens pour n'en estre mal contans; vous advisant, Monseigneur, que ledict Empereur a laissé ceste dicte ville si très mal contente qu'il n'est possible de plus et la pluspart des Espagnolz y ont vescu sans riens payer et estoit ceste dicte ville assez bien garnye de toutes sortes de vivres, pensant qu'ilz deussent despendre dix foys plus qu'ilz n'ont fait; au moyen de quoy lesdicts vivres en sont venuz à meilleur marché quasi de la moictyé plus qui n'estoient auparavant et crie maintenant tout ce peuple icy que ung gentilhomme françoys despend plus que ne fait toute la court de l'Empereur.

Monseigneur, je ne vouldroys pas pour grant chose que ledict Empereur ne fust venu icy pour le proffit et service du Roy, vous advisant, Monseigneur, que si je vouloys vous escripre toutes les follyes qui se disent se seroit une chose trop prolixe. Et entre autres choses toute la court dudict Empereur et ceulx de cette ville mesmes parlent et disent aussi publicquement que, dès incontinant que ledict Empereur sera embarqué[2], qu'il n'y aura nulle faulte que les Françoys ne viennent icy et en font une joye merveilleuse, comme si les voyoient desjà. Et Anthoine de Lesve[3], saichant de vray que tout le peuple se resjouyst en ceste sorte, asseure encores plus largement vostre venue. Néantmoins ce qu'il en dit, c'est qu'il a peur et qu'il vouldroit bien (ainsi comme je pense) que l'on donnast ordre et que l'on pourveust quant à sa cappitainerie généralle de la ligue[4], pour autant qu'il se sent assez mal voullu des Espagnolz. Le duc a esté cause de le faire cappitaine général de ladicte ligue, par despit du marquis du Gouast[5], lequel j'ay esté veoir luy estant en ceste ville et ne s'est peu garder me déclairer son mal contentement de l'Empereur. Je n'ay point voullu autrement entrer en parolles avecques luy pour doubte qu'il en voulust faire son profit ou bien ou mal et aussi que ma charge ne le porte en nulle façon et davantaige je n'ay osé pour ce que je suis en lieu de trop grant souspeçon de l'Empereur et du duc. Entre les autres choses, ledict marquis m'a dit que s'il va en Espaigne

1. Le comte Massimiliano Stampa, gouverneur du château de Milan.

2. Charles-Quint s'embarqua le 9 avril à Gênes et arriva le 21 à Rosas.

3. Antonio de Leyva, prince d'Ascoli, lieutenant général de l'Empereur en Lombardie depuis la mort du marquis de Pescara (3 décembre 1525) jusqu'à sa mort à Aix (10 septembre 1536).

4. Conclue le 27 février précédent. Voir le texte dans Ch. Weiss, *Papiers d'État de Granvelle*, II, p. 7-9.

5. Alphonse d'Avalos, marquis del Vasto. Il succéda le 29 septembre 1536 à de Leyva comme lieutenant général de la Lombardie et mourut le 31 mars 1546.

ainsi que l'Empereur l'a délibéré, que Dieu scet comme il sera de luy et qu'il est bien asseuré ne retourner pas quant il le vouldra. Il a envoyé homme exprès devers sa femme[1] affin qu'elle escripve audict Empereur que soit son bon plaisir ne vouloir point mener son mary par delà. Ledict marquis n'a pas ung pouvre sol et si ne trouve à qui vendre ne engaiger.

Monseigneur, le conseil de l'Empereur est demeuré en ceste ville pendant qu'il a esté à Vigesve et le duc luy a fait bailler la somme de cinq mil escuz; c'est assavoir à Cauves[2], à Granvel[3] et à Prast[4] pour la pension qui leur donne. Ledict sieur Empereur estant à Vigesve a dit au duc qu'il le vouloit marier et qu'il cognoissoit bien que c'estoit chose nécessaire pour luy qu'il se mariast, toutesfoys qu'il estoit bien asseuré que la nyepce du pape[5] luy eust esté plus propre pour la pacification de son estat, mais qu'il n'y avoit remedde et que, en deffault de ce, luy vouloit bailler sa nyepce, la fille du roy de Dace[6], et qu'il avoit laissé son conseil exprès à Milan avecques le sien pour traicter se mariaige. Ledict duc luy a fait responce que vouluntiers il l'acceptoit et qui luy faisoit trop d'honneur. Et luy a dit qu'il ne vouloit faire autre composition ne autre traicté de mariaige avecques luy, s'en remectant du tout à sa bonne grâce. A quoy ledict Empereur ne luy a fait autre responce là-dessus, dont ceulx du duc n'en sont pas fort joyeulx. Toutesfoys, ilz pensent que l'Empereur lui doyve faire quelque grâce sur les deux années dernières qui sont à escheoir. Ledict duc a rescript de luy-mesmes toutes ses choses à sondict conseil et partit hier ledict Empereur de Vigesve pour s'en aller à Alexandrie.

Monseigneur, tendis que le duc a esté en ceste ville, j'ay esté par troys ou quatre foys en son logis pour luy vouloir faire la révérance et pour cuider parler à luy; mais il m'a toujours fait faire dix mil excuses disant que je retournasse du soir au matin. A la fin, je n'y ay point sceu parler. Trop bien m'a mandé par le Taverne[7] (lequel m'a fait l'ambassade en la présence de M. de Velley[8] qui estoit logé en mon logis) que je voulsisse luy pardonner s'il n'avoit point parlé à moy et

1. Marie d'Aragon. Voir sur elle l'article de Fiorentino dans la *Nuova Antologia*, vol. XLIII (1884).

2. Francisco de los Covos, seigneur de Sabiote, grand commandeur de Léon.

3. Nicolas Perrenot, seigneur de Granvelle, chancelier de l'Empire depuis la mort de Gattinara.

4. Louis de Flandre, sieur de Praet, secrétaire de Charles-Quint.

5. Catherine de Médicis, dont les ambassadeurs français venaient précisément de demander la main pour Henri, duc d'Orléans.

6. Marie d'Autriche, fille de Ferdinand, roi de Bohême et de Hongrie. Elle épousa plus tard Guillaume, duc de Clèves et de Gueldre.

7. Francesco Taverna, grand chancelier du duc de Milan.

8. Claude Dodieu de Vély, ambassadeur de France auprès de l'Empereur depuis juillet 1531.

qu'il failloit qu'il vesquist en ceste façon pour autant que l'Empereur luy a tenu longuement propos de moy et qu'il s'est bien voulu enquérir de ma nature et condicion et aussi quelle despence je faiz par deçà ; pour conclusion, le duc m'a mandé que je feisse bonne chère et que, à son retour, il parlera voluntiers à moy.

Monseigneur, le duc Alexandre[1] arriva hier, en ceste ville et s'en va luy et le conte Guy[2] après l'Empereur. Ledict conte Guy et le conte Pierre-Marie de Saint-Segond[3] ont remis leurs querelles entre les mains de l'Empereur. La femme[4] qui doit espouser ledict duc Alexandre est arrivée à Mentoue et s'en va à Naples. L'on dit asseurément que le marquis de Montferrat[5] espousera la fille de la royne de Naples[6], ceste-là qui autrefoys devoit avoir le marquis de Mentoue[7].

Monseigneur, je suis en la plus grant peyne du monde pour n'avoir eu jamais depuis que suis party lettres du Roy, de vous ne de personne, dont ne sçay pas bien commant je me doy gouverner. A ceste cause, Monseigneur, je vous veulx bien supplier très humblement qu'il soit vostre bon plaisir me vouloir mander ce que j'ay affaire, car icy je suis en gros souspeçon et la cause est la pluspart parce que tout le monde me vient veoir en mon logis et si leur faiz la meilleure chère qu'il m'est possible de sorte que si le Roy et vous ne me aydés, je seray contrainct de faillir, qui sera la fin, après me estre recommandé très humblement à vostre bonne grâce, suppliant le Créateur, Monseigneur, vous donner en santé très longue vye. De Milan, le XXIIe jour de mars.

Monseigneur, depuis ces lettres escriptes, j'ay entendu par aucuns propos que m'a tenuz ung gentilhomme de ceste ville qui ce dit estre bien fort de mes amys et qui souvent fréquente avecques moy, lequel est venu cejourd'huy en mon logis exprès pour me advertir que le duc et tout son conseil sont après pour concepvoir et trouver le moyen de me faire lever d'icy et, à ce que je puis congnoistre, j'ay grant doubte qu'à la fin ilz me vouldront faire chasser et c'est suyvant les propos dont par cy devant vous ay adverty.

1. Alessandro dei Medici, duc de Florence depuis 1530, assassiné en 1537.

2. Guido Rangone. Il avait été déjà au service de François Ier, qui lui donna le collier de son ordre en octobre 1527 (et non 1524, comme l'indique M. Picot, d'après une lettre datée inexactement par Champollion-Figeac, *Captivité de François Ier*). Il revint à la France en 1536. Voir E. Picot, *Les Italiens en France au XVIe siècle*, dans le *Bulletin italien*, I, p. 114-115.

3. Pietro-Maria Rosso, comte de San-Secondo, originaire de Parme, tour à tour au service du pape, de l'Empereur et du roi de France qui devait lui donner en 1543 la charge de colonel général des bandes italiennes.

4. Marguerite d'Autriche, fille naturelle de Charles-Quint.

5. Giovanni-Giorgio Paleologo, dernier marquis de Montferrat. Il mourut peu de temps après, le 30 avril 1533.

6. Giulia d'Aragon, fille de Frédéric, le dernier roi de Naples.

7. Federico Gonzaga, marquis, puis (mars 1530) duc de Mantoue. Il avait épousé Marguerite Paléologue, la sœur de l'avant-dernier marquis de Montferrat.

Davantaige, Monseigneur, il est aussi venu cejourd'hui en mondict logis ung gentilhomme de ceulx du conte Guy, lequel m'a dit qu'il s'en va devers le Roy à rendre l'ordre dudict conte son maistre. De tout cecy, Monseigneur, vous ay bien voullu escripre.

Vostre tres humble serviteur, MARAVELIA[1].

Ces sinistres pressentiments devaient malheureusement se réaliser. Dans la nuit du 5 au 6 juillet 1533, Maraviglia, emprisonné sous un futile prétexte, était décapité par ordre du duc de Milan obéissant aux suggestions des Impériaux. Guillaume du Bellay nous a laissé un exposé détaillé de toute cette affaire. Pour l'écrire, il s'était servi de deux documents : un récit écrit quelques jours seulement après l'exécution et une sorte de procès-verbal de l'audience du chancelier Taverna dans le conseil privé du roi, au mois d'octobre suivant. Nous avons retrouvé ces deux documents. Ce sont bien ceux qu'a utilisés Guillaume : du premier, une copie contemporaine nous a été conservée dans les papiers de Fevret de Fontette[2] qui les avait eus de Philibert de la Mare et l'on sait que les portefeuilles de la Mare contiennent un grand nombre d'originaux et de minutes des frères du Bellay; du second, nous avons une copie un peu postérieure renfermée dans un manuscrit dont l'écriture ressemble à celle d'autres copies d'œuvres des du Bellay et qui est de la même famille que les manuscrits 5499 de la Bibliothèque nationale et le tome III de la *Correspondance politique (Allemagne)* aux archives du ministère des Affaires étrangères. Nous avons cru bon de reproduire ces deux textes pour qu'on pût apprécier l'exactitude des *Mémoires* de Guillaume du Bellay et se rendre compte de la façon dont il en usait avec les documents qu'il utilisait.

Voici d'abord le récit du meurtre de Maraviglia.

Ung de ces jours derniers, l'escuyer Merveilles alla acompaigner le duc de Milan par la ville avec ses serviteurs entre lesquelz y avoit ung

1. Au dos : « A Monseigneur, monseigneur le grant maistre. » Arch. nat. J. 964, n° 44.

2. B. Nat. f. Moreau, 737 f. 68-69. Sur les collections Fevret de Fontette et de la Mare, voir L. Delisle, *Le Cabinet des manuscrits de la Bibliothèque impériale,* I, p. 361-364, et *Guillaume du Bellay,* p. XI, et note 3.

fol ou idyot nommé Baptiste, auquel ung gentilhomme[1] qui suivoyt ledict duc de Milan dist : « Baptiste à qui es-tu ? » A quoy il respondit faisant quelque signe des mains : « à Merveilles ! en France, en France ! » Et ledict gentilhomme dist : « Au gibet, Merveilles, au gibet ! » Ce que l'un des autres serviteurs dudict Merveilles ouyt et entendit dont pour lors il ne dist mot, avis actendit que ledict duc fust entré dedans le chasteau. Duquel yssit incontinant après ledict gentilhomme qui avait proféré les parolles dessusdictes dudict Merveilles et, le voyant, ledict serviteur qui les avoit entendues s'adressa à luy en disant : « Seigneur vous avez tantost dit que nostre maistre, monsieur de Merveilles, allast au gibet, qui n'est pas bien faict et ne sont parolles à dire de tel personnage. » Aquoy respondit ledict gentilhomme qu'il n'en avoit jamais parlé. Et ledict serviteur luy dist qu'il ne failloit point que le niast, car il avoit bien entendu et sur ce alla dire ledict gentilhomme que tous ceulx qui le disoient auroient menty et ledict serviteur luy respondit que luy mesme avoit menty comme ung bellistre. Et lors eust la main à l'espée. Quoy voyant, ledict gentilhomme s'en fouit et évada et laissa deux de ses serviteurs qui desguainarent leurs espées. L'un desquelz fut blessé au braz. Ce faict, estant retiré ledict Merveilles en son logeis qui venoit d'acompaigner ledict duc au chasteau, luy compta ledict serviteur ce que dessus et comme tout estoit allé. Et pour ceste cause, envoya ledict Merveilles ung personnage cousin dudict gentilhomme devers icelluy gentilhomme pour luy demander s'il avoit dictes les dictes paroles, qui respondit que non. Au moyen de quoy aiant entendu ceste responce, ledict Merveilles luy renvoya prier qu'il l'excusast ce que luy avoit voulu faire son serviteur et que de sa part il en estoit merveilleusement marry. Non pour cela laissa ledict gentilhomme s'acompaigner tousjours depuis de dix ou douze personnages ayans harquebustes soubz leurs cappes et avec ceste compaignye passa et repassa plusieurs fois devant le logeis dudict Merveilles. Tellement que ung soir ayant trouvé cinq ou six serviteurs dudict Merveilles s'esforcoient les oultrager, ce qu'ilz eussent faict n'eust esté qu'ilz évadèrent et neantmoins laissèrent leurs cappes et espées. Et sitost que cela seroit venu à la congnoissance dudict Merveilles, craignant que plus grand inconvénient n'en advint, envoya par devers le maistre de la justice qu'il y voulsist pourveoir et donner ordre et qu'il ne voulloit que ses serviteurs se vengassent du tort qu'on leur avoit faict. Mais ledict maistre de la justice n'en tint compte et continua ledict gentilhomme acompaigné comme dessus de passer et repasser par devant le logeis dudict Merveilles de sorte que, ung autre soir, il vint aborder quelque

1. Guillaume du Bellay dit, p. 259 : « Un gentilhomme de la maison Castillon. » Il a pris le nom dans le procès-verbal de la séance du conseil du roi que l'on trouvera plus loin ; il a fondu dans son récit les données des deux documents.

nombre desdictz serviteurs dudict Merveilles et se rua dessus. Quoy voyans lesdictz serviteurs se misrent en deffence et feirent en telle manière que la pluspart de la compaignye dudict gentilhomme, qui estoient garniz de perthuisannes, harquebustes et autres bastons, se misrent en fuicte et y fut tué icelluy gentilhomme. Et le lendemain au matin qui fut le vendredy quatriesme jour de juillet, ledict cappitaine de la justice s'en vient au logeis dudict Merveilles où il faict faire inventaire de tous ses biens. Et de luy avec le reste de gens qui estoient demourez avecques luy feict mener en prison. A l'ung desquelz, qui estoit aagé de IIII^xx ans ou environ et qui est sourd, ledict cappitaine feit bailler l'estrapade, affin de luy faire confesser quelque chose et tindrent ledict Merveilles prisonnier sans jamais vouloir permectre que aucun parlast à luy. Et quant on vint apporter et bailler audict cappitaine ce que on avoit mis par escript pour la justiffication dudict Merveilles, il le print et le rompit sans jamais en voulloir veoir aucune chose. Et ne fut jamais possible durant le temps que ledict Merveilles fut prisonnier de parler audict duc de Milan pour ledict Merveilles. De sorte que le lundi au matin qui fut le septiesme de juillet, on le trouva devant jour décapité sur la place des Marchans audict Milan. Et est à croyre qu'ilz luy feirent coupper la teste dedans la prison et est à noter que tous personnages, de quelque qualité qu'ilz soient, condempnez à mort audict Milan après leur condempnation ont trois jours de terme pour leur justiffier, ce qui ne fut faict ne permis audict Merveilles.

François Ier fut instruit de la mort de son serviteur, si l'on en croit Guillaume du Bellay, par un neveu de Maraviglia. On trouve dans les comptes la mention d'un Jacques Baugé, « secrétaire du feu capitaine Merveilles, » qui sauva les papiers de son maître et vint les apporter à Toulouse, où, dans la première semaine d'août, se trouvait le roi [1]. François Ier, aussitôt, écrivit au duc de Milan une lettre de protestation indignée en même temps qu'il s'adressait à l'Empereur, au pape, etc. [2].

Le duc de Milan, devant la colère du roi, jugea bon de s'expliquer; mais avant d'envoyer à la cour de France son chancelier, il tâcha de se rendre propice l'amiral Chabot de

1. Il lui fut accordé pour cela une gratification de 50 écus soleil, le 19 septembre suivant.

2. Martin a inséré les deux lettres au duc de Milan et à l'Empereur, *op. cit.*, p. 261-262. Une copie en existe, B. Nat. Dupuy, 755 f° 111vo et 113.

Brion, qui disputait à Montmorency la faveur de François Ier. Il lui écrivit donc en ces termes :

Illustrissimo Signor come fratello honoratissimo. Havemo sempre cognosciuto, si per molti effetti, come per relatione de nostri ambassatori et ultimamente del Robio, quanto la S. V. sia stata desiderosa del nostro bene. Et cosí l'havemo sempre tenuta a conto di poterse valere di Lei in le cose giuste, per conservarci in bona gratia di quella Mta Xma con animo de corrisponderli dal canto nostro in tutti li suoi desiderii. Pero occorrendone al presente di usare del opera sua per levare detta Mta da tanta sinistra opinione quanto tene contra noi per le false impressioni fattegli per la decapitatione del Maraviglia, La preghiamo di core ad fare quelli boni officii che si prometemo di Lei per sua bonta, accio che ditta Mta se contenti di admettere le nostre justificationi per le quali li mandaremo il Taverna nostro Cancellero, quando per il correro quale mandiamo a posta haremo la bona volunta di sua Mta come speramo et di questo ne haremo tanto obligo à V. S. quanto de ulla altra cosa potessimo havere offerendosi per Lei in tutto cio che per le forze nostre potremo gratificarla. A. V. S. se riccomandiamo che Dio la prosperi. Da Milano, alli xxix di agosto M D XXX III.

FRANCESCO SFORZA [1].

Après avoir ainsi préparé le terrain, le duc de Milan se risqua à dépêcher son chancelier [2]. Taverne rencontra François Ier à Marseille, dans les premiers jours d'octobre. Le récit de l'audience donnée à Taverne dans le conseil privé nous a été conservé : c'est une sorte de procès-verbal que Guillaume du Bellay a utilisé et dont nous donnons ici la reproduction intégrale [3] :

Taverne, soy disant chancellier de Milan, a dict au conseil privé du Roy que son maistre l'avoyt envoyé par devers icelluy Seigneur pour l'excuser et luy remonstrer que sondict maistre ne pensa jamais que ledict Seigneur Roy deust prendre la mort de feu Merveilles en la sorte qu'il la prenoit, ainsi qu'il luy avoyt escript, d'autant que ledict Merveilles n'estoyt ambassadeur dudict seigneur Roy, ne tenoit ordre d'ambassadeur et n'estoit estimé tel en la court de

1. Au dos : « All' Illustrissimo Signor Amiraglio di Francia come fratello honoratissimo. » B. Nat. Moreau, 737 f. 70.

2. L'ambassadeur de Charles-Quint en France dut appuyer la demande du duc de Milan. Voir les lettres que lui adressait Charles-Quint, 23 août, 20 septembre, 11 octobre. Weiss, *op. cit.*, II, p. 51-52, 64-65, 68.

3. B. Nat. fr. 2846 f. 53vo-55 : « Ce qui fut dict à Taverne, chancelier de Milan, pour le faict de Merveille. » *Ibid.*, f. 52-53vo une autre copie du récit de l'assassinat.

sondict maistre et ne sçavoit son dict maistre que icelluy Merveilles fust au service dudict seigneur Roy et quand l'eust estimé tel, actendu que ledict seigneur Roy est la personne du monde à qui il a le plus d'obligation et à laquelle veult porter le plus d'honneur et révérance, n'eust touché à la personne dudict Merveilles sans préallablement en advertir ledict seigneur Roy et que la procédure et justice faicte contre ledict Merveilles avoit esté faicte comme contre ung sien subject pour le crime et délict qu'il avoit commis; disant aussi que ledict Merveilles estoit vicieux, sédicieux, scandaleux, réceptateur d'homicidaires et autres gens mal vivans, mesmement de ceulx qui avoient essayé de tuer sondict maistre et aulcuns de ses serviteurs. Tellement que sondict maistre luy avoit faict dire qu'il n'avoit agréable sa demeure à Milan et que ledict Taverne luy avoit dict qu'il failloit qu'il se retirast. Néanmoins depuis, ainsi que ledict Taverne a récité, un nommé Castron, milannoys, rencontra ung serviteur dudict Merveilles, luy demanda à qui il estoit, ledict serviteur feit responce qu'il estoit à Merveilles. Alors ledict Castron luy respondit: « Merveilles à la forque, » dont ledict serviteur print querelle, pour laquelle ledict Castron alla depuis acompagné de gens embastonnez et ledict serviteur de Merveilles assembla pareillement ses amys et se combatit avec ledict Castron de sorte qu'il le tua sans que ledict Merveilles y fust présent. Au moien duquel meurtre ledict Merveilles fut prins par présomption par le cappitaine de la justice de Milan, ung samedi au soir et le dimenche prochain ensuivant, après minuict et avant le jour, après avoir sceu par ledict cappitaine de la justice, la volonté de sondict maistre, ledict Merveilles fut décapité. — Sur ce et en luy faisant responce aux choses susdictes, luy a esté dict que sondict maistre ne luy ne pouvoient ignorer que ledict Merveilles ne fust ambassadeur ou serviteur dudict seigneur Roy; et pour ce monstrer, ledict Taverne allant en Allemagne pour sondict maistre passa par Fontainebleau où estoit ledict sieur Roy et, entre autres propoz qu'ilz avoient ensemble, ledict Taverne dict audict sieur Roy, que là où ledict sieur Roy vouldroit envoyer quelque ambassadeur ou serviteur devers sondict maistre, que celluy qui seroit fort agréable à sondict maistre seroit icelluy Merveilles et qu'il le debvoit envoyer là soubz umbre et coulleur que ledict Merveilles y allast pour ses privez affaires lesquelz icelluy sieur Roy debvoit recommander à sondict maistre et ce pour le souspeçon qu'on eust peu avoir contre sondict maistre, là où il y auroit autour de luy ung ambassadeur d'icelluy seigneur Roy. Lesquelles choses ledict Taverne ne pourroit à son honneur desnier, d'autant qu'elles sont véritables.

Ledict seigneur Roy feit dépescher icelluy Merveilles pour l'envoyer à Milan et luy donner deux cens livres le moys pour s'entretenir autour du maistre d'icelluy Taverne et luy feit bailler lettres telles que

ledict Taverne avoit advisé affin que sondict maistre les peust monstrer là où il luy plairroit, pour se mettre hors de souspeçon. Pareillement furent baillées audict Merveilles autres lectres de créance avec ung mémoire de sa créance. Depuis arriva ledict Merveilles à Milan et d'autant que ledict maistre d'icelluy Taverne estoit pour lors à Boulongne, ledict Merveilles luy escripvit lectres par lesquelles il luy mandoit qu'il avoit lectres dudict seigneur Roy à luy présenter et aucunes choses à luy exposer concernant le bien et utillité de la chrestienté et, affin d'éviter le souspeçon dont ledict Taverne avoit parlé à icelluy seigneur Roy, luy demandoit s'il le iroit trouver à Boulongne ou bien attendroit son retour à Milan. A quoy luy respondit le maistre dudict Taverne qu'il fust le très bien venu et qu'il l'attendist à Millan, où il le orroit très volontiers et seroit bien aise de sçavoir des bonnes nouvelles d'icelluy seigneur Roy. Lesquelles lectres, tant celles de Merveilles que du maistre d'icelluy Taverne, sont entre les mains d'icelluy seigneur Roy.

Et si y a plus; car ledict Merveilles s'adressa audict Taverne soy disant chancellier et le pria bien fort de le faire parler à sondict maistre pour les affaires dudict seigneur Roy. Ce que ledict Taverne a confessé, mais, pour ce qu'il congnoissoit icelluy Merveilles, pensoit qu'il ne voulsist tenir propos à sondict maistre, sinon pour tirer quelque chose de luy affin de le rescripre audict seigneur Roy et se faire médiateur entre eulx. Si luy a esté replicqué que ledict Merveilles n'avoit autre chose que sesdictes lectres de créance et instruction et n'avoit pouvoir ny procuration dudit seigneur Roy qui ne l'avoit envoyé pour aulcune chose traicter et que de monstrer son instruction avant que parler au maistre dudict Taverne il n'y avoit propos ny apparance.

Oultre luy a esté dict que, par la procédure faicte contre ledict Merveilles, icelluy maistre dudict Taverne a monstré la grosse hayne qu'il avoyt à l'encontre dudict Merveilles, gentilhomme qui avoit demouré au service dudict seigneur Roy et de feu de bonne mémoyre son prédécesseur par l'espace de vingt-cinq ans. Néanmoins fut icelluy Merveilles prins le samedy au soir et exécuté à mort de nuict et en lieu secret le lendemain qui fut dimenche, qui est une chose qui par droict et justice ne se peult soustenir. Il est vraysemblable que si on l'eust voulu exécuter publicquement, actendu le tort évident qu'on luy faisoit dont il se fust plainct au peuple et aussi d'autant qu'il estoit serviteur dudict seigneur Roy ainsi que la plus part sçavoit, le peuple n'eust souffert ladicte exécution.

Et sur ce a respondu icelluy Taverne que ledict Merveilles ne fut exécuté publicquement parce qu'il estoit serviteur dudict seigneur Roy, à cause de quoy on ne luy avoyt voulu faire telle injure. Sur quoy luy a esté replicqué que, par là, il confessoit que ledict Merveilles estoit

serviteur dudict seigneur Roy, combien que par avant il eust dict le contraire.

Et finablement a esté dict à icelluy Taverne que ledict seigneur Roy avoyt entendu ses excuses fondées en parolles sans aucunes justifications et telles que ledict seigneur Roy après les avoir ouyes n'avoit trouvé bonnes ne suffisantes ; et au contraire, ledict seigneur Roy luy avoit faict monstrer par lectres et autrement clairement que ledict Merveilles estoit son ambassadeur et serviteur et qu'il voulloit et entendoit qu'on luy feist réparation de l'injure à luy faicte ainsi que portoient les lectres qu'il avoit escriptes au maistre dudict Taverne, ou autrement, s'il ne faisoit ladicte réparation, ledict seigneur Roy en temps et lieu la luy fera faire [1].

Aucune réparation ne fut accordée, bien que Montmorency eût essayé d'agir sur Charles-Quint pour l'amener à délaisser son vassal et à rendre ainsi Sforza plus traitable. Aussi bien François Ier n'insista-t-il, ce semble, que pour la forme. La résistance du duc le servait mieux que toutes les satisfactions qu'on pouvait accorder. L'exécution de Maraviglia rouvrait la question de Milan et à l'entrevue même de Marseille le roi de France va proposer au pape la conquête du duché de Milan pour le duc d'Orléans devenu le mari de Catherine de Médicis. Cependant, comme il n'est pas prêt à rompre avec Charles-Quint, il patientera encore plusieurs mois. Mais au moment de rentrer en lutte avec l'Empereur, on le verra invoquer contre lui le droit des gens, et, à la veille de la guerre de 1536, tirer argument de l'affaire Maraviglia, comme plus tard, à la reprise des hostilités en 1542, de l'assassinat de Frégose et de Raincon.

V.-L. BOURRILLY.

1. Une copie de ce procès-verbal fut remise par Dodieu de Vély à Charles-Quint qui en fit expédier un double au duc de Milan. Voir la lettre de l'Empereur du 12 décembre, dans Weiss, *op. cit.*, II, p. 85-86.

LETTRES DE VINCENZO MONTI A Mme DE STAËL
PENDANT L'ANNÉE 1805.

Grâce à l'extrême bienveillance de M. le comte Othenin d'Haussonville, de l'Académie française, qui avait consenti à m'ouvrir les précieuses archives de Coppet, j'ai retrouvé et j'ai le grand plaisir d'offrir au public d'Italie et de France, avec l'autorisation de leur possesseur, ces lettres, dont Mme de Staël disait : « Mon Dieu ! si vous saviez combien vos lettres agissent sur moi, combien[1]... » et encore : « Vous ne dites pas un mot dont je ne sente le charme, vous n'écrivez pas une ligne, surtout à moi, que je ne retienne à l'instant par cœur[2]. » Dans la ferveur de son amitié pour Monti, l'auteur de *Corinne* allait même jusqu'à lui écrire : « Je suis bien aise de vous dire que j'ai lu, il y a quelques jours, le commencement de mon roman sur l'Italie à mes amis, et qu'ils l'ont trouvé supérieur à tout ce que j'avais écrit. *Je sais pourquoi*[3]. » Quelle a été, réellement, l'influence de Monti sur Mme de Staël ? Moins grande sans doute qu'elle ne se plaisait à le lui répéter. Mais ce n'est pas ici le lieu de résoudre ce problème, ni d'autres, que peut soulever ce curieux épisode de la vie de la grande ennemie de Napoléon ; je me borne à mettre au jour, en l'accompagnant des éclaircissements nécessaires, un document qui complète ceux qu'on possédait déjà là-dessus. Quant à l'influence de Mme de Staël sur Monti, il suffit de parcourir ces lettres pour s'apercevoir qu'elle est nulle ; à la vérité, on s'en doutait ; mais il est intéressant de voir à quel point cet excellent artiste, auquel on a reproché sa souplesse de caractère et même son inconsistance, reste imperturbablement lui-même, au contact de la charmante et envahissante personne. A la biographie proprement dite de Monti, ces lettres ne sont pas une contribution importante. Mais dans l'œuvre de l'écrivain, un des plus parfaits stylistes de l'Italie moderne, elles ne seront pas un des morceaux les moins intéressants[4]. Le « premier poète de l'Italie » et la plus illustre des femmes de lettres, quand ils se rencontrèrent, très conscients chacun de son propre mérite et du caractère excep-

1. Staël XXXI. (Recueil de 1876, cité plus loin.)
2. S. XIX.
3. S. XXXI.
4. On y remarquera toutefois un certain nombre de gallicismes.

tionnel de leur amitié, firent l'un devant l'autre étalage de toutes leurs grâces, point seulement, d'ailleurs, de celles de leur parole et de leur plume. Monti surtout a soigné ses lettres; celles de sa correspondante sont rédigées souvent avec négligence, si la pensée y est toujours vive, et exprimée avec une délicieuse sincérité; lui, sans aller jusqu'à l'affectation, conserve presque partout son allure ample et élégante, même dans les passages du ton le plus familier; et quand le sujet le comporte, ce sont de vrais morceaux d'éloquence qu'il envoie à son amie. Et comme, malgré leur chaude amitié, les deux correspondants étaient fort dissemblables de caractère, et différaient d'opinion sur beaucoup de points, et en particulier sur les principes de leur art, le lecteur trouvera dans les lettres de Monti des passages très instructifs sur les idées de l'auteur en matière littéraire, où son instinct d'Italien et de classique s'oppose d'une façon frappante aux tendances sentimentales et septentrionales de Mme de Staël.

Je laisse aussi au lecteur l'amusement de mesurer, à travers ses protestations véhémentes, le degré de l'affection que l'ex-abbé Monti, poète officiel de Napoléon, porte à la fille de Necker. Affection de nature platonique, s'entend; Monti lui-même a écrit le mot, — vive cependant, et tendre, et très confidentielle, avec des expressions passionnées, et même ces reproches, ces brouilles et ces raccommodements, qui sont en général des façons d'amoureux. Joli sujet pour les psychologues.

Pour tout cela, il serait bon d'avoir sous les yeux en même temps les lettres des deux amis. Cela est malheureusement difficile au lecteur français. Le plus grand nombre des lettres de Mme de Staël (exactement trente-six lettres) a paru dans un recueil italien intitulé : *Lettere inedite del Foscolo, del Giordani e della signora di Staël a Vincenzo Monti,* Livorno, Vigo, 1876. Ce recueil est épuisé, et peu de bibliothèques en France le possèdent. C'est pourquoi j'ai cru indispensable de citer, en note, les passages de ces lettres auxquels Monti faisait directement allusion dans les siennes. Vingt-cinq autres lettres de Mme de Staël, restées inédites, — moins longues et moins importantes en général, viennent d'être publiées par Mme Ida Morosini dans le *Giornale storico della Letteratura italiana,* dernier fascicule de 1905 [1]. Mme Morosini a accompagné cette publication d'un consciencieux récit des circonstances et incidents du séjour de Mme de Staël, en 1805, à Milan, Rome et Naples, et de son retour, qui ont trait à sa correspondance avec Monti. Il était inutile de refaire ici ce récit. Quant à la vie de Monti pendant le même temps, à défaut d'une biographie détaillée, on trouvera des renseignements dans Cantù, *Monti e l'età che fu sua,* Milan, 1879, et dans les deux recueils de lettres de Monti : *Epistolario,* éd. Resnati, Milan, 1842 (VIe volume des *Opere*); *Lettere inedite e*

1. Nous désignerons par Staël G. S. les lettres de Mme de Staël contenues dans cette publication.

sparse, éd. Bertoldi e Mazzatinti, Torino-Roma, 1896. Cette année 1805 apporta à Monti beaucoup de soucis. Sa santé fut éprouvée. Il perdit un de ses frères. Des publications qu'il avait faites récemment lui valurent de dures critiques, auxquelles il répondit avec son acrimonie habituelle, qui envenimait les querelles et les prolongeait indéfiniment. Il eut, comme d'habitude aussi, des embarras pécuniaires. Enfin, son ambition, si elle put être satisfaite par l'argent et les titres honorifiques dont le gouvernement le combla, lui causa plus d'une nuit d'angoisse; la venue de Napoléon, qui faisait trembler tout le monde, fit trembler Monti plus que personne; c'est dans une sorte de fièvre qu'on le voit composer les poèmes qui lui ont été commandés pour les cérémonies du couronnement. Il est vrai qu'encouragé par le succès, et prenant très au sérieux son office de poète de cour, il entreprend, cette fois avec une ardeur joyeuse, un vaste poème sur les derniers exploits du Héros. Mais, en même temps, il se met en tête d'obtenir une fonction administrative, et avec grande douleur se la voit refuser. Voilà dans quelle vie, remplie de ses préoccupations d'artiste et de courtisan, il prenait un peu de temps pour écrire à sa grande amie. On pourrait s'étonner que l'auteur de l'*Allemagne* prît part avec tant de complaisance à ces soucis; qu'il ne fût jamais question entre eux de cette propagande intellectuelle et morale à laquelle elle consacrait le meilleur d'elle-même, ni de politique, que juste dans la mesure où les événements du jour contrecarraient ou favorisaient leurs réunions projetées. A vrai dire, son séjour en Italie paraît bien avoir été pour Mme de Staël un temps de repos, une sorte de trêve; c'est ainsi que ses lettres à Monti expriment un grand désir de profiter de la venue de Napoléon en Italie pour se rapprocher de lui. On dirait que, comme il est de tradition que les étrangers fassent en Italie, elle se laisse vivre, et aspire surtout à jouir en paix de la beauté qui l'entoure. Le commerce de Monti ne pouvait qu'accentuer en elle ces dispositions[1].

Le présent recueil ne contient pas toutes les lettres écrites par Monti à Mme de Staël. Après son séjour à Coppet, à la fin de 1805, leur correspondance se ralentit beaucoup, pour cesser bientôt tout à fait, et reprendre seulement dans la seconde moitié de 1815 et en 1816, lors du second voyage de Mme de Staël en Italie; encore, à ce moment-

1. Pour l'histoire des relations de Mme de Staël avec Monti, et sur le voyage de Mme de Staël en Italie en 1805, on peut voir, outre les ouvrages cités : le chapitre de la biographie de Mme de Staël par lady Blennerhassett, t. III; elle y suit de très près les indications données par l'édition des *Lettere inedite* ...de 1876. — Biadego : *Vincenzo Monti e la baronessa di Staël* (Verona, Annichini, 1886). — Domenico Berti : la Staël e Monti (*Filotecnico* de Turin, nov.-déc. 1887). — Sur le passage de Monti à Coppet : Benjamin Constant : Journal intime (*Revue internationale* du 10 février 1887). — Je signale encore la brochure : *Lettere inedite di M. Cesarotti, Mme de Staël, Ipp. Pindemonte alla contessa Cislago-Cicognara* (Venezia, 1888, pp. 28).

là, n'a-t-on plus, d'elle à lui, que des billets. Monti a dû cependant y répondre, ainsi qu'aux quelques lettres qu'elle lui a adressées en 1806 et 1807. Je n'ai pas retrouvé ces réponses. Même en 1805, la grande année de leur amitié, il manque quelques lettres de lui, au moins quatre : une qu'il dut écrire à Argenta ou à Fusignano ou à Bagnacavallo, entre le 4 et le 19 juillet ; une de Ferrare (cf. S. XXVI) ; une autre de Bologne (cf. S. XIII, G. S.), entre le 19 juillet et le 12 août ; à cette dernière, M[me] de Staël répondit le 14 août (XIII, G. S.); et une de Milan, un peu après le 12 août (cf. M. XXXI), à laquelle il fut répondu le 28 août (XV, G. S.).

Julien LUCHAIRE.

CONCORDANCE

DES

LETTRES DE MONTI ET DES LETTRES DE Mme DE STAËL [1]

	Mme DE STAËL.	MONTI.
1804.	30 décembre. I.	
1805.	Janvier. IX. G. S.	
	Janvier. X. G. S.	Janvier. I. (réponse.)
	14-15 janvier. II.	19 janvier. III. (rép.)
	18 janvier. III	23 janvier. IV. (rép.)
	23 janvier. IV	16 janvier. II. 19 janvier. III. 26 janvier. V. (rép.)
	24 janvier. V	30 janvier. VI. (rép.)
	28 janvier. I. G. S.	9 février. IX. (rép.)
	5 février. VI.	23 janvier. IV. 20 février. X. (rép.
	7-8 février. VII	26 janvier. V. 30 janvier. VI. 20 février. X. (rép.)
	13 février. II. G. S	2 février. VII. 2 février. VIII. 23 février. XI. (rép.)
	15 février. VIII	23 février. XI. (rép.)
	17 février. IX	9 février. IX. 9 mars. XIII. (rép.)
	23 février. X	9 mars. XIII. (rép.)
	1er mars. III. G. S.	10 mars. XIV. (rép.)
	8, 9, 13 mars. XI	20 février. X. 23 février. XI. [Commencement mars]. XII. 23 mars. XVII. (rép.)
	16-20 mars. XII.	9 mars. XIII. 10 mars. XIV. 26 mars. XVIII. (rép.)
	27 mars. IV. G. S.	15 mars. XV. 20 mars. XVI. 23 mars. XVII. 6 avril. XX. (rép.)
	30 mars. XIII.	6 avril. XX. (rép.)
	3 avril. XIV.	26 mars. XVIII. 13 avril. XXII. (rép.)
	10 avril. XV	2 avril. XIX. 20 avril. XXIII. (rép.)
	17 avril. V. G. S.	9 avril. XXI. 28 avril. XXIV. (rép.)

1. En face de chacune des lettres de Mme de Staël, sont groupées la ou les lettres de Monti auxquelles elle répond, et celle ou celles qui répondent à la sienne.

	Mme de Staël.	Monti.
1805.	1er mai. VI. G. S.	20 avril. XXIII. 11 mai. XXV. (rép.)
	21 mai. XVI	28 avril. XXIV. 16 mai. XXVI. 29 mai. XXVII. (rép.)
	Juin. VII. G. S.	
	Juin. VIII. G. S.	
	13 juin. XVII.	
	16-17 juin. XVIII	14 juin. XXVIII.
	22 juin. XIX	4 juillet. XXIX. (rép.)
	23 juin. XX.	
	28-29 juin. XI. G. S	19 juillet. XXX. (rép.)
	3 juillet. XXI.	
	9 juillet. XXII.	
	15 juillet. XXIII.	
	17 juillet. XXIV	4 juillet. XXIX.
	19 juillet. XXV.	
	24 juillet. XII. G. S.	
	6 août. XXVI	19 juillet. XXX.
	8 août. XXXI.	
	14 août. XIII. G. S.	
	18 août. XXXII.	12 août. XXI.
	24 août. XIV. G. S.	
	28 août. XV. G. S.	
	24 novembre. XVII. G. S.	18 novembre. XXXIII.
	25 décembre. XXVII.	
1806.	16 janvier. XXVIII.	
	9 février. XVIII. G. S.	
	13 mars. XXIX.	
	11 avril. XXX.	
1807.	13 février. XXXIII.	
	25 avril. XIX. G. S.	
	10 juillet. XXXIV.	
1815.	30 juin. XXXV.	
	1er août. XX. G. S.	
	27 décembre. XXIII. G. S	9 août 1815.
1816.	29 janvier. XXXVI.	(*Epistolario,* ed. Resnati, p. 296.)
	Juin. XXV. G. S.	

I[1]

Mi mancano le parole per ben rispondere alla vostra lettera generosa. Ho il cuore sì pieno, che mi è impossibile il trovar sillaba degna di voi. Ma uscite d'errore. Io ho bisogno non del vostro denaro, ma della tenera vostra amicizia, la quale mi fa ricco e superbo oltre ogni credere. Gli è vero che la mia salute non è in uno stato il più florido, gli è vero che ho delle afflizioni nel cuore, gli è vero che la mie pene si sospendono tutte quando sono con voi; ma voi mi avvilite, quando mi credete capace di accettare la vostra liberalità. Ve lo ripeto, mia cara Amica, mi è necessaria la vostra sola amicizia, e nulla più. Tutto che debole di salute, balzo dal letto per volare a ringraziarvi, e nel tempo stesso a lagnarmi di avermi voi offeso con una proposizione che quantunque suggerita da quell' eminente carattere di bontà, che vi fa così degna d'ammirazione e d'amore, nulla di meno parmi che mi degradi al vostro cospetto. Ma io vi perdono l'oltraggio, perchè mi viene da un sentimento magnanimo e delicato.

Tra poco sarò in persona a porvi a' piedi il mio cuore, e la mia viva e eterna riconoscenza.

V. Monti.

A Madame la baronne de Staël d'Holstein.

1. C'est la réponse à Mme de Staël, X, G. S. : «... Cette même bonté qui est un admirable trait de votre caractère et de votre esprit, vous fera me pardonner ce que j'ose vous écrire. Je crois que les inondations de Ferrare et d'autres circonstances momentanées ont mis un léger embarras dans vos affaires; permettez-moi de vous demander la permission de vous prêter cinquante louis, etc. » Et plus loin : «... c'est un peu réparer le refus de Boulogne, si vous y persistez, que me donner la certitude que vous me considérez comme votre amie, dites donc oui tout simplement à cette petite proposition, etc... » Dans un précédent billet (IX, G. S.), Mme de Staël écrivait : « ...je voudrais que le projet de Bologne réussît, je voudrais vous inspirer un peu du plaisir que je trouve à causer avec vous... » Il n'est pas du tout question ici, comme le croit Mme Ida Morosini, de l'idée qu'a eue Vismara de faire nommer Monti à l'Université de Bologne : en quoi le refus de Monti aurait-il pu affecter Mme de Staël au point qu'elle en demandât compensation? Il s'agit du projet fait par Monti d'accompagner Mme de Staël jusqu'à Bologne, projet auquel il renonça, ainsi qu'en fait foi la lettre suivante (M. II). Mme Morosini s'est donc trompée en datant ces deux billets du second séjour de Mme de Staël à Milan; ils sont de son premier séjour, et parmi les premiers qu'elle ait écrits à Monti. — La lettre suivante prouve encore que Mme de Staël trouva le moyen d'obliger Monti à accepter cet argent. Ce n'était pas, d'ailleurs, le dernier service du même genre qu'elle devait lui rendre. Cf. M. XXXI; S. XI, G. S.; S. XII, G. S.

II

Milano 16 genº 1805.

Conto le ore, conto i momenti dacché siete partita[1], ed ecco trascorsi due soli giorni del lungo aspettare che mi rimane per rivedervi. Separato da voi parmi che il tempo abbia perdute le ali, e nondimeno il core ha trovato in qualche modo la via d' ingannare la lunghezza di questa amara separazione. Il più della mattina lo passo in compagnia di Moscati[2], e ci aduliamo l'uno coll' altro col parlare di voi, e ci prestiamo un sollievo scambievole, perché esso pure il povero vecchio è rimasto dolente della partenza vostra. Da Moscati men vado da Madama Cicognara[3], e Voi di nuovo siete il soggetto de' miei discorsi, e trovo più amabile questa donna perché la trovo incantata di voi. Lo credereste? Sono stato jeri sera a fare una visita alla Viscontini, vi ho trovato Moscati, e l' uno e l' altro mossi dal bisogno del cuore non abbiamo avuto parole che per voi sola. Tutto questo, lo veggo bene, non è che un dilatare le piaghe, e crescer legna sul fuoco, e prepararmi un avvenire più doloroso. Ma voi lo sapete, il cuore umano trova diletto nel trattare le sue ferite.

Quando son solo, chiamo in rivista tutti i dolci momenti che ho passati con voi sì deliziosi, sì rapidi, e mi accuso di non avervi seguita fino a Bologna, e sento di essermi fatto infelice per volere ascoltare i consigli della ragione, di questa nojosa pedante che avvelena tutti i piaceri di questa vita. Mi sono addormentato jeri sera leggendo la scena di Fedra da voi recitata, e mi sentiva per la memoria suonar nel cuore i vostri gemiti, le vostre lagrime. Appena svegliato questa mattina mi sono dato a tradurla, e se la versione mi riuscirà non del tutto infelice ve la spedirò, onde proviate se la lingua italiana è

1. Mme de Staël était partie le 14 janvier. Elle avait écrit à Monti de Lodi, le soir même (S II).

2. Moscati, médecin, conseiller d'État et directeur de l'Instruction publique, âgé de soixante-quatre ans. Son nom reviendra souvent sous la plume de Monti, lequel aura même maille à partir avec lui, comme on le verra plus loin (M. XXXI, 12 août).

3. La comtesse Massimiliana Cislago-Cicognara, femme de Léopold Cicognara, l'auteur de la fameuse Histoire de la Sculpture. Monti aimait beaucoup Cicognara et sa femme, et les voyait très souvent. Cf. particulièrement XXXI.

capace di ben sostenere tutto il calore della passione, e il patetico dell' accento. Così può darsi che vi somministri un nuovo motivo di sempre più conciliarvi con questo idioma[1].

Non voglio tacervi un altro miracolo da voi operato sopra di me. Non mi sono mai occupato di novità politiche, ed ora che queste ponno influire sul vostro andare o tornare mi do un grandissimo moto per istruirmene. Vi sia dunque di norma il sapere (e la notizia mi viene da buon canale) che la grande armata dell' Oceano dicesi già disciolta in tre corpi, e che uno scende in Italia, un altro sul Reno, e il terzo rimane in osservazione[2]. Se ciò si verifica, quale partito prenderete voi? Chi mi assicura del ritorno vostro a Milano o del tragitto vostro a Venezia, tosto che questi luoghi diventino teatro di guerra? E che farò io? In mezzo al rumore di queste nuove, di cui tutta la città è già piena, comincia a fuggir dai cuori la dolce speranza, che il principe Giuseppe possa venire nostro sovrano, e mi sorge nell' animo il crudele timore di non rivedervi più così presto. Desidero di potervi scrivere nel futuro ordinario cose più liete[3].

Mi avete comandato, partendo, di non dimenticare le nuove di mia salute. Che posso dirvi? Avete inteso il nuovo tenore della mia vita. Tutto il resto è tristezza, e profonda malin-

1. Voir lettre à Bossi du 9 janvier 1805 (Bertoldi-Mazzatinti, I. 347).
« Egregio amico e collega. Ho procurato di fare a Mad. Staël e al professore Schlegel la miglior compagnia che per me si poteva, e vi rendo assai grazie dell' avermi procacciato la conoscenza di queste illustri persone. Ho il contento d'avere inspirata alla prima una miglior idea dell' italiana letteratura, facendola piangere largamente alla recita di qualche bel pezzo de' nostri classici, e forzandola a confessare di aver errato ne' suoi giudizi, de' quali mi ha promessa la retrattazione. »
Sur Bossi, voir Biadego : V. Monti e la Baronessa di Staël, Verona, 1886.

2. Les bruits qui courent sur les actes de l'Empereur et en particulier sur la désignation du roi d'Italie, tiennent une place importante dans les préoccupations des deux correspondants. On sait qu'à ce moment tout le monde en Europe prévoyait la grande guerre qui devait éclater quelques mois plus tard. Voir, sur les préliminaires du couronnement de Napoléon à Milan, l'étude récente de M. Driault dans la *Revue historique*, t. 88 et 89 (1905).

3. Mme de Staël répond le 23 septembre à ce sujet : « Mes nouvelles de Paris sont toutes dans le sens de l'arrivée de Joseph. Caro Monti, nous passerons beaucoup de temps ensemble, je le prévois si vous rendez votre vie libre et que vous me fassiez jouir de toutes les heures que vous ne donnez pas à l'étude. En vérité je vous le dis : quoique j'aime beaucoup Joseph, il faut pour me fixer les hivers à Milan que je sois contente de votre affection pour moi ; toutes les grandeurs de la vie ne tiennent pas contre une peine de cœur, et encore une fois mon amitié pour vous est assez vive pour que j'en puisse beaucoup souffrir. »

conia. Non esco di casa che per cercare con chi far parole di Voi, nè tornò a casa che per chiudermi tutto solo nella mia stanza, e inviarvi dietro i pensieri turbati dalla paura che le distrazioni del viaggiare, e nuove impressioni mi escludano dal vostro cuore. Questo lacerante sospetto prende vigore dalla coscienza, la quale mi avvisa del mio demerito. Non mi sostiene che la bontà del vostro carattere, e sarei più tranquillo, senza un rimorso che mi consuma, e che è tutta colpa di un' umiliante vostra liberalità[1]. Soffrite, mia cara, mia buona amica, soffrite che ve lo dica. La carta che mi avete lasciata per il sig^r Fortis[2], questa carta mi pesa sul cuore, e mi dice che Voi forzandomi ad accettarla mi avete reso non degno della vostra stima. So bene qual uso farne, ma il non avervela onninamente restituita mi ha tolta la stima di me medesimo, e arrossisco di questo tormentoso deposito, la presenza del quale non lascia libera l' espressione della viva e pura mia tenerezza verso di Voi.

Vi prego d' un bacio espresso dal cuore sul volto de' vostri figli. Ricordate la mia verace e salda amicizia ai vostri compagni[3], e se vi preme di consolarmi, scrivetemi.

A Madame la baronne Staël-Holstein, à Boulogne.

III

Milano, 19 Genn° 1805.

Per sola colpa del cursore della Posta non ho ricevuta che jeri sera la carissima vostra in data di Lodi[4], e questo ritardo mi faceva già pensare ai funesti vaticinj di Schlegel[5]. Ora il tenore della vostra lettera mi conferma di nuovo nella speranza, che egli sarà sempre un profeta bugiardo.

Quando esamino la natura dei sentimenti che a voi mi

1. Il s'agit du prêt d'argent dont il est question dans la lettre I.
2. Banquier.
3. Wilhelm de Schlegel, Simonde de Sismondi.
4. S. II.
5. Schlegel, qui connaissait Mme de Staël et qui n'aimait pas Monti, avait fait sur la durée de leur amitié des prévisions peu encourageantes.

legano, pare a me purè che la nostra amicizia abbia già tutti i caratteri che il tempo imprime alle umane affezioni, e giuro che sono, non quindici giorni, ma quindici anni che i nostri cuori s'intendono, e l'uomo sarebbe ben misero se per amare teneramente avesse sempre bisogno dei beneficj del tempo e dell' abitudine. Vivo adunque fermissimo nella speranza che Madame Staël e Monti saranno amici fino alla morte[1].

Non so che possa avervi scritto di me l'ex-frate Breyslak[2]. Ma io nè l'amo, nè l'odio, perchè l'uno e l'altro di questi sentimenti suppongono delle qualità che li meritino. Certamente dal canto suo egli ha fatto il possibile per perdere tutti i diritti alla mia amicizia; ma ve l'ho già detto più d'una volta, il mio cuore è capace di sdegno, ma non di odio. Scrivetegli adunque come il vostro discernimento vi detta. Se io ho delle veementi ragioni per non legarmi con un tal uomo, voi non ne avete nessuna per non gradire l'omaggio che egli vi ha fatto della sua opera, e privarlo della vostra stima, di cui lo reputo non indegno. Basta che in Roma non dimandiate notizia di sua persona.

Anche jeri mattina, e jeri sera Moscati ed io abbiamo fatto le nostre amorose meditazioni e colloquj sopra di voi. Ci siamo particolarmente confortati d'una nuova che vi darà piacere, e che da tutte le lettere di Parigi acquista tale probabilità, che già è divenuta certezza. Il principe Giuseppe, secondo tutte le apparenze, è designato nostro Sovrano. Le nuove che nella scorsa mia dei 16. vi diedi intorno alla guerra, rimangono

1. Voilà le passage qui faisait écrire à Mme de Staël, le 23 janvier : « J'ai trouvé ici (à Bologne), caro Monti, une lettre de vous (la lettre II) qui m'avait fait un tel plaisir que sur-le-champ je vous écrivis trois grandes pages toutes pleines de mes sentiments pour vous. J'en ai reçu une autre hier au soir bonne encore, mais déjà plus froide, ei j'ai déchiré mes trois pages. Il se peut que je les récrive si vos lettres reprennent cette physionomie que je pénètre si bien ; mais de ces quinze années d'amitié que vous supposez entre nous, vous avez déjà pris tout le beau calme du temps passé, et moi, dans mon affection, il y a toute la vivacité de l'avenir... » etc. La réponse de Monti, du 26, est en effet beaucoup plus tendre.

2. Géologue, sera collaborateur de la *Biblioteca italiana* avec Monti et Giordani. — Ceci répond à un passage de la lettre de Mme de Staël du 14 janvier : « Dites-moi pourquoi le professeur Breyslak, se croyant dans votre disgrâce, m'a fait remettre son livre sur l'histoire naturelle avec mystère, et m'a écrit pour que je n'ouvrisse sa lettre que loin de Milan. Je lui répondrai en lui disant que vous n'avez jamais haï personne d'une manière indirecte : j'exprimerai cela, *ceci pour vous seul.* » Monti d'ailleurs se réconcilia avec lui plus tard.

nello stesso piede, e solo si crede, per un espresso e pubblico detto dell' Imperator Bonaparte, che se le ostilità avranno luogo, ciò sarà per tutto altrove che in Lombardia. Ma queste sono mere parole.

Vi scrivo col cuore angustiato dal timore di dover perdere nel povero Rey un amico. Il suo stato è mortale, e i medici oramai l'hanno per disperato. Senza congiunti, senza la presenza dei suoi figli — in terra straniera — nel fiore degli anni. Quest' oggi, giornata critica della sua malattia, mi manca il coraggio di recarmi a prendere le sue nuove, e ad ogni aprirsi di porta temo un annunzio che mi funesti.

Con queste spine nel cuore non mi è stato possibile di terminare la traduzione della scena di Fedra, di cui vi ho scritto. Lo farò a mente più serena. Frattanto eccovi il sonetto di Minzoni che dimandate[1], e che meditato vi comparirà ancora più bello e patetico, non ha saputo rendervelo la mia voce.

Et multa corpora sanctorum quae mortua erant surrexerunt. Matt.

Quando Gesù coll' ultimo lamento
   Schiuse le tombe, e la montagna scosse,
   Adamo rabbuffato e sonnolento
   Levò la testa e sovra i piè rizzosse.
Le torbide pupille intorno mosse
   Piene di maraviglia e di spavento,
   E palpitando addimandò chi fosse
   Lui che pendeva insanguinato e spento.
Come lo seppe, alla rugosa fronte
   Al crin canuto ed alle guance smorte
   Colla pentita man fè danni ed onte.
Si volse lagrimando alla consorte,
   E gridò sì che ribombonne il monte:
   Io per te diedi al mio Signor la morte.

Cicognara, Moscati, il conte Carli, il Fiorentino, tutti i vostri ammiratori ed amici vi salutano, le stanze del vostro albergo vi ridomandano, e più che tutti il mio cuore.

V. Monti.

A Madame

Madame la Baronne Staël-Holstein, à Boulogne.

1. Dans la lettre du 14 janvier. Mais le 18 janvier Mme de Staël écrit de Parme: « Bodoni m'a donné les sonnets de Minzoni, ainsi ne vous donnez pas la peine de copier, etc. »

IV

Milano, 23 gennaio 1805.

Scrivo dal tavolino di Cicognara, e in una stanza di sopra giace nel letto di morte il povero Rey, questa notte spirato come un agnello fra le braccia e le lagrime dell' amicizia. Questa lettera sarà dunque brevissima, e son certo che voi pure il volete.

In mezzo al dolore in cui sono sepolti, Mad^a Cicognara e suo marito hanno gustato il conforto di sentirsi vivi nel vostro bel cuore. Essi pensavano di potervi scrivere in questo stesso ordinario. Li scusi del loro silenzio la disgrazia che ha visitata la loro casa.

La vostra seconda in data di Parma[1] l' ho ricevuta poche ore fa, e mi serbo a rispondervi, mitigata che sarà l' afflizione in cui mi ha gettato la separazione dell' infelice mio amico. Egli era degno d' essere amato e di vivere.

Diriggo anche la presente a Bologna come le altre due della settimana scorsa, e attendo ulterior direzione per quelle che seguiranno. Addio e di cuore.

(Sans adresse.)

V

Milano, 26 gennaio 1805.

A norma delle vostre istruzioni indirizzo la presente a Roma. Questo indirizzo mi avvisa la lontananza vostra di me, e mi fa sentire più fortemente il dolore del vedermi separato da voi. Mi rattristava il sapervi a Bologna, ma pure la possibilità di superare in ventiquattr' ore lo spazio, che divide Milano da Bologna, mi faceva parere questa distanza men tormentosa. In somma, cinquanta leghe non ispaventavano tanto l' ardente mio desiderio di rivedervi; ma ora sono centocinquanta, e questo immenso intervallo mi porta una mestizia nel cuore, che non so esprimervi. Il timore di essere dimenticato da voi è

1. S. III, 18 janvier.

cresciuto in misura della distanza, ed ogni passo che fate nell'-andar lontana da me mi sembra una diminuzione della vostra benevolenza, e m' uccide la ricordazione di quel crudele proverbio *lontan dagli occhi lontan dal cuore.*

Leggo e rileggo per confortarmi le vostre lettere, e come trovo quel *caro Monti,* queste parole placano i miei sospetti, me le sento suonare nel cuore, l' anima vi si ferma sopra con estasi, e ne gusta la voluttà, nè l' occhio sa distaccarsene, e pare che ricusi di andar più oltre nella lettura, nè si determina a proseguire che colla speranza di riscontrare più avanti qualche altro *caro* che mi rapisca. In una parola quel *caro* mi dà la vita, è una rugiada sopra un fior moribondo. E dopo ciò voi mettete in campo di nuovo quella villana espressione *votre mobilité*, e mi sognate un indifferente, un volubile, niente più che un pezzo di sasso[1]? Io raccomando al tempo le mie vendette, il tempo farà palese chi di noi due sia più tenace e più saldo nelle affezioni, e faccia il cielo che all' arrivo di questa io non sia già morto del tutto nel vostro cuore.

Mi esortete a scriver tragedie, ed io le scriverò. Desiderate che io fregi del vostro nome i miei versi, siccome ho fatto della Malaspina, ed io li fregerò[2]. Vi farò arbitra in somma della mia mente, e voi sola d'indi in poi mi sarete Apollo e Melpomene. E già colla brama di meritare la vostra stima anticipo l' avvenire, e prendo speranza, che confortato da voi mi farò degno del titolo che mi date *du premier poète d'Italie,* titolo che finora non è che dono dell' amicizia. La prospettiva di questo lieto avvenire mi si apre al pensiero, considerando, che il nostro Re sarà il vostro amico senza alcun dubbio[3]. Lascio

1. Voici le passage de la lettre de Mme de Staël du 23 janvier: « Vous avez, je le sais, je l'ai vu, beaucoup de mobilité; votre génie trouve dans cette mobilité même de nouvelles sources de poésie, mais ne m'en faites pas souffrir; et quoiqu'on dise ici que vous avez *più di fierezza che di tenerezza*, ménagez-moi parce que vous avez le pouvoir de me faire beaucoup de mal... »

2. Mme de Staël: « Comme vos vers ont illustré cette marquise Malaspina! Faites donc une tragédie et mettez une note pour moi, ou plutôt aimez-moi assez pour qu'il vous en coûte de prononcer mon nom, et ce silence me sera bien cher! » (18 janvier, III.) Ce dernier trait, d'une sentimentalité subtile, n'a pas été relevé par Monti. — Monti avait publié, en tête d'une édition bodonienne de l'Aminta (1789), une jolie pièce en l'honneur de la marquise Anna Malaspina della Bastia. Mme de Staël venait de lire ces vers chez Bodoni lui-même, à Parme (S. III).

3. Il s'agit toujours de Joseph. Dans VII, 2 février, Monti se montre moins optimiste.

a Moscati la cura di ragguagliarvi dei prossimi nostri politici cangiamenti. A me basta il sapere che l'uomo a cui tra poco verran confidati i nostri destini ama grandemente le Lettere, e ch' egli a quest' ora si è minutamente informato dello stato attuale della nostra Letteratura, nè voglio tacervi ch' egli si è degnato di dimandare alcune mie cose ultimamente stampate, mostrando assai piacere d' intendere che il vostro *caro Monti* è reputato dalla nazione *le premier poète d'Italie* [1]. Nello scrivervi queste cose io fo, lo veggo, un gran peccato d'orgoglio, ma voi ne siete cagione, voi che spesso mi avete rimproverato di aver poca opinione di me medesimo. Così mi avete messo con queste seduzioni in contrasto colla mia coscienza, la quale si alza contro i bei titoli che mi date, e finirò, lo vedrete, coll' impazzire. Del resto il consultor Paradisi [2], di cui vi ho dette molte lodi in Milano, si è quello, che ha tenuti col futuro nostro sovrano lunghi colloquj su i nostri studj, ed esso mi scrive che gl' ingegni Italiani han molto di che sperare. Se a queste felici disposizioni si aggiungeranno gl' impulsi, che noi tutti speriamo da voi sull' animo del vostro amico, noi vi alzeremo nei nostri cuori tempio ed altare.

Benchè io tema che qualche riguardo politico possa ritardare più oltre che non avete intenzione il ritorno vostro a Milano, io spero nulladimeno che resterete ferma nella risoluzione di qui rimanervi per qualche tempo. Avete commesso in partendo a Madame Cicognara il pensiero di trovarvi un alloggio che vi convenga. Ella ha in parte adempito la vostra brama, e l' appartamento, di cui per suo cenno vi trasmetto la pianta è a vostra disposizione, se vi soddisfa. L'appartamento è nel palazzo Visconti Modroni, ottima situazione. Ma non è libero che fino a Settembre. Sta in voi il decidere se per così breve spazio di tempo vi torni conto il fissarlo, avuta anche in considerazione la mancanza di tutta la biancheria da letto e

1. Mme de Staël, l. II : « Hommage au premier poète de l'Italie, tendres souvenirs à *Caro Monti,* c'est votre nom que *caro,* je vous l'ai donné, » et l. III : « Il (Bodoni) m'a répété ce mot qui est presque devenu votre surnom : premier poète de l'Italie. Puis, au lieu de *procelloso,* il a dit de vous *sulfureo:* il me semble que l'on vous donne tous les attributs du feu. Cela m'inspire beaucoup de penchant pour la religion des Guèbres. »

2. Giovanni Paradisi.

da tavola e della batteria di cucina. Per me certo penso che no. Tutta volta voi farete, come vi piace, e mi avviserete[1].

Eseguirò la vostra ambasciata colla contessa Somaglia[2]. Temo che il suo Biamonti[3] vi abbia poco assai soddisfatta co' suoi improvvisi. Questo privilegio infelice della nostra lingua, ottimo per il momentaneo diletto della conversazione, è stato sempre la ruina dei talenti che lo coltivano, e in vece di poeti non fa che dei verseggiatori. Su questo vi do licenza amplissima di declamare contro di noi.

Presentate a Madama Torlonia[4] i miei complimenti, abbracciate per me la vostra cara famiglia, e scrivetemi lettere, che mi pongano in salvo dai vaticinj di Schlegel, al quale unitamente a Simonde[5] ricorderete la mia sincera amicizia. Salutatemi il Panteon, e la cuppola di S. Pietro sullo stile del Filottete quando parla alle spelonche e alle rupi di Lenno, ma per carità non vi facciano i sette colli dimenticare del vostro povero Monti.

P.-S. Gradite i rispetti, che vi fo di mia moglie. Ella scherza sul mio entusiasmo per voi, e pare che Schlegel le abbia ispirato i suoi vaticinj. Non vorrete voi ismentire questi due sinistri profeti? Vendicatevene coll' amarmi, e non permettete che si faccia oltraggio giammai alla vostra costanza.

A Madame la Baronne Necker Staël d'Holstein, à Rome.

1. A cette lettre était joint un plan de l'appartement en question, comme il résulte de la lettre suivante, ainsi que de cette réponse de Mme de Staël, de Rome, le 7 février : « J'ai reçu deux lettres de vous, caro Monti, qui m'ont fait un plaisir sensible ; celles-là vous peignaient tout entier, et pour un moment elles ont suspendu l'absence. Quand j'ai reçu la première (celle-ci), la sentant toute grosse, j'espérais ou une traduction de *Phèdre*, ou quelques développements de votre cœur, de vos projets, de notre avenir, je dis *notre*, pour Ferrare, pour Coppet dont vous me parlez trop peu. J'ai pourtant été touchée de ce plan d'appartement, de ces détails de ménage qui descendaient de vous, si négligent pour vous-même, si dédaigneux de tout ce qui n'est pas la pensée ou le sentiment. Je ne veux pas de l'appartement ; remerciez pour moi le prince Pio (de Ferrare) : je commencerai par arriver à mon auberge, dont l'hôte m'aime beaucoup, et de là je me déciderai. Si je peux vous emmener à Coppet comme vous me l'avez promis, ce sera l'hiver prochain que je viendrai à Milan. » On sait que ces beaux projets n'aboutirent pas, que Mme de Staël passa peu de temps à Milan lors de son retour, et qu'elle n'emmena pas Monti.

2. Faites-moi le plaisir de faire parvenir à Madame La Somaglia que sa fille a été charmante pour moi. » (L. du 23 janvier, de Bologne.) Il est question du cardinal La Somaglia dans la l. VI de Mme de Staël (5 février).

3. Professeur d'éloquence à Bologne et auteur de tragédies, mort en 1824. Voir *Lettere inedite e sparse*, etc., I, p. 187.

4. Femme du banquier de Mme de Staël à Rome, Marino Torlonia.

5. Simonde de Sismondi, l'historien. I, G. S. 28 janvier : « Mr Simonde me quittera quand je quitterai Rome. »

VI

Milan, 30 gennaio 1805.

Avvezzato, dacchè siete partita, a ricevere ogni ordinario le carissime vostre lettere, sento che la lor privazione mi fa desolato e infelice [1]. Tanto silenzio! tanta distanza! tante distrazioni! e nessuno che parli al vostro cuore per me? Vorrei non essermi distaccato da voi, vorrei metter le ali per raggiungervi, vorrei se non altro potermi addormentare come Epimenide e non isvegliarmi che al beato momento di rivedervi. Ma questo momento è così lontano, così variabile, così doloroso per l' aspettazione in cui vivo. Pazienza dunque, mio cuore.

Questa è la seconda che vi spingo a Roma alla direzione del Sig^r Marino Torlonia. Vi ho mandato nello scorso ordinario la pianta dell' appartamento che vi si propone, e ho dimenticato di notarvene il prezzo. Egli è di annue lire milanesi sette mila, e non potendo voi goderne, siccome vi ho scritto, che fino a settembre, la spesa sarebbe in ragione del solo tempo che dovreste occuparlo. Vi avviso di ciò unicamente per soddisfare al desiderio del Principe Pio, che è quello che ve lo cede. Ma vi ripeto da buon amico che per la mancanza degli oggetti accennati nell' altra mia, non vi conviene. Nondimeno attendo un vostro pronto riscontro, onde il suddetto Principe sia libero di disporne altrimenti.

Il nostro Governo è tutto in gran movimento per allestire l'alloggio dell' Imperatore Napoleone, e del suo seguito [2]. La sola truppa di guardia che l'accompagna non sarà meno di quattro mila soldati. Tutte le case più signorili sono messe a contribuzione per alloggiar gli officiali. Avremo pompe, feste, spettacoli, e tutto nulla per me, perchè voi non ci siete. E senza

1. Il y a une lettre de Mme de Staël du 28 janvier (I, G. S.), celle du 24 janvier était arrivée le 26; il n'y avait donc que trois jours écoulés sans que Monti eût de ses nouvelles. De son côté, Mme de Staël écrivait, le 5 février : « Vos lettres sont courtes et rares. Je vous aime plus que vous ne m'aimez et cela n'est pas trop bien; il faudra que je vous imite. » Elle n'avait encore reçu ce jour-là ni la lettre du 26 janvier ni celle du 30, après lesquelles elle se montre fort soulagée.

2. Les nouvelles n'allaient pas vite de Milan à Rome, car le 5 février Mme de Staël écrivait encore à Monti : « Est-il vrai que l'empereur vient chez vous? Y reste-t-il? » Question fort importante pour elle.

l'interesse del cuore che sono mai le illusioni di questa vita? E s' io son possessore del vostro cuore potrei io cangiare il mio impero con quello di Bonaparte? Che mi varrebbe il mondo intero senza di voi? senza la benevolenza dell' unica donna di questo secolo? Sento che in queste espressioni ha la sua gran parte l' orgoglio, ma io vi amava prima ancor di conoscervi.

Ricevo in questo momento la vostra in data dei 24. Non vi dissimulo, che mi aveva cagionato gran pena il vedervi così diffidente e sospettosa sulla costanza del mio carattere; e perdono a chi si affatica di nuocermi nel vostro animo senza conoscermi [1]. Ma la luce del tempo rischiarerà le altrui calunnie, e le vostre dubbiezze, o per dir meglio la non meritata vostra ingiustizia. Pregovi solo di attendere i fatti per condannarmi.

Mi scrivete : *Croyez encor une fois que vous avez acquis une sœur*. Questa espressione mi ha data al cuore una scossa, e mi dipinge al pensiero tutta l' anima vostra. *Une sœur!* mi sento degno di questa sacra parola, e vi rispondo coll' altra egualmente sacra di *vostro fratello.* Un amante volgare avrebbe esitato nell' accettarla; ma ella santifica la nostra amicizia, e non v' ha forza nè di tempi, nè di vicende che mai più la possa distruggere. *Une sœur!* mantenetemi il dolce possesso di questo termine, e vi dono l'altro di *caro Monti,* che prima mi pareva un incanto, e non valeva per metà la dolcezza di quello che gli avete sostituito.

Ma mi contrista un pensiero. Mi dite, che un dolor di petto assai forte vi avrebbe probabilmente forzata di trattenervi qualche giorno in Ancona [2]. Custodite, vi prego, la preziosa vostra salute, è fate che io intenda migliori nuove della cara *sorella,* che coll' ultima vostra ho acquistata questa mattina.

1. Voici le début de cette lettre : « Je m'inquiète, caro Monti, sur ma lettre d'hier : je crains qu'elle ne vous ait déplu; songez cependant qu'un peu de susceptibilité est en moi une grande preuve d'affection, je suis dans l'indifférence la personne du monde la plus facile à contenter. D'ailleurs, quand je vous ai écrit je m'étais tant disputée avec quelqu'un pour prouver que vous n'aviez pas un caractère inconstant, qu'il se peut que j'eusse un peu perdu de ma confiance en cherchant à la faire partager. Enfin, tout cela veut dire que j'ai beaucoup d'amitié pour vous, et l'Évangile a dit qu'il serait beaucoup pardonné à qui aurait beaucoup aimé. » (Lettre V, de Bologne.)

2. Lettre du 24 janvier, datée de Bologne (S. v.).

Vivo impaziente della lettera che mi promettete, arrivata in quella città.

Non pretendo che rubiate alla contemplazione di Roma dei momenti troppo bene impiegati; ma nel visitar che farete la maestose ruine del Colosseo cercate il mio nome nell' ampio porticato che domina le terme di Tito; lo troverete inciso sopra un pilastro di quei grand' archi, e fatemi, ve ne prego, la grazia di scrivervi il vostro. Li leggerà qualche postero, e la riverenza del vostro nome immortale mi otterrà qualche grazia presso coloro

Che questo tempo chiameranno antico.

Il verso è di Dante, e non fu mai più poeticamente espressa in poche parole l'idea della tarda posterità.

Salutatemi Giuntotardi [1], e ricordatevi del vostro caro fratello.

M...

A Madame

Madame la Baronne Staël-Holstein, à Rome.

(A suivre.)

1. S. VI (5 février). « J'ai vu le tribun d'Arcadie Giuntotardi : il m'a donné une idée très pastorale de la République romaine. »

BIBLIOGRAPHIE

P. Chistoni, *Soluzione dell' Enigma dantesco DXV.* Parma, 1905.

Enrico Proto, *L'Apocalissi nella Divina Commedia.* Napoli, Pierro, 1905; in-16, VIII-343 pages.

E. G. Parodi, *La data della composizione e le teorie politiche dell' Inferno e del Purgatorio di Dante.* Perugia, 1905 (Extrait des *Studi romanzi,* n° 3).

Ramiro Ortiz, *Le imitazioni dantesche e la questione cronologica nelle opere di Francesco da Barberino.* Napoli, 1904 (Extrait des *Atti della R. Accademia di Archeologia, Lettere e Belle Arti,* vol. XXIII).

Les publications relatives à l'œuvre de Dante se succèdent sans interruption ; nous ne pouvons songer à les annoncer toutes, encore moins à les discuter une à une; c'est affaire aux revues spéciales, comme le *Bullettino della Società dantesca* ou le *Giornale dantesco,* qui s'acquittent excellemment de leur tâche. Encore faut-il signaler aux lecteurs français les vues et les interprétations les plus importantes, celles qu'il est de l'intérêt de tout italianisant de connaître; et parmi les questions de ce genre, l'une des plus essentielles est celle qui se rapporte à la détermination de l'époque où Dante a composé les différentes parties de la *Divine Comédie.*

Les plus récents critiques de Dante se divisent sur ce point en deux écoles : les uns soutiennent que le poète n'a commencé la *Commedia* qu'après la mort de l'empereur Henri VII (août 1313), — ce sont particulièrement F. X. Kraus et N. Zingarelli ; — les autres, M. Barbi dans son compte rendu du livre de N. Zingarelli (*Bull. Soc. Dant.,* N. S. XI), E. G. Parodi et E. Proto dans les publications citées en tête de ces lignes, pensent au contraire que les derniers chants du Purgatoire sont encore antérieurs, fût-ce de fort peu, à la ruine des espérances que Dante avait placées en l'intervention d'Henri VII. Un des nœuds de la question, le principal peut-être, est l'interprétation de la vision apocalyptique du Paradis terrestre (Purg. XXXII-XXXIII), et particulièrement dans la solution de cet « enigma forte » auque

Dante a recouru pour cacher le nom du libérateur attendu de l'Église :

Un cinquecento diece e cinque,
Messo di Dio, anciderà la fuja...
(Purg. XXXIII, 43-44.)

Ce personnage, que le contexte indique clairement comme devant être un empereur, est désigné par un nombre qui, transcrit en chiffres romains, forme le sigle DXV, d'où, par une interversion facile, on a depuis longtemps tiré DVX. Mais qui sera ce *Dux?* Henri VII, Ludovic de Bavière? ou quelque empereur à venir, vaguement attendu ou espéré par Dante? Telle est la question.

M. P. Chistoni, dans un article destiné au *Giornale dantesco,* dont il a publié dès octobre 1905 un extrait pour prendre rang, propose une « solution de l'énigme » qui lui enlèverait toute signification chronologique : il retrouve les mystérieuses lettres DXV (pour lesquelles il n'admet pas d'interversion) dans le monogramme du Christ, formé par l'entrecroisement des lettres grecques XP : la partie supérieure du P donne un D, la lettre X est facilement reconnaissable, quant au V, il est constitué non pas une fois, mais quatre, par les angles rentrants du X ; en outre, les trois lettres se prêtent à l'interprétation suivante : *Deus Xristus Venturus.* Je n'insiste pas sur ce que cette transcription a de trop ingénieux et à la fois d'incomplet (le V est assez mal partagé, et que représente ce jambage qui traverse le X du haut en bas?), mais vraiment Dante n'avait pas besoin de faire tant de mystère pour dire que le Christ devait revenir sur la terre! M. Chistoni a beau rappeler ces paroles du *Convivio,* II, 15 : « Noi siamo già nell' ultima etade del secolo, e attendiamo veracemente la consumazione del celestiale movimento, » la prophétie ainsi comprise ne répond pas à l'accent d'anxieuse attente qui caractérise tout le morceau.



M. E. Proto arrive aussi, par une autre voie, longue et pénible à suivre, encombrée qu'elle est par une série de citations empruntées aux moins attrayants commentaires scholastiques de l'Apocalypse, à reconnaître le Christ dans le *Dux,* et l'Antéchrist dans le géant de la même vision ; mais il s'empresse d'ajouter que ce sont des *figures* du Christ et de l'Antéchrist, et que ces figures ont nécessairement des correspondants historiques : pour lui, la figure du Christ est un empereur, selon toute vraisemblance Henri VII, et il adopte cette conclusion indépendamment de M. Parodi, comme il est indépendant de M. Chistoni.

Les arguments qui militent en faveur de cette solution sont exposés

par M. Parodi avec une clarté, une sobriété et une possession du sujet qui ne peuvent surprendre aucun de ceux qui suivent assidûment les études dantesques, si serrées et si solides, du savant professeur de Florence. Il s'approprie en partie une hypothèse hardie de M. Davidsohn qui, additionnant 515 (DXV) avec 800, date de la reconstitution de l'empire par Charlemagne, obtient le chiffre 1315, c'est-à-dire une date aux environs de laquelle (il ne faut pas demander ici au poète une extrême rigueur pour le chiffre des unités) Dante s'attendait à voir un empereur rétablir dans l'Église l'ordre profondément troublé par l'exode des papes à Avignon. Si cet empereur est Henri VII, et M. Parodi, comme M. Proto, fait ressortir l'impossibilité de tout autre nom, on est naturellement amené à penser que les derniers vers du Purgatoire ont été écrits en 1312, ou au plus tard dans les premiers mois de 1313. C'est à peu près l'époque admise par un autre excellent interprète de Dante, E. Moore (*The DXV Prophecy,* dans la troisième série de ses *Studies in Dante,* 1903); mais M. Parodi fortifie cette manière de voir par des considérations personnelles très neuves, dont je retiens seulement ici celles qui sont tirées des théories politiques du Purgatoire, opposées à celles de l'Enfer.

Dans l'Enfer, à l'exception de la très vague prophétie du *Veltro* et de quelques autres allusions moins importantes, les conceptions gibelines du poète, et sa foi dans l'œuvre réparatrice d'un empereur, n'occupent qu'une place fort restreinte : on pourrait supposer absents les passages qui se rapportent à l'empire, dans la première « cantica », sans qu'il manque la moindre chose au plan allégorique, moral, religieux, politique, dont s'inspire le poète ; dans le Purgatoire, au contraire, l'idée que le remède aux maux de l'Italie et de la chrétienté est entre les mains de l'empereur, apparaît clairement formulée ; elle y est le support de toutes les allusions politiques, et s'exprime avec une vigueur, une confiance, une anxiété croissantes, depuis la fameuse invective du chant VI, que M. Parodi croit postérieure à la mort de Albert Ier de Habsbourg (mai 1308), mais antérieure à la descente de Henri VII (fin de 1310), jusqu'à la prophétie des chants XXXII et XXXIII, suivies de près par la ruine du rêve passionnément caressé par Dante. Dans l'Enfer et dans le *Convivio,* l'invective contre des papes ne parle que de corruption de l'Église et de cupidité du clergé, non de lutte entre les deux pouvoirs, ni surtout d'usurpation de la part des pontifes ; cette idée est mise, au contraire, dans tout son jour à plusieurs reprises dans le Purgatoire. Dans le Paradis, écrit après l'amère déception de 1313, on ne relève plus d'allusion précise à une prochaine libération : Dante l'espère toujours, mais il ne compte plus la voir réaliser durant sa vie mortelle.

La période historique, et si l'on veut aussi psychologique, à laquelle appartient la composition du Purgatoire, étant ainsi déterminée avec

une précision vraiment remarquable, à quelle époque peut-on rapporter l'achèvement de l'Enfer? M. Parodi écarte avec beaucoup de prudence la question de savoir si le poème fut commencé par Dante — sous une forme ou sous une autre — avant l'exil, bien qu'il incline à reconnaître une parcelle de vérité (bien douteuse cependant!) dans le récit de Boccace (voir son commentaire aux premiers mots du chant VIII); et il s'applique à montrer que les allusions les plus fréquentes aux faits politiques se rapportent, dans l'Enfer, aux années 1303-1307. Une allusion à 1312 (XXVIII, 76-90) et une à 1314 (XIX, 79-87), à supposer que cette dernière soit réelle[1], ont pu être ajoutées après coup, car rien n'oblige à croire que Dante ait laissé circuler l'Enfer avant d'avoir achevé le Purgatoire.

Sur ce dernier point, une supposition assez récemment formulée doit être décidément écartée : en 1896, M. G. Melodia avait cru pouvoir tirer de certaines imitations dantesques, dans l'œuvre de Francesco da Barberino, la conclusion que l'Enfer était connu dès 1308. Cette hypothèse, combattue aussitôt par M. U. Renda (*Giorn. storico,* XXIV, 469), ne saurait subsister après le mémoire de M. R. Ortiz, dont le titre se lit en tête de cet article. Suivant les recherches très approfondies de M. Ortiz sur les œuvres de Fr. da Barberino, leur chronologie s'établirait comme suit : les *Documenti d'Amore,* commencés en Italie en 1308, continués en France de 1309 à 1313, furent complétés par un volumineux commentaire qui ne put être terminé avant 1324-1325, date probable du manuscrit principal de cet ouvrage, à la « Barberiniana ». Le *Reggimento di donna* ne serait pas antérieur à 1319, à supposer qu'il ne faille pas en retarder la composition après l'achèvement des *Documenti.* Mais, à cette époque-là, la *Divine Comédie* était naturellement publiée ; les prétendues imitations dantesques de Francesco da Barberino ne nous apprennent donc rien sur le temps où l'œuvre de Dante commença à circuler en Italie.

Henri HAUVETTE.

Achille Luchaire, *Innocent III et la Croisade des Albigeois.* Paris, Hachette, 1905; 1 vol. in-12 de 262 pages.

M. Luchaire ne nous a pas fait longtemps attendre le deuxième volume de son *Innocent III.* Il nous le montrait l'an dernier[2] « dans son cadre italien » ; il étudie aujourd'hui son rôle dans la Croisade des

1. Elle est fort problématique, à dire vrai, et l'on en peut dire autant d'une allusion, contenue dans le Purgatoire, à la lucquoise Gentucca; d'après certains interprètes, Dante ne put connaître Gentucca qu'en 1315; mais ce n'est pas sur des hypothèses aussi incertaines que l'on est autorisé à fonder une discussion chronologique.

2. Cf. *Bulletin italien,* 1904, p. 341.

Albigeois[1]. Ici et là, même méthode : pas de discussions, un récit limpide, dont la clarté et la précision font tout le prix. Peut-être l'histoire de cette « France ensoleillée » (p. 1) a-t-elle communiqué au livre un peu plus de mouvement et de couleur qu'on n'en trouvait dans le précédent. Ce qui frappe surtout, c'est la pénétrante modération des jugements : l'esprit si sagement pondéré d'Innocent III ne pouvait trouver un juge plus justement impartial. Peut-être aurais-je tenté de marquer plus fortement le lien qui unit à la croisade albigeoise l'œuvre de saint Dominique : c'est dans les conférences contradictoires qu'elle est née ; les catholiques ont senti, là, l'efficacité de cette science que le plus grand nombre négligeait.

Albert DUFOURCQ.

Marco Besso, *Roma e il Papa nei proverbi e nei modi di dire.* Nuova edizione illustrata. Roma, E. Loescher e C^a^. (Bretschneider e Regensberg), 1904 ; in-4°, XLIII-336 pages.

J'ai donné, dans la *Revue Critique* du 23 décembre dernier, une brève analyse de cet ouvrage qui devrait être dans la bibliothèque de tous les amis de Rome — et n'est-ce point dire de tous les esprits cultivés ? Je n'y reviens ici que parce qu'il m'y est possible de m'étendre davantage sur le contenu d'une œuvre dont le caractère mixte — elle n'est ni strictement scientifique ni à proprement parler populaire — rend ma tâche assez délicate, car, aux endroits où je me sentirais enclin à reprocher à l'auteur d'avoir pris trop au sérieux sa besogne de compilateur, d'avoir accumulé impitoyablement toute la tradition littéraire et parémiologique recueillie, là où quelques exemples choisis avec discernement eussent peut-être suffi, la pensée que M. Marco Besso n'est point un homme de métier, que ce financier a consacré quarante années de ses loisirs au culte de cette *patria communis*, retient ma plume et m'interdit de donner cours à des considérations qui, en face d'un autre état de choses, eussent été nécessaires.

Du volume original, publié en 1889, la nouvelle édition actuelle, tirée à trois cent soixante-dix exemplaires, est mieux qu'une ampliation : elle l'améliore, tant au point de vue du contenu qu'à celui de l'apparence externe, artistique de tout point et faisant honneur, vraiment, aux imprimeurs du Sénat, Forzani et Ce.

Réunir ce qu'au cours des siècles les peuples divers ont dit sur Rome, voilà une occupation à coup sûr condamnée *a priori* à rester imparfaite, fragmentaire. Pourtant, même dans les étroites limites où il lui est donné de se mouvoir, n'offre-t-elle point déjà une matière qui, à vouloir l'épuiser, demanderait une vie d'homme ? Il s'agissait

1. Cinq chapitres : I. La France du Midi et l'opposition religieuse ; II. La papauté et les hérétiques ; III. Les préliminaires de la Croisade ; IV. La guerre des Albigeois ; V. Les tentatives de réaction.

donc de procéder en dilettante avisé, de trier, de n'offrir que la fleur, la moisson de pur froment, en éliminant les herbes folles, l'ivraie, les ronces, toute la végétation d'à-côté, effroyablement luxuriante. Du moment où M. Besso renonçait à l'aride mission philologique de collecteur scientifique des *dires* romains, du moment où il entendait faire œuvre littéraire, c'est-à-dire rendre accessible aux amis de la Ville Éternelle, en un volume agréable, une matière disséminée çà et là, tel me semble que devait être son critérium. L'a-t-il toujours suivi? Mais j'allais oublier ce que je viens de noter plus haut...

Après une introduction hautement intéressante, sorte d'histoire de la pasquinade, l'auteur procède, en trente chapitres, à l'exploitation de son sujet, qu'il groupe chaque fois autour d'un *dire* plus spécifiquement italien, imprimé, d'ailleurs, en marge, en caractères rouges. Dans ce compte rendu, ne pouvant m'arrêter à chaque chapitre, je me bornerai à noter ce qui m'a semblé le plus digne de fixer l'attention des lecteurs, que je souhaite nombreux en France, de ces pages si vivantes, bien qu'elles remuent la poussière des siècles...

Au premier chapitre *(Roma caput mundi)*, l'historien ne manquera pas de noter certaines rudesses — voire grossièretés — issues du séjour des papes à Avignon, tant il est vrai qu'alors — je ne sais si aujourd'hui encore — la sagesse populaire avait raison, qui affirmait que *dove sta il papa sta Roma !* Le chapitre deuxième rassemble les phrases relatives à Rome comparée aux autres villes d'Italie : nous passons outre. Jusqu'au chapitre XXVI, nous assistons au défilé de divers proverbes, en variations polyglottes, qui vont du latin et de l'italien à l'hébreu, l'arabe et au russe, où est plus condensée de « sagesse romaine » que n'en contiennent tous les livres écrits spécialement sur le thème. Ici, le trait spécial du caractère romain : le persiflage de soi-même, a donné naissance à de très curieuses locutions où ne sont point non plus, naturellement, épargnées la cléricature ni l'autorité civile. Mais dans quelle capitale ne fleurit pas cet esprit satirique caractéristique qui ne respecte, du moins en paroles, aucun des pouvoirs constitués? Que l'on songe au *gamin* de Paris, au *golfo* madrilène, au *Schusterjunge* berlinois, au classique *cockney* londonien. Je ne nierai pas, pour autant, que le *Romain de Rome* ne constitue un type bien caractérisé. A côté de cet humour autochtone, le lecteur un peu au courant de la littérature et de l'esprit germaniques savourera le parfum drastique de proverbes et d'adages où l'esprit de la Réforme, en particulier, s'épanouit en une riche efflorescence, depuis les âges lointains où Burkard Waldis, franciscain de Riga, s'en allait à Rome en compagnie de deux autres moines pour implorer du pape secours contre l'hérésie au nom de son évêque, et revenait de cet instructif voyage mûr pour le protestantisme, qu'il embrasse en effet, se faisant simple potier d'étain et nous donnant,

redevenu homme d'église et pasteur d'Abterode, son anticatholique *Esopus, Gantz New gemacht und in Reimen gefasst, mit sampt Hundert Newer Fabeln* (1548) et cette ample satire, d'après le latin de Naogeorgus, intitulée : *Päpstich Reich.* Et je ne dis rien des apostrophes classiques de Luther, aussi immortelles que la corruption qu'elles flagellaient. Mais il n'est point nécessaire, pour jouir de ces vingt-six chapitres, d'avoir recours aux enseignements de la littérature comparée. Il suffit de connaître la vie romaine, le peuple romain, l'histoire de Rome. Il suffit, en particulier, d'avoir vu, soit en original, soit en reproductions, quelques-unes des eaux-fortes des *costumi pittoreschi* de Bartolomeo Pinelli, et d'avoir lu les meilleurs *sonetti romaneschi* — ou, du moins, le livre de M. Bovet à leur sujet — de G.-G. Belli. Avec cette préparation, la certitude de passer quelques bonnes heures en compagnie de M. Besso peut être anticipée. Je ne suis pas sûr, aussi bien, que l'auteur approuverait ma façon de tirer de son livre des enseignements qui ne gâtent en rien le plaisir esthétique de la lecture. Lui qui veut que la papauté soit restée « sans interruption » à la hauteur des exigences diverses des époques qu'elle a traversées, s'étonnera peut-être que l'on trouve, *sine ira et studio* comme lui, tant de choses dans ses pages...

A partir du chapitre XXVII, nous entrons, pour ainsi dire, de plain-pied dans l'histoire. Nous y trouvons, en effet, les papes, en nous arrêtant plus spécialement à ceux dont le pontificat a fait époque ou, du moins, a été fécond en événements significatifs. Tout ce que les contemporains, peuples et poètes, ont dit sur leur compte et qu'a conservé la littérature ou la tradition, y est, ou à peu près, réuni. En ces raccourcis ailés, il arrive que les Pontifes nous apparaissent avec un relief plus net qu'à travers les investigations de maint gros volume, péniblement compilé. M. Besso a senti que le nimbe dont s'entourent traditionnellement les successeurs de Pierre s'effumait en plus d'un cas, ou s'exaspérait en une bouffonne marotte. Et il s'en est excusé. Inutilement, à mon sens. Nous ne sommes plus aux âges où l'on jugeait d'un historien sur la nature des pièces qu'il utilisait, et où l'accusation d'indécence flagellait l'éditeur d'une curiosité de cabinet particulier. Mais quand il s'agit des fantaisies de l'Arétin, des improvisations satiriques de S. Rosa, de la *poesia bernesca,* ou des petits tableaux de genre, sarcastiques et réalistes, d'un Belli ; quand il s'agit de ce journalisme avant la lettre qu'était la *pasquinata,* qui donc songerait à s'offusquer de citations qui appartiennent à la littérature universelle ?

A côté de passages connus, que Gregorovius, par exemple, avait déjà utilisés dans sa magistrale *Geschichte der Stadt Rom im Mittelalter*, une infinité d'autres, plus difficiles à déterrer, constituent l'indiscutable valeur de cet ouvrage. L'auteur esquisse, en une investigation générale (ch. XXVII), d'abord l'histoire populaire de la papauté et de

sa puissance — sans omettre les *Motti* à l'adresse des rivaux les plus redoutables de cette dernière : Inquisition et jésuites — dont les phases les plus intéressantes à mon sens sont celles qui furent combatives, et ici il faudrait s'arrêter spécialement à certains noms : celui de ce mystérieux *vagus*, auteur de *Bescheidenheit*, qui se désigna du pseudonyme de *Freidank*[1] ; celui de Frédéric II de Hohenstaufen — Antéchrist selon les franciscains, Messie Réformateur selon les dominicains de Souabe, — celui de Fischart, Rabelais allemand, et tant d'autres, appartenant au Moyen-Age anglais et hollandais, sans oublier, cela va de soi, notre riche littérature nationale.

Les « biographies » des papes commencent à Grégoire le Grand, c'est-à-dire au déclin du VIe siècle. La longue période antérieure, de la décadence romaine, a été jugée trop obscure pour qu'il fût possible d'en rapporter rien de consistant. L'auteur a déploré, non sans quelque raison, dans la préface, que, de cette époque *di cui quasi manca la storia, manchino pure quelle traccie di vita e di convivenza cittadina, che s'incontrano nei proverbi e nei modi di dire*. Si Grégoire VII est particulièrement bien traité par la *Fama popularis,* Boniface VIII, en revanche, ne s'en tire guère qu'avec des horions. Il est évident que notre attention va surtout aux papes de la Renaissance, aux précurseurs : Pie II, Paul II et Sixte IV, et plus encore aux véritables héros de cette glorieuse période : Alexandre VI, Jules II et Léon X. Nous aurions aimé que l'époque moderne eût été traitée avec moins de parcimonie. M. Besso s'imaginerait-il que l'on connaît Belli à l'étranger comme en Italie ? Il y aurait eu bien des choses intéressantes à dire sur Pie VIII, Léon XII et Grégoire XVI, même après cet humoriste, dont l'absence est regrettable. En revanche, le chapitre final (XXX), relatif aux destinées de la Rome Nouvelle, palladium intangible de l'Italie rachetée, sera particulièrement bienvenu auprès des esprits véritablement modernes, pour qui Rome doit être autre chose qu'un atelier d'artiste, « du vieil artiste mal peigné, qui en son temps avait du génie et qui aujourd'hui se dispute avec ses fournisseurs, » comme écrivait Taine en 1865.

Bien que M. M. Besso n'ait pas négligé de donner d'assez amples renseignements bibliographiques et que le texte qui relie les adages cités possède une valeur qu'accroissent certaines des indications historiques qu'il fournit, l'auteur a omis une indispensable condition de maniement facile de son livre : un index des sources utilisées, qui en allégerait singulièrement la pratique scientifique[2].

Camille PITOLLET.

1. C'est-à-dire : *libre-penseur* (moyen h.-all. : *Vrîdanc*).

2. De même, il m'est difficile de saisir pourquoi M. B. ne commence sa revue des papes qu'avec Grégoire le Grand (p. 217 et suiv.). Non pas qu'il partage l'opinion de Thomassin — répétée par Philippo, *Kirchenrecht, V, 603,* et, du reste, trop bénigne — à savoir que la qualification de *Pape* ne fut exclusivement attribuée à l'évêque de

Ugo Foscolo, *Les dernières lettres de Jacques Ortis,* traduction nouvelle par **Julien Luchaire**, avec une notice du même et une préface de M. **Émile Faguet**. Paris, Société française d'imprimerie et de librairie, 1906; 1 vol. in-18 de XLIII-282 pages.

Ortis, c'est le Werther italien. Les passions ultra-romantiques dont vibre le héros de Foscolo sont aussi loin de notre mentalité contemporaine que la rhétorique brûlante de la *Nouvelle Héloïse.* Il n'en était que plus intéressant de nous révéler un état d'âme si différent du nôtre. C'est ce qu'a fait M. Julien Luchaire. Sa traduction est écrite, comme le dit excellemment M. Faguet, « dans la plus pure, la plus saine et la plus agréable langue française, » et elle est précédée d'une notice tout à fait « solide, jolie et spirituelle ».

GEORGES RADET.

Paul Hazard, *Les milieux littéraires en Italie de 1796 à 1799.* Rome, Cuggiani, 1905; in-8°, 32 pages (Extrait des *Mélanges d'Archéologie et d'Histoire* publiés par l'École française de Rome).

Ce tableau, très vivant, très lestement enlevé, de l'époque révolutionnaire en Italie, ne correspond pas exactement au titre qu'on vient de lire; car il est difficile de croire que les clubs, les réunions de places publiques, le théâtre et le journalisme constituent des « milieux littéraires ». C'est plutôt les manifestations extérieures de l'esprit révolutionnaire qu'il faudrait dire, le travail de M. Hazard étant exclusivement fondé sur le dépouillement des journaux et des procès-verbaux de clubs. Il ne fait aucune mention des poèmes de Monti et de Foscolo composés en 1797, qui ne sont pourtant point

Rome que vers la fin du VIe siècle. Il s'excuse simplement (p. XXXVI) en disant que les papes du premier millénaire n'ont laissé que peu de traces dans la tradition populaire. Ce n'est point ici le lieu de réfuter cette erreur relative, mais, vraiment, pour ne mentionner que le premier des « Papes », on croirait que M. B. n'ait jamais entendu parler du roman *Quo Vadis?,* dont le titre était déjà suffisant pour fournir matière à un gros chapitre. — Entre autres omissions, je signalerai celle de Jean XXI (ou plutôt Jean XX), que les moines accusèrent de sorcellerie, pour sa grande science, et dont M. B. aurait pu trouver des nouvelles dans KÖHLER : *Vollst. Nachricht von Papst Joh. XXI,* [Gött. 1760]. — Sur la tradition qui veut que les tremblements de terre à Rome soient d'un mauvais augure, on connaît la phrase de Pline : *Nunquam urbs Roma tremuit, ut non futuri eventus alicujus id praenuntium esset* (Plin., 2. 86. 2). — Les dires relatifs au pèlerinage des cloches à Rome sont loin d'être, même les plus intéressants, épuisés. — Il est surprenant que M. B. répète, à propos d'Adrien VI une erreur courante, qui veut que son tombeau soit à Saint-Pierre de Rome — il se trouve en réalité à l'église allemande Maria dell'Anima — et que, citant les épitaphes satiriques qui lui ont été dédiées, il oublie de citer l'épitaphe authentique. — Mais ce sont là critiques de détail et personne n'ignore, aussi bien, que, encore que *tutte le strade conducono a Roma,* il serait impossible, même au dévot le plus expert, de ne point se fourvoyer quelquefois dans son pieux pèlerinage...

négligeables, ni des œuvres souvent médiocres, mais significatives, que M. G. Mazzoni passe en revue avec une admirable conscience dans les chapitres II, III et IV de son volume l'*Ottocento* (Milan, Vallardi). Il faut encore ajouter que la fatale conception poétique, poussée à l'époque révolutionnaire jusqu'à l'absurdité, à savoir que l'« utile » importe plus que le « beau », ne fut pas alors accidentelle et momentanée en Italie, comme le ferait croire M. Hazard ; sur ce point il n'a pas suffisamment élargi son champ d'étude : il aurait pu indiquer que Parini, avant Foscolo, mettait, en matière de poésie, l'instruction à côté, sinon au-dessus de l'agrément, et que Manzoni a fidèlement maintenu ce principe, avec toute la génération du « Risorgimento ». Le résultat, en fin de compte, ne leur a-t-il pas donné raison? Leur conception, attaquable au point de vue artistique, n'était-elle pas opportune? Ces réserves ne tendent nullement à diminuer la valeur du travail de M. Hazard, mais à signaler quelques-uns des points de vue qu'il a volontairement laissés de côté, bien que son titre parût les annoncer. Cela dit, il ne reste qu'à louer la finesse et l'entrain avec lesquels est esquissée la physionomie de l'Italie révolutionnaire.

Henri HAUVETTE.

Brani inediti dei Promessi Sposi di Alessandro Manzoni *per cura di* Giovanni Sforza. 2me éd. augmentée, dans la série *Opere di A. Manzoni, II.* Milano, U. Hoepli, 1905; in-8°, CXX, CXXIV et 772 pages. 8 Lire.

Le succès de librairie de ces *brani inediti*, reproduisant la première rédaction des *Sposi*, était à escompter, et qu'ils aient, en Italie, causé plus de sensation encore que les sept volumes d'*inedita* de Leopardi, voilà un fait qu'il n'est nullement besoin d'être raffiné psychologue pour s'expliquer. Cette seconde édition, amplifiée, aura sans doute une destinée semblable à la première : elle disparaîtra rapidement, pour faire place à une troisième, que dévoreront, avec le même plaisir, savants et simplistes.

Jusqu'à présent, on pouvait, en vérité, par la comparaison de l'édition de 1825-26, en trois volumes, avec la troisième, 1840-42[1], étudier le purisme de l'auteur du rapport sur l'*Unité de la langue et les moyens de la répandre*, dont Ascoli a si bien démontré l'erreur. Mais ce qui nous fascine ici, ce n'est plus un intérêt philologique, c'est l'intime volupté d'assister, en témoin indiscret, à la genèse de l'œuvre, à laquelle Manzoni travailla six ans, et de contempler, *suave mari magno*, sur la falaise du dilettantisme, les remous et les

1. En considérant comme seconde édition celle de Livourne, 1827, également en trois volumes, comme la première, de Milan, et la troisième.

brisements d'onde de cette tempête mystérieuse qu'est la naissance d'un livre de génie.

En ces retouches, en ces corrections pénibles, Manzoni procède comme d'autres grandeurs littéraires, et son exemple vient s'ajouter à ceux que nous fournissent, pour nous en tenir à l'Italie, l'Arioste et Pétrarque, nous convainquant, si besoin était, que le mythe de la spontanéité des grands écrivains doit être laissé aux candides rhétoriciens, et que le génie n'est, en toute vérité, qu'une longue patience.

On étudiera, à ce point de vue, plus particulièrement la figure de l'*Innominato*[1] du premier jet, et la façon première dont Manzoni avait édifié l'épisode de la nonne de Monza, Gertrude. On constatera que, si Gœthe avait raison de censurer plusieurs des pages sur la famine et la peste, comme exposés dogmatiques sortant par trop du cadre du roman, d'autres exposés analogues ont été, à maintes reprises, impitoyablement élagués, voire supprimés par l'auteur, soucieux avant tout — que l'on se rappelle la lettre de 1832 à Montgrand — de réaliser une production d'art. Les remarques écrites par Ermes Visconti lors de sa lecture du premier manuscrit manzonien apportent, d'ailleurs, un élément particulier d'intérêt, comme, d'autre part, les indications littéraires relatives à certains points de détail ajoutées par le docte éditeur. Était-il nécessaire, dans les introductions, de répéter tant de choses connues, bien que fort méthodiquement et avec d'excellentes indications de sources ? N'eût-on pas, au lieu de ces notices un peu décousues, pu parler plus spécifiquement de la matière même publiée? Deux questions que je soumets humblement à M. Sforza, sans d'ailleurs méconnaître qu'il a, sans doute, eu ses raisons d'écrire simplement de bonnes vulgarisations.

C. PITOLLET.

Benedetto Croce, *Lineamenti di una Logica come scienza del concetto puro. Memoria letta all' Accademia Pontaniana.* Napoli, tip. Giannini, 1905; 1 vol. gr. in-8° de 140 pages.

Il n'est pas dans notre intention de faire ici l'analyse d'un système de logique dans tous ses détails. Mais nous ne pouvons laisser passer le mémoire de M. Croce sans le signaler comme un complément intéressant de son *Estetica,* dont nous avons longuement parlé à son apparition[2]; c'est-à-dire comme une pièce importante d'un système qui prend ainsi de l'ampleur et s'impose dans son ensemble à l'attention, quelles que soient les critiques qu'on puisse légitimement lui adresser.

1. Voir en outre p. 688 s. la reproduction d'un développement relatif à ce personnage supprimé lors du second remaniement.

2. Voyez *Bulletin italien*, 1901, p. 346-347; 1902, p. 333-344.

Deux caractères principaux distinguent la nouvelle œuvre de M. Croce.

Elle est d'abord très révolutionnaire à l'égard de la logique classique. Celle-ci est « formaliste » depuis Aristote (historiquement, il serait plus juste de dire qu'elle n'a réellement ce caractère que depuis Kant); celle de M. Croce est seulement « formelle », en ce sens qu'elle a pour objet ce qui est universel, jamais ce qui est individuel. La logique classique se donne pour tâches essentielles de subordonner des concepts l'un à l'autre pour les classifier, puis de les unir selon certains principes dans des jugements, en les distinguant en sujets et attributs; enfin, d'unir les jugements dans des syllogismes. Mais tout cela n'est qu'une apparence : une forme revêtue par le langage, non une réalité pensée. L'esprit vivant ne pense ni des jugements ni des raisonnements, il ne pense que des concepts. En effet, les prétendus principes logiques sont en réalité sans usage; le jugement n'est qu'une définition, la définition n'est qu'un concept; le raisonnement lui-même ne consiste qu'à éliminer le moyen terme pour faire apparaître un concept; le concept est « l'unique forme logique ».

On voit que nous avons raison d'appeler cette logique « révolutionnaire ». C'est aussi en quoi elle serait assez contestable; mais nous n'y insisterons pas.

Ainsi, toute pensée consiste à « concevoir ». Ici nous rencontrons le second caractère de l'œuvre de M. Croce, qui est de former un ensemble très personnel et très systématique.

Le début de l'*Estetica* posait que « la connaissance humaine a deux formes ; elle est ou connaissance *intuitive* ou connaissance *logique;* connaissance par l'*imagination* ou connaissance par l'*intellect;* connaissance de l'*individuel* ou connaissance de l'*universel,* des *choses* ou de leurs *relations;* et en définitive, ou productrice d'*images* ou productrice de *concepts.* »[1] L'ouvrage, à la fois théorie et histoire de l'esthétique, traitait du premier point de vue; la *Logica* envisage le second. Le concept, c'est le pendant logique de l'expression ou intuition, ce fait ultime qui se suffit à lui-même et que le concept présuppose. On comprend donc comment la pensée logique se fond tout entière dans le concept comme la pensée esthétique le fait dans l'intuition expressive.

Ce livre vient donc compléter à son heure le système, comme un de ses organes essentiels. La direction de sa pensée rapproche M. Croce du « nouveau nominalisme » représenté en France, à des degrés différents, par MM. Bergson, Milhaud, Poincaré. On sait que cette école, dénonçant partout l'influence mécanique du langage et les formes stéréotypées dont il revêt malgré elle la pensée, tend à révéler, derrière

1. *Estetica,* 1re éd., 1902, p. 3.

ces conventions artificielles, et figées en « idées toutes faites », une vie plus profonde et en quelque sorte plus vivante de l'esprit, inaccessible à nos catégories tranchées, sorte de rêverie étrangère à la logique verbale, et qui ne peut par conséquent avoir d'autres caractères que celui d'une intuition, d'une contemplation plus ou moins esthétique. Cette conclusion conviendrait assez bien à M. Croce, bien que sa théorie des concepts purs s'efforce de la dépasser.

Telles sont les idées directrices de cet ouvrage, que complètent ou qu'illustrent des aperçus nombreux sur l'histoire, la classification des sciences, la théorie de l'erreur et l'histoire de la logique. Aperçus un peu disparates, toujours suggestifs, selon la manière de l'auteur, mais nécessairement un peu rapides et par conséquent parfois quelque peu superficiels.

Charles LALO.

CHRONIQUE

~~~ La célèbre collection des manuels Hoepli vient de s'enrichir de deux nouveaux volumes qui rendront de réels services aux érudits. L'un est dû au directeur des archives de Modène, M. A. Cappelli, qui a donné déjà un dictionnaire utile des abréviations paléographiques. C'est une *Cronologia e calendario perpetuo* (xxxiii-421 pages). Il contient des tables chronographiques synoptiques, des chronologies et généalogies de souverains, un catalogue de dates, les tableaux des ères les plus importantes (ère chrétienne, révolutionnaire, mahométane, fastes consulaires), etc. Le calendrier perpétuel est dressé d'après le système des trente-cinq Pâques, le plus commode et le plus sûr de tous. De copieux index alphabétiques aideront au maniement de ce volume. L'autre volume est l'œuvre de M. Pietro Taddei : sous le titre *L'Archichivista,* c'est un manuel technique et pratique qui sera extrêmement utile aux professionnels, et qui comble une véritable lacune dans la littérature administrative et scientifique italienne. Les historiens y retiendront surtout le chapitre relatif aux archives des républiques italiennes du Moyen-Age, l'histoire des archives piémontaises, les indications données sur les diverses archives italiennes civiles, ecclésiastiques, notariales, des œuvres pies et particulières. Il y a là — et aussi dans les textes de lois et règlements relatifs à la communication des documents d'archives — beaucoup de renseignements utiles aux travailleurs non italiens. L.-G. P.

~~~ Qu'a voulu dire Dante lorsque, parlant de l'emploi de la langue française (*De Vulg. El.* I, x, 2), il a écrit : « Quicquid redactum sive inventum est ad vulgare prosaicum suum est »? Tel est le problème à l'examen duquel M. Giorgio Rossi consacre la première partie d'une intéressante dissertation (*Le Prose di Romanzi e il Vulgare prosaicum,* Bologne, 1906). Sa conclusion est que, dans ce passage célèbre et dans l'éloge du troubadour Arnaut Daniel (*Versi d'amore e prose di romanzi Superó tutti,* Purg. XXVI, 118), le mot *prosa* ne signifie pas *prose* au sens moderne du mot, mais composition — même en vers — d'un caractère narratif ou didactique; ce n'est, en somme, qu'une expression qui s'oppose à celle de *poésie lyrique*. Cette interprétation, pour hardie qu'elle puisse paraître, s'appuie sur des textes formels.

Dans une seconde partie, M. G. Rossi explique la fin du même passage, où Dante précise les domaines qui sont en quelque sorte

réservés à la poésie française : « Videlicet biblia cum Troyanorum Romanorumque gestibus compilata, et Arturi regis ambrages pulcerrime, et quamplures alie ystorie ac doctrine. » Tout d'abord, il ne faut pas entendre *biblia* comme le faisait le Trissin, qui traduit : *la Biblia,* mais simplement : les livres. On peut s'étonner que Dante, qui rappelle ici les romans de Troie et les légendes romaines, la « matière de Bretagne », enfin « diverses histoires », évidemment moins importantes, et la littérature didactique *(doctrine),* n'ait pas fait mention de l'épopée carolingienne, beaucoup plus connue encore et plus populaire en Italie. Il paraît impossible que l'expression « quamplures alie ystorie » désigne « la matière de France », et M. Giorgio Rossi croit que Dante rattachait le cycle de Charlemagne aux « histoires troyennes et romaines » ; ici encore, l'ingénieux critique cite des textes qui plaident nettement en faveur de sa thèse. H.

~~~ La « Société amicale Gaston Paris », qui publia en 1904 la Bibliographie des travaux du maître, a entrepris de réimprimer, sous le titre de *Mélanges linguistiques,* plusieurs de ses articles insérés dans des recueils parfois difficilement accessibles. L'idée est par elle-même extrêmement heureuse, et la façon dont elle est exécutée, le choix et le groupement de ces articles, permet de dire dès à présent que ces mélanges rendront de grands services aux romanistes. Le premier fascicule que nous avons sous les yeux (1905, grand in-8°, 150 pages) contient sept articles, ou groupes d'articles relatifs au latin vulgaire et aux langues romanes. En voici la liste ; pour abréger les renvois aux périodiques où ces études ont paru, nous indiquons simplement l'année à laquelle appartient chacune d'elles, avec le numéro qu'elle porte dans la bibliographie déjà citée :

Romani, Romania, lingua romana, romancium, 1872 (n° 12). — L'*Appendix Probi,* 1886, 1903 (n°s 23, 34). — *Version latine de l'Heptateuque,* 1883, 1901 (n° 20 ; le second fragment, très court, ne figure pas dans la Bibliographie). — L'*Altération du C latin,* 1893, 1904 (n°s 25, 24 et 35). — La *Prononciation de H en latin,* 1882 (n° 17). — Compte rendu du livre de M. Grammont sur la *Dissimilation consonantique dans les langues indo-européennes et dans les langues romanes,* 1898 (n° 6).

Le fascicule suivant doit être consacré à la langue française ; un troisième contiendra des notes étymologiques. H.

~~~ Il serait du devoir strict de ce *Bulletin* de tenir ses lecteurs au courant des diverses publications françaises attestant, dans notre pays, un intérêt chaque jour grandissant pour tout ce qui touche la civilisation italienne. Mais lorsqu'on aborde le chapitre de l'histoire de l'art, on est aussitôt débordé par le nombre et la variété des articles, des essais, des monographies qui surgissent presque chaque jour. Deux éditeurs parisiens, en particulier, viennent d'entreprendre des

collections destinées à répandre de plus en plus, avec des notions rigoureusement exactes, le goût des choses artistiques.

La librairie Renouard-Laurens publie simultanément deux collections : *Les grands artistes* et *Les villes d'art célèbres,* pour lesquelles elle s'est assuré la collaboration des auteurs les plus compétents. Ne voulant pas tomber dans de fastidieuses énumérations, nous ne citerons ici que deux de ces monographies, relatives à l'Italie, et remarquables de tous points; elles appartiennent à la série des villes d'art : *Rome* (1905), par M. E. Bertaux, en trois volumes, et *Florence* (1906), par M. E. Gebhart. Sur l'une et l'autre de ces villes, à propos desquelles la grande difficulté paraît être de savoir se borner, il était impossible de dire plus et mieux en un espace limité.

La collection des *Maîtres de l'art* publiée par la Librairie de l'Art ancien et moderne se compose de volumes sensiblement plus développés que ceux des *Grands artistes;* elle a cette caractéristique, entre plusieurs autres, — est-ce une force ou une faiblesse? — de compter parmi ses collaborateurs une imposante majorité d'universitaires. Parmi les huit ou neuf monographies parues, une seule concerne l'Italie, mais on peut dire que c'est, en son genre, un chef-d'œuvre : le *Michel-Ange,* de M. Romain Rolland, met fortement en relief les trais du génie douloureux et tourmenté du peintre de la Chapelle Sixtine, du sculpteur des tombeaux de Jules II et des Médicis; le volume est un de ceux que tout le monde a lu ou lira avec profit, même ceux qui sont les plus familiers avec cette époque et avec cette œuvre. La haute valeur psychologique et artistique de cette monographie ne saurait être diminuée par des négligences qui surprendront, qui affligeront peut-être, les lecteurs italiens de M. R. Rolland. Il donne, par exemple, page 85, une invraisemblable interprétation de quelques vers, d'ailleurs difficiles, de F. Berni; le passage avait déjà été rendu beaucoup plus exactement, dans la traduction française illustrée du livre de M. Corrado Ricci sur Michel-Ange, par M. de Crozals, p. 180 (Florence, Alinari, 1902). Il est vrai qu'en citant le texte italien aussitôt après son interprétation, M. Rolland fournit lui-même le meilleur moyen de porter remède à ses lapsus. H.

~~~ On connaît depuis longtemps le *Voyage d'Espagne curieux, historique et politique fait en l'année 1655,* attribué au Hollandais Aerssen de Sommelsdyck et auquel, d'après les recherches de M. Ch. Révillout, le Dauphinois Antoine de Brunel aurait fortement collaboré. La première partie de cette relation, qui se rapportait à l'Italie, était jusqu'ici restée inédite. M. Léon G. Pélissier en a découvert le manuscrit autographe et l'a publié dans les *Atti del Congresso di Scienze storiche* de 1903 à Rome (vol. III, sect. II : *Storia medievale e moderna*). Sa brochure a pour titre : *Sur quelques documents utiles pour l'histoire des rapports entre la France et l'Italie* (tirage à part de 88 pages in-8°,
~~~

Rome, 1906). Ce préambule italien du *Voyage d'Espagne* n'est ni moins curieux ni moins précieux que la suite hispanique du récit. L'observation y est directe et forte, et d'une franchise d'impressions, d'une verdeur de style, qui ont bien de la saveur. G. R.

~~~ Une étude approfondie sur « le phénomène du Secentismo », sa nature et ses causes, comme celle que M. Arturo Graf a publiée dans la *Nuova Antologia* du 1[er] octobre 1905, n'intéresse pas seulement l'histoire de la civilisation et de la littérature italiennes ; le phénomène, en effet, se retrouve vers le même temps en plusieurs pays, avec quelques variations et sous des noms différents : « Secentismo » ou marinisme en Italie, c'est l'euphuisme en Angleterre, le gongorisme ou le cultisme en Espagne et la préciosité en France. On a beaucoup raisonné, et déraisonné, depuis quelque cinquante ans sur les caractères, les origines et les relations de ces diverses formes d'une même maladie ; personne n'y a appliqué une faculté d'analyse plus pénétrante et plus lumineuse que M. Graf. Il convient donc de dégager de son étude deux ou trois idées d'une portée générale, en renvoyant au texte lui-même pour le détail de son argumentation.

Voici d'abord une distinction fort judicieuse entre le bon « Secentismo » et le mauvais ; on ne s'avise guère que du second, qui est en effet le plus frappant, puisque le mauvais « Secentismo » ce sont les effets nombreux et variés du phénomène. Mais il y a quelque chose de bon dans le point de départ du mouvement, qui est essentiellement une rupture avec des traditions surannées, une révolte contre l'autorité d'Aristote, une réaction vigoureuse contre l'imitation stérile des anciens et contre le pétrarquisme : on veut du nouveau à tout prix, on se pique de conquérir à l'art des continents inconnus ; comme Colomb, ces hardis découvreurs de mondes délaissent les chemins battus : ils visent au grand, au sublime ; ils veulent frapper d'admiration, de surprise, de stupeur. Ainsi considéré, le « Secentismo », malgré ses déplorables conséquences, se rattache aux hardiesses et aux paradoxes de T. Boccalini et de A. Tassoni, voire même à cette revendication d'indépendance intellectuelle et scientifique qui, grâce au génie de Galilée, a produit de si merveilleux résultats. Il est donc impossible d'y voir, selon la définition de Settembrini, une forme littéraire du jésuitisme, qui est au contraire l'esprit de domination, fondé sur l'autorité d'Aristote. Très finement, M. Graf indique quelle est la véritable incarnation poétique du jésuitisme : ce fut cette réaction contre le Secentismo qui prit corps dans l'Académie de l'Arcadie.

Il faut d'ailleurs se bien mettre dans l'esprit que le « Secentismo » n'a pas une origine unique, mais plusieurs, telles ces rivières issues de sources multiples, dont les eaux peuvent couler tantôt séparées et tantôt réunies, en tout cas de façon différente suivant les lieux et les moments : on ne doit ici méconnaître aucune influence, ni celle
~~~

de l'Espagne et de la vie de cour, ni celle des conditions historiques dans lesquelles s'ouvrait le XVIIe siècle, ni l'action personnelle d'un Marino ; le tout est de mettre chacune de ces causes, et bien d'autres, à leur rang, sans perdre de vue certaines circonstances accessoires grâce auxquelles le phénomène peut changer complètement d'aspect. Nous devons nous réjouir de voir un critique de l'autorité de M. Graf formuler aussi nettement une opinion que nous avons indiquée ici même (t. V, p. 65), à savoir qu'il n'y a pas identité entre le marinisme et la préciosité ; le savant professeur de Turin va même plus loin : pour lui ce sont deux formes *opposées* du « Secentismo ». Il écrit excellemment : « Le Secentismo, sous un certain aspect, est afféterie ; sous un autre il est disproportion ; afféterie, le raffinement de la pensée et la délicatesse du langage ; disproportion, la monstruosité des métaphores, la boursouflure des sentiments et du style. L'une est el contraire de l'autre : la préciosité est une forme de retenue *(ritenutezza)*, le marinisme une forme de dérèglement *(dissolutezza)*. »

Pour avoir méconnu cette nuance, qui n'avait jamais été aussi fortement exprimée, un jeune critique italien a pu composer sur l'influence de Marino en France un livre agréable (Fr. Picco, *Salotti francesi e poesia italiana nel Seicento,* 1905), qui, malgré un réel talent, n'apporte aucune lumière nouvelle sur la question ; celle-ci devra être reprise sur des bases toutes différentes ; il faudra, en particulier, procéder à une enquête plus approfondie sur la « mentalité » de la société française à l'aurore du XVIIe siècle, en tenant compte des différents « milieux » et des « moments » successifs, et aussi entreprendre une analyse plus minutieuse du style précieux — ici encore en s'appliquant à respecter la chronologie. Cette étude de stylistique est réclamée par M. Rodolfo Renier à la fin d'un magistral article paru dans le *Fanfulla della Domenica* (18 février 1906) : *Vita secentesca italiana e preziosismo francese;* l'auteur y résume les impressions que lui a laissées la lecture de diverses publications récentes, entre autres l'article de M. Graf et le volume de M. Picco, et nous devons le remercier de l'approbation qu'il veut bien donner aux idées que nous avons exposées ici, sur la question du marinisme et de la préciosité. — H.

〰 Nous restons en plein XVIIe siècle avec l'intéressant ouvrage que vient de publier M. Gaetano Imbert, *La vita fiorentina nel Seicento* (Florence, Bemporad, 1906, in-8°, VIII-307 pages, avec 14 planches). C'est une ingénieuse reconstitution du milieu florentin, des mœurs et des usages à une époque de décadence, mais bien pittoresque, parfois même bouffonne, et si loin de nous ! Le livre écrit avec esprit et verve est aussi amusant que solide ; car M. Imbert est fortement documenté : ses sources sont tous les mémoires du temps, et en particulier les relations publiées ou inédites de voyages en Italie par des Français, des Anglais, ou plus rarement des Allemands ; l'esprit d'observation

de ces touristes a relevé maint détail curieux qui paraissait tout naturel aux gens du pays. Ainsi cette étude n'est pas seulement instructive en ce qui concerne l'histoire des mœurs : c'est encore une importante contribution à la connaissance des jugements que les étrangers portaient alors sur l'Italie. Cet intéressant point de vue est particulièrement développé dans le dernier chapitre, inséré dès le mois de mars 1905 dans la *Nuova Antologia*. Il en résulte, comme de tout le livre, que ces voyageurs du XVII[e] siècle ont visité l'Italie, pour la plupart, avec une inintelligence qui confond. — H.

PUBLICATIONS NOUVELLES ADRESSÉES AU BULLETIN

XI[e] Centenario della morte del patriarca Paolino, Cividale, DCCCII-MDCCCCII. Milano, Hoepli, 1905; in-4°, VII-127 pages. (Cette *Miscellanea di studi storici e ricerche critiche*, renferme les écrits suivants : F. Wiegand, *Paolino patriarca d'Aquileia;* N. Tamassia, *Le opere di Paolino patriarca d'Aquileia;* F. Novati, *Paolino d'A., la cura della metrica ed il timore della censure ne' poeti carolingi;* F. Brandileone, *A proposito dell' ultimo canone del Concilio forojuliano;* P. S. Leicht, *Note al X canone del Concilio forojuliese;* F. Gabotto, *Un amico di San Paolino;* G. Grion, *Origine della città di Sacile nel tempo di S. Paolino;* V. Capetti, *La « Regula fidei »* di San Paolino e le sue *descrizioni d'oltretomba* (trad. in versi e commento); A. Marki, *Paolino d'Aquileia e gli Avari;* L. Suttina, *Due diplomi di Carlo Magno a Paolino d'Aquileia.*)

GIOVANNI FEDERZONI, *Una ballata di Dante in lode della Retorica.* Bologne, Zanichelli, 1905; in-8°, 14 pages. (Interprétation allégorique de la ballade *Io mi son pargoletta bella e nuova.*)

GIORGIO ROSSI, *Le « Prose di romanzi » e il « vulgare prosaicum »* (Dante, *Purg.*, XXVI, 118; *De Vulg. El.*, I, x, 2). Bologne, Zanichelli, 1906; 31 pages.

R. SABBADINI, *Le scoperte dei codici latini e greci ne' secoli XIV e XV.* Florence, Sansoni, 1905; in-8°, IX-233 pages (2[e] vol. de la *Bibl. del Rinascimento* diretta da F. P. Luiso).

ACHILLE TORELLI. — *L'Arte e la Morale,* conferenze (tome IV des *Opera di A. T.*). Portici, E. della Torre, 1906; in-16, 604 pages.

GUGLIELMO VOLPI, *La questione del Cavalca* (Extrait de l'*Archivio storico italiano,* série V, t. XXXVI; 1905).

1[er] mai 1906.

Le Secrétaire de la Rédaction, EUGÈNE BOUVY.
Le Directeur-Gérant, GEORGES RADET.

Bordeaux. — Imprimerie G. GOUNOUILHOU, rue Guiraude, 9-11.

Vol. VI. Juillet-Septembre 1906 N° 3.

THÉMON LE FILS DU JUIF

ET

LÉONARD DE VINCI

(suite).

V

Comment l'eau peut sourdre au sommet des montagnes

En renonçant à la supposition qui plaçait le niveau de certaines mers plus haut que le sommet des montagnes, Léonard a rejeté la réponse qu'il donnait tout d'abord à cette question : Comment l'eau peut-elle sourdre aux cimes les plus élevées? S'il a abandonné sa première solution de ce problème, c'est qu'il en a trouvé une autre, qui lui paraît meilleure.

Cette solution, Léonard la justifie par une comparaison, par la comparaison entre le corps de la Terre et le corps de l'homme; à cette comparaison il donne tant d'importance qu'il projette de la mettre en tête du *Traité de l'eau* qu'il a dessein d'écrire :

« *Commencement du Traité de l'eau*[1]. — L'homme est dit par les Anciens un petit monde, et certes cette épithète est bien placée. En effet, l'homme est composé de terre, d'eau, d'air et de feu; le corps de la Terre est de même. Si l'homme a en lui des os qui le soutiennent et une armature de chair, le monde a les roches qui supportent la terre. Si l'homme a en lui le lac

1. *Les manuscrits* de Léonard de Vinci, publiés par Ch. Ravaisson-Mollien ; ms. A de la Bibliothèque de l'Institut, fol. 55, verso. Cf. : *Del moto e misura dell' acqua*, libro I, cap. XXXIX.

du sang, où croît et décroît le poumon dans la respiration, le corps de la Terre a son océan qui, lui aussi, croît et décroît toutes les six heures avec la respiration du monde. Si dudit lac de sang dérivent les veines, qui vont se ramifiant dans le corps humain, de même l'océan remplit le corps de la Terre d'infinies veines d'eau. Il manque au corps de la Terre les nerfs, qui ne s'y trouvent pas, parce que les nerfs sont faits à l'intention du mouvement, et que le monde étant de perpétuelle stabilité, il n'y advient aucun mouvement; aucun mouvement n'y advenant, les nerfs n'y sont pas nécessaires. Mais en toutes choses, l'homme et le monde sont fort semblables. »

Suivons cette analogie : l'eau sourd au sommet des montagnes; le sang afflue à la tête de l'homme; ces deux effets semblables se doivent expliquer par des raisons semblables; aussi Léonard poursuit-il en ces termes[1] :

« *Des veines de l'eau au sommet des montagnes.* — Il apparaît clairement que toute la surface de l'océan, quand il ne subit aucune fortune, est également distante du centre de la Terre, et que les cimes des montagnes sont d'autant plus éloignées de ce centre qu'elles s'élèvent davantage au-dessus du centre de la surface de la mer. Donc si le corps de la Terre n'avait pas de ressemblance avec l'homme, il serait impossible que l'eau de la mer, qui est tellement plus basse que les montagnes, pût, par sa nature, monter au sommet de ces montagnes. D'où il est à croire que la raison qui retient le sang au sommet de la tête de l'homme est la même qui retient l'eau au sommet des montagnes. »

L'explication des deux phénomènes offre des difficultés toutes pareilles; l'un, comme l'autre, semble contredire à la tendance qu'ont tous les liquides, à leur commun désir de s'écouler des lieux élevés vers les lieux bas :

« Il semble[2] à première vue que si quelqu'un cassait le haut de la tête de l'homme, il ne devrait sortir que le sang qui se

1. Léonard de Vinci, *loc. cit.* Cf. : *Del moto e misura dell' acqua,* libro I, cap. XXXVIII.
2. *Les manuscrits* de Léonard de Vinci, publiés par Ch. Ravaisson-Mollien; ms. A de la Bibliothèque de l'Institut, fol. 56, verso.

trouve entre les bords de cette cassure; en effet, toute chose pesante désire les lieux bas, le sang a un poids, et il paraît impossible que, de lui-même, il monte comme une chose aérienne et légère. Diras-tu que le poumon se dilate au sein du lac de sang quand ce poumon, dans la respiration, s'emplit d'air; qu'en se dégonflant, il chasse de ce lac le sang qui fuit dans les veines et les fait croître et gonfler; que c'est ce gonflement qui oblige le sang à s'échapper par la rupture du sommet de la tête? Cette opinion serait vite réfutée. Les veines, en effet, suffisent bien par elles-mêmes à fournir une commode retraite au sang qui afflue; celui-ci n'a pas besoin de déborder par la cassure de la tête, comme s'il manquait de place. »

Quelle est donc la cause qui, en dépit de la pesanteur, fait affluer le sang à la tête de l'homme? C'est la chaleur. La chaleur mêle à un corps pesant des parties de feu qui sont légères et dont la légèreté porte vers le haut le mixte ainsi composé :

« *Pourquoi ce sang fuit par le sommet de la tête*[1]. — Les parties spirituelles ont force de se mouvoir et d'associer à leur course les parties matérielles. Nous voyons le feu, moyennant la chaleur spirituelle, envoyer au-dessus de la cheminée, mêlées aux vapeurs et aux fumées, des matières terrestres et pesantes; ainsi en est-il pour la suie, que tu verras se réduire en cendres si tu la brûles. De même la chaleur mêlée au sang, désireuse de retourner à son élément, et trouvant à s'évaporer par la rupture de la tête, emporte en sa compagnie le sang auquel elle est infusée et mêlée... Le feu veut retourner à son élément et emporte avec lui les humeurs réchauffées, comme on le voit en distillant du vif argent dans un alambic; quand cet argent de si grande pesanteur sera mêlé à la chaleur du feu, tu le verras se soulever, monter en fumée, et aller retomber dans un second réceptacle, en reprenant sa première nature. »

On peut d'ailleurs constater que « le chaud rend légers

1. Léonard de Vinci, *loc. cit.*

les corps pesants » au moyen de cette « expérience » probante[1] :

« Si deux choses de poids égal sont placées sur la balance, celle qui sera embrasée sera plus légère que l'autre, qui est froide. »

« Tu feras cette épreuve au moyen de deux balles de cuivre attachées aux balances par deux fils de fer; tu mettras l'une des deux au feu que tu attiseras en soufflant; quand le feu l'aura portée au rouge, tu l'en retireras, afin que le poids ne soit pas soulevé par la vapeur chaude qui monte; tu verras alors que cette balle, qui avait même poids que l'autre lorsqu'elle était froide, est devenue plus légère par l'effet de la chaleur. »

C'est donc cette légèreté, effet de la chaleur, qui porte le sang jusqu'au sommet de la tête lorsque l'homme est en vie; c'est elle aussi qui pousse l'eau jusqu'au sommet des montagnes :

« *Explication de la présence de l'eau au sommet des montagnes*[2]. — Je dis qu'elle est comme le sang, que la chaleur naturelle retient dans les veines, au sommet du corps de l'homme; quand l'homme est mort, le sang, refroidi, se réfugie dans les parties basses du corps; quand le soleil échauffe la tête de l'homme, le sang y afflue, mêlé d'humeurs, en telle abondance, qu'il force les veines et engendre souvent des douleurs de tête. De même, il est des veines qui vont se ramifiant dans tout le corps de la Terre; la chaleur de la Terre, répandue en tout ce corps continu, maintient l'eau élevée dans ces veines jusqu'aux plus hautes cimes des montagnes. L'eau que contient un conduit mûré, creusé dans le corps de la montagne, sera comme une chose morte; elle ne s'élèvera pas du tout, parce qu'elle n'est pas échauffée par la chaleur vitale de la première veine. La chaleur de l'élément du feu et, le jour, la chaleur du soleil, ont la puissance de la réveiller. »

1. Léonard de Vinci, *loc. cit.*

2. *Les manuscrits* de Léonard de Vinci, publiés par Ch. Ravaisson-Mollien; ms. A de la Bibliothèque de l'Institut, fol. 56, recto. — Cf.: *Del moto e misura dell' acqua*, libro I, cap. XLI.

Et Léonard d'imaginer[1] une expérience propre à confirmer cette explication : Au fond d'une sorte de fournaise se trouve de l'eau ; un grand feu échauffe le sommet de cette fournaise, comme le soleil échauffe la cime des montagnes ; l'eau s'élève en vapeurs au sein de la fournaise et, par un conduit percé non loin du sommet, elle distille au dehors :

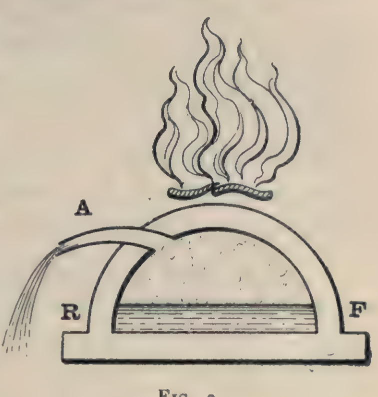


Fig. 2.

« Si tu prends l'instrument R F *(fig. 2)* et que tu l'échauffes par-dessus, l'eau quittera R F et, montant, se déversera par A. »

Toute cette Physique, bien surprenante pour notre science moderne, que Léonard développe avec tant de conviction, n'était point du tout, de sa part, une innovation ; il l'avait presque entièrement tirée des enseignements d'une très ancienne Scolastique. En particulier, il expliquait exactement comme Albert le Grand la présence des sources au sommet des montagnes.

Aristote, qui ne voulait voir dans les eaux pluviales ni l'unique raison, ni la raison principale des sources, attribuait en grande partie la génération de l'eau que celles-ci amènent au jour à une corruption d'air au sein des cavités dont la terre est creusée ; il n'avait nullement invoqué l'action de la chaleur pour expliquer l'ascension de l'eau jusqu'aux sommets des monts ; il semble bien que cette hypothèse soit la propriété de maître Albert, qui s'exprime en ces termes[2] :

« L'eau est lourde plutôt que légère ; par nature, elle descend vers les lieux bas ; soit donc qu'elle provienne de la mer, soit

1. Léonard de Vinci, *loc. cit.* — Cf. : *Del moto e misura dell' acqua*, libro I, cap. XLI.

2. Beati Alberti Magni, Ratisbonensis episcopi, Ordinis Prædicatorum... *De Meteoris libri IV*... recogniti per R. A. P. F. Petrum Iammy, sacræ theologiæ doctorem, conventus Gratianopolitani, ejusdem Ordinis, nunc primum prodeunt. — *Operum* tomus secundus. Lugduni, MDCLI. Liber II Meteorum ; Tractatus II : De origine fluminum ; Caput XII : Et est digressio declarans hoc quod est elevans aquas ad ostia suorum fluxuum.

qu'elle ait pour cause les impressions humides qui, d'en haut, tombent sur le sol, elle ne pourra s'élever du fond des cavités terrestres jusqu'aux orifices d'où découlent les fleuves et les sources. Pour résoudre cette difficulté, il suffit de nous rappeler ce qui a été dit plus haut. Nous avons dit que le soleil et les étoiles, par le mouvement continuel de leurs rayons, engendraient sous terre de très chaudes vapeurs; souvent, ces vapeurs demeurent enfermées entre des parois solides; elles sont poussées vers des cavités, où le soleil, en s'approchant de la terre, en engendre sans cesse de nouvelles quantités... »

« Voici donc comment l'eau s'élève. La vapeur contenue dans les cavités terrestres, en tourbillonnant sur elle-même, échauffe la voûte solide de la cavité où elle se trouve; la chaleur ainsi produite attire les eaux qui se trouvent au-dessous. Cette vapeur bout au sein des eaux; elle continue à tourbillonner entre les parois solides, et, semblable à un vent qui serait enfermé, elle élève les eaux. Sa continuelle poussée finit par ouvrir quelque orifice au flanc de la montagne; l'eau s'échappe par cet orifice et se met à couler sur la pente qu'elle trouve à l'extérieur... Les eaux jaillissantes s'échappent ainsi des orifices des fontaines comme d'une marmite remplie d'un liquide en ébullition. »

Cette théorie d'Albert le Grand est bien celle que développe Léonard de Vinci; ce n'est pas cependant la lecture d'Albert le Grand, mais celle de Thémon, le fils du Juif, qui a suggéré à Léonard son explication de la présence de l'eau au flanc des montagnes.

Thémon, en effet, emprunte[1] à Albert le Grand l'essence de sa théorie; mais à l'appui de cette théorie, il cite des observations tirées de l'expérience de chaque jour; et ces observations, fournies par les phonomènes de distillation, sont précisément celles qu'invoque Léonard :

« Nous voyons qu'en un grand nombre de lieux, la terre est creusée de vastes cavernes; ces cavernes recueillent les eaux pluviales qui semblent s'être perdues; s'il n'en était pas ainsi,

1. Thimonis *Quæstiones in quatuor libros Metheorum;* in librum II quæstio XX.

nous ne saurions où prendre les réservoirs d'où viennent les sources; il faut donc que ces cavernes existent. Comme ces cavernes ne peuvent être vides, elles sont remplies d'air ou de vapeur. D'autre part, la terre qui entoure cet air et cette vapeur est froide; elle détruit donc la chaleur de la vapeur et la condense; la vapeur, en effet, est humide; lorsqu'elle est refroidie, elle prend les propriétés de l'eau. Cette transformation de la vapeur en eau se produit peu à peu, engendrant des gouttes qui adhèrent aux parois de la caverne; goutte à goutte se forment des masses d'eau, qui finissent par descendre aux plus bas lieux, car la nature des fluides pesants est de toujours descendre. Ces eaux s'échappent enfin par un orifice et, de la sorte, une source est produite.

« Nous observons des effets semblables en des expériences artificielles; il en est ainsi, par exemple, dans l'alambic, qui est l'instrument propre à faire l'eau distillée, ou dans le fourneau qui sert à fabriquer l'eau de rose. La vapeur monte au sommet du récipient; mais la froideur du vase et de l'air qui l'entoure condense cette vapeur; celle-ci découle aussitôt. »

Les expériences que Léonard invoque à l'appui de sa théorie sont empruntées aux *Questions* de Thémon; il leur doit également la comparaison, qu'il a développée avec tant de faveur, entre le macrocosme et le microcosme, entre la terre et l'homme; car Thémon continue en ces termes :

« L'explication précédente est confirmée par cela qu'il en est de même dans le petit monde (je veux dire dans l'homme) que dans le grand monde; dans le petit monde, il y a aussi une caverne, l'intérieur de la tête; les vapeurs s'élèvent vers cette cavité; elles s'y convertissent en eau et découlent par le nez et par les yeux. »

Ces passages suffiraient à nous prouver, si nous n'en étions convaincus par ailleurs, que Léonard a pris souvent les *Questions sur les Météores compilées par Thémon* comme guides de ses méditations.

Nous pouvons, d'ailleurs, indiquer assez exactement l'époque où Léonard a emprunté à Thémon son explication de l'origine des sources. Nous avons vu, en effet, qu'il n'acceptait point

encore cette opinion lorsqu'il jetait ses pensées sur les feuillets du cahier F, commencé le 15 septembre 1508; le cahier A, où il la développe, est donc postérieur à cette date. D'autre part, cette théorie était, pour Léonard, définitivement acquise lorsqu'il écrivait le cahier E qui fut, sans doute, commencé en 1513, comme en témoignent ces lignes par lesquelles il débute : « Je partis de Milan pour Rome au jour 24 de septembre 1513. »

Feuilletons, en effet, ce cahier E; à côtés de fragments[1] où Léonard reprend la théorie favorite d'Albert de Saxe, montre comment l'érosion fait sans cesse varier le centre de gravité de la Terre, et prouve par l'observation des fossiles les soulèvements qui témoignent de cette variation, nous trouvons d'autres fragments où se reflètent les pensées de Thémon, celui-ci[2] par exemple :

« *De la grandeur qu'a la sphère de l'eau.* — La sphère de l'eau a une circonférence moindre que la terre découverte de l'eau, et pour mesurer cette sphère de l'eau, aie un espace connu de la mer quand elle est au calme. »

Nous trouvons surtout, en ce cahier E, un fragment capital[3]; Léonard y résume toutes les doctrines sur les relations de la terre et de l'eau que nous lui avons vu recueillir de l'enseignement de Thémon :

« *Ordre du premier livre des eaux.* — Définis d'abord quelles choses sont hauteur et bas-fond, puis comment sont situés les éléments l'un dans l'autre. Ensuite quelle chose est la gravité dense et la gravité liquide, mais d'abord quelles choses sont en soi gravité et légèreté. Puis décris pourquoi l'eau se meut et pourquoi elle termine son mouvement; puis pourquoi elle se fait plus lente ou rapide, et en outre comment elle descend toujours, étant limitrophe d'air plus bas qu'elle. Et comment l'eau s'élève en l'air, moyennant la chaleur du soleil, et puis

1. *Les manuscrits* de Léonord de Vinci; ms. E de la Bibliothèque de l'Institut, fol. 4, verso.

2. *Les manuscrits* de Léonard de Vinci; ms. E de la Bibliothèque de l'Institut, fol. 29, verso.

3. *Les manuscrits* de Léonard de Vinci; ms. E de la Bibliothèque de l'Institut, fol. 12, recto.

retombe en pluie. Encore pourquoi l'eau sourd des cimes des monts. Et si l'eau d'aucune veine plus haute que la mer Océan peut verser une eau plus haute que la surface de cet Océan. Et comment toute l'eau qui retourne à l'Océan est plus haute que la sphère de l'eau. Et comment l'eau des mers équinoxiales est plus haute que les eaux septentrionales, et est plus haute sous le corps du soleil qu'en aucune autre partie du cercle équinoxial. Comment on expérimente, sous la chaleur du tison ardent, l'eau qui, moyennant ce tison, bout et l'eau qui, tout autour du centre de cette ébullition, descend en onde circulaire. Et comment les eaux septentrionales sont plus basses que les autres mers, d'autant plus qu'elles sont plus froides, jusqu'à ce qu'elles se changent en glace. »

VI

L'écoulement uniforme des cours d'eau.

Léonard de Vinci, pour rendre compte de la présence de l'eau au flanc des montagnes, a fini par adopter l'explication proposée par Thémon le Juif, après Albert le Grand; il a renoncé à celle qui l'avait séduit tout d'abord. Il n'a pas abandonné cette dernière sans avoir reconnu le vice qui faussait son raisonnement et sans avoir substitué une vérité à sa première erreur.

La masse des eaux douces que reçoivent les mers méditerranéennes suppose un écoulement constant de ces mers vers l'Océan, partant un continuel abaissement de la surface depuis la mer d'Azow jusqu'au détroit de Gibraltar; telle est la supposition que Léonard emprunte à Aristote.

Léonard suppose également que la vitesse de l'écoulement de l'eau doit être partout la même, partant, que la pente de la surface doit être la même en tout point; en quoi il se trompe assurément. Lorsqu'un écoulement d'eau est parvenu à son régime permanent, la vitesse avec laquelle l'eau coule est en raison inverse de la section qui s'offre à son passage; très

rapide dans les parties étroites et peu profondes du cours d'eau, le mouvement devient très lent là où la nappe d'eau a largeur et profondeur. Un courant insensible en la mer Méditerranée deviendra très sensible dans le détroit de Gibraltar.

Cette vérité n'avait point échappé à Aristote; lorsqu'au second livre des *Météores,* il traite du mouvement des mers, il remarque que « dans les détroits, la mer paraît couler grâce à la configuration des côtes qui, au lieu du large espace qu'elles lui laisseraient, la resserrent étroitement »; Aristote, il est vrai, semble donner pour origine à cet écoulement « le balancement qui, fréquemment, fait osciller la mer », c'est-à-dire la marée; il insiste sur ce point que « l'oscillation très petite au large, paraîtra nécessairement fort grande dans les endroits où la terre laisse peu de place à la mer ».

Ce passage devait attirer l'attention de Léonard, d'autant que Thémon en avait cité[1] la phrase essentielle sous cette forme: « Fluit autem mare et videtur secundum angustias. — La mer coule et cela s'aperçoit dans les détroits. » Thémon attire, en outre, l'attention sur les mots « huc et illuc » qu'il lit dans Aristote et où il voit une allusion au flux et au reflux.

Léonard d'ailleurs, à l'époque où il lisait les *Météores* de Thémon, a songé à l'accroissement que l'amplitude d'une oscillation marine éprouve en un golfe resserré; nous en trouvons la preuve dans un curieux fragment[2] du cahier F; le Vinci y montre que « le flux et le reflux sont doubles dans un même *pelago* », entendant par ce mot un golfe qu'une étroite embouchure fait communiquer avec la pleine mer. « Cela a lieu parce que l'onde du premier flux court fortement dans le *pelago* et que dans le temps que cette onde suit son impeto, celle qui se trouve en dehors de la bouche fait son reflux; avant que l'onde qui s'est engolfée ressente l'effet du reflux qui s'est produit à l'embouchure, le flux renaît à cette bouche; à ce moment, la première onde engolfée ralentit son *impeto* et s'arrête tandis que s'engolfe la deuxième onde. Ainsi

1. Thimonis *Quæstiones in quatuor libros Metheorum;* in librum II quaestio II.
2. *Les manuscrits* de Léonard de Vinci, publiés par Ch. Ravaisson-Mollien; ms. F de la Bibliothèque de l'Institut, fol. 6, verso.

tant d'ondes s'engolfent que le niveau du *pelago* s'élève fortement; les eaux alors retournent impétueusement derrière le flot qui rétrograde; la troisième, la quatrième onde n'engolfent plus ce flot qui rétrograde, tant que la première eau ne s'est pas dégolfée. »

Celui qui s'efforçait d'analyser ainsi l'effet de la configuration des côtes sur les marées ne pouvait méconnaître bien longtemps l'influence que la largeur d'un cours d'eau exerce sur la violence du courant; il ne devait pas tarder à signaler cette influence et à en formuler la loi précise: Si le débit d'un cours d'eau est le même en toutes ses sections, la vitesse du courant est partout en raison inverse de l'aire de la section.

Si, par exemple, le lit du cours d'eau a, partout, même profondeur, la vitesse du courant sera en raison inverse de la largeur. Ce corollaire est le premier qui se présente à l'esprit de Léonard[1]:

« *Pourquoi la mer a plus de courant dans le détroit d'Espagne qu'ailleurs.* — Le fleuve de profondeur uniforme aura une fuite plus rapide dans la moindre largeur que dans la plus grande, d'autant que la plus grande largeur surpassera la moindre.

» Cette proposition se prouve clairement par raison et l'expérience la confirme. En effet, quand par un canal d'un mille de largeur passera un mille de longueur d'eau, là où le fleuve sera large de cinq milles, chacun de ces cinq milles carrés mettra un cinquième de lui-même à refaire le mille carré d'eau manquant dans le *pelago*.

» Et là où le fleuve sera large de trois milles, chacun de ces milles carrés mettra le tiers de sa quantité pour le défaut qu'a fait le mille carré du détroit. »

Pour rendre aisément saisissable cette proposition, Léonard imagine l'exemple suivant:

Imaginons une avenue formée de trois tronçons consécutifs, de largeurs différentes; le premier tronçon, le plus étroit, est quatre fois moins large que le second, et celui-ci est deux fois

1. *Les manuscrits* de Léonard de Vinci, publiés par Ch. Ravaisson-Mollien; ms. A de la Bibliothèque de l'Institut, fol. 57, recto et verso. — Cf.: *Del moto e misura dell' acqua,* libro VIII, cap. XLI.

moins large que le premier; des hommes, serrés les uns contre les autres, emplissent ces avenues; ils doivent marcher tous ensemble d'une manière continue; quand les hommes qui se trouvent en la partie large de l'avenue font un pas, ceux qui se trouvent en la région moyenne en doivent faire deux et ceux du plus étroit espace, huit; « proportion que tu trouveras dans tous les mouvements qui passent par des lieux de différentes largeurs. »

Ce qui vient d'être dit touchant le courant d'un fleuve de profondeur invariable, mais de largeur variable, Léonard le répète[1] d'un cours d'eau où une profondeur variable s'associe à une largeur uniforme:

« *Tout mouvement d'une eau de largeur et surface uniformes courra plus fort dans un endroit que dans un autre d'autant que cette eau sera moins profonde dans l'un que dans l'autre.* — Cette proposition se prouve clairement; en effet, bien que le fleuve soit de largeur et de surface uniformes, s'il est de profondeur inégale, il est nécessaire, par les raisons données ci-dessus, que son mouvement soit, lui aussi, inégal. Et ce mouvement sera de cette qualité : Je dis qu'en MN *(fig. 3)*, l'eau a un mouvement plus rapide qu'en AB, d'autant que MN entre en AB; il y entre quatre fois; le mouvement sera donc quatre fois plus rapide en MN qu'en AB, trois fois plus qu'en CD et deux fois plus qu'en EF. »

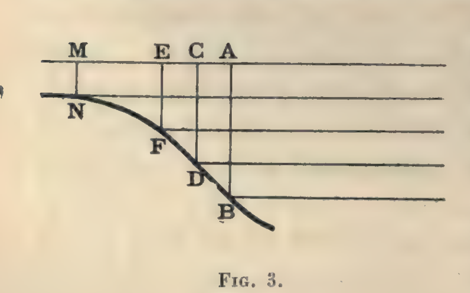


Fig. 3.

Léonard a donc rectifié l'erreur par laquelle il avait cru, tout d'abord, expliquer l'ascension de l'eau au sommet des montagnes; en la rectifiant, il a clairement formulé un principe essentiel d'Hydraulique; nous l'allons voir tirer de ce principe un corollaire important.

1. *Les manuscrits* de Léonard de Vinci, publiés par Ch. Ravaisson-Mollien; ms. A de la Bibliothèque de l'Institut, fol. 57, verso. — Cf.: *Del moto e misura dell' acqua*, libro VIII, cap. XXIII.

VII

L'invention du principe fondamental de l'Hydrostatique

Au moment où Léonard vient de formuler cette vérité : En un cours d'eau uniforme, de section variable, la vitesse du courant varie en raison inverse de la section; au moment où il vient d'expliquer cette vérité par un exemple saisissant, il ajoute[1] ces mots :

« Regarde la seringue; quand son piston, qui chasse l'eau, se meut d'un doigt, la première eau qui a paru au dehors s'est éloignée de deux brasses... Tu trouveras la même chose dans le mouvement des roues par rapport à leurs pignons, attendu que si le pôle de la roue est de même grosseur que le pignon, le mouvement du pignon et de la surface de la roue est plus rapide que celui de son pôle d'autant que la circonférence du pignon entre davantage dans la circonférence de la roue. » En marge de ces lignes, au-dessous d'une seringue, est dessinée une grande roue dentée qui engrène avec un pignon de même grosseur que l'axe de la roue.

Examinons de près la pensée que nous venons de transcrire, afin de reconnaître très exactement tous les germes de vérité qu'elle porte en elle.

Si la circonférence de la roue dentée est vingt fois plus grande que la circonférence de l'axe qui la porte, un point de la circonférence de la roue, un point du pignon qui engrène avec elle, se meuvent vingt fois plus vite qu'un point pris à la surface de l'axe; dans le temps que ce dernier parcourt un pouce de chemin, les deux premiers parcourent chacun vingt pouces.

Supposons que la roue soit mue, à la façon d'une horloge, par un poids dont le fil, enroulé sur l'axe de la roue, se dévide

1. *Les manuscrits* de Léonard de Vinci, publiés par Ch. Ravaisson-Mollien ; ms. A de la Bibliothèque de l'Institut, fol. 57, verso. Cf. : *Del moto e misura dell' acqua*, libro VIII, cap. XLI.

peu à peu; supposons aussi que, par un dispositif inverse, le pignon remonte un poids dont le fil s'enroule à sa surface; tandis que le premier poids descendra seulement d'un pouce, le second montera de vingt pouces.

Cette multiplication de vitesse entraîne une conséquence : le premier poids ne pourra descendre en contraignant le second à monter que s'il est plus de vingt fois plus lourd que celui-ci; si le poids qui doit descendre est exactement égal à vingt poids semblables à celui qui doit monter, aucun mouvement ne se produira; la puissance et la résistance se tiendront en équilibre; enfin, si le premier poids est moins de vingt fois plus grand que le second, le mouvement se produira en sens contraire; le poids dont le fil s'enroule sur le pignon descendra, forçant à monter le poids que porte l'axe de la roue.

Ces vérités étaient familières aux mécaniciens de l'Antiquité; elles jouaient un rôle essentiel dans les *Questions mécaniques* d'Aristote; Héron d'Alexandrie, en son traité nommé *L'élévateur*, en avait fait l'application aux engrenages de roues dentées et de pignons, et Pappus, en ses *Collections mathématiques,* avait reproduit cette partie de l'œuvre de Héron.

Comparons maintenant, comme Léonard nous y invite, les propriétés des engrenages à celles de la seringue.

Que la section de la canule par laquelle l'eau s'échappe soit cent fois plus petite que la section du corps de pompe; l'eau courra dans la canule cent fois plus vite que n'avance le piston. Imaginons alors qu'un second piston, cent fois plus petit que le premier, s'oppose à cette course cent fois plus rapide; il y parviendra sûrement pourvu que la force qui le pousse soit au moins égale à la centième partie de celle qui pousse le grand piston; et si la première force surpasse la centième partie de la seconde, c'est le petit piston qui avancera et le grand qui reculera. Nous pouvons donc formuler cette conclusion :

« Si un vaisseau plein d'eau, clos de toutes parts, a deux ouvertures, l'une centuple de l'autre; en mettant à chacune un piston qui lui soit juste, un homme poussant le petit

piston égalera la force de cent hommes, qui pousseront celui qui est cent fois plus large, et en surmontera quatre-vingt-dix-neuf.

» Et quelque proportion qu'aient ces ouvertures, si les forces qu'on mettra sur les pistons sont comme les ouvertures, elles seront en équilibre. D'où il paraît qu'un vaisseau plein d'eau est un nouveau principe de mécanique, et une machine nouvelle pour multiplier les forces à tel degré qu'on voudra, puisqu'un homme, par ce moyen, pourra enlever tel fardeau qu'on lui proposera.

» Et l'on doit admirer qu'il se rencontre en cette machine nouvelle cet ordre constant qui se trouve en toutes les anciennes; savoir le levier, le tour, la vis sans fin, etc., qui est que le chemin est augmenté en même proportion que la force. Car il est visible que, comme une de ces ouvertures est centuple de l'autre, si l'homme qui pousse le petit piston l'enfonçoit d'un pouce, il ne repousseroit l'autre que de la centième partie seulement;... de sorte que le chemin est au chemin comme la force est à la force; ce que l'on peut prendre même pour la vraie cause de cet effet: étant clair que c'est la même chose de faire faire un pouce de chemin à cent livres d'eau, que de faire faire cent pouces de chemin à une livre d'eau; et qu'ainsi lorsqu'une livre d'eau est tellement ajustée avec cent livres d'eau, que les cent livres ne puissent se remuer un pouce, qu'elles ne fassent remuer la livre de cent pouces, il faut qu'elles demeurent en équilibre, une livre ayant autant de force pour faire faire un pouce de chemin à cent livres, que cent livres pour faire faire un pouce à une livre. »

Ces lignes ne sont pas de Léonard; elles sont de Pascal[1]; et, cependant, elles forment la suite toute naturelle de la remarque énoncée par Léonard; tant il est vrai qu'en cette remarque le principe fondamental de l'Hydrostatique, le principe de Pascal, se trouve logiquement contenu!

Mais la vérité que cette remarque contenait en germe s'est-elle tout d'abord développée? A-t-elle produit, dans l'esprit même de Léonard de Vinci, les effets qu'elle contenait en puis-

1. Pascal, *Traité de l'équilibre des liqueurs*, chap. II.

sance? Léonard, en d'autres termes, a-t-il précédé Pascal dans l'aperception du principe fondamental de l'Hydrostatique? La question est d'importance; elle mérite d'être examinée avec soin.

Et d'abord le génie de Léonard était-il préparé à apercevoir les conséquences dont sa remarque était capable? Nous allons reconnaître sans peine que son attention, pleinement éveillée, guettait en quelque sorte ces conséquences.

Dès les premiers feuillets du cahier A[1], nous voyons le Vinci préoccupé de la loi suivant laquelle une pression donnée se répartit en une masse fluide[2].

« Autant de fois la bouche A entre dans tout le vide du soufflet, en autant de parties le poids se divisera dans le soufflet ci-dessous figuré *(fig. 4)*. Ainsi, si nous disons que la bouche du soufflet entre 1000 fois dans la totalité de celui-ci, et que le poids qui le presse est, lui aussi, de 1000 livres, la bouche du soufflet aura pour sa part une seule livre de ce poids et les 999 autres parties du poids agiront sur les 999 parties du soufflet qui restent en sus de la bouche. »

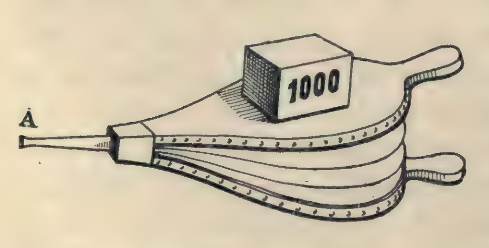


Fig. 4.

De la vérité à découvrir, Léonard n'a encore qu'une vue bien imprécise et bien incorrecte; il fait jouer aux volumes des diverses parties du fluide un rôle qu'une formule exacte eût attribué aux surfaces.

Cette même erreur se retrouve dans le passage suivant[3], où cependant, plus encore que dans le précédent, Léonard a entrevu le principe fondamental de l'Hydrostatique :

« *Le poids qui pressera sous lui une quantité d'eau moindre par*

1. A l'inverse du cahier F, qui a été presque entièrement écrit à rebours, le cahier A a été écrit, en général, dans l'ordre où il est paginé.

2. *Les manuscrits* de Léonard de Vinci, publiés par Ch. Ravaisson-Mollien; ms. A de la Bibliothèque de l'Institut, fol. 15, verso.

3. *Les manuscrits* de Léonard de Vinci, publiés par Ch. Ravaisson-Mollien; ms. A de la Bibliothèque de l'Institut, fol. 45, recto.

rapport à lui-même, la chassera plus au-dessus de lui. — Par exemple, si A B représente *(fig.* 5*)* onze brasses de pierre sur une brasse d'eau BC, toute la brasse inférieure est pressée par le poids superposé; donc, si une brasse d'eau a, sur elle, onze brasses de pierre, l'eau sautera onze fois plus haut que celle de la brasse EN *(fig. 6)* qui a sur elle seulement une

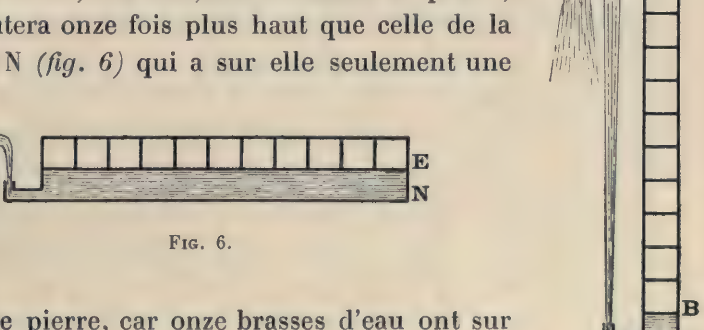


Fig. 6.

Fig. 5.

brasse de pierre, car onze brasses d'eau ont sur elles onze brasses de pierre. »

Non seulement ce passage nous marque à quel point l'esprit de Léonard est attentif au problème de la distribution des pressions, mais encore il nous montre dans quelle voie il en cherche la solution; cette solution, il souhaite visiblement de la tirer de l'égalité entre le travail moteur et le travail résistant, qui assure l'équilibre des machines simples; pour garants, nous en avons ces lignes, écrites immédiatement au-dessus de celles qui viennent d'être citées :

« Cette proportion qu'aura la longueur du levier avec son contre-levier, tu la trouveras de même dans la qualité de leurs poids, et semblablement dans la lenteur du mouvement et dans la qualité du chemin parcouru par leurs extrémités, quand ils seront parvenus à la hauteur permanente de leur pôle. »

Souci du problème à résoudre, intuition de la méthode qui en doit fournir la solution, rien ne manque à Léonard, au moment où il jette sur le papier la note que nous avons analysée, de ce qu'il faut pour développer les vérités que cette note implique. Assistons maintenant à ce développement.

C'est au cahier I, vraisemblablement postérieur au cahier A, que nous découvrirons les premières traces de ce développement.

Léonard y étudie[1] des instruments analogues à celui que Héron a décrit; ils se composent d'une série de roues dentées; chaque roue engrène avec un pignon solidaire de la roue suivante; une telle machine permet de multiplier indéfiniment la force qu'on lui applique : « Une livre de force en B a pour résultat dix mille milliers de millions de livres en M... Et sache que quand la première roue de dessus donne cent mille milliers de millions de tours, celle de dessous ne donne qu'un tour entier. Ce sont là des merveilles de l'art du génie mécanique. »

Ces réflexions voisinent, dans le même cahier, avec des considérations sur la pression hydrostatique; telle celle-ci[2], que reproduit le traité *Del moto e misura dell' acqua;*

« Il est dans la nature qu'un même conduit puisse jeter de l'eau loin de soi à une distance infinie; parce qu'infinie peut être la hauteur occupée par l'eau qui charge sur l'issue » par laquelle l'eau s'échappe. « Et à chaque degré de hauteur, le conduit acquiert un degré en la distance à laquelle il peut jeter. »

Qu'en ces sortes de multiplication de force, la puissance motrice obéisse toujours à la même loi; qu'elle ait toujours pour mesure le produit du poids moteur par la hauteur de chute, c'est une vérité qui est sans cesse présente à l'esprit du Vinci, qui le sollicite au moment même qu'il songe aux pressions hydrostatiques; c'est ainsi que le passage précédemment cité est, dans le cahier I, aussitôt suivi de celui-ci[3] :

« Si quelqu'un descend de marche en marche en faisant de l'une à l'autre un saut et que tu additionnes toutes les puissances des percussions et poids de tels sauts, tu trouveras qu'elles sont égales à la totalité de la percussion et du poids que donnerait un tel homme s'il tombait par ligne perpendiculaire de la tête au pied de la hauteur dudit escalier. »

1. *Les manuscrits* de Léonard de Vinci, publiés par Ch. Ravaisson-Mollien; ms. I de la Bibliothèque de l'Institut, fol. 57[9], verso.

2. *Les manuscrits* de Léonard de Vinci, publiés par Ch. Ravaisson-Mollien; ms. I de la Bibliothèque de l'Institut, fol. 14, recto. — Cf. : *Del moto e misura dell' acqua,* libro VIII, cap. LV.

3. *Les manuscrits* de Léonard de Vinci, publiés par Ch. Ravaisson-Mollien; ms. I de la Bibliothèque de l'Institut, fol. 14, verso.

C'est dans le traité *Del moto e misura dell' acqua* que nous pouvons contempler, parvenues à leur plein développement, les vérités dont les fragments précédents nous présentaient la première ébauche.

Le problème essentiel qui sollicite à maintes reprises l'attention de Léonard est le suivant :

Un corps de pompe cylindrique se relie par le bas à un conduit vertical également cylindrique ; l'eau du corps de pompe *(bottino)* est pressé par un piston qui porte une charge *(contrappeso)* ; à quelle hauteur, dans le conduit vertical, l'eau s'élève-t-elle au-dessus de son niveau dans le corps de pompe?

La charge du piston peut être fort diverse ; Léonard lui attribue visiblement une forme cylindrique, ce qui n'exclut pas toute diversité : « Les contrepoids [1] qui en pressant l'eau contenue dans le corps de pompe, chassent cette eau en haut sont de trois natures : de nature plus grave que l'eau, ou plus légère, ou égale. Ils sont aussi de trois formes : ou plus larges que la largeur du corps de pompe, ou plus étroits, ou égaux. »

En général, Léonard suppose que l'on remplace cette charge exercée sur le piston par un cylindre d'eau de même base et de même pesanteur que de « *contrappeso* ». Il fait constamment usage de cet artifice dans les énoncés que nous allons rapporter et où nous trouverons, sous des formes variées, l'affirmation bien claire du principe de Pascal.

La plupart des ces énoncés ont trait au cas où la charge du piston a précisément même section que le corps de pompe.

« L'eau qui est élevée par suite d'un degré quelconque de mouvement d'une autre eau [2] est plus mince que celle qui la meut dans le rapport même où elle est plus longue. Multiplie l'eau qui descend par sa hauteur de chute et divise [3] le produit par la hauteur à laquelle tu veux élever l'eau ; le résultat est la quantité d'eau ultime et maximum que la pompe versera.

1. Léonard de Vinci, *Del moto e misura dell' acqua*, libro VIII, cap. LXXX (*Raccolta d'autori italiani che trattano del moto dell' acque ;* edizione quarta ; tomo X ; Bologna, MDCCCXXVI).
2. Léonard de Vinci, *Del moto e misura dell' acqua*, libro VIII, cap. LVII.
3. Le texte dit : *multiplicala ;* c'est visiblement un *lapsus calami.*

Autant de fois la chute de l'eau entre dans la hauteur à laquelle on veut l'élever, autant de fois est plus subtile l'eau qui monte. »

« Le poids de l'eau[1] qu'un conduit quelconque élève au-dessus de son niveau a telle proportion à celle de l'autre eau [équivalente au *contrappeso*] qui la chasse qu'a la section du conduit à celle du corps de pompe d'où il sort, la section de l'eau qui presse étant supposée égale à celle de l'eau qui est pressée dans le corps de pompe. »

« Si le contrepoids[2] a même section que l'eau comprimée dans le corps de pompe, telle est la fraction de ce contrepoids qui opère et pèse sur l'eau qui s'élève dans le conduit opposé qu'est [à cette commune section] la section du vide dudit conduit. »

Nous avons là l'énoncé du principe de Pascal, aussi formel, aussi précis qu'on peut l'attendre de notes désordonnées, hâtivement jetées sur le papier, dans la fièvre de l'invention.

Du principe ainsi posé, d'ailleurs, Léonard sait tirer des corollaires exacts; telle la loi selon laquelle des liquides de densités diverses se superposent en des vases communiquants :

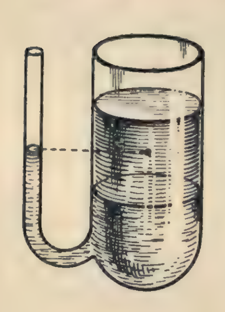


Fig. 7.

« Si l'huile est moitié plus légère que l'eau[3], cet instrument *(fig. 7)* aura d'un côté la surface de l'eau en regard du centre de gravité de l'huile; et que les conduits soient variés en grosseur autant que l'on voudra, et que l'huile soit en telle quantité que l'on voudra, la règle se produira toujours dans l'ordre susdit. »

Pour rendre ses énoncés plus clairs, Léonard a attribué au *contrappeso* la forme d'un cylindre de même section que le corps de pompe; mais il sait que cette restriction n'a rien d'essentiel à l'exactitude de la loi; il sait comment il faut

1. Léonard de Vinci, *Del moto e misura dell' acqua*, libro VIII, cap. LVIII.
2. Léonard de Vinci, *Del moto e misura dell' acqua*, libro VIII, cap. LXXXII.
3. Léonard de Vinci, *Del moto e misura dell' acqua*, libro VIII, cap. LXXVIII. — Cf. : *Les manuscrits* de Léonard de Vinci, publiés par Ch. Ravaisson-Mollien, ms. E de la Bibliothèque de l'Institut, fol. 70, verso.

formuler cette loi si l'on veut la débarrasser de cette restriction :

« Si le contrepoids[1] est dix fois plus large que le *bottino* qu'il comprime, l'eau qu'il élève s'élèvera dix fois plus haut que la surface de l'eau équivalente au contrepoids. »

Le Vinci, d'ailleurs, ne perd jamais de vue le lien qu'ont toutes ces propositions avec l'égalité qui s'établit, en l'équilibre de toute machine, entre le travail moteur et le travail résistant :

« Il est impossible[2] que l'eau qui meut n'importe quel instrument puisse élever, depuis le niveau où elle s'arrête jusqu'à la hauteur d'où elle est partie, une quantité d'eau plus grande que celle qui lui est semblable en poids. On le prouve par le chapitre LXXXIV[3], qui dit : Il est impossible qu'en un temps[4], si long soit-il, un poids qui descend tire un poids égal à lui-même à une hauteur égale à celle dont il est descendu. Donc, tais-toi, toi qui veux tirer un poids d'eau plus grand que le contrepoids qui la lève. En vérité, si tu lèves mille livres à une brasse, leur descente ne chassera environ que deux cents livres d'eau, et ne les chassera pas à plus de cinq brasses[5]. »

VIII

Comment le principe fondamental de l'Hydrostatique s'est transmis de Léonard de Vinci a Pascal. Giovanni Battista Benedetti et le P. Mersenne

Que Léonard de Vinci ait clairement aperçu la loi selon laquelle la pression exercée sur un fluide est transmise par ce fluide, qu'il ait nettement formulé cette loi, qu'il ait reconnu le lien qui la rattache au principe général de l'égalité entre le travail moteur et le travail résistant, ce sont autant de propo-

1. Léonard de Vinci, *Del moto e misura dell' acqua,* libro VIII, cap. LXXXIII.
2. Léonard de Vinci, *Del moto e misura dell' acqua*, libro VIII, cap. LIX.
3. Le texte dit, par erreur : *per la ottantesimaquinta.*
4. Léonard de Vinci, *Del moto e misura dell' acqua,* libro VIII, cap. LXXXIV.
5. Le texte dit, par erreur, *nove braccia.*

sitions qui nous paraissent maintenant hors de doute. Il est certain que Léonard, en la découverte de ces vérités, a précédé Pascal de près d'un siècle et demi.

Ce point acquis, une nouvelle question se pose aussitôt à notre attention. Pascal a-t-il tout ignoré des découvertes faites par le Vinci, en sorte que ses propres trouvailles gardent leur entière originalité? A-t-il, au contraire, par le canal d'une tradition plus ou moins détournée, reçu quelque part des idées que Léonard avait émises au début du XVI[e] siècle? Ce problème mérite assurément de nous arrêter un moment.

Que les idées hâtivement jetées par Léonard sur les feuillets de ses cahiers aient grandement influé sur la pensée scientifique du XVI[e] siècle, c'est, croyons-nous, chose assurée. Nous avons dit ailleurs[1] à quel point la Statique de Cardan nous paraissait nourrie de la Statique de Léonard; nous verrons, dans une prochaine étude, que le célèbre mathématicien-astrologue avait fait à Léonard de Vinci bien d'autres emprunts; et, ici même[2], nous avons vu un des cahiers du Vinci passer, presque intact, dans l'œuvre de Villalpand, puis les *Exercices* mécaniques de Bernardino Baldi s'enrichir de toutes les pensées du grand peintre[3].

Cardan, Baldi et Villalpand ne sont sans doute point les seuls qui aient bénéficié de ce prodigieux amas de pensées inédites, bientôt livrées à tous les pillages. Parmi ceux qui en ont tiré parti, nous avons cru pouvoir ranger Giovanni Baptista Benedetti[4]. La mécanique qu'expose cet auteur paraît, en effet, presque entièrement tirée des manuscrits de Léonard.

Or le recueil d'écrits scientifiques divers publié en 1585 par Benedetti[5] contient une série de lettres adressées à Jean-Paul Capra de Novare, maître de l'hôtel du duc de Savoie; parmi ces lettres, où l'influence de Léonard se perçoit à plusieurs reprises,

1. P. Duhem, *Les origines de la Statique*, chapitre III, Jérôme Cardan (*Revue des questions scientifiques*, 3[e] série, t. IV, 1903).

2. P. Duhem, *Léonard de Vinci et Villalpand* (*Bulletin Italien*, t. V, p. 237; 1905).

3. P. Duhem, *Léonard de Vinci et Bernardino Baldi* (*Bulletin Italien*, t. V, p. 309; 1905).

4. P. Duhem, *Les origines de la Statique*, chapitre X (*Revue des Questions scientifiques*, 3[e] série, t. VI, 1904).

5. Jo. Baptistæ Benedicti, patritii Veneti, philosophi, *Diversarum speculationum mathematicarum et physicarum liber :* Taurini, MDLXXXV.

bien reconnaissable, il en est une[1] qui a pour objet « la machine qui pousse et soulève l'eau ». Voici les passages essentiels de cette lettre :

« Il ne faut point, en une fontaine, que le corps de pompe où pénètre le piston qui chasse l'eau ait un diamètre plus grand que celui du tuyau par où l'eau doit monter, et voici pourquoi : Si le premier diamètre était plus grand que le second, il faudrait que le poids du piston qui chasse l'eau fût beaucoup plus lourd que le volume d'eau capable de remplir un cylindre dont la hauteur serait celle de la fontaine et la section celle du corps de pompe. »

« Soient, par exemple, F le conduit par lequel l'eau doit monter et A U *(fig. 8)* le corps de pompe ; supposons le corps de pompe A U aussi élevé que le tuyau F et plus large que lui. Imaginons ces deux vases pleins à bord. Il est évident que l'eau du tuyau F suffira à résister à la poussée de l'eau du corps de pompe A U et réciproquement, bien que l'eau du vase A U surpasse en volume et en poids l'eau du vase F. Cela s'explique par ce fait que l'eau du vase A U ne pousse pas de tout son poids l'eau du tuyau F ; le poids est divisé proportionnellement à la surface du fond du vase... »

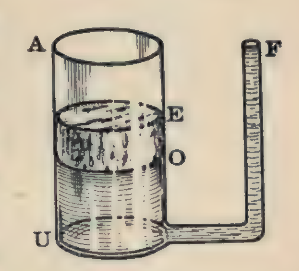


Fig. 8.

« Revenons aux vases A U et F. De même que l'eau contenue dans F suffit à résister à l'eau contenue dans A U, de même on pourra résister à cette dernière en remplaçant l'eau du conduit F par un poids égal de n'importe quelle matière, placé dans l'âme du tuyau F, pourvu seulement qu'il soit exactement adapté à la cavité interne du tuyau de sorte que ni l'eau ni l'air ne puissent passer entre la surface externe de ce piston et la surface interne du tuyau. Cela va de soi. Mais dans le corps de pompe A U, qui, par hypothèse, est plus large que le tuyau F, aucun piston ne pourra résister à la poussée de l'eau du tuyau F s'il n'est aussi lourd que toute l'eau contenue dans A U

1. J.-B. Benedetti, *Diversarum speculationum liber*, p. 287.

jusqu'à la hauteur du tuyau F. Si, par conséquent, l'eau du tuyau F pesait seulement une livre et si le corps de pompe AU était dix fois plus large que le tuyau F, il faudrait, pour soutenir l'eau du tuyau F, placer dans le corps de pompe AU un piston qui s'y adaptât exactement et dont le poids fût de dix livres; pour qu'il fût en état de pousser l'eau du tuyau F, il faudrait que ce piston pesât plus de dix livres. Imaginons que ce corps soit formé d'une matière tellement plus dense que l'eau qu'il occupe seulement le volume EO. Le corps pesant EO suffira à pousser l'eau du tuyau F, mais un corps plus léger n'y suffirait pas. »

Dans ce passage, Benedetti formule, au sujet de la pompe, exactement la loi qu'a énoncée Léonard de Vinci. Cette loi, Benedetti ne la tire pas, comme l'avait fait Léonard, de l'égalité entre le travail moteur et le travail résistant; en effet, la réaction qu'il mène contre les principes de l'École de Jordanus l'a conduit à rejeter toute démonstration fondée sur cet axiome; mais la déduction dont il fait usage était suffisamment esquissée par l'habitude qu'avait Léonard de substituer au piston, en ses énoncés, une masse d'eau de même poids[1]. Les considérations hydrostatiques de Benedetti sont donc toutes voisines encore de celles du Vinci. Et cependant, combien elles sont proches de celles que donnera Pascal! Benedetti a substitué un piston successivement à l'eau du vase étroit, puis à l'eau du vase large; si, réunissant ces deux substitutions, il eût placé simultanément un piston dans chacun des deux corps de pompe, il eût inventé la presse hydraulique; du moins a-t-il laissé bien peu de choses à faire à celui qui, l'ayant lu, imaginerait cet instrument.

Celui qui, ayant lu Benedetti, a imaginé la presse hydraulique, ce n'est pas Pascal, c'est Mersenne.

Que Mersenne ait lu le *Diversarum speculationum liber*, nous le savons par son témoignage. Ayant, en son *Harmonie uni-*

1. Léonard de Vinci, d'ailleurs, a, parfois, usé d'un raisonnement presque semblable à celui de Benedetti. — Cf. : *Les manuscrits* de Léonard de Vinci, publiés par Ch. Ravaisson-Mollien, ms. E, fol. 74, verso — et *Del moto e misura dell' acqua*, libro VIII, cap. LXXVII.

verselle[1], à user de la notion de moment d'une force pour traiter de l'équilibre de la balance, il ajoute ces mots : « Comme fait Jean Benoist dans son 3e chapitre sur les méchaniques. » Or l'écrit *De mechanicis* est une des parties principales du *Diversarum speculationum liber*.

Lors donc que Mersenne écrivait sur l'Hydrostatique, le souvenir de ce qu'en avait dit Benedetti se présentait sans doute à son esprit ; il se mêlait au souvenir des écrits de Stevin, que le savant Minime avait, depuis longtemps, lus et résumés. On s'explique, dès lors, que des principes établis par Stevin, il ait pu tirer ce corollaire[2] :

« Supposons que la mer entière ait été enfermée dans un vase de telle sorte qu'un couvercle, pressant sa face supérieure, l'empêche de monter, tout comme le fond l'empêche de s'écouler ; supposons, en outre, que l'on veuille immerger un bâton dans l'Océan ; le couvercle ne pourra empêcher la mer de monter[3] à moins d'exercer une force qui contienne le poids du bâton autant de fois que la surface de l'Océan contient la section du bâton. »

« Si donc, par un trou percé dans le couvercle, ce bâton plongeait dans le vase précédemment décrit, le couvercle se trouverait pressé, de bas en haut, par l'eau qui se trouve au-dessous de lui avec autant de force qu'il le serait, de haut en bas, si on lui superposait un cylindre de bois ayant même hauteur que le bâton et même largeur que le vase où la mer est contenue. De plus, ce bâton et ce cylindre exerceraient même pression l'un que l'autre sur les parois latérales du vase. Si l'on perçait un trou dans le fond, ou dans le couvercle, ou dans les parois latérales, pour empêcher l'eau de s'échapper par

1. *Harmonie universelle, contenant la théorie et la pratique de la musique, où est traité de la nature des sons, et des mouvemens, des consonances, des dissonances, des genres, des modes, de la composition, de la voix, des chants, et de toutes sortes d'instrumens harmoniques*, par F. Marin Mersenne, de l'ordre des Minimes ; à Paris, chez Sebastien Cramoisy, MDCXXXVI. — *Nouvelles observations physiques et mathématiques*, Ve observation, p. 17.

2. F. Marini Mersenni Minimi *Cogitata physico-mathematica*, in quibus tam naturæ quam artis effectus admirandi certissimis demonstrationibus explicantur ; Parisiis, sumptibus Antonii Bertier, MDCXLIV ; p. 228.

3. Le texte, hâtivement rédigé, comme la plupart des écrits de Mersenne, fait, en cet endroit, une confusion entre le couvercle et le bâton ; la suite du texte suffit à dissiper cette confusion ; nous avons, dans la traduction, rétabli le sens.

ce trou, il faudrait une force égale au poids du cylindre » de bois ayant même hauteur que le bâton et même largeur que le trou.

Ces lignes étaient écrites en 1644. Or c'est seulement en 1646 que Pascal commença à s'occuper de recherches personnelles sur l'équilibre des fluides, à l'occasion de l'expérience célèbre de Torricelli, et c'est par le P. Mersenne que Pascal — il nous l'apprend lui-même[1] — avait ouï parler de cette observation. C'est « sur les Mémoires du P. Mersenne » qu'il refit à Rouen, en 1646, l'expérience du vif-argent, « laquelle ayant très bien réussi, » dit-il, « je la répétai plusieurs fois; et par cette fréquente répétition, m'étant assuré de sa vérité, j'en tirai des conséquences pour la preuve desquelles je fis de nouvelles expériences très différentes de celles-là. » C'est enfin dans le dernier ouvrage composé par le P. Mersenne que ces premières expériences de Blaise Pascal furent, tout d'abord, publiées[2]. Il est donc hors de doute que Pascal ait connu ce qu'en ses *Cogitata physico-mathematica*, le P. Mersenne avait écrit sur l'équilibre des liqueurs.

Par l'intermédiaire de Mersenne, Pascal s'était trouvé mis au courant des découvertes de Stevin; mais il avait, en outre, subi l'influence de Benedetti, et l'influence de Benedetti n'était autre, en dernière analyse, que celle de Léonard de Vinci.

IX

Comment le principe fondamental de l'Hydrostatique s'est transmis de Léonard a Pascal *(suite)*. Le P. Benedetto Castelli et Galilée.

Par Giovanni-Battista Benedetti et Mersenne, Pascal avait connu une partie des idées que Léonard avait conçues touchant

1. *Lettre de* Pascal *à M. de Ribeyre* (*Œuvres complètes de* Blaise Pascal, tome III, p. 72, Paris, Hachette, 1880).

2. *Novarum observationam physico-mathematicarum* F. Marini Mersenni Minimi *tomus III quibus accessit* Aristarchius Samius *de Mundi systemate;* Parisiis, sumptibus Antonii Bertier, MDCXLVII; p. 91.

la pression hydrostatique, mais il n'en avait connu qu'une partie. Le principe fondamental de la presse hydraulique, si clairement aperçu par le grand peintre, avait été recueilli par Benedetti. Mais Léonard ne s'était pas borné à formuler ce principe ; il l'avait rattaché à un axiome d'une bien plus grande généralité dont découle la Statique tout entière ; il en avait fait un corollaire de l'égalité entre le travail moteur et le travail résistant, égalité qui caractérise toute machine en équilibre ou en régime permanent ; cette réduction de l'Hydrostatique à une loi qui n'avait été appliquée jusque-là qu'à l'équilibre des poids solides suffirait à placer Léonard au premier rang des mécaniciens.

Or, de cette puissante idée, toute trace a disparu dans la lettre de Benedetti ; nous ne saurions, d'ailleurs, nous en étonner ; fonder la science de l'équilibre sur l'égalité entre le travail moteur et le travail résistant est le propre de la méthode créée, au XIIIe siècle, par l'école de Jordanus de Nemore, et Benedetti était parmi les géomètres du XVIe siècle qui luttaient contre la tradition de Jordanus[1].

Et cependant, cette grande pensée que Benedetti n'a point transmise, Pascal la connaît et la formule avec une parfaite clarté. A la description de la presse hydraulique, nous l'avons entendu joindre cette observation : « Et l'on doit admirer qu'il se rencontre en cette machine nouvelle cet ordre constant qui se trouve en toutes les anciennes ; savoir le levier, le tour, la vis sans fin, etc., qui est que le chemin est augmenté en même proportion que la force. » Le lien que Léonard avait établi entre l'Hydrostatique et la Statique des corps pesants, Pascal l'a-t-il donc retrouvé par ses propres méditations ? Une telle découverte n'excédait assurément point la puissance de son génie. Il ne paraît pas, cependant, qu'elle soit née en son esprit par une génération toute spontanée, et sans qu'il en ait reçu aucun germe.

Au moment même où Pascal, sous l'influence du P. Mersenne, commençait à rechercher les raisons de l'équilibre des

1. Cf. P. Duhem, *Les origines de la Statique*. Chapitre X : La réaction contre Jordanus ; Guido Ubaldo, Benedetti ; tome I, p. 209.

liqueurs, le Minime exposait[1] avec grand éloge quelques-unes des idées émises par Galilée « dans un subtil petit livre, écrit en italien, au sujet des corps plongés dans l'eau, livre que je voudrais voir lu par tous ceux qui aiment l'étude ».

L'ouvrage de Galilée, dont Mersenne propageait ainsi la renommée et les doctrines, avait été imprimé en 1612, à Florence, sous ce titre : *Discorso al Serenissimo Don Cosimo II, Gran Duca di Toscana, intorno alle cose che stanno in su l' acqua, o che ni quella si muovono, di Galileo Galilei, filosofo e matematico della medesima Altessa Serenissima.* Pascal, sans doute, avait suivi le conseil que son religieux ami donnait à tous les gens studieux; il avait lu le *Discorso* de Galilée[2].

Or, dans ce discours, Pascal avait pu voir Galilée ramener les propriétés des corps flottants, connues depuis Archimède, à n'être que des corollaires du principe des vitesses virtuelles; il avait pu lire les raisonnements par lesquels le grand physicien de Pise appliquait ce principe à l'équilibre d'un liquide en deux vases communiquants de différentes grosseurs; une petite masse d'eau, contenue dans le vase étroit, peut faire équilibre à une grande masse, contenue dans le vase large, parce qu'un petit abaissement de celle-ci entraîne un grand soulèvement de celle-là. Ce raisonnement est exactement celui dont Pascal allait faire usage, en sorte qu'il marque, en l'œuvre du géomètre français, le sceau qui caractérise les pensées de Galilée; mais, non moins exactement, ce raisonnement est celui que Léonard a maintes fois employé; aussi nettement donc que l'influence de Galilée se reconnaît en l'œuvre de Pascal, l'influence du Vinci transparaît en celle de Galilée.

Qu'est-ce à dire? Galilée a-t-il eu en main une copie du traité *Del moto e misura dell' acqua?* Pourquoi non, et qu'est-ce que cette affirmation aurait d'invraisemblable? N'avons-nous

1. F. Mersenni Minimi *Cogitata physico-mathematica, in quibus tam naturæ quam artis effectus admirandi certissimis demonstrationibus explicantur;* Parisiis sumptibus Antonii Bertier, viâ Jacobeâ, MDCXLIV. Phænomena hydraulica, p. 195.

2. Sur la genèse du principe de Pascal, le lecteur trouvera des détails plus complets dans : P. Duhem, *Le principe de Pascal, essai historique* (*Revue générale des Sciences,* 16e année, p. 599, 15 juillet 1905).

pas vu[1] Bernardino Baldi, en ses *Exercices* sur les *Questions mécaniques* d'Aristote, faire à la science du Vinci les emprunts les plus larges et les plus variés, comme les plus nettement reconnaissables? Et Bernardino Baldi n'était-il pas un familier de Guidobaldo del Monte, que fut lui-même l'un des premiers maîtres et des premiers protecteurs de Galilée? N'est-il point, dès lors, fort naturel de penser que Galilée ait eu, directement ou indirectement, connaissance de certains fragments composés par Léonard et, en particulier, de quelques-unes des notes qui ont servi à former le *Del moto e misura dell' acqua*?

Que ces notes aient été connues parmi les géomètres et les physiciens qui avaient commerce avec Galilée, on n'en peut guère douter, croyons-nous, lorsqu'on analyse l'œuvre du P. Benedetto Castelli.

Né à Brescia en 1577, mort à Rome en 1644, après y avoir formé ces deux élèves de génie qui se nomment Cavalieri et Torricelli, le Bénédictin Benedetto Castelli fut le disciple et le fidèle ami de Galilée; le grand géomètre entretint avec le P. Castelli une longue correspondance, témoignage irrécusable de la confiance qu'il avait en lui; c'est au P. Castelli que le vieux géomètre, aveugle, malade et reclus en sa villa d'Arcetri, envoya le fruit de ses dernières réflexions sur la Dynamique, en lui recommandant de les faire insérer dans l'édition complète de ses œuvres lorsqu'on la publierait.

La communion intellectuelle de Galilée et du P. Castelli fut particulièrement intime en l'étude des problèmes que pose la Mécanique des fluides; cette communion se changea presque en collaboration.

Les raisonnements exposés par Galilée en son *Discorso* avaient été critiqués par Lodovico delle Colombe[2] et par Vincenzio di Grazia[3]. Le grand géomètre laissa au P. Castelli le soin de confondre ses deux contradicteurs; le savant religieux

1. Voir notre précédente étude sur *Léonard de Vinci et Bernardino Baldi* (*Bulletin Italien*, t. V, p. 309; 1905).

2. *Discorso apologetico di* Lodovico delle Colombe, *d' intorno al Discorso del Sig. Galileo Galilei circa le cose che stanno in su l'acqua, o che in quella si muovono; siccome d' intorno all' aggiunte fatte dal medesimo Galileo nella seconda impressione.*

3. *Considerazioni di* M. Vicenzio di Grazia, *sopra il Discorso del Sig. Galileo Galilei intorno alle cose che stanno in su l'acqua, o che in quella si muovono.*

composa, en effet, une réfutation minutieuse[1] des objections soulevées par Lodovico delle Colombe et par Vicenzio Grazia; en cette réfutation, il épousa si exactement les opinions de Galilée que plusieurs historiens croient devoir attribuer cette riposte au maître lui-même, et non pas à l'élève; l'élève se serait borné à prêter son nom.

Si le P. Castelli a eu connaissance des recherches de Léonard de Vinci sur l'Hydrostatique, il est bien vraisemblable que Galilée ne les a point ignorées.

Or, en 1628, le P. Castelli publiait à Rome la première édition de son célèbre Traité sur la mesure des eaux courantes[2]. Cet ouvrage, qui, plus que tout autre, fit la réputation de son auteur, est tout entier consacré à l'exposé d'une vérité et à son application à l'étude des cours d'eau; cette vérité, où nous reconnaissons une des idées essentielles de Léonard de Vinci, peut se formuler en ces termes :

Toutes les sections d'un même cours d'eau livrent passage, en même temps, à la même quantité d'eau; la vitesse de l'eau qui traverse une section est donc en raison inverse de l'aire de cette section.

Voici en quels termes[3] Benedetto Castelli conduit l'esprit de son lecteur à l'acceptation de cette vérité :

« Pour expliquer tout cecy plus clairement par un exemple, il faut supposer un vaisseau plein d'eau, tel que seroit un tonneau, lequel demeure tousiours plein, bien que l'eau en

1. *Risposta alle opposizioni del Sig. Lodovico delle Colombe e del Sig. Vincenzio di Grazia, contra al Trattato del Signor Galileo Galilei delle cose che stanno sull' acqua, o che in quella si muovono.* All'Illustrissimo Sig. Enea Piccolomini Aragona, Signore Sticciano, ecc. Nella quale si contengono molte considerazioni filosofiche remote dalle vulgate opinioni. Firenze, 1615.

2. Benedetto Castelli, *Della misura dell' acque correnti*... In Roma, nella stamparia Camerale, 1628. — 2e édition : In Roma, per Francesco Cavalli, 1639. — 3e édition : *In questa terza edizione accresciuta del secondo libro, e di molte curiose scritture, non piu stampate.* All' Ill° et Rev° Signor Abbate Urbano Sacchetti. In Bologna, per gli hh. del Dozza, MDCLX. — *Traicté de la mesure des eaux courantes* de Benoist Castelli, religieux du Montcassin et mathématicien du Pape Urbain VIII; traduit de l'Italien en François; avec un *Discours de la jonction des Mers,* adressé à Messeigneurs les Commissaires deputez par sa Majesté; ensemble un *Traicté du mouvement des eaux* d'Evangeliste Torricelli, mathématicien du Grand Duc de Toscane; traduit du Latin en François. A Castres, par Bernard Barconda, Imprimeur du Roy, de la Chambre de l'Edict de ladite Ville et Diocèse. 1644. — Nos citations sont extraites de cette édition française.

3. Castelli, *Traicté de la mesure des eaux courantes*, p. 5.

sorte continuellement, et supposons que l'eau en sorte par deux robinets d'égale grosseur, dont l'un soit mis au haut du tonneau, et l'autre au bas; il est certain que dans le mesme temps, dans lequel il sortira du robinet plus haut une certaine mesure d'eau, du plus bas il en sortira quatre, cinq, et davantage des mesmes mesures d'eau, selon que la différence de hauteur des robinets sera plus grande, et selon l'éloignement du robinet superieur de la surface et du niveau de l'eau qui est dans le tonneau; et cela sera tousiours ainsi, bien que, comme il a esté dit, les robinets soient égaux, et que l'eau en sortant remplisse tousiours leur canal. D'où il faut remarquer premièrement que bien que la mesure des robinets soit esgale, néantmoins dans un temps égal il sort et passe par leurs trous une quantité inesgale d'eau. Et si nous considerons cecy plus attentivement, nous trouvons que l'eau qui sort par le robinet inferieur passe avec beaucoup plus de vitesse que ne fait celle qui sort par le robinet superieur, quelle qu'en soit la cause. Si doncques nous voulons qu'il sorte du robinet superieur la mesme quantité d'eau que l'inferieur en un temps egal, qui ne voit qu'il faudra multiplier les robinets de la partie superieure, et mettre au haut du tonneau un plus grand nombre de robinets, et d'autant plus grand que le robinet d'embas sera plus viste que celui d'en haut, ou bien faire le robinet superieur d'autant plus grand que l'inferieur, que l'inferieur est plus viste que le superieur. Et ainsi en un temps egal il sortira une esgale quantité d'eau du robinet superieur et de l'inferieur. Et partant, supposé ce raisonnement, nous pourrons dire que toutes les fois que deux robinets de différente vitesse ietteront une esgale quantité d'eau en temps esgaux, il faudra que le robinet moins viste soit plus gros, et ait le trou plus grand que le robinet plus viste, d'autant que le robinet plus viste surpasse en vistesse le moins viste... »

« Maintenant pour appliquer à nostre dessein tout ce que nous avons dit jusques icy, ie considere qu'estant très certain qu'en diverses parties d'une mesme rivière, ou canal d'eau courante, il passe tousiours en temps esgaux, une esgale quantité d'eau,... et estant encore vray qu'en diverses parties

de la mesme rivière, il y peut avoir diverses vistesses, il s'en suivra par necessaire conséquence, que là où la rivière aura moins de vistesse, elle aura plus de mesure, et aux endroits où elle aura plus de vistesse, elle aura moins de mesure, et pour le dire en peu de mots, les vistesses des diverses parties de la mesme rivière auront éternellement la proportion reciproque avec leurs mesures. »

La proposition que le P. Benedetto Castelli vient de formuler est bien celle que nous avons vu Léonard inventer afin de se réfuter à lui-même les objections qu'il avait dressées contre la théorie des sources imaginée par Albert le Grand et soutenue par Thémon ; mais cette proposition, Castelli la doit-il à Léonard? Au premier abord, il semble qu'il ne la lui ait pas empruntée, qu'il l'ait découverte seul et par ses propres efforts. Il est conduit, en effet, à énoncer cettre proposition en observant que, toutes choses égales d'ailleurs, une ouverture percée dans la paroi d'un tonneau laisse échapper le liquide avec d'autant plus de vitesse qu'elle se trouve plus bas au-dessous de la surface du fluide. Or, ce n'est point par de telles considérations que Léonard a été amené à son important théorème, bien qu'il se soit préoccupé sans cesse de la loi qui relie la vitesse d'écoulement d'un fluide à la distance entre l'orifice et la surface libre, et que ses essais pour formuler cette loi, fréquents en la plupart de ses cahiers de notes, abondent au cahier A.

Maïs la voie même que suit le P. Castelli pour montrer au lecteur que la vitesse d'un cours d'eau varie en raison inverse de l'aire de la section, marque, à tout prendre, l'influence exercée par les pensées de Léonard sur les recherches du savant Bénédictin.

Ouvrons, en effet, ce traité *Del moto e misura dell' acqua,* publié par Cardinali en 1828, et où se trouvent réunies la plupart des propositions d'Hydrostatique et d'Hydrodynamique dont les manuscrits de Léonard nous conservent les brouillons. Le livre huitième est intitulé : *Dell' oncia dell' acqua e delle canne.* Ce livre débute par la collection des fragments où Léonard a étudié les diverses circonstances qui règlent la vitesse d'écoulement d'un liquide par un orifice; puis il déve-

loppe la loi qui lie la vitesse d'un cours d'eau à sa section; enfin il expose l'application du principe des vitesses virtuelles à l'Hydrostatique. Si le P. Castelli a eu en mains ce traité *Del moto e misura dell' acqua* ou quelque recueil analogue, n'est-il pas bien naturel qu'il ait suivi, en exposant l'idée de Léonard, la méthode qu'il a, en effet, adoptée? Et le choix de cette méthode qui, considérée en elle-même, peut paraître assez artificielle, ne trouve-t-il pas, dans ce rapprochement, sa plus satisfaisante explication?

Voici encore un rapprochement qui semble marquer, en l'œuvre de Castelli, l'empreinte des pensées de Léonard.

Dans le *Traité de la mesure des eaux courantes,* nous lisons ce passage[1] :

« *Corollaire cinquiesme.* De cette opération de la nature procède un autre effet digne de considération, qui est que le cours d'eau estant retardé, comme il a esté dit en ces dernières parties du torrent, s'il arrive que le torrent devienne trouble et que son eau soit retardée, en telle sorte qu'elle ne puisse pas emporter ces petites parties terrestres qui la rendent trouble, alors le torrent deviendra clair, en laissant tomber ces petites parties qui rehausseront le fond de son lict à l'endroit des dernières parties de son cours dans la rivière, et ce rehaussement et résidence des parties terrestres sera après emporté, lorsque la rivière s'abaissant le torrent reprendra sa première vitesse. »

Ce corollaire ne tient que par un lien assez lâche au reste de l'ouvrage du P. Castelli; il y paraît en quelque sorte accidentel; sa présence, en ce Traité, ne s'explique-t-elle pas par le désir de conserver une pensée de Léonard, que nous voyons, en ses notes, préoccupé sans cesse des phénomènes d'érosion et d'alluvion? N'est-on pas tenté, en particulier, de rapprocher ce *cinquiesme corollaire* du fragment suivant[2] : « *De l'atterrissement des marais.* Les atterrissements des marais seront faits quand on aura conduit dans ces marais les fleuves troubles.

1. Benoist Castelli, *Traicté de la mesure des eaux courantes*, p. 10.
2. *Les manuscrits* de Léonard de Vinci; ms. E de la Bibliothèque de l'Institut, fol. 5, recto.

Ceci se prouve, parce que, où le fleuve court, il délaye le terrain, et où il se retarde, il laisse sa perturbation... »

Il nous paraît donc probable que le P. Benedetto Castelli a eu connaissance des recherches hydrauliques de Léonard de Vinci; nous avions déjà prouvé, par un rapprochement particulièrement saisissant, que Bernardino Baldi avait connu ces mêmes recherches, il serait, dès lors, de toute invraisemblance que Galilée les eût ignorées.

Lors donc que Pascal trouvait dans le *Discorso* de Galilée la méthode selon laquelle le principe des vitesses virtuelles doit être appliqué aux problèmes d'Hydrostatique, il subissait, en dernière analyse, l'influence des recherches du Vinci. C'est encore cette influence qui, par de longs détours, venait jusqu'à lui lorsque Benedetti et Mersenne lui suggéraient l'idée de la presse hydraulique.

Léonard avait aperçu la loi fondamentale de l'Hydrostatique; il avait reconnu comment elle devait être reliée aux principes de la Statique générale. Mais la vérité dont il avait eu la vue si pleine et si entière ne s'était plus montrée que fragmentée et morcelée à ceux qui s'étaient inspirés de ses notes; chacun d'eux en avait aperçu une partie, mais une partie seulement. La tradition qui avait pris source en ses découvertes n'avait point coulé, large et rapide, en un fleuve unique; elle s'était divisée en ruisselets multiples et appauvris. Voici qu'en Pascal, tous ces ruisselets confluent de nouveau pour former une doctrine qui suivra désormais un cours régulier.

P. DUHEM.

UN ROMANZO FRANCESE DEL SEICENTO

E UNA SUA TRADUZIONE ITALIANA

(Vital d'Audiguier e Maiolino Bisaccioni)

Nell' anno 1615, sul principio di quell' epoca di crisi e di trapasso in cui il romanzo francese, attraversato il primo periodo della sua esistenza che col Koerting e col Cousin[1] possiamo dire idilliaco, si trasformava nel tipo del quale il Gomberville avrebbe dato nel 1621 il più perfetto modello colla *Caritea,* usciva a Parigi presso il Toussaint du Bray, celebre editore di romanzi, la *Histoire trage-comique des amours de Lysandre et Caliste*, senza nome d'autore, ma opera di Vital d'Audiguier. Ben poche notizie possiamo raccogliere, nei dizionari biografici e in altre opere erudite[2], su questo fecondissimo scrittore, troppo spesso confuso con un suo nipote di nome Pietro, romanziere anch' egli e traduttore di vari romanzi italiani, e con un Enrico d' Audiguier, che non fu neppur suo parente[3]. Nato da una nobile famiglia della Borgogna, forse a La Ménor patria de' suoi avi[4], circa il 1569, sostenne con varia fortuna la causa del suo re combattendo con la penna non meno che con la spada, fu traduttore infaticabile di opere spagnole di vario genere, rifacitore della *Polissena* di François de Molière e della traduzione fatta da Amyot del romanzo eliodoreo *Gli amori di Teagene e Cariclea,* autore di

1. V. Koerting, *Geschichte des Französischen Romans in XVII Jahrhundert,* Oppeln und Leipzig, 1891, vol. 1, p. 5 sgg, e Introd., § 3. — Cousin, *La Société française au XVIIe siècle*, Paris, Didier, 1858, vol. 1, p. 93.

2. Tali ad es. il grande *Dictionnaire historique et critique* di P. Bayle, Rotterdam, Bohm, 1720, tomo 1, p. 379; il Desessarts nell' opera *Les siècles littéraires de la France,* Paris, 1800, tomo 1, p. 97. So che su Vital d'Audiguier esiste uno studio critico - biografico di G. d'Ardennes de Tizac (Paris, 1887), ma non ho potuto vederlo.

3. Perfino il dotto storico del romanzo francese nel secolo xvii, il Koerting, fa questa confusione (v. *op. cit.,* vol. 2°, p. 279).

4. Quivi si trovava pure l' avito castello ereditato anche dal nostro romanziere.

alcune prolisse storie d'amori avventurosi, e morì assassinato nel 1624[1]. La storia degli amori di Lisandro e Calista, famosa a' suoi tempi, oggi pressochè ignota, si diffuse anche fuori della Francia come provano le innumerevoli riduzioni e traduzioni che se ne fecero[2], in olandese, dall' Heermans, in tedesco, e finalmente in italiano per opera del ferrarese Maiolino Bisaccioni, altro bel tipo di prode soldato e di avventuriere della penna, vissuto dal 1582 al 1663 a Correggio, a Avellino, in Piemonte, al servigio di principi e di duchi che gli furon larghi soltanto di onori[3]. Del Bisaccioni, più noto per le sue fierissime polemiche con Alessandro Tassoni[4] che per i suoi cinque ponderosi volumi di novelle in cui vediamo — lo dirò con un moderno critico[5] — il chiaro rivoletto della novella di tipo italiano confondere le proprie acque col pelago torbido del romanzo, ho potuto leggere la traduzione del racconto del cavaliere francese, da lui composta certo negli ultimi anni della sua vita[6] e ignota, per quello che io so, a tutti i bibliografi[7]. Gioverà pertanto, prima di esaminare questa traduzione, accennar brevemente al valore artistico del romanzo di Vital d'Audiguier.

I

Nella dedicatoria alla regina, che lo precede e che ha un tono di pomposa adulazione, il d'Audiguier dichiara « le violent

1. V. *Histoire de la langue et de la littérature françaises*, diretta dal Petit de Julleville, Paris, Colin, tomo 4°, p. 154.

2. La fortuna di questo romanzo è accennata dal Brunet nel *Manuel du Libraire*, Bruxelles, Meline Cans, 1839, sotto la voce Daudiguier : dell' originale francese conosco un'edizione elzeviriana (Leyda, Leffen, 1650) molto elegante e rarissima.

3. V. G. M. Mazzuchelli, *Gli scrittori d'Italia*, Brescia, Bossini, vol. 2°, parte 2ª, p. 1264 sgg. A. Albertazzi, *Romanzieri e Romanzi del cinquecento e del seicento*, Bologna, Zanichelli, 1891, p. 355 sgg. G. B. Marchesi, *Per la storia della novella it. nel sec. XVII*, Roma, Loescher, 1897, p. 59 sgg.

4. V. su questa polemica : G. Tiraboschi, *Biblioteca modenese*, Modena, Soc. Tip., 1784, tomo 5°, p. 186 sgg.

5. Belloni A., *Il seicento*, Milano, Vallardi, p. 382.

6. La prima ediz. che io conosca di questa traduzione è del 1663 (*Gli amori di Lysandro et Calista portati dal francese dal marchese M. B.* Venetia, Storti, 1663); altra ediz. uscì pure presso lo Storti nel 1671.

7. Neppure il Blanc nella sua diligentissima *Bibliographie italo-française*, Milano, 1886, la ricorda : ho anche esaminato, ma inutilmente, il Goujet, *Bibl. française*, tomo XIV, i dizionari bibliografici del Marc e Girault, del Melzi, del Passano e del Gamba.

desir de servir son Roy »; e una devozione incondizionata al re egli nutrì infatti per tutta la vita. L'avvertimento al lettore è assai interressante, perchè l'autore ci dice di essere stato assalito, derubato e ferito da alcuni nemici con otto colpi di spada, « intermedes sanglants de ceste Trage-Comedie », confermando così le notizie, date un po' vagamente dai biografi, delle risse cui lo portava spesso la sua indole avventurosa e irrequieta di accanito difensore della causa monarchica, contrastante oramai (come apparve dagli Stati Generali del 1614) con gl' interessi e coi bisogni del terzo stato, il quale, conscio della sua forza, già cominciava quel cammino ascendente che dovea condurlo alla piena rivendicazione dei suoi diritti. Ma il signore di La Ménor, se fu valoroso guerriero e ardente sostenitore del re, fu però scrittore falso, affettato e soprattutto prolisso. Ne' suoi Amori di Lisandro e Calista egli ha diluito in dieci libri interminabili un racconto che, sapientemente contenuto in poche pagine, avrebbe potuto riuscire una novella di intreccio assai avviluppato ma nel complesso non infelice: inoltre quel continuo sminuzzare il racconto, che è pure uno dei difetti principali dell' Astrea, « roman à tiroirs » come lo chiama il Fournel[1], mostra scopertamente l'artificio voluto dal d'Audiguier per tener sempre desta l' attenzione del lettore, e nel tumultuoso succedersi degli avvenimenti si avverte, come nel poema romanzesco di Bernardo Tasso[2], lo sforzo, non la gradevole varietà. La trama del romanzo si può dire consista tutta nella storia dei tre amori di Lisandro e Calista, di Lidiano e Olinda, di Alcidone e Argira, che danno luogo a un' infinità di episodi di cui, a una prima lettura, non si comprende l'opportunità. Calista è la dama dalla bellezza maestosa e provocante: « L'Orient n'a point tant de perles, comme elle avoit de beautez; l'Aurore avoit honte de voir une chose si belle, et ne la regardoit jamais que couverte de mille diferentes couleurs[3]. » Essa è ora tenera e compiacente ai desideri dell' innamorato

1. V. Fournel, *La littérature indépendante et les écrivains oubliés au XVIIe siècle*, Paris, Didier, 1862, p. 193.
2. F. Foffano, *L'Amadigi di Gaula di Bernardo Tasso* (in *Giorn. stor. della lett. it.*, vol. XXV, fasc. 74-75, p. 292).
3. D'Audiguier, *op. cit.*, *ed. cit.*, p. 2.

fino a riceverlo di nascosto in casa[1], ora altera e gelosa, ma esagerata sempre nell' espressione dei suoi affetti; le lunghe lettere che scrive a Lisandro e i frequenti soliloqui, tutti intessuti di goffi artifici e infarciti di esclamazioni retoriche, basterebbero a provarlo. Lisandro è il perfetto eroe del romanzo, un misto, per dirla col Fournel[2], di sentimenti eroici e di delicata galanteria, il che dà luogo nello svolgersi del romanzo alle più disparate situazioni : talvolta lo vediamo cadere svenuto ai piedi della sua bella, talaltra uccidere con un solo fendente cinque o sei nemici, o scontrarsi con tanto impeto, in duello, col cavaliere verde, che le lance volano in ischegge fino al cielo[3]; meravigliosi episodi che ricordano quelli consimili dei più celebri poemi cavallereschi, e in ispecie, solo per la materia, s'intende, quelli descritti col suo fine sorriso dall' Ariosto nelle fresche e agili ottave dell' *Orlando*. L'amore col suo magico potere, colla sua « divinité », come dicevano i romanzieri francesi del seicento, rende sempre più nobile l'animo di Lisandro che, in qualche caso, non è troppo platonico, ne sopprime le imperfezioni, lo fa divenire un modello di generosità ma soprattutto di « politesse », un uomo che adora ardentemente la sua donna e, respinto da lei, erra di notte sulle rive della Senna, effondendo il proprio dolore nei versi melanconici di una complainte :

Je la voy sur la mesme rive
Apres son Lysandre courir,
Et dire d'une voix plaintive
Qu'elle meurt du regret de l'avoir fait mourir[4].

Come Lisandro sono su per giù gli altri eroi del romanzo, Lidiano, Alcidone e Bironte, i quali alla lor volta, come lo stesso Lisandro e come tutte le dame, sono, ce lo dice l'autore stesso, altrettanti « personnages déguisés ». Il d'Audiguier, che riferisce il racconto come avvenuto ai tempi di Enrico IV, ha rappresentato sotto quei nomi fantastici, come si soleva fare

1. D'Audiguier, *op. cit.*, p. 95 sgg.
2. Fournel, *op. cit.*, p. 182.
3. D'Audiguier, *op. cit.*, p. 529.
4. D'Audiguier, *op. cit.*, p. 751-756.

allora e come si continuò a fare anche in seguito, cavalieri e dame realmente vissute e conosciute da lui stesso nelle sue lunghe dimore alla corte francese. Non diversamente Mlle de Scudéry rappresenterà, molti anni dipoi, nella cornice di gusto classico del *Gran Ciro,* personaggi quali la duchessa di Longueville, il principe di Condé, l'eroe di Dunkerque e di Rocroy, coi nomi di Ciro o Artamene e di Mandane. Nel romanzo del signore di La Ménor, l'amore, quell' amore che, come abbiamo veduto, produce effetti così stupefacenti, non è più sentimento vero e profondo; è un motivo, un tema sul quale la feconda fantasia del narratore ha ricamato « una storia di cavalieri e d'incanti »[1]. Anche gl' incanti, la magia naturale come allora dicevasi, non potevano mancare in un romanzo dei primi anni del secolo XVII : per virtù magica Lisandro, in presenza d'alcuni cappuccini venuti a consolarlo e a porgergli i conforti della religione, vomita « ...des ganifs, des escritoires, des images de cire, des bracellets de cheveux et des clous de charrette » tutte cose, aggiunge l'autore, non immaginarie ma vere, così vere « qu'elles sont encore en dépos entre les mains des mesmes capucins, et comme reliques perpetuelles de leur Couvent »[2]; e poi, colla massima disinvoltura del mondo, riprende il suo viaggio per affrontare nuovi pericoli e incontrare nuove avventure. Cosa tutta soprannaturale ed effetto d' incantesimi è pure la comparsa improvvisa di una ninfa dalla veste succinta, sul finire del banchetto nuziale, e il sorgere di un obelisco sui lati del quale si leggono tre oscure profezie, in italiano, in francese e in spagnolo[3]. Queste parti puramente fantastiche dovettero piacere moltissimo ai contemporanei e in ispecie a Pietro Du Ryer[4] che, sul medesimo argomento, e coi medesimi nomi, scrisse poco dopo una tragicommedia. Sorel stesso, l'autore dell' *Anti-Roman*, che nella storia di Melianto[5] avea lanciato i suoi strali contro i romanzi cavallereschi ed eroici-galanti

1. Koerting, *op. cit.*, vol. 2°, p. 88.
2. D'Audiguier, *op. cit.*, p. 202-203.
3. D'Audiguier, *op. cit.*, 792-794.
4. Koerting, vol. 1°, p. 383; questo Du Ryer (m. forse nel 1658) è noto per avere sceneggiata l'*Argenis*, romanzo politico di Giovanni Barclay.
5. V. Koerting, vol. 2°, p. 82, e il libro 8° *(passim)* del *Berger extravagant ;* Bayle, *op. cit., loc. cit.;* Soul, *Remarques*, p. 492.

insieme, « contes bastys en forme d'un recit veritable, mais remplys néantmoins de choses qui n'avaient point de ressemblance », ammirò assai il complicato intreccio di questa storia d'amore, lodandone « le style assez rigoureux et net ». E l' abate di Ninville che, a quanto pare, era di molto facile contentatura, paragonava senz' altro il romanziere borgognone a Omero e a Virgilio, e conchiudeva certa sua poesia latina[1] in lode del d'Audiguier coi versi magniloquenti :

Tu quoque mellifluo dum tendis, docte, Calistam
Eloquio seris reddere temporibus,
Et varios mira dum narras arte labores
Illius, in solidae munera crebra deae
Talibus aeternum divi mansura per aevum
Erigis ingenii sic monimenta tui.

Ma lasciamo questi ridevoli elogi e notiamo piuttosto che Vital d'Audiguier ci appare da questo romanzo, quale fu veramente, soldato più che uomo di lettere, quantunque non privo d' ingegno nè di cultura. Egli è un secentista, ma il suo è un secentismo più italiano che francese, perchè non somiglia punto a quello che il lettore moderno avverte nelle lettere di Vincenzo Voiture, nei romanzi sentimentali della Scudéry e nei fioriti madrigali per « l'incomparable Arthénice »; ma è grave invece di epiteti esornativi, di metafore strampalate, di ricercate sottigliezze, di tutto ciò insomma che il secentismo italiano ebbe di più grossolanamente ampolloso ed enfatico. Quando descrive i bei colpi di spada sonanti sulle ferree armature dei cavalieri, il suo stile si ravviva, diviene più enfatico ma acquista un insolito movimento; egli freme ricordando le sue passate vicende, fa sfoggio di termini tecnici, mostra di aver molto familiare l' arte difficile del duello, della quale pubblicò una specie di codice[2]. Cattivo scrittore per negligenza più che per mancanza di gusto, egli soleva dire — così narrano i biografi[3] — che temperava colla spada la punta della sua penna, alla quale dichiarazione vi fu chi oppose una

1. Trovasi riprodotta nelle edizz. da me vedute del romanzo francese.
2. È il trattato che s' intitola : *Le vray et ancien usage des duels*, Paris, Billaine, 1617, libro che il Bayle *(loc. cit.)* dice « non indegno delle Biblioteche ».
3. Bayle, *loc. cit.*

certa volta che, appunto per questo, egli scriveva così male; ma il d'Audiguier dichiarava esplicitamente di non aver mai pubblicato un' opera in cui, come negli Amori di Lisandro e Calista, fossero tanto leggiadre le invenzioni e tanto strane le avventure, e disprezzava i critici occupati più nel censurare che nel fare, dicendosi, nella prefazione al romanzo, nemico d' ogni affettazione : « J'aime moins qu'homme du monde à voir du galimatias en mes livres [1]. »

Certo anche questo spirito bonariamente « gascon », questa « blague » innocua del signore di La Ménor non dovette dispiacere ai lettori : credo però che alla fortuna del romanzo contribuisse un fatto notato, per quel che io ne so, solamente dal Koerting [2], l'essere cioè tutto il racconto un' imitazione, or più or meno palese, del noto romanzo di Amadigi che, sviluppatosi sul suolo portoghese (da germi forse provenienti dalla Francia), in una prima redazione dovuta a Vasco de Lobeira, passò poi in Ispagna, ove fu tradotto e successivamente ampliato dal signore di Medina del Campo, Garcia Ordoñez de Montalvo, e nella redazione del Montalvo si diffuse per tutti gli altri paesi d'Europa, dovunque accolto con immenso favore. In Francia, ove sembrò il migliore e il più divertente dei romanzi [3], lo tradusse Nicola d' Herberay des Essarts, allargandolo assai per desiderio di Francesco I, il re cavaliere, che se ne era dilettato nella triste prigionia di Spagna : in meno d' un secolo si fecero, dopo il des Essarts, una diecina di versioni, alcune delle quali, per esempio quella di Tressan, molto galanti e scollacciate; possiamo dire anzi che, fino all' anno 1625, fu un vero diluvio di edizioni, continuazioni, imitazioni dell' Amadigi, lo studio delle quali non è senza importanza, giacchè esse contribuirono alla formazione del substrato da cui attinse succhi vitali la gran pianta fronzuta del romanzo eroico-galante. Da Francesco I a Luigi XIV insomma, l'*Amadis de Gaula*, anello di congiunzione fra gli antichi romanzi cavallereschi e il nuovo romanzo francese, perchè « all' oggettività

1. D'Audiguier, *op. cit.*, prefazione.
2. Koerting, *op. cit.*, vol. 2°, p. 88.
3. V. per tutto questo il lavoro del Baret, *De l'Amadis de Gaule et de son influence sur les mœurs et la littérature au XVIe et au XVIIe siècle*, Paris, Durand, 1853, *passim*.

ingenua dell' antico epos unisce una buona parte di soggettività e di riflessione, anima dei moderni romanzi »[1], fu assunto — per usare le parole dell' Albertazzi[2] — come modello letterario e consultato come segretario galante, da cui i nobili appresero gentilezza e cortesia, perfezione d'amore e rispetto verso la donna.

Era naturale adunque che il romanziere francese prendesse a imitare nel racconto degli amori di Lisandro e Calista quello degli amori di Amadigi e Oriana[3]. Lisandro, leale e fedelissimo alla sua bella, coraggioso in guerra, autore d'imprese straordinarie, sentimentale e un po' languido in amore, non è che un impicciolimento della figura del Donzello del mare, l'ideale della cortese vigoria e della virtù che resiste a ogni tentazione. L'amore fra Lisandro e Calista, proprio come quello dei due eroi dell' Amadis de Gaula, minaccia a un certo momento di spegnersi, perchè la dama prestando orecchio a calunniose dicerie crede che Hippolita le abbia rubato il cuore del suo cavaliere[4]: così, nel racconto del Montalvo e dei continuatori, Oriana diviene furente di gelosia perchè sospetta che Amadigi, innamorato di Briolania, l'abbia abbandonata. Il racconto, come si vede, è con nomi diversi identico ne' due romanzi, ma vi sono pure altre evidentissime rassomiglianze. Amadigi e Lisandro ricevono ambedue le crudeli epistole delle loro amanti ingelosite, dopo aver compiuto in nome di esse prodigi di valore: nel racconto del Montalvo vediamo allora Amadigi ritirarsi col nome di Beltenebroso nel romitaggio di Roche Pauvre, e in quello del d'Audiguier Lisandro cercare ansiosamente un po' di pace nell' eremo di Mont-Valerien[5]. Non diversamente il romanziere borgognone imitando il ritiro temporaneo di Oriana nel monastero di Mirafiori vicino a Londra, immagina che Calista, per consiglio

1. Koerting, *op. cit.*, vol. 1°, p. 10-2.
2. Albertazzi, *Romanzieri e romanzi ecc.*, p. 152.
3. Per questi raffronti mi valgo specialmente dell' ampio sunto dato del Ginguené dell' Amadigi di Gaula (*Hist. litt. d'Italie*, t. V, p. 62-79, Milano, Giusti, 1820) e degli accurati riscontri del Baret (*op. cit., passim*) e del Foffano (*art. cit., passim*).
4. D'Audiguier, *op. cit.*, p. 487 sgg.
5. D'Audiguier, *op. cit.*, p. 738 sgg.

di Alcidone, si chiuda nel monastero di Longchampeau, dal quale la richiamerà un messo spedito dal padre suo[1].

È abbastanza noto l'episodio dell' Amadigi in cui si narra che Oriana, la regina e il seguito sono assaliti da un gigante e da quattro satelliti: allora il Damigello del mare senza sgomentarsi, con la sola spada di un guerriero massacrato dai briganti, uccide il gigante e i suoi quattro compagni. Orbene il d'Audiguier modifica questo racconto nella forma ma non nella sostanza, immaginando l'assalto dato da Beringieri, il cavaliere frisone, a Lisandro e Calista, mentre si recavano a Belair col seguito, e descrivendoci le prodezze di Lisandro[2]. Anche l'elemento meraviglioso e soprannaturale, che però nel libro del signore di La Ménor entra assai meno che nell' Amadigi, non è in ambedue i romanzi, come nei racconti del ciclo bretone, intimamente connesso e quasi connaturato coll' argomento, ma è piuttosto una « macchina convenzionale », un ornamento esteriore introdotto per secondare il gusto dei lettori avidi dell' immaginoso e dello strano. Le lunghe e frequenti descrizioni di viaggi, di duelli, di tornei, le prolisse lettere d'amore, l'eccessivo sviluppo dato alle parti affettive, la molteplicità degli episodi simili son tutti difetti che si riscontrano nel romanzo di Lisandro e Calista, ma anche, quantunque in misura assai minore e accompagnati da una più viva pittura di caratteri, nel romanzo di Amadigi e Oriana. Lo scioglimento stesso dell' azione è in ambedue i racconti determinato dal matrimonio dei due eroi e di tutti i personaggi secondari: e l'amore apparisce purificato e nobilitato, « ricondotto al suo fine ragionevole »[3], perchè tanto nella redazione del Montalvo e nella versione del Des Essarts quanto nella tarda imitazione di Vital d'Audiguier, l'autore « non si propone che di mostrare il carattere d'un perfetto eroe e di metterne in grande rilievo il coraggio e la castità »[4]. Anzi mentre Oriana, dimentica del suo pudore, si lascia vincere dalle insistenti preghiere del Damigello del mare, il d'Audiguier fa che Calista non si arrenda

1. D'Audiguier, *op. cit.*, *libri VIII e IX, passim.*
2. D'Audiguier, *op. cit.*, p. 408 sgg.
3. Foffano, *art. cit.*, p. 256.
4. Foffano, *art. cit.*, *loc. cit.*

mai ai desideri dell' innamorato giovane e, con esagerazione dovuta forse all' avere sott' occhio una di quelle galanti e scollacciate continuazioni dell' Amadis de Gaula cui accennavo più addietro, parla con disprezzo[1] di quei cavalieri dell' Amadigi « qui n'espousoyent iamais femme sans l'éprouver ». I cavalieri rappresentati dal d'Audiguier sono soprattutto guerrieri pronti a fare « arser leur épée » per menare addosso agli avversari quei colpi tremendi, « succès miraculeux » che facevano andare in visibilio la pacifica marchesa di Bourbilly[2]; ma con altrettanta facilità, proprio come nei romanzi di cavalleria, si riconciliano e si abbracciano movendo insieme alla ricerca delle loro belle.

Oh gran bontà de' cavalieri antiqui !

II

Tale in complesso il romanzo che il Bisaccioni, dotto di francese e assiduo lettore di opere francesi, lesse e tradusse senza dubbio con gran soddisfazione. Precede la versione italiana, che nessun bibliografo, come ho già detto, ricorda, una strampalata prefazione dell' editore Gaspero Storti a Nicola Beregani, cui si offre, con un' infinità di chiacchiere, la storia dei due amanti, « l'Orsa dei gentilissimi Romanzi come ne porta il nome di Calista, ch' è lo stesso dell' Orsa del Polo »[3]. Al Beregani, « Polo delle virtù », giunga dunque gradito l'omaggio di questa stella, e insieme di un' altra « stella nubilosa », l'editore Storti, che da una occulta forza *si sentì* violentato (ma da violenza soave) a riverir*lo* et, se così lece dirlo, adorar *lo*[4]. »

La traduzione del Bisaccioni è in genere assai fedele fino alle ultime pagine, delle quali, più che una vera e propria traduzione, il novellatore italiano ci dà un rifacimento : qualche

1. D'Audiguier, *op. cit.*, p. 398.
2. Baret, *op. cit.*, p. 161-162.
3. V. *Gli amori di Lysandro et Calista portati dal francese dal marchese M. B.*, Venetia, Storti, 1663, p. 6.
4. V. *op. cit.*, *ed. cit.*, *ibid.*

volta la fedeltà è a scapito dell' eleganza e della precisione della frase; non possiamo fare a meno di notarlo leggendo ad esempio « courre le cerf »[1] tradotto troppo letteralmente con « correre il cervo »[2], e « sfidare a ferri acuti, et a campo aperto »[3] che non corrisponde bene a « rompre à fer esmoulu et à camp ouvert »[4] del d'Audiguier.

Tutto quel luccicchio d'armi e di tornei, quel lusso sfarzoso di ornamenti retorici, di bisticci, di giuochi di frase, dovettero piacere assai al secentista italiano, amico egli pure di tali artifici. Ma quando l'autore dell' *Albergo* e della *Nave* tradusse il romanzo del signore di La Ménor, era nel secondo periodo della sua operosità letteraria che fu assai meno infelice del primo; e in ciò, credo, va ricercata la ragione di certe soppressioni, di certe alterazioni che a noi oggi sembrano arbitrarie, ma che erano lecite allora, nel secolo in cui tradurre significava, lo dirò colle parole del Sainte-Beuve, inventare; perchè l'eleganza e la « bonne grâce » della versione facevano dimenticare il testo. Cercherò di darne qualche esempio.

Parlando del duello fra il cavaliere verde e Lisandro, e della sconfitta del primo, il d'Audiguier aveva scritto « Un si grand cry s'esleva parmi le peuple que des oiseaux qui voloient en l'air frappez de tant de diverses voix tombèrent morts sur la place »[5]. Diamine! Per quanto immaginoso, il novelliere ferrarese vide che era un po' troppo grossa, e cercò di rendere meno ridicola quell' immagine traducendo « Levossi fra le turbe un grido sì grande che alcuni uccelli caddero al piano storditi da quelle voci »[6]. In generale, lo abbiamo visto, le avventure narrate dal d'Audiguier sono assai meravigliose : troppo meravigliose dovettero parere al Bisaccioni che, traducendo (scelgo uno fra i molti casi che si potrebbero citare) il luogo in cui il romanziere borgognone narra lo strano caso toccato a Lisandro, quando in presenza dei religiosi che lo confortavano

1. D'Audiguier, *op. cit.*, p. 12.
2. Bisaccioni, *op. cit.*, p. 55.
3. Bisaccioni, *op. cit.*, p. 78.
4. D'Audiguier, *op. cit.*, p. 136.
5. D'Audiguier, *op. cit.*, p. 530.
6. V. Bisaccioni, *op. cit.*, p. 277.

vomitò braccialetti, temperini, chiodi di carro e un infinità di altri oggetti [1], sopprime un' intera frase perchè non vuole arrivare a dire, col testo che gli sta dinanzi, che quegli oggetti si trovano ancora fra le mani dei buoni frati di un convento della Borgogna [2].

Chi abbia la pazienza di scorrere l'intera versione italiana degli Amori di Lisandro e Calista vede nel traduttore come un contrasto fra lo studio assiduo di mantenersi fedele all' originale e il desiderio di correggere la frase strana o contorta, di tarpar le ali alla metafora troppo ardita. Quantunque però il Bisaccioni che ne' suoi ultimi scritti rifugge « dalle volgarità della moda a larga mano disseminate nei primi » [3] cerchi di attenuare quasi sempre, di ridurre a proporzioni più modeste e più naturali ciò che nello scrittore francese gli sembrava, ed era veramente, lungaggine soverchia o artificio stilistico, la versione che fu uno degli ultimi frutti di quella mente fertilissima manca, come tutte le altre opere del nostro Maiolino, di lucida perspicuità nell' espressione, e mostra di essere stata composta molto in fretta. Era « il secolo dei romanzi », e per soddisfare il gusto del pubblico ansioso di conoscere i capolavori di Francia, il Bisaccioni volse in italiano prima i dieci volumi della *Clelia* di Mlle de Scudéry, il prolisso romanzo che tanto favore aveva ottenuto nell' Hôtel de Rambouillet e nelle « ruelles » delle preziose, poi il *Gran Ciro* e *Ibrahim*, pur della Scudéry, l'*Alcimo*, la *Partenissa* e la seconda parte dell' *Ifigene* [4] di Pierre Camus, vescovo di Belley, che, ispirato dall' amico Francesco di Sales, tentò il romanzo morale e religioso, la *Rosane* e l'*Arianna* di Giovanni des Marets, e altri e altri ancora!

Era inesauribile quell' uomo! Eppure, anche in mezzo a questa furia vertiginosa, si sforza, nella versione dell' opera di Vital d'Audiguier, di fondere e di coordinare un poco i periodi brevi e slegati del romanziere francese. Sviste ed

1. D'Audiguier, *op., cit.*, p. 202-203.
2. Bisaccioni, *op. cit.*, p. 112.
3. G. B. Marchesi, *Per la storia della novella ecc.*, p. 62-63.
4. La prima parte era stata tradotta da Reginaldo Lalmano, pseudonimo di Marino dell' Angelo, letterato veneto.

inesattezze non mancano[1]; c'è pure qua e là qualche correzione che fa sorridere: ne citerò una. In tutto il corso del racconto, Calista appare dama austera e purissima, più pura di Oriana, carattere perciò meno vero e umano: eppure il d'Audiguier, che cura più di ogni altra cosa l'effetto esteriore, non si fa scrupolo di accennare a favori, sieno pur « leggieri »[2] e « tali che non merita di parlarne »[3], da lei concessi all' amante e ai teneri baci da lei dati al suo Lisandro nel momento tristissimo della loro ultima separazione. Il Bisaccioni che nota queste incongruenze non parla di alcun favore, e giunto alla scena dei baci cerca quasi di scusarne l'inopportunità, notando in modo assai curioso che quello è un uso francese[4]. Nelle ultime pagine dopo avere accomodato, sfrondando, trasponendo, aggiungendo a suo piacere, il testo che gli sta dinanzi, il traduttore (sarebbe forse qui il caso di dire come Scipione Maffei il traditore) dopo l'ultimo periodo del d'Audiguier vuole aggiungere l'ammaestramento morale, una di quelle massime con le quali gli piaceva conchiudere anche le meno corrette fra le sue novelle: e come nella *Nave*, narrati gli amori di Fulvia et di Lionardo de' Negri, aveva aggiunto che quel racconto provava « esser l'huomo cieco nelle passioni, ma Dio esser la sua guida pietosa »[5] così, tradotta la storia tragicomica de' due amanti francesi, conclude: « Ma ricordiamone pure con più sano conseglio, che breve è il corso dei diletti, e parcamente ne dobbiamo godere, perchè perdendoli nello scoglio della humanità, o nelle sirti della fortuna sia minore il dispiacere essendo minore la memoria del godimento... », e cita, a conferma di ciò, i versi « di un poeta innominato »:

Sia medela à gli affanni
Il rammentare al cor quei dì felici

1. Talvolta tralascia senza nessuna ragione intere frasi: omette anche le due lunghe canzoni cantate prima del torneo in onore delle dame intervenute (v. D'Audiguier, p. 520-523), e il mesto lamento di Lisandro nelle rive della Senna (v. D'Audiguier, p. 751-756). A pag. 7 della trad. Enrico IV, « père valeureux de nostre invincible monarque » cioè di Luigi XIII, diviene « grande avo del vivente monarca della Francia ».
2. D'Audiguier, *op. cit.*, p. 440 e 400.
3. D'Audiguier, *ibid.*
4. Bisaccioni, *op. cit.*, p. 235.
5. Bisaccioni, *La Nave, novelle amorose e politiche*, Venetia, Zeni e Vecellio, 1664.

Che non si dee a quegli anni
Dar nome d'infelici
C' hebbi prigion d'amore
Libero il piè, se ben legato il core[1].

Tuttavia lo spirito del romanzo di Vital d'Audiguier è conservato assai bene nella versione italiana del Bisaccioni, perchè nessuna delle accennate modificazioni altera il carattere dei personaggi. Anche nello stile e nella lingua che spesso, per il tono e per il colorito, ricordano tempi migliori dell' arte nostra, si nota, nonostante i molti difetti, lo studio, lodevole sempre in un traduttore, rarissimo in un traduttore del secolo XVII, di riprodurre il vario atteggiarsi del pensiero dell' autore. Leggendo le pagine del buon Bisaccioni, così pieno di quello spirito cavalleresco che nel seicento, età tranquilla ed oziosa, era un vero anacronismo, noi vediamo che egli ha compresa e saputa rendere abbastanza bene la « courtoisie » di Lisandro, l'eroica e ideale virtù di Calista, l'amore divenuto per la società dei « précieux » una galanteria consuetudinaria che non scuote le intime fibre dell' animo. Esaminiamo ad esempio la scenetta del colloquio segreto fra Lisandro e Calista, che prima un cane col suo importuno abbaiare poi Cleandro colla sua improvvisa venuta disturbano assai, e della fuga a rotta di collo di Lisandro già per le scale del palazzo, inseguito dagli staffieri e dai cani di guardia[2], e non sembrerà esagerazione il dire che essa è forse più vivace nella traduzione che nell' originale. E come in complesso appaiono sbiadite e infelici in confronto alla versione del novelliere ferrarese la traduzione del *Polesandro*[3], dovuta a Paris Cerchieri, quella della *Giovine Alcidiana*[4], opera di Tobia Pallavicini e del *Faramondo* di La Calprenède, opera del Fantoni Castrucci[5]!

Così le cortesie e le audaci imprese di coraggiosi cavalieri e di gentildonne de' tempi di Enrico IV, narrate con colorito

1. Bisaccioni, *Gli amori di Lysandro et Calista ecc.*, *ed. cit.*, p. 406-407.
2. Cf. d'Audiguier, *op. cit.*, *ed. cit.*, p. 95 sgg.; Bisaccioni, *op. cit.*, *ed. cit.*, p. 57 sgg
3. Noto romanzo del Gomberville.
4. Romanzo pure del Gomberville.
5. V. Albertazzi, *Romanzieri e romanzi ecc.*, p. 171-172 : sono i soli traduttori di romanzi francesi del seicento che ho potuto conoscere direttamente.

idealistico da un accademico[1] e romanziere francese, imitatore dell' *Amadigi,* apparvero fra noi, accolte con favore grandissimo, in veste italiana per opera di un novelliere accademico[2] anch' egli, che si compiacque ne' suoi tardi anni di tender l'orecchio alle voci dei letterati d'Oltralpe. Fatto questo di non molta importanza certamente, ma che mi ha indotto a scrivere queste poche pagine, perchè indice del riflesso che ebbe in Italia il romanzo francese di quel periodo di transizione in cui — per usare le parole di un illustre critico[3] — se non abbiamo da segnalare alcun capolavoro, si vede che il ciclo delle immaginazioni romanzesche s' è notevolmente allargato dopo l'*Astrea,* e si nota il riflettersi di un progresso compiutosi nella lingua, nelle idee e nei costumi.

GIUSEPPE PROCACCI.

Firenze, marzo 1906.

1. Il d'Audiguier fu ascritto all' Accademia francese che nel 1638 lo annoverava fra gli scrittori le cui opere, ritenute *testi di lingua,* dovean servire di base alla compilazione del grande dizionario storico della lingua francese.
2. Fu ascritto alla celebre Accademia veneta degli Incogniti.
3. De Loménie, *Le roman sous Louis XIII,* in *Revue des Deux Mondes,* 1° febbraio 1862.

LETTRES DE VINCENZO MONTI A Mme DE STAËL

PENDANT L'ANNÉE 1805.

(Suite.)

VII

Milano, 2 febo 1805.

Vi compiego una lettera di Madama Cicognara, la quale senza la disgrazia occorsa in sua casa vi avrebbe scritto assai prima.

Unisco pure un articolo letterario inserito in questo nostro Giornale italiano da Benincasa[1]. Il buon uomo l'ha fatto colla buona intenzione di darvi un attestato della sua stima, poichè l' articolo di cui parlo risguarda l' opera vostra della Letteratura. Ma disgraziamente è scritto co' piedi, e senza licenza delle tre Grazie.

La privazione in cui sono di vostra lettera mi contrista. Temo di vostra salute, della quale l' ultima vostra mi dava un cenno dispiacevole, temo qualche sinistro accidente nel passaggio dell' Apennino, temo sopra tutto l'avveramento dei vaticinj che mi sono stati fatti alla presenza vostra in Milano. Ho sempre davanti agli occhi questo Calcante, e nell' orecchie le sue parole. Altronde sono sì pochi e sì lievi i motivi che possono mantener viva nel vostro cuore la memoria di me, e tanti gli argomenti in contrario, e così attivi i profeti, che m' invidiano

1. On conserve aux archives de Coppet plusieurs lettres de Benincasa à Mme de Staël, empreintes d'une véritable dévotion. Voir sur cet article la note de Mme Morosini à S. II G. S. — Mme de Staël répond : « Je vous prie de remercier Benincasa ; son article m'a paru parfait, avec un intérêt d'amitié qui m'y fait attacher beaucoup de prix. Ayez soin de le lui bien dire, caro Monti. » — L'article en question ne parut que le 16 mars ; Monti aura donc inséré dans la présente lettre les épreuves, ou une copie du manuscrit.

questo bene! Non ridete, vi prego, di queste mie puerili inquietudini, ma compatitemi siccome un infermo che impara a far stima della salute dopo che l' ha perduta.

Siamo alla vigilia di grandi cangiamenti, e si ondeggia fra la speranza e il timore. Chi parla pace, e chi guerra, e dentro ventiquattr' ore le opinioni variano tante volte, quanto il tempo piovoso e il sereno in Parigi. Lascio a Moscati il pensiero di ragionarvi politica. Io non mi affliggo che del sospetto, che il Principe Giuseppe non possa, o non voglia più essere nostro Re. Dipende da questo il vostro stare a Milano, e il non tornarvi forse mai più; e ora per desolarmi corrono voci tutte contrarie alle prime, e pretendesi che la musica sarà cambiata, ma il maestro di cappella lo stesso [1].

Voi beata frattanto che lontana da questi strepiti potete godervi in Roma lo spettacolo delle belle Arti, e scaldarvi di gran pensieri la mente contemplando la maestà di quelle ruine. Avrete occasione di veder qualche volta la Kauffman [2]. Salutatela, ve ne prego, con distinzione ed affetto [3], e fate altrettanto con Madama Humboldt, e il marito [4].

Datemi nuove della vostra cara famiglia, de' vostri bravi compagni, e dite a Schlegel che si procuri la conoscenza dell' abate Pessuti, raro e modesto ingegno, che parla bene l'inglese, grande matematico, e coltissimo letterato tutto ad un tempo. Se voi pure amate di conoscerlo (e il vorrete per certo, perchè n' è degno) scrivetegli una riga in mio nome, o significategli la vostra brama per mezzo di Giuntotardi [5].

Ricordatevi del vostro *fratello,* che sempre ricordasi della *sorella*, e non mi lasciate consumare dal desiderio di vostre lettere. Addio di cuore.

V. Monti.

A Madame la Baronne de Staël d'Holstein, à Rome.

1. C'est-à-dire — comme il advint — que la République cisalpine sera transformée en royaume, mais en gardant Napoléon comme souverain.

2. Angelica Kauffmann, peintre, amie de Goethe.

3. Mme de Staël répond (II, G. S.) : « Je parlerai de vous à Angelica : je parle de vous sans cesse, tantôt en harmonie tantôt en combat et j'aime qui vous aime et m'éloigne de qui ne vous aime pas. »

4. Guillaume de Humboldt, alors ambassadeur de Prusse à Rome.

5. S. IV, G. S. : « Je dois voir Pessuti demain, je l'ai fait demander parce qu'il vous aime. » Cf. La note de Mme Morosini, *loc. cit.*, p. 18.

VIII

Milano, 2 feb° 1805.

Anche questo ordinario senza lettere vostre, e pure mi avevate data la speranza di qualche riga da Ancona[1]. Che vuol mai dire questo silenzio? Sia dimenticanza, sia indisposizione di salute io non posso non esserne addolorato. E questa è già la quarta lettera, che v' indirizzo a Roma, tutte raccomandate, secondo le istruzioni da voi lasciatemi, al Sig. Marino Torlonia. Se non potete più scrivermi per impulso del cuore, scrivetemi almeno per impulso di cortesia, e considerate che gran parte della mia felicità consiste nel sentimento della vostra cara amicizia.

Il generale Fiorella mi ha annunciata jeri la vicina partenza di Luciano per Roma. Il ritorno costà di questo vostro amico vi renderà più gradito il soggiorno de' sette Colli, e forse più lungo che non vorrei. L'amicizia è qualche volta invidiosa, e la mia pecca alcun poco di questo vizio.

Ieri sera in Teatro si è divulgata officialmente una nuova, di cui aspetto da voi i dettagli. Dicesi che la flotta di Tolone sia entrata con dieci mila uomini nel porto di Napoli. Io non ho occhio che legga nelle tenebre della politica, ma vi sarò d'assai obbligato se il vostro più veggente del mio mi ajuterà a veder qualche cosa in un simile avvenimento[2].

Se mi conforta la notizia di Napoli, mi rattrista il timore, che possano cader vuote le belle nostre speranze sull' incoronazione del vostro amico. Tuttavolta egli viene coll' Imperatore fratello, e questa nuova fa che io non disperi ancora del tutto. Mi consolava tanto il sentire per pubblica fama che egli s' interessa molto alla prosperità degli studj; e i talenti Italiani così depressi, derelitti, avviliti hanno tanto bisogno di essere sollevati, e protetti. La creta è buona, ma manca un Prometeo che le infonda la vita, o le restituisca quella che un dì l' animava, e che poscia hanno spenta le armi e le straniere dominazioni

1. La lettre d'Ancône (I G. S. 28 janvier) n'arriva à Monti que le 8 ou 9 février.

2. S. II G. S. « Je ne sais où vous avez pris que les Français sont débarqués à Naples ; il n'en est pas question. La flotte de Toulon est rentrée assez endommagée par le vent. »

spezzando questo gran corpo, e togliendoli il primo elemento della grandezza, l' unità nazionale.

Melzi [1] si aspetta fra pochi giorni. Corre voce costante ch' egli abbia protestato fermamente di non voler impiego nel regno. Questo suo rifiuto mette molti in sospetto ch' egli non vegga niente di lieto nell' avvenire. E anch' io mi affliggo di queste cose, mia cara amica, ma più del vostro silenzio. Questo mi fa star male, e sinceramente la mia salute da qualche giorno non è molto lodevole. Aspetto il mio medico nelle vostre lettere. Addio.

A Madame la baronne de Staël d'Holstein, à Rome.

IX

Milano, 9 Feb° 1805.

Dopo due settimane d'aspettazione più lunghe che quelle del profeta Daniello, ricevo finalmente la carissima vostra dei 28 scorso Gen° in data d'Ancona. Ella mi ha compensato interamente di tutte le pene sofferte nell' aspettarla, ma non desidero di pagar così caro nell' avvenire il piacere di queste compensazioni.

Il giudizio da voi portato sulle poesie del Minzoni è assai giusto. Tranne il sonetto della Passione, e quello per la monacazione della sorella, e l'altro sul patriarco di Venezia, e l'altro pure sulla concezione della Vergine, e qualche altra bella immagine dispersa qua e là, tutto il resto è caricatura poetica. Anche il Parini in più luoghi è quale lo definite [2]; ma

1. Melzi d'Eril, vice-président de la moribonde République Cisalpine, revenait de Paris, où le sort de l'Italie venait d'être décidé par l'Empereur.

2. S. I G. S ... « Parini, que je viens de lire tout entier, le matin et l'après-midi *(sic)*, ce Parini, qui fait des tours de force avec les mots comme Marchesi en fait avec les notes, m'a bien peu intéressée; c'est une imitation de la *Boucle enlevée de Pope*, c'est une ironie continuelle sans véritable gaîté. Sans doute, il y a des difficultés vaincues avec succès, mais dans tous les arts je déteste la difficulté vaincue; c'est un plaisir savant que celui-là, et je demande des impressions naturelles, immédiates, qui partent de la source pour arriver à la source; toutes ces poésies mosaïques ne valent pas une ébauche de génie. J'ai lu aussi Minzoni. Ah! comme vous aviez bien choisi et qnelle magique idée l'on se ferait des vers récités par vous et choisis par vous! A la lecture, j'ai trouvé encore un sonnet sensible sur sa sœur qui se faisait religieuse; le reste était bien faible. Je me promets cependant des heures bien douces en vous écoutant ce printems, et dussiez-vous me donner pour la littérature italienne plus d'admiration qu'elle ne mérite, je me pardonnerai des préventions pour le pays qui vous a donné naissance. »

voi date tutto al cuore e niente allo spirito, niente all' eleganza, niente alla grazia dell' elocuzione, pregi che niuno conoscitore dello stile oraziano, e della lingua italiana può contrastare a quell' esimio poeta. Il suo maggior difetto cade piuttosto, per mio parere, sulla scelta dell' argomento, che sull' esecuzione. Tutte le opere traenti merito e luce dalle circostanze del momento diminuiscono d'interesse col variare dei desiderj, e colui solo è pittore di tutti i tempi che prende i colori della sua tela non dal vortice momentaneo del capriccio ma delle fonti eterne del vero. Si cangia l'abito ma non la persona, sparisce l'uomo artefatto, ma non l'uomo della natura. L'avaro di Plauto dopo diecinove secoli è il medesimo che l'avaro di Molière e Goldoni, ma il Damerino di Parini non è più lo stesso che quello di oggi; e dimani ne verrà un terzo tutto diverso. Questa specie d'insetti morali appartiene alla classe delle crisalidi, prima un bruco, poi un bozzolo, e in ultimo una farfalla. La satira adunque (se il poema del Parini è una satira) che dipinge soltanto le bizarrie volubili della moda, senza mescolarvi la pittura dei vizj che sono di tutti i tempi, di tutti i paesi, questa non è che la satira del momento, nè può interessar che un momento, simile a quei ritratti che al primo cangiar di vestiario più non si guardano, e rimangono nulla più che polverosi monumenti di vanità gentilizia nelle domestiche gallerie. Resta loro, egli è vero, il merito del disegno quando il ritratto è lavoro di Tiziano, ma rimane sempre il disgusto di veder impiegata tant' opera di pennello in un abito alla spagnuola, o nella piramide d'un tupè la cui fabbrica dipende tutta dalla fantasia d'un parrucchiere interessato a cangiarla continuamente.

La pittura adunque d'una passeggera follia non può produrre che un passeggero interesse, nè procurare al poeta un favor permanente nel pubblico, eccettuato il pedante il quale fa sempre più conto delle parole che dei pensieri. Contuttociò sarebbe insensatezza e ingiustizia il non riconoscere nel Parini altre doti che quelle di stile. Ponderatelo bene, e senza pretendere di darvelo per poeta di genio permettetemi di raccomandarvelo per poeta di gusto. Ma di queste cose più a lungo

quando riprenderemo in persona le nostre letterarie scaramucce, le quali termineranno come quei duelli d'Omero, che finiscono col regalo et col darsi la mano dell' amicizia. Dio intanto vi scampi dalla tentazione di andar in Arcadia, in quel mare di vuote ciance poetiche. Allora sì che vi farete i segni di croce.

Sallo il Cielo ed Amore (intendo il Platonico) se desidero che sia sollecito il vostro ritorno. Il volo del tempo non mi è mai sembrato sì lungo come al presente. Ma chi mi accerta del bene di rivedervi e alla fine d'aprile, siccome mi fate sperare[1]? Credevamo vicina l'Aurora, e le ultime lettere di Parigi portano notte, e profondissima notte. Niuno ne sa più dire nè il quando nè il come sarà deciso il nostro destino. Si vuole che siensi aperte nuove negoziazioni coll' Inghilterra, e allora la nostra sorte non verrà definita che dalla pace generale.

Vi scrissi nell' ultima mia, che Luciano era prossimo a partire per Roma. Ora une lettera del fratello Giuseppe gli ha fatto mutar proposito, e la rinuncia di questo al principato d'Italia apre delle speranze a quell' altro, sempre che le condizioni sien tali, che contentino il suo carattere, e i suoi principj morali et politici. Intanto *plectuntur Achivi.*

Datemi nuove della mia Roma, e ditemi se fra le ruine di Campo Vaccino o del Colosseo avete incontrata l'ombra di qualche antico. Addio.

A Madame la baronne de Staël d'Holstein, à Rome.

X

Milano, 20 feb^r 1805.

Un ostinata costipazione di petto accompagnata di febbri, e da nere malinconie (di ben altra natura che quelle che a voi

1. S. IV, 23 janvier : « Je serai à Ferrare le 22 avril, vous ai-je dit que ce jour fatal est celui où je suis née, et où j'ai appris la mort de mon père? Si je vous revois ce jour-là cela me fera-t-il du mal ou du bien? Si vous pouvez faire deux voyages, dans l'été, venez à Ferrare, de là je vous mène à Venise et je vous ramène à Milan. Si vous ne pouvez faire qu'un voyage, je préfère le second, celui des îles Boromée et de la Suisse... »

ispirano le ruine di Roma, e la vista del mare, e la luna) mi hanno tolto nei passati giorni il potere di scrivervi. Le due vostre carissime del 5. ed 8. corrente[1] sono state due stille di balsamo sul cuore del vostro amico. Voi mi accordate tuttavia qualche pensiero, voi m'amate, e la mia tristezza è sparita, o per dir meglio non mi è rimasta che quella che è vita dell' anima e fonte di bei pensieri. Non avete bisogno, crediatelo, di ricordarmi le mie promesse[2]. Così fosse men lontano il momento dell' adempirle.

Il bello spirito che mi attribuisce *un cuoro di ferro*[3] è un buffone. Chi mi accorda energia di stile m'accorda un cuore che sente, e Rossi parla di cosa, di cui per maledizione della natura gli manca affatto l'idea. Ma generalmente parlando, il sentimento in cuore romano è come la polpa d'una noce guasta dalla tignuola, e sentire e impazzire sono sinonimi. Quindi avrete trovato in Roma ben molti, che attesteranno le mie pazzie, e nondimeno la saviezza romana costa sì poco, e frutta sì bene. Ma a proposito de follie, mi pare che voi pure abbiate perduto il cervello minacciandomi di divenirmi infedele per un Cardinale[4]. Avete trovato perdio un bell' idolo a cui immolarmi, e scommetto che è quello, che con gli occhi levati al cielo, e con tuono di compassione preso dalla parabola del figliuol prodigo vi ha detto di me : *Ah! c'est bien dommage qu'il ait quitté la bonne voye!* Quasi che la strada della filosofia sia quella degli assassini. Contuttociò godo assaissimo di vedere S. Pietro far la corte a Calvino, e se mi verrà un giorno la

1. S. VI, VII.

2. S. VII. « Si je peux vous emmener à Coppet comme vous me l'avez *promis*, ce sera l'hiver prochain que je viendrai à Milan ».

3. S. VII. « Rossi m'a assuré, comme nous parlions d'Aristodème et de la manière admirable dont vous l'avez lu ici un jour, que vous pouviez tout lire à merveille, excepté ce qui était tendre. Ils vous croient un cœur de fer, parce que vous avez une âme énergique ; moi, caro Monti, je ne le crois pas ; il faut être aimée d'un âme forte, elle seule protège la vie. » Il s'agit de Giovan Gherardo de Rossi, auteur de comédies et de biographies, directeur de l'Académie Portugaise à Rome. Il portait en Arcadie le nom de Perinto Sceo ; Monti a écrit contre lui, sous ce nom, une mordante satire.

4. Mme de Staël, après avoir jugé sévèrement la société romaine, écrivait (VII) : « Il faut excepter cependant quelques hommes et quelques cardinaux : ce sont eux en vérité qui me plaisent davantage ; comme ils ont gouverné, comme ils ont eu affaire avec les hommes et avec les choses, leur tête est beaucoup moins aride. Consalvi, la Somaglia, Erskine surtout me plaisent extrêmement, et si je vous suis infidèle ce sera certainement pour un cardinal. »

fantasia di descrivere il vostro trionfo, vi rappresenterò sopra un carro tirato da due paja di Cardinali. Ma io reputo che la più gloriosa delle vostre conquiste sia quella del conte Verri[1]. Egli mi scrive di voi precisamente così : *Mi avete esposto a un cimento pericoloso, ed è quello d'innamorarmi benchè vecchio. La delicatezza, la grazia, la forza dell' anima sua eccitano nella mia una specie di gioventù. Voi ne avrete la colpa se darò in qualche debolezza, ecc.* Se il vostro cuore pertanto ha bisogno di divenirmi infedele, il solo autore delle Avventure di Saffo e delle Notti Romane può scusare l'infedeltà vostra. Diversamente sacrificatemi piuttosto a Pasquino.

Da parte lo scherzo, e parliamo di cosa che più mi tormenta. Tutte le lettere di Parigi portano per sicuro il rifiuto di Giuseppe al trono d'Italia. Egli si è ritirato in campagna, e di là scrive a Luciano (almeno così pretendesi) la sua ferma risoluzione su questo punto. Pretendesi ancora (e l'ho udito jersera da bocca ministeriale) che il mentovato Luciano abbia ricevuta altra lettera superiore che gl' ingiunge di non moversi da Milano; il che verrebbe a far credere ch'egli possa essere surrogato a Giuseppe. Ma i motivi che hanno cagionata la rinuncia di questo cagioneranno pure la ripulsa di quello ; e allora io temo che le mie belle speranze per ciò che risguarda la protezione degli studj italiani andranno vuote d'effetto, e voi muterete pensiero. Queste nuove mi affliggono, tanto più che in Giuseppe io era certo di trovar grazia e benevolenza, avendomi l'amico mio Paradisi per la seconda volta significato che il vostro amico mi onora di qualche stima, e voi sapete il detto d'Orazio : *Principibus placuisse viris non ultima laus est.* Circa la venuta di Napoleone[2] tutto è mistero, nè altro sappiam di certo che gli ordini contramandati per l'approvigionamento delle fortezze ; lo che significa la buona armonia dei due Imperi Francese ed Austriaco. Moscati col quale jeri ho pranzato nè pur esso sa nulla, e nulla gli scrivono i suoi Colleghi.

1. Alessandro Verri, dont Mme de Staël écrivait *(ibid.)* : « Le comte Verri m'a parlé de vous selon mon cœur ; c'est sûrement l'homme le plus distingué de ce pays, et il sent votre talent parce qu'il en a. »

2. S *(ibid.)* : « Comme politique je vous demande de savoir combien de temps vous devez posséder dans vos murs Napoléon. »

In questa perpetua rota d'opinioni e di voci, di speranze e timori, io sento un voto nel cuore che mi desola, nè mi accorgo di vivere se non che quando vi scrivo. Dopo ciò è superfluo il domandarmi lo stato de' miei affari colla V...[1] rispetto alla quale io sento i miei torti, e non ho omai più che rimorsi. Nondimeno la veggo ogni giorno senza vederla, e non desidero più di trovarla sola. Siete contenta?

Se siete a Napoli, se avete veduto il Vesuvio, avrete anche trovata la quarta cosa da amar in Italia secondo il detto di vostra figlia[2]. Io non so veramente d'aver alcuna relazione con S. Pietro, ma ne sento in me qualcheduna col vulcano, e col mare, perché anch' io vado soggetto a eruzioni e burrasche. I momenti di calma per il vostro povero Procelloso[3] son quelli in cui vede recarsi le vostre lettere. Allora torna il sereno, e il cuore gli brilla.

Se v' incontrate al Cardinale Ruffo salutatelo in nome mio[4]. Egli ha molti torti con gli amici della Libertà, ma è uomo d'assai ingegno, e interessante. Addio mille volte, e scrivetemi.

A Madame la Baronne de Staël Holstein, à Naples.

1. S VII. « J'ai reçu encore les plus douces paroles de votre futur souverain (Joseph), ainsi je me sens fort attiré par lui, et, vous le savez, par vous; mais il faut venir avec moi en Suisse et me dire quelques mots del *Signor Caraffa* et della *Signora V...* »

2. S VI. « Ma petite fille disait l'autre jour assez joliment : « Maman n'a aimé que » deux choses en Italie, la mer et Monti. » Ajoutez à cela Saint-Pierre et ces trois merveilles sont assez bien choisies. » Et comme si elle avait deviné les paroles de la présente lettre de Monti, qu'elle n'avait pas encore reçue, M. de Staël écrivait le 23 février : « Je n'ai eu que quatre plaisirs vifs en Italie, vous entendre, voir Saint-Pierre, la mer et le Vésuve; encore le Vésuve et vous, cela ne pourrait bien compter que pour un » (S X). Voici bien le cas de dire : les beaux esprits se rencontrent.

3. S III. « Bodoni ...au lieu de *procelloso* ...a dit de vous *sulfureo* : il me semble que l'on vous donne tous les attributs du feu. Cela m'inspire beaucoup de penchant pour la religion des Guèbres. »

4. IX. « On dit que le cardinal Ruffo vous aime beaucoup. » X (23 février, de Naples) « J'ai pourtant vu ici deux hommes d'esprit, le cardinal Ruffo et l'archevêque de Tarente. J'ai parlé bien vite de vous au cardinal Ruffo, j'ai été contente de sa réponse pour l'esprit et le talent, mais ils disent tous quelque chose contre votre caractère en amitié, etc. » Et plus loin : « J'ai dit au cardinal Ruffo que vous ne m'aviez jamais parlé de lui qu'avec éloge, et cela lui a fait beaucoup de plaisir. En effet je ne me rappelle pas de vous avoir entendu dire de mal de personne. » Plus loin encore : « Le cardinal Ruffo dit qu'Aristodème, lu par vous, lui a fait plus d'impression que tout au monde. »

XI

Milano 28 febº 1805.

Vi ho diretta per mezzo del Cte Verri la mia del passato ordinario; vi diriggo la presente per mezzo del Sig. Torlonia, sicuro della sua diligenza per il recapito, ovunque siate[1].

Ve l'aveva pure predetto. La Commedia degli Arcadi non poteva che farvi ridere, e nel tempo stesso svenire di compassione[2]. Tuttavolta questo spettacolo non sarà stato senza vostro guadagno. Oltre il diluvio d'applausi che vi è rovinato sul capo, vi avrà divertito l'innocente eruzione vulcanica di quei poveri pastorelli, e lo scoppio di quelle ciance poetiche, e tutti quei fuochi senza calore, senza movimento, senza vita. L'alleanza della pittura colla poesia è cosa più vecchia che la barba di Deucalione; ma *si vous n'aimez guères* di sentire che la poesia *est fille de l'imagination*, voi meritate più compassione che gli Arcadi, e giudicherete sempre a traverso. Deridetemi quanto volete, ma persuadetevi che il solo cuore non ha mai fatto un intero poeta. Taccio d'Omero, e d'Ariosto i cui poemi son tutti quadri di fantasia, taccio di Orazio e di Pindaro, le cui canzoni son tutte immagini, ma Virgilio, il delicato Virgilio non ha egli qualche cosa di più che l'unico sentimento? Se limitate alle sole impressioni patetiche la poesia, pigliatevi l'Eloisa, pigliatevi la Clarisse, e piangete; ma non andate in collera se altri ama qualche volta di scherzare e di ridere con Anacreonte, e preferisce la toletta di Venere ai dolori della

1. « Caro Monti, caro Monti, j'ai une lettre de vous! et cette lettre m'apprend que vous en avez écrit une autre sous l'adresse de Monsieur Verri, et cet excellent homme l'a gardée pour me la donner apparemment à mon retour à Rome comme une lettre de compliment, comme une lettre insignifiante. Caro Monti, ce silence m'a fait bien mal et vous saurez quelle sottise il m'a fait faire. J'ai écrit à Moscati une lettre, je la crains bien ridicule, une lettre qui trahit un intérêt excessif pour vous, et Moscati quelque excellent, quelque délicat qu'il soit, saura-t-il rendre justice à cet enthousiasme, à cette susceptibilité d'amitié dans un pays où l'amour lui-même ne s'élève pas jusqu'à l'amitié? etc. » (S. XI, 8 mars.)

2. Monti avait reçu S. VIII, où Mme de Staël raconte sa visite aux Arcades, du 14 février. Monti répond particulièrement à ce passage : « Nelli a commencé une lecture en prose sur l'alliance de la poésie et de la peinture, et comme vous savez, *caro* Monti, que *la poésie est fille de l'imagination*, il s'est un peu permis de ces idées contestables que je n'aime guère... »

Madonna. In somma voi non vorreste nel poeta che una passione, e il poeta deve aver lingua e colori per tutte, nè tutte sono dolore. Se trovate che in queste parole sia mescolato un poco di bile, questa è frutto del vostro scherno. Nondimeno ve ne chieggo perdono ma pregovi di non molestare le mie opinioni su questo punto.

Se mi manderete l'epitaffio d'Alfieri [1], ho cuore anch' io per far compagnia alle vostre lagrime, e voi le avrete tutte le volte che si tratterà di epitaffi; parlo di quelli che un amore di ventisei anni incide sopra i sepolcri. Ma avrei amato che Alfieri avesse determinato finalmente le vostre adorazioni per qualche cosa di meglio che un epitaffio. Sapete che non amo punto il suo stile, ed oso anche credere che il mio sia alquanto più cristiano del suo. Ma egli è sì grande con tutti i suoi grandi difetti, che stimerei temeraria, e troppo presuntuosa la lusinga di sorpassarlo. Vi dirò bene che la mia anima (se scrivo quello che sento) ha guadagnato molto dacché vi ho conosciuta, e che voi siete stata per me una specie di novello Prometeo. Dirò ancora che stimo la tempera del mio cuore più sensibile che quello d'Alfieri, e più capace d'idee tenere e dolorose, tuttoché i buffoni mi abbian fatto *un cuore di ferro*. Contuttociò dispero di ergermi all' altezza di quell' ingegno; e frattanto non voglio dissimularvi che il desiderio di meritare la vostra stima mi dà una qualche energia. Possa io morire se v'ha cosa al mondo ch' io prezzi più che il sentimento dell' amore vostro. Ma voi... voi non amate i professori d'immaginazione.

Povero Alborghetti [2], e più povero il mio sonetto sopra la

1. S. VIII. « Dites-moi si vous connaissez une épitaphe latine qu'Alfieri avait fait pour la comtesse d'Albany et pour lui, dans laquelle il dit que pendant vingt-six ans il l'a aimée plus que tout autre objet sur la terre et où il a ajouté une note si profondément sensible sur la douleur qu'il aurait eu de mourir avant elle. J'adore Alfieri pour cette épitaphe : la voulez-vous? elle m'a fait verser beaucoup de larmes : je l'espère, caro Monti, votre cœur en aurait reçu la même impression. Il faut que vous soyez aussi grand par votre âme que par votre esprit, que vous surpassiez Alfieri par votre langage, et que vous l'égaliez par vos sentiments. » Les épitaphes en question se trouvent publiées en même temps que la Vie d'Alfieri, époque 4ᵉ, chapitre 27 (édition Teza), *Vita, Giornali e Lettere*, Florence, 1861, pages 296 et 297.

2. Le comte Giuseppe Alborghetti, arcade, resta en correspondance avec Mme de Staël. Les archives de Coppet contiennent plusieurs lettres de lui, entre autres une du 29 août 1807, où il exprime l'émotion profonde que la lecture de Corinne lui a causée, et après avoir dit toute son admiration, fait quelques réserves à propos des jugements de l'auteur sur les Italiens : décidément, à cause de cela, il ne pourra traduire

morte in bocca d'un imbecille! E questi probabilmente, e i di Rossi ecc. sono i benevoli giudici delle mie amorose incostanze, quasi che nel paese degli artifici dove non pure i marmi e le tele, ma la natura stessa è tutta artefatta, possa essere virtù la costanza, e non una vera necessità il cangiare cinquanta volte il mese d'oggetto sempre cercando e mai non trovando un cuor tenero che vi somigli. Che colpa ho io se in Roma sono stato spesso infedele? Il fuoco non si è mai legato coll' acqua, e la guerra perpetua di questi due capitali nemici, secondo i filosofi, è porzione dell' armonia di questo bel mondo, il migliore, come sapete, di tutti i mondi possibili.

In mezzo ai dispetti, che mi cagionano le imposture de' miei detrattori, ho esultato delle dimostrazioni d'onore, che avete qui ricevute, e in grazia di queste perdono ai Romani tutti gli altri lor torti verso di me. Godo in somma mirabilmente che anche le statue mutilate e ambulanti abbiano preso sentimento e vita per applaudirvi. Ho scritto a Cesarotti la vostra brama di salutarlo nel vostro passaggio per Padova, e il buon vecchio[1] rispondemi che dopo la visita di Minerva canterà ad Apollo il cantico di Simeone, *nunc dimitte servum tuum Domine*[2].

La carta è piena, e chiudo col raccommandarmi alla vostra benevolenza, della quale se non sono degno per somiglianza, il sono e d'assai per pienezza di cuore. Addio.

A Madame la Baronne de Staël Holstein, à Rome.

Corinne : « un Romano non può farlo. » Monti l'avait chargé de traduire l'improvisation sur le Capitole ; mais il est persuadé que cela ne donnerait rien en vers italiens. — Monti répond ici à S. II, G. S. : « L'autre jour Alborghetti m'entendant parler de votre manière de réciter me dit : j'ai beaucoup étudié sa déclamation, je crois pouvoir vous la rappeler. Il commença ce beau sonnet de vous sur la mort que vous auriez dû me dire avant tous les autres. Je ne puis vous dire le mal qu'il me fit ; cette fausse imitation qui suffisait pour faire sentir l'absence m'importuna tellement que tout le monde s'en aperçut. » Dans S. VIII, on lit : « Alborghetti a mis agréablement en vers un morceau de mon ouvrage sur la littérature. »

1. Cesarotti avait alors soixante-quinze ans. Cf. lettres de Monti à Cesarotti, dans *Epist.* ed. Resnati, pp. 127 (2 febbraio), 129 (23 febbraio), p. 130 (6 aprile). Cesarotti à Monti le 20 juillet (*Epistolario* di M. Cesarotti, IV, 189). « Ho veduto con ammirazione e trasporto Mad. Staël degna figlia di Necker. Ella mi parlo di voi con amicizia e con quella stima che meritate.

2. A la vérité, Cesarotti répondit ceci : « M[me] de Staël à Padova per me? e Monti con lei? io avrò dunque une visita di Minerva e d'Apollo. » (*Epist.* IV, p. 186.)

XII

Milano, 1805[1].

Se avete posto mente alla diligenza con cui sempre vi ho scritto, dacché mi avete lasciato, non potete non credere che il mio silenzio di quasi due settimane sia senza motivo. Ho avuto dunque ne' giorni passati travaglio assai di salute e di spirito, ma più di questo che della prima[2]. La perfidia degli uomini mi fa più male che l'inclemenza delle stagioni, e poco è mancato che per una splendida bile io non abbia abbandonato Milano, e sia corso a seppelire il mio sdegno in campagna tra la repubblica delle fiere più innocente che quella degli uomini. Ho provato più volte che l'ira è un assai magnanimo sentimento, e degno veramente che il principe de' poeti la cantasse in versi divini; ma l'ira del debole contra il forte uccide il cuore in cui entra, e aver arme da vendicarsi, e non poterle adoprare, e soffrire è il massimo de' tormenti. Al vostro ritorno vi farò la storia di una potente ingiustizia sostenuta da una suprema ignoranza, e mi compatirete dell' aver lasciato scorrere tre ordinarj senza pure una riga. Intanto alla collera è succeduta una profonda e nera malinconia, nè mai siccome al presente ho sentito il bisogno di trovarmi con voi, e gustare nelle care vostre parole il balsamo alla ferita che mi è stata aperta nell' anima da uno stupido prepotente. Maledizione

1. Je place cette lettre après celle du 23 février, probablement vers le 5 ou le 6 mars, ce qui fait bien un intervalle de près de deux semaines. Il serait difficile de la placer dans l'intervalle du 9 au 20 février; on ne s'expliquerait pas alors l'hypothèse de Monti, que les délices de Naples empêchent Mme de Staël de lui écrire, puisqu'elle est partie pour Naples le 17 seulement. Il est très possible que Monti n'eût pas encore reçu, à cette date du 5 ou 6 mars, les deux lettres de Mme de Staël du 17 et du 23 février, auxquelles il répondra le 9 mars. Autre indice. Vers le 20 février, Monti ne croit pas à l'avènement de Joseph Bonaparte au trône d'Italie (l. X); au début de mars, il y croit de nouveau (*Lettere inedite e sparse*, I, 352). Cf. plus bas, l. XIV. Il écrivait dès le 27 février (lettre à Solari, *Epistolario*, ed. Resnati, p. 174): « Desidero, e sempre spero anzi il tengo per fermo, che il nuovo re nostro sarà Giuseppe. »

2. Monti venait d'être durement traité par le *Giornale dei letterati di Pisa*, pour sa traduction de *Perse* (Cf. *Lettere inedite e sparse*, etc., I, p. 348, lettre à Pompilio Pozzetti). Mais ce n'est pas de cela qu'il s'agit ici. Au même moment (cf. *Ibid.*, lettres à G. B. Martelli des 3, 13, 20, 28 février), il suivait avec une malveillance et un dépit non dissimulés les débuts de Luigi Cerretti, son successeur dans la chaire d'éloquence de l'Université de Pavie. Est-ce là la cause de sa grande colère?

ai nemici della misantropia. Nell' iniquo sistema morale e politico, in cui sono dannato a vivere, la misantropia è una inevitable necessità di tutti i caratteri generosi.

Moscati, a cui ho letti i paragrafi delle vostre lettere che lo riguardano, mi dice d'avervi scritto due volte, e di non averne ancora avuta riposta. Egli sempre vi ama, ed anche questa è una necessità, ma dolcissima, della quale io posso render conto meglio di lui, e godo di vedere, che tutti quelli che vi conoscono, intimamente lo sentono. Il conte Verri mi ha nuovamente scritto di belle cose sopra di voi. Egli è incantato della vostr' anima, e giura per tutte le ombre de' Greci di non aver mai veduta la simile. Confessate adunque, mia cara amica, che anche in Italia v'è sentimento, ma non vestito di porpora.

Il Governo è in grande faccenda per l'imminente arrivo dell' Imperatore[1], nè il futuro re nostro ancora si sa. Le mie speranze sempre riposano su Giuseppe, e contemplano il felice avvenire, di cui vi ho parlato altra volta. Intanto sono accaduti dei grandi pettegolezzi in Parigi tra la Consulta e Melzi, e le nostre politiche divisioni somministrano, voi lo vedete, dei grandi pretesti per giustificare le straniere dominazioni.

Il cognato di L...[2] mi ha domandato nuove di voi. Questa famiglia è sempre qui permanente, nè v'è apparenza che sgombri all' arrivo dell' Imperatore. Il suo star fermo avrà dunque un qualche motivo, nè pare possibile che i due fratelli debbano trovarsi in un medesimo luogo senza qualche buon risultato.

Oggi corre il quarto ordinario, che veggomi privo di vostre lettere. Ne incolpo il delizioso soggiorno delle Sirene e il Vesuvio. Ricordatevi che le sue eruzioni non sono innocenti come quelle d'Arcadia, testimonio Plinio ed Empedocle, e piuttosto che cimentarvi in quelle voragini fermatevi al sepol-

1. Napoléon devait quitter Fontainebleau pour l'Italie le 3 avril seulement. Au moment où Monti écrivait cette lettre, la proclamation solennelle de Napoléon comme roi d'Italie n'avait pas encore eu lieu (elle eut lieu le 18 mars). Melzi, avec beaucoup de patriotes italiens, avait voulu pour l'Italie un souverain distinct, et en général une solution qui la fît moins étroitement liée à l'Empire.

2. Il s'agit évidemment de Lucien Bonaparte. Voir M. XV et S. XII. Contrairement à l'opinion de Monti, Lucien devait quitter Milan avant l'arrivée de l'Empereur.

cro di Virgilio, che gli sta di rimpetto, e vi riempirà di dolce e sublime malinconia. Da una parte quel Vulcano terribile, dall' altra la tomba di quel divino poeta, e il mare a lor piedi. Ecco l'unione dell' immaginazione col sentimento, e voi siete fatta per gustar l'uno e l'altro. Amatemi, e scrivetemi. Ho bisogno di queste due cose per non odiare la vita. Addio.

A Madame la Baronne de Staël Holstein, à Naples.

(A suivre.) Julien LUCHAIRE.

L'AFFAIRE DE LA TACHE D'ENCRE

SUR LE MANUSCRIT DE LONGUS

A LA BIBLIOTHÈQUE LAURENTIENNE

D'APRÈS DES DOCUMENTS INÉDITS

(Suite.)

II

PAUL-LOUIS COURIER ET RENOUARD

Grâce à l'article de Renouard dans la *Gazzetta universale* du 11 novembre, la découverte du supplément de Longus avait eu à Florence un grand retentissement, ce qui s'explique sans peine par la rareté des nouvelles de ce genre dans un journal aussi austère que cet organe de la Préfecture de l'Arno. Même avant cette publication, le bruit de la trouvaille faite à la Laurentienne arriva aux oreilles du monde officiel. Une des personnes qui en furent d'abord informées fut la princesse Elisa, sœur de Napoléon. Mariée au prince Bacciocchi, souverain depuis 1805 de Lucques et de Piombino, elle avait obtenu de son frère le titre de grande-duchesse de Toscane[1]. Elle venait de s'établir, depuis quelques mois, au palais Pitti, où elle régnait sur une petite cour avec Puccini pour chambellan; et c'était précisément par lui qu'elle avait appris la découverte. En sa qualité de conservateur des monuments d'art et de science, Puccini avait en effet sous sa dépendance la Bibliothèque de San Lorenzo, et il se faisait, par del Furia, tenir au

1. Voici comment elle est qualifiée dans l'*Almanacco reale per l'anno 1812:* Maria-Anna-Elisa sorella dell' Imperatore dei Francesi, granduchessa avente il governo generale dei Dipartimenti della Toscana, nata il 3 gennajo 1777, maritata con Felice Principe di Lucca e Piombino.

courant de ce qui s'y passait. L'ambitieuse princesse, qui, de peur de se laisser oublier, s'empressait de se mêler de tout et de solliciter les hommages de ses « sujets », et particulièrement des fonctionnaires, ne manqua pas d'exprimer le désir qu'on lui dédiât la traduction du fragment inédit de Daphnis et Chloé. Elle en parla au préfet de Florence, le baron Fauchet. Celui-ci venait précisément de recevoir la visite de M. Renouard, qui ne voyageait pas sans aller présenter ses respects aux autorités. Le préfet lui rendit sa politesse en le conviant à dîner avec son compagnon M. Courier. Paul-Louis, si indépendant à l'égard des personnages officiels, fut donc l'hôte de la Préfecture. A table, on parla du roman qu'il allait traduire : « Il faut dédier cela à la princesse, elle acceptera votre dédicace[1], » lui dit le baron Fauchet. C'est ainsi qu'en homme habile il s'acquitta de la commission délicate que lui avait confiée la grande-duchesse de Toscane. Mais Courier ne comprit pas ou feignit de ne pas comprendre qu'émanant du chef de l'administration impériale cette invitation équivalait à un ordre. Il répondit donc : « Cela ne se peut, à une femme! Il y a dans ce livre des choses trop libres. » M. Renouard, au contraire, appréciant tout de suite l'importance, pour l'ouvrage qu'il allait publier, du patronage ainsi offert, voulut en vain faire revenir l'imprudent sur son refus et il observa que ces indécences se réduisaient « à quelques lignes qu'on pourrait adoucir de manière à rendre l'ouvrage présentable ». Rien n'y fit; Courier ne souffla mot et il ne fut plus question de cette affaire.

Au lendemain de ce dîner chez le préfet, comme rien ne retenait à Florence M. Renouard, il partit pour Livourne où l'appelaient ses affaires, après avoir pris quelques mesures pour faciliter le travail de Courier; c'est ainsi qu'il écrivit à Paris afin de lui faire envoyer les éditions de Schœffer et de Villoison dont il aurait besoin pour la revision projetée du texte entier de Longus. De retour, le 12 novembre, à Florence, où il ne pourra plus passer que douze heures, il court à la

1. Lettre de Courier à Mme Marchand, 12 novembre 1812. Il ajoute : « Ce furent ses propres mots; vous savez que j'ai bonne mémoire. »

Laurentienne; bien que ce soit un dimanche, il est assuré d'y rencontrer son ami, puisque del Furia lui a permis d'y travailler tous les jours, pendant les vacances de la Bibliothèque. Il le trouve en effet avec Bencini. Tous deux semblent consternés. Ils lui montrent le précieux manuscrit et le mettent au courant de l'accident. « Ma douleur fut bien vive, » écrivait-il plus tard. Toutefois, en homme pratique et qui connaît les livres, il entreprend de décoller la feuille interposée, et, malgré l'opposition de del Furia arrivé sur ces entrefaites, il achève « avec un plein succès cette petite opération chirurgico-bibliographique »[1]. « M. Furia me dit bien alors : « Prenez garde, laissez, vous allez tout déchirer. » Ma réponse fut de lui présenter le manuscrit débarrassé, tout justement comme l'oculiste à qui l'on crierait : Laissez cette cataracte, vous allez crever l'œil; et qui répondrait en montrant la cataracte extirpée et le malade rendu à la lumière[2]. » On doit louer la décision et la dextérité de Renouard et souscrire au témoignage d'habileté qu'il se décerne. Aussi bien ne comprend-on guère l'opposition de del Furia, qui voulait que la feuille souillée restât collée au manuscrit qu'elle déshonorait[3]. Il devait bientôt faire un grief au libraire parisien de son ingénieuse et adroite intervention, et cette injustice, irritant au plus haut point l'honnête Renouard, devait provoquer une verte riposte.

Sur le moment, toutefois, le conservateur de la Laurentienne s'abstint de tout reproche. Il se borna à réclamer la copie, que Courier lui avait offerte le 10 novembre et qu'il lui promit encore. Renouard, décidé à jouer en cette affaire le rôle de médiateur, s'efforça de tout arranger à la satisfaction des deux parties. Il invita son ami à faire la transcription du fragment

1. Ant. Aug. Renouard. Notice sur une nouvelle édition de la traduction française de Longus par Amyot, et sur la découverte d'un fragment grec de cet ouvrage. Paris, 5 juillet 1810.

2. *Ibid.*

3. Non seulement del Furia reconnaît qu'il prit cette étrange attitude, mais il paraît même s'en glorifier : « Il signor Renouard destramente umettandolo con la lingua e col fiato, già disponevasi a toglierlo. Mi vi opposi io ben tosto, ma inutilmente, poichè egli nel tempo stesso con rapida mano lo tolse, rompendolo in quattro parti. » Lettera al Sig. Domenico Valeriani.

de Longus « sur un papier de la juste dimension du manuscrit et à la faire en lettres fines :

» On convint que cette pièce serait remise dans le plus bref délai; pour ma part, je promis d'envoyer plusieurs exemplaires de la petite édition que je me proposais d'en faire à Paris aussitôt après mon retour, et de tirer ces exemplaires exprès sur du papier de la grandeur du manuscrit; afin qu'on pût, en y réunissant copie manuscrite et copie imprimée, réparer en quelque sorte le dommage et la dégradation de la page ancienne. Pour cette édition que j'allais faire, il me fut promis, en présence de M. Furia et de son aveu, que la copie qui m'était destinée me serait d'abord envoyée, sauf à faire ensuite celle qui devait revenir à la bibliothèque, et qui, devant être plus soignée, mieux écrite, serait nécessairement un peu plus longue à exécuter. Huit jours, quinze au plus, en faisant le tout à son aise et sans précipitation, devaient suffire à ce petit travail; de sorte qu'avant la fin de novembre tout devait être remis en ordre, et la bibliothèque avoir reçu sa copie. »

Renouard partant le soir même pour Paris, Paul-Louis lui promit encore de lui envoyer « dans la semaine » la copie du fragment et ensuite sa traduction française en style d'Amyot; et le libraire parisien s'éloigna joyeux de Florence en pensant à l'édition qu'il allait faire d'une œuvre inédite de l'Antiquité. Ne se proposait-il pas de l'adresser en cadeau du nouvel an à nombre de savants ou d'autres personnes distinguées qui l'avaient bien accueilli dans sa tournée d'affaires en Italie?

L'honnête homme, qui fondait ainsi ses espérances sur l'exactitude de Courier et sur son respect de la parole donnée, prouvait, hélas! qu'il connaissait bien mal « l'ami » que le hasard lui avait fait retrouver à Bologne. Non seulement Renouard rentré à Paris n'y trouvera pas le précieux fragment dont la découverte et la publication l'intéressent si vivement, mais les démarches qu'il fera pour l'obtenir seront infructueuses, ses lettres à Courier resteront sans réponse, et enfin il aura l'amère déception de n'éditer ni le grec de Longus ni la traduction en vieux langage qu'on lui avait promise.

Si le procédé dont on use envers lui est déjà passablement grossier, rien n'égale le sans-gêne dont on fait preuve à l'égard de del Furia. On lui avait fait espérer la copie soignée du passage oblitéré; le lendemain, quand il s'avise de la réclamer, on la lui refuse tout net, et, comme il fallait donner une raison, on lui répond que c'est Renouard qui a défendu de rendre cette copie[1]. Ainsi, on met en cause l'absent et on lui prête une petite malhonnêteté qu'il n'eût jamais commise, et contre l'attribution de laquelle proteste toute sa conduite.

Mais comme le conservateur de la Laurentienne ne se tient pas pour battu, comme il insiste pour avoir sa copie, qu'il veut même aller chercher au domicile de Courier, comme enfin il montre les dents, l'officier d'artillerie s'emporte à son tour et « l'envoie promener en termes qui ne se peuvent décrire »[2].

Le pauvre del Furia ainsi malmené n'avait plus que la ressource d'aller tout conter à son directeur, il signor Puccini. Celui-ci, ayant fait aussi, mais en vain, tous ses efforts pour obtenir la copie, assembla chez lui divers savants et professeurs dont il prit les conseils. Le chimiste Gazzeri, du musée impérial et du lycée de Florence, eut mission de rechercher les moyens d'enlever la tache du manuscrit. Après avoir étudié la composition de l'encre qui restait dans l'encrier[3], il essaya vainement de la faire disparaître au moyen d'un « acide préparé spécialement ». Il n'obtint d'autre résultat que de faire passer du noir au jaune le monstrueux pâté, qui se confond désormais avec l'écriture jaunie par le temps. Son échec prouve évidemment son insuffisance, et Courier a raison, au moins quand il raille le chimiste florentin.

Après la tentative infructueuse de Gazzeri, commença une campagne de dénigrement contre l'auteur véritable ou supposé de la tache d'encre. Il fut accusé d'avoir voulu détruire le texte original pour pouvoir à son gré en altérer la reproduction et en éluder les difficultés. La cabale qui se forma autour de del

1. Fr. del Furia. Lettera della scoperta.
2. Courier, Lettre à Renouard.
3. Cette précaution de Gazzeri nous apprend que l'on n'accusait pas encore Courier de s'être servi d'une encre indélébile inexistante à la Bibliothèque et qu'il aurait apportée exprès pour commettre son forfait.

Furia inspira un article de la *Gazzetta di Milano,* où l'on avertissait le public de n'ajouter aucune foi à un supplément de Longus qui allait paraître à Paris, attendu la destruction du manuscrit original.

Mais ce qu'il y a de plus curieux dans ces premières attaques, c'est qu'elles se trompent d'adresse. Elles ne sont pas dirigées en effet contre Paul-Louis Courier, le vrai coupable, mais contre l'imprudent Renouard qui, par son article inséré le 11 novembre dans la *Gazzetta universale,* s'était désigné, sans y penser, à la vindicte publique. En vertu du vieil axiome *is fecit cui prodest*, on crut en effet que l'auteur du *désastre*[1] était celui qui allait en profiter pour publier le premier le texte grec et fonder, sur la ruine d'un document précieux, une lucrative spéculation. Il fut donc question dans les gazettes d'Italie d'un « avide libraire » français.

L'expression la plus vive de ces polémiques est contenue dans une note envoyée de Florence au *Corriere milanese*, où elle parut le 23 janvier 1810. Elle est trop connue des lettrés pour qu'il soit nécessaire d'en reproduire les termes. On y accuse un libraire français, qui voyageait en Italie, d'avoir, par cupidité, recouvert d'une encre indélébile (che non trovasi ne alla biblioteca, ne in alcun officio) toute la partie inédite, qu'il venait de copier, du roman grec de *Daphnis et Chloé.*

Ce « bel article » « dont chaque ligne est un mensonge et une calomnie », adressé à M. Renouard par une main charitable, lui causa, comme il est aisé de le deviner, le plus vif déplaisir. C'était le moment où déjà il désespérait de recevoir « le bienheureux fragment », dont il avait tant souhaité de donner l'édition *princeps.* Il commençait à entrevoir que Courier s'était joué de lui, et à ce moment précis voilà qu'on met sur son compte les torts de son indélicat « ami ». Eh quoi! cette affaire du supplément de Longus, dont il s'était promis quelque satisfaction et peut-être quelque honneur, allait donc tourner à son entière confusion par un « concours de bizarres circonstances, que la prudence ne pouvait prévoir »? Était-il sort moins enviable que le sien? Se voir en

1. Mot de del Furia.

même temps berné par Courier et vilipendé par les Italiens comme voleur de grec, n'était-ce point le comble de la mauvaise fortune ?

Quant à Paul-Louis, préservé par un heureux hasard d'une partie des attaques, il laisse avec une sereine indifférence les coups des Florentins s'égarer sur son compagnon. Bien plus, il lui conseille la patience : à quoi bon, lui dit-il, répondre à nos insulteurs? « Les gazettes d'Italie sont fort obscures et ne peuvent vous faire grand bien ni grand mal. Au reste, je ne souffrirai pas qu'on vous pende pour moi, et je suis toujours prêt à crier : *Me, me, adsum qui feci.* Je déclarerai, quand vous voudrez, que moi tout seul j'ai fait la fatale tache, et que je n'ai point eu de complices [1]. »

Voilà qui s'appelle parler! Mais, en attendant, Courier, paisible et muet, évite de se désigner aux rancunes; il semble même éprouver une secrète joie à constater que l'innocent Renouard porte la peine de sa propre faute. « Quelques coups de bâton, » écrit-il à Clavier, « seraient peut-être bien placés dans cette occasion; mais c'est à Renouard d'y penser, car il est plus piqué que moi. »

En homme avisé, il se garde bien d'attirer sur sa tête une persécution qui se trompe d'objet; il jouit ainsi d'une tranquillité, d'un repos d'esprit qui lui permet de retoucher la traduction entière de Jacques Amyot, où il introduit la version du passage inédit. Cet ouvrage terminé dès le mois de février, il se décide subitement à le faire imprimer, à Florence même, chez Piatti. Il en est tiré soixante-quatre exemplaires [2], et, dès le 3 mars 1810, Courier peut en adresser un certain nombre à ses amis de Paris. C'est alors que Renouard connut

1. Courier écrivait ces lignes à M. Renouard, le 3 mars 1810, en lui envoyant par la poste la traduction de *Daphnis et Chloé*, imprimée à Florence, chez Piatti. C'était la première fois qu'il rompait le silence depuis le 12 novembre. Renouard lui avait demandé de faire « chanter la palinodie » à del Furia, soupçonné d'avoir inspiré l'article du *Corriere milanese*. Il fallait pour cela faire agir le préfet de Florence. Courier répond à cette demande par une fin de non-recevoir : « Je ne vois plus M. Fauchet, » dit-il, « mais je doute fort qu'il voulût entrer pour rien dans cette affaire. »

2. *Daphnis et Chloé. Traduction complète d'après le manuscript de l'Abaye de Florence.* Imprimé à Florence chez Piatti, 1810, 152 pages.

Le titre de l'ouvrage est précédé de cette mention : soixante exemplaires numérotés. Toutefois, Piatti avoua en avoir tiré soixante-quatre. Nous possédons l'exemplaire n° 43.

l'ouvrage « avec le public seulement ». Pour excuser l'inconvenance de son procédé, l'auteur se contenta de ce prétexte : « Notre première idée était folle. Le morceau déterré devait paraître à sa place; et je crois que vous en conviendrez. »

Belle consolation pour le libraire parisien! Il dut dévorer son affront. Car qu'y faire et comment venir à bout d'un homme aussi insaisissable?

Aussitôt que l'impression fut achevée, Courier partit pour Rome, où il comptait voir d'autres manuscrits de Longus. Installé à Tivoli, où il fuyait la chaleur malsaine de la plaine et des bords du Tibre, il prépare l'édition du fragment inédit, et le publie enfin, à Rome, en juin 1810, chez un pauvre diable d'imprimeur appelé Lino Contedini. Cette plaquette, que Courier se proposait de distribuer gratuitement à tous ceux qui seraient en état de la lire, ne précédait que de peu de temps une édition de tout le texte de Longus, qu'on peut regarder comme la véritable édition *princeps*. Pour établir cette dernière, il tint compte des leçons d'un manuscrit du Vatican, qu'il déclare « cousin » de celui de Florence. Surveillée de près par l'auteur, elle sortit des presses du même Lino Contedini[1], qui n'en tira que cinquante-deux copies, d'ailleurs très soignées.

A la fin de septembre 1810, Courier commençait à offrir à ses amis des exemplaires de cette belle « pièce de société ». Nous pouvons déterminer la date à laquelle en fut achevée l'impression grâce à cette intéressante lettre d'envoi adressée à Molini, le libraire de Florence, laquelle est inédite[2] :

A Messieurs
Molini et Landi, libraires,
à Florence.

Rome, 28 septembre 1810.

Carissimo Consigliere,

Je vous envoie par la poste un exemplaire du Longus grec que je vous prie de faire tenir à Mr Luigi Lamberti, inspecteur des études à

1. Sur l'avant-dernière page se lit cette mention : Cinquanta due esemplari col numero della tiratura in fronte d'ogni esemplare.

2. Nous devons communication de cette lettre inédite à un savant bibliophile de Paris, M. Delafosse. Qu'il veuille bien trouver ici l'expression de notre vive reconnaissance pour les encouragements qu'il a donnés à notre travail.

Milan, comme vous me marquez par votre dernière lettre que vous en avez les moyens.

Je suis bien aise que mon petit cadeau vous ait fait plaisir. Je ne vous en ferai plus de pareil, car voilà ma gloire assurée, et je ne veux plus rien faire. Je vous embrasse.

Le bruit court qu'on me fait mon procès à Florence ou à Paris, que je vais être pendu et mon bien confisqué au profit de Furia. Vous saurez ce qui en est. Mandez-moi, je vous prie, s'il est vrai que je ne sais quelle excellence s'est emparée de ma Chloé[1]. J'en avais laissé 25 exemplaires chez Piatti.

Cependant Courier avait quitté Florence au bon moment. Quand il partit, del Furia, dont la douleur n'était point calmée, venait de conter au public la catastrophe de la Laurentienne, dans sa fameuse *Lettera della scoperta et subitanea perdita di una parte inedita del primo Libro de' Pastorali di Longo fatta in un codice dell' Abbazia Fiorentina, ora esistente nella Pubblica Imp. Biblioteca Mediceo-Laurenziana*[2]. Cet écrit, qui est d'une importance capitale pour l'histoire qui nous intéresse, remet les choses au point, et, racontant dans ses moindres détails l'accident survenu au manuscrit de Longus, établit nettement la responsabilité de Courier. Il contient quelques inexactitudes et se signale par une emphase de ton parfois ridicule. Mais il renferme une grande part de vérité et constitue, selon l'expression de M. Omont, « l'acte d'accusation » dans l'affaire de la Tache d'encre[3]. A cet opuscule était joint un fac-similé du folio 23 verso du manuscrit, si bien que le lecteur pouvait juger par lui-même de l'importance du dégât.

Il semble qu'en rétablissant ainsi les faits, si gravement altérés par l'article du *Corriere milanese*, le conservateur de

1. Courier fait allusion à la saisie des 27 exemplaires de sa traduction de *Daphnis et Chloé* restés en dépôt chez Piatti. Elle eut lieu le 24 juillet, par ordre du directeur général de la Librairie. On est très surpris de constater que, plus de deux mois après, l'auteur ne connaissait que par ouï-dire la saisie de son livre.

2. Cette lettre, adressée al sig^r Domenico Valeriani, Direttore degli Studi nel Liceo di Vimercate, parut dans la Collezione d'Opuscoli scientifici e letterarj. Elle est datée du 5 février 1810.

3. Le plan de cette étude ne nous permet pas d'insister ici sur le rôle de del Furia dans cette affaire, ni sur les allégations contenues dans sa *Lettera*. Ces questions trouveront leur juste développement dans l'ouvrage que nous préparons sous ce titre : Étude anecdotique et critique sur la vie et les œuvres de Paul-Louis Courier.

la bibliothèque Laurentienne aurait dû mettre un peu de baume sur le cœur ulcéré de Renouard. Mais le soulagement qu'il éprouva ne fut que relatif. Bien que déchargé du principal grief qu'on avait fait peser sur lui, il ne pouvait se consoler d'avoir été accusé d'une « action basse et méchante ». En outre, il était irrité que del Furia, reconnaissant de mauvaise grâce son innocence, persistât à lui « trouver des torts », c'est-à-dire le blâmât d'avoir détaché du manuscrit la feuille souillée d'encre, qui y était restée collée. Il se buta donc plus que jamais à l'idée d'obtenir une rétractation formelle et un solennel désaveu de la note insérée au *Corriere*. Pour que Renouard fût mis hors de cause, il fallait que Courier fût dénoncé comme coupable. Cette considération ne l'arrêta pas. Aussi bien n'avait-il plus à ménager un homme qui, après s'être dit son ami, l'avait traité avec le manque d'égards que l'on sait. Le 11 mai 1810, outré des mauvais procédés de Paul-Louis, il exposait l'affaire au comte Portalis, directeur général de la Librairie, dans le placet suivant, dont nous avons retrouvé l'original à la Bibliothèque nationale, N. acq. franç. nº 6658[1] :

Monsieur le Conseiller d'État, Directeur général de la Librairie,

Dans un voyage que j'ai fait l'année dernière en Italie, j'ai eu le plaisir de découvrir à Florence, avec un de mes amis, Parisien et habile helléniste, qu'un manuscrit grec conservé dans la Bibliothèque de Médicis (la Laurentiana) *(sic)* contenait le Roman de Longus en entier, et qu'ainsi on pourrait rétablir la lacune qui existe dans le premier livre de cet ouvrage. Transportés de joie de cette jolie découverte, nous prîmes aussitôt la résolution de publier ce fragment, mon ami se chargea d'en faire la copie, avec l'agrément des Bibliothécaires, et bien entendu sans déplacement du manuscrit dont il ne devait ni ne voulait faire aucun usage que dans la Bibliothèque, et sous l'inspection non interrompue des gardiens. Mes affaires m'appelant à Livourne, je quitte Florence pour quelques jours ; à mon retour, je vais à la Laurentiane, j'y trouve mon ami et les Bibliothécaires. On me dit que la copie est faite, mais qu'il est arrivé un accident bien

1. Ce document est si peu connu que nous n'hésitons pas à l'insérer dans cette étude, bien qu'il ait été publié dans l'*Intermédiaire des Chercheurs*, 30 septembre 1898, t. XXVIII.

désagréable. M. Courier m'apprend que dans le cours de son travail, voulant l'interrompre pendant quelques moments pour converser avec le Bibliothécaire, il avait pris sur le bureau un papier indifférent pour marquer l'endroit où il avait à revenir, que vingt minutes après, à l'ouverture du livre, il avait vu avec douleur que le papier, taché d'encre à l'envers, était resté collé au manuscrit. On me montre le volume, avec la permission du Bibliothécaire, et en sa présence, je réussis avec quelques soins à détacher ce feuillet étranger, et j'y réussis sans endommager en rien le manuscrit, sans rien attaquer de l'épiderme de ce papier vieux et dégradé par les années. Nous voyons une tache grande comme un écu de six francs, et quelques petites taches à côté. Sur le champ, on vérifie la copie manuscrite faite par M. Courier, et on a la satisfaction de reconnaître qu'aucun des mots couverts d'encre ne présente dans la copie aucun doute, aucune incertitude; c'est donc un malheur arrivé au volume, une tache désagréable, mais non pas une perte irréparable, une sorte de calamité littéraire. Je reviens à Paris, et j'y attends cette copie grecque, que, soit dit en passant, j'attends encore. A la fin de janvier, un ami m'envoie de Milan un journal où cet événement, tout simple et auquel je n'ai aucune part, est travesti en un acte de *vandalisme*, un trait d'avidité de la part du libraire français, et enfin la note est mensongère d'un bout à l'autre. On dit que j'ai fait la copie, on l'a faite tandis que je n'étais pas à Florence, qu'en rendant le manuscrit j'avais donné pour excuse que mon encrier s'était renversé. Je n'ai pas eu à rendre ce livre qui n'a été confié ni à moi ni à mon ami, et le détail que j'ai fait de l'accident montre la fausseté du récit mis au journal. On ajoute que cette tache est faite avec une encre indélébile qui ne se trouve ni à la Bibliothèque, ni dans aucune boutique de Florence, et que toute la partie inédite est couverte d'encre, tandis que la tache que j'ai vue n'est que de la grandeur d'un écu de six francs. Cette accumulation de faussetés n'a pu avoir pour cause que le désir de nous punir de l'espèce de bonne fortune littéraire qui nous a fait découvrir en un moment ce que nombre de savants, beaucoup plus doctes que nous deux, n'avaient pas aperçu depuis plusieurs siècles; mais comme le récit du journal travestit en une action basse et méchante ce qui n'est qu'un accident, qu'il attribue cette action à moi qui suis tout à fait étranger même à l'accident arrivé, je demande que vous ayez la bonté d'adresser à M. le Préfet de l'Arno une note par laquelle vous voudrez bien l'inviter à faire constater par les Bibliothécaires que la note insérée au journal est fausse en ce que le libraire français qui est désigné n'a rien copié du manuscrit, qu'il était absent de Florence quand la tache a été faite, et enfin que cette tache, faite par une autre personne qu'on nommera si l'on veut, a eu lieu dans la Bibliothèque, sous les yeux de MM. les

Bibliothécaires, et par l'effet d'un papier mis par mégarde dans le manuscrit.

Je joins la copie de la note italienne qui fait l'objet de ma réclamation, elle est du Corriere Milanese, 23 janvier 1810.

Recevez, je vous prie, mes excuses de cette importunité, mais vous ne sauriez croire quelle désagréable sensation a faite en Italie cette note calomnieuse, et incapable d'une mauvaise action, je dois employer tous les moyens pour ne pas rester chargé d'une inculpation dont il est si facile de démontrer l'entière fausseté.

Je suis avec respect,
Votre très humble serviteur,

Ant. Aug. RENOUARD.

Paris le XIe mai 1810.

Il est à remarquer que, malgré le vif mécontentement qu'il éprouve, Renouard évite de charger Courier : il atténue le dommage qu'a causé son compagnon de voyage, et insiste sur ce fait qu'il s'agit d'un pur « accident ». Il était trop délicat et trop scrupuleux pour s'abaisser à commettre une « dénonciation ». Mais on peut regretter qu'une susceptibilité exagérée l'ait poussé à une démarche au moins inutile. Il n'en prévit pas assurément toutes les conséquences, qui devaient être bien fâcheuses pour Paul-Louis. En effet, cette plainte adressée à l'autorité compétente allait donner prétexte à une enquête qui était réclamée avec passion par les Puccini et les del Furia. La princesse Élisa elle-même, choquée du refus de Courier de lui dédier sa traduction, profita de son séjour à Paris, à l'occasion du mariage de l'Empereur, pour dénoncer comme voleur de grec l'officier démissionnaire qui avait fait la trouvaille de la bibliothèque San Lorenzo. Avant même qu'on eût pris les mesures administratives que comportait cette affaire, Renouard en publiant sa *Notice* de seize pages[1] sur une nouvelle édition de *Daphnis et Chloé*, versait au procès de nouveaux documents. Il saisissait l'opinion publique et déterminait nettement, dans sa conclusion, les torts du traducteur de Longus : « Quant au littérateur, » écrivait-il, « il aura cru avoir le droit de retenir

1. Le 5 juillet 1810.

ce qu'il avait trouvé... Il n'aura pas aperçu qu'avant la tache il avait bien ce droit, mais que la tache une fois faite, son devoir était de rendre aussitôt une copie manuscrite; ou s'il ne la voulait rendre qu'imprimée, de la donner avec une promptitude telle qu'on eût à peine eu le temps de s'affliger de la dégradation. »

Ces derniers mots, en indiquant ce qu'on devait exiger de l'indélicat « littérateur », traçaient son devoir au directeur de la Librairie. L'action administrative, qui fut engagée quelques jours après, devait aboutir, en effet, à faire remettre par Paul-Louis à la bibliothèque Laurentienne copie manuscrite et copie imprimée du passage oblitéré. C'était donc la solution préconisée par Renouard.

Tant d'imprudence et de mauvaise volonté allaient enfin attirer des ennuis au coupable; mais c'est un fait bien remarquable que les sanctions poursuivies contre lui par l'autorité aient été suggérées précisément par le seul ami sur qui il aurait pu compter, dans cette triste affaire, s'il n'eût, comme à plaisir, pris soin de se l'aliéner.

III

L'action administrative dirigée contre Courier.

C'est à la suite d'une plainte, adressée par Renouard au directeur de la Librairie contre les imputations calomnieuses du *Corriere milanese*[1], que prennent corps les accusations contre Courier, formellement signalé dans ce document comme l'auteur de la Tache d'encre. Tel est le point que nous avons mis en lumière. Jusqu'à ce jour, le coupable ne semblait pas suffisamment désigné aux yeux de l'administration, malgré les Italiens, et la princesse Élisa elle-même, qui ne cessaient d'incriminer « un ancien officier d'artillerie ». Même le fameux réquisitoire de del Furia (sa *Lettera della scoperta*), qui fit tant

1. Et accessoirement contre del Furia, soupconné d'avoir inspiré l'article incriminé.

de bruit en Italie, n'avait pas été pris en grande considération par le directeur de la Librairie. Populaire à Florence, ce pamphlet était resté lettre morte à Paris. Au contraire, après que Renouard a parlé, l'administration s'émeut et envoie des instructions au Préfet de l'Arno pour qu'il procède à une enquête.

Nous allons exposer brièvement les phases de cette affaire nouvelle, qui se déroule à Florence et à Rome, mais qui est conduite, de Paris même, par Portalis, directeur de la Librairie et par le ministre de l'Intérieur Montalivet. Nous en profiterons pour faire passer sous les yeux du lecteur quelques-unes des pièces les plus curieuses du procès[1], sans prétendre épuiser le sujet, et surtout en réservant formellement nos conclusions.

Aussitôt qu'il eut reçu de Paris des ordres précis, le baron Fauchet chargea un conseiller de Préfecture nommé Cercignani de mener l'enquête prescrite. Celui-ci fit comparaître devant lui, le 19 juillet, del Furia, qui renouvela, sous la foi du serment, le récit déjà publié dans sa *Lettera*, c'est-à-dire qu'il accusa sans ambages Courier d'avoir fait malicieusement la tache d'encre « per rimanere egli solo il proprietario di quella parte dell' opera che manca finqui in qualcunque altro luogo ». Quelques jours plus tard, le 24 juillet, en exécution des ordres transmis par le directeur général de la Librairie au directeur de la police du Grand-Duché de Toscane, l'on saisissait chez l'éditeur Piatti les 27 exemplaires brochés du *Daphnis et Chloé*[2] qui s'y trouvaient encore.

Portalis transmet alors au ministre de l'Intérieur le dossier de cette affaire. Enfin voici, dans la collection Leber, une lettre intéressante, c'est la réponse de Montalivet; au milieu de tous ces fonctionnaires impériaux, qui sont les rouages inconscients

1. Parmi les documents cités ou analysés dans la suite de cette étude, quelques-uns sont inédits. D'autres, plus nombreux, font partie de la collection Leber, qui est conservée à la Bibliothèque de la ville de Rouen, et ont été publiés, dans la *Revue critique* du 16 novembre 1885, par M. Omont, membre de l'Institut. Nous prions ce savant de vouloir bien trouver ici et accepter le tribut de notre reconnaissance pour l'amabilité avec laquelle il a facilité nos recherches.

2. « Avendo noi pertanto invitato detto Sig^{r} Piatti ad esibirci le 27 copie che sopra, ci ha il medesimo accompagnati nella stanza superiore del suo magazzino ove sopra uno scafale ci ha additato un pachetto di libri nuovi coperti di carta bleu, quale sciolto, abbiamo trovato contenere precisamente n° 27 esemplari di un opuscolo intitolato « Daphnis et Chloé, traduction complète, etc. ». (Extrait du procès-verbal des commissaires de police.)

de la machine administrative, on découvre un homme qui réfléchit et raisonne :

Paris, le 14 août 1810.

Le Ministre de l'Intérieur, comte de l'Empire,
à Monsieur le comte Portalis,
directeur général de l'Imprimerie et de la Librairie,

Monsieur le comte, j'ai reçu la lettre par laquelle vous m'annoncez que soit par hasard, soit à dessein, le passage de *Longus* qui formait une lacune dans le premier livre de son *Daphnis et Chloé*, a été considérablement altéré sur le manuscrit grec qui se trouve à la bibliothèque de Saint-Laurent de Florence, et me faites observer en même temps que l'ordre public veut que l'auteur d'un dommage de ce genre soit mulcté et tenu de le réparer.

L'auteur de cette espèce de délit n'étant pas connu je ne vois pas trop quelles mesures on pourrait prendre. D'ailleurs vous observez qu'on ignore si c'est par hasard, ou à dessein, que le manuscrit a été maculé. Mais non seulement le passage couvert d'encre n'est point perdu, mais il a été publié en Italie sur une copie qui avait été faite par le sieur Courier, et M. Petit-Radel, médecin, en a fait une traduction en vers latins, que j'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint[1].

A l'égard des taches d'encre, il est possible de les enlever par un procédé qui est très connu. Il ne s'agira que de s'y prendre avec beaucoup de précaution pour ne pas attaquer les caractères. En conséquence, j'écris aujourd'hui au conservateur de la Bibliothèque de Florence de consulter un habile chimiste et de s'occuper avec lui de cette opération. Dans tous les cas, il sera facile de rétablir ce passage sur le manuscrit, puisqu'il est imprimé. On m'assure que M. Renouard, libraire à Paris, en possède un exemplaire. Je crois donc, Monsieur le comte, qu'il ne faut pas donner suite à cette affaire et qu'il suffit pour le moment de s'occuper des moyens de réparer le dommage survenu au manuscrit.

Veuillez, etc. MONTALIVET.

L'affaire semblait donc terminée. Mais, plus ardent que son ministre, et sans doute stimulé par la plainte qu'il avait reçue de Renouard, Portalis n'en poursuivit pas moins son enquête.

1. Le savant médecin Petit-Radel, membre de l'Institut, avait fait sa traduction en vers latins sur l'édition du fragment seul qui, nous l'avons dit, parut au plus tard en juin, chez Lino Contedini, sous ce titre Λογγου ποιμενικων ἀποσπασματιον μεχρι νυν ἀνεκδοτον. Le texte grec, qui forme sept pages, est suivi d'une traduction latine due à *Amati*, espèce d'érudit de Rome famélique et mercenaire, auquel Courier confia divers travaux. C'est de cette édition que veut parler Montalivet dans la fin de sa lettre.

Le 1er septembre[1], il écrivait au Préfet de Rome, M. de Tournon, pour lui demander « de prendre auprès de M. Courier des informations sur sa conduite, relativement à un manuscrit grec existant dans la bibliothèque Saint-Laurent de Florence ».

C'est alors qu'appelé chez le Préfet, le traducteur de Longus ne se contente pas de donner à cet administrateur les éclaircissements qu'il réclame; il veut aussi se justifier devant le public du crime dont on le soupçonne, dont on l'accuse même. Malgré la défense expresse de M. de Tournon, malgré le danger auquel il s'expose en désobéissant à l'autorité, il parvient à publier le *factum* qu'il vient de composer sous forme de *Lettre à M. Renouard*[2]. On sait par quelle supercherie il abuse le pauvre imprimeur Lino Contedini, qui croit travailler pour le compte du Préfet tandis qu'il imprime, contre sa volonté formelle, un pamphlet présumé subversif de l'ordre public. Mais, ce qu'on ignore généralement, c'est que cet excellent Préfet de Rome ne garda pas rancune à Paul-Louis du tour qu'il lui avait joué. Loin de le charger, il le défend auprès du directeur de la Librairie, et sa lettre à cette Excellence, qui semble inspirée par l'inculpé lui-même, reproduit les explications et jusqu'aux expressions contenues dans la brochure que Courier venait d'imprimer subrepticement. Rendons hommage à la générosité de cet administrateur lettré et capable de s'intéresser aux érudits et à leurs travaux[3]. Il concluait en ces termes :

La conduite privée de M. Courier est ici irréprochable. Sa seule occupation est la culture des lettres. Il semble difficile qu'on puisse

1. M. Omont pense que ce fut la publication de la *Lettre à M. Renouard* (20 septembre 1810) qui ranima le zèle des persécuteurs de Courier et fit ouvrir contre lui une nouvelle enquête. Mais la lettre de Portalis, qui prescrit cette enquête au Préfet de Rome, est du 1er septembre; cette interprétation n'est donc pas possible. Il faut conclure simplement que le directeur de la Librairie ne tint pas compte des instructions de Montalivet, qui l'invitait à classer l'affaire.

2. La *Notice* de Renouard publiée le 5 juillet, et où Courier n'est pas ménagé, était restée, jusqu'à ce jour, sans réponse.

3. M. de Tournon avait des relations d'amitié avec plusieurs savants et membres de l'Institut. Il était lié particulièrement avec M. Millin, conservateur des médailles de la Bibliothèquè impériale et directeur du *Magasin encyclopédique*. Une lettre adressée à cet antiquaire et retrouvée par nous à la Bibliothèque nationale (Mss. N. acq. fr. 6772) nous apprend tout l'intérêt qu'il portait aux fouilles archéologiques et aux recherches d'érudition. C'était donc un homme providentiel pour Paul-Louis.

l'accuser de spéculation dans l'accident arrivé au manuscrit de Daphnis et Chloé puisque du petit nombre d'exemplaires tirés de son ouvrage vingt sont encore entre ses mains, les autres ayant été distribués gratuitement. D'ailleurs il n'est point présumable qu'il eût voulu se priver du titre unique dont la comparaison pouvait prouver l'exactitude de son travail, qui en établit seul le mérite. Je vous prie de vouloir bien me répondre pour me mettre à même de le tranquilliser sur les suites de cette affaire.

J'ai l'honneur, etc. TOURNON.

Tandis qu'à Rome un Préfet bienveillant, loin d'inquiéter le traducteur de Longus, souhaite de pouvoir le tranquilliser, ses amis de Paris s'emploient de leur mieux à prévenir le public en sa faveur, en le présentant comme un helléniste consciencieux et désintéressé. Tel est le but des articles flatteurs de Boissonnade dans le *Journal de l'Empire* (24 septembre 1810) et de Millin dans son *Magasin encyclopédique*.

Grâce à ces interventions favorables, grâce à ces appréciations émanant d'érudits considérés, grâce aussi à la façon dont M. de Tournon présente la défense de l'homme contre lequel il est chargé d'enquêter, la malveillance des bureaux de la Direction de la Librairie se trouve neutralisée [1], et, bien qu'un ordre ait été expédié, le 28 septembre, de saisir le grec publié à Rome, cette saisie n'a point lieu et, vers la fin d'octobre, il n'est plus question de sévir contre Courier.

Cependant, l'ordre public exigeant que l'on assurât la conservation du passage désormais illisible dans le manuscrit de Florence, le ministre de l'Intérieur décide, le 8 décembre, sur un rapport de Portalis, que le Préfet se fera remettre par l'inculpé :

1° La première copie qu'il a faite du passage jusqu'à lui inédit de *Daphnis et Chloé;*

2° Un exemplaire de l'édition complète qu'il vient de publier du même ouvrage, renfermant ce passage.

Heureux de s'en tirer à si bon compte, Courier ne fit point

1. Nous nous bornons à signaler ici l'acharnement d'un certain abbé Gairard, un des chefs de cette Direction, dont nous détaillerons le rôle dans l'ouvrage que nous nous proposons de publier. Vainement Boissonnade s'était abouché avec ce tyranneau bureaucratique et entremis en faveur de Courier. Peut-être était-il dans la destinée de ce dernier d'être persécuté par les gens d'église.

difficulté de donner ce qu'on exigeait de lui, et, le 23 janvier 1811, M. de Tournon pouvait informer le Directeur de la Librairie qu'il était obéi.

L'Affaire de la Tache d'encre devait avoir son épilogue à Florence. En effet, le Préfet de cette ville reçut de son côté des instructions au sujet de la remise des pièces réclamées à Paul-Louis. Nos recherches dans les cartons de la *Prefettura del Arno* nous ont fait découvrir la minute de deux lettres inédites qui ont trait aux dernières formalités nécessitées par cette restitution. Écrites par l'abbé Fioravanti, commissaire vérificateur de la Librairie, elles ont subi quelques retouches de la main du baron Fauchet. Voici la première de ces lettres :

21 janvier 1811.

A Monsieur le Préfet de Rome.

Monsieur le Baron,

S. E. le Ministre de l'Intérieur a décidé que M. Courier vous remettrait :

1° La première copie qu'il a faite d'un passage jusqu'à lui inédit de Daphnis et Cloé *(sic)* de Longus, c'est-à-dire celle qu'il a prise lui-même sur un manuscrit de la Bibliothèque Laurenziana de Florence, en présence et avec les secours des bibliothécaires;

2° Un exemplaire de l'édition complète qu'il vient de publier du même ouvrage renfermant ce passage.

Conformément à la lettre que M. le Directeur général de l'Imprimerie et de la Librairie m'a fait l'honneur de m'écrire sur cet objet, je vous prierai de vouloir bien me transmettre les pièces en question pour en faire le dépôt à la Bibliothèque Laurenziana, et pour donner l'ordre que les scellés mis sur les éditions de ce passage soient levés.

La seconde lettre est adressée au Directeur de la police du grand-duché de Toscane. En voici le texte :

22 janvier 1811.

A Monsieur le Directeur de la Police.

Monsieur,

Conformément aux instructions de M. le Directeur général de l'Imprimerie et de la Librairie, j'ai l'honneur de vous prévenir que, aussitôt que M. Courier aura remis entre les mains de M. le Préfet de

Rome la première copie qu'il a faite d'un passage jusque à lui inédit des amours de Daphnis et Chloé de Longus, et un exemplaire de l'édition complète qu'il vient de publier de cet ouvrage, je dois lever les ordres que j'ai donnés relativement à la traduction qu'il a faite du même passage, et aux éditions qu'il a publiées.

Agréez, etc.

L'affaire se termine enfin, le 11 février 1811, par la remise solennelle des deux pièces à del Furia; en voici le procès-verbal, que j'extrais d'une lettre adressée au Directeur général de la Librairie par le Préfet de l'Arno[1] :

L'onze *(sic)* février mil huit cent onze, nous Jean-Raymond Derancy, chef de division dans les bureaux de la Préfecture du département de l'Arno, nous sommes rendus conformément à la délégation de M. le baron Fauchet, préfet de ce département, et pour l'exécution des ordres de Son Excellence le Ministre de l'Intérieur, comte de l'Empire, à la bibliothèque Saint-Laurent de Florence, à l'effet d'y déposer la copie d'un fragment de Lungus *(sic)* faite par M. Courier sur un manuscrit de la dite Bibliothèque, afin d'établir l'authenticité du passage qui a été altéré et qu'elle doit remplacer, ainsi qu'un exemplaire de l'édition que M. Courier a fait faire de ce même passage.

Ayant trouvé M. del Furia, bibliothécaire de ladite bibliothèque Saint-Laurent, dans le bureau qu'il occupe près de cet établissement, nous lui avons remis la lettre que M. le Préfet lui a écrite le 9 du présent mois pour l'informer de notre mission et avons déposé dans ses mains : 1° la copie d'un fragment de Lungus *(sic)* faite par M. Courier, contenant dix pages d'écriture cotées et paraphées par M. le baron de Tournon, préfet du département de Rome, marquées à chaque feuille des lettres A. B. T. et réunies au moyen d'un lacet de soie, scellé à son extrémité d'un cachet en cire rouge portant l'empreinte suivante :

ΟΥ ΔΟΚΕΙΝ
ΑΛΛ ΕΙΝΑΙ ΟΛ
ΒΙΟΣ ΘΕΛΩ[2]

2° d'un exemplaire de ce même fragment imprimé par les soins de M. Courier.

1. *Revue critique,* 16 novembre 1885.

2. On reconnaît la philosophique devise de P.-Louis Courier qu'il avait fait graver sur son cachet.

Ces pièces ayant été reçues par M. del Furia pour être déposées à la Bibliothèque[1] dont la garde lui est confiée, il en a fourni son récépissé, en signant avec nous le présent procès-verbal de dépôt.

Fait double à la Bibliothèque Saint-Laurent, à Florence, les jour, mois et an susdits, et avons signé.

En transmettant à Paris la copie de ce procès-verbal, le Préfet de l'Arno avait l'honneur de clôturer enfin un différend mémorable qui s'était élevé à Florence même, sous ses propres yeux, et qui pendant quinze mois avait passionné tous les lettrés de France et d'Italie.

Robert GASCHET.

1. La Bibliothèque Laurentienne n'a pu, hélas! conserver ce dépôt que del Furia avait réclamé avec tant d'insistance. M. le commandeur Biagi nous affirme, en effet, que ces pièces n'existent pas à la bibliothèque dont il a la garde.

BIBLIOGRAPHIE

Lisetta Ciaccio, *Il cardinale legato Bertrando del Poggetto in Bologna (1327-1334).* Bologna, Zanichelli, 1906; 1 vol. in-8° de 198 pages.

Il manque à ce mémoire, publié d'abord dans les *Atti e Memorie della R. Deputazione di Storia patria per la Romagna* (série III, t. 23), une table des matières et une table des documents (publiés pages 152-198, en appendice), qui en rendraient la consultation plus facile. Malgré sa division en cinq ou six chapitres, ce mémoire, construit d'après les sources, muni d'abondantes et précises références, mais rédigé d'après l'ordre chronologique, est d'une lecture harassante. Sans doute l'époque qui en fait l'objet est d'une rare confusion, l'une des plus difficiles à démêler de la politique italienne : l'auteur ne laisse pas assez discerner où la confusion est imputable au siècle et où il en est lui-même responsable. Il manque une introduction qui pose nettement la question, indique l'état général de la Lombardie dans ce premier quart du xive siècle, montre ce que devait être la politique pontificale et ce que devait entreprendre, au milieu de tant de difficultés, B. du Puget; il manque une conclusion qui montre, par un simple résumé des événements, pourquoi cette tentative de restauration pontificale a échoué, pourquoi elle devait échouer; comment elle pouvait être reprise; quelle est la responsabilité personnelle de B. du Puget dans cette faillite totale de sa légation. L'auteur ne s'est pas soucié de composer son mémoire; il n'a donné qu'une rédaction minutieuse, bien documentée, mais d'un style parfois bien pesant et bien embrouillé. Il y a page 75, à propos des ossements de Dante que B. du Puget voulait faire (dit-on) brûler comme ceux d'un hérétique, une phrase qui le dispute pour la longueur et le reptilisme à la mémorable phrase patinienne du « chapeau ». Malgré ces défauts, il y a beaucoup de bon dans ce mémoire, quant aux connaissances historiques. La légation y est racontée dans tous ses détails. Un chapitre d'introduction en narre les débuts, — la lutte contre les Visconti, — jusqu'à l'installation du cardinal à Bologne. Deux bons chapitres sont consacrés à l'établissement du gouvernement pontifical à Bologne, à la destruction du

gouvernement libre, des institutions municipales, et à l'œuvre en somme matériellement bienfaisante du nouveau pouvoir (augmentation des revenus municipaux, constructions, essor de l'Université, surveillance des corporations et des « Società delle armi »). Ensuite, l'auteur aborde la politique générale de B. du Puget, ses relations diplomatiques et militaires avec les états voisins, et surtout ses rapports avec Louis de Bavière et Jean de Luxembourg; ces trois chapitres, bourrés de faits, sont particulièrement indigestes. Les lignes générales de la politique du légat ne s'y dégagent pas assez nettement. La fin est écourtée : on n'y voit pas assez les causes de l'insuccès final, et de la révolution populaire qui expulse B. du Puget (17 mars-3 avril 1334). L'auteur sait recueillir les documents historiques, mais il ne sait pas encore en tirer le meilleur parti.

L.-G. PÉLISSIER.

La Favola di Orfeo e Aristeo, festa drammatica del secolo XV, edita da **Guido Mazzoni**, *con un prologo al « Formione » terenziano attribuibile a Lodovico Ariosto.* Firenze, Alfani e Venturi, 1906; grand in-8° de xv-77 pages.

M. Mazzoni publie dans cette élégante plaquette une « fable » dramatique (anonyme) en cinq actes, qui est un remaniement et une amplification de l'*Orfeo* de Politien. Il se demande si cette pièce ne serait pas la « Fabula de Orpheo et Eurydice » que Francesco Gonzaga désira si vivement faire représenter en 1490 dans son palais de Marmirolo, sans dissimuler que cette hypothèse ne laisse pas de soulever d'assez graves difficultés (dans cette pièce devaient apparaître des Centaures qui ne se retrouvent pas ici, mais pouvaient, dit M. Mazzoni, figurer dans un intermède). L'*Orfeo* est suivi, dans le manuscrit unique qui nous l'a conservé, d'une traduction en terzines du *Phormion* de Térence, précédé d'un prologue que M. Mazzoni serait tout disposé à attribuer, malgré la médiocre qualité du style, à l'Arioste; nous savons, en effet, que celui-ci avait traduit pour Hercule Ier d'Este des comédies de Térence, entre autres le *Phormion,* pour lequel il avait composé « nuovo principio e nuova fine », c'est-à-dire sans doute un prologue et une *licenza;* si nous avions ici la *licenza*, l'hypothèse de M. Mazzoni serait extrêmement vraisemblable; malheureusement le manuscrit est mutilé de la fin. Quoi qu'il en soit, cette pièce est intéressante en ce qu'elle forme « un anneau de plus dans la chaîne des premiers essais dramatiques en langue vulgaire tentés par les humanistes. » Il est inutile de dire que cette publication est faite avec le soin et l'érudition qui caractérisent tous les travaux du savant professeur de Florence.

A. JEANROY.

Amalia Cesano, *Hans Sachs ed i suoi rapporti con la letteratura italiana.* Roma, Officina poligrafica italiana, 1904; 103 p. in-8°.

Cette étude ne manifeste pas de progrès dans la question qu'elle prétend élucider. Elle ne sera guère goûtée que de ceux qui sont tout à fait novices dans la connaissance de Hans Sachs et de ses sources. L'auteur n'a point fait autre chose que de travailler sur des résultats acquis. Plein d'un respect sacré pour les savants allemands, il accepte comme parole d'Évangile tout ce qu'ils lui apportent, et se contente de l'élaborer sans trop de sens critique. Connaît-il réellement Hans Sachs? On se le demande à plus d'une reprise, en face d'admirations dont la cause échappe. *Pétrarque,* le *Décaméron* et quelques-unes des œuvres secondaires de Boccace sont suffisamment connus comme ayant servi de matière aux emprunts de Hans Sachs. Il eût fallu préciser, pousser dans le détail, ce qui a été malheureusement omis. Il est extraordinaire de rencontrer, en face d'une matière aussi essentiellement internationale que celle de *Floire et Blanscheflur,* l'affirmation que la source qui a été utilisée est unique *(p. 57 seq.)!* Quantité d'autres jugements prêtent à la critique. Les erreurs matérielles sont, aussi, trop fréquentes. Et les simples et vulgaires fautes de graphie choquent extraordinairement, dans un travail de cette nature. Il révèle une fois de plus l'existence de ce phénomène inquiétant, sorte d'arrivisme pseudo-scientifique, qui menace la renommée, d'ailleurs bien fondée, de l'Université italienne, et auquel il importe, dans l'intérêt même de demain, de mettre un terme alors qu'il n'a point encore jeté de trop profondes racines. Je sais, d'ailleurs, autant que quiconque, que le mal est, dès maintenant, contre-balancé par une autre école, jeune aussi, où l'érudition authentique est cultivée jusqu'à la pléthore[1].

Camille PITOLLET.

A. Lorenzoni, *Frammenti inediti di vita fiorentina,* série I, fasc. 1 (10 nov. 1905). *Un coro di male lingue : sonetti inediti del Lasca, Varchi, ecc., contro Jacopo Corbinelli,* con una avvertenza di A. Lorenzoni. Firenze, Casa edit. fiorentina, 1905; 1 vol. in-8° de VIII-17 pages.

Cette nouvelle collection est présentée avec beaucoup de modestie par son fondateur comme une contribution à l'histoire de la litté-

1. On sait que les rapports de H. Sachs avec la littérature italienne sont assez connus grâce aux travaux de Hortis, Gœdeke, Tittmann, Keller, Gœtze, Drescher, A. L. Stiefel. Si Mlle Cesano avait voulu faire œuvre véritablement *personnelle,* elle n'eût pas dû s'en tenir à la littérature italienne du début de la Renaissance, mais examiner le Quattrocento et le Cinquecento. M. Guido Manacorda, qui prépare un livre sur la matière, vient de montrer par quelques exemples combien cette besogne pouvait être féconde. Cf. son article : *Beziehungen Hans Sachsens zur italienischen Literatur,* dans les *Stud. zur vergl. Litergsch.* VI[3], 228 seq.

rature italienne. Chaque opuscule sera consacré à un petit recueil d'écrits offrant une unité et propre à compléter notre connaissance d'un auteur important. L'auteur proteste de son respect rigoureux de la méthode historique et du caractère sérieux et scientifique de son intention : ceci peut faire penser qu'il a en vue des publications de textes, quelque peu hardis, mais si nécessaires pour faire connaître l'intérieur vrai de la société italienne de la Renaissance. Ce premier spécimen est déjà de haut goût. M. Lorenzoni expose nettement, sans fracas ni appareil de pesante érudition, mais pourtant d'après les sources, une petite querelle de gens de cour et de lettres de l'année 1564, survenue à la suite de la mort de Don Garzia de Medici. Leonardo Salviati, le futur philologue, qui n'était alors que le « cigno etrusco », avait publié, après la mort de ce jeune prince, un poème funèbre dans le goût maniéré et glacial du temps, qui n'émut guère Cosimo de' Medici, mais qui plut fort aux amis du poète. S. Corbinelli, réfugié toscan à la cour de France, et qui y était employé à faire des *imprese e divise* pour le roi, attaqua Salviati et ses vers. On ne sait pas en quoi consistèrent ses attaques, sur quoi elles portèrent et quelle forme elles avaient revêtue. Toujours est-il que plusieurs gens de lettres, moins par amitié pour Salviati que par flatterie pour les Médicis, répondirent à ces attaques. Varchi écrivit vingt-cinq sonnets et des vers latins, Lasca trois sonnets; un autre poète fit un sonnet. Le tout fut pieusement recueilli par Salviati qui les réunit sous le titre de *Corbi* et les offrit à Annibal Caro, en un petit manuscrit (aujourd'hui Cod. Magliab., VII, 306 pp. 382-418). M. Lorenzoni aurait pu chercher à dire avec moins de métaphores et plus de précision comment et à quelle date furent écrits ces sonnets et comment ils furent adressés à Salviati. Il faut convenir qu'ils sont monotones et que les plaisanteries sur *Corbinelli* = *Corbo* sont bien lourdes et peu variées. Les sonnets, plus violents chez Lasca que chez Varchi, sont composés sur trois thèmes : injures et invectives personnelles contre Corbinelli; éloges à Salviati, à Don Garzia, cause première et bien involontaire de la querelle, et à l'auteur lui-même; mépris et pitié pour cet ingrat *Corbo* ou Corbinelli : ingratitude et trahison d'amitié sont des griefs où se complaît Varchi; Lasca et Spini l'accusent d'orgueil, de dédain et de présomption, et Spini d'immoralité et de scepticisme. Tout cela n'est pas très spirituel. Cela prouve que les polémiques de presse, les injures des journalistes, des gens de lettres et du *genus irritabile* sont toujours aussi exagérées et aussi méprisables, et que, à cet égard, ces lettrés florentins ne valaient pas mieux que nos contemporains. C'est consolant. — Il faut toutefois espérer que M. Lorenzoni nous donnera par la suite des documents littéraires de plus haute importance.

L.-G. P.

Vincenzo Ricca, *Emilio Zola e il Romanzo sperimentale*. Catania, Cav. Nicc. Gianotta, 1902; 314 pages.

J'ai resongé à ce livre en lisant dernièrement les pages si étroites qu'a consacrées à Zola M. Bernard Bouvier, professeur à l'Université de Genève, après en avoir professé le contenu devant ses auditeurs helvétiques et allemands [1]. Et, bien qu'il ne soit pas, à proprement parler, du domaine du *Bulletin italien*, j'estime qu'il mérite cependant ici même une rapide analyse. Si vieux, en effet, que nous paraisse, à si peu d'années de distance, le nom de Zola, tous les préjugés de notre époque n'empêcheront pas que l'auteur des *Rougon-Macquart* ne reste, à la suite de Balzac et par delà Flaubert, l'un des écrivains dont les historiens du roman français au XIXe siècle auront, à mesure que s'écouleront les années, à s'occuper le plus en détail. L'auteur de ce consciencieux volume a médité longuement son sujet et en parle en esprit informé, dont les perspectives sont élargies par une connaissance personnelle des œuvres et des groupes européens de littérature imaginative. On sait que Zola a consigné son dogme littéraire dans une étude écrite pour le *Messager de l'Europe*, revue de Saint-Pétersbourg qui voulut bien accueillir la prose, traduite, d'un écrivain de France « au moment où pas un journal, à Paris, ne l'acceptait et ne tolérait sa bataille littéraire ». Cette étude, intitulée *le Roman expérimental*, proclame que le romancier est égal, dans sa besogne, au physiologiste et se réclame de Claude Bernard. Une confusion aussi élémentaire de la discipline scientifique avec le procédé littéraire est fort regrettable pour la mémoire de Zola envisagé comme homme de méthode. Mais si la théorie n'est pas soutenable, il n'en reste pas moins que ce fut le mérite du romancier français d'incorporer au domaine littéraire les résultats de la science moderne et de choisir comme thèmes de ses lourdes épopées le milieu ambiant, la vie contemporaine, les préoccupations sociales du jour. Il a fait de la sorte, si l'on veut, œuvre de science. Si la fin de toute science véritable est de ne point perdre de vue l'humanité, il a, dans la mesure où le lui permit le champ qu'il cultivait, et au delà, contribué pour une bonne part à l'assainissement et à l'affranchissement de groupes difficilement accessibles aux enseignements austères et médiats de la science pure. Qu'importe, dès lors, que les formules de Zola nous paraissent surannées et non viables, si l'œuvre vaut mieux que la recette qui la conditionna? Et l'œuvre subsistera, bien qu'avec des parties mortes, comme infiniment plus humaine que les constructions romantiques ou les architectures clas-

1. Bernard Bouvier : *L'œuvre de Zola. Trois conférences prononcées dans la grande salle de l'Université de Genève les 11, 13 et 16 mars 1903*. La meilleure critique de cette maigre production a été faite par M. W. Küchler dans la *Zeitschrift für französische Sprache und Litteratur*, 1905, Bd. XXVIII [II], S. 251 seq.

siques. Qu'elle soit, tout de même, trop unilatérale, M. Ricca ne songe pas à le nier, comme ne le niera personne qui possède quelque rectitude de jugement. Le roman de l'avenir ne se réclamera pas plus de Zola seul, qu'il ne se réclamera de Feuillet : il représentera, opine l'auteur, une façon de compromis entre le naturalisme et l'idéalisme. Ce qui revient à dire qu'il sera, de plus en plus, l'expression de l'homme, en lequel il n'y a pas uniquement des appétits, mais aussi des idées.

La personnalité de Zola ne prête pas à moins de réflexions intéressantes que l'œuvre. M. Ricca a bien montré comment cet homme, qui se croyait docteur ès sciences humaines, n'était, dans le tréfonds de sa nature, pas autre chose qu'un poète un peu brutal. Zola manquait de la qualité souveraine du savant : l'esprit d'analyse. Il a confondu l'énumération avec l'analyse, vice capital. De cette impossibilité de disséquer le mécanisme de la vie intérieure a résulté que son œuvre dut être fatalement caduque et a tant de scories. Et parce qu'il était poète en prose, il a doté ses volumes d'un balast gigantesque de descriptions où la « science » n'a que faire, mais qui, fort heureusement, permettaient à cette « imagination » tant dédaignée par l'écrivain de triompher en des pages immortelles.

M. Ricca a bien saisi le point où bifurque le pessimisme barbare des premiers volumes des *Rougons* en un optimisme joyeux et radieux : *Le Docteur Pascal.* Il n'a cependant point assez marqué combien les *Trois Villes* et les *Quatre Évangiles* sont, littérairement, inférieurs aux *Rougons.* Je dis *littérairement* et entends qu'il n'y ait aucune équivoque sur ma pensée. Socialement, j'admire ces livres de combat, d'*Aufklärung.* Mais il n'est pas interdit, après que l'arme a servi, de s'arrêter un peu à en étudier le mécanisme. Or, de *Lourdes* au dernier des *Évangiles,* quelle attristante étroitesse de vues ! Non pas que je songe à reprocher à Zola d'être resté, malgré son éloignement de la politique militante, un radical-socialiste rhétoriqueur, un citoyen d'une phase de crise de la troisième République. Mieux vaut la tare de l'étroitesse patriotique ainsi entendue que celle du cosmopolitisme dilettante. Mais, tout de même, Zola aurait gagné à savoir quelques langues étrangères et avoir pu lire dans le texte les grandes œuvres du siècle.

J'ai dit que M. Ricca était, lui, largement informé. Il parle à l'aise des décadents et des symbolistes, possède son Nietzsche, se meut sans gêne aucune de Tolstoï au grand Gabriele, auquel il dit en passant quelques dures vérités. Il défend Zola en connaissance de cause ! M. Brunetière ferait bien de se renseigner sur ce livre, où l'on trouve de beaux développements de critique objective. L'écrivain italien n'est pas contagionné par les enthousiasmes à la mode, sauf un arrière-culte pour le prétendu psychologisme de l'ancien Bourget, psychologisme

qui n'est, à y regarder d'un peu près, qu'un naturalisme honteux qui se voile de snobisme et parle le jargon des salons bien pensants : cf. *Le Disciple*. J'ai dit l'ancien Bourget, car l'on sait assez que le nouveau ne prête plus, heureusement, à de semblables malentendus. En somme, ce livre mériterait une traduction française et vient dignement se ranger aux côtés de celui de Barzelotti sur Taine.

CAMILLE PITOLLET.

Giorgio del Vecchio, *I Presupposti filosofici della nozione del diritto*. Bologna, Zanichelli, 1905; 1 vol. gr. in-8° de 192 pages.

M. G. del Vecchio, dont nous avons déjà examiné ici même deux essais sur le même sujet [1], reprend, en la rajeunissant et l'élargissant, la conception de la philosophie du droit qu'on peut appeler classique.

L'intuition immédiate que chacun de nous a du droit est un fait, mais un fait insuffisant : il ne tient pas lieu d'une définition logique. La définition exerce, en toute matière, une fonction de systématisation qui est indispensable ici. Le concept du droit permet de réduire à l'unité les données empiriques, et la réalité de ces faits n'épuise pas sa valeur ; le concept est, de plus, un intermédiaire entre la réalité des droits et l'idéal du droit ; entre le réel et l'idéal, il est comme un point de rencontre, également nécessaire à l'intelligence pour comprendre l'un et l'autre. Or, la philosophie du droit traverse en ce moment une crise : cette détermination conceptuelle s'impose d'autant plus aujourd'hui.

L'idée du « droit naturel », témoignage de notre conscience, n'est pas une solution du problème : elle répond à une autre question. Il y a une partie commune à tous les peuples et à toutes les époques dans l'idée du droit ; mais elle ne peut non plus fournir la base d'une synthèse logique.

L'auteur reconnaît l'existence de variations dans le droit positif. Seulement, ce n'est pas pour en conclure au scepticisme, mais seulement à la nécessité d'une synthèse supérieure de ces faits. Aura-t-on recours à une synthèse historique, conception de *corsi e ricorsi*, ou d'un progrès par une évolution continue ? Mais ou ces synthèses sont proches de la réalité, et alors leur indétermination les rend inutiles ; ou elles sont plus précises, et alors leur abstraction n'exprime plus le réel. L'ordre de succession des choses ne saurait exprimer l'essence de ces choses mêmes.

Mais, si les travaux de l'école historique allemande obligent à enre-

1. Voyez *Bulletin italien*, 1905, p. 182.

gistrer les variations du droit en fonction des milieux comme un fait indéniable, ce fait n'en laisse pas moins possible une systématisation idéale et qui le dépasse lui-même. Le relativisme, à moins de devenir excessif, n'exclut pas cette systématisation, très compatible avec l'idée d'une unification progressive du droit.

Le problème ne peut être entièrement résolu que sur le terrain d'une théorie de la connaissance. L'auteur remonte donc jusqu'aux premiers principes, jusqu'à la critique de la connaissance et à la thèse de la valeur métaphysique des idées. Il prétend en conclure que le concept du droit est une forme logique qui s'impose aux faits : « l'expérience juridique n'est-elle qu'en vertu et en fonction de la forme logique du droit : elle est donc par rapport à elle un *posterius,* quelque chose de conditionné, de consécutif. » C'est proprement un paralogisme que de fonder inversement ce qui doit être sur ce qui est. Les faits juridiques particuliers répondent à la question : *quid juris?* Mais la question : *quid jus?* est, comme l'a bien vu Kant, logiquement antérieure (p. 132).

Comme on le voit, c'est bien la conception classique du droit que M. Del Vecchio reprend. Il essaie seulement de séparer avec plus de rigueur le point de vue logique et le point de vue déontologique : deux aspects que la théorie classique confond, depuis Platon, dans la notion ambiguë de « principes du droit » ; ambiguïté qui devait la mettre dans un désaccord inacceptable avec les faits juridiques (p. 136).

Tenter de fusionner les faits et l'idéal de justice sur le terrain de la logique est assurément louable. Toute science peut ainsi, les faits une fois établis, trouver une loi qui les dépasse, faire sur eux des hypothèses qui les expliquent. La méthode est donc parfaitement légitime ici comme ailleurs, — si pourtant on veut borner là sa portée. Mais est-elle, de plus, un moyen de remédier à la crise actuelle de la philosophie du droit? Peut-on penser qu'une conséquence indirecte d'une critique de la connaissance mal faite soit la cause de tout le mal? Il y aurait quelque puérilité à croire qu'un défaut d'analyse purement logique et abstraite est la cause principale d'un état aussi profond.

Le remède ne peut donc pas consister dans une revision de cette analyse ancienne. C'est bien plutôt dans l'étude mieux comprise des faits juridiques eux-mêmes, c'est dans l'adoption définitive du point de vue sociologique que peut résider la solution de la crise. Car c'est seulement des faits eux-mêmes, patiemment recueillis et analysés, que peut ressortir la loi qui les anime. On ne la leur imposera pas du dehors, même au point de vue purement logique et formel, par la vertu d'une dialectique abstraite, quelle qu'elle soit. La crise est née d'une étude encore insuffisante des faits; c'est de l'étude plus approfondie des mêmes faits que devra sortir le remède.

Charles LALO.

G. Spencer Kennard, *Romanzi e romanzieri italiani*, 2e édition. Florence, Barbèra, 1905; 2 vol. in-8° de CVIII-298 et 366 pages.

Il faut croire que ce livre répondait à un réel besoin du public, puisque la première édition en a été épuisée très rapidement. Il est, en effet, facile et agréable à lire. Cela ne veut pas dire que ce soit un livre excellent. Il se compose essentiellement d'analyses, et c'est sans doute ce qui a séduit le public, heureux de trouver en deux volumes toute la substance du roman italien au XIXe siècle. Ces analyses sont exactes, mais souvent diffuses et lourdement écrites; en outre, les œuvres n'y sont guère considérées que comme des documents d'histoire ou de psychologie sociale, et les jugements esthétiques constamment subordonnés à ce point de vue exclusif. Quant aux notices sur les romanciers de second ordre, qui constituent la nouveauté de la récente édition[1], elles sont presque toutes fort insuffisantes. La brièveté de ces notices interdisait à l'auteur toute analyse un peu développée et c'est ici surtout qu'apparaît la médiocrité de son sens littéraire. Dans ce troupeau de sacrifiés sont, au reste, relégués des écrivains qui eussent mérité mieux, tels que A.-G. Barrili, D. Ciampoli, E. Castelnuovo, S. Farina. Enfin, la date des œuvres n'est indiquée que très exceptionnellement, ou, pour mieux dire, elle ne l'est presque jamais, de sorte que, si l'on s'en tenait à ce livre, on n'aurait aucune idée de l'évolution du genre. Ce mépris absolu de la chronologie et de la bibliographie le rend absolument inutilisable comme instrument de travail.

L'auteur a cru peut-être remédier à ce défaut en encadrant son ouvrage entre deux longs essais de forme oratoire, l'un sur le roman hors d'Italie (à partir des fabliaux et de la novelle !) et en Italie, l'autre en trois parties, intitulées ambitieusement: « Passé », « Présent », « Avenir ». Sans doute on rencontrera dans ces deux « discours » (comme eût dit le XVIIe siècle) des réflexions intéressantes, notamment sur les rapports entre le roman et la société (j'ai déjà dit que là était la préoccupation presque unique de l'auteur) et sur les influences étrangères subies par le roman italien; mais il y a là aussi trop de faits connus et d'appréciations vagues et banales[2] ! Il est évident, en outre, que les deux premières parties du second morceau eussent gagné à être fondues dans le premier. Quant à la troisième, c'est

1. Elles ont été placées, on ne voit pas pourquoi, à la fin du premier volume, dont elles occupent les pages 231-294.

2. Les romanciers italiens y sont divisés en quatre groupes (classiques, romantiques, psychologues, réalistes); on ne voit pas pourquoi cette classification fort acceptable n'a pas été introduite dans le corps de l'ouvrage, où les auteurs sont rangés au petit bonheur.

l'exposé d'une hypothèse sur l'avenir du roman, qui doit de plus en plus, selon M. Kennard, se rapprocher de la réalité, en tirer des enseignements à l'usage de tous et devenir un véritable guide pour les consciences. La prédiction part d'un naturel optimiste. J'avoue que, à ces vues hardies sur l'avenir, j'eusse préféré une étude plus attentive du présent, je veux dire de la littérature romanesque depuis dix ou quinze ans, qui a été bien négligée. Je ne vois cités nulle part les noms de G. Cena, de S. di Giacomo, ni de « Teresah », — alors que sont mentionnés une foule de *scrittrici* de très médiocre envergure, — et des auteurs comme A. Albertazzi, L. Pirandello, U. Ojetti, L. Zuccoli doivent se contenter de quelques lignes assez insignifiantes.

A. JEANROY.

Severino Ferrari, *Versi raccolti e ordinati;* 2ª edizione. Torino, Libreria Antiquaria, 1906; in-16, 142 pages.

Severino Ferrari, *Il Mago, arcane fantasie;* 2ª edizione, con cenni biografici-explicativi e note di L. De-Mauri. Torino, Libreria Antiquaria, 1906; in-16, 99 pages.

Severino Ferrari, qu'une mort prématurée emportait à la fin de décembre 1905, au moment où il allait succéder officiellement, dans sa chaire de Bologne, à G. Carducci qu'il suppléait depuis quelque temps, S. Ferrari appartenait à cette génération de poètes philologues, disciples de l'auteur des *Odi Barbare,* parmi lesquels on compte G. Marradi, G. Mazzoni, G. Pascoli. Son souvenir est inséparable de ce groupe. D'autres ont été plus heureux que lui comme poètes et comme professeurs : à peu près inconnu à l'étranger, S. Ferrari ne parvint pas, même en Italie, à la grande notoriété de ses camarades. Cependant, il fut, de l'avis général, le disciple préféré du maître. Mais c'était un modeste, une âme délicate, en qui la mélancolie tempéra de bonne heure un esprit naturellement porté à la raillerie. Très épris de poésie populaire, dont il a remis certains mètres en honneur, il a tiré des morceaux d'une facture exquise, en leur simplicité, d'impressions intimes, familières, empruntées de préférence à la vie de son village natal en Romagne : au milieu de la splendide nature de Palerme, où il fut envoyé comme professeur, il eut la nostalgie de l'humble paysage auquel ses yeux s'ouvrirent tout d'abord :

Il cuor, che in picciol borgo nacque, pur là rimase,
ove non è che un argine, cinque olmi e quattro case.

Avec le Pascoli des *Myricae*, autre Romagnol, personne n'a mieux représenté que S. Ferrari un art modeste et discret, avec des airs

de négligence en ses raffinements, s'appliquant aux sujets simples et intimes, par opposition à la manière plus brillante, plus sonore et plus ambitieuse de G. d'Annunzio. Les choses exquises qu'a écrites S. Ferrari sont un peu menues, et il a d'ailleurs peu produit. Aussi n'a-t-il pas forcé l'attention du grand public; mais ce fut un véritable artiste. La nouvelle édition de ses vers, qui remontent à 1892, permettra-t-elle de réparer cette injustice?

Son petit poème allégorique et satirique, *il Mago,* composé de 1877 à 1883, ne pouvait être réimprimé qu'avec un commentaire et des notes, car les allusions qu'il renferme n'étaient comprises que d'un cercle restreint d'amis et d'initiés. M. L. De-Mauri s'est acquitté en conscience de cette tâche délicate; grâce à lui on peut mieux goûter la fine malice de S. Ferrari. Il est dommage que, à la page 18, il confonde Biancofiore, héroïne du *Filocolo,* avec la Monna Belcolore du *Décaméron!*

Henri HAUVETTE.

CHRONIQUE

— Le tome III des *Atti del Congresso internazionale di scienze storiche* (Rome, avril 1903), récemment paru (1906), contient plusieurs communications intéressant les rapports de la France et de l'Italie, outre l'importante publication de notre collaborateur L. G. Pélissier, déjà signalée aux lecteurs du *Bulletin* (VI, n° 2, p. 181-182). M. Gabriel Monod parle de *Michelet et l'Italie*, en seize pages très nourries, suivies de *Lettres et documents inédits* (p. 131-166 tout compris). Après avoir rappelé l'influence profonde, à maintes reprises proclamée par Michelet, qu'avaient produite sur sa pensée Virgile d'abord et, un peu plus tard, Vico, M. Monod rappelle dans quelles circonstances Michelet fit des séjours en Italie, sa « grande mère », sa « nourrice », comme il l'appelait, en 1830 à Rome, en 1838 à Venise, en 1853-54 en Ligurie et en Piémont, en 1870-71 en Toscane. Son amour pour la terre italienne ne fit que se fortifier de toute l'admiration que lui inspiraient les luttes des Italiens pour leur indépendance : il se passionna pour le relèvement politique et économique de ce beau pays, et noua des relations intimes avec quelques-unes des personnalités les plus saillantes du temps : Michele Amari, qu'il avait connu à Paris, Romagnosi, Cattaneo, Manzoni, qu'il rencontra à Milan, Niccolini, Capponi, Colletta à Florence, les Orlando à Gênes ; par l'intermédiaire de ces derniers, il entra en relations personnelles avec Mazzini, qui lui fournit des renseignements pour l'éloquente biographie qu'il a composée de ce jeune héros de la liberté italienne : G. Mameli. Fervent « unitaire », Michelet, ami de Manin et de Montanelli, a suivi avec une sorte d'angoisse les étapes de cette grande œuvre de reconstruction nationale.

Après avoir indiqué dans l'œuvre de Michelet, en particulier dans le volume de son histoire de France intitulé Renaissance, l'écho de cette tendresse pour l'Italie, M. Monod explique comment cette espèce d'internationalisme (car il parlait volontiers de la « patrie européenne », de *son* Allemagne, de *sa* Hongrie, de *sa* Pologne, de *sa* Roumanie) s'unissait en lui au patriotisme le plus ardent. Il y a là une riche matière à réflexion sur la crise présente de l'idée de patrie. Les documents inédits qui suivent cette notice, comprennent des fragments de journal, des notes diverses, et des lettres de Mazzini, Montanelli,

Amari, Correnti à Michelet, de Michelet à Amari et à quelques autres, entre 1850 et 1871, et quelques lettres de Mme Michelet.

M. E. de Dienne a entretenu le Congrès de Rome « Des rapports de l'Agenais avec l'Italie, principalement aux xve et xvie siècles » (p. 351-358) : il passe en revue les personnages agenais qui ont guerroyé en Italie, les prélats italiens qui furent évêques d'Agen, enfin les deux Scaliger, Jules César venu d'Italie avec l'évêque A. della Rovere, qui s'établit à Agen, et son fils Joseph qui y naquit. Les notices sur les hommes de lettres nous ont paru insuffisantes, notamment celle qui concerne Bandello; car M. de Dienne ne paraît pas savoir que le conteur lombard n'occupa le siège épiscopal d'Agen que pour le transmettre au fils de ses bienfaiteurs, G. Fregoso, et qu'en attendant, il lui versait la moitié des revenus de la mense ; du moins ne le rappelle-t-il pas.

Le *Journal de Louise de Savoie* touche de si près à l'histoire de l'italianisme en France, au commencement du xvie siècle, qu'il faut signaler la communication de M. H. Hauser : « Étude critique sur le texte » de ce journal. Ce document est généralement consulté dans des éditions reproduisant celle qu'en donna l'abbé Lambert en 1753 ; or, cet éditeur imagina de découper et de classer les souvenirs de la mère de François Ier dans l'ordre chronologique (encore s'est-il souvent trompé), tandis que Louise dicta ses notes dans l'ordre des mois, et non dans celui des années : il y avait de la superstition dans l'importance qu'elle attribuait à ce que tel événement se fût produit en tel mois et à tel jour, et la conséquence de ce fait est la scrupuleuse exactitude des dates qu'elle fournit (abstraction faite des années). D'autre part, les remarques de Louise de Savoie sur les vols des gens de finance, et sur l'hypocrisie des moines, perdent toute signification, si on les noie dans l'ordre chronologique : ce sont comme les conclusions ajoutées par la reine aux souvenirs que, en 1522, elle consigna en douze chapitres correspondant aux douze mois. Toute la valeur psychologique du document est donc anéantie par les éditeurs modernes : il faut remonter au texte publié en 1660 par Guichenon, dans les *Preuves de l'histoire généalogique de la maison royale de Savoie*. — H.

~~~ La question des emprunts faits par Desportes aux poètes italiens paraît définitivement résolue par le nouvel article de M. Vianey : *Une rencontre des muses de France et d'Italie demeurée inédite* (*Revue d'hist. litt. de la France,* 1906, p. 92-100). Il s'agit d'un exemplaire des œuvres de Desportes (Lyon, 1593), qui contient une série de notes manuscrites renvoyant à des poètes italiens ; ce volume est conservé à la bibliothèque municipale de Lyon. C'est un autre infatigable chercheur de curiosités littéraires relatives à la Renaissance, M. Hugues Vaganay, qui a signalé le livre à M. Vianey. Les emprunts positifs de
~~~

Desportes à l'Italie, non signalés jusqu'ici, se trouvent enrichis par là de neuf.

Mais M. Vianey profite de cette occasion pour indiquer quelques nouvelles sources de Desportes, notamment un sonnet du Tasse adolescent, publié dès 1565, et qui est sans doute la plus ancienne imitation française de ce poète. Puis viennent une trentaine d'emprunts, classés d'après les volumes italiens où Desportes a trouvé ses modèles, c'est-à-dire les recueils de D. Atanagi (1565), Dolce (1563 et 1565), Arrivabene (1560), et Ruscelli (1558), plus quelques imitations de Laurent de Médicis, Pagani, Berardino (et non Bernardino) Rota, Serafino, Tebaldeo et l'Arioste.

Au total, de 95 à 100 sonnets, sur 439 que nous connaissons de Desportes, sont aujourd'hui restitués à leurs véritables auteurs. A supposer même que de nouveaux rapprochements viennent encore augmenter la proportion des emprunts de ce poète à l'Italie, il y a lieu de retenir que dans les trois quarts — mettons les deux tiers — de ses sonnets, Desportes a volé de ses propres ailes.

Les très intéressantes réflexions qu'inspire à M. Vianey la chronologie de ces « rencontres » ont pour objet de montrer avec quelle lenteur les œuvres des poètes lyriques italiens les plus célèbres dans leur pays sont venues à la connaissance des Français : « On a beau dire que la France du XVIe siècle était toute italienne : les livres italiens n'y pénétraient pas avec la rapidité qu'on croit, et nous constatons que l'homme de France qui passe pour avoir été le mieux au courant du mouvement littéraire de l'Italie au XVIe siècle fut en retard de vingt ans. Mais faut-il s'en étonner? Quand une nation se met à l'école d'une nation étrangère, n'est-elle pas toujours un peu en retard sur ses modèles? » Ces conclusions sont d'une inattaquable solidité. On voudrait seulement ajouter que le cas d'un Desportes, s'inspirant de modèles étrangers jusqu'à les traduire, reste malgré tout exceptionnel. Ces emprunts directs ne sont pas, tant s'en faut, le seul ni même le principal élément d'appréciation pour juger l'influence d'une littérature sur une autre : il faudrait encore tenir compte de toutes les idées, des thèmes, des théories poétiques ou des modes sentimentales, du tour d'imagination et de style que la nation la plus avancée impose à l'autre. Si, dans quelques centaines d'années, on étudie l'influence du théâtre scandinave sur le nôtre à la fin du XIXe siècle, suffira-t-il de relever dans les drames français les situations directement empruntées à H. Ibsen ou à B. Björnson? Et ici le retard s'expliquerait d'autant mieux que les œuvres danoises devaient nécessairement être traduites pour devenir accessibles au public fançais; le cas était bien différent pour l'influence italienne en France au XVIe siècle. — H.

~~~ Né à Florence le 10 juillet 1840, d'une riche et remarquable famille israélite, Augusto Franchetti est mort dans sa ville natale le
~~~

22 février 1905. Sa vie fut droite et heureuse, sa carrière unie et féconde. Élève du Lycée de Marseille (1853-1858), bachelier à Aix en 1858, élève des Universités de Sienne (1859-1860), puis de Pise (1860-1862), avocat à Florence, jurisconsulte et publiciste, conseiller municipal et adjoint au maire de Florence, président pendant vingt-sept ans de la communauté israélite de Florence, fondateur avec Dona Emilia Peruzzi du *Circolo Filologico,* il devint en 1884 professeur d'histoire moderne à l'Institut des sciences sociales et il y continua cet enseignement jusqu'à sa mort. Il prit une part très active à la vie municipale et scientifique de Florence pendant un demi-siècle, avec une activité prodigieuse et une aisance égale dans les questions les plus variées. Ses travaux de droit ont fait autorité. Il a fait des vers et des inscriptions lapidaires. Critique dramatique dans *la Nazione*, il y a aussi écrit des études sociales et politiques; il a traduit plusieurs comédies d'Aristophane et composé de bonnes études historiques sur l'époque de la révolution en Italie. Vers la fin de sa vie, il s'était tourné vers les questions pédagogiques et se consacrait en grande partie à la Société *Dante Alighieri.* — Le professeur Del Vecchio, son coreligionnaire et collègue, directeur de l'*Archivio storico italiano,* lui a consacré une belle étude (avec une bibliographie de 348 numéros) où il fait revivre cet homme intelligent, grand érudit, libéral convaincu et Florentin passionné. Ce sont de beaux titres à un souvenir de la postérité, et M. Del Vecchio mérite nos remerciements pour avoir donné un portrait si fidèle et si complet de son ami. (*Commemorazione di A. Fr. con la bibliografia de' suoi scritti* [avec un portrait], in-8°, 116 p. Florence, typog. Galileiana, 1906.)

L.-G. P.

PUBLICATIONS NOUVELLES ADRESSÉES AU BULLETIN

Henry Cochin, *Le bienheureux Frà Giovanni Angelico de Fiesole* (1387-1455). Paris, Lecoffre (collection « Les Saints »), 1909; in-16, X-283 pages.

Alessandro d'Ancona, *Il « De Monarchia »* in-8°, 34 pages (Extrait du volume *Le Opere minori di Dante Alighieri*). Florence, Sansoni, 1906.

Isidoro Del Lungo, *La donna fiorentina del buon tempo antico* (Nei primi secoli del Comune. — Da Dante al Boccaccio. — Beatrice. — La donna inspiratrice. — Nel Rinascimento e negli ultimi tempi della libertà. — Una madrefamiglia del Cinquecento. — Un' altra lettera dell' Alessandra Macinghi-Strozzi). Florence, Bemporad, 1906; 300 pages.

G. Doutrepont, *Inventaire de la « Librairie » de Philippe le Bon* (1420). Bruxelles, Kiessling, 1906; in-8°, XLVIII-191 pages.

Severino Ferrari, *Versi raccolti ed ordinati,* II[a] edizione con due ritratti, dedicata a G. Carducci. Turin, Libreria Antiquaria, 1906; in-12, 142 pages.

D[r] Anton Groner, *Raffaels Disputa, eine kritische Studie über ihren Inhalt* (2 planches). Strasbourg, Heitz, 1905; in-4°, 58 pages (*Zur Kunstgeschichte des Auslandes*, Heft XXXVII).

Gaetano Imbert, *La vita fiorentina nel Seicento secondo memorie sincrone* (1644-1670), con 14 illustrazioni. Florence, Bemporad, 1906; VIII-307 pages in-8°.

Albert Leclère, *Le mysticisme catholique et l'âme de Dante.* Paris, 1906; in-8°, 155 pages.

Fr. Novati, *Le Epistole* (Extrait du volume, *Le opere minori di Dante Alighieri*). Florence, Sansoni, 1906; in-8°, 26 pages.

Pio Rajna, *Il trattato « De vulgari Eloquentia »* (extrait du volume *Le opere minori di Dante Alighieri*). Florence, Sansoni, 1906.

B. Emilio Ravenda, *Di un umanista calabrese nell' Ottocento.* Reggio di Calabria, 1906; 56 p. (Cet humaniste est Diego Vitrioli.)

Vittorio Rossi, *Il « Dolce stil nuovo »* (Extrait du volume *Le opere minori di Dante*). Florence, Sansoni, 1906; in-8°, 65 pages.

L. Suttina, *Ballate e madrigali del buon tempo antico :* Per nozze Orgnani-Pontoni. Pérouse, 1906. (Quatre ballades et deux madrigaux de Francesco Vannozzo da Volpago, extrait du ms. 59 de la Bibl. du Séminaire à Padoue.)

Ciro Trabalza, *Studi sul Boccaccio, preceduti da saggi sulla storia della critica e stilistica.* Città di Castello, 1906; in-16, 264 pages.

Irene Zocco, *Petrarchismo e Petrarchisti in Inghilterra.* Palermo, 1906; in-16, 130 pages.

1[er] juillet 1906.

Le Secrétaire de la Rédaction, Eugène BOUVY.
Le Directeur-Gérant, Georges RADET.

Bordeaux. — Imprimerie G. Gounouilhou, rue Guiraude, 9-11.

Vol. VI. Octobre-Décembre 1906 N° 4.

ENGLISH TRANSLATIONS OF DANTE'S WORKS

The first portion of Dante's works to attract the notice of the English translator was the Ugolino episode from the thirty-third canto of the *Inferno*. This was rendered as early as 1386, or thereabouts, by Chaucer in his *Monk's Tale*. The next attempt, which did not appear until more than 300 years after Chaucer's version, was by Jonathan Richardson, the portrait-painter, who published his translation in 1719, in his *Discourse on the Dignity, Certainty, Pleasure and Advantage of the Science of a Connoisseur*. The episode has since been translated, as a separate piece, independent of translations of the *Inferno*, no less than twenty-nine times. Among those who tried their hands at the passage were Gray (in blank verse c. 1737), Baretti (in prose, 1753), the two Wartons (in prose, 1756 and 1781), Medwin in collaboration with Shelley (in terza rima, c. 1820), Gladstone (in terza rima, 1837), and Leigh Hunt (in prose and also in heroic couplets, in 1846).

The first published English translation of any considerable portion of the *Commedia*, beyond a mere episode, was William Hayley's version, in terza rima, of the first three cantos of the *Inferno*, which he printed in 1782, in the notes to the third Epistle of his *Essay on Epic Poetry*. In the same year appeared the first complete English translation of the *Inferno* (in blank verse) by Charles Rogers. This was followed in 1785 by a rendering (in six line stanzas) by Henry Boyd, who seventeen years later, in 1802, published a translation of the whole of the *Commedia* (in the same metre) — the first complete English version to see the light.

The earliest recorded English translation of the *Commedia* was one by William Huggins, the translator of Ariosto, who at his death in 1761 left the work in manuscript, with direc-

tions to his executors that it should be printed and published, sufficient funds being provided for the purpose. Huggins' wishes, however, were disregarded, and the translation, of which a brief specimen was published in his lifetime, was never printed. In or shortly after 1761 Dr Burney made what his daughter describes as "a sedulous, yet energetic, though prose translation" of the *Inferno,* which likewise was never printed. The manuscript was still in existence in 1832, when Madame D'Arblay published her *Memoirs of Dr Burney,* but, as in the case of Huggins' translation, all trace of it appears to have been lost. In 1805 Cary published the first instalment of his blank verse translation, consisting of the first seventeen cantos of the *Inferno,* the other seventeen cantos being published in the following year. A fourth translation of the *Inferno,* by Nathaniel Howard (in blank verse), appeared in 1807, and a fifth (also in blank verse), by Joseph Hume, in 1812. In 1814 was published the first edition of Cary's translation of the whole of the *Commedia,* of which a second edition was issued in 1819, and a third in 1831. Since that date twenty other English translations of the *Commedia* have been published. Of these, eight are in terza rima, four in blank verse, five in prose, one in bastard terza rima, one in heroic couplets, and one in nine-line stanzas. There have been, besides, seventeen independent translations of the *Inferno* alone, of which eight are in terza rima, four in blank verse, three in prose, one in rhymed quatrains, and one in Spenserian stanzas. Also five independent translations of the *Purgatorio* (three in prose, one in Marvellian stanzas, and one in octosyllabic terza rima), and one independent translation (in prose) of the *Paradiso.* Reckoning the totals for each cantica, this gives us in all forty-two English translations of the *Inferno,* twenty-seven of the *Purgatorio*, and twenty-three of the *Paradiso*. A classification of these according to metre gives, for the *Inferno,* sixteen in terza rima, twelve in blank verse, eight in prose, and six in what, for convenience, may be called experimental metres; for the *Purgatorio*, eight in terza rima, eight in prose five in blank verse, and six in experimental metres; for the

Paradiso, eight in terza rima, six in prose, five in blank verse, and four in experimental metres.

From these figures it appears that during the last 125 years the *Divina Commedia* has been translated into English on an average once in every five years. If we include in our reckoning the independent translations of the several divisions of the poem, we shall find that an English translation of one or other of the three cantiche has been produced on an average once in every 16 months during the same period. This is a somewhat remarkable record, which, I believe, cannot be paralleled in the literature of any other country.

Next after the Ugolino episode, of which there are altogether more than 70 English versions, the two most popular passages of the *Commedia* with English translators have been what Byron calls the "Fanny of Rimini", from the fifth canto of the *Inferno,* and the first two terzine of the eighth canto of the *Purgatorio.* Of the Francesca da Rimini there are twenty-four separate versions, independent of translations of the *Inferno.* Only one of these belongs to the eighteenth century, as against six of the Ugolino. This was by Henry Constantine Jennings, known to his contemporaries as "Dog Jennings", who considered "the little Novel of Francesca", as he puts it, "most elegant". The most famous version is Byron's (composed in 1820, but not published until ten years later) in "third rhyme", to use his own term, "of which" he writes to John Murray, "your British Blackguard reader as yet understands nothing". Lord John Russell, oddly enough, figures among the translators of this episode, which he rendered in heroic couplets and published in 1844 — an exploit which a contemporary critic, referring to Sydney Smith's well known quip, declared to be quite as venturesome in its way as assuming the command of the Channel Fleet at ten minutes' notice. Of the first six lines of the eighth canto of the *Purgatorio,* the last of which is famous in English literature as having inspired the first line of Gray's *Elegy,* there are thirteen independent translations. Among these are versions by Peacock the novelist, who rendered the passage in a "terzetto of three quatrains" in *Headlong Hall* in 1816; by Byron in the third canto

of *Don Juan* (1821); and by Samuel Rogers, who gives a rendering in blank verse in his *Italy* (1830).

Dante's minor works, as might be expected, have attracted a comparatively small number of translators. Of the *Vita Nuova* there are eight English translations. The earliest is that by Joseph Garrow, which was printed and published at Florence in 1846; the best known probably is that of D. G. Rossetti, which was published originally in his *Early Italian Poets* in 1861.

Of the *Convivio* there are three published translations (of which the earliest appeared in 1887), and one as yet in manuscript, which it is hoped will see the light in the course of the present year.

Of the *Canzoniere* as a whole, including the poems of the *Vita Nuova* and of the *Convivio*, there are three English translations, the earliest and best known being that of Charles Lyell, which was published in 1835. Two of the poems of the *Canzoniere* have proved especially attractive to the English translator, namely, Sonnet XV ("Tanto gentile"), of which there are nineteen versions, exclusive of renderings by translators of the *Vita Nuova;* and Sonnet XXXII ("Guido vorrei"), of which there are fourteen versions, one of them being by Hayley (1782), — the only eighteenth century translation from the *Canzoniere*, — and another by Shelley (1816). Of the *De Monarchia* there are three English translations, the earliest of which (by F. J. Church) was published in 1879; of the *De Vulgari Eloquentia* there is one; of the *Letters* two; of the *Eclogues* three. Of the *Quaestio de Aqua et Terra* there are four published translations (all produced within the last few years), and a fifth as yet unpublished.

It should be explained that the term English translations is held to include translations by American Dantists, who contribute three translations of the *Divina Commedia,* one of the *Inferno,* one of the *Vita Nuova,* one of the *Letters,* one of the *De Monarchia,* and one of the *Quaestio de Aqua et Terra*[1].

PAGET TOYNBEE.

1. For details as to the authors and dates of the translations mentioned above, see my *Alphabetical List of English Translations from Dante, from Chaucer to the Present Day,* in Report XXIV of the Cambridge (U. S. A.) Dante Society.

LÉONARD DE VINCI
CARDAN ET BERNARD PALISSY

I

Cardan a-t-il pu plagier Léonard de Vinci ?

Maintes fois, au cours de nos recherches sur l'histoire de la Mécanique[1], nous avons eu occasion de remarquer que les opinions professées par Cardan, tant en Statique qu'en Dynamique, ressemblaient étrangement aux idées émises sur les mêmes sujets par Léonard de Vinci. Cette ressemblance s'est manifestée à nous en des circonstances si nombreuses et si diverses que nous n'avons pas cru qu'elle fût explicable par une rencontre fortuite entre les pensées issues spontanément de ces deux génies ; nous avons supposé que Cardan avait eu connaissance des notes manuscrites laissées par Léonard et qu'il n'avait point hésité à profiter des découvertes semées à profusion dans ces immortels brouillons.

Parmi ceux qui ont bien voulu lire nos écrits, il en est qui ne trouvent point cette supposition suffisamment assurée. Sans méconnaître l'analogie qui existe entre la Mécanique de Cardan et celle de Léonard, ils pensent que cette analogie peut résulter de l'accord spontané qui s'établit parfois entre deux esprits lorsque ces deux esprits, à l'insu l'un de l'autre, appliquent leurs méditations au même problème. Ils prisent trop haut le génie scientifique de Cardan pour admettre qu'il ait pu

1. P. Duhem, *Les origines de la Statique*, ch. III (t. I, p. 34) et ch. XV, § 8 (t. II, p. 104). — *De l'accélération produite par une force constante ; notes pour servir à l'histoire de la Dynamique*, § V. (Congrès international de Philosophie ; 2ᵉ session, tenue à Genève du 4 au 8 septembre 1904. *Rapports et comptes rendus*, p. 859.)

grossir son œuvre d'emprunts inavoués, trop semblables à des larcins. Ils remarquent enfin que les notes de Léonard, concises, obscures, écrites de droite à gauche, difficiles à déchiffrer et, parfois, non moins difficiles à interpréter, ne paraissaient guère propres à tenter le plagiaire. Ces raisons diverses et concordantes leur font croire que les aperçus sur la Statique et la Dynamique présentés en divers livres du *De Subtilitate* sont bien œuvres propres de Cardan, lors même que celui-ci, en les découvrant, n'a fait que retrouver ce que le Vinci avait déjà inventé.

Les objections que l'on peut élever à l'encontre de notre hypothèse ne sont point, croyons-nous, assez fortes pour nous contraindre à l'abandonner.

Sans doute, les notes que Léonard jetait sur le papier, dans la fièvre de l'invention, étaient écrites de droite à gauche, et peu de personnes pouvaient les déchiffrer couramment sans l'aide d'un miroir; ces notes, d'ailleurs, avaient trait aux sujets si divers qui, en un même moment, sollicitaient la pensée tumultueusement active du grand peintre; aussi les cahiers où, pêle-mêle, elles étaient enregistrées aussitôt qu'écloses offrent-ils presque toujours à nos yeux l'aspect d'un inexprimable désordre.

Mais, pour les renseigner sur les inventions du Vinci, les hommes du xvie siècle avaient, en bien des cas, des documents d'un plus facile usage. Il existait des cahiers où toutes les pensées du grand peintre ayant trait à un même objet se trouvaient réunies, lisiblement transcrites et classées dans un ordre provisoire. Que Léonard ait lui-même composé de tels recueils, qu'il nommait des *Traités,* on n'en saurait douter; à chaque instant, ses notes nous renvoient à une proposition du *Traité des poids,* du *Traité de l'eau,* du *Traité du mouvement local;* cette proposition est désignée par le numéro qui marque sa place en ce traité; les discordances mêmes et les variations que, parfois, l'on peut noter en ces numérotages nous montrent que Léonard retouchait souvent ces ébauches de traités, qu'il modifiait l'ordre des propositions déjà rassemblées ou qu'il intercalait de nouvelles propositions.

Nous ne possédons point les manuscrits autographes de ces traités; mais, pour mieux répandre les innombrables trouvailles de celui qui lui avait légué ses écrits, François de Melzi fit tirer des copies des recueils où ses pensées se trouvaient réunies[1]; ces copies passèrent de main en main, trop souvent égarées, quelquefois recopiées par un lecteur plus soigneux; à des répliques de ce genre nous devons la conservation du *Trattato della pittura* et du *Trattato del moto e misura dell' acqua*.

Ces recueils de pensées de Léonard ne furent pas seulement lus et recopiés; ils furent impudemment plagiés. Benvenuto Cellini, dans son *Traité de Perspective*, ne nous apprend-il pas qu'il s'était rendu acquéreur de l'écrit du Vinci sur le même sujet, qu'il l'avait prêté à Sarlio, et que celui-ci en avait tiré ce qu'il y a de mieux dans son ouvrage? L'étude des œuvres de Villalpand et de Bernardino Baldi[2] ne nous a-t-elle pas montré ces deux auteurs reproduisant un grand nombre de théorèmes qui portaient, bien nette encore, la marque de leur génial inventeur?

Celui qu'étonnerait l'emploi de semblables procédés connaîtrait mal l'esprit du temps où vécut Sarlio, où vécurent Baldi et Villalpand. Le XVIe siècle, la première moitié du XVIIe siècle nous apparaissent, au cours de l'histoire des sciences, comme l'époque où le plagiat fut pratiqué avec la plus cynique impudence. C'est alors que l'on vit un Tartaglia composer toute sa Statique avec les écrits démarqués de l'École de Jordanus, un Giuntino copier de longues pages d'Albert de Saxe sans prononcer une seule fois le nom de l'auteur, un Taisner donner comme de lui, dans un même livre, et la lettre sur l'aimant de Pierre de Maricourt, et les recherches sur la chute des corps de Benedetti. Sans atteindre à ce degré d'impudence, les géomètres et les physiciens les plus illustres se montraient fort peu soucieux de la propriété d'une idée scientifique, du moins

1. Charles Ravaisson-Mollien, *Les manuscrits* de Léonard de Vinci, t. I, p. 1; Paris, 1881.
2. P. Duhem, *Léonard de Vinci et Villalpand* (*Bulletin Italien*, t. V, p. 236; 1905); *Léonard de Vinci et Bernardino Baldi* (*ibid.*, t. V, p. 309, 1905).

lorsqu'elle n'était point leur; ils taisaient sans scrupule les noms de ceux dont ils s'inspiraient, pour ne citer que leurs adversaires.

Ce mépris du droit de priorité s'affirmait même au sujet d'inventions que publiaient des manuscrits fort répandus, des livres plusieurs fois imprimés; il s'exerçait même à l'égard d'auteurs vivants; il serait bien étrange que les notes de Léonard de Vinci n'eussent point eu à en souffrir; elles offraient, en effet, au plagiaire une proie particulièrement assurée; de l'auteur, nulle réclamation à craindre, et la diffusion très restreinte de ses manuscrits garantissait contre tout démenti celui qui se prétendait l'inventeur de quelque découverte qu'il y avait lue.

Pour résister mieux que ses contemporains à la tentation que lui offraient les traités composés par Léonard; pour renoncer à enrichir ses œuvres et à accroître sa renommée des pensées que ces traités renfermaient, il eût fallu que Jérôme Cardan fût guidé par les règles d'une probité rigide, bien rare au temps où il vivait, ou bien qu'il ignorât les écrits du Vinci.

Or, en Jérôme Cardan, l'histoire ne nous révèle aucune trace de cette rigide probité; ses contemporains l'ont accusé de vices et soupçonné de crimes; et le plus récent comme le plus indulgent de ses biographes, M. Maurice Cantor[1], termine par ces mots la vivante étude qu'il a consacrée à Jérôme Cardan : « *Ein Genie doch kein Charakter* — Un génie, mais pas de caractère! »

Sa vanité, comme la médiocrité de son sens moral, condamnaient presque fatalement Cardan à plagier les découvertes de Léonard de Vinci, pourvu seulement qu'il les connût; or, il les a connues; nous en avons pour garant son propre témoignage.

Par deux fois, en ses livres *Sur la Subtilité*[2], Cardan cite

1. Moritz Cantor, *Hieronymus Cardanus, ein wissenschaftliches Lebensbild aus dem XVI Jahrhunderte (Atti del Congresso internazionale di Scienze storiche,* Roma, 1-9 Aprile 1903, vol. XII, p. 31).

2. Hieronymi Cardani, medici Mediolanensis, *De Subtilitate libri XXI*. Ad illustriss. Principem Ferrandum Gonzagam, Mediolanensis provinciæ Præfectum. Lugduni, apud Guglielmum Rouillium sub scuto Veneto. 1551. — *Les livres* de Hiérome Carda-

Léonard de Vinci. Ces deux citations se trouvent, rapprochées l'une de l'autre, au XVII[e] livre.

En la première[1], Cardan indique les qualités multiples que le peintre doit posséder : « Le peintre est filosofe, architecte, et bon dissecteur ; l'excellente imitation de tout le corps humain le manifeste, jà commencée de longtems par Léonard Vincius Florentin, presque parachevée. » Cardan, nous le voyons par ce passage, connaissait cette admirable série de figures anatomiques dessinées par le Vinci et conservées aujourd'hui en la bibliothèque de Windsor.

Il connaissait également les inventions mécaniques de Léonard ou, tout au moins, ses essais d'aviation ; il nous dit[2], en effet : « Léonard Vincius, duquel j'ai parlé, s'est efforcé de voler, mais en vain ; il estoit grand peintre. »

Instruit des recherches anatomiques de Léonard, de ses essais pour imiter mécaniquement le vol des oiseaux, Cardan paraît bien avoir connu la multiplicité des problèmes en l'étude desquels se complaisait ce génie et avoir vu au moins une partie des notes où ses réflexions nous sont conservées.

Il serait étonnant, d'ailleurs, que les notes laissées par Léonard fussent demeurées inconnues de Girolamo Cardano, alors que le père de celui-ci, Fazio Cardano, était un familier du Vinci ; Léonard nous apprend lui-même[3] qu'il empruntait des livres au père de Cardan ; il tenait de lui « le livre de Giovanni Taverna » et « Les proportions d'Alchino[4] avec les considérations de Marliano » ; il étudiait les propres ouvrages

nus, médecin Milannois, *intitulés de la subtilité et subtiles inventions, ensemble les causes occultes et raisons d'icelles,* traduis de latin en françois par Richard le Blanc. A Paris, par Charles l'Angelier tenant sa boutique au premier pillier de la grand'salle du Palais. 1556.

1. Hieronymi Cardani *De Subtilitate libri XXI*, éd. 1551, p. 529. — Traduction de Richard le Blanc, éd. 1556, p. 318, verso.

2. Hieronymi Cardani *De Subtilitate libri XXI*, éd. 1551, p. 532. — Traduction de Richard le Blanc, éd. 1556, p. 322, recto.

3. *Il Codice atlantico* di Leonardo da Vinci *nella Biblioteca Ambrosiana* di Milano, riprodetto e pubblicato della Regia Accademia dei Lincei, sotto gli auspici e col sussidio del Re e del Governo. Ulrico Hoepli, Milano, MDCCCLXXXXIV, fol. 225, recto b (34). — Cf. Maria Baratta, *Leonardo da Vinci ed i Problemi della Terra*, Torino, 1903, p. 9.

4. Il s'agit, je pense, de l'ouvrage intitulé : Alexandri Achillini Bononiensis *De proportionibus motuum quaestio*. Cet ouvrage fut d'abord imprimé à Bologne, en 1494, par Benedictus Hectoris, sous le titre : *De distributionibus ac de proportione motuum*. Il

de Messer Fazio; celui-ci avait donné une édition de la perspective de John Peckham[1]; Léonard prit la peine de traduire en italien un passage de l'introduction dont Fazio Cardano avait doté cette édition[2].

Que si, désormais, nous constatons la plus étroite analogie entre la Mécanique professée par Jérôme Cardan et la Mécanique de Léonard, nous serions bien naïfs d'attribuer cette analogie à une coïncidence toute fortuite.

Ce n'est pas seulement entre la Mécanique de Cardan et celle de Léonard que l'on peut reconnaître de nombreux rapports; il est impossible de parcourir les vingt et un livres *De la Subtilité* sans y trouver de nombreuses réminiscences, les unes à demi effacées, les autres très nettes encore, des pensées que le grand peintre a émises en ses cahiers de notes. Ces réminiscences, nous ne pouvons les énumérer toutes en cet article; nous en signalerons seulement quelques-unes; nous choisirons celles qui témoignent du passage, entre les mains du médecin milanais, des deux cahiers, copiés par les soins de Melzi, qui sont venus jusqu'à nous : Le *Traité de la Peinture* et le *Trattato del moto e misura dell' acqua.*

a été reproduit dans les éditions des Alexandri Achillini Bononiensis *Opera omnia* données à Venise, en 1545, 1551 et 1568, par Hieronymus Scotus.

Quant à Jean Marliani, nous avons de lui un écrit intitulé : *De proportione motuum in velocitate questio subtilissima.* Colophon : Impressum Papie per Damianum de Comphalonerii de Binascho, die 16 Decembris Anni 1482. Amen. Cette question a été reproduite dans la collection des œuvres de Jean Marliani, publiée, sans date, par le même éditeur. Cette collection renferme encore une pièce intitulée : *Probatio cujusdam consequentie Calculatoris in de motu locali.* L'inscription portée par Léonard au verso de la couverture du cahier F, inscription mentionnée en notre étude sur *Albert de Saxe et Léonard de Vinci*, nous montre qu'en 1508, le grand peintre possédait un écrit qu'il intitule : Marliano, *De calculatione;* il s'agit vraisemblablement du second des deux ouvrages mentionnés ci-dessus; il est destiné à défendre Suisset, le *Calculator de motu locali,* d'une critique que lui adresse Achillini.

1. *Prospectiva communis* D. Johannis, Archiepiscopi Cantauriensis, fratris ordinis minorum, *ad unguem castigata* per eximium artium et medicinae ac juris utriusque doctorem ac mathematicum peritissimum D. Facium Cardanum Mediolanensem in venerabili colegio juris peritorum Mediolani residentem. (Sans nom d'imprimeur ni date d'impression.)

2. Léonard de Vinci, *Il Codice atlantico*, fol. 203 recto A. — Cf. Mario Baratta, *Op. cit.*, p. 272.

II

DES EMPRUNTS FAITS PAR CARDAN AU *TRAITÉ DE LA PEINTURE* DE LÉONARD DE VINCI.

Il est question de toutes choses en ces vingt et un livres *De la Subtilité,* qui furent l'un des ouvrages les plus lus au XVIe siècle et qui demeurent une des œuvres les plus curieuses de cette époque ; il y est question, en particulier, et à plusieurs reprises, de la peinture et des couleurs. Les aptitudes de Cardan étaient assurément d'une extrême variété ; géomètre, algébriste, physicien, astrologue, médecin, il a appliqué la souplesse de son génie aux objets les plus divers ; nous ne voyons pas cependant, en lisant l'histoire de sa vie, qu'il se soit adonné aux beaux-arts ; si donc il traite de la peinture, il n'en saurait rien dire qui soit issu de son expérience personnelle ; il est naturel qu'il en parle d'après les enseignements de ceux qui ont pratiqué cet art.

Où donc Cardan cherchait-il inspiration lorsqu'il voulait parler du peintre ? Il ne nous sera point malaisé de le deviner. Écoutons-le lorsqu'il déclare[1] que « la peinture est la plus subtile de tous les arts mécaniques, et la plus noble. Et la peinture fait chose plus admirable que la poterie ou la sculpture ; la peinture adjouste les ombres, les couleurs, et s'ajoint la discipline spéculative en adjoustant quelques nouvelles inventions ; car il faut que le peintre ait la cognoissance de toutes choses pource qu'il ensuit toutes choses ; le peintre est filosofe, architecte et bon dissecteur ; l'excellente imitation de tout le cors humain le manifeste, jà commencée de longtems par Léonard Vincius Florentin, presque parachevée. » Lors même que Cardan n'eût pas nommé le Vinci, à la suite de ces réflexions, comme pour en mieux marquer l'origine, il nous eût été facile de deviner celui

1. Hieronymi Cardani *De Subtilitate libri XXI;* liber XVII ; éd. 1551, p. 529. Traduction de Richard le Blanc, éd. 1556, p. 318, verso.

qui les avait inspirées; à la supériorité de la peinture sur les autres arts plastiques, à l'effort intellectuel que le peintre doit donner avec plus de puissance et d'intensité que le sculpteur, la pensée de Léonard revient sans cesse avec complaisance; surtout, il aime à répéter que le peintre doit être un esprit universel : « Le peintre[1] doit commencer par se rendre bon perspectif, et puis s'acquérir une connaissance entière des mesures du corps humain; il doit estre encore bon architecte, pour le moins en ce qui concerne la régularité extérieure d'un édifice et de toutes ses parties; et aux choses dont il n'a pas la pratique, il ne faut point qu'il néglige d'aller voir et dessigner sur le naturel. »

Le peintre doit donc être bon « perspectif » et, tout d'abord, il doit savoir placer exactement la ligne d'horizon de son tableau par rapport aux figures humaines qui s'y trouvent représentées. Voici la règle que Cardan[2] donne à cet effet : « Mais cependant souvienne toi que tu observes le lieu de la veuë égale; c'est le chef de la figure humaine, quand l'homme est peint en un petit tableau; car l'œil jugera tout ce qui sera veu dessous, estre bas; et tout ce qui sera dessus, estre haut. » Cette règle est aussi celle que nous trouvons, plusieurs fois répétée, dans le *Traité de la Peinture :* « Celuy[3] qui desseigne sur le relief doit s'accomoder de telle sorte que son œil soit au niveau de celuy de la figure qu'il imite. » — « Le point perspectif[4] doit estre mis au niveau de l'œil d'un homme de taille ordinaire, sur la ligne qui fait confiner le plan avec l'horizon, de laquelle ligne la hauteur doit estre esgalle à celle de l'extrémité du plan joignant l'horizon, sans néantmoins y comprendre les montagnes, lesquelles sont libres. »

Le peintre possède d'ailleurs un moyen très efficace de découvrir les fautes qu'il aurait commises contre les lois de la

1. *Traité de la Peinture* de Léonard de Vinci, donné au public et traduit de l'italien par R. F. S. D. C. [Roland Fréart, sieur de Chambray]; à Paris, de l'imprimerie de Jacques Langlois, MDCLI, ch. CCLXXIV, p. 89.

2. Hieronymi Cardani *De Subtilitate libri XXI;* liber IV; éd. 1551, p. 185. Traduction de Richard le Blanc, éd. 1556, p. 92, recto.

3. *Traité de la Peinture* de Léonard de Vinci, ch. XXXI : De la manière de desseigner sur la bosse ou d'après nature; éd. 1651, p. 8.

4. *Traité de la Peinture* de Léonard de Vinci, ch. CCLXXXI : A quelle hauteur on doit mettre le poinct de veuë; éd. 1651, p. 92.

perspective; c'est d'examiner l'image de son ouvrage réfléchie dans un miroir plan. Cardan préconise[1] l'emploi de ce procédé : « Par mesme moien presque les peintures doivent estre éprouvées au miroir. Car le miroir découvre plusieurs choses qui estoient latentes, entendu qu'il monstre les choses qui sont à l'opposite. » Léonard le recommande également[2] : « En travaillant, le peintre doit tenir devant luy un miroir plat, et considérer souvent son ouvrage dans ce miroir, qui le luy représentera tout au rebours, et semblera de la main d'un autre maistre, de sorte que par ce moyen il pourra mieux remarquer ses fautes. »

Léonard a étudié avec une admirable sagacité les diverses impressions qu'engendre en notre œil la juxtaposition de couleurs diverses; Cardan reproduit plus ou moins clairement presque tout ce qu'il en avait dit.

Voici d'abord le phénomène de l'irradiation, qui agrandit une figure claire placée sur un fond sombre, qui, par contre, diminue une figure de nuance foncée tracée sur un fond clair. A ce phénomène, le *Traité de la Peinture* fait allusion[3] en ces termes : « La chose qui sera veuë en un air obscur et bruineux estant blanche paroistra plus grande qu'elle n'est pas; ce qui arrive parce que comme il a esté dit cy-dessus : La chose claire semble s'augmenter dans un champ obscur, par les raisons cy-devant déduites. » Les livres *De la Subtilité* décrivent aussi[4] les effets de l'irradiation : « Certes la couleur blanche monstre les choses moindres qu'elles ne sont, comme la noire les monstre plus grandes. Les livres imprimés le démonstrent, desquels tant plus l'encre est claire, tant plus elle fait les lettres sembler estre moindres. » Seulement, dans sa hâte à reproduire les enseignements qu'il avait tirés des notes du

1. Hieronymi Cardani *De Subtilitate libri XXI;* liber IV, éd. 1551, p. 186. Traduction de Richard le Blanc, éd. 1556, p. 92, recto.

2. *Traité de la Peinture* de Léonard de Vinci; ch. CCLXXIV : Comment un peintre doit examiner et juger luy mesme de son propre ouvrage; éd. 1651, p. 89.

3. *Traité de la Peinture* de Léonard de Vinci; ch. CLXII : Des couleurs; éd. 1651, p. 52.

4. Hieronymi Cardani *De Subtilitate libri XXI;* liber XVII. Le passage dont il est ici question ne se trouve pas en la première édition (1551) de l'ouvrage; il a été introduit par Cardan en la seconde édition sur laquelle a été faite la traduction de Richard le Blanc; en celle-ci, il se trouve à la page 319, verso.

Vinci, Cardan écrit tout le contraire de ces enseignements et de la vérité.

Ce cas n'est pas le seul où il lui soit arrivé d'altérer et de fausser les résultats exacts des observations de Léonard. Considérons, par exemple, ce passage[1] où le grand peintre décrit si finement certains effets observés en l'association des diverses couleurs :

« Or prenez garde que si vous voulez représenter une excellente obscurité, il faut lui donner en parangon une excellente blancheur, et ainsi pour une blancheur excellente luy opposer une grande obscurité; de mesme le jaune pasle relesvera et fera paraistre le rouge de couleur plus vive et plus allumée qu'il ne seroit pas de luy-mesme en parangon du violet. Il y a une autre règle par laquelle on n'a pas dessein de rendre les couleurs plus hautes et plus éclatantes qu'elles ne sont naturellement, mais en les accompagnant et assortissant ensemble, elles s'entredonnent de la grâce, comme fait le verd au rouge, et tout au contraire aussi, le verd est antipathique au bleu. Il y a encore un second moyen de produire et faire naistre la grâce aux couleurs par l'union et par l'assortiment de celles qui ont de la sympathie ensemble, comme de l'azur avec le jaune qui est fort pasle, ou avec le blanc, et d'autres semblables, dont nous parlerons en temps et lieu. »

Du passage qui vient d'être cité, rapprochons celui-ci[2] :

« Or pour retourner à la peinture, les couleurs ne doivent estre disposées en la légère; mais si les obscures ont lieu entre les claires, les claires entre les obscures, elles donnent grâce et ornement à la peinture; pourtant, la rouge couleur doit estre entremeslée entre la bleue et la verde, la blanche entre la grise et la jaune. »

Il est évident que le second passage est une sorte de résumé du premier; mais par désir d'abréger, et sans doute aussi par incompétence en ces matières, Cardan brouille et confond tout

1. *Traité de la Peinture* de Léonard de Vinci, ch. LXXXXIX : Comment il faut accompagner les couleurs l'une avec l'autre en sorte que l'une donne de la grâce à l'autre; éd. 1651, p. 31.

2. Hieronymi Cardani *De Subtilitate libri XXI,* liber IV; éd. 1551, p. 186. Traduction de Richard le Blanc, éd. 1556, p. 92, verso.

ce que Léonard avait soigneusement distingué; Léonard, par exemple, signale l'effet de contraste que produisent deux couleurs complémentaires, comme le vert et le rouge; cet effet, il le sépare soigneusement du contraste que produit la juxtaposition d'une teinte claire et d'une teinte sombre; Cardan, au contraire, donne comme exemple de ce dernier effet l'éclat que prend le rouge lorsqu'il est voisin du vert; il croit que le bleu avive également le rouge; il apparaît assez par là qu'il n'écrit point d'après ses propres observations, mais qu'il transcrit, en les défigurant, les observations d'autrui.

Cardan déforme à ce point les parties du *Traité de la Peinture* qu'il pense résumer, que son exposé serait souvent tout à fait incompréhensible si nous n'avions, pour l'éclairer, le texte de Léonard. Quel sens, par exemple, faut-il attribuer au passage que voici[1] :

« Car la couleur blanche approche fort en la clarté, en sorte que nulle partie d'icelle peut estre cachée, non plus que de la clarté... Ainsi elle est aidée par autres couleurs pour décevoir et est teinture plus tost que peinture? »

Qu'est-ce que Cardan prétend nous enseigner lorsqu'il nous dit que la « couleur blanche est aidée par autres couleurs pour décevoir »? Il nous serait fort malaisé de le deviner si nous ne recourions au *Traité de la Peinture;* mais la lecture de ce traité nous explique bientôt la proposition énigmatique du médecin milanais; Léonard, en effet, insiste à maintes reprises sur cette remarque qu'un objet blanc se montre toujours coloré par les reflets des objets voisins : « L'ombre du blanc[2] esclairé par le soleil et par l'air, a sa teinte tirant sur le bleu, et cela vient de ce que le blanc de soy n'est pas proprement une couleur, mais le réceptacle des autres couleurs... Cela provient[3] de ce que le blanc n'est pas mis au nombre des couleurs, mais est seulement

1. Hieronymi Cardani *De Subtilitate libri XXI,* liber XVII. Ce passage ne se trouve pas dans l'édition de 1551; il a été ajouté par Cardan en la seconde édition, sur laquelle Richard le Blanc a fait sa traduction; en celle-ci, il se trouve à la page 319, verso.

2. *Traité de la Peinture* de Léonard de Vinci, ch. CIV : De la couleur du blanc; éd. 1651, p. 33.

3. *Traité de la Peinture* de Léonard de Vinci, ch. CV : Quelle couleur produira une ombre plus noire; éd. 1651, p. 33. — Cf. ch. CXXIII : Quelle est la superficie plus propre à recevoir les couleurs; éd. 1651, p. 41.

propre et fort disposé à les recevoir toutes indifféremment, et les superficies blanches se transforment mieux et reçoivent plus essentiellement les couleurs de leur objet qu'aucune autre superficie de quelque couleur que ce soit. »

Un lecteur attentif ne pourra guère, croyons-nous, méconnaître cette vérité : Bon nombre des réflexions sur la peinture et sur les couleurs qui se trouvent au *De Subtilitate* ont été extraites des notes de Léonard de Vinci; mais en résumant sans soin ni compétence les observations du grand peintre, Cardan les a souvent transformées en aphorismes faux ou incompréhensibles, à tel point que pour les rectifier ou les interpréter il est nécessaire de recourir au *Traité de la peinture,* qui en fut la source.

III

Les emprunts faits par Cardan au *Trattato del moto e misura dell' acqua* de Léonard de Vinci.

Nous allons être conduits à une conclusion toute semblable en étudiant ce que Cardan a écrit au sujet de la présence de l'eau à la surface du globe terrestre et, particulièrement, au sujet des eaux courantes.

Lisons, par exemple, ce passage[1] :

« L'eau est ronde, comme tu vois aus pos de terre et autres vesseaus. Pour ceste cause les fleuves et lacs sont veus de loing; car ou nous regardons d'en haut, et pource nous voions les eaus ; ou nous regardons de la plaine, d'où mesmement nous voions les eaus, pource que l'eau est ronde. »

La remarque qui termine ce passage semblera bien obscure à qui n'a pas lu Léonard de Vinci; elle s'éclairera, au contraire, si l'on ouvre le *Del moto e misura dell' acqua;* on y trouvera[2],

1. Hieronymi Cardani *De Subtilitate libri XXI*, liber XXI. Ce passage ne se trouve pas en la première édition (1551); il a été ajouté en la seconde édition; en la traduction de Richard le Blanc, il se trouve au verso de la page 388.

2. Leonardo da Vinci, *Del moto e misura dell' acqua*, libro primo, capitulo XIX (*Raccolta d'autori italiani che trattano del moto dell' acque*. Edizione quarta. Tomo X. Bologna MDCCCXXVI, p. 281.)

en effet, une réflexion assez étrange que nous avons reproduite, avec la figure qui l'illustre, en notre précédente étude[1]. Léonard y montre comment une étendue plane semblerait s'enfoncer au-dessous d'une nappe d'eau sphérique à laquelle elle confinerait.

Le traité *Del moto e misura dell' acqua* ne renferme pas, tant s'en faut, toutes les pensées que Léonard avait conçues au sujet de l'eau et qu'il avait fixées en ses notes. De ces pensées, Cardan a dû posséder un recueil plus complet que le traité publié en 1826 par F. Cardinali ; il en connaît assurément qui n'ont point été reproduites en ce recueil. Voyons, par exemple, de quelle manière il explique[2] l'origine des montagnes :

« Les montagnes peuvent être produites de trois manières différentes. En premier lieu, la terre, secouée de mouvements répétés, s'enfle et engendre les monts comme s'ils provenaient de vessies sortant de son corps ; ainsi s'est formé, près du lac Averne, en Campanie, le mont Moderne. En second lieu, la terre est accumulée par les vents, ce qui arrive fréquemment en Afrique. En troisième lieu, — et c'est le procédé le plus approprié et le plus fréquemment employé, — la terre est démolie par les eaux courantes ou même par la mer ; les pierres demeurent en place, tandis que l'eau du fleuve descend en la vallée ; un mont pierreux s'élève ainsi au-dessus de la vallée ; c'est pourquoi la plupart des montagnes sont formées de rochers. Le sommet de ces monts s'élève de plus en plus au-dessus du sol ; la pluie, en effet, ronge chaque jour davantage la terre des champs ; le sol meuble lui-même se tasse et s'affaisse peu à peu ; les pierres, au contraire, ne s'affaissent point ; souvent elles croissent, comme nous le verrons. Les vallées, cependant, sont rongées par les eaux courantes et les torrents ; aussi sont-elles plus basses que les champs et les plaines.

» En mer, les récifs sont formés de la même manière ; ils proviennent d'îles dont la terre a été rongée par les flots. Mais,

1. P. Duhem, *Thémon le fils du Juif et Léonard de Vinci*, IV, fig. 1 (*Bulletin Italien*, t. VI, p. 174 ; avril-juin 1906).

2. Hieronymi Cardani *De Subtilitate libri XXI*, liber II ; édit. 1551, p. 215. Traduction de Richard le Blanc, éd. 1556, p. 59, verso. La traduction de Richard le Blanc est fort peu claire en ce passage ; nous ne la suivrons pas.

à leur tour, si la terre qui les porte vient à s'élever et à s'enfler, ils se transforment en îles. Aussi la plupart des îles sont-elles très montueuses; lorsque la mer s'est desséchée, les récifs sont devenus des montagnes. Il n'est donc point étonnant de trouver, au sein des montagnes qui avoisinent la mer, des épaves de navire, des huîtres et d'autres coquilles. N'est-ce pas la preuve que ces montagnes ont été jadis des récifs au milieu de la mer, ou qu'elles ont été submergées par une grande inondation? »

Nous ne trouvons rien, dans le traité *Del moto e misura dell' acqua,* qui ait pu inspirer ces considérations sur l'origine des montagnes; en revanche, nous reconnaissons en ces considérations un résumé très net des vues sur la Géologie que Léonard a consignées au cahier F de ses notes [1].

Léonard, il est vrai, avait emprunté à Albert de Saxe ses idées sur la formation des montagnes par voie d'érosion; Cardan aurait donc pu, à son tour, les emprunter au même auteur; d'autant que maint indice semble nous révéler la présence, aux mains du médecin milanais, des *Questions* composées sur le *De Cœlo* par ce grand scolastique. Mais si Cardan a pu apprendre d'Albertutius comment les eaux courantes avaient creusé les vallées et sculpté les montagnes, il n'a pu apprendre de lui comment les fossiles témoignaient des soulèvements qui avaient porté à ces hauteurs des terres jadis immergées. En cette observation, force nous est de reconnaître l'une des idées favorites de Léonard.

Le Vinci a minutieusement analysé le procédé par lequel les coquilles des mollusques se sont fossilisées. C'est encore une sorte de résumé des observations du grand peintre que nous donne Cardan lorsqu'en sa description des diverses espèces de pierres, il arrive à celles qu'il nomme *Conchites* [2] :

« On nomme *Conchites* une pierre semblable à une coquille,

1. Cf. P. Duhem, *Albert de Saxe et Léonard de Vinci,* III et IV (*Bulletin Italien,* t. V, p. 19 et p. 113, 1905).

2. Hieronymi Cardani *De Subtilitate libri XXI*, liber VII. — La première ligne de ce passage se trouve seule en l'édition de 1551 ; tout ce qui concerne la fossilisation a été introduit en la seconde édition, sur laquelle a été faite la traduction de Richard le Blanc; en cette traduction (éd. 1556), le passage considéré se trouve au verso de la page 151. Nous ne suivons pas ici cette traduction, moins claire que le texte latin.

couverte de stries courbes et ornée d'une armature brillante. Une autre espèce de *Conchites* a l'aspect du marbre; elle est blanche, tendre, et l'on y trouve habituellement des tests de coquillages. On ne la trouvait autrefois qu'au voisinage de la ville de Mégare, au témoignage de Pausanias. C'est un sûr indice que ce pays-là s'est trouvé, à une certaine époque, recouvert par la mer. En effet, lorsque les tests des coquillages sont fort anciens, en beaucoup d'endroits, ils finissent par se pétrifier au sein des rochers et sous la terre. Ils gardent leur forme, mais leur substance est changée. La plupart sont recouverts d'armatures dorées ou argentées; ces armatures sont formées d'une matière qui contient beaucoup de sel; le sel brille, en effet, et ces armatures sont constituées par quelque partie de sel pur. Celles qui proviennent des coquilles sont faites d'une certaine matière salée; celle-ci est rejetée à l'extérieur du coquillage; puis le grand froid qui règne au lieu où se trouve le fossile la congèle sous forme d'armature; la partie aqueuse de la substance qui forme cette armature la rend brillante. Cette partie aqueuse ne disparaît pas, parce qu'elle est intimement mélangée d'une matière terreuse très fine. Parmi ces objets, les uns prouvent la sagacité de la nature, qui poursuit une fin bien déterminée; les autres démontrent la longue durée du monde. »

Certes, les idées géniales par lesquelles Léonard a créé la Géologie et la Paléontologie sont reproduites par Cardan sous une forme quelque peu confuse; elles restent cependant bien reconnaissables, et bien capables encore d'éveiller l'attention d'un esprit soucieux des questions naturelles; d'ailleurs, en s'appropriant ces idées, Cardan leur rend un service signalé: il les exhume de notes où, sans doute, elles fussent demeurées, pendant des siècles, inconnues et inutiles; il les publie; portées par la vogue extraordinaire qui accueille *Les livres de la Subtilité,* elles se répandent en tous lieux, prêtes à susciter de nouvelles recherches; et le plagiat de Cardan fera de Bernard Palissy le continuateur du Vinci.

Les renvois qui accompagnent nos citations de Cardan ont pu suggérer une remarque au lecteur : La première édition du

De Subtilitate contient déjà divers emprunts au *Traité de la Peinture,* aux observations de Léonard sur l'Hydraulique et la Géologie; ces emprunts sont bien plus nombreux en la seconde édition. La lecture des opinions de Cardan touchant la Mécanique donne lieu à une semblable remarque[1]. Cardan s'était déjà inspiré maintes fois des cahiers du Vinci lorsqu'il avait composé son ouvrage; il y recourut de nouveau lorsqu'il voulut en donner une seconde édition plus complète. Nous allons voir que la publication de cette seconde édition ne mit pas fin aux emprunts subis par les notes du grand peintre.

Nous avons dit, en notre précédente étude[2], à quel point Léonard de Vinci s'était préoccupé de cette question : Comment l'eau qui donne naissance aux fleuves, peut-elle sourdre au sommet des montagnes? Ce problème est de ceux que ne manquaient guère de traiter, au xvie siècle, les philosophes qui écrivaient sur les météores; il était donc naturel qu'il sollicitât l'attention de Cardan.

Dès la première édition de ses livres *Sur la Subtilité,* Cardan se propose d'examiner[3] les diverses explications qui ont été données de l'origine des fleuves. Ces explications, il commence par les énumérer : « Le filosofe donc estime que les eaux sont engendrées; Salomon pense qu'elles soient dérivées de la mer par circuit; les autres estiment qu'elles soient assemblées des pluies et neiges; les autres pensent qu'elles sourdent des fontaines qui sont sous terre. » Aucune de ces explications ne lui paraît exempte de difficultés. « Il est manifeste que toute eau n'est engendrée aux montagnes ne de l'air; veu que Tanaïs sourd au champ de Moscovie. » La neige et les pluies ne sauraient davantage suffire à rendre compte de la genèse des rivières : « Pareillement, l'eau n'est des seules neiges, veu que mesme elle coule des montagnes quand elles ne sont couvertes de neiges, ne mouillées de pluies; totalement donc il n'est crédibile que tant grande quantité des eaus, et tant continue

1. P. Duhem, *Les origines de la Statique*, ch. XV, 8, t. II, p. 104.
2. P. Duhem, *Thémon le fils du Juif et Léonard de Vinci,* IV et V (*Bulletin Italien,* t. VI, pp. 115 et 185, 1906).
3. Hieronymi Cardani *De Subtilitate libri XXI,* liber II; éd. 1551, p. 127 sqq. Traduction de Richard le Blanc, éd. 1556, p. 64, verso, sqq.

soit engendrée des neiges. » Mais s'il est une hypothèse qui soulève de nombreuses et graves objections, c'est assurément celle qui prétend dériver de la mer l'eau qui sourd au sommet des montagnes : « Et ne peut monter de la mer jusques à tant grande hauteur qu'est le coupeau des montagnes ; et devant qu'elle parvienne jusques aux montagnes, il n'y a moien qu'elle ne s'éparte de tous costés ; et les fleuves ne seroient jamais diminués ; et mesmement la mer ne suffiroit pas à tant de fleuves, ains aucunefois elle seroit asséchée ; entendu que la plus grande part des eaus s'évanouit par la chaleur du Soleil ; mesmement, ce mouvement dessous la terre la feroit trembler, comme j'ai dit ; et n'y a pas raison pour que l'eau doive procéder d'une montagne, non d'une autre ; aussi difficilement il est vraisemblable qu'elle soit rendue tant pure et exempte de saline et d'amertune. »

Ces critiques, semble-t-il, devraient faire rejeter toutes les solutions proposées ; c'est du parti contraire que s'accommode l'éclectisme de Cardan : « Que dirons donc? Qu'elles sont de toutes les causes prédites. »

Parmi ces causes, cependant, il en est une qui semble jouir particulièrement de la faveur du célèbre astrologue, et cette cause est celle qui attribue aux eaux pluviales l'origine des rivières. Dès la première édition de son ouvrage, nous le voyons admettre[1] « que l'eau donc puisse augmenter les fleuves par la pluie ». Lorsqu'il compose la seconde édition de son traité, il accroît le vingt et unième livre d'une longue addition relative aux météores aqueux ; au cours de cette addition, il s'exprime[2] au sujet de la formation des rivières dans les termes mêmes que nous emploierions aujourd'hui : « Et à bonne fin il a esté fait que les pluies accompagneroient le Soleil ; car premièrement l'eau salée attirée de la mer en haut, se convertit en eau douce, et après elle rend la pareille par tant de fleuves qui se déchargent en la mer, desquels les eaus

1. Hieronymi Cardani *De Subtilitate libri XXI,* éd. 1551, p. 130. Traduction de Richard le Blanc, éd. 1556, p. 66, recto.

2. *Les livres* de Hiérome Cardanus, intitulés *De la Subtilité.* Traduction de Richard le Blanc, éd. 1556, p. 390, recto.

douces se convertissent en salées. Pour ceste cause si la distribution doit estre égale, qu'elle puisse demeurer sempiterne, il est nécessaire que l'eau des pluies soit fort abondante, laquelle puisse estre égalée à la cheute de tous les fleuves qui tombent dedens la mer. » Toutefois, Cardan ne semble pas s'être exclusivement arrêté à cette théorie; presque aussitôt après le passage que nous venons de citer, nous le voyons admettre que les fleuves qui arrosent les îles proviennent, par dérivation souterraine, des eaux de la mer : « Et quand ces isles sont abondantes en eaus, c'est un argument et signe évident, que les eaus n'y sont engendrées, ains coulées seulement et distilées par la terre des isles. Car comme seroit-il possible qu'Hibernie eut 15 fleuves, s'ils n'avoient leur source de la mer, quand les eaux sont purgées en passant et coulant par les terres?... Il faut que ces eaus proviennent douces, pource que l'isle est le coupeau de la montagne : et le mont environné de la mer rend les eaus douces, qui estoient salées, en les coulant et distilant. » Mais comment l'eau de la mer peut-elle monter plus haut que son niveau primitif? Cardan, qui, toujours jusqu'ici, a réputé impossible cette ascension, néglige maintenant de nous en indiquer la cause.

Avant qu'il n'ait pu connaître la seconde édition des *Livres de la Subtilité,* Jules César Scaliger publiait, de cet ouvrage, une critique vive jusqu'à la violence et détaillée jusqu'à la minutie[1]. En cette critique, Scaliger traitait à son tour de l'origine des fleuves; à l'encontre de ce que Cardan avait écrit en la première édition du *De Subtilitate*, il soutenait que les sources qui arrosent les flancs des montagnes proviennent de la mer, et il prétendait expliquer comment l'eau de la mer s'élève plus haut que sa surface libre[2].

Cardan a affirmé que l'eau ne pouvait, par un tuyau, monter plus haut que son niveau dans le réservoir qui la fournit; cela est vrai si l'eau du réservoir n'est pas comprimée; mais il

1. Julii Cæsaris Scaligeri *Exotericarum exercitationum liber XV* : *De Subtilitate ad Cardanum;* Lutetiæ, apud Vascosanum, 1557.

2. J. C. Scaligeri *De Subtilitate ad Cardanum;* Exercitatio XLVI : De fluviorum generatione.

en est autrement si elle est soumise à une pression. Que l'on charge le piston d'une pompe avec une pierre, par exemple, et l'eau montera dans le tuyau bien plus haut que dans le corps de pompe. Il est clair, d'ailleurs, que le même effet serait obtenu si l'on remplaçait la pierre par une masse d'eau qui aurait même poids. Cette remarque nous explique tout aussitôt comment les eaux de la mer peuvent atteindre le sommet des montagnes; les eaux marines inférieures sont comprimées, comme en un corps de pompe, par celles qui les surmontent; par l'effet de cette pression, ces eaux s'élèvent en les fissures des roches comme elles s'élèveraient dans le tuyau de la pompe.

Quiconque a des lois de l'Hydrostatique une notion quelque peu sensée ne peut manquer d'accueillir en souriant cette explication; le niveau où l'eau monte dans le tuyau d'une pompe est précisément celui qu'atteindrait, dans le corps de pompe, l'eau dont le poids équivaudrait à la charge du piston. Ce principe était souvent invoqué dans les notes de Léonard de Vinci où, vraisemblablement, Giovanni-Baptista Benedetti allait l'apprendre[1]. En vertu de ce principe, la compression des eaux marines inférieures par les eaux marines supérieures ne peut soulever celles-là plus haut que la surface libre de celles-ci. Mais Scaliger n'a cure de cette objection, car il ignore les idées fécondes introduites en Hydrostatique par le Vinci.

Ce n'est pas que Scaliger soit sans souci des lois de l'équilibre des liquides; il se préoccupe au contraire d'y soumettre sa théorie; mais l'Hydrostatique dont il se réclame n'est point celle de Léonard, c'est celle d'Albert de Saxe.

Selon la doctrine d'Albert de Saxe, dont nous avons dit un mot en notre première étude[2], un grave ne saurait être doué de gravité actuelle s'il se trouve en son lieu naturel; à moins qu'il ne soit hors de ce lieu, ses diverses parties ne sauraient se gêner ni se comprimer les unes les autres; en particulier,

1. Voir notre précédente étude : *Thémon le fils du Juif et Léonard de Vinci,* VIII. (*Bulletin Italien,* t. VI, p. 205; 1906).

2. P. Duhem, *Albert de Saxe et Léonard de Vinci,* II. (*Bulletin Italien,* t. V, p. 7; 1905).

lorsque l'eau se trouve naturellement située, les parties voisines du fond ne sont nullement pressées par celles qui sont proches de la surface; c'est l'enseignement formel[1] d'Albert de Saxe : « Una non movetur contra aliam, ergo non impedit aliam; assumptum patet de aqua, cujus partes superiores non comprimunt nec deprimunt inferiores. »

Or, selon l'enseignement du même maître, la mer, limitée par une surface sphérique dont le centre est celui du Monde, se trouve actuellement en son lieu naturel; les eaux marines supérieures n'exercent donc aucune pression sur les eaux inférieures; elles ne sauraient les pousser au sommet des montagnes.

Visiblement, Jules César Scaliger souscrit à la première partie de la doctrine d'Albert de Saxe; il lui faut donc contredire à la seconde partie; il lui faut soutenir que la mer n'est pas actuellement en son lieu naturel; et c'est ce qu'il fait en invoquant les singulières raisons que voici :

Pour que les quatre éléments fussent vraiment en leurs lieux naturels, il faudrait qu'ils fussent limités par quatre surfaces sphériques ayant pour centre le centre de l'Univers; que la terre occupât la région la plus voisine du centre; que l'eau vînt ensuite, puis l'air, puis le feu.

Or cette disposition n'est point celle que la réalité nous présente. A la sphère que la terre devrait naturellement occuper, des protubérances et des gibbosités ont été ajoutées, qui forment les continents et les îles; ces protubérances remplissent une partie de la couche sphérique que l'eau devrait naturellement occuper; la masse d'eau chassée par elles de son lieu naturel élève le niveau de l'Océan; l'Océan se trouve ainsi formé de deux couches superposées; l'une, la couche profonde, est constituée par de l'eau qui se trouve en son lieu naturel; l'autre, la couche superficielle, représente l'eau que la terre ferme a chassée de son lieu naturel; en vertu de la doctrine d'Albert de Saxe, celle-ci, de tout son poids, presse celle-là.

Telle est l'étrange doctrine par laquelle Scaliger prétend,

1. Alberti de Saxonia *Quæstiones in VIII libros Physicorum*; in librum IV quæstio X.

contre Cardan, que les sources des montagnes proviennent des eaux marines.

Les attaques de Jules César Scaliger ne laissèrent point insensible le médecin de Milan; il riposta vivement en une *Actio prima in calumniatorem* qu'il joignit, en 1560, à la troisième édition latine du *De Subtilitate*[1].

La théorie de l'origine des fleuves est un des points sur lesquels Cardan insiste le plus[2] en son *Action contre le calomniateur;* il parle comme s'il se bornait à développer plus longuement une doctrine déjà indiquée au *De Subtilitate;* en réalité, il expose une hypothèse dont, jusqu'alors, il n'avait soufflé mot.

« L'eau de la mer pénètre la terre de toutes parts, comme elle imbiberait une éponge; parfois, elle la pénètre par de larges conduits; elle alimente alors les puits d'eau salée;...dans ce cas, elle ne monte jamais d'elle-même; aussi, toute fontaine salée... se trouve en un lieu plus bas que la mer. Toute eau qui s'élève au-dessus de ce niveau a nécessairement éprouvé l'action de la chaleur; partant, elle est devenue douce. L'eau est donc tirée vers la surface du sol par la chaleur du Soleil et de la pluie; le froid qui règne au sommet des montagnes condense les vapeurs, qui forment des ruisseaux; ceux-ci, coulant en foule vers les bas lieux, engendrent les fleuves. Cette ascension d'eau est perpétuelle, car les vapeurs sont soulevées non seulement par la chaleur des astres, mais encore par la chaleur qui règne dans les profondeurs du sol, de même qu'au sein d'un vase à distiller. Ainsi donc la matière de cette perpétuelle circulation ne fait jamais défaut, car la mer y pourvoit; la cause qui la détermine est aussi toujours présente; c'est, en effet, d'une part, la chaleur céleste et la chaleur des entrailles de la terre, d'autre part, le froid des pierres et de l'air au sommet des

1. Hieronymi Cardani Mediolanensis medici *De Subtilitate libri XXI*. Ab authore plusquam mille locis illustrati, nonnullis etiam cum additionibus. Addita insuper Apologia adversus calumniatorem, qua vis horum librorum aperitur. Basileæ. *In fine :* Basileæ, en officina Petrina, Anno MDLX, mense Martio. — Hieronymi Cardani Mediolanensis medici *In calumniatorem librorum De Subtilitate actio prima* ad Franciscum Abundium, S. Abundii Commendatarium perpetuum. Éd. in-8°, pp. 1265-1426. (Il a paru en même temps, et chez le même imprimeur, une édition in-folio.)

2. Cardan, *loc. cit.*, pp. 1311-1316.

monts. Dès lors, le jaillissement des sources est continuel... Vois maintenant comment tous les faits et comment tous nos dires s'accordent avec les vrais principes; dans notre théorie, on ne trouve rien de faux, rien de contradictoire, rien d'absurde. »

Cardan peut maintenant affirmer fièrement qu'il a exposé une doctrine entièrement nouvelle : « Nunc usque inauditam doctrinam declaravimus. » Nous n'aurons garde de le croire. Cette doctrine, en effet, nous la connaissons déjà; nous l'avons lue dans les notes de Léonard de Vinci[1].

C'est bien certainement dans ces notes que Cardan l'a lue, et non point dans les écrits de quelque prédécesseur du Vinci; sans doute, Albert le Grand avait déjà supposé que l'eau, échauffée dans les entrailles de la terre, montait sous forme de vapeurs au sommet des monts, où le froid la condense de nouveau; sans doute, le fils du Juif, Thémon, avait déjà comparé cette ascension à la distillation de l'eau dans l'alambic; mais Albert et Thémon admettaient tous deux la théorie d'Aristote; ils pensaient que l'eau dont les sources s'alimentent est engendrée au sein de la terre, et c'est au secours de cette hypothèse qu'ils avaient fait appel à la chaleur du sol et à la distillation qu'elle produit. Léonard, le premier, a repris ces mêmes considérations pour les faire servir à la doctrine de Pline l'Ancien et expliquer comment l'eau des mers peut sourdre au sommet des montagnes. C'est de lui, non d'Albert le Grand ni de Thémon, que Cardan s'est inspiré.

Lors donc que Cardan a rédigé ses *Vingt et un livres sur la Subtilité,* il a fait de larges emprunts au trésor de pensées accumulé par Léonard de Vinci; il a continué d'y puiser, soit lorsqu'il s'est proposé de rendre son ouvrage plus complet, soit lorsqu'il a voulu le défendre contre les attaques de Jules César Scaliger. Réflexions sur la peinture et sur les couleurs, remarques sur la figure des eaux, considérations sur l'érosion et sur les soulèvements du sol, explication de la formation des

1. Voir notre précédente étude : *Thémon le fils du Juif et Léonard de Vinci,* V. (*Bulletin Italien,* t. VI, p. 185; 1906.)

fossiles, théorie sur l'origine des fleuves, tout cela porte, au *De Subtilitate,* la marque indéniable du Vinci ; Cardan, sans doute, y a mis du sien ; mais, bien souvent, il n'y a ajouté que les incohérences et les obscurités de son génie étrange et fumeux ; à tel point que pour comprendre pleinement la pensée du célèbre astrologue, il nous faut parfois recourir à la note du grand peintre qu'il a défigurée en la voulant reproduire.

On ne s'étonnera plus maintenant de nous entendre affirmer, comme nous l'avons fait ailleurs, que Cardan doit à Léonard presque tout ce qu'il a écrit, au *De Subtilitate,* touchant la Statique et la Dynamique. Si l'on voulait prétendre que l'analogie entre la Mécanique de Cardan et la Mécanique de Léonard résulte d'une coïncidence toute fortuite, il faudrait en dire autant des rapprochements, si nombreux et si variés, que nous avons signalés entre le *De Subtilitate* et les notes du Vinci. Ce serait vraiment faire la part trop belle au hasard ; avec Pascal, nous aurions le droit de nous écrier : « Les dés sont pipés. »

IV

La formation des fossiles selon Bernard Palissy.

Les pensées que Cardan avait empruntées à Léonard de Vinci ne sont pas demeurées inaperçues ou méconnues, dans les écrits du médecin milanais ; la vogue extraordinaire des *Livres de la Subtilité* les a signalées à l'attention d'une foule de savants ; ceux-ci les ont reprises et, par leurs méditations, leur ont fait produire les découvertes dont elles étaient grosses. C'est surtout en France que se peut remarquer cette influence du livre de Cardan, influence que la traduction faite par Richard le Blanc a puissamment secondée ; et, par là, il se trouve que Léonard de Vinci a grandement contribué à l'éveil de la Science française.

L'histoire de la Mécanique nous fournirait bien des arguments à l'appui de cette assertion ; nous n'en citerons qu'un.

Depuis François Arago, on sait quelle place de choix il con-

vient d'attribuer, parmi les inventeurs de la machine à vapeur, à l'ingénieur français Salomon de Caux ou de Caus. Salomon de Caus fonde toute sa Mécanique industrielle[1] sur cette grande vérité : En aucune machine, le travail résistant ne peut excéder le travail moteur. Mais si Salomon de Caus a créé le mot *travail*, il n'a créé ni l'idée que ce mot représente, ni le principe fécond dont cette idée est un terme ; il les a empruntés au seul mécanicien moderne dont il cite le nom, à Cardan ; et Cardan les tenait de Léonard. Lors donc que nous remontons jusqu'à l'origine des théories qui régissent la Mécanique industrielle, nous les voyons naître de ce que Cardan a pris au Vinci.

Il en est de même de la Paléontologie.

Nul, en France, ne paraît avoir affirmé l'origine organique des fossiles avant ce potier de génie qui a nom Bernard Palissy.

C'est dans sa *Recepte véritable*, imprimée en 1563[2], que Palissy reconnaît, en examinant les coquilles pétrifiées dont abonde la Saintonge, que ces pierres curieuses sont les restes d'animaux qui ont vécu en ces lieux. Laissons-le nous conter[3] sa découverte :

« Sur toutes choses qui m'ont fait croire et entendre que la terre produisoit ordinairement des pierres, ç'a esté parce que j'ay trouvé plusieurs fois des pierres, qu'en quelque part qu'on les eust pu rompre, il se trouvoit des coquilles, lesquelles coquilles estoyent de pierre plus dure que non pas le résidu,

1. *Les raisons des forces mouvantes avec diverses machines tant utilles que plaisantes aus quelles sont adioints plusieurs desseings de grotes et fontaines*, par Salomon de Caus, Ingénieur et architecte de son Altesse Palatine Électorale. A Francfort, en la boutique de Jean Norton, 1615. — Cf. P. Duhem, *Les origines de la Statique*, t. I, p. 290, Paris, 1905.

2. *Recepte véritable par laquelle tous les hommes de France pourront apprendre à multiplier et augmenter leurs thrésors — Item ceux qui n'ont jamais eu cognoissance des lettres pourront apprendre une philosophie nécessaire à tous les habitans de la terre...* Composé par Maître Bernard Palissy, ouvrier de terre, et inventeur des rustiques figulines du Roy et de Monseigneur le Duc de Montmorancy, pair et connestable de France, demeurant en la ville de Xainctes. A la Rochelle, De l'imprimerie de Barthelemy Berton, MDLXIII. — Cet écrit est reproduit dans les diverses éditions des œuvres de Bernard Palissy dont la plus récente a le titre suivant : *Les œuvres* de Maistre Bernard Palissy. Nouvelle édition, revue sur les textes originaux par B. Fillon, avec une notice historique, bibliographique et iconologique par Louis Audiat. Niort, 1888. Nos renvois se rapportent à cette édition.

3. *Les œuvres* de Maistre Bernard Palissy, éd. 1888, t. I, pp. 47 sqq.

qui a esté la cause que je me suis tourmenté et débatu en mon esprit, l'espace de plusieurs jours, pour admirer et contempler qui pouvoit estre le moyen et cause de cela...

» Et dès lors je commençay à baisser la teste le long de mon chemin, à fin de ne voir rien qui m'empeschast d'imaginer qui pourroit estre la cause de cela, et, estant en ce travail d'esprit, je pensay dès lors, chose que je crois encore à présent et m'asseure qu'il est véritable, que près dudit fossé il y a eu d'autres fois quelque habitation, et ceux qui pour lors y habitoient, après qu'ils avoient mangé le poisson qui estoit dedens la coquille, ils jettoyent les dites coquilles dedens cette vallée, où estoit ledit fossé, et, par succession de temps, lesdites coquilles s'estoyent dissoutes en la terre, et aussi la terre de ce bourbier s'estoit modifiée, et les saletez pourries et réduites en terre fine, comme terre argileuse, et ainsi lesdites coquilles se venoyent à dissoudre et liquéfier, et la vertu et substance du sel desdites coquilles faisoyent attraction de la terre prochaine et la réduisoyent en pierre avec soy; toutesfois, parce que lesdites coquilles tenoyent plus de sel en soy qu'elles n'en donnoyent à la terre, elles se congeloyent d'une congélation beaucoup plus dure que non pas la terre, mais l'une et l'autre se réduisoyent en pierre, sans que lesdites coquilles perdissent leur forme. »

Oh! comme il convient d'accueillir avec méfiance le récit de l'inventeur lorsqu'il nous conte la genèse de ses découvertes! Avec complaisance, il nous fait descendre en la profondeur de ses propres méditations; mais, trop souvent, il oublie de nous dire quelle lecture a fait jaillir l'étincelle qui a illuminé ces ténèbres.

Dans les dialogues par lesquels il nous expose ses opinions, Bernard Palissy prend volontiers le visage de « la Practique » qui tire toutes ses connaissances de l'observation; il persifle « la Théorique », gonflée d'une science ridicule que lui ont donnée de gros livres, écrits en latin. Il nous peint les tourments et débats de son esprit cherchant à deviner l'origine des fossiles; il omet de nous dire que ces tourments et débats prirent fin après qu'il eut ouvert *Les livres de Hiérome Car-*

danus, traduits par Richard le Blanc, et qu'il y eût lu le passage suivant[1] :

« Conchites est dit à la semblance d'une coquille, de rides courbées, décoré d'armature jaune. Il est un autre genre de conchites, qui est espèce de marbre blanc, mol, auquel coustumièrement sont trouvées les écailles des coquilles : au tems passé on n'en trouvoit aucune part, sinon en la ville Megara, comme Pausanias témoigne. Et ceci est un certain indice, que la mer avoit auparavant couvert la région où est située Megara. Car les écailles des coquilles, quand elles sont de long tems, elles deviennent pierres en plusieurs lieus entre les rochers, et sous la terre, la forme retenue, la substance muée. Pourquoi c'est qu'aucune de ces pierres sont munies d'armatures dorées ou argentées, la matière qui n'est sans saline en est cause : car le sel resplendit : et elles sont faites de quelque pure portion du sel. Celles qui sont faites des coquilles sont composées de quelque portion salée : et cette portion jetée extérieurement au grand froid du lieu, elle fait une armature, pource que la partie aqueuse reluit. Et pourtant que la matière aqueuse est meslée à la terre subtile; elle n'est consumée. Aucunes de ces choses sont de nature provide, et regardante à certaine fin : aucunes sont argument de monde perpétuel. »

Que ce passage de Cardan ait suggéré à Bernard Palissy sa théorie de la fossilisation, la chose est tout d'abord évidente; ces deux auteurs attribuent l'un et l'autre l'armature solide et brillante des coquilles pétrifiées à la substance saline que ces coquilles renfermaient et qu'elles ont rejetée au dehors; un tel accord en une supposition si étrange ne saurait être l'effet du hasard. Bernard Palissy, il est vrai, a modifié en un point, et d'une manière fâcheuse, la doctrine de Cardan; celui-ci voyait dans les fossiles les témoins de l'antique présence de la mer aux lieux maintenant émergés; celui-là les regarde comme des débris de la cuisine humaine; en quoi il se montre singulièrement naïf et mal inspiré.

1. *Les livres* de Hiérome Cardanus... traduits par Richard le Blanc, éd. 1556; p. 151, verso.

D'ailleurs, en parcourant soit la *Recepte véritable* de Bernard Palissy, soit ses *Discours admirables*[1], nous aurions occasion de noter maint passage où l'Inventeur des rustiques figulines s'est inspiré du livre de Cardan; non pas, cependant, que Cardan y soit nommé; au XVI[e] siècle, on ne cite guère un auteur moderne dont on emprunte les opinions; on ne le cite que pour le réfuter.

Fort heureusement, Bernard Palissy a éprouvé le besoin de contredire Cardan; pour le contredire, il l'a cité; et, en le citant, il nous a révélé la source, produite par « la Théorique », où si souvent avait puisé sa soi-disant « Practique ». C'est au huitième de ses *Discours admirables,* à celui de ces discours qui traite *Des pierres*, que nous empruntons ce dialogue[2] :

« PRACTIQUE.

» Or j'ay vu autrefois un livre que Cardan avoit fait imprimer des Subtilitez, où il traite de la cause pourquoy il se trouve grand nombre de coquilles pétrifiées jusqu'au sommet des montagnes et mesme dans les rochers. Je fus fort aise de voir une faute si lourde pour avoir occasion de contredire un homme tant estimé; d'autre costé j'étois fasché de ce que les livres des autres philosophes n'estoyent traduits en françois, comme cestuy là, pour voir si d'aventure j'eusse pu contredire, comme je contredis à Cardan sur le fait des coquilles lapifiées.

» THÉORIQUE.

» Et comment? Voudrois-tu contredire à un tel sçavant per-

1. *Discours admirables de la nature des eaux et fontaines tant naturelles qu'artificielles, des métaux, des sels et salines, des pierres, des terres, du feu et des émaux, avec plusieurs autres excellens secrets des choses naturelles, plus un traité de la marne fort utile et nécessaire pour ceux qui se mellent de l'agriculture, le tout dressé par dialogues es quels sont introduits la Théorique et la Practique,* par M. Bernard Palissy, Inventeur des rustiques figulines du Roy et de la Royne sa mère. A très haut et puissant sieur le Sire Anthoine de Ponts, Chevalier des Ordres du Roy, Capitaine des Cents Gentilshommes et Conseiller très fidèle de Sa Majesté. A Paris, chez Martin le Jeune, à l'enseigne du Serpent, devant le Collège de Cambray, 1580. — *Les œuvres* de Maistre Bernard Palissy, éd. Fillon et Audiat, t. II.

2. *Les œuvres* de Maistre Bernard Palissy, éd. Fillon et Audiat, t. II, pp. 160 sqq.

sonnage, toy qui n'es rien? Nous sçavons que Cardan est un médecin fameux, lequel a régenté à Tolette, et qui a composé plusieurs livres en langue latine. Et toy, qui n'as que la langue de ta mère, en quoy est-ce que tu le voudrois contredire?

» Practique.

» En ce qu'il a dit que les coquilles pétrifiées, qui estoyent esparses par l'univers, estoyent venues de la mer ès jours du Déluge, lorsque les eaux surmontèrent les plus hautes montaignes, et, comme les eaux couvroyent toute la terre, les poissons de la mer se dilatoyent par tout l'univers, et que la mer estant retirée en ses limites, elle laissa les poissons, et les poissons portans coquille se sont réduits en pierre sans changer de forme. Voilà la sentence et l'opinion de M. Cardan.

» Théorique.

» Pour certain, voilà une fort belle raison, et je ne sçaurois croire que la vérité ne soit telle.

» Practique.

» Si est ce que tu n'as garde de me faire croire une telle bavasse...

» Si Cardan eust regardé le livre de la Genèse, il eust parlé autrement, car là Moyse rend tesmoignage qu'ès jours du Déluge les abymes et ventailles du ciel furent ouvertes et pleut l'espace de quarante jours, lesquelles pluyes et abymes amenèrent les eaux sus la terre, et non pas le desbordement de la mer.

» Théorique.

» Mais d'où voudrois tu donc dire la cause de ces coquilles dedans les pierres, si ce n'est par le moyen que Cardanus a escrit?

» Practique.

» Si tu avois bien considéré le grand nombre de coquilles pétrifiées qui se trouvent en la terre, tu connoistrois que la terre ne produit guères moins de poissons portans coquille que la mer, comprenant en icelle les rivières, fontaines et ruisseaux. L'on voit aux estangs et ruisseaux plusieurs espèces de moules, et autres poissons portant coquilles, que, quand les dites coquilles sont gettées à terre, si en icelle il y a quelque semence salcitive, elles se viendront à pétrifier...

» Par quoy je maintiens que les poissons armez, et lesquels sont pétrifiez en plusieurs carrières, ont esté engendrez sur le lieu mesme, pendant que les rochers n'estoyent que de l'eau et de la vase, lesquels depuis ont esté pétrifiez avec lesdits poissons...

» Théorique.

» Par ce propos tu n'as rien fait contre l'opinion de Cardan, car tu n'as pas dit la cause de la pétrification des coquilles.

» Practique.

» Aucunes ont esté jetées en la terre, après avoir mangé le poisson et, estant en terre, par leur vertu salsitive ont fait attraction d'un sel génératif, qui, estant joinct avec celuy de la coquille en quelque lieu aqueux ou humide, l'affinité des dites matières estant jointes à ce corps mixte ont endurcy et pétrifié la masse principale. Voilà la raison, et ne faut pas que tu en cherches d'autres. »

Assurément, Bernard Palissy aimait la controverse; il n'a dissimulé ni le plaisir qu'il ressentait à contredire Cardan, ni le regret qu'il éprouvait de ne pouvoir contester avec les philosophes qui ont écrit en latin. Ce désir immodéré de combattre la pensée d'autrui et d'en triompher l'a conduit à imaginer de toutes pièces une théorie qui fût aisée à réfuter

et à la prêter très gratuitement au médecin milanais, qui n'en avait soufflé mot.

Il est bien vrai que Cardan n'a point, comme Bernard Palissy, pris les fossiles pour les reliefs d'antiques repas. Selon lui, les coquilles pétrifiées témoignent que les terres où on les recueille, émergées aujourd'hui, se sont trouvées jadis sous les flots; mais il n'a point dit, il n'a même point insinué que ces flots fussent ceux du déluge biblique; il ne le pensait sans doute point, et, vraisemblablement, à l'imitation d'Aristote et de Léonard, il admettait qu'au cours des temps, les océans et les continents avaient lentement changé de place.

D'ailleurs, du déluge que la Genèse nous a conté, il est fort peu question aux *Livres de la Subtilité;* à peine y est-il fait une vague et douteuse allusion. Discourant des grandeurs relatives de la terre et de l'eau, Cardan expose ces remarques[1] :

« De ce donc il est manifeste comment sont faites les inondations que coustumièrement on appelle déluges. Car entendu que l'eau est petite de nature, et mise au dessus de la terre, si elle s'enfle quelque peu, elle couvre les lieus bas, et en bref tems elle est retirée, car elle est petite, quoi qu'elle fût creue. Mais si elle estoit tant grande qu'elle estoit estimée, elle requerroit une grande augmentation pour faire les déluges. Pourtant jamais les déluges ne fussent venus : et si quelquefois ils fussent venus, difficilement eussent-ils pu être révoqués et retirés, que le genre humain n'eust esté totalement esteint et aboli; et la terre eust esté cachée sous l'eau par plusieurs ans, non seulement par plusieurs mois. Mais, comme récite Plato, ces déluges n'ont esté seulement une fois, ains plusieurs fois : et derechef en peu de mois sont cessés. »

Rien donc, en ce qu'a écrit Cardan, n'attribue l'origine des fossiles au déluge dont la Bible nous a gardé le souvenir; seul, Bernard Palissy a imaginé cette hypothèse pour se donner le plaisir de la combattre. Que l'on n'aille pas, d'ailleurs, s'étonner extrêmement de ce procédé de polémique.

1. Cardan, *Les livres de la Subtilité,* traduits par Richard le Blanc, éd. 1556, p. 63, verso.

Au XVIe siècle, « ceux de la Religion » se plaisaient à invoquer la Bible en des discussions dont la science profane avait seule connu jusque-là ; c'est ainsi que Luther et Mélanchthon furent les premiers adversaires que le système de Copernic rencontra sur le terrain théologique; les premiers, ils prétendirent résoudre au nom de la Révélation les problèmes de Mécanique céleste que saint Thomas-d'Aquin, Albert le Grand, Albert de Saxe, Pierre d'Ailly, Prosdocimo de' Beldomandi, Nicolas de Cus, Cœlio Calcagnini, Copernic avaient traités par la raison naturelle. C'est sans doute cette coutume qui entraîna Bernard Palissy en sa polémique contre Cardan.

Peut-être aussi comptait-il sur cette polémique pour faire oublier ce qu'il devait aux *Livres de la Subtilité;* en effet, les quelques idées justes qu'il émettait au sujet de la formation des fossiles, il les avait empruntées à Cardan qui, lui-même, les avait tirées des notes de Léonard. Ainsi, par cette suite de larcins, les vérités que « la Practique » avait enseignées au Vinci touchant les coquilles pétrifiées allaient se répandant parmi les savants, singulièrement amaigries et défigurées, mais fécondes encore et capables de donner naissance à la Paléontologie.

Comme Villalpand, comme Bernardino Baldi, comme tant d'autres de ses contemporains, Cardan fut un plagiaire; mais en plagiant les idées de Léonard de Vinci, il les sauva de l'oubli; grâce à la grande vogue de son livre étrange, il les sema partout, et son manque de scrupules leur fit produire les découvertes dont elles portaient le germe. Celui qui mène les pensées humaines fait servir au progrès de la Science les plus tristes faiblesses des savants.

P. DUHEM.

LETTRES DE VINCENZO MONTI A M[me] DE STAËL
PENDANT L'ANNÉE 1805.

(Suite.)

XIII

Milano, 9 marzo 1805.

A dissipare alcun poco le mie mortali malinconie mi sono opportunamente arrivate due carissime vostre, l'una di Velletri, l'altra di Napoli[1], e piene ambedue di delicata e dolce amicizia. Quanto vi son tenuto della premura che vi prendete per consolarmi della vostra lontananza! Ma a che tanti rimproveri perché mai non vi parlo del mio venire con voi nella Svizzera? Non mi avete fatta l'alternativa di accompagnarvi o a Venezia o a Coppet? Non vi ho io dato solennemente o per l'uno o per l'altro di questi proggetti la mia parola? E dopo tutto son io libero d'obbedire al mio cuore, ligio qual sono d'un' autorità superiore così poco indulgente per l'ozio onesto de' Letterati? Nondimeno ho fermamente decretato nell' animo mio di passare e gustare in compagnia vostra qualche settimana di beata e vera esistenza per ricompensarmi della vita che qui vivo odiosa ed amara per ogni verso. Io qui non sono felice, lo ripeto, ho delle spine del cuore, la mia pace è in contrasto coll' altrui ingiustizia, e non confido alla carta i disgusti che mi vengono cagionati per non turbarvi senza profitto.

I tristi pensieri che mi consumano intimamente si legano coll' idea dell' inconstanza, di cui mi scrivete aver udito tanto accusarmi. Volete voi chiaro il perchè i Romani m'incolpano di questo difetto? In un paese tutto artificio e simulazione non

1. S IX, X.

poteva mai lasciare di se buon nome un carattere tutto natura. Un cuore bollente, un cuore sdegnoso, e se il volete, entusiasta, ecco tutto il mistero di queste accuse. Aggiungete a questi difetti l'impazienza d'ogni bassezza, e l'intolleranza d'ogni riguardo verso coloro, che in tutte le loro azioni morali introducono la translazione del vizio colla virtù, e ditemi dopo questo, se poteva in Roma esser caro e lodato un carattere della mia tempra. Mi affligge però il sentire che fra miei detrattori entra anche il Cardinale Ruffo[1]. Convien dire ch' egli abbia finito d'esser filosofo, nè più si ricordi del passato. Egli era obbligato a rendermi più giustizia. Io l'ho costantemente amato quando tutti lo bestemmiavano, io gli ho mostrato la mia amicizia nelle tempeste, ed ho affrontato il pubblico odio per conservargliela ferma ed immacolata. Dunque un pò più di rispetto per gli amici della disgrazia. — Passiamo a cose più liete[2].

Quel poetucolo che tutto chiuso nel suo piccolo guscio modestamente vi dice, *sono un insetto del Parnaso*[3], e quello smilzo Godard che il prende per mano, e ripiglia con importanza, *è un cigno, io ne rispondo,* mi hanno sgangherato dal ridere, e voi con un tratto di penna mi avete fatta una graziosissima pittura del Ghezzi. Vi consiglio di appendere divotamente in voto ad Apollo per avervi salvata da quei diluvj poetici. Ma convien perdonarli. La presenza della divina Minerva ha portato nei meschini loro cervelli una specie di vertigine, e il desiderio di farvi onore gli ha fatti piucchè mai pazzi. Scrivono che il Vesuvio è in gran movimento. Egli

1. Cf. plus haut, l. X.

2. Mme de Staël répond à cette tirade le 16 mars (S. XII) : « Je ne crois point à ce qu'on dit ici de votre inconstance, ou, si j'y crois, je la trouve bien motivée ; mais ce que je crois plutôt, c'est que vous n'êtes pas capable de grandes résolutions par amitié, et que tout impétueux que vous êtes, votre conduite est plus que raisonnable. Je ne me mets pas en colère comme vous, et je serais beaucoup plus capable de faire un voyage pour vous retrouver que vous pour me revoir. » Jugement souriant et ferme, et qui paraît bien contenir le mot juste, au milieu de toutes les protestations échangées dans le courant de cette correspondance.

3. Staël, IX : « On m'a fait entendre hier une jeune personne qui improvise, Mlle Pellegrini ; avec elle était une nuée de petits poètes, tous armés de sonnets. On me présente l'un, qui me dit : « Sono un insetto del Parnasso. » Godard lui saisit la main et dit : « È un cigno, ne rispondo. » (L'abbé Louis Godard, custode général d'Arcadie.)

dunque ha sentito il vostro arrivo, e anch' esso si agita per onorarvi. Siete stata regalata in Arcadia d'una inondazione di ghiaccio sciolto in sonetti, egloghe, madrigali, ed era giusto il ricompensarvi con qualche inondazione di fuoco. Lasciando gli scherzi, mi figuro lo stato della vostr' anima alla presenza di quel Vulcano, e spero che dopo la vista di questi prodigi della natura perdonerete agli Italiani l'esaltamento della loro immaginazione. Se scriverete un libro in Italia, se dipingerete ciò che vedete, son certo, che le vostre idee si risentiranno del clima che le feconda, e allora i vostri giudizj sull' indole della poesia italiana usciranno più castigati e più giusti. Allora anche voi farete delle pitture, e sposerete alle immagini i sentimenti.

Desidero che i torbidi di Napoli affrettino la partenza vostra da cotesti luoghi[1], ove trecento mila Lazzeroni debbono far tremare i filosofi. Il settentrione d'Italia è più placido. Tornate adunque nel nostro seno. Qui non avrete a temere altro vulcano che quello del vostro amico. Addio mille volte, e di cuore.

P.-S. — Se la presente vi trova in Napoli, salutatemi Ruffo. Io non gli posso ancora voler male, tuttochè egli non mi ami più come prima. Dite per me un *Pater noster* a Virgilio sulla sua tomba, e raccomandatemi a quel divino poeta.

A Madame la Baronne de Staël Holstein, à Naples

XIV

Milano, 10 marzo 1805.

Ho il cuore tutto commosso per la vostra del p° corrente recapitatami jeri da questo M. Cartier[2]. Io stancarmi d'amarvi? io dimenticarmi della mia cara sorella? e voi dubitare dell' eternità de' miei sentimenti? Siete voi forse della setta di quelli

1. Mme de Staël lui avait écrit en arrivant à Naples (S. X) : « Je suis arrivée avant-hier ici, et la première chose dont on m'a saluée, c'est que l'ambassadeur de France partait dans la nuit : il est vrai qu'il n'en est rien encore, mais le pays n'en est pas moins menacé à chaque instant par terre et par mer, etc. »

2. Staël, III. G. S. — Mme de Staël n'avait pas reçu de nouvelles de Monti depuis le 17 février. Toute cette lettre du 1er mars n'est qu'une suite de questions inquiètes, d'exclamations amères.

che stimano niente durevole nella natura, e oltraggiano l'amicizia? Ho io ancor bisogno d'assicurarvi che la mia non la troncherà che la morte? Gli è vero che ho lasciato passare qualche ordinario senza scrivervi, e nella penultima mia inviatavi pel solito mezzo del sigr Torlonia ve ne ho accennato il perchè; ma gli è vero altresì, che prima di questo momentaneo interrompimento due altre lettere vi aveva scritte, la prima per mezzo del Conte Verri[1], e l'altra per quello dello stesso Torlonia, e l'uno e l'altro mi ha riscontrato d'averle già riavute. Vi ho scritto posteriormente altre due volte, e questa è la terza. Di che dunque incolparmi, mia carissima amica, e perchè straziarmi con gl' ingiusti vostri sospetti? Deh siate, ve ne scongiuro, siate meno sollecita della mia letteraria riputazione, e rendete più giustizia al mio cuore[2]. Crediate che la vostra lettera mi ha grandemente mortificato, perché nulla più mi rimane perduta la vostra stima. Tenetevi quel vostro *premier poète d'Italie,* e ditemi *il primo de' vostri amici.* Tutta la gloria mia deve consistere in questo titolo, e mi conosco abbastanza per non temere che altri possa disputarmelo. Non mi fate adunque mai più l'offesa di sospettarmi incostante e leggiero nell' amicizia che vi ho consecrata. Se vi avessi conosciuta la prima volta che il mio cuore s'aperse all' amor d'una donna, avrei amato una volta sola. Mi è forza troncare questo dolce dicorso, perchè la partenza del corriere è imminente. Con questa eccovi cinque lettere a cui dovete riscontro. Tornate presto, e pensate che avete dei torti da riparare. Addio, e di cuore.

A Madame la Baronne de Staël Holstein, à Naples.

XV

Milano, 15 marzo 1805.

Nel momento in cui scrivo tutta la città è in moto per recarsi a vedere l'ingresso del Principe Beauharnais alla testa

1. C'est la lettre X, la suivante XI, les deux suivantes sont XII *(non datée)* et XIII.
2. Mme de Staël avait écrit : « Vous fâcher contre moi? Je n'ai pas dit une parole en Italie qui n'eût votre gloire pour objet. Hier encore, etc. »

dei Mamelucchi. Odo dalla mia stanza il capestio dei cavalli, lo strepito dei tamburi, e questo romore mi porta nell' anima una malinconia che non so comprendere. Il pensiero si stende sull' avvenire, e le voci che corrono che non più Giuseppe, ma Beauharnais sarà il nostro Padrone fanno che io non possa prender parte alla letizia di questo ingresso. Mi era innamorato del primo, *come per fama uom s'innamora,* e sono dolente della fine infelice de' miei amori.

Intanto mentre che l'uno entra l'altro se n'esce; dico che Luciano finalmente parte ancor esso, e ritirasi nel territorio di Pesaro. Ecco svanita anche quest' altra speranza, che per ora egli sia per riconciliarsi col fratello. E vi so dire che agl' Italiani non sarebbe punto spiaciuto, che egli fosse rimasto nel nostro seno, e nostro sovrano. A me poi rincresce la sua partenza non poco, perchè sapendolo amico vostro piacevami che egli fosse qui rimasto come incitamento al vostro ritorno in questa città. Tutte in somma le mie affezioni si legano, come vedete, alla vostra persona, e il mio desiderare e temere e sperare prende moto da voi.

Il governo con lettera d'officio venutami ieri l'altro mi ha eccitato a scrivere qualche poesia[1] sulla imminente venuta dell' Imperatore. Nell' incertezza in cui siamo che egli, o il fratello, o il figliastro debba essere il nostro Re, ho risposto al Governo, che non potendo determinare le mie idee sui futuri nostri destini, difficilmente potrò farmi il piano d'una poesia ben applicata, e che malamente si scrive sopra un oggetto che non si conosce. Quindi non ho ancor messo mano a verun lavoro, ed attendo di veder più chiaro per iscrivere più a proposito. E dovendo pur far qualche cosa avrei amato di consultarvi. Lontano da voi mi pare di essere abbandonato, e la vostra sola presenza mi terrebbe luogo d'Apollo, e di tutte le Muse. Altronde nello stato in cui sono ho più voglia di piangere che di ridere. Niente mi rallegra, niente m'interessa, niente vivifica la mia mente. Ho il cuore serrato, l'immaginazione pressoché morta, nè spero di sentire ressuscitate le facoltà del mio spirito che quando vi rivedrò.

1. Ce sera le poème : *Il Beneficio.*

Spero che avrete ricevute a quest' ora le quattro[1] lettere che v' ho scritto dacchè siete partita da Roma, e che tranne due soli non ho lasciato passar Ordinario senza darvi nuova di me. Dopo la vostra venutami da M. Cartier[2] non ho più ricevuto nulla di voi, e questo silenzio mi turba sul timore che voi non avendo avute le mie mi priviate delle vostre per vendicarvi della supposta mia negligenza. Sono quindi impaziente di qualche vostro riscontro. Non ho mai provato più tanto i tormenti dell' amicizia. E nondimeno son certo che il vostro cuore non ha cangiato tenore, perchè son certo di non aver meritato il vostro abbandono. Addio.

XVI

Milano, 20 marzo 1805.

Vi compiego una lettera di Mr Benincasa contenente l'articolo ch' egli ha inserito nel suo Giornale intorno all' ultimo vostro libro[3]. Per degnamente parlarne bisognerà un cuore di foco, uno stile magnanimo, un' immaginazione sentimentata, e il nostro buon Giornalista non conosce che l'innocenza, e in tutto quello che scrive egli sempre languisce per gentilezza. Tuttavolta mi rendo certo che gli saprete buon grado della sua eccellente intenzione.

Moscati mi ha fatta la dura vostra ambasciata[4], ed eccovi la mia riposta. La vera amicizia non deve mai andare scompagnata dalla buona fede, e la vostra è tutta sospetto. Per quanto v' ha di più sacro nelle umane affezioni sia questa l'ultima offesa, che avete fatta alla purità e santità de' miei sentimenti. I miei nemici, lo veggo, hanno avvelenata la vostra opinione

1. Il y en a cinq.

2. Celle du 1er mars (III, G. S.) cf. plus haut, M. XIV. On remarquera que l'irrégularité de la transmission des courriers est en grande partie cause des accès de chagrin des deux amis et des querelles qu'ils se font.

3. Voir plus haut, VII. Mme de Staël répond: IV G. S. « Voici un mot pour Benincasa. J'ai été très touchée de son article, je dois être contente de l'effet qu'il a produit à Paris: il a été tel que l'empereur lui-même a protesté qu'il n'avait rien contre moi et que j'aurais dû savoir en Italie qu'il avait donné l'ordre à ses agents de me recevoir à merveille... »

4. Voir la note à M. XI.

sul mio carattere. Ma dovrete voi prestar fede alle maligne loro definizioni? Non riflettete che credendomi capace di leggerezza rapporto a voi avete mancato di stima a voi stessa? Posso io tralasciare di essere vostro amico senza nuocere a me medesimo? Mia cara, mia dolcissima amica, ve ne scongiuro, non mi mettete mai più questa spada nel cuore; non vi esponete mai più al pentimento, al rimorso d'avermi oltraggiato senza motivo; perché vado sicuro, che quando avrete ricevute le molte lettere che vi ho scritte avrete rossore e dolore d'aver sospettato della mia tenerezza, della mia fede. Abbiate un poco più di rispetto per voi medesima, e prima di condannarmi aspettate che il tempo giustifichi la mia condotta. Ho tralasciato, egli è vero, due Ordinarj di scrivervi; ma non ve n' ho taciuto il motivo. Ed oltre ciò la delicatezza ha i suoi segreti, il nostro cuore ha delle piaghe che non si debbono, nè si possono rivelare, e crediate che qualche volta il silenzio non è che una riverenza dell' amicizia.

Eccovi intanto per mia discolpa la nota delle lettere che vi ho scritte dopo la partenza vostra per Napoli. Una diretta al conte Verri, due posteriori al vostro Banchiere, due a Cartier, una sesta col passato Corriere, e la settima con quello di oggi. Mi era proposto di estendermi colla presente, ma la vostra ingiustizia mi ha propriamente trafitto, e non ho nè coraggio nè testa per proseguire. Non posso però non dirvi colla più viva espressione dell' anima, che sono e sarò eternamente il vostro amico.

V. M.

P.-S. — Questo è il quarto Corriere, che mi lascia privo di vostre lettere. Io ne soffro oltre ogni credere, ma non vi fo l'oltraggio di sospettarvi infedele.

A Madame la Baronne de Staël Holstein, à Rome.

XVII

Milano, 23 marzo 1805.

Se le mie lettere vi sono finalmente arrivate, se vi siete ricreduta degl' ingiusti vostri sospetti, se avete rimorso

d'avermi un po' strapazzato, tutti i vostri torti sono dimenticati e io godo d'aver qualche cosa da perdonarvi. Anche il sentimento dell' amicizia ha bisogno qualche volta di essere irritato per raffinarsi, e rivivere più infiammato che prima. Ma in mezzo al pentimento medesimo vedi, mia cara, come le ingiurie ti scappano dalla penna. *Dans un pays où l'amour lui-même ne s'élève pas jusqu'à l'amitié*[1]. Che sentenza insultante! che idea oltraggiosa per una nazione, che aveva testa e cuore, gentilezza e costumi quando le altre non avevano che ferocia? Siamo noi Ottentoti? siamo noi nati nella maledizione della natura? E voi che avete tanto disprezzo per gli Italiani li conoscete voi bene? oltraggiando continuamente il paese in cui sono nato mi date voi una prova di delicata amicizia? E nondimeno io vi amo.

Il *povero Monti* vive adunque nel cuore di vostra figlia[2]? Ardo d'impazienza di serrarmi al petto questa amabile creatura. Parmi di essere divenuto qualche cosa di sacro dacché so di esser caro a quest' angelo, e quando l'udrò parlare italiano credo che rimbambirò dal piacere. Ma voi non vorrete voi provarvi a parlare alcun poco la più bella e più dolce di tutte le lingue moderne, la lingua nipote dell' attica e figliuola della latina? Il vostro orecchio preferirà egli sempre i fischj inglesi e tedeschi alla toscana melodia? Se Platone ed Omero tornassero a rivivere, e dovesser parlare una lingua viva, credete che questi divini intelletti stati tanto solleciti dell' armonia delle parole amerebbero altra favella dell' italiana? Fuori di scherzo, datemi un saggio dei vostri profitti nell' acquisto di questo idioma, e fate vedere che avete cangiata opinione. Conquistatevi in somma l'amore degli italiani dopo di averne meritamente ottenuta l'ammirazione[3].

Mi dà piacere il sentire che il Cardinale Ruffo mi continua la

1. Voir la note à M. XI.

2. Staël XI. « L'abate Paziani que j'aime assez parce qu'il me parle de vous, demandait ce matin à ma fille ce qu'elle aimait le mieux en Italie... *Milano,* répondit-elle en italien qu'elle commence à parler. — *E perché?* — *Perché il povero Monti è colà.* — Il faut vous dire qu'elle dit *povero* de tout ce qu'elle aime; c'était avant que j'eusse reçu votre lettre, et cette affection d'une enfant qui, je le croyais alors, avait duré plus que la vôtre, m'a émue jusqu'aux larmes. »

3. S. V. G. S. « L'autre jour Schlegel m'a supplié de renvoyer Giuntotardi, parce qu'il prétendait que je n'apprenais l'italien que pour mieux vous entendre, et c'est vrai que c'est pour cela ».

sua benevolenza, e spero che come uomo di grandi talenti egli avrà guadagnata la vostra. Questi Eminentissimi, dacché ho voltate a Roma le spalle, mi hanno preso sul corno, come suol dirsi, e non è maraviglia se la sinistra loro opinione mi ha concitato nella plebe dei cortigiani tanti nemici. Duolmi di venir riputato un uomo di perduta coscienza in un paese che adoro, e che ardo di rivedere. Ma nelle passate vertigini un partito conveniva pigliarlo, ed io come Ferrarese ho preso quello della mia patria, nè mi è permesso il pentirmi. Non so se vi sia mai accaduto d'incontrarvi colla duchessa Braschi[1]. Io l'ho amata un tempo teneramente, e se il caso porta che la vediate, desidererei di sapere se sono più vivo nel suo pensiero[2]. Le sue passate galanterie non han sempre fatto molto onore al suo nome. Ma ella ha un cuore eccellente, e questa è una grande scusa per tutte le sue follie.

Ho scritto, è già un mese, al Barone di Humboldt, e non ne ho avuta ancora risposta. Informatevi se ha ricevuta la mia lettera, e le stampe che gli ho mandate.

Ad una solenne Accademia di canto e di ballo ho veduto l'altra sera il principe Beauharnais. Un cortese e franco soldato. Egli ha voce di non esser nemico del bel sesso, e va bene che Marte riposi qualche volta in braccio di Venere. Ma mentre le donne lo squadravano per un verso, gli uomini il contemplavano come re futuro possibile, e si susurravano nell' orecchio i loro pensieri.

Luciano non è per anche partito, ma sta sulle mosse. Intanto tutti son muti sopra Giuseppe, e questo silenzio mi dà gran pena. Io gli aveva innalzato nel mio cuore il trono, e mi dorrebbe che un altro me l'occupasse. Ma in ultimo io sono l'asinello d' Esopo che porta le ceste, qualunque sia la mano che gliele mette.

1. Costanza Falconieri, femme de don Luigi Braschi Onesti, neveu de Pie VI. Monti avait été longtemps secrétaire de son mari.

2. Réponse dans S. V. G. S, 17 avril « La duchesse Braschi m'a donné ce plaisir que j'attendais, elle a dit tout haut dans une société où j'étais qu'elle n'avoit à vous reprocher que de les avoir quittés et que vous l'aviez fait par opinion et assurément sans aucun intérêt, puisque vous aviez perdu sous les rapports de fortune, que de plus vous aviez été très bien pour son mari à Milan et qu'elle n'avait aucune plainte à former contre vous que celle de vous être séparé d'eux, etc. »

La mia salute è migliore, ma non mi contenta perfettamente. Ho dentro di me due grandi nemici, che rodono la mia pace, la malinconia e la bile; e questi due tormenti non cessano che quando vi scrivo, e ricevo le vostre lettere. L'ultima [1] sopra tutto mi ha consolato mirabilmente avvisandomi, che avete scritto a Milano perchè vi si prepari il vostro alloggio per li 15 del prossimo Maggio. Dunque ancora cinquanta due giorni, e sarò felice. Addio di tutto cuore.

P.-S. — Ricordatevi della mia ambasciata al Baron d'Humboldt, e de' miei rispetti a sua moglie. Un saluto ancora al gran Caprajo d' Arcadia.

A Madame la Baronne de Staël d'Holstein, à Rome.

XVIII

Milano, 26 marzo 1805.

Finalmente i nostri destini sono decisi. Re d' Italia Napoleone finchè la Russia occuperà le sette Isole, e Malta gl' Inglesi, vale a dire per sempre. E pare anche fissato il giorno dell' incoronazione, li 22 di maggio [2]. Addio dunque le mie belle speranze del giorno 15, addio i nostri dolci proggetti [3], e tutta la gioia che ci promettevamo in quell' epoca; poiché nè voi certamente vorrete esser qui per quel tempo, nè io so quai doveri mi verranno imposti in quei giorni. So che mi è comandato di scrivere, e il Governo mi ha replicato assolutamente jeri quest' ordine. Ma non ho nè testa nè forza. Mi sento addormentate tutte le facoltà della mente, temo di sostener male l'incarico di *poeta regio*, e il cuore mi trema. Vorrei vedervi, parlarvi, con-

1. Staël XI.
2. Le couronnement eut lieu le 26.
3. Réponse dans S. XIV. « Il écrit à Benjamin, ainsi que Mathieu et mes autres amis de France, que je ne dois pas déranger mon plan de voyage, et que l'Empereur s'étant personnellement déclaré comme voulant que ses agents fussent bien pour moi en Italie, je dois le rencontrer pour tâcher d'avoir une portion des trois millions qu'il me doit. Je suivrai donc mon projet tel que je l'avais conçu, évitant seulement peut-être les fêtes du couronnement. »

sultarvi, vorrei aprirvi tutti i pensieri che mi tormentano; e chi sa quando ci rivedremo? Sono impaziente d'udire le vostre deliberazioni, e attendo i vostri consigli.

Moscati vi risponde in questo ordinario. Qualche incommodo di salute negli occhi, e le occupazioni della sua presidenza al Magistrato di sanità pubblica gli hanno impedito di farlo prima, ed è colpa mia se col passato corriere obbliai di avvisarvi i motivi del suo ritardo. La venuta imminente del gran personaggio che qui si attende fa che anche Moscati creda disperato per ora il ritorno vostro a Milano, e questa idea finisce di desolarmi. Ignorasi se Giuseppe sarà di corteggio, e anche questo è un pensiero che mi contrista, poiché l'affezione che mi avete ispirata di quella egregia persona mi faceva desideroso di conoscerla, e acquistarmene la benevolenza. Nel caso ch' ei venga, avrò caro che gli scriviate che l'autore delle *Lettere Filologiche sul cavallo alato d'Arsinoe*[1] (le quali mi hanno meritato un suo complimento per mezzo del Consultor Paradisi), viene da voi onorato del nome di vostro amico. Sento che questo titolo mi dà diritto alla stima di tutte le anime calde ed oneste, ed io amo di avervi quest' obbligo e di mescolare i sentimenti della riconoscenza con quelli dell' amicizia.

Dopo l'ultima vostra[2], parte in data di Roma, e parte di Napoli, non ho più nuova di voi, e molte mie lettere sono senza riscontro. Giovami l'avvertirvi, che posteriormente alle due inviatevi da Cartier non ho lasciato partir Corriere senza scrivervi.

Che fanno i vostri Arcadi confratelli? Vi hanno dato più trattamento di pifferi e di zampogne? Anche questa è una distrazione delle idee dolorose della politica, e le ciance poetiche pigliano il carattere di conforto quando la filosofia è in pericolo. Io pure non ho sentito mai tanto il bisogno di una vita pastorale quanto al presente e darei tutto Macchiavelli per un

1. La publication de cet opuscule valut à Monti de nombreuses critiques, surtout de la part des Florentins Puccini et Zannoni, et l'on voit, dans sa correspondance, qu'il en fut très préoccupé. Voir plus loin, l. XXI et *Epist.* ed. Resnati, p. 139 (15 marzo), 140 (9 aprile), 174 (29 maggio).

2. Staël, XI.

sonetto. Per carità scrivetemi, consolatemi, ravvivatemi, ma sopratutto amatemi se non mi volete infelice. Addio.

P.-S. — Riapro la lettera per dirvi che mi arriva in questo punto la vostra dei 16. Il biglietto della Duchessa Braschi mi ha fatto arrossire per conto suo[1], perchè non dissimulo d'averla amata, e ve l' ho già scritto altra volta. Ma quando vi ho avvertita che in cotesto paese le delicate affezioni sono straniere non bisogna stupire della poca decenza delle espressioni. Non è il mondo morale che in Roma può interessarvi, ma il genio delle belle arti, i monumenti dell' antica grandezza, le preziose relliquie dei secoli, e quella dolce e maestosa malinconia che si sente nel cuore contemplando il passato e vivendo coi grandi che più non sono. Non è nella società dei Principi di Santa Chiesa che un' anima come la vostra deve cercare di che ricrearsi, ma nelle ruine di campo Vaccino, e nei depositi delle Arti. La prima volta che io vidi lo scheletro del Colosseo i miei occhi si riempirono di lagrime, e io passava delle intere giornate nel soave dolore di quelle grandiose devastazioni, e mi nascondeva ai viventi per conversare coi morti, e calcava con riverenza la polve impressa un giorno dai piedi di Cesare e di Cicerone. Io vedeva e sentiva, l'immaginazione entrava tutta nel cuore, e mi provava l'unione, il vincolo, l'armonia di queste due facoltà fatte per ajutarsi non per distruggersi. Questo mio genere di vita mi acquistava la reputazione di atrabilare e misantropo, ma qualunque sia il nome che mi hanno partorito i miei scritti, io lo debbo tutto a queste malinconiche sensazioni, che la fantasia vestiva poscia d'immagini. — Vi ho detto che l'incoronazione del nuovo re nostro è fissata pei 22 di Maggio, e il suo arrivo credesi che sarà molto prima. Prendete adunque bene le vostre misure.

1. Staël, XII : « Je suis tombée par hasard l'autre jour sur la lecture d'un billet de la duchesse Braschi, je voulais voir cette duchesse à cause de vos amours pour elle, et comme elle ne vint pas où j'étais, je me fis donner son billet. Il racontait avec les plus grands détails le mal au pied de son *cavalier servente,* et ajoutait : « *l'amica scorta non potendo calzarsi il piede, non verrò per la sera.* Certainement, nous aurions ri en France d'une femme qui aurait dit dans son billet d'excuse que son amant ne pouvait pas se chausser : ici, c'est tout simple, rien n'est ridicule, et, cependant, rien n'est naturel ; ce n'est pas le sentiment qui échappe, c'est l'indécence, et l'on avoue tout, excepté qu'on aime. »

Luciano è sempre sulle mosse, ma jeri non era ancora partito[1]. Io in collera[2]? e con voi? Conoscete meglio l'amore, e date altro nome agli errori, che egli mi fa commettere. — Addio.

A Madame la Baronne de Staël Holstein, à Rome.

XIX

Milano, 2 aprile 1805.

Non vi ho scritto sabato scorso, e compatitemi. Tutto quel giorno, e il seguente ho dovuto consecrarli a un sacro dovere assistendo a mia moglie ammalata per una passeggera, ma violenta infirmità, che il suo sanguigno temperamento paga ogni anno alla primavera. Non è risanata del tutto, ma fuori d'ogni pericolo, e per questa parte sono tranquillo[3].

Dico per questa parte, perchè sorgono nel mio animo altre gravi ragioni di malinconia. La prossima venuta dell' Imperatore mi uccide nel cuore la dolce speranza di rivedervi. Il giorno che avevate prefisso al vostro ritorno in Milano è quello appunto dell' incoronazione. Mi era proposto di venirvi incontro a Ferrara, e il Governo ha mandato avviso individuale ai Collegi degli Elettori di trovarsi tutti adunati in Milano per il 18, e Sua Maestà si è degnata perfino di prescrivere l'abito di che dobbiamo vestire. Dovrà comparirgli davanti anche tutto il Corpo dell' Istituto, ed ecco un secondo ostacolo a' miei dolci disegni. Altronde io non so lusingarmi, che i vostri riguardi politici possano in quella circostanza permettervi di esser qui. Credo piuttosto che vi fermerete a Pesaro con Luciano, il quale è partito il giorno medesimo della solenne proclamazione di suo fratello Re d'Italia. Comunque vi risolviate scrivetemi.

Vi ho scritto l'ordine venutomi dal Governo di preparare

1. Mme de Staël écrivait le 16 mars : « Lucien est à Pesaro. » Cf. lettre suivante.

2. Réponse au passage de la même lettre : « Je ne me mets pas en colère comme vous. » Voir plus haut la note à XIII.

3. Réponse (S. XV, 10 avril) : « Je suis fâchée que Madame Monti ait été malade, caro Monti, et je ne vous sais jamais une peine sans désirer d'être auprès de vous, plus vivement encore que je ne le désire continuellement. »

una poesia. Io adunque vo toccando la lira, ma le corde rendono un suono che non risponde coll' animo, e più cerco di stimolare la fantasia più il cuore l'agghiaccia. Se come i pensieri fossero libere le parole, vi direi la ragione di questo letargo poetico, ma corrono tempi nei quali dice tutto il silenzio. Alcuni della Deputazione qui ritornati raccontano, che alla vigilia medesima della loro partenza erano seguiti nuovi contrasti tra Napoleone e Giuseppe, e che quest' ultimo mantenevasi inesorabile nel suo rifiuto[1]. Ammiro la sua magnanima ostinazione, ma me ne duole per noi, che abbiam bisogno d'un capo immediato e presente. Ma basti di queste cose.

La mia lettera al Baron d'Humboldt rimane tuttavia senza riscontro, ed ignoro s'ei l'abbia pur ricevuta. Vi prego nuovamente di trarmi da questo dubbio.

Moscati è stato onorato d'una graziosa visita del Principe Beauharnais, il quale ha voluto personalmente assistere ad alcuni suoi fisici esperimenti. Io pure doveva intervenirvi, ma l'infirmità della moglie me l'ha impedito. Il nostro amico lodasi molto dell' affabilità di questo serenissimo personnaggio, e s'egli fosse meglio circondato sarebbe più interessante, ma il destino dei Grandi è sempre lo stesso, molto più in paese straniero. L'opinione pubblica lo fa vicerè sotto la direzion di Melzi, al quale pretendesi che si darà la plenipotenza siccome al conte di Firmian sotto gli Austriaci. Per me desidero certamente, che si confidino a Melzi le redini del Governo, perché Melzi ha cuore italiano e testa eccellente, ma la rota dei nostri destini gira sì male, che le speranze son poche, e molti i timori. Non voleva più toccar questo tasto, e l'abbondanza del cuore mi ha tradito.

Da due ordinarj[2] mi trovo privo di vostre lettere. Che vuol dir questo? Sareste mai in collera meco? Amo di pensare piuttosto il vostro silenzio una distrazione, e Roma, tuttochè

1. Mme de Staël espéra jusqu'au dernier moment, puisqu'elle écrit encore, le 10 avril : « Ne croyez pas non plus au nouveau refus de Joseph, il a refusé une fois pour des motifs très italiens et très noblement italiens, et depuis tout n'a été qu'apparence; peut-être même, la première fois, n'était-ce qu'apparence. »

2. C'est-à-dire depuis six jours.

il mondo morale v'interessi sì poco, può ben avere di che occuparvi per mille altre cagioni, nè voi dovete poi credere che cotesta Roma sia il solo paese in Europa che meriti i disprezzi e gli sdegni della filosofia. Me ne appello al vostro caro Parigi.

Madama Cicognara, suo marito, Benincasa, di Rossi, e tutti gli amici nostri vi salutano senza fine, e il mio cuore è sempre con voi. Fate che il vostro sia qualche volta con me, e persuadetevi che fra le poche dolcezze della mia vita, la prima è il verace e tenero sentimento di eterna amicizia che a voi mi lega. Ricordatevi adunque del vostro M...

A Madame la baronne de Staël d'Holstein, à Rome.

XX

Milano, 6 aprile 1805

Datevi pace [1], non mi fate pentire d'avervi manifestato qualche dolore sul proposito degl' ingiusti vostri sospetti. La nostra amicizia vi ha guadagnato più che perduto, e in ultima analisi io debbo farvi dei ringraziamenti anzi che dei rimproveri. Due carissime vostre ricevo tutte ad un tempo, e tutte due conformatrici della vostra benevolenza, e del vostro rincrescimento per lo passato. Piacemi che qualche stilla di amaro si mescoli qualche volta alla dolcezza delle affezioni, e le preservi da corrutela. Ma parmi che i nostri cuori non abbian bisogno di molta dose d'assenzio. Basti dunque così.

Benincasa è tutto fuori di se per la graziosa lettera di cui l'avete onorato. E per vero voi sapete dare tal prezzo a tutto ciò che parte dal cuore, che non si può leggervi senza sentirsi tocco, e commosso. Anch' io ho preso grande incitamento dal vostro consiglio intorno alla poesia, che mi è stata ordinata [2].

1. Il avait reçu IV, G. S. (27 mars) et XIII (30 mars), où Mme de Staël, revenue de ses soupçons, exprimait l'inquiétude que ses vifs reproches ne l'eussent peiné, et le désir que cette brouille passagère fût effacée : « J'ose espérer que nos cœurs seront entièrement remis à l'aise, et qu'il ne vous restera de mes plaintes que le souvenir du prix que je mets à vous » (XIII).

2. S. IV, G. S. « Vous serez obligé de faire des vers sur tout ceci, et je ne puis vous conseiller de vous y refuser. C'est une nécessité imposée par votre talent et votre situation, mettez-y out ce que vous pouvez de convenance et de dignité, mais con-

E già ho messa mano al lavoro, e spero di uscirne con dignità. Sarà cosa lirica, ma tutta mista di sentimento. L'amor della patria mi ha suggerito un pensiero, che manderà d'accordo l'immaginazione col cuore. Nè il pensiero sarà senza coraggio.

Chi mai vi ha tentato di andare alle catacombe, alla chiesa de' morti, ai sotterranei di S. Pietro? Luoghi tutti lugubri senza interesse, e fatti per odiare l'esistenza. Ho passato in Roma dieci sette anni della mia vita, e mai ho voluto vedere questi monumenti dell' umana miseria, ove il cuore si serra, e le facoltà della mente si annientano. Sono andato in traccia della malinconia, non di quella che uccide, ma di quella che sublima il pensiero colle imponenti reliquie delle azioni magnanime e generose, e col farmi contemporaneo delle virtù trapassate mi sono procurata la dimenticanza dei delitti presenti. Mi dite di non esser molto sensibile allo spettacolo delle belle arti. Desidero che l' abbiate detto a me solo, e ch' io sia solo a soffrire il dolore di questa strana sentenza. Per tenere questo linguaggio senza detrimento della vostra fama, aspettate, vi prego, di esser fuori d' Italia, e dite le vostre ragioni ai dirupi della Svizzera, e alle nevi del Monte Bianco. Che vi rapisca l' arte di Sofocle e d' Euripide va benissimo, ma che non abbiate nè cuore nè occhi per l' arte di Fidia, e d' Apelle, questo, mia cara amica, è un gran male, e non è colpa di questa bell' arte se non vi tocca [1].

tentez le gouvernement avec lequel vous devez vivre. » Le « courage » de Monti se borna à représenter, dans le *Benefizio* (*Opere* I, 241), l'Italie sous la forme d'une femme humiliée et misérable, vers laquelle Napoléon s'avance comme un sauveur ; il lui rend sa couronne, mais elle la lui pose aussitôt sur la tête, suivant le conseil de Dante, venu là pour faire, lui aussi, sa cour au vainqueur. Il y a cependant, au début, de beaux accents de douleur patriotique, dont Leopardi s'est inspiré dans la *Canzone all' Italia*.

1. Ce passage répond au passage suivant de S. XIII. « Je vous avoue que je ne me sentirais pas capable de passer ma vie à Rome ; on y est tellement saisi par l'idée de la mort, elle se présente sous tant de formes, aux catacombes, à la voie appienne, à la pyramide de Cestius, dans les souterrains de Saint-Pierre, à l'église des morts, qu'à peine si l'on se croit sûr d'être en vie et que toute émulation pour l'existence actuelle succombe devant le spectacle de ces milliers d'existences ensevelies, etc... De plus, le grand intérêt qui y domine, ce sont les tableaux et les statues, et je n'ai pas une si insatiable ardeur de la figure humaine que je puisse passer ma vie à la voir. Représenter un secret de l'âme, une manière de souffrir moins ou d'être plus aimée, me touche mille fois plus que ces beaux pieds, que ces belles mains dont on parle tout le jour. »

Voir aussi la réponse à la réplique de Monti dans S. V. G. S. (17 avril). Cf. plus bas, note à M. XXIV.

Non so se in questo discorso entri un poco di collera. So che vi amo, e che mi fa pena tutto quello che può giustificare la severità dei vostri nemici. Siete padrona di disprezzare la stima degl' Italiani, ma potendo farvi adorare perché contraddire ai vostri stessi principj, che tutti si fondano sulla benevolenza, e l' amore? Dico questo, perche amerei di vedere ai vostri piedi tutti i cuori della nazione. — Salutatemi Humboldt, Verri, Pessuti, Giuntotardi, Alborghetti, ma non de Rossi. Egli è troppo maligno. Addio.

A Madame la baronne de Staël d'Holstein, à Rome.

XXI

Milano, 9 aprile 1805.

Sarò breve perchè sto con Apollo, e vo dipingendo le piaghe della mia patria. Metto a profitto le speranze che il nuovo Re ci fa concepire, e lo prendo in parola. Mi avete raccommandato di scrivere con dignità, ei i miei versi saran dignitosi ma coraggiosi insieme, e senza bassezza. La nostra Deputazione e quasi tutta la Consulta è tornata. Perquanto posso raccogliere dai loro discorsi non è sperabile che Giuseppe accompagni Napoleone. Non posso adunque persuadermi che durante il soggiorno dell' Imperatore in Milano voi vogliate arrischiarvi a venirvi, e i miei desiderj sono in opposizione coi vostri pericoli[1]. La riconciliazione seguita tra l'augusta madre e il figlio fa che molti credono per sicura anche la pace con Luciano. Ma chi può penetrare gli abissi della Politica? Debbo avvisarvi, che anche lontana voi avete chi tien conto dei vostri andamenti, e registra le vostre parole, i vostri pensieri. Siate dunque guardinga, ve ne scongiuro, e ricordatevi che avete al fianco un grande nemico, la vostra celebrità.

Il Papa dev' essere per viaggio. Io sperava di baciargli la sacra pantofola nel suo ritorno. Ma il suo passaggio non è per

1. Dans S. V. G. S. Madame de Staël répond à ces craintes de Monti qu'elle persiste dans sa décision de venir à Milan, vers la fin de mai, et de parler à l'Empereur au sujet de ses millions.

Milano. Se mai accadesse che doveste trovarvi in Roma al suo arrivo, adempite voi il mio voto, e rammenta[te]gli l'antico suo servitore ed amico. Egli è cuor candido, umano, e veramente santissimo.

Duolmi d'intendere che la salute del C^to^ Verri non sia prospera del tutto. Salutatelo caramente, e ditegli che il suo giudizio sul mio Cavallo alato d' Arsinoe[1] è perfettamente d'accordo con quello di Cesarotti, di Bettinelli, di Solari, e di altri sommi filologi, e che non gli replico per difetto di tempo.

E il nostro *Angioletto*[2] che fa? Sospiro il momento di abbracciarlo, e di udirlo parlare italiano e bearmi. Le Muse mi richiamano, e minacciano di lasciarmi se non finisco. Addio dunque di cuore.

A Madame la Baronne de Staël-Holstein, à Rome.

XXII

Milan, 13 aprile 1805.

Il primo elemento della vostr' anima è la compassione, e mi figuro il vostro dolore per il tragico fine che vi è stato annunciato d'un vostro amico in Parigi[3]. Mi sento portato a scusare, e ad ammirare ancor se bisogna gli effetti di una nobile disperazione; ma quando il suicidio è conseguenza del vizio, l'infelice che si toglie la vita merita le nostre lagrime, ma non la stima nè l'amicizia. Non siate adunque ingiusta con voi medesima rimproverandovi d'averlo ricusato per compagno del vostro viaggio in Italia, e limitatevi ad accusar la natura di aver fatto l'uomo capace di questa ferocità, e di lasciar entrare nel cuore d'un padre l'idea del suicidio.

Mi consola il sentire che la venuta dell' Imperatore non disturberà niente l'antico vostro progetto nè vi farà punto mancare alla vostra parola. Loderei tuttavolta, che vi assicuraste prima delle sue disposizioni rapporto a voi, nè vi

1. Voir plus haut, l. XVIII.
2. Albertine de Staël.
3. Le 3 avril (S. XIV.), Mme de Staël avait annoncé à Monti la fin tragique du marquis de Blacas, qui s'était tué à Paris pour des dettes de jeu.

fidaste così ciecamente dell' indulgenza politica. Se Giuseppe viene in Italia, l'amicizia e la stima ch' egli vi professa mi renderà tranquillo sul conto vostro; ma vi avverto che la venuta di questo amico è assai dubbia, e che anzi tutte le apparenze la escludono.

Moscati non l'ho veduto da qualche giorno. Egli è sempre con Beauharnais o in congresso co' suoi Colleghi. Non so adunque in questo ordinario informarvi de' suoi consigli, e il farò nel venturo.

Quanto al vostro ritorno per la Toscana, le misure di questo nostro Comitato di sanità continuano nello stesso vigore[1], e veggo cosa impossibile il dispensarvi dalla quarantena, la quale per altro presentemente non è limitata che a venti giorni. Ma anche su questo prenderò cognizioni più esatte, e ve le comunicherò per vostro governo.

Ringraziate Godard dell' amicizia che mi conserva. So bene di aver in Roma molti nemici[2], ma mi giunge nuovo, che i miei antichi rapporti col duca Braschi possano eccitare una malevolenza, e volgersi in danno della mia riputazione. Nè egli, nè la Duchessa potranno mai ricusarmi la testimonianza d'uomo d'onore, e al Duca particolarmente anche dopo la mia partenza da Roma ho dato prove di tale amicizia, che egli me ne professa riconoscenza, e non passa occasione che non me la mostri e per saluti e per lettere. Avrei lasciato in Roma più amici se fossi stato men fiero ne' miei principj, e se volete in un sol tratto conoscermi, sappiate che sono stato sedici anni segretario del Nipote di un Papa, ed arbitro del suo cuore, e

1. S. XIV. « Je voudrais savoir si le passage du Pape par Florence me permettrait de passer par la Toscane sans quarantaine. »

2. *Ibid*: « Godard m'a dit: Assurez Monti de mon invariable estime. Si vous veniez ici, vous y seriez reçu très bien. C'est mon opinion : certainement vous y avez des ennemis; mais après m'être fait dire avec le plus grand détail ce qu'on vous reprochait, je n'ai rien trouvé qui eût la moindre valeur, excepté les rapports avec le duc et la duchesse Braschi, etc. » On sait que Monti, entré au service du duc Braschi, neveu de Pie VI, comme secrétaire en 1781, fit la cour à la duchesse de très près. En 1797, il quitta brusquement le palais Braschi, et Rome, et toute la société de la cour pontificale, dont il avait été un des favoris pendant quinze ans, pour aller, à la suite de l'armée française, s'établir dans la Lombardie révolutionnaire. Qu'on lui en ait voulu à Rome, c'est assez naturel. La justification que Monti fait ici de sa conduite à l'égard des Braschi se croisa avec S. V. G. S., où Mme de Staël apprenait à Monti qu'ils ne lui avaient pas gardé rancune. (Cf. plus haut, note à M. XIV.)

per conseguenza padrone della fortuna, e che sono uscito di Roma povero, e quasi indigente, ma ricco della mia onestà, e senza rimorsi. Ho fatto degl' ingrati, e qualcheduno veste color di viola e di porpora che forse vestirebbe ancor nero senza l'efficacia della mia amicizia. E questi sono i miei soli e veri delitti. In somma, togliete a Roma il paradiso delle belle arti, e Roma è l'inferno della morale.

Seguitate voi ad amarmi e a farmi degl' invidiosi. Sono di cuore il vostro M.

P.-S. — I miei versi procedono lentamente perchè camminano tra Scilla e Cariddi; ma il poco che ho fatto non mi scontenta, e alla fine del mese spero d'aver finito.

XXIII

Milano, 20 aprile 1805.

All' arrivo di questa voi avete già veduto Mr Humboldt il viaggiatore[1]. Egli è partito di qui martedì scorso senza poter vedere Mr Volta[2] come si era proposto. Pranzai con esso il giorno avanti da Moscati, e nol trattenni a parte alcuni momenti che per parlargli di voi, e presi ad amarlo non tanto per lui medesimo quanto per l'affezione che egli mostrò di portarvi. Del resto egli è uomo interessantissimo. e io sono rimasto molto dolente delle sua breve dimora in Milano, benché mi abbia data speranza di fermarvisi più lungamente nel suo ritorno.

Ho preso errore nel dirvi, che venendo per la Toscana sareste stata obbligata alla quarantena. Moscati mi dice che presto sarà levata, e che voi potete liberamente prendere quella via, e

1. Mme de Staël, l. VI, G. S. 1er mai : « J'ai dit adieu à Rome hier du haut de la coupole de Saint-Pierre et avec le voyageur Humboldt. » Elle avait écrit le 10 avril (l. XV) : « Le frère de M. de Humboldt, le voyageur, doit être à Milan à présent; il verra sûrement vous et Moscati : faites-moi le plaisir de lui dire qu'il enchaîne mes projets depuis quinze jours, parce que je voudrais ne pas quitter Rome, si cela est possible, sans l'avoir vu. »

2. Volta aidera plus tard Monti dans l'élaboration de certains articles de la Proposta (*Lettere inedite e sparse ecc.*, II, p. 252).

fareste male se abbandonaste l'Italia senza aver veduta Firenze. E in proposito di Moscati debbo accertarvi che egli vi ha scritto e che sempre vi conserva i medesimi sentimenti di amicizia e di stima. E veramente chi può conoscervi, e non esser vostro per sempre? L'ho anche interrogato del suo consiglio circa la venuta vostra in Milano, siccome mi avete insinuato, ed è suo parere che sia miglior partito per voi il fermarvi in Bologna durante le feste dell' Incoronazione, e che in Bologna piuttosto che in Milano attendiate l'Imperatore, essendo cosa certissima la sua andata in quella città, dove gli si preparano pompe e spettacoli, che forse supereranno i Milanesi. Quanto a me prenderò consiglio dalle vostre lettere circa l'affrettarmi il contento di rivedervi. Farò intanto la possibile diligenza per trovarvi qui in Milano un alloggio, e unirò le mie premure a quelle del sig^r Fortis. Ma convien dirvi, che mai v' è stata maggior penuria di appartamenti, e che il Governo va disperato per dar abitazione a tutto il gran mondo che qui s'aspetta. Io sono ormai al termine della mia fatica poetica, e veramente non vedo l'ora d'uscirne, perchè mai non mi è toccato di scrivere con tanti riguardi innanzi alla mente; e voi intendete come le Muse cantano male quando non sono libere liberissime.

Mi scrivete, *il faut vous revoir, et vous aimer malgré un sentiment confus de doute sur la durée de vos impressions*[1]. Il cuore non vi ha mai tanto ingannato quanto questa volta. Debbo io ripetervelo! La mia amicizia per voi durerà quanto la mia stima, cioè eternamente. Fatemi la grazia di allontanare dal vostro animo un dubbio che profondamente mi offende, e abbiate più fede nella sensibilità, e nel fermo carattere del vostro amico. Addio.

P.-S. — Mia moglie penetrata dell' interesse che prendete alla sua salute vi fa i suoi rispetti e benché Romana vi prega di crederla non Romana[2] nell' amarvi e stimarvi.

1. Lettre XV, du 10 avril.
2. C'est-à-dire tout autre que superficielle et versatile.

XXIV

Milano, 28 aprile 1805.

Grazie alle sante Muse ho finita la poesia che mi era stata ordinata, e rallegratevi meco, che tutti la trovano miracolosa. Ma il primo mio voto si è che voi l'approviate, e confesso che senza il vostro suffragio non saprei compiacermi del mio lavoro. Ditemi adunque se volete che ve lo mandi, o se debbo aspettare la venuta vostra in Milano[1]. Da Mr Fortis avrete inteso che l'appartamento da voi richiesto è già pronto. I vostri amici ardono di rivedervi, ed io conto i momenti.

Sono in collera con me stesso d'avervi dato motivo di lagnarvi di qualche brusca espressione sfuggitami in proposito de' vostri severi giudicj sugl' Italiani[2]. Perdonatela al desiderio di vedervi adorata da tutta la mia nazione, e riconciliata colle Belle-Arti, le quali formano la parte precipua del nostro orgoglio. Che voi vi siate acquistata per tutto l'amicizia, e la stima del mio paese non ne dubito punto, e godo di non esser solo in ammirarvi ed amarvi. Ma Voi amate voi gl' Italiani, e potete Voi amarli quando trovate, o credete di trovare tante ragioni per non prezzarli? Ma di questo non si parli mai più, perchè ascoltandovi temo di ribellarmi alla causa della mia patria, e sottoscrivermi alla crudele vostra sentenza.

Godo che abbiate trovata la Duchessa Braschi quale ve l'ho dipinta, e conosciute le calunnie di cui sono stato gravato presso di voi. Non ne so la natura, ma me l'immagino, e vi ho già scritto altra volta più a lungo su questo punto. Se la presente vi trova in Roma, ringraziate la Duchessa della

1. S. XVI. « Je n'ai trouvé ici (à Bologne) ni vos vers ni les instructions que je vous avais demandées sur Ferrare; je passerai donc à Ferrare sans m'arrêter et je recevrai vos vers à Venise. »

2. Réponse à S. V. G. S. : « A présent dites-moi ce qui fait que vous vous mettez toujours en colère contre moi, non comme sentiment, j'en serais charmée, mais comme opinion. Je vous dis par hasard que je suis un peu fatiguée de voir tous les jours des statues et des tableaux, c'était ma disposition du jour, qui a passé depuis, et là-dessus vous m'écrivez que je ne me fais pas aimer des Italiens. Je vous atteste que je le veux et que j'y réussis; j'ai des lettres sans fin de Naples et d'ici que je veux garder pour vous confondre. Je ferai signer par-devant notaire à tous les Italiens qu'ils m'aiment, et, s'il le faut, je me mettrai en coquetterie avec un que je trouve plus aimable que les autres, pour que vous ne doutiez plus de mes succès italiens, etc. »

giustizia che ha renduta al mio carattere e a' miei sentimenti, e ditele che non ho mai cessato d'amarla.

Madama Cicognara ha sofferta ne' scorsi giorni una piccola indisposizione che le ha tolto il potervi rispondere a posta corrente. Vi scrive quest' oggi, e mi prega di far fede dei motivi che hanno ritardata la sua riposta. Ella vorrebbe pure dar esecuzione al suo piano di viaggio a Padova e Verona, siccome erasi già proposta; ma finchè l'Imperatore Napoleone farà soggiorno in Italia, suo marito come consigliere di Stato non potrà abbandonare Milano, nè il potro nè pur io come membro dell' Istituto, al quale si darà nuova forma, e si vorrà che le prime adunanze sieno piene e solenni. Comunque vada io i' avrò vicina, e ciò basta.

Mi è forza l'interrompere questa lettera perchè devo recarmi dal Ministro dell' Interno per presentargli il mio scritto, e averne l'approvazione per la stampa. Mi si vuole inoltre addossare l'incarico d'una Cantata da eseguirsi in Teatro a tre voci, la sera dell' Incoronazione, ma sono risoluto di sottrarmi affatto a questa incombenza [1], perchè il tempo manca, e i versi non si commandano, perchè non si commanda alla fantasia. L'estro è come la pioggia che manco cade quando si vuole, nè v' è triduo, o scongiuro di preti che la faccia discendere. Vi saluto di cuore.

A Madame la baronne de Staël d'Holstein, à Rome.

XXV

Milano, 11 maggio 1805.

Dopo il crudele silenzio di tre settimane vi siete finalmente degnata di avvisarmi ove dirigervi le mie lettere; e dico tre settimane, perchè conto per non ricevuta la vostra dei 27 scaduto, lettera si poco degna del vostro cuore, e già cancellata dal mio [2], che si abbandona tutto al piacere di sapervi vicina.

1. Il dut cependant s'y soumettre; voir plus loin XXV, XXVI.

2. Monti a probablement détruit cette lettre, qui n'a pas été retrouvée, et à laquelle Mme de Staël fait allusion elle aussi dans VI G. S, 1er mai : « Je crains, caro Monti, que ma première lettre ne valût rien ; mais vous êtes bien sûr que vous avez pour vous ou mon premier ou mon second mouvement ; je reviens donc et vous

Sarei volato a Bologna, e in vece di questa carta vi avrei presentato il miserabile mio individuo. Ma l'imminente adunanza dei Collegj Elettorali m'inchioda in Milano, da dove niun impiegato ardisce d'allontanarsi. Il sentimento di Moscati intorno alla vostra venuta ve l'ho già scritto, e non mi resta che a ricordarvi la sentenza d'Omero che l'ira dei potenti presto si accende, e tardi si estingue. Mada Cicognara (di cui avete già ricevuta la lettera) ne fa l'esperimento a sue spese. In voce udirete che dure parole Sua Maestà diresse al marito nel primo suo presentarsi. Del rimanente dovendo l'Imperatore passare a Bologna sarei d'avviso che costà doveste aspettarlo, se i vostri affari il comandano. Ove però aveste fra quelli del suo seguito un amico, di cui fidarvi, mi sembra che non fareste che bene a prender consiglio, e investigare le disposizioni di animo, che l'Imperatore può aver in capo sul conto vostro. Ma se nel vostro passaggio da Pesaro avete veduto il fratello, i miei suggerimenti sono inutili. Nessuno meglio di lui può ben consigliarvi in questo frangente. Egli è pacificato con S. M. e questo avvenimento riempie di buona speranza i suoi veri amici, che qui non son pochi. Fermandovi a Bologna vi esorto ad essere circospetta, perchè non mancherà chi tenga conto de' vostri andamenti, e li scriva.

Quanto a me, ove vi risolviate di passare a Venezia, sa il Cielo se volentieri vi seguirei. Ma durante il soggiorno di S. M. in Milano vi ripeto che a cagione dell' Istituto non sono libero di me medesimo. Terminata la sistemazione degli affari di Stato verrà ancora quella dell' Istituto, che nel piede in cui trovasi non può camminare, allora mi si farebbe un delitto l'abbandonnare il mio posto. Non posso adunque prender norma che dall' avvenire. Un altro potente motivo mi costringe a non movermi da Milano, ed è il decreto di S. M. intorno al mio impiego[1], che senza la sovrana conferma diventa nullo.

prie de m'écrire à Bologne chez M. Luigi Marescotti... » Et elle répond le 21 mai (P. XVI) à l'allusion de Monti : « Je ne sais ce que je vous ai écrit de Rome, mais je sais que mon humeur vaut mieux que vos douceurs ; et je sais que j'ai raison quand je dis cela... »

1. La charge de « poeta del governo italiano e assessore consulente » auprès du ministère de l'Intérieur « per ciò che spetta alle Belle Arti ne' loro rapporti con la letteratura ».

Comunque vada io mi sono proposto di non far briga veruna per ottenerla. Fra poco gli verrà presentato il mio Canto, e in quella occasione il mio destino sarà deciso.

Mi è stato forza l'assoggettarmi ad un' altra fatica poetica, intorno a cui mi sto rodendo le ugne, a non mi resta che tutto dimani per consegnarla. Attendo con impazienza lettere vostre, e do fine perchè non ho un momento da perdere. Vi saluto di cuore.

A Madame la Baronne de Staël d'Holstein, à Bologne.

XXVI

Milano, 16 maggio 1805.

Il sapere che questa dovrà trovarvi in Bologna, e che mi siete cosi vicina, mi porta un gran piacere nell' animo, e vivo sempre della speranza, che le vostre circostanze vi permettano pure di portarvi direttamente e senza ritardo a Milano. Se affrettate la vostra venuta troverete qui MM. de Gérandeau[1] e Prony Membri dell' Istituto, e vostri ammiratori ed amici. Mi sono legato di stretta amicizia col primo particolarmente, e mi move ad amarlo, oltre che le sue qualità personali, l'intendere che egli fa di voi la stima che tutto il mondo vi deve.

La presenza dell' Imperatore[2], e la sua instancabile attività ha portato nelle teste dei nostri grandi Impiegati una specie di convulsione. Non li lascia riposare nè giorno nè notte. Tutto vuol vedere co' propri occhi, di tutto s'informa, e niente trova che vada per il suo dritto. Tutti i Tribunali, tutti i pubblici Ministeri si aprono alle sette della mattina e non si chiudono che alle undici della sera, nè v' ha anima che non tremi. Oggi si aduna il Corpo Legislativo, nè la mente di Sua Maestà è ancora palese. Alli 18 si aduneranno i Collegi elettorali, nè le lettere d'avviso sono state ancora spedite. E quando io penso

1. Staël, XVI, 21 mai : « J'écris à Gérando par ce courrier; dites-le-lui. »
2. Depuis le 8 mai.

che fra due giorni io dovrò cinger spada, scoppio dal ridere. Altronde la Ricamatrice, il Sartore, il Mercante mi danno assai motivo di piangere. Non sono ancora terminate le legature della mia stampa, e tremo del momento che gli verrà presentata non sapendo io se il mio lavoro potrà meritare il reale contentamento. Se n' è fatta una traduzione in prosa francese, ma debole, ed atta più a nuocermi, che a giovarmi. Dio adunque me la mandi buona, e allontani dal capo di sua Maestà la tentazione di mortificarmi. Ne morrei di dolore.

Moscati si è uno dei più distinti dall' Imperatore, e frattanto, siccome v' ho scritto, egli ha ricevuta la mortificazione di vedersi incorporato nella Sezione della Finanza sotto la presidenza d'un Consigliere di Stato tanto da meno d'un Consultatore. Io non ho speranze che nella mia oscurità. Mi sentirei più coraggio, se voi foste meco.

Ai motivi del mio malumore si è aggiunto l'aver dovuto fare una coda[1] al libretto dell' Opera seria, che si reciterà la sera dell' Incoronazione. E qual libretto, Dio buono! Non mi stimo gran cosa, ma che avrebbe detto Orazio se fosse stato condannato a far un' aggiunta ai versi di Pantilio, o di Merro? E nondimeno ho dovuto inghiottirla, e adattarmi ai capricci d'un Musico. Per carità che questa mia vergogna resti sepolta, e voi compatitemi. In voce vi dirò cose, che vi faranno dolore, e saprete se sono infelice. Ma nol sono del tutto se voi mi amate. Addio, mia buona, e dolcissima amica, addio mille volte colla più viva forza del cuore.

P.-S. — Gradite i saluti e rispetti di mia moglie, che mi dimanda spesso di voi, e divide meco i sentimenti della tenera amicizia che vi professo, e professerò eternamente.

A Madame la Baronne de Staël d'Holstein, à Bologne.

1. C'est la « Licenza cantata da Luigi Marchesi dopo il dramma intitolato *Castore e Polluce,* nel teatro degli accademici filodrammatici di Milano », publiée dans le t. III des *Opere,* p. 397.

XXVII

Milano, 29 maggio 1805.

La vostra improvvisa partenza per Venezia[1], mentr' io vi aspettava a Milano, mi ha annientato. Nè certamente voi avete cangiato pensiero senza motivo. E questo motivo non può procedere che da una dolorosa politica necessità. Io non ardisco entrare nei vostri segreti, ma parevami che una madre la quale per sacro dovere tratta la causa de' suoi figli dovesse farsi coraggio, e presentarsi. Forse in altra mia lettera io ho espresso sentimenti più pusillanimi. Ma allora mi moveva l'idea del vostro pericolo. Ora mi move l'idea del danno che mi viene dalla vostra prudenza, e non sento che il dolore di vedervi di nuovo allontanata da me, nel momento che il mio cuore s' inebbriava della contentezza di rivedervi. Ma sia così.

Da Fortis riceverete una copia della mia *visione*[2], e nel venturo ordinario avrete la *Supplica di Melpomene e di Talia.* È questo un breve componimento drammatico di genere piuttosto satirico, il quale ha per oggetto la riforma generale del Teatro italiano, e la supplica è diretta alle loro Maestà R.R. I.I.[3]. Di questa non vi so dir l'esito, perchè ancora non è stata presentata. Inquanto alla Visione, so che il Re l' ha gradita, e nulla più. Il componimento è stato fortunato presso il pubblico, e potrete conoscerlo dalla lettera che stampata vi acchiudo del Collegio Elettorale dei Dotti[4]. Vi compiego anche una lettera del Conte Verri, dal quale intendo il beneficio che voi procurate al povero Godard[5]. Come dopo ciò non amarvi? Siete ben

1. Annoncée par S. XVI, 21 mai.

2. Le Beneficio.

3. Lettre à Solari du 29 mai (*Epist.*, éd. Resnati, p. 175). « In altro ordinario vi manderò un' altra cosetta drammatica, non ancor presentata a Sua Maestà, ma già impressa. È intitolata la Supplica di Melpomene e di Talia, ed ha per oggetto la riforma generale del teatro italiano. »

4. De même (lettre à Solari du 29 mai, *Epist.*, éd. Resnati, p. 175) : « Vi mando un esemplare della Visione che ho stampata per l'incoronazione del nostro re. L'effetto che ha prodotto nel pubblico, è stato fortunatissimo ; e nessun componimento, dacché fo versi, mi ha partorito mai una lode sì generale. Abbiatene per tutte una prova nell' onorifica lettera, che vi acchiudo, del Collegio elettorale dei Dotti (un passage de cette lettre est cité par Cantù : *Monti e l' età che fu sua,* Milan, 1879, p. 43).

5. Mme de Staël avait obtenu du cardinal Consalvi l'attribution d'une subvention régulière pour l'Arcadie. Monti devait déjà le savoir par S. VI, G. S., 1er mai.

ingiusta nel credere che il mio cuore abbia sofferto d'un cangiamento[1]. Le sue sofferenze sono di tutt' altro genere, e quando potrò esalarlo liberamente saprete, che il vostro amico ha passato, e passa tuttora dei momenti assai dolorosi. La mia situazione è quella di un povero ragno sospeso nell' aria, ed esposto al vento e alla pioggia tra due tronchi in cima alla siepe. Addio. Scrivetemi, e risparmiatemi ve ne prego la mortificazione de' vostri ingiusti sospetti. Addio di nuovo, e di cuore.

A Madame la baronne de Staël d'Holstein, chez M. Conrad Beck, banquier, à Venise.

XXVIII

Milano[2], 14 giugno 1805.

Arrivo a Bologna, e il mio primo pensiero si è quello di sottrarmi agli occhi della compagnia, e di scrivervi. Se il mio viaggio[3] sia stato lungo o corto, buono o cattivo non vel so dire, perchè dal momento che vi ho lasciata non ho avuto in capo e nel cuore che un solo pensiero. Monsieur Taleyrand col quale unitamente a Marescalchi[4] ho fatto il viaggio, e riposato sempre sotto il medesimo tetto, mi ha diretto alcune volte il discorso, e sempre gli ho risposto da uomo stordito e fuori di sè, nè mi sono riscosso dal mio letargo che quando ho sentito profferire il vostro nome. Allora ho ricuperata la parola, ed ho parlato come un abile papagallo. Ieri sera pure eravamo in campagna pochi passi distante dalla città sopra una bella collina. Tutta la città sparsa di ombre e di lumi ci giaceva ai

1. S. XVI. 21 mai. « Vous m'avez déjà à moitié oubliée, non par l'action qui est toujours aimable, mais il me semble que votre style est changé. »

2. La lettre est écrite à Bologne.

3. Monti était parti le 12 pour suivre en Romagne Marescalchi, ministre des affaires étrangères du royaume. Il avait donné sa parole (S. XVII) qu'il rejoindrait Mme de Staël à Coppet avant le 12 août. Il ne devait y arriver qu'en novembre. La suite de cette correspondance montre que Monti, à cette époque, était agité d'ambitions diverses, essayait de profiter de l'appui de ses amis politiques. Mme de Staël ne l'en approuvait pas; elle souhaitait qu'il cherchât la gloire et le profit uniquement dans ses travaux littéraires (S. XVII).

4. Noble Bolonais, ministre des affaires étrangères du royaume d'Italie.

piedi, la luna si alzava regina del cielo, e tutta di oro. L'aria era queta, dolce, serena, e Talleyrand recitò alcuni bei versi di De Lile sulla malinconia. Dalla idea della malinconia era facile e naturale, come vedete, il passaggio a Mad^e Stael, e subito la luna, le stella, la notte, il patetico silenzio della natura e Mad^e Stael non fecero che una sola identica idea. Io passai dunque beatissima la serata, e tornato a casa mi raccolsi subito nella mia stanza per non profanare questi pensieri collo strepito della cena, e il mio sonno non è stato che una dolce continuazione delle dolci impressioni meco portate dalla collina. Questa è la storia de' miei sentimenti dal punto che mi sono separato dal più caro di tutti gli oggetti. E voi mi avete voi donato qualche pensiero? mi avete voi ricordato nei vostri discorsi? Sono io più il vostro caro M...? mi tornano a mente le insensate e furiose mie declamazioni, e le collere colle quali mi accorgo di aver cimentata più volte la paziente vostra amicizia. Siete generosa, dimenticate le mie stravaganze, e perdonatemi per l'amore che vi porto, e farà ch' io sia tutto vostro per sempre[1].

Scrivetemi che contegno ha tenuto con voi Moscati dacchè io sono partito[2]. La sua amicizia piglia i suoi movimenti da tutt' altri principj che la mia e la vostra, ma qualunque ella sia mi è necessaria, e desidero, che nulla vi sia uscito di bocca che lo metta in sospetto.

Ho presente il vostro consiglio rapporto a Biamonti, e lo eseguirò per uniformarmi al vostro volere. Ma egli ha l'anima così fredda! E un cuore di ghiaccio non può legarsi di nessun modo con un cuore di foco. Lo vedrò questa sera, e gli farò sentire che egli vi deve andar obbligato[3].

I miei colleghi hanno preparata quasi tutti la loro memoria da recitare nella imminente seduta dell' Istituto. Io ho por-

1. Est-ce à ceci que Mme de Staël répond (de Turin) le 17 (l. XVIII) : « Croyez-moi, personne ne vous aimera, ne vous admirera, ne sentira tout ce que vous valez autant que moi, etc. »?

2. Mme de Staël répond (XIX, 22 juin) qu'elle range Moscati dans la même catégorie que Talleyrand, de ces gens « morts à tous les sentiments involontaires, qui ont fait de l'existence un calcul où n'entrent ni l'honneur, ni la gloire, ni l'amour. »

3. Qu'avait recommandé Mme de Staël à Monti, au sujet de Biamonti, et d'où provient la froideur de Monti envers ce lettré, son confrère, qu'en 1788 il appelait « mio Biamonti »? (*Lettere inedite e sparse*, I, 181.)

tato con meco quel vostro inno in iscritto, e chiusa che avrò questa lettera mi applicherò a svilupparlo. Ma lontano da voi, e sì poco contento di me medesimo... Orsù, addio, e scrivetemi dirigendo a Bologna *posta restante* le vostre lettere.

A Madame la Baronne de Staël d'Holstein, chez M. Negro, banquier, à Turin.

XXIX

Argenta [1], 4 luglio 1805.

Vi scrivo con mano tremante dalla Terzana. Questa febbre è il tributo che si paga dai forestieri a quest' aria pestilenziale e tutta pregna dei vapori paludosi del Ferrarese. Fortunatamente il mio fratello [2] col quale viaggio aveva preveduto questo piccolo incommodo ed ha porta seco della buona Chinchina, l'uso della quale mi manderà libero dalla febbre. Intanto mi è dolce lo spendere questi momenti nello scrivervi e ringraziarvi della tenera e calda amicizia che mi conservate e di cui tutte son piene le vostre lettere. — Se i trenta mila fucili da voi veduti [3] a piedi del Mont Cenis porteranno guerra in Italia io non istarò certamente ad udirne lo strepito nella valle di Lombardia. Ma [4] onestamente potrò io rifugiarmi in paese straniero, abbandonare mia moglie della cui vita sono custode, abbandonarla col carico d'una figlia, che mi chiamerebbe crudele se mi staccassi da lei in sì misere circostanze? Ho provato un' altra volta il saccheggio di tutta la mia casa per aver emigrato dal mio paese all' arrivo degli Austro-Russi [5], e mi

1. Localité voisine des marais de Comacchio, à peu près à mi-distance entre Ferrare et Imola.

2. Francesco-Antonio, né en 1748, ingénieur de l'État à Ferrare. Voir la note sur la famille Monti dans *Lettere inedite e sparse ecc.*, I, p. 24.

3. Staël, XIX, 22 juin.

4. Mme de Staël, dont les lettres, après son second séjour à Milan, se font plus passionnées (cf. lettres XVII, XVIII, XIX, XXXI, G. S.), avait combiné un plan d'avenir d'après lequel Monti devait la rejoindre cet été même, passer avec elle un long temps à Coppet, puis la ramener à Milan où elle s'établirait pour une année. Le 22 juin (XIX) elle écrivait (c'est à quoi Monti répond ici) : « Caro Monti, tout cela finira par la guerre, et comme l'évènement sera sûrement favorable à la France, nous l'attendrons en paix dans ma retraite. »

5. En 1799-1800. Cf. *Lettere inedite e sparse ecc.*, I, p. 330 à 333 (surtout la note des éditeurs à la lettre à Oriani du 29 oct. 1800).

è costato assai il saldar questa piaga unita alle altre sofferte in Francia. Non voglio adunque dissimularvi, che l'esito delle armi sarà quello che mi deciderà. Se andrà bene per i Francesi (e lo credo e lo spero) io passerò tranquillamente le Alpi, e mi vedrete a Coppet, et vi resterò durante questo incendio di guerra. Se la fortuna disporrà altrimenti io non mi separerò dalla mia famiglia, e mi ricovrerò nell' asilo, che fra le solitudini della bassa Romagne mi offre la casa paterna. Ma spero diversamente, spero che la pace non fuggirà per ora da queste contrade, spero che sciolto d'ogni paura porrò il piede nel paradiso dove voi siete, spero in somma, che la tirannia dei doveri non turberà il corso dei sentimenti. E crediatelo, penso a voi più d'assai che non dico. Così fossi più libero di me stesso.

Il paese da cui vi scrivo è uno dei più miserabili di questo misero Dipartimento[1]. L'ho trascorso cento volte nella mia gioventù, e allora questi luoghi erano più ridenti, più abitati, più lieti. Ora vi domina una mestizia, una povertà, che serra il cuore, e cava le lagrime. La nuova immissione del Reno[2] nel Po saggiamente decretata da S. M. fa sperare cha queste immense campagne libere dalle acque del Bolognese riceveranno una nuova vita, nè io sarò l'ultimo a godere di questo beneficio, perchè tutta la mia paterna sostanza lo sentirà, liberandosi dal flagello delle inondazioni. Ma le acque dell' anno scorso l'hanno ingojata in gran parte, e il resto me l'hanno divorato le tasse. Le mie speranze riposano adunque nell'avvenire, e se un giorno avrò pace colla fortuna farò versi più degni della posterità, e di voi.

Prenderò, se mi sarà possibile, un poco di quiete, e dimattina riposerò sotto il tetto che mi ha veduto nascere[3].

1. Mme de Staël, 19 juillet, XXV : « Mon Dieu ! que j'ai été touchée du tableau que vous m'avez fait de votre patrie, de Fusignano ; mais ne croyez pas que les années de vos contemporains aient imprimé leurs traces sur vous, le génie a repoussé le temps, votre figure est belle d'expression plus qu'aucune autre figure que je connaisse. »

2. Torrent qui prend naissance dans l'Apennin pistoiais, coule d'abord au nord, dans une direction perpendiculaire au Pô, passe à l'ouest de Bologne, puis faisant un coude vers l'est, traverse tout le plat pays au sud des marais de Comacchio et va se jeter dans l'Adriatique.

3. Le Alfonsine, au nord de Bagnacavallo, en Romagne, non loin de Ravenne, au sud des marais de Comacchio.

Questa idea mi fa battere il cuore stranamente, e mi torna tutta in pensiero la prima mia gioventù. Addio, mia cara, il mio cuore è sempre con voi, e più forse che non dovrebbe[1].

A Madame la baronne de Staël d'Holstein, à Coppet.

XXX

Bagnacavallo, 19 luglio 1805.

Ho lasciato passare due Corrieri senza scrivervi, e n' è ben forte il motivo. È già sei giorni che mi trovo in mezzo a una scena di strazio e di pianto. Era venuto in questo paese della bassa Romagna per abbracciare un mio fratello[2], che un error di giovinezza aveva spinto per pentimento a vestir l'abito di Capuccino, e che mi scriveva trovarsi incommodato di salute. Sono adunque volato a vederlo, perchè tranne quel suo trasporto di mal intesa religione, egli era aureo di costumi, e mi amava teneramente. L'ho trovato agli estremi della sua vita. La forza del suo temperamento ha sostenuto per più giorni la lotta colla morte, ma il suo caso è già disperato. Il mio cuore è sbranato dell' aspetto continuo de' suoi tormenti, e i miei occhi non hanno più lagrima. Il lugubre apparecchio della religione rende più lacerante e più tenero questo spettacolo, e il misero tormentato mi vuole al suo fianco tutti i momenti, e mi prega di ricevere l'ultimo suo respiro. Qual testamento! E avrò io forza per questa prova crudele? Non mi sostiene che la pietà del fratello, ma sarà gran miracolo se io medesimo non soccombo. Ho rubato un istante a questo sacro dovere per avvisarvi la mia trista situazione, e il ricordarmi di voi in questi momenti è grande argomento della fiducia che pongo nella vostra compassione, e il maggior contrassegno che io possa darvi della viva amicizia, che a voi mi lega. Se sarò

1. Mme de Staël, XXV, 19 juillet : « Caro Monti! que je vous remercie de m'avoir promptement rassurée sur votre fièvre, etc. » Je n'ai pas retrouvé la lettre où Monti rassurait son amie. Ce n'était peut-être qu'un court billet; car dans cette lettre du 19, Mme de Staël répond surtout à celle de Monti du 4.

2. Giambattista, né en 1750, capucin, lecteur, définiteur et gardien du couvent de Bagnacavallo, frappé d'apoplexie au retour d'une prédication en Toscane.

padrone de' miei pensieri vi scriverò nel venturo Ordinario. Fortis mi avvisa d'avervi spedite tutte le mie Lettere, e fino a quella delli 28 Giugno io ho ricevute tutte le vostre. Addio[1].

A Madame la Baronne de Staël d'Holstein, à Coppet.

XXXI

Milano, 12 août 1805.

Ho provato nel porre il piede in Milano una dolcissima sensazione per la memoria dei beati momenti che qui ho passati in vedervi, ed amarvi. Andando dal nostro Fortis per cercar vostre Lettere ho alzato gli occhi alle finestre della casa da voi abitata nell' ultimo vostro soggiorno in questa città, e il cuore mi è balzato stranamente nel petto, e sono stato tentato di salir le scale per dimandare di voi, e cercarvi, parendomi d'udir tuttavia il suono della vostra voce, e questa illusione mi ha fatto più che mai sentire il bisogno di rivedervi. Fortis mi fa sperare di essermi compagno nel già fisso viaggio a Coppet, pur che io m'abbia la pazienza di aspettare che la stagione si faccia più mite (perchè i caldi della presente sono veramente insopportabili), e ch' egli possa dar norma a suoi affari coll' intelligenza del padre che sta lontano[2]. Nel qual caso la nostra partenza verrebbe a cadere nei primi del prossimo settembre, e non già per la via del Moncenisio, ma del Simplon, e dei laghi, cammino

1. Staël, XXVI, nous fait supposer que Monti écrivit pendant son voyage de retour, à Ferrare. Il renouvelait dans cette lettre sa promesse de venir bientôt à Coppet. — Staël, XIII, G. S., nous apprend qu'il écrivit aussi de Bologne une lettre que M[me] de Staël trouva froide; on devine qu'il prétextait la guerre imminente pour retarder encore son arrivée à Coppet; qu'au projet, qué faisait son amie, de l'emmener ensuite avec elle vers Paris, il objectait la dépense; elle lui répond là-dessus : « Ne pensez pas à vos affaires d'argent; le voyage de Paris comme celui de Suisse ne peut regarder que moi. »

2. Réponse dans Staël, XXXII (18 août 1805 et non 1806 comme ont cru, je ne sais pourquoi, les éditeurs des *Lettere inedite del Foscolo*, etc. M° Morosini a relevé cette erreur, pour cette lettre et celle du 8 août, n° XXXI) : « Votre lettre de Milan, caro Monti, m'a beaucoup tourmentée. Si vous vous unissez à Fortis, vous ne viendrez point. Un négociant ne peut être maître de son temps... La route du Simplon présente des difficultés que n'offre pas l'autre. Enfin vous parlez de chaleur, et vous oubliez qu'après deux jours de marche en atteignant le Mont-Cenis, il ne sera plus question de chaleur. »

più delizioso, e per me nuovo del tutto. Comunque si risolva, voi ne sarete a tempo avvertita.

Le visite che innanzi a tutte ho fatte sono state alle persone che vi amano veracemente, e a Made Cicognara la prima. Le due lettere che vi acchiudo son sue, l'una delle quali in data dello scorso mese rimaneva oziosa presso di lei per non sapere la vostra direzione. Ho sempre avuto cara la compagnia di questa amabile donna, ma l'udirla parlare di voi, come fa, col vero trasporto dell' ammirazione e dell' amicizia me l'ha renduta carissima. Le ho raccontato il contegno tenuto da Moscati con voi al momento che tornaste in Milano, sul quale aveva già da Simonde udito qualche dettaglio[1]. L'aneddoto non le ha fatto veruna specie, bensì la pazienza vostra nel tollerarlo, nel che io ho presa tutta la colpa sopra di me, perchè realmente fu a solo riguardo mio che voi dissimulaste nobilissimamente il giusto vostro risentimento. Ma udite ultima prova del falso carattere di quest' uomo. Vi ho scritto più volte, che egli non mi aveva mai onorato di sua riposta sul noto affare. Tornato io in Milano mi sono immediatamente recato da lui per intendere le ragioni di quest' arcano, potendo stare, ch' egli mi avesse dato riscontro, e che la sua lettera si fosse perduta. Il credereste? Ha ricusato di ricevermi, col pretesto ch' era occupato. Occupato! allorchè trattasi di rivedere dopo due mesi di lontananza un amico, un collega... Sono uscito dalle sue soglie con un fremito di sdegno e d'orrore, e ne sono uscito per non vi porvi il piede mai più. Col corriere di domani informerò di tutto Talleyrand e Marescalchi, e farò loro conoscere l'effetto delle

1. Je ne sais ce qui s'est passé entre Mme de Staël et Moscati pendant le second séjour de celle-ci à Milan. Elle écrit seulement, peu de jours avant son départ (XVII) : « Le soir j'ai vu Melzi et Moscati : ce dernier m'a promis de vous engager à venir à Coppet; je lui ai montré un retour d'amitié vrai, parce qu'il reste ici, parce qu'il peut vous parler de moi. » Elle dit aussi (XIX) qu'elle s'est aperçue qu'il n'est qu'un ambitieux sans cœur. Mais elle est beaucoup plus explicite sur les causes de la brouille entre Moscati et Monti. De ses lettres (spécialement XXIII, XXV, XV, G. S., XVI G. S.) il résulte que Monti avait désiré obtenir la fonction d'inspecteur des études (S. XV. G. S.), que Moscati, investi d'une fonction analogue (voir M, II, note), en avait pris ombrage. Elle conseille à Monti d'éviter de rompre tout à fait avec Moscati, et de ne pas compter sur Talleyrand. Il est probable qu'entre cette lettre (du 12 août) et la réponse de Mme de Staël du 28 (XV. G. S.), Monti dut écrire une autre lettre, où il disait quel était ce « colpo più iniquo » : le retrait de la pension dont il jouissait comme professeur à l'Université de Pavie en congé; car son amie lui répond (XV, G. S.) qu'elle ne croit pas que cette pension lui soit ôtée.

loro racommandazioni. Ho in seguito penetrato che egli medita un colpo più iniquo per rovinarmi. Ma taccio perora questa scoperta, perchè non è che un sospetto. Tremo però nel considerare che il primo principio dell' uomo cattivo si è di nuocere quanto mai puossi a coloro, coi quali si ha qualche torto, e costui può nuocermi sommamente, perchè ne ha pronti i mezzi, e la volontà. Prevedo un tempo nel quale deposto ogni riguardo ed orgoglio potrò senza ripugnanza accettare le offerte e i soccorsi dell' amicizia, finchè il tempo ripari le ferite della perfidia, e mi vendichi.

Entra in questo punto nella mia stanza il Sig^r^ Fortis, e mi reca la vostra brevissima dei 24 Luglio[1], e la cambiale di *60* Luigi sopra il Sig^r^ La-baume, e il pazzo articolo di Kotzebue. Dopo tutto ciò che vi ho scritto nell' ultima mia[2], dopo il sagrificio che vi ho fatto della mia volontà, dopo le tante prove, che mi avete date dei puri e santi principj che vi movono ad essere meco splendida e generosa sarebbe villania e superbia il rifiutare il vostro mandato, e temer compromessa la mia delicatezza. Accetto dunque il vostro dono come dalle mani d'una sorella, e questo nome, del quale mi avete comandato di far uso e tesoro nell' avvenire, questo nome mi accheta in core ogni scrupolo. E se la vostra bontà, la vostra amicizia rifiuta ogni espressione di ringraziamento, e di gratitudine, io farò anche in questo forza al mio cuore già tutto vostro e per sempre. Quanto al pazzo K... stupisco come in Germania si permetta la pubblicazione di queste letterarie abbominazioni. Non vi sono ospedali? Non vi sono fruste? non vi sono pietre per lapidarlo?

Dopo aver molto vagato col pensiero nell' istoria antica e moderna, onde fissare il soggetto della tragedia, che ho preso impegno di scrivere[3], mi sono arrestato sopra Germanico, e ne

1. S. XII, G. S.

2. Non retrouvée. Est-ce celle à laquelle Mme de Staël répondait le 24 août (XIV, G. S.) : « Si M. la Beaume croit quelque chose, c'est que je vous ai prié de faire faire une traduction de *Delphine* à Milan, c'est ce que j'ai dit à mon banquier — et que vous avez bien voulu avancer la somme nécessaire pour cela — et s'il vous a regardé c'est que vous êtes un homme très célèbre. »

3. Sur les instances de Mme de Staël. Celle-ci répond le 18 août (XXXII) : « Si vous avez choisi *Germanicus,* j'aimerai ce sujet, mais d'abord, je ne trouve pas qu'il prête

ho già disposto il piano presso che tutto, riserbandomi di comunicarvelo personalmente, e di dar mano all' esecuzione quando sarò al vostro fianco. Ho letto i *Templarj*[1] e vi ho trovato di gran belle cose, e molte idee fine e sentite. Vi ringrazio adunque di questo dono, e degli altri libri che mi avete mandati, e che per anco non ho avuto tempo di leggere. Mi si scrivono da Parigi le gare che sono nate sulle traduzioni della mia Visione, dico quella di Carriot de Nisas, e l'altra di M. Deschamps, e che il primo ne ha presentata a S. M. una magnifica edizione in pergamena. Voi sapete il mio parere sull' una e sull' altra, e certamente se i Francesi vorranno giudicare del mio lavoro sulla traccia di quelle due traduzioni, io mi reputo sconosciuto e perduto. So che Nizas ne ha preparato un superbo esemplare per mandarmelo. Dio mi liberi da questa cortesia, e dall' imbarazzo di dovergli rispondere. Ciò vi sia detto in tutto segreto. Addio.

XXXII[2]

Voi dormite ancora un sonno profondo, mentre io col dolore della separazione nel core vi scrivo questo congedo. Dopo avervi lasciata sono stato cento volte sul punto di romper il mio proponimento, e venir di nuovo a gustare la dolce tristezza dell' ultimo addio. Ma... la solita mia *ragione* mi ha legato alla compagnia, ed ha distrutto gl' interessi del cuore.

Dite a Benjamin, che in grazia del suo rammarico del non avermi veduto jeri sera gli perdono la crudele riservetezza con cui mi ha trattato in questi due giorni, ditegli che io voglio essere amato da lui, e che pongo un prezzo assai grande alla sua benevolenza, e ch' egli è un ingrato se non me l'accorda.

à votre talent lyrique. Un sujet moins politique aurait permis des couleurs plus poétiques ; un sujet italien aurait développé ce que vous avez d'éloquence patriotique, et dans ce genre aussi vous êtes admirable, etc. »

1. Les *Templiers* de Raynouard. Mme de Staël lui en annonçait l'envoi dans XXII. Elle lui envoya aussi (XXVI) le *Paradis perdu* traduit par l'abbé Delille, — le poème d'Esménard : le *Navigateur*, — un recueil de vers de Parny (XI, G. S.).

2. Sans date, mais certainement du 18 novembre 1805, le jour où Monti quitta Mme de Staël après son séjour à Coppet.

Vi ringrazio della Lettera per il principe di Baviera[1]. Abbracciatemi Schlegel, e Prospero[2], e ricordatevi spesso del vostro Monti.

XXXIII

Losanna, 18 X^mbre[3] alle 8 della sera.

Nell' arrivare a Losanna intendo che Venturi è andato in Italia, e so realmente che ne avete chiesto il permesso al Vicerè, il quale per altro non gli aveva concesso che pochi giorni. Bisogna dunque pensare ad altro mezzo per inviarmi le vostre lettere a Monaco, e il migliore parmi quello del vostro Banchiere, a cui non possono mancare corrispondenti in quella città.

Quì si soffre un gran freddo. Che sarà in Germania, e sopra corpi italiani?

Ho lasciato in partendo un biglietto alla Locanda delle Bilance[4]. Salutate gli amici, ed amatemi.

P.-S. — Caprara, Porro e Somaglia presenti vi fanno mille saluti.

A Madame la baronne de Staël d'Holstein, à Genève.

J. LUCHAIRE.

1. Le voyage de Monti en Allemagne avec la députation chargée de féliciter Napoléon de ses dernières victoires, qui devait avoir lieu en décembre, était dès lors décidé. La députation devait trouver l'empereur à Munich (S. XXVII). Monti revint d'Allemagne à Milan le 16 janvier. Mme de Staël écrivait à Meister le 12 novembre : « Monti m'est revenu tout enchanté de vous, ce que je conçois; mais même enchanté de Berne, qu'il trouve très supérieure à Genève... » Et plus loin : « Monti repart pour l'Italie samedi. » (Lettres inédites de Mme de Staël à Henri Meister, publiées par MM. Usteri et Ritter, Paris, Hachette, 1903, p. 188.)

2. Le jeune Prosper de Barante, fils du préfet du Léman.

3. Réellement, le 18 novembre.

4. Évidemment le billet précédent.

QUESTIONS D'ENSEIGNEMENT

AGRÉGATION ET CERTIFICAT D'APTITUDE D'ITALIEN

PROGRAMME DES CONCOURS DE 1907.

N. B. — Les auteurs dont le nom est précédé d'un astérisque constituent le programme du *Certificat*.

I. *Périodes et questions.*

1. Formation de la poésie lyrique savante au XIIIe siècle : langue, métrique, inspiration.
2. Vie morale de Florence au XIVe siècle.
3. Le réveil de l'esprit national en Italie, de 1815 à 1840.

II. *Auteurs.*

1. *Dante, les poésies contenues dans les vingt-sept premiers chapitres de la *Vita Nuova*.
2. E. Marcucci, *Crestomazia di prose del Trecento* (extraits de sainte Catherine de Sienne, de Lapo Mazzei, des trois Villani).
3. Poliziano, *l'Orfeo*.
4. *Varchi, *Istoria fiorentina*, l. IX.
5. P. Aretino, *l'Orazia*.
6. *Baretti, extraits de la *Frusta letteraria* et des *Lettres familières*, éd. Menghini (Florence, Sansoni).
7. *G. Leopardi, *All' Italia; Ad Angelo Mai; Bruto minore; la Ginestra*.
8. *A. Manzoni, *I Promessi Sposi,* ch. XXI-XXVIII inclus.

N. B. — Les candidats devront, au cours des épreuves orales, justifier de connaissances précises sur les rapports de l'italien avec le latin.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES SUR LES AUTEURS[1] INSCRITS AUX PROGRAMMES D'AGRÉGATION ET DE CERTIFICAT *(1907)*.

DANTE, les poésies contenues dans les vingt-sept premiers chapitres de la *Vita Nuova*.

Éditions. — Parmi les éditions commentées, les plus connues et toujours les plus utiles sont celles qui sont dues à MM. A. D'Ancona (Pise, 1885) et T. Casini (Florence, 1890). Une édition récente, publiée par M. G. Melodia (Milan, Vallardi, 1905), a mis le commentaire au courant de toutes les interprétations proposées en ces dernières années.

Ouvrages à consulter. — Outre ceux qui ont été signalés dans ce *Bulletin* (t. IV, 1904, p. 332-333), nous signalerons parmi les ouvrages récemment parus :

V. Rossi, Il « Dolce stil nuovo » (dans le volume *Le opere minori di Dante Alighieri*, Florence, Sansoni, 1906).

E. Proto, *Beatrice beata*, Prato-Firenze, 1906 (extrait du *Giornale dentesco*, 1906, quad. II).

L'article de F. Flamini, *Dante e il dolce stile*, est publié maintenant dans son récent volume *Varia, pagine di critica e d'arte*, Livourne, 1905.

E. MARCUCCI, *Crestomazia di prose del Trecento* (extraits de sainte Catherine de Sienne, de Lapo Mazzei, des trois Villani).

Les Villani.

Éditions. — Pour le texte comme pour le commentaire des morceaux des Villani, de sainte Catherine et de Ser Lapo Mazzei mis au programme, l'édition classique de Marcucci, *Crestomazia di prose del Trecento,* n'est d'aucune valeur. On a fait en Italie le projet d'une grande édition critique de la Chronique des frères Villani ; mais il semble qu'elle ne soit pas encore près de voir le jour. La moins médiocre édition complète est toujours celle de Gherardi-Dragomanni, Firenze, Coen, 1844-47, en 7 vol.

Ouvrages à consulter. — G. Milanesi, *Documenti riguardanti Giov. Villani*, dans *Archivio Storico Italiano*, nuova serie, t. IV, parte I (1856), p. 3 et suiv.

G. Arias, *Nuovi documenti su G. Villani*, dans *Giorn. Stor. d. lett. ital.*, XXXIV, p. 383.

1. Le *Bulletin* publiera ultérieurement des notes bibliographiques sur les *Périodes et questions* portées au programme d'agrégation.

G. Volpi, *Il Trecento*, Milan, Vallardi, 1898.

Pour le commentaire du passage sur la bataille de Bénévent :

Cadier, *Essai sur l'administration du royaume de Sicile sous Charles Ier et Charles II d'Anjou*, Paris, 1891 (Bibl. des Écoles françaises d'Athènes et de Rome, fasc. 59).

Pour le passage sur la bataille de Courtrai :

Funck-Brentano, *Mémoire sur la bataille de Courtrai*, dans Mémoires présentés par divers savants à l'Académie des Inscriptions (X, 1893, p. 235-326).

Sainte Catherine de Sienne.

Éditions des lettres. — N. Tommaseo, Firenze, Barbèra, 1860, 4 vol.

Voir sur le texte et les manuscrits des lettres l'article de Michieli dans la *Rassegna bibliografica della lett. ital. (Pise)*, t. X, p. 230.

Ouvrages à consulter. — A. Capecelatro, *Storia di S. Caterina da Siena* (Firenze, Barbèra e Bianchi, 1858).

E. Gebhart, *Moines et Papes*, Paris, Hachette, 1896.

Ser Lapo Mazzei.

Édition. — Lettere d' un notaro a un mercante del secolo XIV con altre lettere e documenti, ed. Cesare Guasti (Firenze, Le Monnier, 1880, 2 vol.).

Ouvrages à consulter. — Le *Proemio* de C. Guasti, édition citée.

A. D'Ancona, *Due antichi fiorentini*, dans *Varietà storiche e letterarie*, Milan, Treves, 1885, t. II, p. 189.

ANGELO POLIZIANO, *L'Orfeo.*

Éditions. — L'édition de la *Collezione Diamante* (Florence, Barbèra), due aux soins de M. Carducci (1863), est entièrement épuisée. Le texte le plus maniable est celui qui a été publié par M. T. Casini (Florence, Sansoni, 1885).

Ouvrages à consulter. — L'introduction de M. Carducci dans l'édition ci-dessus mentionnée, et, en dehors des ouvrages généraux sur le XVe siècle (V. Rossi, Ph. Monnier) :

I. Del Lungo, *Florentia*, Florence, Barbèra, 1897.

A. D'Ancona, *Le origini del teatro italiano*, Turin, 1891, 2 vol.

B. VARCHI, *Storia fiorentina*, l. IX.

Éditions. — *Storia fiorentina* di B. Varchi, ed. Gaetano Milanesi, Firenze, Le Monnier, 1857, 3 vol. *(Bibl. nazion. economica)*.

Ouvrages à consulter. — Guido Manacorda, *Benedetto Varchi, l' uomo, il poeta, il critico* (Pisa, Nistri, 1903, dans les *Annali della Scuola Normale di Pisa*.)

F. Flamini, *Il Cinquecento*, Milan, Vallardi, 1901.

Michele Lupo Gentile, *Sulle fonti della Storia fiorentina di B. Varchi* (Sarzana, Costa, 1906).

Pour le commentaire du livre IX de la *Storia*, voir Perrens, *Histoire de Florence depuis la domination des Médicis jusqu'à la chute de la République*, Paris, Quentin, 1888, 3 vol.

Bernardo Segni, *Istorie fiorentine dall' anno 1527 al 1555* (ed. Gargani, Firenze, Le Monnier, 1859).

Et, en particulier pour le chapitre 29 : P. Villari, *Le Origini del Comune di Firenze*, au t. I de : *I Primi due secoli della Storia di Firenze,* Florence, Sansoni, 1893.

Pietro Aretino, *L'Orazia.*

Édition. — La *Biblioteca economica Sonzogno* (Milan) contient un volume des comédies et de la tragédie de l'Arétin (n° 25).

Ouvrages à consulter. — C. Bertani, *P. Aretino, la vita e le opere*, Roma, Loescher, 1901.

F. Neri, *La tragedia italiana del Cinquecento,* Florence, 1904 (dans les *Pubblicazioni del R. Istituto di Studi superiori di Firenze*).

G. Baretti, Extraits de la *Frusta letteraria* et des *Lettres familières*, éd. Menghini (Florence, Sansoni).

Éditions. — Les *Scritti scelti* a cura di M. Menghini (Firenze, Sansoni, 1897) sont une édition recommandable pour le texte comme pour le commentaire (voir le compte rendu dans le *Giornale Storico della letteratura italiana,* 1898, t. XXXI, p. 146).

On trouvera le texte complet de la *Frusta letteraria* dans l'édition Serena (Milan, 1897). Cf. *Giorn. Stor. d. Lett. it.*, 1897, p. 503.

Voir la bibliographie des œuvres complètes dans L. Piccioni, *Saggio di bibliografia Barettiana* dans *Studî e ricerche intorno a G. Baretti.*

Ouvrages à consulter. — T. Concari, *Il Settecento* (dans *Storia letteraria d'Italia*, collezione Vallardi, Milano), p. 230-236.

L. Piccioni, *Studî e richerche intorno a G. Baretti*, Livorno, 1899. Cf. *Rassegna bibliografica della letteratura italiana*, 1899.

Pour le commentaire de la *Frusta letteraria :*

L. Morandi, *Voltaire contro Shakespeare*, *Baretti contro Voltaire*, Città di Castello, Lapi, 1884.

G. Sanesi, *Baretti e Goldoni,* dans la *Rassegna Nazionale*, vol. LXIX, 16 fév. 1893.

Pour le commentaire des *Lettere familiari*, consulter :

Umberto Cosmo : *Gius. Baretti e José Francisco de Isla*, dans le *Giorn. Stor. di lett. it.*, 1905 (t. XLV), p. 193 à 314.

L. Morandi, *Episodii della vita del Baretti a Londra*, dans *Nuova Antologia*, 1883, fasc. IV.

G. Leopardi, *All' Italia; Ad Angelo Mai; Bruto minore; la Ginestra.*

Éditions. — *Canti*, ed. Straccali, Firenze, Sansoni, 1892. *Scritti letterari* ordinati da G. Mestica, Firenze, Le Monnier, 1899, 2 vol.

Pensieri di varia filosofia e di bella letteratura, Firenze, Le Monnier, 1898-1900, 7 vol.

Ouvrages à consulter. — Carducci, *Degli spiriti e delle forme nella poesia di G. Leopardi,* Bologne, 1898.

G. Mestica, *Studî leopardiani*, Firenze, Le Monnier, 1901.

B. Zumbini, *Studî sul Leopardi*, Firenze, Barbèra, 1902-1904, 2 vol.

Pour le commentaire des *Canzoni all' Italia* et *ad Angelo Mai :*

G. Carducci, *Le tre canzoni patriottiche di G. Leopardi (ibidem).*

Pour le commentaire de *la Ginestra :*

M. Losacco, *Per gli antecedenti della Ginestra*, dans *Giornale Storico della letteratura italiana*, XXVIII (1896), p. 289 et suiv.

G. Mestica, *Alle falde del Vesuvio* (*Rivista d'Italia*, mai 1901).

A. Manzoni, *I Promessi Sposi,* ch. XXI-XXVIII inclus.

Éditions des *Promessi Sposi* et étude du texte. — P. Petrocchi a donné une édition des *Fiancés* avec toutes les variantes des deux éditions de 1825 et 1840 et un abondant commentaire (Florence, Sansoni, 1893-1902).

Brani inediti dei Promessi Sposi per cura di Giovanni Sforza, Milano, Hoepli, 1905.

D'Ovidio, *Le Correzioni a Promessi Sposi e la questione della lingua*, 3e éd., Napoli, Morano, 1890.

Biographie et critique générale. — G. Mazzoni *L'Ottocento* (*Storia letteraria*, Vallardi).

A. Graf, *Foscolo, Manzoni, Leopardi*, Turin, Loescher, 1898.

G. Negri, *Commenti critici ed estetici dei Promessi Sposi*, Milano, Tip. Salesiana, 1903-4.

Commentaire. — C. Cantù, *La Lombardia nel sec.* XVII (1832).

Tommasini Mattiucci, *Don Abbondio e i ragionamenti sinodali di F. Borromeo*, Città di Castello, Lapi, 1904.

A. Graf, *Perché si ravvede l' Innominato*, dans *Foscolo, Manzoni, Leopardi.*

Fr. D'Ovidio, *Due parole sull' Innominato*, dans *Illustrazione italiana*, 27 mai 1894.

CONCOURS DE 1906 ; SUJETS DE COMPOSITIONS

AGRÉGATION D'ITALIEN

THÈME. — Une séance au conseil des anciens à Carthage (G. Flaubert, *Salammbô*), depuis : « Puis les anciens se mirent à s'interroger..., » jusqu'à : « ...que tu prennes le commandement général des forces puniques. »

VERSION. — Perchè Benedetto Varchi si accinse a scrivere la sua storia fiorentina (Varchi, *Storia fiorentina*, proemio).

DISSERTATION ITALIENNE. — Fino a che punto l'epiteto di *austero* che gli Italiani sogliono dare al Parini vi pare addirsi all' autore del *Giorno?*

DISSERTATION FRANÇAISE. — Dans ses discours : « *Dello Svolgimento della Letteratura nazionale,* » M. Giosuè Carducci a entièrement passé sous silence la part d'influence que d'autres critiques reconnaissent au mouvement franciscain dans les premières manifestations de la littérature italienne.

On discutera l'importance de cette lacune, en indiquant, s'il y a lieu, la place occupée par saint François et son enseignement dans les œuvres les plus connues du XIIIe et du XIVe siècle.

CERTIFICAT D'APTITUDE A L'ENSEIGNEMENT DE L'ITALIEN

COMPOSITION FRANÇAISE. — Tite-Live dit au sujet de son histoire : « En écrivant les choses d'autrefois, mon âme devient antique. » Appliquer ce principe à la critique littéraire, et démontrer qu'on ne peut comprendre et goûter une œuvre passée qu'en se dégageant le plus possible des préoccupations modernes. Examiner si cette règle ne comporte pas quelques réserves.

COMPOSITION EN LANGUE ITALIENNE. — Analizzar il carattere del *giovine signore* descritto dal Parini nel *Giorno*.

THÈME. — Lettre de Diderot à Mlle Volland, 23 août 1759, depuis : « Il était à peu près six heures... » jusqu'à : « ...pour vous donner un peu d'air et d'espace? » (plusieurs coupures).

VERSION. — Massimo d'Azeglio, *Ettore Fieramosca,* chap. VIII, alinéas 2, 3 et 4 (depuis : « Sopra uno scoglio... », jusqu'à : « ...il fervore di una caldissima preghiera. »

BIBLIOGRAPHIE

M. Rigillo, *Paolino e Polla, poemetto drammatico giocoso del sec.* XIII *di* **Ricardo da Venosa**. Trani, V. Vecchi, 1906; un vol. in-12 de 409 pages.

M. Rigillo vient de rééditer un petit poème latin du Moyen-Age qu'Edelestand du Méril avait déjà publié en 1854, d'après trois manuscrits, dans ses *Poésies inédites du Moyen-Age* (p. 374-416), sous le titre de *De Paulino et Polla libellus*. Ce poème, écrit en distiques, et comprenant 1118 vers, ne manque pas d'un certain agrément : comme nous ne savons rien de l'auteur que son nom de *Richardus,* on a pu sur la question d'attribution hésiter entre le XIIIe et le XVe siècle. C'est pour la première de ces dates que s'est décidé M. Rigillo, et il allègue d'assez bonnes raisons à l'appui dans une copieuse introduction de cent pages, où il s'efforce de faire ressortir en même temps que *Paolino e Polla* ne serait rien moins qu'une sorte de chaînon intermédiaire entre la comédie antique, celle de Plaute ou de Térence, et la comédie de mœurs moderne, infiniment plus complexe. Quant au poème lui-même, le nouvel éditeur l'a illustré par un commentaire perpétuel et des rapprochements de toute sorte ; il en a enfin donné une version italienne qui paraît être d'une élégante fidélité. C'est là, en somme, une édition faite avec beaucoup de soin, et l'on pourrait presque dire avec amour.

E. BOURCIEZ.

Enrico Proto, *Beatrice beata*. Prato-Firenze, Passerini, 1906 ; 106 pages, in-16.

Cette étude, publiée dans le *Giornale Dantesco,* et prélude d'une autre dissertation, sur la Béatrice allégorique de la Divine Comédie, annoncée dans les dernières lignes, n'est guère moins utile au commentaire littéral qu'à l'interprétation toujours si difficile de la *Vita Nuova*. On y trouvera notamment une intéressante discussion sur les vers 26-28 de la Canzone *Donne che avete intelletto d'amore,* sur l'obscur passage du chapitre 28, où Dante dit qu'il ne pourrait louer Béatrice qu'en se louant lui-même, et surtout sur la « mirabile visione » du chapitre 42. M. Proto réagit contre la tendance fort naturelle des critiques qui croient apercevoir entre la Béatrice de la *Vita Nuova* et celle de la

Commedia des relations beaucoup trop étroites et trop précises : il ne faut pas oublier qu'en écrivant les dernières lignes de la *Vita Nuova* Dante n'avait certainement pas encore conçu le plan de la *Commedia*. Rien de plus juste, mais M. Proto va peut-être un peu loin lorsqu'il s'applique à ramener la *Vita Nuova* à une simple adaptation des légendes hagiographiques chères au Moyen-Age, sans aucune intention allégorique. L'avantage de sa méthode est de nous mettre sous les yeux un grand nombre de ces légendes qu'il a eu la patience de comparer; ainsi ressort de mieux en mieux l'étroite dépendance de Dante par rapport à la littérature la plus oubliée du Moyen-Age : il ne se détache de son temps que par son génie. Voilà qui est bien ; mais on a envie de citer à M. Proto notre dicton : comparaison n'est pas raison. Il a beau retrouver dans les légendes des saints tous les éléments essentiels du récit de la *Vita Nuova*, il ne prouve pas que Dante n'y a pas mis une idée de plus! Et que deviendraient les caractères, tant de fois analysés, des *Rime nuove*, s'il n'y fallait voir que la glorification mystique d'une sainte, indépendamment de toute signification allégorique?

HENRI HAUVETTE.

L'abbé P. Richard, *Les Origines de la Nonciature de France*. — I. *Nonces résidants avant Léon X, 1456-1511* (extrait de la *Revue des Questions historiques*, juillet 1905); in-8° de 47 pages. — II. *Débuts de la représentation permanente sous Léon X, 1513-1521* (extrait de la *Revue des Questions historiques*, juillet 1906); in-8° de 71 pages.

Il est impossible de fixer une date précise à l'institution de la nonciature; ce n'est pas d'un seul coup que les missions temporaires et limitées des légats se changèrent en missions d'un intérêt général, confiées à des agents en résidence; cette transformation mit plus d'un demi-siècle à s'accomplir; M. l'abbé Richard, dans le premier des deux mémoires dont nous venons d'énoncer le titre, s'est attaché à en suivre pas à pas tous les progrès. D'après lui, il faut rechercher l'origine de la nonciature permanente dans la multiplicité croissante et dans l'importance particulière des affaires en négociations entre la France et la cour de Rome, au XVe siècle, et aussi dans la prédication incessante de la croisade contre le Turc. « Les premiers nonces qui résidèrent réellement chez nous furent les commissaires de la croisade. » On ne trouve pas d'ambassade qui, par la variété des affaires traitées, puisse mériter l'appellation de « nonciature », avant celle de Stefano Nardini, archevêque de Milan, sous le pontificat de Paul II (avril 1467–juin 1468). Sixte IV est le premier pape qui ait tenté d'établir en France des agents ordinaires, chargés de la généra-

lité des affaires; mais ses successeurs immédiats se montrèrent peu disposés à suivre son exemple : Innocent VIII et Alexandre VI attendirent l'un trois ans, l'autre deux ans avant de se faire représenter en France. Alexandre VI, toutefois, essaya, vers la fin de sa vie, d'assurer la régularité de ses relations diplomatiques avec notre pays, et il eut auprès de Louis XII, de 1500 à 1503, un véritable nonce à demeure, Giovanni Ferreri, le premier qui ait reçu un traitement fixe. Peu à peu, par la force même des circonstances, qui prolongeaient au delà des prévisions les séjours des ambassadeurs pontificaux, la nonciature s'organisait. Jules II en consacre un des éléments : l'obligation de résider auprès du monarque et de le suivre dans tous ses déplacements. Le fait que la nonciature de France, après Pierre le Filleul, resta quelque temps sans titulaire, en 1507, pouvait déjà être considéré comme anormal. A la mort de Jules II, il ne manquait plus à la nonciature de France, pour être définitivement organisée, qu'un élément, essentiel il est vrai, à savoir la succession régulière et ininterrompue des agents.

Comment cette dernière condition se trouva remplie sous Léon X, c'est ce que M. l'abbé Richard expose très clairement dans la seconde de ses brochures.

Sans parler du cardinal Bibbiena, envoyé extraordinairement auprès de François Ier en qualité de légat *a latere* (1518-1519), ou d'agents de moindre importance, tels que Roberto Acciairoli (1513-1514), Francesco Pandolfini (1514-1515), Latino Benassao (1516-1517), Léon X n'eut en France que trois représentants avec le titre de nonce, lesquels se succédèrent sans interruption. — C'est d'abord le célèbre humaniste et homme d'État Lodovico di Canossa, évêque de Tricarico, puis de Bayeux (1514-1517), qui, malgré une grande situation et un talent incontestable, remporta en France peu de succès diplomatiques. — C'est ensuite Giovanni Stafileo, évêque de Sebenico en Dalmatie, qui fit un long séjour parmi nous (1517-1521), et dont les débuts furent assez heureux; sans doute il aurait joué, comme diplomate, un rôle plus considérable encore, si sa nonciature n'avait été, en quelque sorte, traversée et rejetée pour quelque temps dans l'ombre par la légation solennelle de Bibbiena. — Enfin, conjointement à Stafileo, puis seul, Giovanni Ruccellai, plus poète et homme de lettres que diplomate (1520-1521), qui eut la mauvaise fortune d'arriver à un moment où les rapports entre le roi de France et le pape étaient déjà très tendus, et eut un rôle un peu effacé.

Sur ces différents personnages, sur la nature de leurs missions, sur les multiples négociations auxquelles ils présidèrent ou participèrent, M. l'abbé Richard apporte quantité de renseignements nouveaux et précis, puisés aux sources les plus diverses. Nous avons, dans ce second mémoire, une histoire très documentée de la nonciature de

France pendant une période de neuf années, féconde en événements importants. L'auteur, ici comme ailleurs, a montré une remarquable aptitude à traiter les questions, souvent si complexes et délicates, d'histoire diplomatique; il a su démêler, avec dextérité, les fils embrouillés de ces intrigues qui se nouaient sans cesse entre la France et le Saint-siège, qu'il s'agit de la préparation de la croisade, avec toutes ses conséquences politiques, de la candidature de François I[er] à l'Empire, ou de l'affaire si ardue de la légation « nationale » de France.

On peut dire qu'avec le pontificat de Léon X, est close la période des « origines » de la nonciature en France; cependant, cette institution n'a pas reçu encore son caractère définitif. Elle est, sous Léon X, trop laïque dans son objet; ce sera la tâche des papes suivants de lui assigner un rôle moins séculier, un but plus élevé et plus digne, en somme, de la papauté elle-même.

L. AUVRAY.

Amalia Giordano, *La dimora di Vittoria Colonna a Napoli.* Naples, Tip. Melfi e Joele, 1906; in-16, 175 pages.

Ce consciencieux mémoire a pour objet d'éclaircir un chapitre mal connu de l'existence de Vittoria Colonna, les années qu'elle passa à Naples, et surtout à Ischia, lors de son mariage et au début de son veuvage, ainsi que les relations qu'elle entretint alors avec les lettrés napolitains. Il n'est pas sûr que les renseignements nombreux, mais un peu indigestes et trop souvent de seconde main, collectionnés avec une patience méritoire par M[lle] A. Giordano, épuisent le sujet; la rédaction de ce travail, en particulier dans les notes (indications bibliographiques), révèle une inexpérience qui désarmerait, si elle n'était pas de nature à mettre le lecteur en défiance. On trouvera néanmoins dans cette étude une série de digressions historiques ou littéraires sur le milieu napolitain, à l'époque où y vécut V. Colonna, qui ne manquent pas d'intérêt; ces notes seront d'autant plus utiles, d'ailleurs, qu'on prendra plus de soin de les vérifier rigoureusement.

H.

Antonio Padula, *Camoens Petrarchista.* Napoli, Società Luigi Camoens, 1904; 72 pages.

L'influence de Pétrarque ne se borna pas à l'Italie; elle se propagea à travers l'Europe et s'étendit jusqu'à la *Occidental praia lusitana.* Une nouvelle preuve de cette diffusion du *Pétrarquisme* nous est fournie par M. Antonio Padula, secrétaire de la Société *Luigi Camoens,* de Naples, et l'un des promoteurs les plus ardents du mouvement *lusophile* dans son pays.

Camoens n'est pas seulement l'auteur des *Lusiadès,* il mérite de figurer à côté des plus grands poètes lyriques. A Mozambique, pendant qu'il revoyait et corrigeait son épopée, il recueillait aussi ses poésies amoureuses et intimes qui couraient manuscrites depuis longtemps. Il les réunissait plus tard sous le titre de *Parnaso* et les accompagnait d'un commentaire, selon la mode du temps. Mais la fortune, qui ne lui fut jamais clémente, lui fit, cette fois encore, sentir sa malignité. Les *Lusiades* avaient failli périr dans un naufrage, le *Parnaso,* au moment d'être publié à Lisbonne, fut dérobé au malheureux poète et ce larcin rendit encore plus tristes les dernières années de son existence. D'innombrables et médiocres plagiats eurent lieu; mais après sa mort, de pieux amis, servis par des éditeurs dévoués, commencèrent un travail de recherches et de critique qui a duré jusqu'à nos jours. Le *Parnaso* peut être considéré comme reconstitué dans ses parties essentielles; il comprend des sonnets, des *canzoni,* des odes, des élégies, des églogues, quelques sextines et octaves. La meilleure édition actuelle, pourtant encore imparfaite, est comprise dans les œuvres complètes de Camoens, publiées en 1873-74 à Oporto, par les soins de Theophilo Braga, dans la *Bibliotheca de actualidade.* Il faut ajouter pour l'étude spéciale qui a occupé M. Padula la traduction presque intégrale des *Triomphes* de Pétrarque — traduction qui a été rejetée par Braga et qu'il faut aller chercher dans la splendide édition du vicomte de Juromenha (Lisboa, Imprenta Nacional, 1860-1870). M. Padula l'attribue sans hésiter à Camoens et il en cite de longs extraits.

Voyons maintenant quelle est l'originalité de Camoens poète lyrique et examinons dans quelle mesure il a imité Pétrarque.

Au XVIe siècle, on trouve en Portugal deux écoles, ou, pour mieux dire, deux styles poétiques (voir : Braga, *Camões e o sentimento nacional*). Le premier, considéré, en raison de son antiquité, comme national et populaire, comprenait les *Redondilhas* de l'école espagnole, était particulièrement goûté par les grands seigneurs et les dames de la Cour et par les improvisateurs. Le second, appelé style italien, passait pour une innovation contraire au génie de la race; il essayait d'implanter en Portugal des formes métriques inconnues, comme l'hendécasyllabe, et imprimait aux *canzoni,* odes, élégies, un idéalisme philosophique trop élevé pour le peuple et pour les courtisans; il était bien accueilli et cultivé par les gens de Lettres et par les humanistes.

Entre ces deux écoles opposées, quelle place peut-on assigner à Camoens ?

Tout d'abord, on est frappé de l'imitation directe qu'il fait de Pétrarque; M. Padula nous fournit à ce sujet de nombreux et probants exemples. Pour montrer avec quelle fidélité Camoens reproduit

Pétrarque, il suffira de mettre sous les yeux du lecteur le sonnet suivant (original et traduction) :

Pétrarque : Sonnet I.

Voi ch' ascoltate in rime sparse il suono
Di quei sospiri ond' io nudriva il core
In sul mio primo giovenile errore,
Quand' era in parte altr' uom da quel ch' i' [sono;

Del vario stile, in ch' io piango e ragiono
Fra le vane speranze e' l van dolore,
Ove sia chi per prova intenda amore,
Spero trovar pietà, non che perdono.

Ma ben veggi' or, sì come al popol tutto
Favola fui gran tempo : onde sovente
Di me medesmo meco mi vergogno :

E del mio vaneggiar vergogna è 'l frutto,
E' l pentirsi, e 'l conoscer chiaramente
Che quanto piace al mondo è breve sogno.

Camoens : Sonnet 192.

Vos que escuitaes em rimas derramado
Dos suspiros o som que me alentava
Na juvenil idade, quande andava
Em outro em parte do que sou mudado;

Sabei que busca só do já cantado
No tempo em que eu temia ou esperava,
De quem o mal provou, que eu tanto amava,
Piedade, e naô perdâo, o meu cuidado,

Pois vejo que tamanho sentimento
Só me rendeu ser fabula da gente,
(Do que commigo mesmo me envergonho.)

Sirva de exemplo claro meu tormento,
Com que todos conheçam claramente
Que quanto ao mondo apraz he breve sonho.

Camoens eut sa Laure en Caterina d'Athayde qu'il célébra sous le nom de Natercia et qu'il avait aperçue, lui aussi, pour la première fois, dans une église, un vendredi saint. Cependant, même quand il imite, Camoens demeure personnel et vivant. Sa Natercia ne ressemble nullement aux femmes imaginaires chantées par le troupeau des *Pétrarquistes*. L'amour éprouvé par le poète est un amour vrai et profond, qui s'adresse à une femme réelle et qui lui arrache des plaintes émouvantes. Il a su concilier dans son lyrisme la naïveté et la fraîcheur de l'inspiration populaire avec la science et la préciosité du platonisme italien. S'il a plus spécialement imité Pétrarque, c'est peut-être parce qu'il a retrouvé en lui, sous une forme raffinée et savante, un peu de cette tendresse à la fois molle et passionnée que les Portugais ont appelée d'un joli nom intraduisible, la *saudade*.

Esta palavra saudade
Aquelle que a inventou
A primeira vez que a disse
Com certeza que chorou [1].

Cette gracieuse et touchante définition ne rappelle-t-elle pas les mots de Leopardi ?

Ahi! dal dolor comincia e nasce
L'Italo canto!

1. Cette parole *saudade*
Celui qui l'inventa
La première fois qu'il la dit
Certainement pleura.
(Alfonso Lopes Vieira.)

L'âme portugaise et l'âme italienne ne seraient-elles pas sœurs par le don divin des larmes ?... M. PAOLI.

Carlo Bertani, *Il Maggior poeta sardo, Carlo Buragna e il Petrarchismo del Seicento.* Milano, Ulrico Hoepli, 1905; 178 pages.

La Sardaigne n'a jamais bien connu la gloire des Lettres. Son plus grand poète — Carlo Buragna — fut un *Pétrarquisant* du XVIIe siècle. M. Bertani a raconté sa vie et analysé son œuvre dans une étude à la fois érudite et agréable. La première partie évoque le milieu : la Sardaigne misérable sous la domination espagnole, Naples où le père du jeune Carlo, Giovan Battista Buragna, dut se réfugier, à la suite de démêlés retentissants avec ses collègues du Conseil des avocats et avec l'archevêque de Cagliari. Il semble avoir été un caractère franc et loyal, mais légèrement brouillon et imprudent[1]. Persécuté en Sardaigne par un vice-roi espagnol, le duc de Montalto, il devint à Naples le protégé d'un autre vice-roi, le comte d'Oñate. Même à Naples il n'oublia pas sa pauvre et rude Sardaigne, car il parle en termes touchants de l'amour de la patrie qui croît avec l'éloignement et l'absence[2].

L'exil paternel fut un bonheur pour le futur poète : « A Cagliari, nelle miserrime condizioni in cui versavano nell' isola le lettere e le scienze, sotto una dominazione la quale colà appare maggiormente fautrice di ignoranza, nemica d'ogni movimento intellettuale, poichè era più facile mantenervi le tenebre per la lontananza dei centri di cultura e di nuove idee, a Cagliari il Nostro si sarebbe isterilito, perduto, o avrebbe, come altri, consacrati i suoi versi alle muse castigliane » (p. 41-42).

La seconde partie est une contribution précieuse à l'histoire du *Pétrarquisme* en Italie. S'élevant à des idées plus générales, M. Bertani examine la question de savoir si en Sardaigne, par exemple, le mauvais goût *(Il secentismo)* provenait de l'influence de Marino ou bien était un produit de la suprématie espagnole. Il n'y a pas de doute : « Il secentismo sardo non ha nulla a che fare col Marino e coi suoi discepoli, ma è figlio legittimo della dominazione spagnuola » (p. 149). L'imitation de Pétrarque fut une réaction en quelque sorte nationale,

1. L'auteur d'une *Histoire littéraire de la Sardaigne,* Siotto Pintor, s'exprime ainsi sur Buragna écrivain : « Mostrossi amatore schietto della verità. Fedele nel dipingere il carattere, l'indole di ciascuno, formò retto guidizio degli uomini. » Buragna apporta dans la vie ces habitudes de critique et d'investigation qui lui valurent de cruelles déconvenues.

2. Dans sa *Batalla peregrina,* il fait allusion à la « dulzura della patria ; porque cuando un hombre se halla ausente della, crece mayormente el afecto. » G. B. Buragna employait dans ses écrits l'idiome castillan ; il avait même *espagnolisé* son nom en celui de *Juan Baptista Buraña.*

et Buragna nous apparaît surtout comme un *Pétrarquiste.* Il n'évita pas toujours les vices littéraires de son temps, mais il sut garder une simplicité et une spontanéité rares pour l'époque. « Fra gli echi di una lirica altisonante noi ascoltiamo con piacere la sua voce sincera, la sua lirica placida e schietta » (p. 167).

Pour illustrer et justifier cet éloge de M. Bertani citons au moins un sonnet de Carlo Buragna[1]. Le motif n'en est pas nouveau, mais par le naturel du style et la grâce du sentiment on le dirait écrit trois siècles auparavant : c'est comme un écho lointain et affaibli de la voix qui chanta Laure[2].

Vago usignol, che co' giocondi accenti
L' aure addolcivi e queste selve intorno,
Come or le note del tuo canto adorno
Tacciono, o suonan sol meste e dolenti?

E non pur queste sì liete e ridenti
Campagne un tempo, ove piangendo io torno,
Cangiate in vista son, ma il cielo e il giorno
De l'usato sereno e lume spenti.

E questo fiume in suon flebile e roco
Par che si lagni e dica. — Ahi, che sparita
È la nostra soave e chiara luce! —

E a me, cui non so che qui pur conduce,
Quando io rimiro in sì diserto loco,
Par che pianga e mi chieda ov' ella è gita.

M. PAOLI.

Jules Marsan, *La pastorale dramatique en France, à la fin du* XVIe *et au commencement du* XVIIe *siècle.* Paris, Hachette, 1905; XII-526 pages (dont 15 planches).

Nous arrivons un peu tard pour parler de cette belle thèse, à laquelle les juges les plus compétents ont accordé des éloges mérités, et sans

1. Les vers de C. Buragna ne sont pas faciles à trouver et on nous saura peut-être gré d'en reproduire quelques-uns ; selon M. Bertani il n'existe qu'une seule édition des poésies de Buragna, et de cette édition publiée en 1683 à Naples, *a spese di Giacomo Raillard,* il n'a survécu qu'un seul exemplaire conservé à la Bibliothèque Universitaire de Cagliari.

2. Malgré la corruption générale du goût, C. Buragna avait préservé le sien de la contagion : il aimait Dante et Pétrarque, et son admiration remontait même par delà ces souverains génies jusqu'à Fra Jacopone. Il osait le préférer à Marino, au grand scandale de ses contemporains, comme on le relève dans une épître que lui adresse un poète napolitain, Antonio Muscettola.

Fra tanti pregi tuoi solo mi noia
Il vederti ostentar fuor di ragione
D'amar le vecchie e non le nuove cuoia;

Onde con ostinata opinione
Sol perché nacque pria ben trecent' anni
Lodi più del Marin Fra Jacopone.

doute la voix modeste du *Bulletin italien* ne saurait-elle plus y ajouter grand'chose. Toutefois nous avons, à diverses reprises, montré assez de sévérité à l'égard de certaines publications françaises où il était question de l'Italie à tort et à travers, pour ne pas nous sentir en devoir de dire combien, sous ce rapport, l'œuvre de M. Marsan est irréprochable. C'est le seul côté de son livre que nous ayons à considérer ici.

L'étude de la pastorale italienne y occupe naturellement une place appréciable : les deux premiers chapitres (Quelques éléments constitutifs de la pastorale italienne. — Les transformations de la pastorale italienne), et près de la moitié du cinquième (Les influences étrangères et le tempérament français) ; au total, de quatre-vingts à quatre-vingt-dix pages, sans parler des rapprochements nombreux avec des œuvres italiennes, dans les chapitres consacrés à la pastorale française.

Pour ce qui est des « antécédents » de son sujet, fort heureusement exposés dans les deux premiers chapitres, M. J. Marsan ne s'est pas contenté de lire et de résumer tout ce qu'il importait de connaître : il a tracé un tableau attrayant, animé, personnel par l'accent de sincérité qu'il a su y mettre ; c'est de l'excellente vulgarisation. Personne ne prendra ici ce mot pour une critique, car M. Marsan n'avait pas, sur ce point, à entreprendre des recherches originales : il déclare très légitimement lui-même (p. 5, note 2) qu'il ne peut « que signaler quelques problèmes et marquer les résultats acquis ». S'adressant au public français, qui n'est pas très au courant de ces questions, force lui était de guider ses lecteurs à travers une région qui leur est peu familière. Les pages très justes qu'il consacre à Sannazar, à Torquato Tasso, à Guarini, ne pourraient paraître un peu longues qu'à ceux qui ont fait ou sont en état de faire les mêmes lectures que M. Marsan ; mais elles répondent excellemment au but qu'il s'est proposé, et l'on voudrait que, pour chaque problème de littérature comparée, le public français eût toujours un guide aussi bien informé [1].

Il se mêle une part plus grande d'originalité aux pages 140-158, où est retracée l'importance de l'italianisme en France au XVIe siècle ; j'ai eu personnellement plaisir à trouver exposée, à propos des emprunts faits à Sannazar (p. 147-149), cette idée que l'influence réelle d'un auteur ne se mesure pas au nombre des menus larcins dont il a été victime, mais bien à ce qu'il sait communiquer aux autres de sa pensée et de son art. Le morceau sur la fortune de l'*Aminta* et du *Pastor fido* en France (150-158) me paraît de tous points excellent,

1. Il faut rendre hommage à la correction avec laquelle sont cités de nombreux passages en italien ; sur ce point, comme sur tout le reste, on ne pourrait relever que des vétilles ; p. 6-7, je ne comprends pas pourquoi M. Marsan écrit « la *Sicile* où les « farces » surtout sont en honneur, mais qui possède Sannazar » ; p. 7, il n'est pas très correct de traduire « Ferrante » par « Ferdinand » ; p. 62, pourquoi « *le* Dante »?

comme contribution à l'étude de l'influence de ces deux poètes — contribution bien entendu partielle, mais très précise et très documentée, complétée, du reste, par l'étude des œuvres françaises qui relèvent de l'imitation de l'*Aminta* et du *Pastor fido*. Henri HAUVETTE.

Dott. Giovanni Bonacci, *Saggio sulla storia civile del Giannone.* Firenze, R. Bemporad e Figlio; 204 pages.

Bien que dès Alessandro Manzoni des doutes aient été formulés sur la probité littéraire de l'auteur de la *Storia civile del regno di Napoli*, on n'en était cependant pas moins d'accord pour considérer, jusqu'à l'heure actuelle, Pietro Giannone comme l'égal de Guicciardini et de Macchiavelli et, en matière d'histoire ecclésiastique, l'émule de Fra Paolo. On sait la popularité dont il jouit en Angleterre, depuis que Gibbon l'a si amplement utilisé pour la composition des derniers volumes de *The Decline and Fall.* Or, c'en est fait de cette gloire. Fort de documents irréfutables, l'auteur du livre ci-dessus vient de prouver que Giannone n'est qu'un plagiaire. Non seulement il a su habilement utiliser des auteurs anciens peu connus, mais il les a copiés par cinq et même par dix pages. M. Bonacci reproduit les sources si sournoisement captées, en examinant chacun des quarante livres de la *Storia* et en comparant au texte du Napolitain ceux qu'il pille sans vergogne. Il ne reste pas une seule partie de l'œuvre qui soit indemne de plagiats, le plus souvent sous la forme de longues transcriptions littérales. Non content de détruire la gloire usurpée de l'écrivain, M. Bonacci s'en prend à l'homme, qu'il nous représente comme un charlatan. Les incidents de la prison de Turin sont, en effet, fort significatifs. Tout en nous gardant, sur ce terrain, d'exagérations trop faciles, nous admettrons cependant volontiers que la palme du prétendu martyr de la vérité historique est désormais fort effeuillée. Le *Giornale d'Italia* a trouvé, en signalant l'ouvrage de M. Bonacci, la phrase qui convenait à la circonstance : « *altra gloria che tramonta.* » Le ciel de Clio a banni Giannone. Camille PITOLLET.

Francesco Rocchi, *Pace d'Olivi.* Arpino, Giovanni Fraioli, 1905 ; 154 pages.

Paolo Mantegazza écrivait jadis à propos de la Sardaigne : « Nous autres Italiens avons le tort d'oublier trop et d'aimer trop peu cette île. » Ces paroles ne seraient plus vraies aujourd'hui. Tout récemment encore Gabriele d'Annunzio annonçait qu'il préparait un livre sur la Sardaigne. Grazia Deledda a presque mis à la mode le pays des *Nuraghi.* Après l'avoir pieusement célébré dans des œuvres qui ont conquis une réputation universelle, elle lui a offert un nouvel hom-

mage, plus touchant et plus filial que les autres. Dédaignant la vanité littéraire, elle a remis au jour un de ses premiers romans, *La Via del Male,* où l'on n'admire pas l'art puissant qui marque *Cenere,* mais où s'épanche un amour plus profond et plus naïf.

Pour chanter à son tour l'île natale, M. Francesco Rocchi a pris comme symbole l'arbre mélancolique dont le feuillage gris s'harmonise si bien avec les teintes cendrées des rochers et l'azur terne de la mer. Éloigné de la terre sarde, il a entendu venir vers lui, dans un accompagnement fraternel, le murmure prolongé des oliviers mêlé à la rumeur sourde et intermittente des flots. Il a vu se dresser sur la lande monotone où fleurit l'asphodèle le porche mystérieux du *Nuraghe,* vestige indéchiffrable d'une époque et d'une race disparues (*Il Nuraghe,* p. 20 et suiv.). Ce modeste recueil est triste comme l'âme et le paysage sardes ; il est empreint d'une sincérité charmante, écrit dans une langue simple et claire. On le lit avec émotion et l'auteur devient vite un ami.

M. PAOLI.

CHRONIQUE

~~~ La *Bibliothèque littéraire de la Renaissance*, dans laquelle MM. Cochin et Dorez ont déjà publié plusieurs travaux sur Pétrarque, vient de s'enrichir d'un volume de M. Joseph de Zangroniz intitulé : *Montaigne, Amyot, Saliat* (Paris, Champion, 1906). Dans ce petit livre, consciencieux dépouillement des sources des *Essais*, apparaissent au second plan quelques noms illustres d'auteurs italiens : Pétrarque, dont Montaigne possédait les œuvres sans trop les aimer, préférant la simplicité des anciens, à « l'affectation » et à « la recherche » des « fantastiques elevations Espaignoles et Petrarchistes » ; Arioste, qui lui avait plu dans sa jeunesse, mais par qui sa « vieille âme poisante ne se laisse plus chatouiller » ; enfin et surtout Guichardin, sur lequel il écrivit plusieurs annotations, entre autres celle, si juste, qu'il a introduite au chap. X du livre des *Essais :* « Il est historiographe diligent, et duquel a mon avis, autant exactement que de nul autre, peut-on apprendre la vérité des affaires de son temps... etc. » E. B.

~~~ En soumettant à un diagnostic pénétrant la « Maladie du Burlesque » (*Revue des Deux Mondes,* 1er août 1906), M. F. Brunetière a abordé une question extrêmement complexe d'histoire de la littérature française et d'histoire littéraire comparée ; car il n'est pas douteux que l'influence de l'Italie et celle de l'Espagne ne se soient fait sentir sur l'essor de notre littérature burlesque vers 1640-1660. Ces influences étrangères, M. Brunetière les indique d'un geste rapide — beaucoup trop rapide à notre gré, car il ne peut suffire ici d'emprunter à F. de Sanctis sa définition du style « bernesque », si ingénieuse qu'elle soit ; mais le but du célèbre critique n'est pas de décrire les origines de la Maladie du burlesque : c'est d'en donner une analyse, et de la rattacher à une vue générale sur le développement de notre littérature. Cette vue générale, fort curieuse, paraîtra sans doute paradoxale à plus d'un titre ; l'analyse est singulièrement clairvoyante et suggestive ; c'est elle seulement qui nous intéresse ici.

La thèse principale de M. Brunetière est que, bien loin d'avoir été une réaction contre la préciosité, ainsi qu'on l'a répété inconsidérément, « le burlesque n'est lui-même qu'une forme du précieux. » Il y a plaisir à voir une idée aussi parfaitement juste recevoir l'autorité d'un des critiques les plus écoutés de France. Oui, le burlesque n'est qu'une variété de la maladie précieuse, j'oserais même dire qu'il en

est la conséquence logique, étant donnée la conformation des cerveaux français. Car les artifices creux où se complaît le « secentismo » italien, et qu'il recherche comme l'expression suprême de la poésie, contiennent une part de grotesque qu'un Marino n'aperçoit pas, mais dont le Français — né malin — sent tout le ridicule : il s'en amuse, il y appuie, c'est-à-dire qu'il tombe dans le burlesque. M. Brunetière s'est avisé enfin que le poète précieux par excellence, Voiture, a cultivé à l'occasion la bouffonnerie la plus pure. C'est ce qui me faisait dire ici naguère, qu'entre la métaphore de Marino et le badinage de Voiture il y avait un abîme, en dépit de leur air de famille. Il est caractéristique que M. Lanson, il y a plusieurs années, ait constaté que si l'influence de Gongora sur la préciosité a été nulle, elle a été grande sur la poésie burlesque; est-ce que de son côté l'Italie aurait contribué à façonner le genre cher à Scarron et à d'Assùcey par ses marinistes autant que par ses propres rimeurs facétieux — au premier rang desquels il ne faut pas oublier Tassoni? La question mériterait d'être étudiée de près.

Que le « burlesque » ne soit qu'une forme du « précieux », M. Brunetière le montre par des raisons historiques convaincantes, celle-ci notamment, que nul n'a fait meilleur accueil aux burlesques que la société précieuse elle-même. Dans cet ordre d'idées, j'ajouterai un argument tiré d'une circonstance apparemment peu connue, puisque M. Brunetière ne la signale pas : la première édition de la *Secchia Rapita* d'A. Tassoni a été publiée à Paris, comme celle de l'*Adone* de Marino, mais un an plus tôt, en 1622; or, Chapelain raconte dans une de ses lettres (t. II, p. 525) que la *Secchia* « a été publiée.... à Paris par son moyen à la prière de M. de Vaugelas.... ». Ainsi presque au même moment, le même homme — Chapelain — servait de patron à Tassoni et de préfacier à Marino!

M. Brunetière le dit fort bien : « Le burlesque, dans l'histoire de la littérature, n'a guère été plus étudié que le précieux... » « Ce chapitre si important de notre histoire littéraire est encore à écrire; au début du xxe siècle, nous ne savons toujours que d'une manière vague et approximative ce qu'il faut penser de l'influence des littératures italienne et espagnole sur la nôtre. » Le grand mérite de l'article, auquel nous renvoyons nos lecteurs, est de poser très nettement le sujet; mais il ne peut avoir la prétention de l'épuiser. Il y a là pour les amateurs de recherches historiques et littéraires, et en particulier pour les professeurs chargés de diriger les « travaux personnels » des étudiants, tout un domaine à explorer, sous forme de dissertations portant sur une série de points spéciaux; plus tard seulement viendra la synthèse. — H.

PUBLICATIONS NOUVELLES ADRESSÉES AU BULLETIN

Boccaccio, *Il disegno del Decameron di Giovanni Boccaccio*, con commento di Giuseppe Gigli. Livourne, Giusti, 1907, in-16, xi-248 p.

Elisabeth Browning, *Due poesie di Elisabeth Barrett Browning e due poesie di* *** tradotte dall' inglese da Miss Kate Davis e Francesco di Silvestre Falcomeri. Rome, 1906, in-16.

Adolfo Cinquini, *Chronica mediolanensis, 606-1145,* secondo il Ms. lat. della nazionale di Parigi, 8315. — *Genealogia comitum Angleriae*, secondo il Ms. lat. della Nazionale di Torino 1045. Rome, E. Loescher, s. d., 31 pages in-8°.

Adolfo Cinquini, *De vita et morte illustris. D. Baptistae Sfortiae Comitissae Urbini*, Canzone di Ser Gangello de la Pergola. Rome, E. Loescher, 1905, 59 pages in-8°.

Paolo Costa, *Stendhaliana*. Un documento autografo e inedito di Stendhal. (Extrait de la *Nuova antologia*, 1er juin 1906).

G. G. Coulton, *From St Francis to Dante*. A translation of all that is of primary interest in the chronicle of the franciscan Salimbene, with notes and illustrations, etc. Londres, D. Nutt, 1906, vi-364 pages in-8°.

G. Finzi, *Pétrarque, sa vie et son œuvre,* traduit par Mme Thiérard-Beaudrillart, préface de P. de Nolhac. Paris, Perrin, 1906, in-16, 324 pages.

Ulisse Fresco, *G. Battista Gelli. I Capricci del bottaio*. Udine, 1906, in-8°.

Edmund Gardner, *The King of Court Poets,* a study of the work, life and times of Lodovico Ariosto. London, Constable, 1906, xix-395 pages in-8°.

B. G. Lo Casto, *La Foce che quattro cerchi giunge con tre croci*. Catane, Giannotta, 1906, 18 pages in-16.

B. G. Lo Casto, *Per il disegno dell' Inferno dantesco*. Catane, Giannotta, 1905, 53 pages in-8°.

Amalia Giordano, *La dimora di Vittoria Colonna a Napoli*. Naples, Melfi e Joele, 1906, 175 pages in-16.

Henri Hauvette, *Littérature italienne*. Paris, Colin, 1906, in-12 de xi-518 pages.

E. Proto, *Beatrice Beata*. Prato-Firenze, 1906, 106 pages in-16. (Extrait du *Giornale Dantesco*, 1906, quad. II).

Giovanni Rabizzani, *Note leopardiane*. Florence, 1906.

TABLE ALPHABÉTIQUE

PAR NOMS D'AUTEURS

TABLE ANALYTIQUE

DES MATIÈRES

I. Articles de fond.

II. Questions d'Enseignement.

III. Bibliographie.

5 décembre 1906.

Le Secrétaire de la Rédaction, Eugène BOUVY.
Le Directeur-Gérant, Georges RADET.

Bordeaux. — Imprimerie G. Gounouilhou, rue Guiraude, 9-11.